



HISTOIRE GÉNÉRALE

DES

PERSÉCUTIONS

DE L'ÉGLISE

IV

ON TROUVE CHEZ LES MÊMES LIBRAIRES :

Considérations sur divers points de la morale chrétienne : 2 vol. 5 »

Considérations sur l'état ecclésiastique : 1 vol. 1 50

Considérations sur la Passion : 1 vol. 1 50

Dissertations sur la spiritualité de l'ame, sur la liberté de l'homme, sur la loi naturelle et sur la révélation : 1 vol. 1 80

Dissertation sur la vérité de la Religion : 1 vol. 2 »

Dissertation sur l'existence et les attributs de Dieu, suivie de l'excellence de la Religion : 1 vol. 2 40

Dissertation sur les Prophéties : 1 vol. 1 50

Explication des Evangiles : 2 vol. 6 »

— Le même ouvrage : 4 vol. in-18. 4 »

— Le même ouvrage : 4 vol. in-12. 6 »

Œuvres du P. de la Colombière, contenant ses Sermons, ses Réflexions chrétiennes sur divers sujets de piété, ses Méditations sur la Passion, sa Retraite et ses Lettres spirituelles : 7 vol. in-12. 9 »

— Le même ouvrage, même caractère, sur petit papier. 6 »

OEUVRES DU P. DE LIGNY.

— **Ses Sermons** : 2 vol. in-12. 4 50

— **Histoire de la vie de Jésus-Christ**, avec le texte latin de la *Vulgate* : 2 volumes in-8. 5 »

Œuvres spirituelles du P. Judde, recueillies par l'Abbé Lenoir-Duparc : 5 vol. in-12. 7 »

Œuvres de Massillon : 2 vol. grand in-8 à deux colonnes. 16 »

— Le même ouvrage, *belle édition*, Paris, Méquignon : 13 vol. in-8.

Œuvres Théologiques du Chanoine Muzzarelli : 7 vol. in-12. 16 »

— *Chaque volume se vend séparément* 2 50.

OEUVRES DU P. NOUET : 27 vol. in-12. 50 »

Chaque Partie se vend séparément :

— **Conduite dans les voies de Dieu** : 2 vol. in-12. 5 20

— **Méditations et Entretiens pour tous les jours de l'année** : 11 vol. in-12. 22 »

— **Lectures spirituelles** : 7 vol. in-12. 15 »

— **Retraites** : 6 vol. in-12. 12 »

— **Méditations spirituelles** à l'usage des personnes qui veulent avancer dans la perfection : 1 vol. in-12. 2

Lyon. — Imp. d'Ant. Perisse.

HISTOIRE GÉNÉRALE

DES

PERSÉCUTIONS

DE L'ÉGLISE

PAR P. BELOUINO.

QUATRIÈME VOLUME





PERISSE FRÈRES, IMPRIMEURS-LIBRAIRES,

LYON
ancienne maison
GRANDE RUE MERCIÈRE, 33,
ET RUE CENTRALE, 68.

PARIS
nouvelle maison
RUE SAINT-SULPICE, 38,
ANGLE DE LA PLACE.

1853.

SECONDE ÉPOQUE

SUITE.

CHAPITRE XXII.

Persécutions de l'Eglise depuis la reconnaissance de Constantin comme Auguste par Galère en 308, jusqu'à la mort de ce dernier prince en mai 311.

Au commencement de cette année (308), Alexandre, préfet du prétoire en Afrique, fut nommé Auguste par les troupes. Il régna environ trois ans. On convient généralement qu'il brillait peu par les qualités de l'esprit et du cœur. Le P. Pagi croit avoir des raisons de dire qu'il persécuta l'Eglise.

D'un autre côté, Maxence toujours en mauvaise intelligence avec Galère, nommait César son fils Romule, et se faisait consul avec lui en même temps que Licinius était consul pour la première fois ; fait qui prouve que ces

princes ne se reconnaissaient pas mutuellement comme empereurs.

Au milieu de ces ambitieux, dont les luttes actives déchiraient l'empire, le vieux Maximien (Hercule) offrait au monde un bien triste spectale. Au lieu de suivre l'exemple de Dioclétien, qui montrait une certaine dignité, dans la position où les évènements l'avaient contraint de descendre, il allait de cour en cour trainer sa honte, ses intrigues et ses trahisons. Vieillard découronné de gloire et de majesté, il se faisait tour à tour le suppliant, le protecteur ou le marchepied des princes qui gouvernaient l'empire. Nous le voyons conspirer, tantôt contre son fils, tantôt contre Constantin, tantôt contre Galère. Jusqu'à présent, pas un seul de ces princes ne s'est vengé de lui. Tous le traitent avec une dédaigneuse pitié, outrage mille fois plus grand que l'insulte directe, pour un homme de cœur. Le vieil empereur n'en a pas. Le voilà, qui part de la cour de Galère; car ce prince et Licinius, ne le traitent pas comme le voudrait son ambition. Où va-t-il aller? Il franchit les Alpes pour venir à Rome trouver son fils qu'il a voulu détrôner, mais il comprend ce qu'il y a d'humiliant dans cette démarche; il craint peut-être.... Père, il a voulu perdre son fils, il peut bien ne pas croire le sentiment filial un rempart assez fort pour le protéger, il a peur et s'arrête à Ravenne. C'est auprès de Constantin qu'il va se rendre; non pas simplement pour lui demander asile, mais pour le trahir, pour le détrôner, s'il le peut.

Empereur sans états qui veuillent le reconnaître, il craint de donner des soupçons, et pour cela quitte une seconde fois la pourpre. Constantin le reçoit dans son palais, le traitant avec tous les égards dus à un beau-père,

avec tous les honneurs dus à un prince. Cette position ne suffisait pas à Maximien; il cherchait l'occasion de reconquérir la puissance qu'il avait perdue, elle ne tarda pas à se présenter. Constantin fut à cette époque obligé de marcher vers le Rhin contre les Francs qui recommençaient à remuer. Maximien lui conseilla de ne mener à cette expédition qu'une faible partie de ses troupes. Constantin suivit cet avis. Maximien accompagna son gendre une grande partie du chemin et ensuite, l'ayant quitté, s'en vint à petites journées jusqu'à Arles, détruisant sur sa route les vivres et les fourrages pour qu'on ne pût pas le poursuivre. Arrivé à Arles, il reprit brusquement la pourpre, s'empara des trésors qu'il distribua aux soldats, et écrivit partout pour se faire recevoir au lieu de Constantin, qu'il décriait de la façon la plus honteuse.

A la nouvelle de cette trahison, Constantin revient rapidement sur ses pas, et surprend son beau-père, que les soldats abandonnent. Incapable de se défendre en tenant la campagne, Maximien se jete dans Marseille, mais bientôt il est pris, livré à son gendre, qui, cette fois encore, lui pardonne, et le reçoit dans son palais, après lui avoir reproché son crime et les calomnies qu'il avait semées pour en assurer la réussite.

Nous verrons comment le vieil empereur récompensa Constantin de la magnanimité de sa conduite, et comment enfin, il attira sur sa tête, le châtiment qui lui était dû.

Ce fut le 19 mai de cette même année 308, que saint Marcel fut élu pape. Depus la mort du pape Marcellin, l'église de Rome était demeurée privée d'évêque. La vacance du siége de saint Pierre, avait duré trois ans et demi. Si longtemps privé de son premier pasteur, l'Eglise

se réjouit, quand la providence permit que sa viduité cessât.

Tandis que les pays soumis à Constantin et à Maxence, goûtaient sous leurs lois les douceurs de la paix, la persécution sévissait violemment dans la plupart des provinces qui obéissaient aux autres princes.

« Il n'y a point de paroles pour exprimer ce que souffrirent les Martyrs dans la Thébaïde. On se servait de morceaux de pots de terre cassés, dont on faisait entrer les pointes dans toutes les parties de leur corps, qui en était misérablement déchiré. On suspendait les femmes toutes nues par un pied à un poteau fort élevé, après les y avoir hissées avec des poulies; spectacle honteux et inhumain! On pliait deux branches d'arbres extrêmement fortes et d'une grosseur considérable, et on les faisait approcher l'une de l'autre à force de bras, et par le moyen d'une machine; puis on liait les deux cuisses du Martyr à l'une et à l'autre de ces branches, qu'on laissait ensuite retourner dans leur situation propre et naturelle, afin que, par l'effort qu'elles faisaient en reprenant leur place, elles séparassent en deux, avec une horrible violence, le corps qui y était attaché.

« Qu'on ne croie pas, au reste, que ces sanglantes exécutions aient été fort rares, et qu'elles aient bientôt cessé; elles ont été très fréquentes, et elles ont duré plusieurs années dans la même force. Tantôt c'était dix martyrs, quelquefois vingt, une autre fois trente, soixante, quatre-vingts; on en a fait mourir en un jour jusqu'à cent, hommes, femmes et enfants; tout passait indifféremment par les tourments. Moi-même qui écris ceci, dans le temps que je demeurais en ces quartiers-là, j'en ai vu en un seul jour périr par le fer et par le feu un si grand nombre,

qu'on en comptait plusieurs monceaux. Le tranchant des coutelas, émoussé par tant de têtes qu'il avait abattues; refusait de couper, et les bourreaux lassés étaient contraints de se relayer souvent l'un l'autre pour reprendre haleine. Avec quelle ardeur, cependant, ces fervents chrétiens ne couraient-ils pas au martyre! A peine le juge avait-il prononcé la sentence de mort contre quelques-uns, que d'autres prenaient aussitôt la place, et assiégeaient le tribunal en s'écriant : « Nous sommes aussi chrétiens ». Tout cet appareil de supplices ne les étonnait point; ils regardaient sans émotion ces effroyables machines que la rage des tyrans avait inventées pour tourmenter ceux qui confesseraient Jésus-Christ. Rien n'était plus doux à leurs oreilles qu'un arrêt qui les condamnait à mourir pour leur Sauveur; la joie éclatait alors sur leur visage, et leur bouche s'ouvrait aux hymnes et aux cantiques d'actions de grâces, qu'ils ne cessaient de faire entendre jusqu'à leur dernier soupir.

Mais quelle profusion de louanges, quelle foule d'éloges ne méritent pas ceux qui, pouvant faire dans le monde une figure considérable, soit dans leur naissance ou par leurs richesses, soit par la beauté de leur esprit ou par les charmes de leur éloquence, soit enfin par leur vaste et profonde érudition, foulèrent aux pieds tous ces avantages de la nature et de la fortune, pour s'attacher uniquement à Jésus-Christ, et lui garder une fidélité inviolable. De ce nombre fut Philoromus, intendant des finances en Egypte; de ce nombre fut Philéas, évêque de Thmuis, un excellent philosophe, et qui avait passé par toutes les charges honorables de sa province, avec une estime générale des peuples. Quoique les amis et les parents de l'un et de l'autre, tous gens de distinction, les conjurassent de la

manière du monde la plus pressante de sauver leur vie, quoique le juge lui-même les exhortât d'avoir pitié d'eux, de leurs enfants et de leurs femmes, qui par leur mort allaient demeurer sans pères et sans époux, exposés peut-être à perdre encore le jour; ni les prières de leurs proches, ni les menaces du juge, ni ses exhortations, ni enfin la vue de ce qu'ils avaient de plus cher, rien, dis-je, de tout cela ne put jamais les ébranler, ni les tenter le moins du monde de conserver leur vie, leurs charges, leur famille, aux dépens de ce qu'ils devaient à Jésus-Christ: mais, persévérant jusqu'à la fin dans leur généreuse résolution, soutenus par la force et la vigueur de leur esprit, ou plutôt fortifiés par la grâce, ils résistèrent à tous les efforts que purent faire contre eux le monde, la nature et l'honneur, et expirèrent heureusement sous les coups de hache qu'un bourreau leur donna. »

Mais écoutons Philéas lui-même, dans une lettre qu'il écrivit à son peuple de Thmuis, où il fait le récit de la mort de plusieurs Martyrs dont il fut le témoin durant le séjour qu'il fit à Alexandrie. Voici comme parle ce saint évêque, et tout ensemble ce glorieux Martyr... « Ces exemples si touchants, ces miracles si certains, ces maximes si saintes qu'on trouve à chaque pas dans l'Ecriture, et dont nos bienheureux Martyrs s'étaient remplis l'esprit et le cœur dans la lecture assidue qu'ils faisaient des livres sacrés, les avaient facilement déterminés à embrasser avec joie la mort qui se présentait à eux. Ils savaient que notre Seigneur Jésus-Christ ne s'était fait homme que pour exterminer le péché de dessus la terre, et pour faciliter aux hommes les moyens d'arriver au ciel, en marchant le premier dans le chemin rude et

» difficile qui y conduit. En effet, quoique (1) Jésus-Christ
» n'ait pas cru que ce fût pour lui une usurpation d'être
» égal à Dieu, il s'est toutefois anéanti lui-même, prenant
» la forme et la nature de serviteur en se rendant sem-
» blable aux hommes; il s'est rabaissé, se rendant obéis-
» sant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix.

» C'est cette considération qui a fait que ces saints Mar-
» tyrs, portant leurs pensées et leurs désirs vers ce qu'il
» y a de plus parfait et de plus excellent dans le christia-
» nisme, ont supporté patiemment les divers tourments
» que la cruauté des tyrans a pu inventer. Et, quoique
» des soldats, dignes ministres de ces hommes barbares,
» se soient efforcés de les intimider par des menaces et
» par toutes sortes de mauvais traitements, ils n'ont paru
» toutefois ni moins fermes ni moins courageux, parce
« que la parfaite charité chassait la crainte de leur cœur.
» Quels termes assez précis pourraient représenter la
» force, l'intrépidité et la constance de ces généreux sol-
» dats de Jésus-Christ? Car, comme il était permis à chacun
» de les insulter, et que les païens, ou par une lâche com-
» plaisance pour le gouverneur, ou par un faux zèle pour
» leurs dieux, ou pour satisfaire la haine implacable qu'ils
» nous portent, se faisaient un mérite de les maltraiter,
» c'était à qui les frapperait, avec des verges, des cordes
» et de larges courroies, ou même avec de gros bâtons
» noueux dont on leur rompait les reins. C'était une scène
» qui, quoique toujours remplie de sang et d'horreur,
» changeait toutefois selon les différents visages que pre-
» nait la fureur des tyrans. Car tantôt on voyait un martyr
» lié à un poteau, ayant aux pieds et au mains des cordes

(1) Philipp. 2.

» qui, étant tirées avec violence par le moyen de quatre » roues qu'on tournait avec rapidité, l'écartelaient misérablement. Tantôt on déchirait à un autre le ventre, les » côtés, les bras, les joues avec des peignes de fer ; on » pendait celui-ci par un bras seul à une porte. C'est un » des plus cruels supplices qu'on puisse souffrir ; car tout » le poids du corps tendant en bas, déboîte les jointures » de l'épaule, du bras et des doigts, fait bander les nerfs, » allonge les muscles, rompt les veines et brise les tendons. L'on attachait enfin ceux-là à un pilier, en sorte » néanmoins que leurs pieds ne touchaient point à terre, » afin que les cordes, serrées par la pesanteur du corps, » entrassent bien avant dans la chair. Ces tourments, au » reste, duraient quelquefois tout un jour. Car, pendant » que le juge était occupé à en interroger quelques-uns, » les bourreaux avaient ordre de continuer à tourmenter » les autres jusqu'à ce qu'on vît qu'ils étaient près d'expirer ; car alors on les détachait et on les jetait dans un » coin où ils rendaient l'âme. Il disait ordinairement qu'on » devait avoir aucune pitié de nous, et qu'il ne fallait pas » nous regarder comme des hommes. On en mettait plusieurs dans des ceps, les pieds écartés jusqu'au quatrième trou ; mais la plupart étaient obligés de demeurer » couchés sur le dos, ne pouvant se tenir debout à cause » d'une infinité de contusions et de meurtrissures noires » et livides dont tout leur corps était couvert. C'était un » spectacle bien triste et bien touchant que ce grand nombre de Martyrs étendus sur le pavé, n'ayant plus qu'un » reste de vie, endurant toutefois encore d'extrêmes douleurs, et faisant voir par la diversité de leurs plaies de » combien de sortes d'instruments la cruauté des tyrans » s'était servi pour les tourmenter. Plusieurs expiraient

» entre les mains des bourreaux; d'autres ayant été re-
» conduits en prison à demi-morts, y achevaient leur vie
» peu de jours après parmi des douleurs incroyables. Il y
» en eut cependant quelques-uns qui, étant échappés par
» le soin qu'on avait pris de leurs blessures, sont allés
» ensuite de leur bon gré à la mort, lorsqu'on les a voulu
» contraindre de sacrifier aux idoles. »

(*Hist. eccles.* d'Eusèbe, ch. 8.; — *perséc. de Dioclétien et de Maximien*, ch. 10 *à* 14.)

C'est ainsi qu'un évêque, un martyr, un homme éminent par sa science, rend compte de la persécution dont il est témoin, dont il devient victime; car, lui-même, après avoir décrit ce qu'on faisait endurer aux autres, paya au Seigneur, dont il était l'un des plus fervents disciples, sa part du tribut de souffrance et de sang qui ouvrait au monde chrétien le chemin des cieux et les portes de l'avenir.

On ne sait pas au juste en quelle année saint Philéas mourut; mais il y a lieu de croire que ce fut au commencement de 308. Voici ses actes ou du moins la seule partie qui nous en reste, tirés de six manuscrits; savoir: deux de la bibliothèque de Colbert; un de Saint-Remi de Reims; un de Saint-Benoît-sur-Loire; un des Célestins de Paris; et un des Feuillants de la même ville.

Philéas ayant été conduit sur la tribune (1), Culcien, gouverveur d'Alexandrie, lui dit: croyez-vous pouvoir enfin devenir sage? Philéas lui répondit: je crois l'avoir toujours été. — Culcien: Sacrifie donc aux Dieux. — Philéas: Je ne leur sacrifierai point. — Culcien: La rai-

(1) C'était apparemment un lieu élevé, où l'on faisait monter les criminels pour être interrogés.

son ? — C'est que l'Ecriture sainte me le défend. Quiconque, dit-elle, sacrifie à d'autres dieux qu'au seul et véritable sera exterminé. — Culcien : Eh bien ! sacrifiez donc au seul et véritable Dieu. — Philéas : Je ne lui sacrifierai pas non plus ; car il est encore écrit : Qu'ai-je affaire de vos sacrifices, dit le Seigneur (1) ? cette multitude de victime ne me saurait plaire ; je suis pleins ; je ne veux ni de vos holocaustes, ni de la graisse de vos agneaux, ni du sang de vos boucs, ni même de la fleur de froment, quand vous m'en offririez. — Culcien : Quels sont donc les sacrifices qui sont agréables à votre Dieu ? — Philéas : Ceux où on lui offre un cœur pur, un amour sincère, des paroles de vérité. — Culcien : Sacrifiez, vous dis-je. — Philéas : Je ne sacrifierai point. — Culcien : Paul n'a-t-il pas sacrifié ? — Philéas : Non, sans doute. — Culcien : Et Moïse ? — Philéas : Cela était permis aux Juifs, mais seulement dans Jérusalem. Ainsi lorsqu'ils offrent maintenant des sacrifices en d'autres lieux, n'en doutez point, ils pèchent mortellement. — Culcien : Tous ces discours ne servent de rien ; venons au fait, il faut sacrifier. — Philéas : Je ne prétends point souiller mon âme, ni ne la veux point perdre. — Culcien : Est-ce que nous voulons perdre la nôtre ? — Philéas : Oui, vous la perdez, et vous perdez aussi votre corps. — Culcien : Quoi ! ce corps-ci ? — Philéas : Ce corps-là même. — Culcien : Croyez-vous en bonne foi que cette chair ressuscite un jour ? — Philéas : Je n'en doute nullement. — Culcien : Parlons d'autres choses : Paul n'a-t-il pas renoncé celui que vous appelez le Christ ? — Philéas : Non. — Culcien : Oseriez-vous bien

(2) Exod. 22, 20.

en jurer? — Philéas : Il nous est défendu de jurer ; on nous permet seulement de dire : cela est; cela n'est pas. — Culcien : Paul n'a pas été toute sa vie un persécuteur ? — Philéas : Non. — Culcien : Ce n'était pas un grand génie. Il était Syrien et il parlait un mauvais syriaque. — Philéas : Vous vous trompez, il était Hébreux, et il parlait ordinairement grec; du reste, il était très savant. — Culcien : Ne dites-vous pas qu'il l'était plus que Platon? — Philéas : Non-seulement plus que Platon, mais plus que tous les philosophes du monde. Et cela est si vrai, qu'il en a converti un grand nombre. Voulez-vous que je vous dise quelqu'une de ses maximes ? — Culcien : Sacrifiez. — Philéas : Je vous l'ai dit, je ne sacrifierai point. — Culcien : Craignez-vous les reproches de votre conscience? — Philéas : Oui. — Culcien : Et vous ne craignez pas qu'elle vous reproche la dureté que vous avez pour vos enfants et pour votre femme? — Philéas : C'est que l'intérêt de Dieu est préférable à tout autre; car l'Ecriture dit : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu qui t'a fait. — Culcien : Quel Dieu ? — Philéas, levant les yeux au ciel, dit : le Dieu qui a fait le ciel et la terre, la mer, et tout ce qu'ils contiennent, le Créateur des choses visibles et invisibles, qui est incompréhensible, qu'on ne peut ni définir ni représenter, qui seul est, subsiste, et demeure dans tous les siècles. *Amen.*

Les autres juges interrompaient souvent Philéas, et lui disaient pourquoi résistez-vous au gouverneur? Philéas leur répliquait : Je ne fais que répondre à ce qu'il me demande. Laissez là tous ces vains discours, reprit Culcien, et sacrifiez. Je ne sacrifierai point, répondit Philéas, et je ne ferais point ce tort-là à mon âme. Mais croyez-vous, après tout, qu'il n'y ait que les chrétiens qui en aient un

si grand soin ; vos païens ont-ils moins appréhendé de la rendre malheureuse? Voyez Socrate, on le mène à la mort, la vue de sa femme et de ses enfants lui fait-elle changer de sentiment? lui fait-elle demander grâce? Point du tout; il avale gaîment le poison. — Culcien : Avouez la vérité, êtes-vous bien convaincu 'que Christ était Dieu? — Philéas : Très convaincu. — Culcien : Et quelles preuves si convaincantes en avez-vous? — Philéas : Quelles preuves? j'en ai mille. La vue rendue à des aveugles, et l'ouïe à des sourds; des lépreux guéris et des morts ressuscités; des muets qui parlent, et une infinité de malades qui recouvrent la santé. Quoi encore? Une femme est guérie en touchant seulement la frange de sa robe. Qui pourrait dire le nombre des miracles qu'il a faits? — Culcien : Et cependant, tout Dieu qu'il est, il a été crucifié. — Philéas : Oui, il l'a été pour notre salut. Mais il savait bien qu'il devait l'être, et c'est volontairement, et de son bon gré qu'il a souffert pour nous. Au reste, tous les livres saints avaient prédit toutes ces choses; les Juifs croient en avoir l'intelligence, mais il est certain qu'ils ne l'ont point. Il n'y a cependant rien de plus clair; si quelqu'un en doute, qu'il ouvre le livre, et qu'il lise. — Culcien : Songez qu'on a eu pour vous de grands égards. Je pouvais vous déshonorer dans votre propre ville, à la vue de vos parents. — Philéas : J'en ai toute la reconnaissance que vous pouvez souhaiter; mais ajoutez une nouvelle faveur à celle-là. — Culcien : Eh bien! quelle? — Philéas : C'est d'user de votre pouvoir. Faites donc ce qui vous est ordonné. — Culcien : Vous voulez donc mourir, et sans en avoir aucun sujet? — Philéas : Oui, je veux mourir pour mon Dieu et pour la vérité. — Culcien : Apprenez-moi une chose : Paul était-il aussi un Dieu?

— Philéas : Il ne le fut jamais. — Culcien : Qu'était-il donc ? — Philéas : Un homme comme nous. Mais l'esprit de Dieu était en lui, et opérait par lui tous les miracles qu'on lui attribue. — Culcien : Ecoutez, je veux bien vous laisser vivre à la considération de votre frère. — Philéas : Oserais-je vous prier de faire aussi quelque chose à la mienne; c'est de vous servir contre moi du pouvoir qui vous a été donné. — Culcien : Encore si vous étiez réduit à la dernière misère, et que pour vous en délivrer vous me demandassiez à mourir, je ne ferais aucune difficulté de vous l'accorder. Mais vous êtes à votre aise ; que dis-je ? de vos seuls revenus vous pourriez faire subsister presque toute une province, et vous voulez quitter la vie? Je ne saurais me résoudre à vous l'ôter ; vivez donc, mais vivez pour sacrifier aux dieux. — Philéas : Je ne sacrifie point, et en cela je regarde mon intérêt, et je me fais grâce à moi-même. Les juges dirent au gouverneur : Il a déjà sacrifié dans le Phrontisthère. — Philéas : Il n'en est rien. — Culcien : Vous allez rendre une femme malheureuse. — Philéas : Jésus-Christ mon Seigneur est le Sauveur de toutes les âmes ; il m'appelle au partage de son royaume et de sa gloire, il peut aussi s'il le veut, y appeler ma femme. Les juges dirent au gouverneur : Philéas demande un délai. Culcien, se tournant vers Philéas, lui dit : Eh bien ! je vous l'accorde, pensez à vous. — Philéas : Mon parti est pris ; c'est de souffrir pour Jésus-Christ. Alors les juges, le procureur de l'empereur, et tous les autres officiers de la justice s'étant joints aux parents et aux amis de Philéas, se mirent à embrasser ses genoux, le conjurant d'avoir pitié d'une famille désolée, et de ne pas abandonner ses enfants dans un âge où sa présence leur était si nécessaire. Mais lui, semblable à un rocher qui demeure

immobile sans céder jamais à la violence des vagues, rejetait avec mépris leurs prières; et élevant son cœur à Dieu, il protestait qu'il ne reconnaissait pour ses parents que les apôtres et les martyrs.

Parmi les assistants il se trouva un tribun de l'armée d'Egypte, nommé Philoromus. Cet officier, voyant que Philéas résistait avec une fermeté inébranlable aux prières et aux larmes de ses proches, et qu'il se démêlait avec beaucoup de sagesse et de présence d'esprit des demandes captieuses du gouverneur, sans paraître ni attendri ni embarrassé, s'écria avec quelque sorte d'indignation : Pourquoi vous opiniâtrer ainsi à vouloir vaincre la généreuse résistance de ce brave homme ? Que vous servira de le rendre infidèle à son Dieu? Pourquoi vouloir qu'il le renonce par une pure complaisance? Ne voyez-vous pas que ces yeux sont fermés à vos larmes, et que ses oreilles sont sourdes à vos paroles? Croyez-moi, on n'est guère touché de quelques pleurs, quand on envisage la gloire du ciel. La colère et le dépit que ces justes et vifs reproches excitèrent dans les esprit des juges, hâtèrent la condamnation de Philéas, dans laquelle le généreux Philoromus fut compris. Ils furent condamnés tous deux à perdre la tête. Comme on les conduisait au supplice, le frère de Philéas qui était du nombre des juges, dit : Philéas demande qu'on lui accorde sa grâce. Cela obligea Culcien de le rappeler, et de lui dire : Vous demandez votre grâce ? A quoi Philéas répondit : Moi ? à Dieu ne plaise ; n'écoutez pas ce malheureux. Bien loin de souhaiter qu'on révoque l'arrêt qui me condamne à mourir, je n'ai au contraire que de très humbles remerciments à faire aux empereurs, et à vous, Seigneur, de ce que j'entre aujourd'hui en possession d'un royaume que Jésus-Christ veut bien partager

avec moi. En disant cela, il sortit du palais. Lorsqu'il fut arrivé au lieu, où il devait être exécuté, il étendit les mains vers l'Orient, et élevant la voix, il dit : « Mes petits » enfants, mes bien-aimés, vous qui cherchez Dieu sin- » cèrement, écoutez-moi : veillez sans cesse sur votre » cœur, parce que l'ennemi rôde sans cesse autour de » vous, cherchant sa proie, et quelque cœur à dévorer. » Pour nous, nous n'avons encore rien souffert, mais » nous allons commencer à souffrir ; nous commençons à » être disciples de Jésus-Christ. Mes chers frères, obser- » vez exactement les commandements de notre Seigneur » Jésus-Christ. Joignez-vous à nous, mes chers frères, » prions ensemble cet Etre incompréhensible, cet Etre » pur, sans aucun mélange et sans aucune imperfection, » qui est assis sur les chérubins, qui a fait toutes choses, » qui est le commencement et la fin de toutes choses, et » auquel appartient la gloire dans tous les siècles. *Amen.* » Il finit sa vie avec ce dernier mot, les bourreaux lui ayant aussitôt abattu la tête, aussi bien qu'à Philoromus, et ces deux âmes saintes, abandonnant leurs corps, s'allèrent joindre à Jésus-Christ, qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. *Amen.*

Quoiqu'il y eût déjà près de six ans (1), que la persécution était allumée, elle n'en était pas moins ardente. Les déserts même les plus reculés ne purent garantir les fidèles de la fureur des persécuteurs. Leurs émissaires pénètrent jusque dans celui de la Thébaïde, où une multitude innombrable de confesseurs s'était retirée comme dans un asile; et ils tirèrent d'un lieu nommé Porphirite, à cause de plusieurs carrières de marbre qu'on y a ouvertes,

(1) L'an de Jésus-Christ 308.

quatre-vingt-dix-sept de ces saints, avec quantité de femmes et d'enfants, qu'ils conduisirent au nouveau gouverneur de la Palestine. Et comme toute cette sainte troupe confessait avec une généreuse fermeté un Dieu et un Jésus-Christ, Firmilien (c'était ce nouveau gouverneur, qui n'avait pas moins succédé à la cruauté d'Urbain qu'à sa charge) leur fit couper à tous, avec un rasoir rougi au feu, les nerfs du jarret gauche; et après leur avoir aussi fait crever l'œil droit avec un poinçon, il le leur fit cerner tout à l'entour, jusqu'à la racine, où il fit appliquer le feu avec la pierre caustique; il les relégua ensuite dans les mines de la province, pour achever de les y faire périr de faim et de misère. On y envoya pareillement ces jeunes hommes, dont nous avons parlé, qui avaient été condamnés à combattre dans l'amphitéâtre avec le gantelet (2), et qui ne voulaient ni recevoir ce que l'empereur faisait distribuer chaque jour aux athlètes pour leur nourriture, ni s'exercer à ces combats inhumains.

Cependant on se saisit dans la ville de Gaze de plusieurs fidèles, lorsqu'ils étaient assemblés pour entendre la lecture de l'Ecriture sainte. On coupa aux uns le jarret gauche, et on leur arracha l'œil droit : on déchirait les côtés aux autres avec des peignes de fer. Parmi ces derniers, une femme se signala par une action qui aurait pu faire honneur même à un homme de courage. On avait pris une vierge qui se sentant outrée de ce que le tyran Maximin la menaçait de la faire conduire dans un lieu de prostitution, lui reprochait son extrême cruauté qui lui faisait livrer les provinces de son empire à des gouverneurs inhumains,

(2) Le combat du pugilat.

répandant ainsi en cent lieux à la fois, par les mains de ses ministres, le sang qu'il ne pouvait lui seul répandre. Le tyran, piqué de ce reproche, fit mettre cette généreuse fille sur le chevalet, où les bourreaux lui déchiraient les épaules et les bras. Ils s'appliquaient avec une merveil- veilleuse ardeur à obéir aux ordres de ce juge barbare, lorsqu'une autre fille, qui comme la première avait voué sa virginité à Dieu, et qui sous un extérieur vil et misérable portait un cœur grand, intrépide, et plus digne mille fois de l'estime et des louanges des hommes que ces fameux Grecs dont l'histoire ancienne nous vante si fort la généreuse liberté; cette vierge, dis-je, considérant les tourments horribles qu'on faisait souffrir à sa compagne, se mit à crier du milieu de la foule où elle se trouvait engagée, en s'adressant au juge : « Jusqu'à quand, bourreau inhumain, feras-tu souffrir ma sœur? » Cette parole ayant mis le gouverneur en furie, il fit sur l'heure arrêter celle qui l'avait dite, et l'ayant fait venir devant lui il s'efforça d'abord de la gagner par des paroles flatteuses. Il voulut lui persuader de sacrifier aux dieux; mais elle, s'armant de l'auguste nom du Sauveur qu'elle prononça, répondit hardiment qu'elle ne sacrifierait point. On la traîna au pied de l'autel; mais étant toujours la même, et sans se démentir de sa première générosité, elle renversa d'un coup de pied l'autel et le feu sacré qui était dessus, et mit en désordre et le sacrifice et les sacrificateurs. Alors le gouverneur, ne se possédant plus, et s'abandonnant à toute la violence de sa colère, la fit déchirer si longtemps avec des ongles de fer, et les lui fit enfoncer dans la chair si avant, que ce juge altéré du sang des Martyrs put à son aise se rassasier de celui de cette innocente fille. Après quoi, il commanda qu'on liât ces deux vierges ensemble, et qu'on les jetât dans

un brasier ardent. La première était de la ville de Gaze (1); la seconde, nommée Valentine, était de Césarée (2).

Mais où trouver des termes pour exprimer d'une manière qui réponde à la dignité du sujet le martyre du bienheureux Paul, qui suivit immédiatement celui de ces deux vierges? Il avait été condamné à mort en même temps qu'elles, et par la même sentence; il s'était déjà mis à genoux pour la recevoir, lorsqu'il pria le bourreau de surseoir pour un moment à l'exécution. Ce qu'ayant obtenu, il éleva sa voix, et pria premièrement pour les chrétiens, demandant à Dieu qu'il lui plût de donner la paix et la sûreté à son Eglise, il pria ensuite pour les Juifs, et demanda pour eux la connaissance de Jésus-Christ. Il fit la même prière pour les Samaritains, puis pour les gentils, demandant à Dieu qu'il dissipât les ténèbres dont ils sont enveloppés, qu'il leur fit connaître la vérité essentielle, qui n'est autre chose que lui-même, afin que, renonçant à leurs anciennes erreurs, ils marchassent à l'avenir dans la lumière de la véritable religion. Après, il leva les mains au ciel pour tous les assistants, les nommant tous l'un après l'autre. Enfin il pria pour le juge qui l'avait condamné, pour le bourreau qui devait le faire mourir, pour les empereurs qui persécutaient les fidèles avec une fureur si opiniâtre, conjurant la divine bonté de ne point redemander son sang à ceux qui l'allaient répandre. Un discours si touchant, qui marquait un si grand fonds de douceur et de charité dans celui qui le faisait, tira les larmes des yeux de toute l'assemblée, qui d'ailleurs était persuadée qu'il était inno-

(1) Les Grecs la nomme Théa.

(2) Les Latins font la fête de ces deux vierges le 25 de juillet, et les Grecs le 18.

cent. Pour lui, ayant présenté le cou à l'exécuteur, il fut honoré du martyre le 25 du mois Panémus, c'est-à-dire le 25 de juillet.

Peu de jours après la mort de cet admirable Paul, on voit arriver à Césarée cent trente confesseurs, qui, ayant été mutilés en Egypte d'où ils venaient, furent envoyés, par l'ordre de l'empereur Maximin, partie aux mines de la Palestine, partie à celles de Cilicie.

Au reste, lorsque la persécution commençait à s'éteindre peu à peu par tant de sang versé, que tant de belles et d'éclatantes actions de ces illustres martyrs de Jésus-Christ volaient par tout le monde, et portaient même dans l'âme des infidèles l'admiration et le respect; lorsqu'il semblait que nous dussions respirer après tant de traverses, et jouir d'un air plus pur et plus serein après de si grands orages, particulièrement depuis que les confesseurs de Thébaïde, qui avaient été condamnés aux mines, en avaient été rappelés par deux fois; lors, dis-je, que ce feu que l'enfer avait soufflé sur la terre paraissait être presque amorti, il se ralluma tout à coup avec plus de violence que jamais. De nouveaux édits de l'empereur parurent inopinément dans toutes les provinces. Le préfet du prétoire écrivit en même temps aux gouverneurs et aux intendants, aux syndics des villes, et généralement à tous les magistrats, de tenir la main à l'exécution de cet édit, qui entre autres choses portait que les temples des dieux, qui par leur ancienneté étaient tombés en ruine, seraient incessamment rétablis et mis en état; que tous les sujets de l'empire, hommes, femmes, enfants, esclaves, sans exception, seraient contraints par toutes sortes de voies de sacrifier aux dieux immortels, qu'on les obligerait de manger des viandes immolées; que celles qui se vendaient

à la boucherie, et les autres denrées qui s'exposaient dans les marchés, seraient consacrées aux dieux avec les aspersions et libations ordinaires; et qu'il y aurait de leurs prêtres cachés et déguisés dans les bains publics, qui prendraient soin de purifier, sans qu'ils s'en aperçussent, tous ceux qui y entreraient pour s'y laver. Cependant ces nouveaux ordres causèrent bien du trouble. Les nôtres en étaient accablés de douleur, et les païens ne pouvaient approuver une rigueur si fort à contre-temps, et qui n'était pas moins embarrassante pour eux qu'injuste à l'égard des chrétiens; toutes ces pratiques et ces cérémonies n'étant propres qu'à troubler le commerce de la vie civile, et à incommoder les honnêtes gens. Mais comme cet orage, après tout, ne menaçait que les fidèles, et qu'ils le regardaient comme prêt à fondre sur eux, ils eurent recours à la protection toute puissante de Jésus-Christ, qui releva de telle sorte le courage de ceux qui eurent confiance en sa bonté et en son pouvoir, qu'ils n'attendirent pas que leurs ennemis vinssent à eux; mais faisant eux-mêmes plus de la moitié du chemin, que dis-je? les allant relancer jusque dans leur fort, ils les prévinrent, et osèrent leur reprocher leur impiété et leurs superstitions sacriléges.

Car trois de ces généreux hommes, animés d'un même zèle, coururent au temple où le gouverneur sacrifiait: et là, lui reprochant publiquement son idolâtrie, ils lui soutinrent qu'il n'y avait point d'autre Dieu que celui qui a fait le ciel et la terre. Le gouverneur, étonné de cette hardiesse, et peu accoutumé à recevoir de pareilles remontrances, voulut savoir qui ils étaient. Mais eux, sans attendre qu'on les y contraignit, ni que d'autres répondissent pour eux, ayant répondu hautement qu'ils étaients chrétiens, le gouverneur à cet aveu entra en une si furieuse

colère, que, sans autre formalité, ils les condamna sur le champ à la mort. Le premier de ces trois braves gens était prêtre, et se nommait Antonin; le second était Zébinas, de la ville d'Eleuthérople (1); et le troisième avait nom Germain. Cela arriva le jour des ides de novembre (2).

On leur donna le même jour, pour associée dans leur martyre et dans leur triomphe, une fille de la ville de Scythople (3), nommée Ennathas, qui portait la coiffure de vierge (4). Un certain Maxys, officier dans une légion, brave de sa personne et d'une force d'athlète, du reste le plus scélérat et le plus méchant de tous les hommes, violent, emporté, et haï généralement de tous ceux qui le connaissaient; ce Maxys, dis-je, qui demeurait dans le voisinage d'Ennathas, eut l'audace d'enlever cette sainte vierge de chez elle, de sa propre autorité et sans permission du magistrat, et après l'avoir dépouillée de tous ses habits, il la conduisit par toutes les rues de Césarée, lui ayant attaché au cou une corde dont il la traînait, la frappant sans discontinuer à grands coups d'étrivière, et se faisant un plaisir brutal d'être lui-même son bourreau. Ce fut en cet état qu'il la mena au gouverneur, qui, applaudissant à cette inhumanité, la justifia hautement, en condamnant encore au feu la bienheureuse Ennathas.

Cet homme de sang, poussant la barbarie jusqu'où elle peut aller, et donnant à la rage qu'il avait conçue contre les adoradeurs du vrai Dieu toute l'étendue qu'elle pouvait avoir, ne craignit point, pour la satisfaire, de violer

(1) Ville épiscopale dans la première Palestine.

(2) Le 13.

(3) Métropole de la seconde Palestine, dont le siége fut ensuite transféré à Nazareth.

(4) Voyez les Remarques.

toutes les lois de la nature, en refusant la sépulture aux corps des saints Martyrs. Il les fit garder jour et nuit, après les avoir fait jeter à la voirie, afin que les bêtes pussent s'en rassasier à leur aise. Vous eussiez vu une multitude de peuple se repaître de cet horrible spectacle, et veiller assidument auprès de ces tristes dépouilles, pour empêcher les chrétiens de les enlever, comme si la chose eût été de la dernière importance pour le salut de chaque citoyen et la conservation de la ville. Cependant les chiens, les oiseaux de proie et les autres bêtes carnassières dispersaient çà et là ces membres sacrés, après s'en être gorgés. On ne voyait autre chose, dans les rues et autour de Césarée, que des entrailles, des os et des restes de corps humain. Cela faisait horreur à tout le monde, et même à nos plus grand ennemis : chacun étant touché non de la misère de ces corps privés de sentiment, mais de l'injure qu'on faisait à la nature humaine, et à chaque homme en particulier.

Le 14 du mois suivant, que nous appelons Appelée, c'est-à-dire le 19 des calendes de janvier (1), les gardes qu'on avait mis aux portes pour examiner tous ceux qui entreraient ou qui sortiraient arrêtèrent quelques chrétiens d'Egypte, qui étaient partis exprès de leur pays pour aller assister les confesseurs relégués dans les mines de Cilicie. On les y envoya à la vérité, mais ce fut après leur avoir crevé un œil et coupé un jarret, ce qui fut la récompense de leur charité. Mais il y en eut trois entre autres qui, ayant été mis dans les prisons d'Ascalon, montrèrent un courage héroïque. Le premier, nommé Arés, fut

(1) Le 14 décembre.

brûlé vif; les deux autres, Promus et Elie, eurent la tête tranchée.

L'onzième du mois Audynée (1), c'est-dire, selon les Romains, le 3 des ides de janvier (2), Pierre le solitaire (3), surnommé Absélame, originaire d'Anéas, petite bourgade dans le territoire d'Eleuthérople, fut éprouvé par le feu, et changé en or très pur, après avoir donné à Jésus-Christ un témoignage éclatant de la pureté de sa foi, et avoir confessé son nom à la vue de toute la ville de Césarée. Le gouverneur qui l'avait fait venir devant lui, et tous ceux qui assistaient au jugement, eurent beau lui représenter qu'étant dans la fleur de son âge il ne devait pas, par un fol entêtement, se retrancher tant de beaux jours que les dieux et la nature lui promettaient; en vain ils le conjuraient d'avoir pitié de lui-même, il n'écouta ni remontrances, ni conseils, ni prières; mais mettant en Dieu toute sa confiance, il préféra sagement l'espérance des biens futurs, mais véritables, à la possession des faux biens quoique présents; il la préféra à sa propre vie. Il fut donc conduit sur un bucher dressé pour lui et pour un certain Asclépius qui se disait évêque de la secte des Marcionites, et qui s'était venu présenter de son propre mouvement par un zèle immodéré et par l'effet d'une dévotion mal éclairée, de celle qui n'étant pas selon la science, est réprouvée par l'Apôtre. Ainsi les cendres du catholique, furent mêlées avec celles de l'hérétique; mais les anges

(1) L'an de Jésus-Christ 309.

(2) Le 11 janvier.

(3) Autrement Ascète. On appelait alors de ce nom ceux qui, renonçant à tout, menaient une vie solitaire et évangélique au milieu même des villes. Ce nom a depuis passé aux moines.

sauront bien en faire la différence au jour qu'ils sépareront les élus d'avec les réprouvés.

(Eusèbe, *Hist. des mart. de la Palest.* § 22 à 33.)

Qui peut dire si Dieu au moment suprême n'épura pas la pensée, n'élucida pas la foi de celui qui venait ainsi s'offrir au trépas. Certes nous croyons qu'il serait bien hardi d'affirmer en pareille matière. Eusèbe prononce un jugement sévère quand il dit : « Que cette détermination d'Asclepius, fut l'effet d'un zèle immodéré, d'une dévotion peu éclairée qui, n'étant pas selon la science, est réprouvée par l'apôtre. » Nous inclinons fortement à penser comme Eusèbe, seulement malgré nous nous voyons avec peine cet écrivain qui eut comme nous l'avons dit ailleurs tant besoin d'indulgence pour lui-même, traiter les autres avec autant de rigueur.

Au commencement de l'année 309, nous trouvons le martyre des saints Hermyle et Stratonique, sous Licinius, vers Singidon dans la haute Mœsie. Il faut bien admettre que Licinius a persécuté les chrétiens, principalement vers l'an 320 ; mais on sait qu'après la bataille de Cibales, il céda toute l'Illyrie à Constantin en 314. Il faut donc placer le martyre des Saints dont nous parlons, avant cette année 314, et même avant la mort de Galère, puisque dans l'édit que publia ce prince à la date du 30 avril 311, pour ordonner de cesser la persécution contre les chrétiens, on trouve le nom de Licinius. Or il est certain que jamais Licinius ne viola cet édit avant la bataille de Cibales, qu'au contraire, aussitôt après sa publication, il se ligua avec Constantin, et se montra très favorable aux chrétiens.

Nous avons pour appuyer les faits que nous établissons

ici et ce que dit Sozomène au 7e chapitre du 1er livre de son histoire.

Les actes que nous avons des saints Hermyle et Stratonique, portent le nom de Métaphraste. Ils ne sont pas dignes de faire complètement autorité. Voici en somme ce qu'ils racontent. Hermyle était diacre, il fut conduit devant Licinius, qui après lui avoir fait endurer divers supplices, le fit mettre en prison sous la garde du geolier Stratonique, ami intime du saint, et déjà très disposé à embrasser la religion chrétienne. Hermyle ayant été de nouveau torturé, on remarqua que Stratonique en était tout triste et répandait même des larmes. Licinius le fit venir et Stratonique avoua hautement non seulement qu'il était ami du saint, mais même qu'il était chrétien et disposé comme tel à partager son sort. Licinius les fit tourmenter de différentes façons et enfin noyer dans le Danube. Le fleuve ayant rejeté leurs corps sur le rivage, des chrétiens les recueillirent et les enterrèrent à une lieue de Singidon.

La persécution qui s'était un peu calmée en Palestine, y ralluma ses fureurs dans le commencement de cette année, et saint Pamphile qui avait été emprisonné, comme nous l'avons vu plus haut, par le gouverneur Urbain, souffrit le martyre avec onze autres saints.

Pour ne pas interrompre la suite du récit, nous rapporterons aussi la mort des saints Adrien et Eubule, qui eurent lieu, celle du premier, le 5 de mars, celle du second, le 7 du même mois.

Pamphile était à la tête des douze martyrs dont nous parlons d'abord; ils lui cédaient tous sans envie la première place, tant à cause de la dignité de prêtre dont il

était revêtu, qu'à cause du mérite extraordinaire qui était en toute sa personne. C'était en effet un homme en qui toutes les vertus se trouvaient heureusement rassemblées : l'amour de la retraite, la fuite du monde, une opposition comme naturelle à toutes ses maximes ; le mépris des honneurs, auxquels il aurait pu légitimement aspirer ; une charité qui le dépouillait de tout en faveur des pauvres, une vie frugale, laborieuse, et qu'il passait dans les exercices de la plus austère philosophie ; surtout une louable et innocente attache à l'étude de l'Ecriture sainte ; une assiduité au travail, qui ne se lassait jamais ; une persévérance dans les choses qu'il entreprenait, qui ne savait ce que c'était que de se relâcher ; une application infatigable à la lecture ; une diligence sans précipitation et sans empressement ; une humeur prévenante, accessible, toujours prête à faire du bien. Nous ne dirons rien de ses autres vertus, ni d'une infinité d'actions dignes tout ensemble et d'imitation et de louange, qu'il a faites, mais qui demandent un plus long discours. Si quelqu'un a la curiosité de les savoir, il les trouvera dans un ouvrage séparé que nous avons composé de sa vie, en trois livres.

Le second, après Pamphile, qui se signala dans ce combat, fut Valens, diacre de l'église d'Elia (1). C'était un vieillard respectable par ses cheveux blancs, et dont le seul aspect imprimait de la vénération. Il possédait parfaitement la sainte Ecriture, il la savait toute par cœur, en sorte que c'était pour lui une même chose, ou de la lire dans le livre même, ou d'en réciter de mémoire des pages entières. Le troisième qui entra dans le champ de bataille

(1) Jérusalem ; mais elle n'était plus connue sous ce nom, qu'elle ne reprit que sous les premiers empereurs chrétiens.

se nommait Paul, personnage d'un esprit vif, tout de feu, plein de zèle et de ferveur, et qui, avant qu'il eût remporté la couronne de Martyr, avait mérité celle de confesseur.

Il y avait déjà deux ans qu'ils étaient prisonniers, lorsque le retour des chrétiens d'Egypte avança le temps de leur martyre, dont ces derniers partagèrent avec eux la gloire, ayant tous ensemble répandu leur sang dans le même lieu, et par la même main. Ces charitables Egyptiens avaient accompagné par honneur jusqu'en Cilicie les confesseurs qu'on y avait relégués pour y travailler aux mines. Et comme ils s'en retournaient en leur pays, leur chemin étant de passer par Césarée, ils y furent arrêtés par les gardes des portes, qui, comme nous avons remarqué, avaient ordre d'examiner soigneusement tous les étrangers qui se présentaient pour entrer. Ceux-ci ayant été d'abord interrogés par ces gardes, qui ils étaient, et d'où ils venaient, répondirent, sans biaiser et sans chercher de détours, qu'ils étaient chrétiens, et qu'ils venaient de conduire leurs frères aux mines de Cilicie. Il n'en fallut pas davantage pour les rendre criminels; on se saisit d'eux comme d'une bande de voleurs pris sur le fait. Ils étaient cinq. On les conduisit sur-le-champ au gouverneur, qui, ne pouvant souffrir la généreuse liberté avec laquelle ils lui parlaient, les envoya en prison. Le lendemain, 16 du mois Péritius, ou, selon les Romains, le 14 des calendes de mars (1), il vint un ordre au gouverneur de leur faire leur procès, aussi bien qu'à Pamphile et à ses trois compagnons. Il commença par les Egyptiens, et il tâcha de lasser leur constance par toutes sortes de tourments,

(1) Le 16 février.

ayant même inventé de nouvelles machines pour cela ; mais elle fut à l'épreuve de tout. Après avoir travaillé inutilement à vaincre la fermeté inébranlable de ces admirables chrétiens, il s'avisa de leur demander leur nom. Il s'adressa d'abord à celui qui était le plus apparent de la troupe ; celui-ci dit un nom de prophète, car ils en avaient tous pris chacun un, ayant quitté ceux qu'on leur avait donnés en naissant, qui apparemment étaient des noms d'idoles. Vous eussiez donc cru être encore parmi ces grands hommes avec lesquels Dieu communiquait si familièrement. Il y en avait un qui se nommait Elie, un autre Jérémie, le troisième Isaïe, les deux derniers Ezéchiel et Daniel. Mais les noms de ces fameux Israélites n'avaient rien perdu de leur lustre et de leur sainteté dans la personne de nos illustres Egyptiens, qui ne les honoraient pas moins, par la pureté de leurs mœurs et la fermeté de leur foi, qu'ils en étaient eux-mêmes honorés.

Le saint Martyr ayant donc dit le nom du prophète qu'il avait choisi (c'était celui d'Elie), Firmilien lui demanda son pays, et Elie, répondant toujours en conformité, nomma Jérusalem (1), entendant la Jérusalem céleste, cette cité sainte dont parle l'Apôtre aux Galates en ces termes (2) : « La Jérusalem d'en haut est vraiment libre, et c'est elle qui est notre métropole. » Et aux Hébreux (3) : « Vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la

(1) Le nom de Jérusalem était inconnu à Firmilien, parce que depuis l'empereur Adrien, qui s'appelait Ælius Adrianus, et qui avait rebâti Jérusalem détruite par Titus, cette ville ne se nommait plus qu'Elia, du nom de celui qui l'avait rétablie. C'est ce qui fait ici l'équivoque.

(2) Galat. 4.

(3) Hebr. 12.

ville du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste. » Mais le gouverneur, qui n'avait pas des vues si élevées, s'informait sous quel climat était située cette ville, dans quelle province, et quel peuple l'habitait. La réponse du Martyr ne ne le contentant pas, il se servit des tourments comme d'un moyen qu'il crut plus efficace pour obliger le Saint à lui dire la vérité. On lui tourna les bras derrière le dos, on lui déboita les pieds avec une de ces nouvelles machines de l'invention de Firmilien. Tout cela ne lui fit jamais dire autre chose; il assurait toujours qu'il n'avançait rien que de véritable, que Jérusalem était sa patrie; qu'il n'y avait que les adorateurs du vrai Dieu qui eussent le privilége d'habiter cette ville, et d'en obtenir le droit de bourgeoisie : qu'au reste elle était située à l'orient, et dans une contrée qui avait le bonheur d'être éclairée des premiers rayons du soleil. Toutes ces expressions étaient vraies, selon le sens mystique que le Martyr leur donnait. Le gouverneur, qui était bien éloigné d'y entrer, et qui prenait tout à la lettre, s'imaginait bonnement que les chrétiens bâtissaient une ville en quelque coin de la terre pour leur servir de place de sûreté contre les poursuites que l'on faisait contre eux; que ce serait un lieu de retraite pour tous les mécontents de l'empire, qui y accourraient de tous côtés pour y former quelque parti, et peut-être pour s'y fortifier contre l'autorité du souverain. Cela le mettait extrêmement en peine; il se persuadait qu'il était de son devoir de découvrir cette prétendue forteresse des chrétiens. Il pressait donc vivement le Martyr de lui déclarer l'endroit de l'Orient où cette Jérusalem était placée; enfin, n'en pouvant tirer autre chose, il le condamna à mort. Et ce fut là le dénoûment que le tyran donna à cette pièce tragique. A l'égard des quatre autres, après avoir exercé

sur eux mille cruautés, il les conduisit comme par autant de différentes scènes sanglantes à une semblable catastrophe.

Las enfin de voir toujours du sang, des corps déchirés ou brûlés, des membres disloqués ou rompus, et sa fureur rassasiée de tourments et de supplices commençant à se ralentir, il se tourna vers Pamphile et ses compagnons; et comme il reconnut, à une certaine gaicté qui éclatait sur leur visage, qu'il emploierait en vain la violence pour leur faire changer de sentiments, il se contenta de leur demander simplement s'ils ne voulaient donc pas enfin obéir aux ordres de l'empereur. Mais eux ayant répondu comme de généreux confesseurs de Jésus-Christ, qui croient que ce qu'ils vont dire doit être la dernière marque qu'ils lui donneront de leur attachement et de leur fidélité, il les condamna au même supplice que les cinq Egyptiens.

Alors un jeune homme, domestique de Pamphile, élevé sous les yeux de ce grand personnage, et par lui formé aux sciences et à la vertu, ayant entendu prononcer la sentence de mort contre son maître, s'écria du milieu de la foule: Du moins qu'on ne refuse pas la sépulture aux morts. Mais le gouverneur, qui méritait bien moins le nom d'homme que celui de bête farouche, ou de ce qu'il pourrait y avoir sur la terre de moins humain qu'une bête farouche, n'ayant aucun égard ni à l'âge de ce jeune homme, ni à la généreuse affection qu'il témoignait pour son maître, sur la déclaration qu'il fit qu'il était chrétien, le livra sur l'heure, à toute la cruauté de ses bourreaux, auxquels il recommanda fort de ne le point épargner. Ils furent fidèles à leur ordinaire à exécuter cet ordre; et pendant

qu'ils reprenaient haleine, Firmilien lui ordonna de sacrifier; mais le fidèle jeune homme refusant de le faire, ce juge inique recommença à faire frapper sur lui, comme si son corps eût été un rocher ou une enclume. Mais comme le martyr, quoiqu'il fût tout brisé, conservait au milieu des tourments une tranquillité qui désespérait ce barbare, celui-ci, ne pouvant comprendre comment il était possible qu'il ne lui échappât ni plainte ni le moindre soupir, le condamna à être jeté dans un grand feu qui n'était pas éloigné de là. Ainsi celui qui n'était entré dans la carrière que le dernier, remporta le prix le premier. Vous eussiez donc vu Porphire, car c'est ainsi que se nommait cet admirable jeune homme, ainsi qu'un illustre athlète qui sort victorieux du combat, le corps à la vérité couvert de sang et de poussière, mais avec un air de conquérant, et cette noble joie que donne la victoire, peinte sur le visage, marcher vers le bûcher comme vers un char de triomphe. Vous l'eussiez vu s'entretenant avec ses amis, et leur expliquant ses dernières volontés et ses derniers sentiments avec une parfaite liberté, et une présence d'esprit merveilleuse que lui donnait celle de l'Esprit divin dont il était rempli. Lors même qu'il fut attaché au poteau, il ne perdit point cette aimable sérénité qui brillait dans ses yeux. Et parce que le bûcher au milieu duquel il était placé semblait éloigner de lui ses flammes, il les attirait avec son haleine. Enfin, après avoir appelé à son secours Jésus, fils de Dieu, et après avoir pour la dernière fois prononcé ce nom adorable, il ne voulut plus rien dire, gardant par respect le silence jusqu'au dernier soupir.

Ce fut donc ainsi que combattit et que triompha Porphire; et comme un nommé Séleucus, qui avait autrefois

porté les armes, était allé promptement en porter la nouvelle à Pamphile, on lui en fit un crime. On l'arrêta sur-le-champ, dans le moment qu'il disait le dernier adieu à un des martyrs, ce qui le rendit encore plus criminel; et il fut conduit au gouverneur. Il le condamna à perdre la vie, comme s'il n'eût pas voulu laisser sortir de ce monde Porphire sans lui donner compagnie dans le voyage qu'il allait entreprendre. Ce Séleucus était Cappadocien; il avait acquis beaucoup de réputation dans le service, où il était entré assez jeune; il surpassait tous ses camarades en force et en bonne mine, et il s'acquittait avec une grâce merveilleuse de tous les exercices militaires, de sorte qu'il passait pour l'homme du monde le mieux fait, le plus robuste et le plus adroit de toute l'armée; ayant outre cela une taille avantageuse, une certaine beauté mâle, qui attirait les regards et l'admiration de tout le monde. Dès le commencement de la persécution, il s'était signalé par une généreuse confession du nom de Jésus-Christ, laquelle lui avait valu plusieurs coups de fouet. Ayant renoncé ensuite au métier de la guerre, il se mit dans la haute piété, prenant soin des veuves et des orphelins, se déclarant leur protecteur, et se faisant comme leur père, assistant les pauvres et les malades. Ce fut cette excellente vertu, la compassion des misérables, qui lui mérita la couronne du martyre, que lui donna celui qui prend bien plus de plaisir aux œuvres de miséricorde qu'on lui offre qu'au sang et à l'odeur des victimes qu'on lui immole. Il fut au reste le dixième qui endura la mort le même jour que le bienheureux Pamphile, qui entra dans la gloire avec onze compagnons de son supplice.

Le onzième fut Théodule, un vieillard vénérable de la

maison du gouverneur, aimé et considéré de son maître, soit à cause de ses cheveux blancs, et de ce qu'une nombreuse postérité sortie de lui le reconnaissait pour père, pour aïeul et pour bisaïeul; soit à cause de sa fidélité, et de l'attachemont qu'il avait toujours eu pour sa personne. Cependant ce généreux et saint vieillard, ayant marqué quelque empressement pour Pamphile, et donné peut-être quelques larmes à l'état ou il le voyait, fut, aussi bien que Séleucus, déféré au gouverneur, qui, perdant tout d'un coup le souvenir des services que ce fidèle domestique lui avait rendus, et de la bienveillance dont lui-même l'avait honoré, le fit attacher à une croix; lui procurant toutefois par ce genre de supplice le plus grand honneur qu'il pouvait espérer, en le faisant mourir comme le Sauveur du monde était mort.

Il n'en manquait plus qu'un pour achever le nombre de douze; Julien se présenta tout à propos pour cela. Il ne faisait que d'arriver de la campagne; et comme il allait entrer chez lui, il apprit qu'on venait de faire mourir onze chrétiens, et que leurs corps étaient encore tous étendus sur la place. Il y accourt, et plein d'un saint respect il les baise, il les embrasse, il n'en peut retirer ni ses yeux ni sa bouche. C'en était plus qu'il n'en fallait pour le rendre coupable du plus grand de tous les crimes. On ne manqua donc pas de s'assurer de lui, et de le conduire à Firmilien, qui, ne se démentant point et soutenant jusqu'à la fin le caractère affreux du plus cruel de tous les hommes, le condamna à être brûlé. Julien, tressaillant d'allégresse, et rendant à Dieu mille actions de grâces de l'honneur qu'il lui fait de l'associer à cette sainte troupe de martyrs, entre gaiment dans le feu, qui, en peu de temps, en fait un

holocauste. Il était originaire de Cappadoce, homme sincère, intrépide dans le péril, vaillant dans l'occasion; mais surtout animé et plein de l'esprit de Dieu, de la bonté duquel il avait reçu une foi pure, des mœurs réglées, et des sentiments très hauts et très sublimes de notre religion.

Au reste, les corps de ces douze martyrs demeurèrent exposés aux chiens et aux oiseaux durant quatre jours et quatre nuits, y ayant des gardes postés aux environs pour empêcher les chrétiens de les enlever. Mais comme on vit que ces dépouilles sacrées étaient devenues respectables aux animaux mêmes les plus carnassiers, on fit retirer les gardes, et l'on permit aux fidèles de les emporter et de les ensevelir; ce qu'ils firent avec toute la pompe et de la manière la plus honorable qu'il leur fut possible dans l'état où ils se trouvaient.

Sur ces entrefaites, Eubulus et Adrien arrivèrent à Césarée; ils venaient de Mangane, d'où ils étaient partis dans l'unique dessein de venir rendre leurs devoirs aux saints confesseurs. Ils furent comme les autres arrêtés aux portes de la ville; et ayant avoué ingénument le sujet de leur voyage, ils furent conduits à Firmilien, qui ne les laissa pas languir longtemps dans l'attente de leur bonheur; car les ayant d'abord, selon sa louable coutume, fait déchirer avec des ongles de fer, il les condamna aux bêtes. Ainsi, deux jours après, c'est-à-dire le 5 du mois Dister, ou le trois dès nones de mars (1), que toute la ville de Césarée célébrait avec de grandes réjouissances en l'honneur du Génie public, Adrien fut donné à un lion, et ensuite égorgé. Pour Eubulus, l'envie que le gouverneur avait de le sauver

(1) Le 5 de mars.

lui fit différer sa mort de deux jours, pendant lesquels il le conjura plus d'une fois de vouloir s'aider lui-même en sacrifiant aux dieux, lui promettant en ce cas la liberté et la vie. Mais Eubulus, qui faisait peu d'estime de ces deux choses, refusa le don qu'on lui en voulait faire, et leur préféra une mort glorieuse, qu'il trouva, comme son ami Adrien, dans l'amphithéâtre, où il fut mis en pièces par les bêtes (2), sans qu'il fût besoin de l'achever par un coup d'épée.

Il ne sera pas hors de propos d'apprendre en passant aux lecteurs de quelle manière la justice divine vengea le sang de tant de martyrs sur ces impies, qui l'avaient répandu avec tant de cruauté. Ils périrent tous avec les tyrans, d'une mort funeste et tragique; et le barbare Firmilien finit misérablement ses jours par la main d'un bourreau. (Eusèbe, *Hist. des Mart. de Palest.* § 33 *à* 45.)

Le 4 juin 309 est célèbre et par le martyre de St-Quirin, évêque de Siscie (aujourd'hui Sisseg ou Sisseck), dans la Pannonie: nous trouvons dans Monbritius et surtout dans Surius les actes authentiques de ce saint. Nous les donnons d'après Ruinart.

Le démon ayant excité par toute la terre une violente tempête contre l'Eglise, et se servant pour persécuter les Saints des puissances du siècle, qui ne rougissaient point de se rendre les ministres de sa fureur; le démon, dis-je, voyait avec plaisir ses desseins pernicieux s'avancer chaque jour, les empereurs se déclarer pour lui, et les premiers de l'empire lui prêter leurs bras pour faire la guerre au

(2) Le 7 de mars.

peuple de Dieu. D'un côté, Maximin, par des lois sanglantes, jetait le désordre et l'effroi dans l'armée du Seigneur; et de l'autre, Dioclétien ravageait les Eglises de l'Illyrie par des ordonnances sacriléges, ayant associé à sa tyrannie plutôt qu'à l'empire le cruel Galérius. Ces trois princes impies envoyaient leurs édits dans toutes les provinces; et les gouverneurs avaient ordre de contraindre les chrétiens à sacrifier aux idoles, pendant qu'on fermait les églises, et que les prêtres de Jésus-Christ étaient réduits à cette étrange extrémité, ou de donner de l'encens aux faux dieux, ou de laisser la vie dans les supplices.

Le bienheureux Quirin était pour lors évêque de Siscia, dans la haute Pannonie. Maxime, lieutenant du gouverneur, envoya des soldats se saisir de lui. Le saint, en ayant été averti, sortit de la ville, et comme il cherchait quelque lieu de retraite, il fut pris et conduit à Maxime. Où fuyiez-vous, lui dit ce magistrat, quand mes gens vous ont arrêté? Je ne fuyais pas, répondit l'évêque; j'obéissais aux ordres de mon maître. Car il nous a été dit: Si l'on vous persécute dans une ville, retirez-vous dans une autre. — Maxime: quel est ce maître à qui vous obéissez si bien? — Quirin: ce maître est Jésus-Christ, et qui est aussi le véritable Dieu. — Maxime: et ne savez-vous pas que les ordres des empereurs s'étendent partout; on vous aurait trouvé en quelque lieu que vous eussiez été caché; et celui que vous nommez le véritable Dieu n'aurait jamais pu vous empêcher de tomber entre nos mains, comme en effet il n'a pu vous en garantir. — Quirin: le Dieu que nous adorons est toujours avec nous; et en quelque lieu que nous nous trouvions, il peut nous secourir; il était avec moi quand j'ai été arrêté, et à l'heure où je vous parle, il me fortifie, il me rassure, et c'est lui qui vous répond par ma

bouche. — Maxime : vous ne cherchez par ces longs discours qu'à vous dispenser d'obéir, ou du moins à obéir plus tard ; tenez, lisez avec respect ces divins caractères, et ne différez plus à vous soumettre aux ordres qu'ils contiennent. — Quirin : je n'en reçois point de cette sorte, parce qu'ils sont pleins d'impiété, et que contre le commandement exprès de Dieu, ils obligent ses serviteurs à sacrifier à vos dieux qui ne sont que des divinités imaginaires. Il n'en est pas de même de mon Dieu, il est au ciel, sur la terre et dans la mer. Il est en tous lieux, il est au-dessus de toutes choses, parce qu'il contient et renferme toutes choses. — Maxime : bonhomme, quelles fables nous débitez-vous là ? Allons, l'encensoir à la main, venez, et apprenez aujourd'hui qu'il y a des dieux que vous ne connaissez pas encore. Vous ne vous repentirez pas d'avoir obéi, et cette soumission vous vaudra plusieurs degrés d'intelligence. Tâchez donc de vous persuader vous-même de la nécessité de cette soumission : et si vous n'êtes pas encore convaincu de l'existence de nos dieux, feignez du moins de l'être. Sinon, vous pouvez vous attendre à toutes sortes de tourments, et enfin à une mort horrible. — Quirin : ces tourments dont vous me menacez ne feront qu'augmenter ma gloire, et cette mort horrible dont vous croyez m'épouvanter ne sera qu'un passage à une vie éternelle, si toutefois je ne m'en rends pas indigne ; pour éviter ce malheur, j'ai résolu de ne point obéir à vos empereurs, mais de n'obéir qu'à mon Dieu. Je ne crois point que vos dieux soient des dieux, et je ne brûlerai point d'encens sur l'autel des démons. Je n'en connais point d'autre que celui de mon Dieu, et c'est sur cet autel que j'ai offert plus d'une fois des sacrifices d'agréable odeur. — Maxime : votre folie vous sera funeste, et elle pourrait bien vous conduire à la

mort. Croyez-moi, sacrifiez aux dieux. — Quirin : je ne sacrifie point à des démons. Car il est écrit : Tous les dieux des nations ne sont que des démons (1). Alors Maxime lui fit donner plusieurs coups de bâton. Après que Quirin les eut reçus, Maxime lui dit : ouvrez les yeux enfin, et reconnaissez que les dieux de l'empire sont tout-puissants ; cet aveu vous vaudra une place parmi les prêtres de Jupiter. Mais si vous persistez toujours dans votre incrédulité, je vous renverrai par-devant le gouverneur de la province (2) qui ne vous fera aucun quartier, et vous serez condamné à la mort sans rémission. — Quirin : ce sera pour lors que je serai véritablement prêtre, que j'en ferai les fonctions sacrées en m'offrant moi-même à mon Dieu en sacrifice. Au reste, les coups que vous m'avez fait donner ne m'ont point fait de mal ; je me livrerai volontiers à de plus grands tourments, afin que ceux qui sont sous ma conduite connaissent que le chemin des souffrances est le plus court et le plus aisé pour arriver au ciel. — Maxime : qu'on le mène en prison, et qu'on le charge de chaînes, nous verrons si ce traitement le rendra plus sage. — Quirin : la prison ne me fait point de peur ; ce ne peut être pour moi qu'un séjour agréable, puisque j'y serai avec mon Dieu qui est toujours avec ceux qui l'adorent et qui l'aiment.

Le saint évêque, chargé d'une grosse chaîne, fut conduit en prison. En y entrant, il fit cette prière à Dieu : Je vous rends grâces, Seigneur, de ce que vous voulez bien que j'aie le bonheur de souffrir pour vous. Je vous prie, mon Dieu, que tous ceux qui sont ici détenus sachent que j'a-

(1) Psal. 95.
(2) Amantius, gouverneur de la première Pannonie.

dore le vrai Dieu, et qu'ils croient qu'il n'y en a point d'autre que vous. Sur le minuit, la prison parut éclairée d'une grande lumière; le concierge (1) plein d'étonnement entre dans la chambre du Saint; et se jetant à ses pieds, il lui dit en pleurant: Priez le Seigneur qu'il me fasse miséricorde, car je crois qu'il n'y a pas d'autre Dieu que celui que vous servez. Le saint évêque l'exhorta de persévérer, et le baptisa au nom de notre Seigneur Jésus-Christ. Au bout de trois jours Maxime fit partir Quirin pour la première Pannonie, pour être jugé par Amantius, et être puni du dernier supplice, conformément à l'édit des empereurs.

Lorsque le bienheureux Martyr fut entré dans la Pannonie, on le conduisit de ville en ville tout enchaîné, et on le fit voir en cet état à toutes celles qui sont le long du Danube. Enfin on le présenta à Amantius, comme il retournait de Scarabantia (1). Mais il jugea à propos de l'envoyer devant lui à Sabarie (2), où il remit l'instruction de son procès. Cependant plusieurs femmes chrétiennes se rendirent auprès du saint évêque, lui apportant toutes sortes de rafraîchissements. Et il arriva que comme il voulut bénir le pain et le vin qu'on lui offrait, les chaînes tombèrent d'elles-mêmes de ses mains pour lui laisser la liberté de faire la bénédiction. Après qu'il eut pris quelque chose, et que ces saintes femmes se furent retirées, on lui fit prendre le chemin de Sabarie. Quelques jours après son arrivée en cette ville, Amantius se le fit amener en plein théâtre. Je veux que vous me disiez, lui dit le gouverneur, si tout ce qui est porté dans l'interrogatoire que vous avez prêté

(1) Il se nommait Marcel.

(1) Oëdembourg, selon Cluverius; et Scabring, suivant Lazius.

(2) Lieu de la naissance de saint Martin, évêque de Tours.

devant Maxime, est vrai : vous y paraissez furieusement entier dans vos sentiments. Quirin répondit : j'ai confessé le vrai Dieu à Siscia, je n'ai jamais adoré que lui ; il est le seul et le véritable Dieu. — Amantius : j'ai de la peine à me résoudre à vous faire tourmenter à l'âge où je vous vois ; je veux auparavant tenter la voie de la douceur et de la persuasion ; je souhaite du moins que vous vous rendiez : l'assurance que je vous donne de la vie n'a-t-elle rien qui vous touche, ne pourrait-elle point vous faire changer d'opinion ? Vous pouvez vous faire une vieillesse heureuse, obéissez aux édits et servez les dieux. — Quirin : que mon âge ne vous arrête pas ; la foi que je conserve à mon Dieu me peut rendre supérieur aux tourments les plus affreux. N'espérez donc pas que je me rétracte ; ni les douceurs d'une vie heureuse, ni les horreurs d'une mort cruelle ne pourront jamais me faire changer un seul article à ma créance. Mon âme est inébranlable à toutes vos attaques. — Amantius : qui vous fait ainsi courir à la mort, pour ne vouloir pas paraître avoir quelque déférence pour les ordres de votre prince, et quelque respect pour la religion ? Quelle fureur ! Aimer mieux perdre la vie que de la sauver par un simple désaveu, lorsqu'il n'y a presque point d'homme à qui il faille faire violence pour l'obliger à désavouer ce qu'il a fait, s'il peut par là sauver sa vie. Vivez, vivez, rachetez vos jours par un peu de soumission, et ne marquez plus une si grande répugnance à obéir à nos lois. — Quirin : un homme qui aimerait la vie, ou de qui l'esprit serait affaibli par l'âge, pourrait se rendre à vos discours. Mais pour moi qui ai appris de mon Dieu qu'une vie qui n'est point sujette à la mort doit suivre immédiatement celle-ci, je n'ai garde de prendre le change : j'arriverai fidèle au terme. La condition de ces personnes dont vous

parliez présentement est bien différente de la mienne ; car, lorsqu'en renonçant leur Dieu ils pensent à prolonger leur vie, ils meurent en effet ; et moi en confessant mon Dieu, quoique je semble mourir, je ne fais que m'avancer vers la vie éternelle ; et si enfin je n'obéis pas à vos lois, c'est que je ne puis les accorder avec celles de Jésus-Christ. — Amantius : puisque vous opposez toujours une résistance opiniâtre à tout ce que nous avons cru vous devoir dire pour vous obliger à vous soumettre aux ordres des empereurs, il faut que vous serviez d'exemple à tous les chrétiens, et que le genre de votre mort retienne dans le devoir ceux qui ne sont pas comme vous las de vivre.

Après donc que le gouverneur eut fait endurer au saint évêque plusieurs sortes de tourments, il lui fit enfin attacher au cou une meule de moulin, avec laquelle il fut précipité dans la rivière qui passe à Sabarie. On le vit longtemps porté sur l'eau, parlant au peuple qui bordait la rivière, et l'exhortant à demeurer fidèle à Dieu, sans en être détourné par la crainte d'un pareil supplice. Mais enfin, ayant demandé à Dieu d'être submergé, il coula aussitôt à fond. Son corps fut trouvé un peu au-dessous de l'endroit où il avait été noyé. On le retira de l'eau, et on bâtit une chapelle sur le bord. A l'égard de son corps, il repose dans une église proche une des portes de la ville (1), où il se fait chaque année un grand concours de peuple.

Un autre, saint Quirin ou Cyrin, mourut aussi pour la foi en cette année 309. Il fut martyrisé à Rome avec les saints Basilide, Nabor, Nazaire. Tous quatre étaient sol-

(1) La porte de Scarabantia.

dats, et servaient dans l'armée de Maxence. Aurèle, préfet de Rome, les fit tourmenter de différentes sortes, et enfin, leur fit trancher la tête. Ils furent enterrés sur la voie Aurélienne. L'Eglise les honore le 12 juin. Ils sont honorablement mentionnés dans le calendrier du P. Fronteau, dans les sacramentaires de saint Grégoire-le-Grand et de Gélase. (Voyez Paul diacre, Notker, Raban Maur.) Beaucoup d'auteurs, notamment Tillemont, ont omis de parler de ces saints. (Voyez notre dictionnaire des persécutions.) La raison de cette omission vient sans doute de ce qu'on aura fait confusion entre saint Quirin, de Rome, et saint Quirin, de Siscie, tous deux martyrs dans la même année.

Il faut bien admettre que le martyre des saints Quirin, Basilide, Nabor et Nazaire, eut lieu à Rome, sous Maxence. Cependant, pour concilier ce fait de persécution, avec la conduite que tenait ce prince à l'égard des chrétiens, depuis que Constantin avait obtenu de lui qu'il les laissât en paix, il faut peut-être dire que ces quatre saints furent mis à mort en raison de quelques circonstances particulières tenant à leur profession de soldats; ou bien qu'Aurèle les fit mourir en dépit des dispositions actuelles de l'empereur en faveur des chrétiens.

Saint Marcel étant mort le 16 de janvier 310, saint Eusèbe lui succéda sur le siége pontifical, et après avoir gouverné l'église pendant à peu près quatre mois, il mourut en Sicile où il avait été banni par Maxence (1).

Il est bien à regretter qu'on ne possède pas des documents certains et détaillés sur saint Eusèbe, sur les causes

(1) Saint Marcel avait été banni de Rome par Maxence, pour avoir soutenu la loi de la pénitence à l'égard des tombés. On ne sait pas s'il mourut dans son exil, ou bien s'il avait été rappelé à Rome.

de son bannissement et sur sa mort. Ce que nous en savons est fort intéressant pour notre sujet. Nous le trouvons dans les deux épitaphes de saint Marcel et de saint Eusèbe. Maxence (et c'est la première fois que nous voyons les empereurs s'occuper de ce qui tient aux gouvernements, à la discipline de l'Eglise), voulut empêcher qu'on soumit à la pénitence ceux qui étaient tombés, dans le cours de la persécution. Le pape ayant résisté, fut banni comme nous venons de le dire. Probablement que Maxence qui, pour plaire à Constantin, avait fait cesser la persécution contre les chrétiens, considérait la pénitence imposée aux *tombés* (lapsis), comme un blâme infligé aux décrets impériaux. Il lui semblait peut-être qu'il importait à la dignité des princes que ceux qui leur avaient obéi dans le cours de la persécution, ne fussent pas punis pour l'avoir fait. Nous ne trouvons et ne concevons pas d'autre raison que celle-là à la conduite de Maxence. Il n'attachait pas assez d'importance aux questions religieuses, aux affaires de l'Eglise, pour s'en mêler, autrement que dans un but politique.

En parlant de la mort de saint Marcel, et de l'avènement de saint Eusèbe, nous avons voulu dire tout ce que l'histoire nous apprend de l'exil et de la mort de ce dernier pape. Pour cela, nous avons un peu anticipé sur l'ordre des temps. Revenons aux premiers mois de cette année **310**, nous allons y voir s'exécuter d'une façon terrible un des arrêts de la justice de Dieu. Maximien Hercule, après la trahison et le pardon que lui avait accordé Constantin, ne put encore vivre en paix. Il semble qu'une main providentielle pousse ce prince à sa perte, à travers les hontes et les crimes qui peuvent couronner dignement une vie

comme la sienne. Avide de pouvoir, impatient du joug de l'obéissance, qu'après la reddition de Marseille, Constantin lui a imposée, Maximien songe encore à renverser son gendre du trône. Cette fois, ce n'est plus par la force des armes, c'est à l'aide d'un assassinat. Impuissant à se mesurer avec le héros, il veut frapper l'homme, lâchement, la nuit, durant son sommeil. Il fait venir Fausta, sa fille, la femme de Constantin, la supplie, la conjure d'entrer dans ses vues, il lui confie ses horribles projets, et l'engage à les seconder. Fausta feint de s'associer aux plans de son père; mais elle prévient son mari. Constantin ne veut pas sévir sans preuves, sans faits positifs et matériels qui accusent son beau-père. Il quitte sa chambre à coucher et y met un eunuque à sa place. La nuit, le vieux Maximien pénètre pour exécuter son crime. Il trouve la chambre mal gardée, tue l'eunuque, et sort en disant qu'il a tué Constantin. Celui-ci, bien accompagné, se présente à lui et le fait amener près du corps de celui qu'il vient d'assassiner (1). Maximien interdit, frappé de stupeur, ne peut rien articuler pour sa défense. Désormais, il est trop tard pour pardonner. Constantin, pour dernière faveur, lui accorde de choisir son genre de mort. Le vieil

(1) En mettant à sa place, dans son lit, un eunuque que Maximien devait venir tuer et tua en effet, Constantin commit lui-même un assassinat. La justice divine et la justice humaine n'ont pas d'autre mot pour caractériser une action aussi atroce. L'histoire passe par fois trop légèrement sur des faits comme celui-ci. Que Constantin fut un grand prince, fut un héros, qu'il ait été l'ardent défenseur du christianisme, tout cela n'ôte rien au caractère du crime qu'il commit. Cependant, pour être juste, il faut dire qu'il existe des circonstances fortement atténuantes, dans les mœurs de l'époque à laquelle vivait ce prince, et dans les principes auxquels il était encore attaché.

empereur choisit de se pendre, de s'étrangler lui-même, et l'exécute.

Ainsi finit Maximien, ce prince si longtemps redouté, si orgueilleux, si superbe. Après avoir régné 20 ans avec une certaine gloire, il termine sa vie de la façon la plus honteuse, la plus ignominieuse qu'on puisse imaginer. Cet empereur fut le premier frappé par Dieu parmi les collègues ou successeurs de Dioclétien. C'est lui qui avait commencé à persécuter l'Eglise. Peut-être cette fin déplorable, digne fin d'une telle vie, fut-elle la punition du massacre de saint Maurice et de sa légion, dans les vallées d'Agaune. On sait que ce massacre avait eu lieu par ordre de Maximien dès le commencement de son règne.

Constantin, pour détruire parmi les hommes tout ce qui pouvait être une marque d'honneur pour Maximien, fit abattre ses statues, effacer ses effigies, dans tous les lieux qui lui obéissaient, et quand, plus tard, il fut devenu maître de tout l'empire, il continua à Rome et dans les autres provinces cette œuvre de justice.

La main qui venait de frapper Maximien, ne tarda pas à s'appesantir sur Galère, cet autre ennemi des chrétiens, plus acharné encore contre eux que ne l'avait été Maximien. Il avait été l'instigateur de la persécution qui durait encore. Il fut puni de la manière la plus épouvantable. Au mois de mars, à peu près, il commença d'être atteint d'une horrible maladie que Lactance nous décrit avec détail (*de Morte persecut.* c. XXIII.) Cette maladie qui était probablement un cancer, avait son siége dans les parties inférieures du tronc. Elle fit endurer à Galère d'épouvantables souffrances. Comme nous le verrons, elle lui dura un an entier, sans que les secours de la médecine,

sans que les opérations chirurgicales, pussent, soit en entraver la marche, soit apporter le moindre soulagement aux douleurs qu'il souffrait. En vain s'adressa-t-il à ses dieux. Incapables de l'entendre, ils restèrent sourds à ses prières. Tout fut inutile.

Il devint fou de douleur et de rage, fit mourir la plupart des médecins qu'il avait appelés, les uns, parce qu'ils n'avaient pu supporter l'odeur fétide qui sortait de ses plaies; les autres, parce qu'ils n'avaient pas su le soulager.

Pendant un an, Galère aveuglé, orgueilleux et impie, lutte contre la main qui l'écrase. Laissons-le, cloué sur son lit de douleur, pour l'y venir trouver à ses derniers moments, brisé de souffrances, humilié dans son orgueil, épouvanté de l'avenir et reconnaissant enfin le Dieu qui le punit.

Tandis que Galère effrayait la ville de Sardique, du spectacle inouï des tortures qu'il endurait, que Constantin illustrait de ses exploits les bords du Rhin et l'Angleterre, Maximin recommençait avec une ardeur toute nouvelle à persécuter les chrétiens. Cependant, en Palestine, les affaires de la religion se rétablissaient peu à peu, « au point que l'on souffrait que les chrétiens relégués dans les mines de la Palestine, auxquels on laissait une liberté entière, relevâssent les églises abattues et en construisissent de nouvelles. Cet état de choses dura jusqu'à ce qu'un nouveau gouverneur, ayant passé par ces quartiers, en visitant les places de son gouvernement, et s'étant fait informer de la manière de vivre de ces saints confesseurs, soit qu'on la lui eut rapportée en des termes odieux, soit qu'il eût en effet l'âme méchante, en écrivit à l'empereur, se

servant d'expressions si désavantageuses aux chrétiens, mêlant, dans ce rapport infidèle, tant de noires calomnies, que quelques jours après, l'intendant des mines arriva, avec un ordre vrai ou supposé de ce prince qui portait qu'on séparât en diverses troupes les confesseurs qui travaillaient aux métaux; qu'on en envoyât une partie dans l'île de Chypre, et une partie dans le mont Liban; et qu'à l'égard de ceux qui étaient dispersés dans les différents cantons de la province, on recommandât aux inspecteurs des ouvrages publics de les accabler de travaux et de mauvais traitements. Ensuite cet intendant en choisit quatre des mieux faits, qu'il envoya à l'officier-général qui commandait les troupes romaines dans la Palestine.

» De ces quatre, deux étaient évêques, Nil et Pélée (1); le troisième, nommé Elie, était prêtre; et Patermuthius, le quatrième, personnage aimé et honoré généralement pour ses manières honnêtes et son humeur obligeante. Lorsqu'ils furent devant cet officier, il leur demanda s'ils ne voulaient pas abandonner leur religion; mais leur réponse ne l'ayant nullement satisfait, il les fit brûler tout vifs.

» Parmi les confesseurs que l'intendant des mines avait distribués en divers quartiers, il s'en trouvait plusieurs que la vieillesse ou les infirmités rendaient incapables de travailler. On mit ceux-là dans un canton séparé, qu'on leur donna à cultiver. Ils avaient à leur tête le saint vieillard Silvain (2), originaire et évêque de Gaze. C'était un modèle achevé de toutes les vertus; tous les fidèles le respectaient avec une espèce de vénération religieuse. Dès

(1) Le 19 de septembre.
(2) L'an de Jésus-Christ 310.

les premières années de la persécution, il commença à donner des marques éclatantes de la fermeté de sa foi ; il les avait souvent renouvelées dans les diverses reprises de la persécution, et il mérita d'en être comme le sceau, puisqu'elle cessa entièrement peu de temps après sa mort.

» Il y avait aussi là plusieurs Egyptiens, entre lesquels on voyait cet admirable Jean, si célèbre pour sa mémoire. Quoiqu'il fût aveugle, on ne laissa pas, dans la persécution, de lui arracher les yeux comme aux autres, et de lui cautériser l'orbit et brûlé le tendon d'Achille du côté gauche avec un fer rouge, tant la cruauté des bourreaux était montée au dernier degré de férocité, inconnue même aux tigres et aux panthères. Au reste, je ne dirai rien de la pureté de ses mœurs, de sa manière de vivre, réglée par les maximes d'une philosophie très austère ; quoique sa vertu le rendit fort recommandable, elle causait toutefois moins d'admiration que cette prodigieuse mémoire qu'il avait reçue de la nature. Car enfin il possédait toute l'Ecriture sainte ; non qu'il l'eût gravée sur des tables de pierre, comme dit le divin Apôtre, ni peinte sur du vélin, ni tracée sur du papier que les vers rongent et que le temps consume ; mais il l'avait écrite sur des tables de chair, dans son cœur, dans son esprit éclairé des lumières les plus pures, dans son âme plus blanche que la neige ; en un mot, il l'avait toute apprise par cœur. En sorte que toutes les fois qu'il le voulait, il récitait avec une facilité surprenante des livres entiers de Moïse, ceux des prophètes, de grands traits de l'Histoire sacrée, une partie de l'Evangile, les Epîtres des Apôtres ; et il tirait tout cela de sa mémoire, comme d'un magasin de littérature. Pour moi, j'avoue que la première fois que je le vis, au milieu de l'assemblée des fidèles, réciter tout de suite plusieurs pages des livres

sacrés avec cette merveilleuse facilité, je demeurai dans une surprise que je ne puis exprimer; car j'avais toujours cru, lorsque je l'entendais sans le voir, qu'il lisait dans le livre même, comme le lecteur a coutume de faire. Mais enfin m'étant éclairci de la chose en m'approchant de lui, et le voyant sans yeux rendre des oracles à la manière des prophètes, je louais et bénissais Dieu de cette merveille, et j'en concluais que ce qui fait véritablement l'homme n'est ni le corps, ni la figure extérieure, ni tout ce qui paraît au dehors; mais la connaissance, la pensée, l'intelligence, qui est renfermée au-dedans.

» Mais tandis que ces saints vieillards dont on vient de parler, retirés dans ce canton qu'on leur avait assigné pour le cultiver, passaient les jours et les nuits dans les jeûnes, l'oraison et les autres exercices laborieux de la pénitence, Dieu leur préparait dans le moment même des couronnes auxquelles ils ne s'attendaient pas. Car Maximin, cet ennemi déclaré des gens de bien, ne pouvant souffrir que ceux-ci se tinssent toujours prêts à combattre, et fussent toujours pour ainsi dire sous les armes, par ces prières continuelles qu'ils offraient à Dieu, résolut de les ôter du monde, comme lui étant à charge. Dieu lui permit de faire ce qu'il voulut, afin que ses serviteurs remportassent le prix de tant de travaux qu'ils avaient endurés pour sa gloire. Ainsi trente-neuf eurent la tête tranchée par l'ordre de ce prince impie (1).

» Voilà quels furent les Martyrs de la Palestine durant les huit années que la persécution y fut allumée; elle commença par la démolition des églises; puis, passant aux évêques et au clergé, elle s'étendit enfin sur tous les fidè-

(1) Le 4 de mai.

les. Ce ne fut pas, au reste, dans la seule Palestine qu'elle fit tant de progrès; elle remplit de sang et de meurtres la Lybie, l'Egypte, la Syrie, et toutes les provinces de l'Orient jusqu'à l'Illyrie. Car, pour celles qui sont par-delà, comme l'Italie, la Sicile, les Gaules, l'Espagne, la Mauritanie et l'Afrique, elles ne ressentirent le feu de la persécution que les deux premières années, Dieu par sa bonté l'ayant bientôt éteinte dans toutes ces provinces occidentales, peut-être touché de la grandeur de la foi et de la simplicité de ces peuples.

Il arriva alors une chose qu'on n'avait point encore vue depuis l'établissement de l'empire romain; car ce fut durant le cours de cette persécution qu'il fut divisé en deux.

Le premier contenait les provinces de l'orient, et le second celles de l'occident. Dans celui-là les chrétiens eurent une infinité de combats à soutenir contre les tyrans; et dans celui-ci ils jouirent presque toujours d'une paix profonde. Mais enfin le ciel ne fit plus luire que de beaux jours, des jours calmes et sereins: les maîtres de la terre, changés tout-à-coup, révoquèrent les anciens édits; et par de nouvelles ordonnances, où leur clémence n'éclata pas moins que leur piété, ils rendirent la tranquillité à l'un et à l'autre empire, la liberté à l'Eglise, et les honneurs divins à Jésus-Christ. »

L'état cruel de Galère empirait de jour en jour, chaque progrès du mal augmentait ses souffrances. Le poids de ses maux abattit enfin son immense orgueil. Forcé de reconnaître le bras vengeur du Dieu qui le frappait, du Dieu dont il avait persécuté les serviteurs, il s'abaissa devant lui, et rendit un édit solennel pour faire cesser la persé-

cution. S'il faut en croire Rufin (l. 8, ch. 18, p. 146, 1), ce fut un des médecins qu'on avait fait venir pour lui apporter quelque soulagement, qui eut le courage de lui dire quelle était sa véritable position, de lui en montrer les causes, de lui parler de Dieu comme du seul médecin qui pût le guérir. « Votre maladie, lui dit-il, n'est point une maladie ordinaire, et qui puisse céder à nos remèdes. Souvenez-vous des maux que vous avez faits aux serviteurs de Dieu, souvenez-vous combien vous avez été impie envers lui, et ennemi de sa religion divine ; après cela, vous comprendrez de qui vous devez attendre le soulagement que vous désirez. C'est le seul remède que je vous puisse enseigner. Vous pouvez m'ôter la vie comme aux autres ; mais vous pouvez demeurer assuré que jamais personne ne vous guérira. »

Quelques auteurs, disent que sans doute ce médecin était chrétien ; pour nous, cela paraît évident.

Galère était dans une position affreuse, il suffit pour s'en convaincre, de lire le passage suivant de Lactance. « Dieu » frappa Galère, à la dix-huitième année de son règne, » d'une plaie absolument incurable. Il se forma dans la » partie de son corps, que la pudeur défend de nommer, » un abcès qui fit bientôt des progrès considérables. Les » amputations des chirurgiens deviennent inutiles, un » nouvel ulcère perce la cicatrice ; une veine rompue rend » une telle quantité de sang, que le malade court risque » de la vie. Cependant on arrête le sang ; il s'échappe » encore une fois. Enfin on vient à bout de cicatriser la » plaie. Un léger mouvement du corps la fait rouvrir ; le » sang coule avec plus d'abondance que jamais. L'empe- » reur devient pâle et n'a presque plus de force. Le ruis-

écrivirent dans ce sens à tous les gouverneurs de province. Eusèbe (l. IX, ch. 1.) nous a transmit la lettre que Sabinus, préfet du prétoire de Maximin, écrivit à ce sujet aux gouverneurs.

« Nos seigneurs et nos très saints princes, avaient pris, il y a déjà longtemps, un soin particulier de remettre dans le bon chemin ceux qui s'en étaient écartés, et de les obliger à renoncer aux religions étrangères, pour adorer les dieux de l'empire. Mais l'opiniâtreté de quelques-uns, est montée à un tel excès, qu'ils ont méprisé les ordres des souverains et bravé la rigueur des supplices. Nos princes, ne jugeant pas que leur clémence, ni leur piété leur put permettre que leurs sujets fussent, pour ces motifs, exposés aux derniers périls, où quelques-uns se précipitaient d'eux-mêmes avec une témérité pleine d'aveuglement, m'ont commandé de vous écrire de ne plus inquiéter les chrétiens qui seront surpris dans l'exercice de leur religion, le temps n'ayant fait que trop reconnaître qu'il n'y a aucun moyen de vaincre leur obstination. Avertissez donc les juges et les officiers particuliers des lieux de n'en plus faire aucune recherche. »

Ainsi, la politique fit agir Maximin d'une façon entièrement opposée à ses penchants et à ses haines. Les gouverneurs des provinces croyant remplir les intentions de Maximin, se conduisirent dans ses états, comme on faisait dans ceux des autres princes. Tous les chrétiens, qui étaient dans les prisons, dans les mines, furent mis en liberté. De toutes parts on travailla à relever les églises. Les fidèles s'assemblèrent en plus grand nombre que jamais. On voyait des troupes de confesseurs mutilés par les persécuteurs, traverser les provinces pour regagner

leur pays. Les louanges du Seigneur retentissaient partout.

Cependant, Galère sur son lit de souffrance, achevait de payer le prix de tout le sang chrétien qu'il avait fait répandre. L'édit qu'il avait rendu en faveur des chrétiens, et qu'Eusèbe, avec juste raison, nomme sa palinodie, ne pouvait pas attirer sur lui le pardon du Très-Haut. Ainsi que nous l'avons vu, l'orgueil le plus démesuré s'y montre dès le commencement, et ensuite il attribue à sa clémence, à sa bonté toutes seules, la fin de la persécution, traitant les chrétiens de fous, d'obstinés, d'hommes qui avaient mérité toutes sortes de supplices.

Les chrétiens, suivant en cela le précepte de saint Paul, qui commande de prier même pour les méchants princes, s'acquittèrent de ce devoir envers Galère; mais le temps de la justice était arrivé, le mal fit de jour en jour des progrès plus rapides, et à la fin du mois de mai 311, on apprit à Nicomédie la mort du tyran.

Maximin se hâta d'accourir à Nicomédie, et se mit en possession de tout ce que Galère avait possédé en Asie. Licinius, de son côté, s'empara des parties de ses états qui étaient en Europe.

CHAPITRE XXIII.

Persécutions de l'Eglise depuis la mort de Galère, en 311, jusqu'à la prise de Rome par Constantin, en 312.

La paix que l'édit de Galère procura à l'Eglise, fut de courte durée dans les états de Maximin. Ce prince n'attendait que le moment favorable pour agir contre les chrétiens. Quand il arriva à Nicomédie, après la mort de Galère, plusieurs des habitants de cette ville, vinrent le trouver avec leurs idoles, le suppliant d'accorder à leur culte la même protection que par le passé, et de ne pas souffrir que les chrétiens demeurassent dans le pays. Maximin témoigna tout le plaisir que lui fit cette demande, mais la prudence l'empêcha d'y avoir égard pour le moment. Il y avait à Nicomédie et dans les environs un grand nombre de chrétiens : sur le point d'avoir une guerre avec Licinius à propos du partage des états de Galère, il ne voulut pas se créer des ennemis. Il répondit qu'il ne pouvait pas prendre en considération la demande qui lui était

adressée, parce qu'elle n'était pas faite du consentement de tous les habitants, et qu'il préférait laisser à chacun sa liberté.

Quand Maximin eut partagé à l'amiable avec Licinius les états de Galère, il changea de conduite à l'égard des chrétiens. D'abord, il trouva des prétextes pour leur défendre de s'assembler dans les cimetières; ensuite, il se fit envoyer par différentes villes, notamment par celle d'Antioche, des députés, qui lui demandaient, comme une grande faveur, qu'il leur permît de défendre aux chrétiens de bâtir des églises ou autres lieux d'assemblée dans l'enceinte de leurs murailles et même d'y demeurer. Ce fut la ville d'Antioche qui commença. Ce qu'elle demandait, lui ayant été accordé, aussitôt beaucoup d'autres villes suivirent son exemple. Les gouverneurs de province engageaient les magistrats des cités à s'adresser ainsi à l'empereur. Ceux de Nicomédie, obtinrent de cette façon ce qu'on leur avait refusé d'abord. Maximin confirmait tous les décrets des villes contre les chrétiens, et la persécution recommença contre eux, non point en vertu d'un édit général émané de lui, mais en vertu de tous ces décrets particuliers que faisaient les cités : Maximin paraissait, oủ voulait paraître rester en dehors de tout ceci; mais il était évident pour tous, qu'une telle conduite n'était qu'une manière hypocrite et détournée d'annuler les effets de l'édit de Galère.

On gravait sur l'airain les décrets des cités approuvés par l'empereur, ainsi que les lettres qu'il écrivait pour les autoriser. Eusèbe nous a conservé l'une de ces lettres adressée à la ville de Tyr, où elle était gravée sur une table de cuivre et exposée publiquement. D'après ce que dit Eusèbe, que cette lettre fut publiée et affichée dans toutes

les provinces, il est extrêmement probable que c'était une circulaire qu'on modifiait suivant les circonstances. Il ne lui manquait que la forme, pour être un édit général. Elle dut avoir et elle eut en effet les mêmes résultats. Les intentions, le désir du prince, y étaient si formellement exprimés, que les villes sévissaient à l'envi contre les chrétiens pour avoir ses faveurs et ses bonnes grâces.

Voici textuellement, d'après Eusèbe, la lettre de Maximin. (*Hist. eccl.*, l. IX, ch. VII.)

Copie de la lettre écrite par Maximin, au sujet des décrets qui avaient été faits contre les chrétiens dans plusieurs villes, tirée d'une table de cuivre exposée publiquement à Tyr.

« Les ténèbres de l'erreur, dont l'esprit des hommes » était couvert par un effet de leur malheur, plutôt que » de leur impiété, ayant été dissipées, malgré toute la » faiblesse et toute la témérité dont ils sont remplis, ils » ont pu reconnaître très clairement, le soin que les dieux » ont la bonté de prendre de leur conduite. Ce qui m'a » donné une joie d'autant plus sensible, qu'il a fait éclater le zèle dont vous brûlez pour leur gloire. Il n'y avait » personne qui ne fût convaincu, dès auparavant, du soin » et du respect avec lesquels vous les honorez, non par » de vaines paroles, mais par de solides effets, qui font » regarder votre ville comme le lieu particulier où ils ont » établi leur demeure, et où ils font sentir leur présence » par une protection toute particulière. Dès que vous vous » êtes aperçus que des hommes remplis d'une détestable » vanité, commençaient à se multiplier et à se répandre, » et à allumer un feu qui avait paru éteint, vous avez » oublié vos propres intérêts, et au lieu d'implorer comme

» auparavant, notre secours dans vos besoins, vous avez
» eu recours à notre piété, comme au plus ferme appui
» de la religion pour arrêter le mal dans sa naissance, ce
» que je ne doute point qui ne vous ait été inspiré par les
» dieux. Jupiter, qui préside à votre ville, qui conserve
» vos familles, vos femmes et vos enfants, vous a fait
» prendre cette louable résolution, et vous a fait recon-
» naître combien le culte des dieux est utile et avantageux
» aux hommes. En effet, y a-t-il quelqu'un assez insen-
» sible et assez aveugle, pour ne pas voir que ce n'est que
» par l'ordre de leur providence et de leur bonté, que la
» terre, au lieu de tromper l'espérance des laboureurs,
» rend avec usure les semences qu'ils lui confient; que la
» guerre ne change point la face du monde; que l'air con-
» serve notre santé, par une juste température, au lieu
» de la corrompre par un souffle empesté, que les vents
» n'excitent point de tempêtes sur la mer; que les exha-
» laisons n'ébranlent point la terre, et n'ouvrent pas ses
» entrailles pour abîmer les montagnes, et enfin que nous
» ne sentons aucune de ces calamités publiques, qui n'é-
» taient autrefois que trop fréquentes et trop ordinaires?
» Il est vrai, que ces calamités, ne nous avaient été en-
» voyées par les dieux, qu'en haine de ces scélérats, dont
» l'erreur et l'impiété, s'étaient répandues par tout le
» monde, et l'avaient rempli de confusion et d'infamie. »

Après quelques considérations que j'omets, dit Eusèbe, il ajoute ce qui suit: « Qu'ils considèrent les blés dont les
» campagnes sont couvertes, les prairies dont la terre est
» émaillée, qu'ils considèrent la pureté de l'air; que chacun
» se réjouisse de ce que la piété avec laquelle vous rendez
» aux dieux le culte qui leur est dû, a apaisé la puissance
» de Mars, et vous a fait jouir des fruits de la paix. Ceux

» qui ont été si heureux, que de reconnaître leur erreur, » et d'embrasser la vérité, ont un plus grand sujet de se » réjouir que les autres, comme des gens battus par la » tempête, qui ont évité le péril, et comme ces malades, qui » ont recouvré leur santé. Que s'il y en a encore quelques- » uns, assez obstinés pour persister dans l'erreur, qu'ils » soient chassés comme vous le demandez, hors de votre » ville et du territoire; afin qu'étant délivrés de la conta- » gion de toute sorte de crimes, elle ne s'applique qu'au » culte des dieux. Au reste, pour vous faire connaître, » combien votre demande m'a été agréable, et combien je » suis porté de moi-même, à faire des faveurs aux gens » de bien sans qu'ils les demandent, je vous permets, en » raison de cette pieuse résolution que vous avez prise de » me demander tout ce que vous souhaiterez. La prompti- » tude avec laquelle vous l'obtiendrez, sera un monument » éternel de votre piété, que vos descendants sauront que » nous aurons récompensée. »

Cette lettre suppose une certaine instruction et une certaine habitude d'écrire. Elle ne fut probablement que signée et non pas faite par Maximin, dont on sait la grossière et brutale ignorance.

Maximin ne se borna pas à persécuter les chrétiens, comme l'avaient fait jusqu'alors ses prédécesseurs, et comme il l'avait fait lui-même. Il entra dans une voie nouvelle, voie détestable que nous verrons suivre par la plupart des ennemis du christianisme. Il eut recours à la calomnie et au mensonge. Tant que les persécuteurs se crurent assez forts pour écraser les chrétiens par la violence, ils l'employèrent, nous avons vu comment. Tant qu'ils purent penser que la religion nouvelle n'avait jeté

ses racines qu'à la superficie du sol, ils crurent pouvoir l'arracher d'un effort et d'un seul coup ; mais voilà qu'ils commencent à voir clair, ils comprennent la puissance du christianisme, cette religion qu'ils veulent étouffer, grandit de toutes parts. Hier encore elle était inconnue au monde. Aujourd'hui, comme un astre qui verse la lumière en tous lieux, elle inonde la terre de ses rayons, elle écrase de ses splendeurs ceux qui la persécutent. Que vont-ils faire? employer l'arme des faibles et des lâches. Voyons-les à l'œuvre.

Suffit-il de dresser des bûchers, des chevalets ; d'émousser le glaive et les ongles de fer sur le corps des martyrs ? Suffit-il d'imprégner de sang chrétien le sol de l'empire pour détruire la religion chrétienne? Maximin comprend que non. Galère l'a dit dans son édit, lui-même en convient dans sa lettre que nous venons de citer. On peut tuer des hommes ; les principes et les vérités, survivent aux apôtres qu'on égorge. Tout apostolat doit féconder de son sang la semence qu'il jette à l'avenir. La vérité est un arbre dont les racines ont toujours été arrosées de sang.

Maximin va tuer encore les hommes ; la bête féroce a ses instincts qui la mènent ; mais il va s'attaquer aux vérités. Il fait faire de faux actes de la passion ; on accumule, dans cette pièce, mensonges sur mensonges ; on y sème le blasphème et l'injure contre le Sauveur du monde. L'ignorance la plus profonde l'a dictée, car on y met la mort de Jésus-Christ en la 7e année de Tibère. Or Pilate, d'après Josèphe (l. 9, ch. 5.), ne fut nommé gouverneur de la Palestine, que dans la 12e année de ce prince.

L'empereur fit publier ces faux actes dans les villes et dans les villages de ses états, il ordonna qu'on les fit ap-

prendre aux enfants dans les écoles ; les maîtres avaient ordre de les leur faire réciter.

On ne se borna pas à cela, pour jeter l'odieux sur la religion chrétienne. De tous côtes, les magistrats, les officiers de n'importe quel rang, imaginaient, pour plaire à Maximin, des calomnies qu'ils répandaient sur les chrétiens et sur leur religion. Eusèbe raconte (l. 9, ch. 4.), qu'un général d'armée ayant fait prendre à Damas, deux filles publiques, les menaça de les faire mettre à la torture, et les obligea ainsi à attester par écrit qu'elles avaient été chrétiennes, qu'elles savaient parfaitement qu'il se passait dans les églises et dans les assemblées des chrétiens des choses abominables. Il est facile d'imaginer ce qu'on put leur faire dire en fait de calomnies révoltantes. Le général fit dresser acte de cette déposition, et en envoya copie à Maximin. Ce prince la fit publier dans tous les lieux de son empire. Quand on descend à commettre de pareilles infamies, il faut que la cause qu'on défend soit bien mauvaise et bien désespérée.

Les chrétiens, dans les états de Maximin, ne jouirent de la paix que leur avait procurée l'édit de Galère, que durant six mois environ. Chassés des villes, obligés de fuir de tous côtés, ils émigraient par troupes nombreuses dans des contrées tranquilles. Quand on les arrêtait, ils voyaient de nouveau les bourreaux sévir contre eux. Parmi les nombreux martyrs que cette recrudescence de la persécution donna à l'église, Eusèbe (l. 9, ch. 6.) nomme saint Pierre, évêque d'Alexandrie, lequel fut mis à mort par ordre de Maximin, avec plusieurs autres évêques d'Egypte. Lucien, prêtre de l'église d'Antioche, renommé pour sa science et sa haute vertu, fut conduit à Nicomédie, et fut mis à mort par ordre du gouverneur, en présence

duquel il plaida vainement la cause de la religion chrétienne. A Emèse, ville de Phénicie, plusieurs chrétiens furent exposés aux bêtes dans l'amphithéâtre. Enfin, ajoute Eusèbe, Maximin accabla les chrétiens de tant de maux, que cette nouvelle persécution parut plus cruelle que la première.

Constantin ayant appris ce qui se passait dans les états de Maximin, jugea à propos de lui écrire pour protester contre de tels actes. Maximin qui ne voulait pas se brouiller avec lui, fit semblant d'avoir égard à ses représentations. On ne fit plus tourmenter publiquement les chrétiens; mais on noya secrètement, et pendant la nuit ceux desquels on voulait se défaire.

Maximin se faisait universellement détester. Sa tyrannie ne respectait plus rien. Nous avons vu précédemment, que Prisca, femme de Dioclétien, et Valérie, sa fille, femme de Galère, avaient abjuré la religion chrétienne au commencement de la persécution, à Nicomédie. Dieu se servit de Maximin pour commencer envers elles la terrible punition qu'il leur infligea.

Après la mort de Galère, ces deux princesses s'étaient retirées dans les états de Maximin, croyant être mieux traitées par lui que par Licinius. Elles y trouvèrent d'abord le respect et les égards dus à leur rang; mais bientôt, l'empereur s'étant pris d'un fol amour pour Valérie, lui proposa de l'épouser, offrant de répudier pour cela sa femme. Valérie, dont le deuil ne faisait que commencer, et qui d'ailleurs n'avait que de la répugnance pour une semblable proposition, la refusa avec dignité.

La passion de Maximin se changea en haine et en fureur, il bannit Valérie ainsi que sa mère, s'empara de leurs

biens, les priva de leurs officiers, en fit mettre quelques-uns à la question, fit mourir plusieurs de leurs dames d'honneur, sur de fausses accusations d'adultère. Valérie, reléguée dans les déserts de la Syrie, écrivit à Dioclétien pour lui faire savoir la manière dont on la traitait. Le vieil empereur, députa, à plusieurs reprises, des personnes considérables vers Maximin, pour le supplier de lui renvoyer sa fille; mais tout fut inutile. Cette douleur qu'eut Dioclétien dans ses vieux jours, fut une des principales causes de sa mort. Maximin, sans égard pour les prières qui lui étaient adressées, continua à tourmenter Valérie en la faisant souvent changer de lieu d'exil, et en l'accablant de vexations. Plus tard, nous verrons comment Licinius se montra plus cruel encore envers ces malheureuses princesses.

Pendant que ces événements avaient lieu en Asie, de plus graves se préparaient du côté de l'occident. Maxence voulait s'emparer des états de Constantin, sous prétexte de venger la mort d'Hercule, son père, de laquelle il affectait de paraître fort irrité. Auparavant, il voulut se mettre à l'abri d'une attaque du côté de l'Afrique, où, comme nous l'avons vu, Alexandre régnait depuis trois ans. Il y envoya des troupes, sous les ordres de Rufus Volusianus, son préfet du prétoire, et de Zène, homme aussi excellent pour la guerre que recommandable pour sa bonté. Dès la première rencontre, une partie des soldats d'Alexandre ayant plié, lui-même prit la fuite. Ceux qui le poursuivaient l'ayant atteint, il fut immédiatement étranglé.

Ainsi finit cette guerre qui remit Maxence en possession de l'Afrique. Ce malheureux pays ne vit point la fin de ses maux dans ce changement de maître. Sous prétexte de

punir ceux qui avaient pris part à la rébellion d'Alexandre, Maxence priva de leurs biens ou même fit mourir la plupart des personnes qui avaient de la naissance ou de la fortune. Il ordonna le pillage de Carthage, puis y fit mettre le feu. Cette vaste cité, la plus belle d'Afrique, le disputait aux premières de l'univers : elle fut presque entièrement détruite par ce prince, qui voulait aussi ruiner toute la province. Il eut l'impudent orgueil de triompher à Rome de la défaite d'Alexandre. Ce succès, il l'avait déshonoré par sa cruauté et sa conduite indigne à l'égard de Carthage et de tout le pays.

Maxence, ne traitait guère mieux l'Italie et Rome même que l'Afrique. Le secret de sa politique était de se montrer bon à l'égard du peuple pour s'en faire aimer, afin de pouvoir à sa guise se permettre envers les grands toutes sortes d'exactions, de cruautés et d'infamies. Il avait fait cesser la persécution contre les chrétiens, pour se faire une réputation de douceur. Mais on savait ce que valaient de sa part de telles démonstrations. Il se livrait avec une brutalité effrénée à toutes les débauches, à tous les crimes imaginables. Il enlevait les femmes des premières maisons de Rome, et les renvoyait après avoir abusé d'elles à leurs maris. Eusèbe (vie de Const. l. 1, ch. 33.), dit qu'il ne put abuser d'aucune femme chrétienne, toutes préférant la mort au déshonneur.

L'histoire nous a gardé le nom d'une de ces généreuses femmes. Son mari, qui était préfet de la ville, n'osait pas résister à la violence du tyran, et avait consenti à ce que sa femme Sophronie fut conduite chez l'empereur. Sophronie voyant l'imminence du danger, et sachant que les envoyés de Maxence étaient à sa porte, demanda un peu de temps

pour s'habiller, et étant passée dans son cabinet de toilette, s'enfonça un poignard dans le cœur.

Cette action, dénote chez cette noble femme, un grand courage et une crainte bien louable du déshonneur. Cependant, on ne sait quel jugement en porter. Certes, si elle ne lui fut pas dictée par une inspiration extraordinaire de Dieu, elle ne peut être excusée. Nous voyons de semblables faits, notamment la mort de sainte Pélagie d'Antioche, consacrés par l'approbation constante et unanime de l'église catholique. Nous ne voyons rien de semblable pour Sophronie. Baronius qui semble vouloir la justifier, n'allègue rien de concluant en faveur de son opinion. La bonté de cette action doit donc rester enveloppée dans le doute. Nous ignorons les jugements de Dieu. Il serait imprudent de prononcer dans un cas aussi grave et aussi embarrassant.

Pour se faire ami des soldats, Maxence leur permettait les excès qu'il se permettait à lui-même. Ils agissaient dans Rome, comme des barbares, sans frein ni loi, agiraient en pays conquis. La pudeur publique, la vie des citoyens, leur fortune, tout était à la discrétion de cette soldatesque effrénée. Le tyran, dans six années de règne, dissipa les trésors publics, les richesses des temples, en un mot, tout ce que Rome depuis tant de siècles, avait accumulé des dépouilles de l'univers conquis. Cette ville était plongée dans le deuil : le sénat se voyait décimé sans cesse par la cruauté, par la cupidité de Maxence, qui pour subvenir à ses prodigalités monstrueuses, tuait les personnes riches et confisquait leurs biens.

Il entrait dans la politique de Maxence de se montrer toujours favorable aux chrétiens. Après même que ce prince eût déclaré la guerre à Constantin, il donna l'ordre de

cesser entièrement la persécution en Afrique. L'histoire nous apprend (*Ægidii Bucherii de cyclo Victoris et aliis cyclis paschalibus: Antuerpiæ anno* 1633, *p.* 272.) que Melchiade, qui fut fait pape le 2 juillet de cette année, 311, envoya les diacres Straton, Cassien et plusieurs autres au préfet de Rome, par ordre de Maxence et du préfet du Prétoire, pour rentrer en possession des lieux qui appartenaient à l'Eglise, et qui lui avaient été enlevés durant la persécution.

Nous voici arrivés au plus grand événement de cette époque, à la guerre de Maxence et de Constantin, et à la conversion de ce dernier prince, fait miraculeux, si important pour les destinées du monde.

Après que Maxence eut repris l'Afrique sur Alexandre, il se décida à attaquer Constantin. Cette détermination aurait droit de surprendre, si l'on ne considérait que sa timidité, sa paresse extrême, sa lâcheté; mais à côté de ces défauts, qui devaient l'éloigner de faire la guerre, il avait une arrogance, une fierté, qui le portaient à ne douter de rien. Certes, s'il se fût agi de payer de sa personne, on ne l'eût pas vu s'engager dans une telle entreprise, mais il se fiait à sa fortune, qui, dans de grandes occasions, l'avait si bien servi. Il comptait être aussi heureux contre Constantin, qu'il l'avait été contre Sévère, contre Galère, et tout récemment contre Alexandre.

Il commença par faire abattre dans Rome et dans les provinces de ses états, les images de Constantin. C'était une déclaration de guerre. Il s'était du reste préparé à combattre en amassant de grands trésors et en réunissant beaucoup de troupes. Zosime dit qu'il avait 170 mille hommes de pied et 18 mille chevaux. Son intention était

d'entrer en Gaule par la Rhétie ; mais il avait un rival diligent et actif, qui prévint ses projets et qui lui-même vint l'attaquer en Italie. Il y a toujours avantage à combattre ses adversaires sur leur propre terrain.

Constantin mit les bords du Rhin en état de défense, et marcha vers l'Italie avec environ 90 mille hommes de pied et huit mille chevaux. Cette armée, inférieure à celle de Maxence, n'avait point comme elle de garnisons à tenir, de villes à défendre ; d'un autre côté, elle était entièrement composée d'hommes habitués à la guerre, connaissant parfaitement le chef qui les menait si souvent à la victoire. Constantin s'assura l'alliance de Licinius, en lui promettant pour épouse sa sœur Constancie. Maximin, toujours jaloux de Constantin, écrivit à Maxence pour lui demander son amitié. Ce dernier n'eut garde de refuser, et se crut dès lors invincible avec ce nouvel allié.

Dans cette guerre, la Providence n'appelait pas Constantin seulement à délivrer Rome et l'Italie d'un tyran, mais à faire triompher la religion chrétienne. Depuis trois siècles, depuis dix ans surtout, les événements qui s'étaient accomplis, démontraient victorieusement qu'elle était plus puissante que ses ennemis, et qu'appuyée sur la force d'en haut, elle pouvait braver n'importe quelles tempêtes. La croix toujours debout, au milieu des débris des trônes, tel est le spectacle qui s'offre à l'univers. Il est temps que Dieu donne la paix à son Eglise. Il a suffisamment fait voir sa puissance et sa force, il va montrer sa miséricorde et sa bonté. Après avoir converti les peuples, il veut appeler à lui les souverains et les grands de la terre pour être ses serviteurs et les serviteurs des peuples. La parole du prophète Isaïe va s'accomplir : « J'étendrai ma main sur les nations, j'élèverai mon étendard devant les peuples.....

Les rois et les reines s'empresseront de te nourrir; ils se prosterneront devant toi; ils baiseront la poussière de tes pieds. Tu connaîtras alors que je suis le Seigneur..... » (ch. 49, v. 22 et 23.)

Constantin avait comme son père de l'estime pour les chrétiens : il avait admiré leur courage au milieu des supplices, il voulut, dès le commencement de son règne, leur accorder une entière liberté. A l'époque où nous sommes arrivés, il était encore payen, ses médailles font foi de sa profession de paganisme. Au moment où il déclara la guerre à Maxence, il songea à s'attirer la protection d'en haut. Comparant dans son esprit le bonheur de son père qui n'avait jamais persécuté les chrétiens et toujours adoré un être suprême, seul et souverain maître de l'univers, aux malheurs qui avaient frappé les autres empereurs, adorateurs des dieux des Romains, il comprit l'impuissance de ces derniers, et adressa ses prières au Dieu qu'adorait son père, le conjurant de le protéger et de se faire connaître à lui.

Sa prière fut exaucée : Dieu fit un miracle en sa faveur. Voici ce que lui-même raconta avec serment à Eusèbe, qui le rapporte dans son histoire. Il était en marche avec son armée, quand tout à coup, un peu après midi, il vit au-dessus du soleil une croix lumineuse avec cette inscription : *Tu vaincras par ce signe.* Ses soldats furent comme lui témoins de ce prodige, et en furent extrêmement étonnés. Tout le jour, l'empereur fut fort inquiet de ce que pouvait signifier cette vision ; il s'endormit en y pensant. Jésus-Christ lui apparut durant son sommeil, avec une croix semblable à la première, et lui commanda d'en faire faire une pareille, pour la porter à la tête de ses armées et s'en servir pour combattre et repousser ses ennemis.

Le lendemain matin, Constantin raconta ce qu'il avait vu, et fit venir des orfèvres et des jouailliers pour travailler à faire une croix semblable à celle qui lui était apparue. Il la leur dépeignit exactement. Baronius, dans ses annales, donne la description de cette croix qui, sous le nom de *Labarum*, servit toujours depuis d'étendard à Constantin.

Voici quelle était la forme du *Labarum*. C'était comme un bois de lance très élevé et recouvert d'or. En haut, il avait une traverse en forme de croix, des bras de laquelle pendait un drapeau ou étendard brodé d'or et de pierreries. A la partie supérieure était une couronne d'or et de diamants, portant à son milieu le monogramme du Christ en lettres grecques, dont la première ressemble à une croix.

Constantin fit faire plusieurs étendards de même forme, pour remplacer les idoles qu'on portait dans les légions. Quelquefois, le nom du Christ n'était pas sur la couronne, mais sur le drapeau. Au-dessous du drapeau, au bâton de la croix, étaient des saillies auxquelles étaient gravées ou attachées les images de l'empereur et de ses enfants.

Il choisit dans ses gardes, parmi les plus forts et les plus courageux, cinquante chrétiens fervents, chargés de garder et de porter tour à tour le principal étendard. Eusèbe affirme que ceux qui le portaient, n'étaient jamais blessés dans les combats. Quand, dans une bataille, un corps d'armée hésitait ou commençait à fléchir, on envoyait de ce côté le labarum, et toujours la victoire demeurait à ceux que couvrait ce signe protecteur. Chaque soldat eut depuis sur ses armes le signe de la croix.

Eusèbe ne dit pas précisément en quel temps et en quel pays ces événements se passèrent. Différents auteurs ont

voulu paraître plus perspicaces ou mieux informés, en disant, les uns que ce fut à Besançon, les autres à Sinzic sur le Rhin, près Cologne, ou à Numayenboug, sur la Moselle, à 3 lieues de Trèves.

Quelques-uns ont dit que Constantin vit cette croix lumineuse la veille du jour où il combattit Maxence, c'est-à-dire en Italie, près de Rome. Il n'existe, par rapport à cela, qu'une chose certaine, c'est que cet événement mémorable eut lieu en Gaule, avant que Constantin eut quitté ce pays pour faire la guerre à Maxence. Sozomène (l. 1, ch. v.) ne laisse pas de doute à cet égard; il donne ce que nous disons ici comme constant, et ne semble pas imaginer qu'on puisse élever à cet égard la moindre contestation.

Décidé à se faire chrétien, à ne plus adorer d'autre Dieu que celui qui venait de se manifester à lui d'une manière si éclatante. Constantin fit venir des évêques pour qu'ils l'instruisissent de la religion chrétienne. Ils le satisfirent complètement et trouvèrent en lui un disciple zélé et soumis, qui reçut avec infiniment de respect et de foi, ce qu'ils lui apprirent de la divinité de Jésus-Christ et des dogmes de notre sainte religion. Depuis lors, il s'appliqua avec ardeur à la lecture des livres sacrés, et garda toujours près de lui des docteurs catholiques pour l'aider de leurs lumières et de leurs conseils.

Les ennemis de la religion, ont cherché à nier cet événement miraculeux, comme s'il n'était pas un des plus authentiques dont l'histoire fasse mention. Comment Eusèbe qui le raconte, aurait-il pu venir mentir à propos d'un fait récent, d'un fait d'aussi haute importance, et dire qu'il avait eu lieu devant une armée entière? Mille témoins lui eussent à la fois jeté le plus écrasant démenti.

Or, personne n'a élevé la voix, n'a pris la plume pour contredire cet historien. Ce qui prouve bien la haine aveugle des ennemis du christianisme, c'est l'impudente témérité avec laquelle ils viennent se heurter aux plus éclatantes vérités, aux faits les plus irréfragables.

La conversion de Constantin apporta un très grand changement dans les affaires de l'Eglise, dans la situation des chrétiens. La famille impériale, suivit l'exemple de son chef. Nous en avons du moins la certitude complète relativement à sainte Hélène, sa mère. Théodoret nous dit bien que ce fut elle qui éleva Constantin dans l'amour et dans les principes du christianisme; mais Eusèbe nous affirme, que cette princesse n'avait aucune connaissance de cette religion, et que ce fut à son fils qu'elle dut de la connaître et de s'y convertir.

Dès lors on put prévoir tout ce que l'empereur ferait plus tard en faveur du culte qu'il venait d'embrasser.

Quant à la guerre contre Maxence, les payens croyaient qu'elle aurait une funeste issue pour Constantin, parce qu'ils regardaient comme un mauvais présage de voir une croix marcher à la tête des troupes. Constantin, au contraire, plein d'espérance dans le secours du ciel, se prépara à entrer en Italie pour délivrer Rome de la tyrannie de Maxence, malgré l'avis de ses généraux. L'événement répondit à son attente, et dans cette guerre, il fut constamment heureux, comme nous le verrons plus tard.

Tandis que Dieu accomplissait les grandes choses qui devaient changer la face du monde, et que Constantin se montrait de plus en plus favorable à l'Eglise, la persécution continuait à sévir dans les lieux qui n'obéissaient pas encore à ce prince élu du Seigneur.

On croit que c'est le 25 de novembre 311, que saint Pierre d'Alexandrie, fut martyrisé avec plusieurs autres. Nous avons déjà mentionné ce fait, en parlant de la résistance que Maximin apporta à l'exécution de l'édit de Galère, en faveur des chrétiens. Ce qu'on sait d'authentique relativement à ce saint martyr se borne à ce que nous allons raconter. Nous apprenons par Sozomène (l. 1, ch. 24.) qu'il s'était caché pour éviter la persécution. Eusèbe (l. 9, ch. 6.) dit que Pierre, évêque d'Alexandrie, la gloire et l'ornement de son ordre, qui s'était rendu recommandable par la sainteté de sa vie, et par la profonde connaissance qu'il avait acquise de la sainte Ecriture, eut la tête tranchée par le commandement de Maximin, avec plusieurs autres évêques d'Egypte, dans le moment où on s'en doutait le moins.

Ceux qui souffrirent le martyre avec saint Pierre, étaient des évêques d'Afrique et des prêtres de l'église d'Alexandrie, au nombre desquels Eusèbe marque assez clairement Fauste, Dius et Ammone.

Les Grecs, disent que ce fut Pierre qui, le dernier, versa son sang dans cette persécution, et à cause de cela ils le nomment le sceau et la fin des martyrs. Peut-être est-il en effet le dernier des martyrs d'Alexandrie; mais il est bien certain qu'il ne fut pas le dernier des martyrs d'Orient, car saint Lucien n'a été couronné qu'en l'année 312. Il est même infiniment probable, que saint Cyr, saint Jean, sainte Athanasie et ses trois filles, n'ont été martyrisés à Alexandrie qu'après saint Pierre.

Nous placerons encore, à la fin de cette année ou au commencement de 312, le martyre de saint Méthode, évêque et docteur de l'Eglise. Ce qu'on sait positivement, c'est qu'il avait été évêque d'Olympe, dans la Lycie, puis ensuite

de Tyr. Il occupait ce dernier siége, quand il donna sa vie pour la foi. Nous manquons de détails et de documents bien précis sur le lieu et sur les circonstances de son martyre. Du reste, ce saint évêque était au temps de saint Jérôme, par exemple, beaucoup plus renommé dans l'Eglise par sa haute science et par ses écrits éminents, que par sa sainteté et même que par son martyre. Les fragments qui nous restent de ses œuvres, cités par différents auteurs, donnent la plus haute idée de son érudition, de l'élégance et de la force de son style. Saint Grégoire de Nysse, le nomme un homme extrêmement savant, et André de Césarée dit, en parlant de lui, le grand Méthode. Enfin, saint Epiphane, saint Jérome, joignent à ces éloges l'appui de leur haute autorité. Il fallait que Maximin, dans les conjonctures où il se trouvait, après la publication de l'édit de Galère, eut une haine bien profonde contre les chrétiens, pour oser faire mourir un homme si considérable par l'éminence de son savoir, et par celle du rang qu'il occupait dans l'Eglise dont il tenait un des principaux siéges.

Dans les derniers temps de la persécution à Alexandrie, saint Antoine le solitaire, vint dans cette ville assister les saints confesseurs et martyrs, voici comment saint Athanase s'exprime à ce sujet. « L'église étant ravagée, dit-il, » par la persécution de Maximin, et plusieurs chrétiens » étant menés à Alexandrie, Antoine quitta le lieu de sa » retraite pour suivre ces victimes de Jésus-Christ, et » disait : Allons à ce glorieux combat de nos frères pour le » soutenir avec eux, si nous y sommes appelés ; ou pour » être au moins spectateurs de leur triomphe. Il brûlait » du désir de souffrir aussi le martyre : mais comme il ne » voulait pas se livrer lui-même, il fut contraint de se

» contenter de servir ceux qui étaient dans les mines et
» dans les prisons pour avoir confessé le nom de Jésus-
» Christ. Il exhortait aussi avec un grand zèle ceux que
» l'on menait devant les juges, et les animait à soutenir
» généreusement cette épreuve de leur foi : et quand on
» les conduisait au martyre, il leur tenait compagnie jus-
» qu'à la mort.

» Le juge voyant la ferveur et le courage intrépide d'An-
» toine et de ceux qui l'accompagnaient, défendit à tous
» les solitaires de se trouver au jugement, et de demeurer
» même dans la ville. Ensuite de cette ordonnance, tous
» les autres crurent devoir se cacher pour ce jour-là. Mais
» Antoine, au lieu de céder même pour ce peu de temps,
» lava sa robe, et le lendemain se tint sur un lieu élevé
» où le juge devait passer, afin qu'il le put voir plus aisé-
» ment. Il y attendit avec un air plein de courage, qui
» étonna tout le monde, que le juge, qui ne manqua pas
» de le remarquer, fut passé avec toute la suite de ses
» officiers ; faisant voir par là, quelle est l'assurance et la
» générosité des chrétiens. Car il souhaitait avec passion,
» comme on l'a déjà dit, d'endurer aussi le martyre, et
» sentait beaucoup de douleur de ne pas recevoir cette
» grâce. Mais notre Seigneur le conserva pour notre avan-
» tage, continue saint Athanase, et pour celui de plusieurs
» autres, afin qu'il fut le maître d'un grand nombre de disci-
» ples en la vie solitaire. Car plusieurs voyant seulement
« sa manière de vivre s'efforçaient avec ardeur de l'imiter.

» Il continua donc, comme il avait toujours fait d'assis-
» ter les confesseurs du nom de Jésus-Christ ; et comme
» s'il eût été dans les mêmes liens, il ne ressentait pas
» moins qu'eux tous les travaux et les souffrances de leur
» prison. Cette cruelle persécution, durant laquelle le

» bienheureux évêque Pierre endura le martyre, étant » cessée (sur la fin de 312), Antoine retourna dans sa re- » traite, où la foi et la piété lui acquéraient continuelle- » ment le mérite du martyre qu'il faisait souffrir à son » corps par l'austérité de sa vie. »

Ce fut au commencement de l'année 312, le 7 janvier, que Nicomédie vit le martyre de saint Lucien, prêtre d'Antioche, de qui nous avons déjà parlé, et de saint Basilisque, évêque de Comane. Ce dernier saint est différent de saint Basilisque soldat, qui fut mis à mort en 306, et de qui nous avons raconté le glorieux triomphe page 48 du troisième volume.

Il existe des actes de saint Lucien, mais ils sont de Métaphraste, et de plus remplis de fables. Tillemont, Leo Allatius, Baronius même, qui pourtant les donne, le reconnaissent. Nous ne les transcrirons pas ici : nous nous contenterons de citer ce que nous trouvons dans saint Jean Chrysostôme, sur le martyre de ce saint. Voici comment parle le saint auteur dont nous empruntons un passage. (Tiré de saint Jean Chrysostôme ; t. 1, Homel. 46.)

« Hier, mes chers frères, le Seigneur fut baptisé dans l'eau, aujourd'hui le serviteur est baptisé dans le sang. Hier, les portes du ciel s'ouvrirent au baptême de Jésus-Christ, aujourd'hui celles de l'enfer se ferment au martyre de Lucien. Au reste, ne soyez pas surpris de m'entendre appeler le martyre un baptême. Ç'en est un en effet, puisque le Saint-Esprit y répand ses dons avec abondance, que les péchés y sont remis, que l'âme y est purifiée d'une manière toute extraordinaire et toute merveilleuse. Et ne voyez-vous pas que de même l'eau lave et nettoie ceux qui reçoivent le baptême, le sang lave et purifie ceux qui en-

durent le martyre. Et c'est ce qui arriva au Saint dont nous célébrons aujourd'hui la fête. Mais avant que de parler de sa fin glorieuse, il faut que je vous découvre les artifices que le démon employa contre lui, pour tâcher de le vaincre. Car cet esprit de ténèbres s'apercevant que le saint se moquait des divers tourments qu'on lui faisait souffrir, et que sa constance n'avait pu être surmontée ni par le feu d'une fournaise embrasée, ni par l'horreur d'un cachot infect, ni par la vue d'une roue armée de rasoirs, ni lorsqu'il avait été élevé sur le chevalet, ni quand on l'avait fait rouler dans une fosse profonde, ni lorsque les dents des bêtes farouches l'avaient déchiré; le voyant, dis-je, ferme à toutes ses attaques, il cherchait quelque supplice qui fût tout ensemble et long et douloureux. Car il sait que les peines qui sont trop violentes ôtent promptement la vie et ne font guère languir; et qu'au contraire celles qui durent longtemps, accoutument le corps, en quelque sorte, à la douleur, et la rendent moins vive et moins âpre. Il s'étudia donc à en inventer une où la langueur et l'âpreté se trouvassent ensemble, afin que l'âme du martyr, ébranlée par la violence du supplice, achevât d'être abattue par sa longue durée, et perdît tout le mérite de sa constance. Voici donc comme il s'y prit. Il exposa le saint prêtre à toute la rigueur et toutes les suites horribles de la faim. Est-ce là, me direz-vous, ce supplice si affreux? Demandez-le à ceux qui l'ont éprouvé, ils vous diront que de toutes les morts c'est la plus horrible. On laissa donc longtemps le saint sans lui apporter à manger; et lorsqu'on vit qu'en une si grande extrémité il ne se relâchait point, on mit devant lui des viandes qui avaient été offertes aux idoles. On ne doutait nullement que l'extrême nécessité où il se trouvait, et la facilité qu'il avait d'y rémédier, ne

l'emportassent enfin sur toutes ses résolutions. Il est certain que la présence réelle des objets a tout une autre force sur nos esprits que la simple image que nous nous en formons. Le saint martyr sortit cependant victorieux d'un danger aussi pressant, et ce que le diable croyait être propre à le terrasser, fut cela même qui lui releva le courage et lui facilita la victoire. Car, bien loin que la vue de ces viandes le touchât, elle ne faisait au contraire que lui donner pour elles une plus forte aversion. Il en haïssait encore plus et les idoles et l'idolâtrie. Ainsi que la vue continuelle d'un ennemi entretient et fortifie en nous la haine que nous lui portons, de même, plus Lucien jetait les yeux sur ces offrandes impures et sacriléges, plus il sentait augmenter en lui le dégoût et l'horreur qu'il avait pour elles. La faim avait beau le solliciter, le presser de porter sa main sur ces mets défendus, il fermait l'oreille à cette voix importune, il la faisait taire; et n'écoutant que la voix de Dieu qui lui défendait d'y toucher, il oubliait sa faiblesse, et ne sentait plus la faim. Cette table polluée et ce pain exécrable qu'il y apercevait, ne servaient qu'à l'enflammer davantage du désir d'être assis à la table de Jésus-Christ, de pouvoir manger de ce pain céleste dont le Saint-Esprit nourrit les fidèles; et cette pensée le soutenait de telle sorte, qu'il protestait qu'il était prêt à endurer tous les tourments imaginables, plutôt que de prendre un seul morceau sur cette table des démons. Il se remettait aussi dans la mémoire la conduite des trois jeunes Hébreux qui, dans un âge faible, se trouvant captifs dans une terre étrangère, sans appui et au milieu d'une nation barbare, exercèrent une philosophie si sainte et si sublime, que leur fidélité à l'observation de leur loi les rend encore aujourd'hui l'admiration de toute la terre. Ces diverses ré-

flexions que faisait notre saint prêtre l'affermissaient de plus en plus dans le dessein de demeurer fidèle à Dieu. Il se riait de la malice impuissante du démon, il méprisait ses ruses, et il déconcertait tous ses piéges par une patience infatigable.

»Cet ennemi déclaré des hommes, voyant donc qu'il n'avançait rien avec tous ces artifices, et qu'il ne pouvait entamer le saint par aucun endroit, le ramena une seconde fois au tribunal des juges; il tâcha de le fatiguer par les divers interrogatoires qu'il lui fit subir, et de le faire succomber sous la rigueur des tourments qui suivaient toujours chaque interrogatoire. Mais le martyr, à toutes les demandes qui lui étaient faites, ne répondait autre chose, sinon: je suis chrétien. De quel pays êtes-vous? lui demandait-on. Je suis chrétien, répondait-il. De quelle profession? Je suis chrétien. Votre famille, vos parents? Je suis chrétien. C'étaient là les seules armes dont il se servait pour se défendre du démon, pour l'attaquer à son tour, et pour le vaincre. Quoiqu'il joignit les sciences étrangères à l'éloquence de son pays, il ne crut pas devoir s'en servir en cette rencontre, et il savait fort bien que dans un pareil combat ce n'est pas l'éloquence qui remporte la victoire, mais la foi; et que le moyen le plus sûr pour vaincre n'est pas de savoir bien parler, mais de savoir bien aimer. Aussi, disait-il que ce seul mot, chrétien, suffisait pour mettre en fuite tout l'enfer. Quelqu'un trouvera peut-être que cette réponse du martyr convenait peu à toutes les demandes qu'on lui faisait; j'estime au contraire que si on l'examine, on trouvera qu'il ne pouvait pas répondre avec plus de sagesse ni même avec plus de justesse. Car enfin, qui dit je suis chrétien, dit son pays, sa famille, ses ancêtres, son emploi, tout ce qu'il est. Comment cela? Je vais l'expliquer.

Un chrétien n'est proprement d'aucun pays, il n'a point sur la terre de patrie, mais il est citoyen de la Jérusalem d'en haut. C'est elle, comme dit saint Paul, qui est notre mère (1). La vie d'un chrétien ne doit pas se passer dans l'exercice d'un métier qui ne regarde que la terre; car, comme le dit le même apôtre (2), tout notre commerce doit être dans le ciel. Le chrétien n'a point d'autres parents, d'autres proches, d'autres alliés que les Saints et les citoyens de cette Jérusalem d'en haut, comme le dit encore le même apôtre (3) : Vous êtes avec les saints les citoyens d'une même ville, et les domestiques de la maison de Dieu. Lucien répondit donc juste à toutes les interrogations qui lui furent faites, par cette parole : Je suis chrétien. En effet, elle renfermait une réponse à tout ce qu'on pouvait lui demander, qui il était, de quel pays il était, quels étaient ses aïeux, quelle profession il exerçait. Enfin cette parole fut la dernière qu'il prononça, et ce fut en disant, je suis chrétien, qu'il finit sa vie. Il fut égorgé secrètement dans la prison, par l'ordre de Maximin, qui n'osa, à cause du peuple, le faire mourir publiquement.»

Saint Lucien a été bien diversement jugé. Plusieurs pères de l'église, mettent en doute la pureté de sa foi. Les Ariens ont mêlé son histoire de fables absurdes, prétendant relever ainsi et grandir par le merveilleux un saint qu'ils prétendent avoir partagé leurs sentiments. Quoi qu'il en soit du fondement de ces disputes, il est un motif irrésistible qui nous porte à ne pas douter de la sainteté de Lucien. C'est qu'après avoir versé son sang pour Dieu, il a

(1) Galat. 4, 26.
(2) Philip. 3, 20.
(3) Ephes. 2.

été généralement reconnu et vénéré comme saint par l'Eglise.

Le 31 janvier 312, nous trouvons encore à Alexandrie le martyre de saint Cyr et de saint Jean. Leur éloge par Sophrone, de Jérusalem, cité par Leo Allatius, nous donne l'histoire de ces deux saints. Bollandus nous en fournit une autre; mais comme on ne trouve ni dans l'une, ni dans l'autre, les caractères d'authenticité désirables, nous nous bornerons à dire en peu de mots ce qu'on peut considérer comme certain touchant leur condition et leur martyre.

Saint Cyr, était originaire d'Alexandrie, où il exerçait la médecine, et se faisait remarquer par sa haute piété. Ses instructions, ses prières faisaient aussi souvent du bien aux âmes, que ses remèdes en faisaient aux corps. On le déféra au gouverneur de la ville qui ordonna de l'arrêter. Cyr se retira en Arabie, dans un lieu nommé Cetzo, où il continua à servir Dieu et ses semblables, comme il l'avait fait jusque là dans sa patrie. Il vivait dans le lieu de sa retraite, comme faisaient les cénobites, dont l'existence remonte à quelques années plus haut que l'époque où nous sommes.

Sa réputation de sainteté, se répandant au loin, un nommé Jean, militaire de profession, quitta pour venir auprès de lui, son emploi, ses dignités, ses richesses. Les deux saints vivaient depuis quelque temps ensemble, quand le feu de la persécution augmentant, ils apprirent que Syrien, gouverneur d'Alexandrie, avait fait prendre et conduire à Canope, à dix ou douze stades de cette capitale, une dame chrétienne avec ses trois filles. La mère se nommait Athanasie, et les filles Théotiste, Théodote et Eudoxie. L'aînée avait quinze ans, la cadette quatorze et

la plus jeune onze. Il est probable que saint Cyr ou saint Jean, avait avec elles quelques liaisons d'amitié ou de parenté. Ils se rendirent à Canope, pour les voir et pour les encourager au martyre.

Syrien, sur une dénonciation qui lui fut faite, fit arrêter les deux saints, qu'il chercha d'abord à vaincre par ses discours, et auxquels ensuite il fit souffrir les plus effroyables supplices en présence des saintes femmes qu'ils étaient venus visiter. Il prétendait par là, abattre le courage de ces dernières; mais elles soutinrent avec une admirable constance toutes les épreuves et furent enfin décapitées.

Cyr et Jean, ayant été de nouveau tourmentés après cette exécution, et ayant méprisé les promesses et les menaces du juge, eurent aussi la tête tranchée le même jour, 31 janvier. Ils furent enterrés à Canope, où on leur bâtit une église qui depuis fut extrêmement fréquentée par les pélerins, et à laquelle le clergé d'Alexandrie se rendait processionnellement à certains jours.

C'est encore au commencement de cette année que nous devons mettre un événement bien important, sur lequel nous regrettons amèrement de n'avoir pas de détails circonstanciés. Il s'agit de la guerre que Maximin fit aux Arméniens, qui étaient tous chrétiens, pour les obliger à sacrifier aux idoles. C'est la première guerre faite et soutenue pour cause de religion. Nous sommes obligé de nous contenter du peu que nous apprend Eusèbe (l. IX, ch. VIII.)

On sait que l'Arménie était soumise à un roi qui reconnaissait la souveraineté Romaine, et qui, suivant que les empereurs étaient énergiques ou faibles, leur payait tribut ou recevait d'eux de l'argent, pour ne pas inquiéter les

Romains. Du temps de Maximin, le roi d'Arménie se nommait Thiridate. Sozomène (l. 2, ch. VIII.) nous apprend que ce prince ayant été converti à la foi par un miracle arrivé dans son palais, avait fait un édit ordonnant à tous ses sujets de faire profession de christianisme.

Maximin ayant voulu forcer ces peuples à renoncer à la foi qu'ils avaient embrassée, leur déclara la guerre. Mais il paraît que Dieu se montra contre lui, car il fut très maltraité avec son armée en Arménie. Le traducteur d'Eusèbe, Cousin, rend l'expression grecque de cet auteur κατεπονειτο par ces mots : il souffrit diverses pertes. M. Valois la traduit ainsi : *varias clades atque ærumnas pertulit.*

Pendant que ce prince éprouvait avec son armée des défaites en Arménie, la famine et la peste désolaient ses états. Nous ne voulons pas affaiblir la peinture qu'Eusèbe (l. IX, ch. VIII.) fait de ces calamités, nous le laisserons les raconter.

« L'hiver s'étant passé, sans qu'il y eut des pluies aussi abondantes que de coutume, il arriva une grande famine, qui fut suivie de la peste. Outre la peste, il régna une autre maladie qui courait par tout le corps, et qui mit plusieurs personnes en danger. C'était un ulcère enflammé, que l'on appelait charbon, qui s'étant principalement attaché aux yeux, en ôtait l'usage à quantité de gens de tout sexe et de tout âge. Pour comble de malheur, le tyran Maximin déclara la guerre aux Arméniens, qui depuis longtemps étaient amis et alliés des Romains, et les voulut contraindre de renoncer à la religion chrétienne, et d'adorer les idoles. Ce déluge de maux, qui inondèrent l'empire, confondit l'orgueil avec lequel ce prince se vantait que son règne serait exempt des fléaux du ciel, en récompense de la piété avec laquelle il ho-

norait les dieux et persécutait les chrétiens. Ce fut un présage, et comme le commencement de sa ruine. Il souffrit diverses pertes avec son armée, dans la guerre contre les Arméniens. Ses sujets, furent affligés de la peste, et si fort pressés par la faim, qu'un médimne de blé vallait deux mille cinq cents drachmes attiques. Il y eut une si étrange mortalité dans les villes, et à la campagne, qu'on pouvait effacer presque tous les dénombrements qui avaient été faits par le passé. Plusieurs furent contraints de vendre aux riches leurs enfants, ces gages précieux de leur mariage, pour avoir de quoi vivre. Les autres, vendirent leurs terres, et furent réduits à une extrême pauvreté. Quelques-uns, mangèrent du foin et des herbes, qui leur gâtèrent l'estomac, et ruinèrent leur santé. Des dames de haute condition, mendiaient dans les rues... D'autres erraient secs et décharnés, comme des spectres et des fantômes; n'ayant pas la force de marcher, ils tombaient, et là, étendus sur le dos, ils demandaient du pain. Près d'expirer, ils criaient qu'ils mouraient de faim. Les riches rebutés de tant de misères à secourir, redoutaient de faire l'aumône, craignant de devenir semblables à ces malheureux.

Plusieurs jours les rues, les places publiques, demeurèrent couvertes de corps morts. Les chiens en dévorèrent plusieurs..... La contagion se répandait, attaquait les riches; les gouverneurs des provinces; les premiers et les principaux de chaque ville, étaient enlevés par une mort prompte et précipitée, comme si la famine ne les eût épargnés, que pour les livrer à la peste. On n'entendait que gémissements et cris, dans les rues, dans les places publiques..... La mort armée de la peste et de la famine, comme de deux traits empoisonnés, fit un si épouvantable

carnage, que l'on voyait souvent enlever plusieurs corps de la même maison. Voilà quelle fut la récompense de l'orgueil de Maximin, et des décrets que les villes avaient rendus contre nous. »

Il n'y eut ajoute Eusèbe, que les chrétiens, qui montrèrent leur charité, au milieu de tant de misères. Ils ensevelissaient les morts, faisaient aux pauvres des distributions de pain, de sorte qu'on les admirait et que beaucoup disaient: « Cette religion est la seule bonne, qui produit de semblables dévouements. »

Tels étaient donc les fléaux à l'aide desquels Dieu frappait Maximin, ainsi que les villes coupables dont les décrets avaient persécuté ses disciples.

Voudra-t-on encore voir ici dans nos paroles, le résultat d'une intention qu'on nous a supposée, celle de vouloir faire de tous les événements naturels et ordinaires au cours des choses, des événements résultant d'une conduite spéciale de la providence, agissant pour récompenser ou pour punir les hommes? Nous l'ignorons; mais Eusèbe, Sozomène, Lactance, saint Jean Chrysostôme, et beaucoup de modernes très recommandables, ont cru pouvoir dire que Maximin et ses sujets furent punis par Dieu à l'aide des calamités que nous racontons. Nous mettons hardiment notre faiblesse et notre responsabilité à couvert, derrière de telles garanties. Nous avouons même, que nous croyons à cette action providentielle de Dieu dans la plupart des événements qui s'accomplissent ici-bas. Nous pensons que presque tout ce qui arrive aux hommes, aux princes, aux nations, non-seulement vient de la main de Dieu; mais encore porte avec soi une récompense, un châtiment, un enseignement quelconque. Si l'homme com-

prenait ou cherchait à comprendre ce langage des cieux, il agirait plus prudemment, plus sagement, qu'en fermant les yeux aux rayons de cette providence qui luisent sur lui, autour de lui, partout, à chaque instant de son existence.

Mentionnons ici, seulement pour mémoire, que ce fut à peu près à l'époque où nous sommes que saint Achillas reçut Arius dans l'église. Comme nous aurons plus tard occasion de revenir sur ce célèbre hérésiarque, nous dirons alors quelles étaient ses éminentes qualités, ainsi que les défauts qui le rendirent si pernicieux à l'Eglise.

Pendant que les événements que nous racontons s'accomplissaient, Constantin et Maxence poussaient avec activité leurs préparatifs de guerre. Il est même à peu près certain que les hostilités commencèrent aussitôt après les manifestations de Maxence dont nous avons parlé. Constantin, en même temps qu'il s'avançait pour passer les Alpes, avait envoyé des vaisseaux pour s'emparer des ports de l'Italie. Quant à lui, il marcha du Rhin aux Alpes, avec tant de promptitude, et surprit tellement ses ennemis, qu'il ne trouva aucune résistance jusqu'à Suze, ville située au pied des Alpes, du côté de l'Italie.

Suze, bien fortifiée, avait une nombreuse garnison, décidée à se défendre vigoureusement. Elle refusa d'ouvrir ses portes. Constantin l'attaqua et l'emporta d'assaut le même jour. Il défendit le pillage, et se comporta en vainqueur magnanime et généreux, ce qui lui gagna le cœur des habitants, et disposa favorablement pour lui les peuples d'Italie.

Sous les murs de Turin, Constantin rencontra et défit entièrement une armée considérable et redoutable, surtout

par sa nombreuse cavalerie. Les dispositions savantes qu'il sut prendre, lui rendirent la victoire facile. Presque toute la cavalerie ennemie resta sur le terrain. Turin ferma ses portes aux fugitifs et les ouvrit au vainqueur. Toutes les villes situées entre les Alpes et le Pô firent la même chose.

Après avoir fait reposer quelques jours ses troupes à Milan, le vainqueur marcha sur Vérone. A Bresse, un corps considérable de cavalerie entreprit de l'arrêter, mais céda au premier choc et se replia sur Vérone. C'était cette ville qui était le point central de réunion des troupes de Maxence. Elles étaient nombreuses, commandées par de bons officiers, et entre autres par Ruricius Pompéianus, préfet du prétoire. Ce général n'osa pas hasarder la bataille et se renferma dans la ville avec une partie de son armée.

Constantin l'y assiégea et le repoussa en lui faisant éprouver de grandes pertes, dans une sortie qu'il entreprit de faire. Pompéianus sortit secrètement de Vérone, et ayant assemblé une armée nombreuse, revint pour attaquer les assiégeants. Constantin ayant laissé une partie de son armée pour continuer le siége, marcha contre l'ennemi. La bataille se donna sur le soir. Elle fut terrible et longtemps disputée. Enfin les troupes de Pompéianus furent enfoncées et lui-même fut tué dans la fuite.

Quelque temps après, la ville fut emportée par les généraux de Constantin, car lui-même durant la fin du siége était allé se rendre maître d'Aquilée et de Modène. Ainsi, toute l'Italie jusqu'à Rome lui fut soumise.

Constantin marcha droit à Rome. Maxence n'en sortait pas. Il pensait pouvoir corrompre les troupes de son adversaire comme il avait fait de celles de Sévère et de Galère. Il avait fait établir sur le Tibre un pont de bateaux, auquel

il n'était besoin que d'ôter quelques crampons pour qu'il se rompit par le milieu.

Le but de Maxence était de noyer Constantin quand il s'engagerait sur ce pont avec ses troupes, mais comme nous allons le voir, le piége qu'il avait lui-même tendu, occasionna sa mort.

Constantin se campa tout près de Rome, dans la plaine, qui est vis-à-vis du Ponte-Mole. La nuit il fut averti de mettre le monogramme du nom du Christ sur les boucliers de ses soldats, et ensuite de livrer sans crainte la bataille. Il se hâta de suivre cet ordre d'en haut, dès le lendemain matin, 28 octobre 312. Dans la journée, Maxence, que le peuple de Rome traitait de lâche et de déserteur, se vit forcé de sortir pour combattre. Il choisit pour développer son armée en bataille un espace situé entre le camp de Constantin et le Tibre. Constantin qui désirait combattre, n'eut garde d'empêcher cette manœuvre, en rejetant sur le Tibre les premiers bataillons ennemis, il laissa Maxence prendre tranquillement ses dispositions. Quand elles furent complètement achevées, Constantin commença l'attaque avec une vigueur extraordinaire, montrant un courage qui allait jusqu'à la témérité; mais Dieu combattait pour lui. L'affaire fut chaude et longue. L'armée de Maxence se voyait sans retraite possible en cas de défaite; puisque, adossée à la rivière, elle n'avait pour rentrer dans Rome que le pont de bateaux tout à fait insuffisant dans un pareil moment où la terreur précipite les fuyards pêle-mêle par masses et dans un désordre effrayant. D'un autre côté, les Prétoriens qui savaient l'intention dans laquelle était Constantin de les dissoudre définitivement, combattirent en désespérés. Pourtant la victoire se déclara en faveur de la bonne cause. L'armée de Maxence lâcha pied, et ce

prince en fuyant, se précipita sur le pont de bateaux avec une masse énorme de soldats. Ce pont se rompit sous la charge, et Maxence tomba avec son cheval et tout armé dans le Tibre où il fut englouti avec une grande quantité de soldats.

Ainsi finit cette mémorable bataille, qui mit l'élu du Seigneur en possession de l'Italie et de Rome. Le corps du tyran fut retrouvé le 29 octobre, sur les bords du Tibre. Ceux qui le trouvèrent portèrent sa tête à Constantin, elle servit au triomphe du vainqueur qui fit son entrée solennelle dans la capitale de l'empire, dans la métropole du monde chrétien, ce jour même 29 octobre 312.

CHAPITRE XXIV.

Réflexions sur la seconde Époque.

Trois siècles se sont écoulés, depuis que le fils de Marie est né dans l'étable de Bétheléem. Quand on est rendu où nous sommes, qu'on voit le christianisme renverser partout l'idolatrie; Constantin, converti par un miracle, mettre la pourpre impériale et les aigles romaines à l'ombre du Labarum, et qu'on se reporte à ce point de départ si chétif et si pauvre, on est forcé d'incliner sa pensée devant les miracles de la Providence et de reconnaître la main d'un Dieu tout-puissant dans cette conquête du monde par l'Evangile. Qui n'aurait pas souri de pitié, en voyant le Christ et ses disciples, entreprendre de régénérer le monde? Le fils d'un charpentier et de pauvres pêcheurs, voilà les philosophes, voilà les prédicateurs qui vont déplacer le vieux monde des bases sur lesquelles il est assis depuis des milliers d'années. Que sont devenus les philosophes, les génies de l'antiquité? Où sont leurs conquêtes? Quelle est leur influence dans le monde? Tous ont passé, météores

brillants mais éphémères, et leur trace est à peine visible. Mais, dira-t-on, la voix de Jésus-Christ, c'était la vérité, c'était la voix de Dieu. D'accord; c'est là qu'est le miracle. C'est là qu'est la différence qui sépare l'Evangile marchant à la conquête du monde de tous les systèmes nés du génie des hommes. Ces systèmes ont toutes les prétentions de l'orgueil, toutes les convoitises de l'ambition, mais ils ont, hélas! toutes les faiblesses de l'humanité qui les enfante. Ils éblouissent, ils séduisent quelques hommes qui se font leurs adeptes; mais ils viennent incessamment se briser et mourir devant l'hostilité du grand nombre. La vérité seule triomphe, mais elle ne triomphe que dans la lutte et le combat.

La raison humaine est ainsi faite : le changement et le progrès, fussent-ils la vérité, excitent son dédain d'abord, sa haine ensuite. L'orgueil, l'égoïsme et la paresse, tendent sans cesse à nous immobiliser dans les traditions du passé et dans la quiétude du présent. Les hommes se posent comme une digue devant la vérité, et pour qu'ils la laissent passer, il faut que comme un fleuve elle les renverse et les emporte. Ainsi que nous l'avons vu en parlant de la première époque, les disciples du Christ eurent à subir la haine, les outrages et les persécutions des Juifs. Nous avons dit les motifs qui poussaient ces derniers à détester les chrétiens; avec quelle rage, inouïe et persistante, leur haine se manifestait à leur égard. Si dans ces commencements, les Juifs n'avaient pas été contenus par la puissance romaine, ils eussent fait souffrir à l'Eglise la plus violente de toutes les persécutions. Tous les emportements, toutes les haines, que le fanatisme religieux poussé à ses dernières limites

peut produire, se déchaînèrent contre la religion naissante et contre ses adeptes. Il ne fallut rien moins que la destruction de Jérusalem, que la dispersion du peuple juif, pour arrêter les effets de cette furie contre les chrétiens. Et chose bien digne de remarque, c'est que depuis ces grands événements jusqu'à ce jour, la haine du peuple Juif n'a fait que s'invétérer contre le christianisme. Ce peuple effacé du rang des puissances, mais toujours existant au milieu des nations, témoignage vivant de la vérité des prophéties, ce peuple débris miraculeux qui surnage sur l'Océan des âges, quand tout s'abîme et se confond, qui traverse les révolutions, qui survit aux empires qui s'écroulent, aux nationalités qui s'éteignent, ce paria du vieux monde, ce Juif errant chargé des malédictions du Golgotha, garde toujours ses vaines espérances, ses illusions cent fois jetées par terre, et conséquemment ses haines vivaces et implacables. Dans l'attente de son messie, que veut-il? Que doit-il vouloir pour être conséquent avec ses chimères? Surtout, par dessus tout, la destruction du christianisme. Qu'on lui rende la puissance, il sera de nouveau persécuteur et bourreau. Dans aucune circonstance le peuple Juif ne pouvait être tolérant, et cela pour des motifs de religion, surtout de religion mal interprétée.

Chez les Romains, la persécution avait des causes et des caractères différents. Ainsi que nous l'avons dit, elle était essentiellement politique, et si quelque chose de religieux s'y mêlait, comme la religion était une dépendance de la politique, c'était toujours et en définitive dans cette dernière cause, qu'il fallait chercher les motifs de la persécution. Pour se faire une idée exacte des causes

de la persécution. Sous les empereurs, il est nécessaire de voir quel était l'état politique et religieux du monde romain, quand Jésus-Christ vint prêcher sa doctrine, enseigner aux hommes des vérités incompatibles avec les croyances universellement adoptées ou du moins avec les croyances, que d'après l'expression de Caton, nous nommerons *officielles.*

C'est dans l'Orient que le polythéisme a pris naissance. Le livre le plus ancien que nous ayons, la Genèse, ce monument qui nous parle avec tant d'autorité, de l'origine du monde, de celle de ses religions, dit que l'idolatrie naquit près des lieux qu'habitait l'humanité naissante. Ainsi, dès le commencement du monde, l'homme divinisa ce qui n'était pas Dieu. Perdant peu à peu l'idée de l'être suprême, du créateur qui l'avait formé à son image, il nomma Dieu tout ce qu'il voyait de grand dans l'univers. Les astres, les grands phénomènes de la nature, la terre elle-même, les eaux, les vents, les tempêtes, les mers, tout devint Dieu pour lui. Il ne savait plus faire remonter à leurs causes les biens et les maux qui lui étaient dispensés. Il prenait l'effet pour le principe, il adorait ce qu'il ne comprenait pas, tout ce qui pour lui s'environnait du prestige de la grandeur ou de l'inconnu. Bientôt il divinisa jusqu'à ses propres passions, puis il en vint à nommer dieux, par flatterie d'abord, par admiration ensuite, les hommes qui étaient puissants par le bras ou par l'esprit. Plus tard, de dégradations en dégradations, il adora jusqu'aux œuvres de ses mains, jusqu'à la pierre, au bois qu'il avait façonnés, jusqu'à la matière brute elle-même. Tout pour l'homme fut Dieu, hormis Dieu lui-même. L'antique et savante Egypte, se prosterna

devant le bœuf, le chien, l'ibis, le chou, la carotte, le navet. Le gouvernement de ce pays comme celui de la Grèce, plus tard, fut organisé de telle façon, que la politique domina entièrement la religion. Le polythéisme, du reste, ne peut pas à proprement parler être nommé une religion. Partout et toujours il fut un culte, instrument entre les mains des gouvernants. Mais nulle part et jamais cela ne fut vrai comme à Rome. C'est dans cette ville, chez ce peuple roi, qu'on trouve l'expression la plus élevée de la religion payenne : à l'Orient, son ascetisme et ses idées mystiques empreints encore des souvenirs de la religion révélée, donnée à l'homme à son berceau; chez les peuples d'Orient, l'empreinte de la main de Jehovah est encore marquée, on dirait qu'ils se souviennent de l'Eden et que la voix du créateur résonne encore à leurs oreilles. Ils prostituent moins leurs adorations que ne le feront plus tard les Egytiens et les Grecs. Prosterné le matin devant le soleil à son lever, l'habitant des bords de l'Euphrate ou du Tigre, implore cet astre pour qu'il féconde la terre, pour qu'il donne une lumière bienfaisante et qu'il lui compte des heures fortunées. Le soir il l'adore à son déclin, le remerciant de ses bienfaits. Certes, cet adorateur du soleil est un idolâtre, mais il a du moins choisi dans les œuvres de Dieu, une des plus dignes de le représenter à ses yeux. Il y a là de la religion.

L'erreur ne monte pas, sa nature et son destin sont de descendre. L'Egyptien, qui a emporté des bords de l'Euphrate, en émigrant, les idées et les croyances de ceux qui habitent ses rivages, peu à peu s'enfonce de plus en plus dans les ténèbres de l'erreur. Il perd les souvenirs de la religion des aïeux, il se dégrade tellement sous ce rapport qu'il est bientôt la dupe, et rien de plus, des prêtres

qui l'exploitent. Sottement incliné devant ces hommes qui lui font des chaînes en lui faisant un culte, il accepte plus de mystères que jamais peuple n'en a reçu dans ses croyances. Il admet que ses prêtres seuls ont les secrets du ciel et la connaissance de la vérité. On lui dit d'adorer un chien, il le fait; un navet, il le fait. La politique a édifié le culte tout entier et le culte est un véritable instrument d'abrutissement et d'esclavage. Cependant la civilisation marche. La Grèce envoie ses sages et ses législateurs étudier les mœurs, les croyances, les lois des autres peuples. Elle est ecclectique, elle veut s'enrichir en puisant dans les richesses d'autrui, bientôt elle saura les agrandir, les faire fructifier. L'habitant de la Grèce a des passions vives, mobiles, un cœur ardent; il vit sous un ciel qui inspire la volupté. Ce n'est pas lui qui courbera ses passions et sa soif de volupté à ses croyances. Il faut au contraire que ses croyances soient les esclaves, les auxiliaires de ses passions. Chez lui les dieux vont naître en foule, il en faut à toutes les imaginations de son cœur, à toutes les inspirations de son génie éminemment poétique. Mais comme chez lui les passions n'ont pas de frein, à côté des sublimités de la poésie, elles offriront toute la dépravation dont la nature humaine est susceptible, aussi les divinités de la Grèce vont être à la fois l'expression de la plus suave poésie et de la plus complète dépravation qu'on ait vue jamais. Les trois grâces sont trois vierges, mais elles sont nues. Le grec veut bien admettre la virginité dans son culte, il l'estime dans sa pensée, mais il veut la déflorer du regard. Vénus est tout à la fois l'emblème de la beauté et de la corruption. Jupiter est le maître des Dieux. Il représente la puissance sans bornes, mais il semble naturel à ces hommes qui

ne sauront pas enchaîner leurs convoitises, de le faire aussi tyrannique qu'il est puissant. Il n'emploie sa toute puissance qu'à satisfaire ses passions. Il n'est pas une passion, que la Grèce ne divinise. Les vertus, les vices, les crimes, les phénomènes de la nature, les accidents des saisons, la tempête, le zéphir, l'aurore, le jour, la nuit, tout a sa divinité. L'homme naît entre les mains du Dieu qui préside à la naissance. Quand on le porte en terre, il est assisté de la divinité qui préside aux funérailles. Les divinités de la Grèce, sont inventées pour des hommes qui veulent faire de la terre un lieu de jouissances et qui ne voient rien au-delà de leurs satisfactions. Le ciel est tellement aux ordres de la terre, qu'il ne suffit même pas de cette multitude de dieux qui conviennent à tous les hommes et qui jouissent du privilége d'être reconnus et adorés par le public. Il faut encore que chacun se fasse des dieux à sa guise, les dieux lares, dieux du foyer de la maison, sorte de domestiques qui ont charge de servir les caprices du maître. On les invoque, on les implore pour tout ce qu'on désire, et s'ils n'ont pas montré leur puissance en exauçant leur adorateur, celui-ci les insulte, les gronde, les délaisse, leur refuse des sacrifices, les punit et va jusqu'à les détruire. Le culte de la Grèce, manque d'unité, il ne relie point entre elles les différentes parties qui composent ce pays. Si la Grèce est puissante durant quelque temps, elle le doit à son instruction, à sa position géographique, à sa civilisation avancée et surtout à la faiblesse comparative des peuples qui l'environnent. Une multitude de barbares ignorants, est moins forte qu'une poignée d'hommes civilisés.

Singulière marche du Polythéisme, en Orient, il s'imprégne des traditions bibliques, il est grandiose, il est

empreint du sentiment religieux. Il courbe l'homme sous le respect qu'il inspire, l'habitant de ce berceau du monde ne peut oublier tout à coup les miracles génésiaques. Partout le sol qu'il foule porte la trace des pas de Jéhovah. Chaque écho retentit encore des derniers accents de la voix divine. La cendre des Patriarches n'est pas encore froide. Non loin des lieux où fut l'Eden, le peuple choisi de Dieu habite une contrée où chaque jour, à chaque instant des miracles s'accomplissent. Quand Dieu parle sur le Sinaï, quand il ouvre les flots de la mer rouge, quand il fait tomber les murailles des villes, tout l'Orient s'émeut et tremble. L'homme y sent à chaque minute la présence de son créateur. Il sent le besoin d'adorer, d'implorer, de rendre des actions de grâces. En Egypte, le charlatanisme religieux exploite le peuple qui croit ce que ses prêtres lui disent de croire. Il est l'esclave d'un culte plein de mystères. En Grèce, l'homme affranchi de Dieu, l'invente pour ses besoins, pour ses plaisirs, pour ses passions. Les dieux de la Grèce n'ont aucune autorité. Le vrai Dieu c'est l'homme qui fait de l'Olympe la succursale ou plutôt le calque servile de sa patrie. Le ciel du paganisme est un reflet de la Grèce, on dirait une glace ou se réfléchit la scène du monde. L'Olympe est peuplé des personnages qui occupent les premiers plans de la scène. Les rois, les poètes, les sages, puis les débauchés et les courtisanes, entrent de droit dans la mythologie payenne des Hellènes. La poésie, la peinture, la sculpture les idéalisent. Leurs vertus et leurs vices sont cachés sous des fleurs; la Grèce danse à l'entour. Ils ont pour passeport chez les autres peuples, le prestige tout puissant que donnent l'art, la poésie et tout l'éclat, d'une civilisation enchanteresse, faite pour l'homme mortel, et oublieuse de l'homme qui doit renaître.

Aussi, comme nous le disions tout à l'heure, rien, absolument rien dans ce culte n'était fait pour mener la Grèce à de grandes choses, comme domination et comme puissance. Pour que la religion conduise un peuple à de grandes destinées, il faut qu'elle le domine, qu'elle soit plus grande que lui dans son but. Car l'homme n'arrive jamais à rien que par l'oubli de soi-même et par le sacrifice. En Grèce, la religion est faite pour la jouissance de l'homme individuel. La Grèce périra noyée dans le but qu'elle poursuit, la jouissance.

A Rome, la religion va devenir plus haute que l'homme, plus grande que lui dans son but. Ce sera donc le peuple Romain, qui aura l'idée religieuse la plus élevée sur la terre; il va devenir maître du monde. Ceux qui fondèrent la puissance romaine sous la monarchie, qui la continuèrent plus tard sous la république étaient de grands politiques. Ils trouvèrent l'homme deshérité de croyances qui pussent le dominer, et obtenir de lui l'abnégation et le sacrifice. Ils cherchèrent dans les cieux, les cieux étaient vides. Jéhovah s'était voilé la face devant l'ingratitude et l'oubli des humains. L'individualisme était le roi du monde, il fallait l'abattre. Au nom de quoi? Les législateurs romains mirent la patrie sur l'autel. Devant la patrie, être collectif, l'individu s'efface. La patrie ne meurt pas; elle a des aïeux, elle a des descendants, elle a son passé, elle a son avenir. Qu'est-ce que l'homme en face de la patrie?.. Tout fut subordonné à son culte. Les dieux furent non plus les dieux de l'homme, mais ceux de la patrie. Basée sur cette idée, Rome proclama son immortalité; dès-lors elle se nomma la ville éternelle. Elle absorbait tout intérêt qui n'était pas le sien. La loi, l'individu, la famille, tout se rapportait à elle. L'homme ne travaillait plus pour lui-

même; il n'avait qu'un but : le bonheur, la grandeur, l'avenir de la patrie. Que lui importait la souffrance, il souffrait pour la patrie; que lui importait de mourir sur un champ de bataille, il mourait pour la patrie. Aussi les armées romaines furent-elles partout victorieuses. Le grec défendait ses jouissances; le barbare voulait en conquérir, le Romain avait un but plus grand et plus noble, il combattait pour Rome. Quand on veut obtenir quelque chose de grand des hommes, il faut leur donner un but qui les dépasse, qui soit plus grand qu'eux-mêmes, assez grand pour leur commander le sacrifice. Ceux qui subordonnèrent le culte, la religion à la patrie, n'eurent certainement pas la foi, les croyances qu'ils voulaient inculquer au vulgaire. Mais peu à peu le vulgaire reprit la foi et les croyances. Il eût ri de dieux faits seulement pour lui comme en Grèce. Peu à peu il respecta les dieux de la patrie : Jupiter Capitolin, par exemple, et tous ces Olympiens qu'on lui représentait comme sans cesse occupés des prospérités de la patrie, Dieu suprême et culte supérieur à tout. Dans les sacrifices, dans les solennités publiques à Rome, on n'invoquait que pour la patrie. Tout partait de cette idée et tout y retourait. Centre d'action et de réaction, la patrie c'était tout. Le réseau politique enveloppait la terre et les cieux. Rome était le sommet de l'Olympe, et Jupiter Capitolin, le maître des dieux, était le premier serviteur de la patrie. Aussi Rome eut-elle ses martyrs, ses hécatombes volontaires de guerriers, qui versèrent leur sang pour la servir. D'abord protecteurs de ses remparts, ensuite conquérants de l'univers. Le citoyen vainqueur recevait de la patrie une couronne de chêne, et celui qui mourait pour elle, sucombait sous ses yeux. Il grandissait ses destinées par

son sacrifice, il prenait rang parmi ces aïeux vénérés dont la croyance populaire faisait aussi les protecteurs et les spectateurs des destinées de Rome.

Quand Jésus-Christ vint prêcher son Evangile, la puissance romaine était au comble de sa splendeur. Elle avait conquis le monde, et Auguste, ce grand organisateur, lui avait donné des institutions et imprimé une marche, qui devaient la faire vivre pendant des siècles encore, au milieu des éléments de décadence qui commençaient à la miner. Tant que la religion chrétienne avait parlé aux Juifs, elle avait trouvé chez eux la haine religieuse et le fanatisme le plus cruel, pour lui barrer le passage. Tant qu'elle ne franchit pas ou très peu les limites de la Judée, cette petite province romaine, les Romains s'inquiétèrent peu d'elle. Pourquoi s'en inquiéter du reste? De deux choses l'une : ou bien elle tomberait et mourrait d'elle-même; c'était le plus probable aux yeux de la raison toute seule. Comment admettre en effet que le fils d'un charpentier, mort sur la croix des suppliciés, aurait formulé une doctrine assez puissante, nous ne disons pas pour conquérir le monde, mais pour se faire accepter? Quand Platon, Aristote et mille autres, avaient à peine réussi à faire quelques adeptes? Cette doctrine devait mourir de sa belle mort. Dans cette première alternative, que faire? Mais ce que fit Pilate, se laver les mains du sang du juste, laisser faire, en riant de pitié peut-être; c'est ce que firent les gouverneurs Romains, en face des pauvres pêcheurs chargés de prêcher au monde la parole évangélique. Si, au contraire, cette religion faisait des prosélytes; rien de plus simple, Rome ouvrait ses temples aux religions des peuples; elle avait son Panthéon, et les religions

comme les nationalités venaient s'absorber dans les flancs de la patrie. Aussi, Tibère voulut-il qu'on plaçât Jésus-Christ parmis les autres dieux. On a voulu voir en cela comme une preuve d'un commencement de sentiments chrétiens, chez cet empereur, ce n'était qu'une chose toute simple. Il faisait pour Jésus-Christ, ce qu'on faisait pour les dieux des nations; c'était dans la politique romaine. Quelques fussent les dieux auxquels elle donnait droit de cité, ils devenaient immédiatement serviteurs de la patrie. Mais le Dieu des chrétiens voulait et devait régner sans partage, quand Rome entendit cette parole : *Ego primus et ego novissimus, et absque me non est Deus*, je suis le premier et le dernier, je suis le seul Dieu (*Is.* 44. 6.), elle recula d'épouvante et de terreur. Les dieux des nations avaient accepté avec reconnaissance, l'hospitalité romaine. Ils avaient courbé la tête sous la patrie, le grand Dieu de la ville éternelle. Quel était donc celui-ci, qui se proclamait plus grand que tout ce qui était? Mais il s'attaquait au dogme politique, en attaquant le dogme religieux; il ébranlait l'édifice romain tout entier. Il apportait donc à l'homme un dogme qui se prétendait plus grand que la patrie, plus grand que Rome. Le monde romain réunit toutes ses forces pour lutter, pour étreindre, pour étouffer ce nouvel adversaire : là est le secret intime de la plupart des persécutions qui se succédèrent contre les disciples de l'Evangile. Cette cause de persécution, cause entièrement politique, est la cause suprême, toutes les autres ne furent qu'accessoires. Quand Néron persécuta par cruauté, il était dans les mains de son entourage un instrument politique. Trajan, Marc-Aurèle, persécutèrent par motif politique; Dioclétien surtout, cet habile politique qui, s'il

lui eût été donné de lutter avec avantage contre le christianisme, aurait rendu à la puissance romaine son antique éclat, persécuta pour le même motif.

Quand donc le christianisme vint enseigner ses dogmes aux nations, il s'attaquait non pas seulement à la religion existante, mais encore au dogme fondamental de la politique qui avait fait la grandeur de Rome. Il laissait bien à l'homme le culte de la patrie comme un grand devoir; mais il lui montrait un but plus élevé, le salut éternel à conquérir par le perfectionnement de son individualité. L'homme avant d'appartenir à la terre, appartenait à Dieu; et conséquemment c'était Dieu qui reprenait sur tout et partout la suprématie dont l'erreur et la politique l'avaient en quelque sorte dépossédé.

Le christianisme eut donc à lutter contre le polythéisme organisé politiquement et non pas seulement contre les croyances individuelles. Quand on sacrifiait les Chrétiens, quand on les immolait, quand on les jetait aux bêtes, ce n'étaient pas des ennemis de leur religion que les païens voyaient surtout en eux; c'étaient des ennemis de la patrie, des hommes qui, en s'attaquant au culte qui avait fait la grandeur de Rome, sapaient les fondements de la ville éternelle et menaçaient ses destinées dans l'avenir.

Les Apôtres et les continuateurs immédiats de leur œuvre étaient des hommes sans point d'appui sur la terre, des hommes ignorants, pour la plupart, au point de vue humain. Nous venons de voir qu'ils venaient lutter contre le colosse romain, c'est-à-dire, contre la plus formidable puissance politique qui jamais ait existé; mais ils venaient aussi lutter contre les passions individuelles que le paganisme avait laissé se développer partout sans aucun frein, si ce n'est dans Rome, où le culte de la

patrie les avait contre-balancées longtemps, et où elles commençaient à secouer le joug, surtout dans les classes élevées de la population.

Les hommes puissants, avaient peu à peu repris les passions, les vices, les habitudes dépravées, le goût du luxe, l'amour des richesses, que sous l'austère république, le culte de la patrie avait si longtemps banni des cœurs. Les hommes étaient licencieux et amis des jouissances, l'Evangile prêchait la continence, la frugalité et l'autsérité dans la vie et dans les mœurs; ils étaient orgueilleux, l'Evangile prêchait l'humanité. Le renoncement à soi-même, aux richesses, aux ambitions de ce monde, la pratique de la charité étaient des prescriptions du nouveau code, complètement en opposition avec ce que la religion payenne enseignait aux peuples de la terre. Le paganisme autorisait l'esclavage, la religion chrétienne prêchait l'égalité de tous les hommes devant Dieu. Elle réhabilitait l'esclave, elle relevait la femme de sa déchéance et faisait en un mot la guerre à tous les abus, à tous les crimes du vieux monde.

Aussi eut-elle à soutenir une guerre acharnée, effroyable, contre la puissance romaine et contre les erreurs généralement répandues.

Quand nous disons que les persécutions de la seconde époque furent essentiellement des persécutions politiques, nous ne prétendons parler que de leur caractère général; car, ainsi que nous l'avons vu dans le cours de la narration que nous en avons faite, une multitude de causes accidentelles vinrent s'adjoindre à cette cause principale que nous signalons. Ainsi Néron persécuta les Chrétiens, et pour se venger de ce que les apôtres de la foi nouvelle avaient converti une de ses concubines, et pour

se décharger de l'odieux de l'incendie de Rome, qu'il prétendait rejeter sur les disciples de Jésus-Christ. Il est vrai que ses ministres l'y poussèrent dans un but politique, mais sa cruauté naturelle, vint en aide à leurs instigations. Souvent il en fut ainsi des autres princes. On a vu aussi en lisant ce que nous avons fait, que les peuples eux-mêmes se firent souvent les auxiliaires des princes persécuteurs; et qu'ils se ruèrent sur les chrétiens, en mainte et mainte circonstance, par haine et par barbarie. Le peuple est bien toujours et partout le même; il lui faut des victimes, il lui faut des causes ou du moins des prétextes d'émeutes et de soulèvement. Quand la canaille romaine en pouvait sans danger trouver l'occasion, elle promenait ses fureurs par les rues des cités, elle égorgeait des citoyens paisibles, sous prétexte religieux. Elle improvisait des buchers comme notre populace improvise des barricades. Elle criait : *les chrétiens aux lions, les chrétiens au bourreau.* Chez nous on crie : *les Aristocrates à la lanterne.* C'est toujours la même bête féroce se vautrant dans le sang, implacable dans ses fureurs, inintelligente dans ses vengeances. O peuple! tyran le plus affreux de tous, honte et malheur à ceux qui se font tes courtisans, à ceux qui n'osent pas dire à ton oreille des paroles de vérité, au risque même de n'être pas entendus.

Ce qu'il y eut de souverainement remarquable dans cette seconde époque qui dura près de trois cents ans, ce fut la persistance avec laquelle les chrétiens furent persécutés. Ils n'eurent presque jamais de relâche, presque jamais de repos. Continuellement l'Eglise dut donner à la haine des hommes et aux joies de l'enfer, le sang de ses enfants, de ses soldats.

Tel est le sort de la vérité ici-bas, martyr des siècles, la vérité ne peut conquérir qu'en versant son sang. A elle les ignominies, les souffrances, les bourreaux, les supplices et la mort. Toute idée féconde, ne peut éclore à la lumière qu'au prix d'un martyre; quiconque arrive en ce monde pour son bonheur, pour être utile à ses semblables, est sûr d'être persécuté. Quel est le sage qui n'ait pas reçu l'accusation de folie? Quel est l'inventeur qu'on n'ait pas honni? Quel est le créateur d'une amélioration, qui n'ait été bafoué, traité d'imposteur? Quel est enfin l'homme doué d'un génie capable d'éclairer le monde, qui n'ait été mis au ban de l'opinion? Oui, la vérité est le martyr d'ici-bas. Il faut à tout ce qui est bon un enfantement, et tout enfantement dit sang et douleurs. La religion chrétienne ne devait pas être exempte de ces épreuves, de ces douleurs, de ces martyres, de cet enfantement en un mot. L'épreuve commencée au Calvaire, ne devait finir et ne finira de fait qu'au jour qui achèvera les siècles. Et l'épreuve devait être telle, qu'il est évident pour tout esprit droit, pour tout être doué de raison, que si cette religion n'eût pas été divine, elle eût succombé dans la lutte. Rien n'est étonnant comme ce triomphe du christianisme sur l'idolâtrie, sur le colosse romain réunissant tous ses efforts, pour étouffer la religion de Jésus-Christ.... Qu'on se figure en effet cet empire, maître du monde, disposant de tous les moyens d'action, et les tournant tous contre les chrétiens qui eux n'ont que la prédication, qui sont faibles et opprimés partout. Qu'on suppute, si cela est possible, les flots de sang versés par les disciples de Jésus-Christ, qu'on dise le nombre des martyrs morts pour la foi et pour la propagation des doctrines évangéliques. Non, jamais miracle plus grand

ne s'est accompli sous le soleil. Ces douze pêcheurs qui partent de la Judée et qui vont à la conquête spirituelle du monde, sont bien le phénomène le plus étonnant des siècles. Tous ou à peu près, vont mourir victimes de leur zèle; mais leur sang, semence féconde, va produire en tous lieux des milliers de propagateurs de leur œuvre. Et après trois siècles de persécution, après trois siècles de lutte violente de la part de leurs persécuteurs, pacifique de leur part, ces hommes auront conquis le monde. La croix, cet étendard du Christ, planera sur l'antique cité dominatrice du monde, et le maître de l'empire inclinera son front sous le signe rédempteur. Voilà le point où nous sommes arrivés.

TROISIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS L'AN 312, ENTRÉE DE CONSTANTIN DANS ROME, JUSQU'A L'AN 653, ÉPOQUE DE L'EXTINCTION DE L'ARIANISME, ET DE LA MORT DE RODOALD.

CHAPITRE I.

Persécutions de l'Eglise depuis l'entrée de Constantin à Rome, en 312, jusqu'à la défaite de Licinius, en 323.

L'entrée de Constantin dans Rome, fut saluée par toute l'Eglise avec enthousiasme et avec actions de grâces. Trois siècles durant, elle avait été persécutée, le sang de ses martyrs avait rougi le sol de l'empire romain, et Dieu permettait qu'un prince chrétien montât sur le trône impérial; la joie était universelle. Partout on savait comment Constantin avait été converti, par quel prodige il avait vaincu. La paix et la tranquillité apparaissaient aux yeux de tous dans l'avenir. Naguère personne n'avait de sécurité, ni pour soi, ni pour sa famille, ni pour ses intérêts. C'était une ère nouvelle, une ère bénie qui s'ouvrait devant les pas du monde chrétien. La

victoire de Constantin fut le signal d'un immense hosanna qui s'éleva de la terre vers le créateur. Les martyrs s'émurent dans leurs tombeaux, en voyant les fruits de bénédiction de leurs sacrifices, et de leur sang répandu. Si le travail avait été pénible et cruel, la moisson était belle en proportion. L'Eglise des saints et l'Eglise militante joignaient leurs voix pour dire à Dieu leurs actions de grâces et aux hommes la bonne nouvelle.

Constantin se montra digne des faveurs célestes et à la hauteur de la mission sainte que le ciel lui confiait. sa modération dans la victoire, sa douceur envers les vaincus, lui gagnèrent tous les cœurs. S'inspirant déjà de la doctrine du Dieu duquel il était la conquête et le néophiste, il commença par pardonner à ses ennemis. La vengeance n'est pas un sentiment chrétien, Constantin ne voulut pas se venger. C'est sans fondement que Nazaire l'accuse d'avoir exterminé toute la famille de Maxence, d'avoir fait mourir son jeune fils. Ces barbaries injustifiables étaient déjà d'un autre âge; tant l'abîme est grand entre le paganisme et la doctrine évangélique.

Rappeler les exilés, rendre aux sénateurs que ses prédécesseurs avaient injustement bannis, leur rang et leur dignité; rehausser l'éclat de ce premier corps de l'empire, en y appelant les hommes que leurs lumières et leurs vertus rendaient dignes d'y siéger, tels furent les premiers soins de Constantin. Il ferma les plaies que Maxence avait faites à Rome, à l'Italie, à l'empire tout entier. Chacun était charmé de sa douceur, de sa bonté, de son affabilité.

Rome et le Sénat, voulurent reconnaître tant de bienfaits et de si éminentes vertus; pour récompenser en lui

le vainqueur qui les avait délivrés de la tyrannie, le législateur qui mettait la justice à la place de l'arbitraire, l'administrateur éclairé et habile, qui gouvernait avec tant de sagesse, de prudence et de bonté, après un règne si odieux, ils lui décernèrent le premier rang parmi les empereurs. On lui érigea un arc de triomphe qui existe encore aujourd'hui à Rome. On écrivit à la base une inscription, où il est dit, que cet arc a été dressé en mémoire de ce que, par l'inspiration de la divinité, et avec un courage extraordinaire, ses armes avaient en un seul combat délivré la république, et du tyran, et de toute sa faction. Il y est nommé libérateur de Rome, auteur du bien public. Cet arc, commencé à l'époque à laquelle nous sommes, c'est-à-dire en 312, ou au commencement de 313, ne fut achevé qu'en 315.

On érigea aussi à Constantin, sur la place publique, une statue, que quelques-uns disent en or. Ce prince voulut que cette statue tint à la main une croix; sur le piedestal il fit mettre cette inscription : *Par ce signe salutaire, vraie marque de courage, j'ai délivré votre ville du joug du tyran, et j'ai rétabli le Sénat et le peuple, en leur ancienne splendeur.* L'Italie lui offrit un écu et une couronne d'or. Ainsi, voilà qu'à Rome, dans cette ville qui au nom de ses destinées se prétendait la ville éternelle, dans cette ville qui avait rassemblé les dieux des nations dans son Panthéon, et qu'on pouvait à bon droit nommer le centre de l'idolâtrie, dans cette ville qui croyait son avenir attaché à la protection de son Jupiter Capitolin, le successeur des Césars arbore le signe si longtemps maudit et conspué du Dieu des chrétiens. Rome, la ville si fière de sa puissance et de sa domination, vient courber la tête à son tour sous l'étendard de celui qui fait les

forts et les puissants de ce monde. Que de progrès depuis ce jour, où, arborée sur le sommet du Golgotha, elle servit d'instrument à la haine des Juifs, en rachat du genre humain, et à l'accomplissement des décrets de la Providence éternelle ! Ville heureuse et entre toutes privilégiée, après avoir été la reine du monde par le glaive et par la domination temporelle, tu vas devenir la reine du monde par l'idée, par le progrès, et par la civilisation. O Rome, c'est toi que Dieu a choisie pour y arborer son étendard, cette croix arrosée de son sang pour notre salut à tous, et qui va désormais être le phare du monde. Comme la colonne de feu qui guidait jadis le peuple juif à travers les déserts au sortir d'Egypte, c'est la croix qui va guider le monde, dans les déserts de cette vie au sortir de l'idolâtrie. C'est elle, le phare lumineux sur lequel l'homme devra attacher ses regards, soit qu'il vive, soit qu'il meure. Elle éclaire pour nous les sentiers d'ici-bas, et sa lumière nous conduit à la mort dans ce passage terrible qui sépare nos bords des mystères de l'éternité. Oui, Rome, par la croix, par ce signe que Constantin plante au milieu de tes murailles, tu vas devenir le centre du monde, le point de départ de tout progrès et de toute civilisation. C'est de tes murs désormais que partiront tous les conquérants intellectuels de l'univers. Ce ne seront plus des guerriers semant la mort et l'épouvante, ce seront des ministres de Dieu semant partout la paix et la félicité. Tu seras désormais comme le soleil de ce monde. Quiconque s'approchera de toi, sentira les rayons bienfaisants de la lumière qui éclaire et qui civilise. Quiconque s'éloignera, reculera dans le progrès et dans la civilisation. De sorte qu'autour de toi, centre vital, la terre sera divisée en zônes où l'humanité fleurira en

raison directe de la distance où elle se tiendra. Sous ta croix, la lumière, le bonheur, la civilisation ; loin d'elle la déchéance, l'abrutissement, le malheur. Sous ta croix la liberté ; loin d'elle l'esclavage.

Quand Auguste donna la paix au monde, après la victoire, il ferma les portes du temple de Janus. Quand Constantin victorieux donna aussi lui la paix au monde, il ouvrit les portes des temples de Jésus-Christ, et il planta dans la ville éternelle le signe qui convie tous les hommes à la paix et à la fraternité.

On ne peut douter que Constantin n'ait fait tout son possible, pour inspirer aux Romains l'amour de Jésus-Christ, et pour faire triompher partout les préceptes et la doctrine évangélique ; mais le paganisme était encore la religion dominante du grand nombre des Romains, il convenait de procéder avec prudence. Il ne fallait pas que le culte si longtemps persécuté se fit à son tour persécuteur. La liberté de conscience, est une conséquence du libre arbitre donné à l'homme par Dieu. Quand une religion quelconque méconnaît ce droit imprescriptible, elle se fait tyrannique et arbitraire, elle outrage Dieu qui veut qu'on l'adore librement et jamais par contrainte. Contantin dut donc ainsi que ses successeurs, tolérer beaucoup de choses qu'il ne pouvait pas approuver. Le sénat fut en majorité païen, jusqu'au temps de Théodose-le-Grand. Il eût été, comme nous venons de le dire, souverainement injuste de vouloir contraindre ce corps à changer tout à coup de culte et d'habitudes. Il parait même que l'Eglise toléra que Constantin et ses successeurs, reçussent à leur avènement, de la part des Pontifes du culte païen, la robe pontificale. Il ne nous appartient

pas de chercher les raisons de cette conduite et de cette tolérance (Zosime, l. 4, p. 761). Gratien est le premier qui refusa de se soumettre à cet usage (voyez note A).

Peu d'auteurs se sont occupés de ce que Constantin a fait, dans ces commencements, pour la gloire de Jésus-Christ. Nous croyons qu'une pareille omission est un malheur pour l'histoire; aussi, quoiqu'il puisse sembler que ces détails s'éloignent un peu de notre sujet, nous réunirons sous ce rapport tout ce que nous pourrons trouver. Cependant nous ne prendrons pas ce que nous pourrions rencontrer dans des pièces aussi peu authentiques, que les actes de saint Sylvestre, par exemple, et quelques autres du même genre.

S'il faut en croire Prudence (*In Symmachum*, l. 1, p. 220), Contantin fut heureux et éprouva une grande joie, en voyant le sénat se prosterner devant les étendards ornés de croix, qui l'avaient conduit à la victoire. Peut-être rendait-on d'habitude cet hommage aux étendards des armées. D'un autre côté, il faut remarquer que le Sénat était toujours prêt à adopter les dieux qu'il convenait aux empereurs de faire entrer dans les cieux de la mythologie payenne. Par conséquent, le Sénat sans forfaire à ses coutumes, pouvait très bien se prosterner devant Jésus-Christ, que Tibère avait voulu placer dans le Panthéon Romain. Quoique ce fait n'impliquât aucun sentiment chrétien de la part du sénat, ce qu'il importe d'établir, Constantin fut joyeux de le voir se produire à cause de l'influence qu'il pouvait avoir sur les populations. Si cet acte du sénat ne voulait en aucune façon dire que ce corps tendît au christianisme, il était du moins un hommage éclatant à la religion, si longtemps

persécutée, et comme une amende honorable vis-à-vis de la liberté de conscience.

Fort peu après la victoire remportée sur Maxence, Constantin triompha. Ce fut probablement dans cette solennité, qu'il refusa de monter au Capitole, et qu'il se moqua de la religion des païens (Bar. 312, § 307). Ce fait de s'être abstenu d'une chose que faisaient tous les triomphateurs, parce qu'elle était un hommage à la religion payenne, prouverait, ce nous semble, d'une façon assez énergique contre la prétention de ceux qui veulent que Constantin ait accepté la robe pontificale ; mais tous ces points historiques, n'étant pas assez élucidés, nous nous abstiendrons de nous prononcer.

C'est sans fondement bien assuré qu'on a prétendu que ce prince était allé au tombeau de saint Pierre et de saint Paul, rendre à Dieu hommage de sa victoire. Il nous semble qu'il vaut mieux s'en tenir au rapport d'Eusèbe, qui dit : que Constantin proclamait hautement qu'il était redevable de sa victoire à Jésus-Christ, et qu'il n'en voulait personnellement tirer aucune gloire.

Mais ce que Constantin fit de plus considérable en faveur du christianisme, ce fut un édit qu'il promulgua de concert avec Licinius, presqu'aussitôt après son entrée à Rome. Maximin II, l'un des plus cruels persécuteurs qui aient existé, continuait dans les parties de l'empire qui lui obéissaient, à poursuivre avec acharnement les disciples de Jésus-Christ. Sa rage ne connaissait pas de bornes. Digne continuateur de l'œuvre des Dioclétien et des Galère, il égorgeait partout ou faisait jeter dans les cachots les fidèles adorateurs de l'Evangile. Dans l'édit que publia Constantin, il était permis aux chrétiens de tenir leurs assemblées ordinaires, de faire tous les autres

exercices de leur religion, de construire partout des églises. Il y était ordonné qu'on eût immédiatement à leur restituer les lieux où d'ordinaire ils s'assemblaient, et qui leur avaient été enlevés. Le texte de cet édit qui fut nommément adressé au préfet du prétoire, n'est pas arrivé jusqu'à nous.

Les deux empereurs envoyèrent leur édit à Maximin, qui apparemment était bien avec eux, et voulait jusqu'à ce que son intérêt lui permit de rompre, rester leur allié. D'après, cela on peut et on doit même penser, que cet édit fut fait dès le mois de novembre, presque aussitôt après l'arrivée de Constantin à Rome. En envoyant cet édit à Maximin, les deux empereurs lui mandaient les merveilles que le Dieu des chrétiens avait accomplies en leur faveur, et la manière dont ils avaient triomphé de leurs ennemis.

Certes, ces nouvelles, et surtout l'envoi de l'édit, étaient loin d'être du goût de Maximin. Il est très probable que ce prince avait fait secrètement alliance avec Maxence, contre Constantin et Licinius, et que ce fut la victoire de ces derniers, qui l'obligea momentanément à cacher ses véritables sentiments. Lactance, nous apprend que quand il reçut cet édit, il était à la veille de prendre des mesures pour augmenter dans tous les lieux de son obéissance, la violence de la persécution. Maximin, au rapport d'Eusèbe, n'osant pas désobéir à ses collègues, et d'un autre côté ne voulant pas avoir l'air de recevoir d'ordres de leur part, prit le parti de publier lui aussi un édit en faveur des chrétiens. Il l'adressait à Sabin, préfet du prétoire. En agissant ainsi contre les véritables sentiments de son cœur, il commettait une lâcheté; ce n'était pas assez, il y joignit le mensonge et l'hypocrisie. Dans

cet édit, malgré que l'évidence fut là pour lui lancer au visage le plus terrible démenti, malgré ce sang versé qui criait vengeance, malgré le souvenir implacable de ses atroces cruautés, il osa écrire, qu'il avait toujours donné l'ordre aux juges d'user à l'égard des chrétiens d'aucune cruauté; que jamais aucun des chrétiens n'avait été banni, outragé, torturé, mis à mort, que contre ses ordres formels. Cet édit a été donné à la fin de 312, et non point en 313, comme Baronius le prétend; nous prouverons plus loin, d'une manière positive, que Maximin recommença la persécution, dès les premiers commencements de l'an 313.

Dans cet édit, Maximin concluait à ce que les chrétiens fussent laissés en toute liberté, sans qu'aucune personne pût les inquiéter par rapport à leur religion. Il y avait dans cette trève forcée, que Maximin accordait, des réserves pour l'avenir. Le tyran ne parlait ni de rendre aux chrétiens leurs lieux de réunions, ni même du droit de tenir dorénavant leurs assemblées, bien que ses collègues lui eussent écrit formellement à cet égard. Il obéissait aux injonctions qui lui étaient faites, parce qu'il n'osait faire autrement; mais il ajournait les desseins de sa haine, au jour où il se croirait assez fort pour combattre ses deux collègues. Nous verrons bientôt comment les événements justifient notre manière de voir.

Constantin, ne passa que quelques mois à Rome après sa victoire. Dès le commencement de l'année 313, dès les premiers jours, il se rendit à Milan, où il fit venir Licinius, pour lui donner sa sœur Constancie en mariage. Ce fut vers le mois de mars que ce mariage eut lieu; mais les deux princes se réunirent à Milan auparavant; ce fut dès le com-

mencement de leur séjour dans cette ville, qu'il publièrent leur second édit en faveur des chrétiens, édit dont Eusèbe nous a conservé le texte et que nous donnons plus loin en entier.

Ce second édit fut fait pour remédier à quelques fautes ou vices de rédaction qui existaient dans le premier, et qui semblaient y condamner toutes les autres religions en exaltant la religion chrétienne comme la seule vraie, et la seule qu'il fût permis de suivre. Les termes de cet édit semblaient dire que toutes les religions étaient défendues hormis celle des chrétiens. Les sectes différentes du christianisme, y étaient même qualifiées du nom d'*odieuses hérésies*. Ce fut probablement sur les observations qui leur furent faites, que les deux empereurs se décidèrent à faire un second édit qui garantît pleinement la liberté de conscience, et qui laissât chacun libre de suivre la religion qui lui paraîtrait la meilleure. Cet édit fut comme le premier adressé au préfet du prétoire ; nous engageons le lecteur à considérer les dispositions qui se trouvent à la fin. Il y est dit expressémment que quiconque aura acheté du fisc ou reçu, à quelque autre titre, des biens des chrétiens, aura à les restituer immédiatement, et à se faire rembourser par le fisc.

Edit donné à Milan par Constantin et Licinius Auguste.

« Nous étant heureusement assemblés à Milan, moi Constantin Auguste, et moi Licinius Auguste, et traitant de tout ce qui regarde la sûreté et l'utilité publique, nous avons cru qu'un de nos premiers soins devait être de régler ce qui regarde le culte de la divinité, et de donner aux chrétiens et à tous les autres la liberté de suivre telle re-

ligion que chacun voudrait, afin d'attirer la faveur du ciel sur nous et surtout sur nos sujets. Nous avons donc résolu, par un conseil salutaire, de ne dénier à qui que ce soit la liberté d'attacher son cœur à l'observance des chrétiens, ou à telle religion qu'il croirait lui être la plus convenable, afin que la souveraine divinité dont nous suivons la religion d'un cœur libre, puisse nous favoriser en tout de ses grâces ordinaires. C'est pourquoi vous devez savoir (ils parlent aux officiers à qui l'édit est adressé) que, nonobstant toutes les clauses des lettres qui vous ont été adressées touchant les chrétiens, il nous a plu maintenant d'ordonner purement et simplement que chacun de ceux qui ont la volonté d'observer la religion chrétienne le fasse sans être inquiété ni molesté en façon quelconque, ce que nous avons cru devoir vous déclarer nettement, afin que vous sachiez que nous avons donné aux chrétiens la faculté libre et absolue d'observer leur religion, bien entendu que les autres auront la même liberté pour maintenir la tranquillité de notre règne.

» Nous avons de plus ordonné à l'égard des chrétiens, que si les lieux où ils avaient coutume de s'assembler ci-devant, et touchant lesquels vous aviez reçu certains ordres par des lettres à vous adressées, ont été achetés par quelqu'un, soit de notre fisc, soit de quelque personne que ce soit, ils soient restitués aux chrétiens, sans argent ni répétition de prix, et sans aucun délai ni difficulté. Que ceux qui les auront reçus en don les rendent pareillement au plus tôt, et que, tant les acheteurs que les donataires, s'ils croient avoir quelque chose à espérer de notre bonté, s'adressent au vicaire de la province, afin qu'il leur soit pourvu par nous. Tous ces lieux seront incontinent délivrés à la communauté des chrétiens par vos soins, et parce

qu'il est notoire qu'outre les lieux où ils s'assemblaient, ils avaient encore d'autres biens appartenant à leur communauté, c'est-à-dire aux églises et non aux particuliers, vous ferez rendre à leurs corps et communauté toutes les choses aux conditions ci-dessus exprimées, sans aucune difficulté ni contestation, à la charge que ceux qui les auront restituées sans remboursement, pourront espérer de notre grâce leur indemnité. En tout ceci, vous emploierez très efficacement votre ministère pour la communauté des chrétiens, afin d'exécuter nos ordres au plus tôt, et procurer la tranquillité publique. Ainsi, la faveur divinc, que nous avons déjà éprouvée en de si grands événements, continuera toujours à nous attirer d'heureux succès avec le bonheur des pcuples, et afin que cette ordonnance puisse venir à la connaissance de tous, vous la ferez afficher partout avec votre attache, en sorte qu'elle ne puisse être ignoré de personne. »

Pendant que les deux empereurs étaient occupés à Milan de régler les affaires de l'empire, celles de la religion chrétienne et leurs intérêts matrimoniaux, Maximin crut l'occasion favorable pour les surprendre. Tout à coup il leva le masque. On peut voir quels furent ses desseins et ses plans, dans les histoires spéciales. Notre sujet à nous, nous commande d'être sobre de détails. Ce que nous devons toucher, c'est ce qui a trait aux persécutions de l'Église. Maximin recommença à persécuter, aussitôt qu'il se crut assez fort pour attaquer ses collègues. Il était maître de l'orient, il gouvernait l'Egypte. C'est dans ce pays que nous trouvons les traces authentiques de la reprise de la persécution sous ce tyran.

Saint Julien, dit l'hospitalier, et sa femme Basilisse,

vivaient en Egypte, dont tous les deux étaient originaires. S'étant mariés, ils se firent l'un et l'autre la promesse de garder la continence, et de se consacrer entièrement au service de Jésus-Christ. Dieu seul fut l'objet de leurs convoitises et de leurs désirs. Pour s'attacher de plus en plus intimement à lui, ils s'adonnèrent aux pratiques les plus suivies de la vie ascétique. Ce qu'il y a d'admirable dans leur vie, c'est la façon dont ils comprirent la charité chrétienne. Tous deux consacrèrent leurs richesses et leurs revenus, au soulagement des pauvres et des malheureux. Ils firent de leur maison, un vaste hôpital, asile ouvert à tous les membres souffrants de la famille chrétienne qui se présentaient pour y entrer. Tant qu'il y avait place, la porte était ouverte. Il y avait une partie de la maison destinée aux hommes, une autre partie destinée aux femmes. Basilisse était chargée des personnes de son sexe. Julien lui, s'occupait des hommes. Basilisse mourut en paix, après avoir été éprouvée par les persécutions les plus violentes, et les plus cruels tourments. Quant à Julien, il survécut de quelques années à Basilisse, et il reçut la couronne du martyre avec Celse enfant, le prêtre Antoine, Anastase et Marcianille, mère de Celse. Tous ces saints souffrirent en Egypte sous Maximin II, le 6 du mois de janvier 313. L'Eglise les honore le 9 janvier.

Nous trouvons aussi à la date du 6 février 313, le martyre des saints Sylvain, évêque d'Emèse en Phénicie, Lucas, son diacre, et Mucius, son lecteur. Quand Maximin eut excité la persécution contre les chrétiens, saint Sylvain, évêque d'Emèse, fut dénoncé près du gouverneur de la province. Aussitôt, ce magistrat le fit arrêter avec Lucas, son diacre, et Mucius, son lecteur, et les fit amener

devant lui. Il employa pour les vaincre menaces et prières, tout inutilement. Voyant que rien ne pouvait les ébranler, il les fit battre de verges et jeter en prison, où ils furent horriblement tourmentés. Après quelques jours, Sylvain fut de nouveau conduit devant le gouverneur, qui employa encore tous les moyens en son pouvoir pour l'entraîner dans l'idolâtrie, ainsi que ses compagnons. Comme la première fois, tous demeurèrent inébranlables dans l'amour de Jésus-Christ. Battus de verges pour la deuxième fois, ils furent reconduits dans leurs cachots, garottés beaucoup plus cruellement qu'ils ne l'avaient été. Là, on les laissa souffrir longtemps de la faim, puis on finit par les livrer aux bêtes. Quand ils furent morts, les chrétiens les enterrèrent durant la nuit. Leur histoire se trouve dans les ménologes des Grecs. Le martyrologe romain, marque leur fête le 6 de février.

Cette nouvelle persécution ne fut pas de longue durée; Dieu préparait au tyran la punition que méritaient ses crimes. Maximin avait été l'un des persécuteurs les plus féroces, et dans la tempête dont nous venons de parler et qu'il souleva contre l'Eglise, il y eut un grand nombre de martyrs, seulement les historiens ont manqué à ces soldats glorieux de Jésus-Christ.

Maximin se précipita à sa perte, avec un aveuglement qui dénote d'une manière certaine que la main de Dieu était appesantie sur lui et lui apportait la punition de ses forfaits. Croyant les deux empereurs complètement absorbés dans les soins qui les retenaient à Milan, il rassembla de nombreuses troupes espérant les surprendre. Il traversa à marches forcées la Bithynie, malgré que la rigueur de la saison ne permît guère à un corps de troupes de se

mettre en route. Il arriva devant Bysance, l'emporta après quelques jours de siège, et vint ensuite attaquer Héraclée. Licinius vint au devant de lui, avec une armée de beaucoup moins forte. Il avait avec lui trente et quelques mille hommes, tandis que Maximin, pouvait en mettre en ligne au moins soixante-dix mille. Licinius eut une vision dans laquelle il lui fut révélé, que s'il voulait combattre il serait vainqueur. Il se leva immédiatement, dicta à son secrétaire la prière que dans la vision il avait entendue, et le jour même, la bataille eut lieu. Ce fut près d'Andrinople qu'elle se donna, le 30 avril. Maximin fut tellement défait, qu'il fut obligé de repasser le détroit. Il s'enfuit d'abord à Nicomédie et ensuite en Cappadoce. Ce fut là qu'il reprit la pourpre, qu'après la bataille il avait quittée pour se déguiser en esclave. Là aussi, il réunit une partie de ses fuyards et fit de nouvelles levées.

Licinius marchait sur ses traces. Il entra à Nicomédie, où après avoir rendu de solennelles actions de grâces au Tout-Puissant, au nom duquel il avait vaincu, il fit afficher partout l'édit qu'à Milan Constantin et lui avaient promulgué en faveur des chrétiens. Ces événements se passèrent à Nicomédie, dix ans après qu'on y eut affiché le premier édit de persécution générale. Après ces soins généraux Licinius engaga les chrétiens à rebâtir leurs églises. Ils se mirent à l'œuvre, avec un zèle et une joie que l'on ne peut comprendre qu'en se reportant par la pensée à ces temps malheureux, où tant de sang innocent avait été versé, où tant de souffrances de toutes sortes avaient été endurées par les disciples de Jésus-Christ.

Licinius se remit bientôt à la poursuite de Maximin. Ce tyran, au comble de la colère et de la fureur d'avoir été vaincu malgré les prières de ses prêtres, de ses sacrifica-

teurs, les fit presque tous mettre à mort. Ensuite, il publia en faveur des chrétiens, un dernier édit, beaucoup plus étendu et beaucoup plus favorable que le premier (voyez note B). Maximin y accorde positivement le droit de bâtir des églises, et la restitution des biens qu'on leur avait confisqués. Pour motiver ce second édit, il prétend que certains juges n'ont pas compris le sens vrai de ses intentions en lisant le premier édit, et que par la conduite qu'ils ont tenue, ils ont donné à un grand nombre le droit de ne pas croire à la droiture de son cœur et à son esprit de justice. Beaucoup à cause de cela, ajoutait Maximin, n'ont pas osé embrasser la religion qu'ils voulaient suivre.

Dieu ne voulut pas accepter cette pénitence tardive, Maximin fut frappé d'une manière épouvantable. Ce fut probablement durant l'atroce maladie dont il mourut, qu'il publia l'édit duquel nous venons de parler. Il est important de citer ici un passage de Tillemcont (*hist. des empereurs*, vol. IV, p. 154.)

» Se voyant pressé par mer et par terre, sans trouver aucun moyen de se sauver, quoiqu'il eût encore quelques troupes en campagne; le désespoir le porte à se vouloir donner la mort, comme si elle eût pu le mettre à couvert contre la justice divine qui le poursuivait, il prit du poison à Tarse, mais le vin et la viande dont il s'était auparavant rempli avec excès, ne permettent pas au poison de faire son effet; au lieu de lui ôter la vie, il lui causa une maladie terrible. Dieu le frappa tout d'un coup d'une plaie mortelle, qui lui couvrit tout le corps, et en même temps le poison qui lui brûlait les entrailles, le consumait en dedans. Il ne pouvait se résoudre à prendre aucune nourriture qui le soutint, mais il prenait de la terre à pleines mains et la dévorait comme si elle eût pu ap-

paisser sa faim et remédier à ses maux. Le feu invisible que Dieu avait allumé dans son corps, lui dessécha tellement la chair, qu'il ne lui resta plus que la peau et des os, presque aussi décharnés et aussi avides que ceux d'un squelette; en sorte qu'il ne conservait plus rien de son ancienne forme, mais était devenu tout à fait méconnaissable. On ne pouvait dire autre chose en le voyant, sinon que son corps déjà mort et tout pourri, était comme un sépulcre hideux où son âme était encore enfermée.

Il fut quatre jours comme en fureur et en rage; toutes les douleurs qu'il souffrait étaient effroyables. Il se roulait sur la terre : et enfin les yeux lui sortirent de la tête, soit à force de se la frapper contre la muraille dans la violence de sa douleur, soit par l'excès de la chaleur qui le brûlait au-dedans. Saint Chrisostôme marque expressément cette punition de Maximin à qui les yeux sortirent de la tête. Saint Epiphane le dit, Maximien, sous lequel il comprend les deux Maximien et Maximin.

Il remarque après Eusèbe, que Dieu le punit du même supplice qu'il avait fait souffrir à tant de martyrs (à qui il avait fait crever un œil) Saint Jérôme en expliquant ce que dit le Prophète Zacharie, sur la punition de ceux qui combattent contre Jérusalem : que chacun d'eux verra tout sont corps tomber par pièces, que leurs yeux leur pourriront dans leur place; ou comme disent les septante, que leurs yeux leur sortiront de la tête, et que leur langue se séchera et se pourrira dans leur bouche, dit que c'est ce qu'on a vu accomplir à la lettre dans les persécuteurs de l'Eglise, dans le Valérien, dans le Dèce, dans le Dioclétien, dans Maximin, le plus cruel de tous, et dans Julien.

Maximin, ainsi privé de la vue du corps, commença à voir (en esprit) Dieu qui le jugeait, accompagné de plusieurs ministres habillés de blanc; on l'entendait crier comme un homme qu'on interroge, que ce n'était pas lui qui avait fait ce qu'on lui reprochait, mais d'autres; et après cela, comme si on l'eût appliqué à la questure, il se confessait coupable, et priait Jésus-Christ en pleurant, de lui faire miséricorde. Il finit ainsi sa vie détestable au milieu des cris qu'il jetait comme si on l'eût brûlé tout vif.

On ne voit pas bien s'il était déjà malade lorsqu'arriva ce que dit Eusèbe, qu'étant rentré dans les terres de son obéissance, après sa défaite, plein de honte et de fureur, il fit tuer la plus part de ses prêtres et de ses prophètes, les accusant d'être cause de son malheur par leurs faux oracles; et ensuite rendant gloire au Dieu des chrétiens, il publia un édit qui leur était encore plus favorable que celui qu'il avait été contraint de faire l'année précédente. Il fit cet édit étant déjà dans les douleurs de la plaie dont la justice divine l'avait frappé; mais sa pénitence forcée, qui ne venait point du changement de son cœur, ne fut pas capable d'appaiser Dieu, il ne lui donna aucun repit, et lui ôta aussitôt la vie, ne récompensant sa pénitence que par cette prompte mort, qui lui ôta le moyen d'augmenter ses crimes, et le châtiment qui en est inséparable.

Il mourut à Tarse et prévint par sa mort d'autres maux qui étaient prêts de tomber sur lui. Selon la suite de l'histoire, il faut qu'il soit mort vers le mois d'août, ayant régné neuf ans (commencés depuis qu'il avait été fait César par Dioclétien, et environ cinq ans et demi depuis qu'il s'était fait Auguste), quoiqu'Aurèle Victor dise qu'il

ne l'a été que deux ans, et l'autre Victor, que trois ans. »

Après la défaite et la mort de Maximin, tout l'empire se trouva partagé entre Constantin et Licinius, qui resta maître de tout l'orient. Ce prince se montra excessivement cruel à l'égard de tout ce qui resta de la malheureuse famille de son ennemi vaincu et mort. Il ne nous appartient pas de sonder les desseins de la Providence. Peut-être Dieu voulut-il se servir de Licinius, pour punir cette famille de persécuteurs, comme jadis il s'était servi de Jéhu. Certains hommes sont entre les mains du Seigneur les instruments de sa justice, et, comme dit l'Écriture, les verges de sa colère.

Aussitôt après sa mort, Maximin fut déclaré ennemi public, on le qualifia tyran par édits publiés par les deux empereurs régnants. On abattit ses statues, on détruisit, ou on mutila tous les monuments qui pouvaient porter sa mémoire à la postérité. Ses enfants, ses parents, qui avaient abusé du pouvoir qui leur était confié, furent mis à mort après avoir enduré des supplices de toute sorte et une foule d'ignominies. On jeta sa femme dans l'Oronte, où elle-même avait fait jeter plusieurs personnes. Les principaux ministres de ses fureurs, les magistrats, les juges qui avaient participé à sa cruauté, aux persécutions qu'il avait fait souffrir aux disciples de Jésus-Christ, eurent le même sort que ses enfants. On les fit mourir dans les supplices, après les avoir traités ignominieusement.

Après avoir puni les parents et les employés de Maximin, Licinius fit mourir Candidien, fils de Galère. Il donna le même ordre, relativement à Valérie, fille de Dioclétien; mais cette princesse, ayant appris la mort de Candidien, prit la fuite, et erra pendant quinze mois en diverses con-

trées. Inconnue à Thessalonique, vers le commencement de 315, elle fut arrêtée avec Prisque sa mère. Toutes deux furent condamnées à perdre la tête. Le supplice eut lieu devant une immense multitude qui ne pouvait s'empêcher de compâtir à leur malheur, en se souvenant de la haute position qu'elles avaient occupée. Ici, nous anticipons pour n'avoir pas à revenir sur ces faits.

Très peu de temps après la défaite de Maximin, Dioclétien mourut. On sait que ce prince, descendu du rang suprême, vécut longtemps dans la retraite. Il fut honoré des princes ses successeurs. Ce violent persécuteur de l'Eglise, vit son supplice et sa punition commencer dès l'année 311. Le malheur de sa femme et de sa fille, malheur qu'il n'eut pas l'autorité d'empêcher, lui navra le cœur. Il dut se sentir bien malheureux de ne pouvoir plus protéger les personnes qu'il aimait. Plus tard, une des sources de ses chagrins, fut la conduite que Constantin tenait à l'égard des images d'Hercule. Il les faisait impitoyablement abattre, et comme Dioclétien y était presque toujours peint, il se trouvait avoir part à l'injure qu'on faisait à son collègue. Un peu plus tard, il eut la douleur de voir Constantin et Licinius se déclarer complètement en faveur des chrétiens et publier des édits pour les protéger. Ce fut dans le temps que ces princes publièrent leur édit daté de Milan, qu'ils invitèrent Dioclétien à venir dans cette ville pour y assister au mariage de Constancie avec Licinius. Le vieux prince s'en excusa en alléguant son grand âge. Les deux empereurs lui écrivirent en l'accusant de favoriser Maximin. Dioclétien craignant leur vengeance, s'empoisonna, s'il faut en croire le jeune Victor (voyez note C). La chose la plus probable, c'est que, comme le raconte Lactance, se

voyant méprisé et maltraité, après avoir pendant vingt années porté la pourpre avec tant de bonheur et tant de gloire, il se décida à finir ses jours. Il refusait de prendre des aliments, se privait de sommeil et faisait tout ce qui devait le conduire à une fin prochaine. Ce qu'il y a d'affreux, c'est qu'en désirant mourir, Dioclétien avait le désespoir de quitter la vie. Aussi le voyait-on gémir et pleurer sans cesse. Il se roulait par terre, il donnait par sa conduite toutes les marques de la plus profonde désolation. C'est dans cet état déplorable qu'il périt de faim et de mélancolie, disent les uns, miné par une affreuse maladie, dit Eusèbe. On ne sait trop que penser de la cause efficiente de sa mort. A une époque où beaucoup de maladies organiques, telles que le cancer de l'estomac par exemple, étaient peu connues sur l'homme vivant, Dioclétien pouvait très bien en être atteint. Nous avouons même que, d'après tout ce qui précède, nous sommes fortement tenté de le croire. Ce prince mourut peu de temps après le mariage de Licinius. Ce dut être vers le mois de mai 313, s'il est vrai, comme le dit Victor le jeune, qu'il ait passé neuf ans dans sa retraite.

Ainsi mourut le prince qui a attaché son nom à la plus cruelle et à la plus longue persécution que l'Eglise ait eu à souffrir. Il eut des qualités brillantes, il y avait dans son caractère des côtés vraiment louables; il fut administrateur habile, politique profond, il laissa des ordonnances, des lois, monuments de sa justice et de sa sagesse. L'administration qu'il fonda prouve en faveur de son génie. Mais que prouve tout cela. Dioclétien fut persécuteur; il lutta contre Dieu: il voulut renverser l'édifice de l'Eglise. Dieu l'attacha comme la mythologie nous offre Prométhée au rocher de ses douleurs. Il dut, lui vivant, voir le malheur

et l'abjection de tous les siens. Il assista pour ainsi dire au supplice et aux funérailles de sa race. Puis il vit peu à peu s'écrouler l'édifice gouvernemental qu'il avait fondé. Il vit mourir successivement les princes sur lesquels il avait espéré appuyer sa vieillesse. Jésus-Christ le garda pour son triomphe comme jadis les vainqueurs gardaient les prisonniers. Dioclétien fut obligé de voir le triomphe de la religion qu'il avait voulu abattre, de cette religion qu'il avait cru noyer dans le sang de ses adeptes. Il est vrai que la terre lui gardait une récompense. Dérision suprême, Ironie sanglante, dernier châtiment d'ici-bas que Dieu réservait à sa tombe. Les païens en firent un Dieu. Un Dieu, quand la justice divine s'emparait de lui au seuil de l'éternité !

Longtemps après sa mort, du temps de Constantin Porphyrogenète, on voyait à Spalatro, près Salone, les restes de son tombeau. Ce tombeau fut revêtu de pourpre pendant longues années. Il l'était encore sous Constance, fils du grand Constantin.

Après la mort de Maximin, l'empire fut partagé entre Constantin et Licinius. Ce dernier eut l'orient, et fixa sa résidence à Nicomédie. Constantin gouverna l'occident, où il s'appliqua, autant qu'il le put, à établir sur les bases de la justice les choses de l'état et les choses religieuses. Il accorda des immunités considérables aux églises; envoya des aumônes aux chrétiens d'Afrique. Il fit une loi pour que ceux qui avaient été mis en esclavage par l'injustice du tyran Maxence, recouvrassent leur liberté. Mais bientôt pour des querelles de famille, pour des dissentiments privés, la discorde éclata entre les deux beaux-frères, et bientôt on en vint aux mains. Licinius fut successivement

vaincu dans deux batailles, et contraint de faire la paix. Ces événements se passèrent en 314. Mais la paix ne fut qu'apparente. La haine et la jalousie restèrent au fond du cœur de Licinius. Dès-lors il se sépara entièrement de Constantin, sur une foule de choses dans lesquelles jusque là ils avaient marché d'accord. Constantin avait rendu la paix à l'Eglise; il la favorisait autant qu'il était en lui, jusqu'à envoyer dans presque toutes les provinces de son gouvernement des gouverneurs chrétiens préférablement à d'autres. Sous son règne, la liberté la plus grande existait pour le culte. Les écrivains pouvaient écrire les choses les plus fortes en faveur de la religion. Lactance publiait son fameux traité de la mort des persécuteurs; dans lequel il stygmatisait les princes, les tyrans qui avaient fait couler le sang des disciples de Jésus-Christ. Les dernières pages de son livre, frappent impitoyablement les derniers princes, les derniers empereurs qui ont régné sur les Romains, les collègues même de Constantin. Cet ouvrage si considérable doit trouver sa place dans notre livre, nous le donnons avant les notes.

Pendant que Constantin accordait aux chrétiens la protection la plus évidente, Licinius, au contraire, faisait tout ce qu'il pouvait pour leur nuire. Il s'était d'abord prêté aux intentions de son beau-frère, par politique et pour ne pas lui déplaire. Au fond, il détestait les chrétiens, s'imaginant qu'ils ne l'aimaient pas et qu'ils faisaient des vœux pour Constantin. Ce fut dans cette disposition d'esprit qu'il commença à les persécuter; non pas d'abord d'une manière ouverte et franche, mais par des moyens détournés.

Sous prétexte du respect qu'il portait à la liberté de conscience, il commença par défendre aux évêques d'aller dans les maisons des payens, de peur qu'ils ne les conver-

tissent par leurs prédications. Allant plus loin, il voulut les contraindre à ne pas avoir de rapports les uns avec les autres, à ne jamais faire de visites aux églises voisines, et à ne pas se réunir en conciles. Il voilait ses desseins perfides sous le prétexte que le bien de la religion demandait que les évêques résidassent dans leurs siéges respectifs. Il était impossible que son mauvais vouloir ne se montrât pas d'une manière ostensible, et gardât plus longtemps des apparences même si grossières. Tout-à-coup il chassa de sa cour et de son palais tous les chrétiens, exila ses serviteurs les plus dévoués, les livra comme esclaves, confisqua leurs biens, et en vint même jusqu'à les menacer de mort. Ici, nous anticipons, car nous ne voulons faire qu'un corps de récit des persécutions directes qu'il fit souffrir aux chrétiens. La plupart des écrivains se sont abusés, sur le commencement de la persécution sanglante que Licinius fit endurer à l'Eglise. Les faits que nous racontons appartiennent à l'an 219, et Rohrbacher, par exemple, ne porte le commencement de la persécution ouverte qu'après cette époque. Or, le martyre de saint Blaise, évêque de Sébaste, eut lieu, comme nous allons le voir tout à l'heure, dès l'année 316. Pour ne pas scinder notre récit, continuons. Licinius toujours dans le même esprit d'hostilité hypocrite à l'Eglise, fit une loi par laquelle il défendait aux femmes d'aller avec les hommes dans les églises. Ce défenseur singulier de la morale publique, ne voulait pas même permettre que les évêques et les prêtres instruisissent les femmes. Il voulait que ce fussent d'autres femmes. Voyant que tout le monde se moquait de cette loi, il ordonna que les chrétiens ne s'assemblassent plus que hors l'enceinte des villes, et en plein champ, sous prétexte que l'air y était meilleur.

La persécution que Licinius fit endurer à l'Eglise, fut donc morale en même temps que sanglante. Ce prince avait calculé ses plans d'attaque avec peu d'habileté il est vrai, mais avec un grand caractère de méchanceté, de perversité. Ce que nous avons dit plus haut le prouve. Il donna l'ordre que tous les officiers, magistrats ou employés quelconques du gouvernement, fussent immédiatement cassés, s'ils persistaient dans l'exercice de la religion chrétienne. Il y en eut un grand nombre qui furent par ce motif contraints de perdre leurs emplois. Mais Licinius tourna les plus violents efforts de la persécution contre les évêques, justement parce que Constantin avait pour eux une estime toute particulière. Dans les principales villes du Pont, la persécution sévit avec une violence inouïe, on abattit un grand nombre d'églises, on ferma celles qui restaient. Beaucoup d'évêques furent mis à mort avec une cruauté sans égale; on lacérait leurs corps, puis on les jetai à la mer pour servir de pâture aux poissons. Les fidèles étaient réduits à prendre la fuite, à se sauver dans les déserts et dans les montagnes; comme aux plus mauvais jours des persécutions précédentes.

A toutes les remontrances que faisait Constantin, Licinius répondait avec une hypocrisie sans bornes. Il désavouait la persécution par son langage officiel, tandis qu'en dessous il l'excitait de tout son pouvoir. Ce qui se passait devait, disait-il, être attribué aux gouverneurs de province, qui agissaient malgré ses ordres et contre ses volontés les plus formelles. Constantin ne se payait pas de ces raisons et une lutte terrible s'apprêtait entre les deux beaux-frères. Durant ce temps-là, l'Eglise de Dieu subissait les plus cruelles épreuves.

Dès l'année 316, à Sébaste, ville de la petite Arménie, saint Blaise, évêque de cette ville, fut mis à mort par ordre d'Agricolaüs, gouverneur de la province. Ce saint évêque subit une longue et cruelle flagellation, puis il fut attaché à un poteau, où on lui déchira les côtés avec des ongles de fer. On le détacha pour le jeter dans un affreux cachot. Un peu plus tard, on le précipita dans un lac d'où il sortit sain et sauf. Enfin, il eut la tête tranchée par ordre du gouverneur, avec deux enfants. Durant qu'il était attaché au poteau, et qu'on le déchirait comme nous venons de le dire, des femmes chrétiennes recueillaient le sang qui découlait de ses plaies. Prises comme chrétiennes, elles furent décapitées au nombre de sept. Les actes de ce saint n'ont pas paru bien authentiques à beaucoup d'écrivains. Tillemont est de ce nombre, mais Bollandus qui les donne, les accompagne d'excellentes réflexions que nous avons suivies. L'Église fait la fête de saint Blaise le 3 du mois de février. Les Grecs la célèbrent le 11 du même mois.

Il nous faut arriver d'emblée jusqu'à l'an 318, pour trouver le nom d'une nouvelle victime de cette persécution qui malheureusement n'a pas eu d'historien. A cette date, au 29 septembre, nous trouvons inscrite au martyrologe romain sainte Théodote, qui cueillit la palme du martyre dans la Thrace, dans la ville de Philippopolis. Le préfet Agrippa, agissant d'après les ordres de Licinius, ordonna, à l'occasion d'une fête d'Apollon, que tous les habitants se rendissent au temple, pour y offrir des sacrifices. On vint lui dire qu'une femme nommée Théodote, qui avait autrefois été courtisane, refusait de s'associer aux hommages que la multitude rendait à Apollon. Il la fit sur le champ amener devant lui. Là, cette femme fit l'aveu des péchés de sa vie passée, et déclara qu'elle n'y mettrait pas le comble

en souillant le repentir qu'elle en avait par une apostasie. Ses actes disent qu'environ sept cents cinquante chrétiens encouragés par son généreux exemple, firent comme elle, et ne voulurent pas sacrifier. Enfermée dans un cachot, la sainte n'en fut tirée qu'au bout de vingt jours. Elle employa ce temps à prier Dieu. Quand elle entra dans le prétoire, aux yeux de toute l'assistance elle fondit en larmes, demanda publiquement pardon des crimes qu'elle avait autrefois commis, et pria Jésus-Christ de lui donner la force d'endurer pour son saint nom les supplices qui l'attendaient. Le préfet la fit cruellement fouetter, au point que les païens qui étaient autour d'elle, l'exortaient à prendre pitié d'elle-même, et à obéir au magistrat. « Vos exhortations sont inutiles, dit-elle, jamais je n'abandonnerai le culte du vrai Dieu, pour sacrifier à de vaines idoles. » On l'étendit sur le chevalet, et on lui déchira les côtés avec des peignes de fer. Elle remerciait Dieu de la juger digne de souffrir pour lui. Le préfet, furieux, ordonna aux bourreaux de la déchirer plus cruellement encore, et de verser du vinaigre et du sel dans ses blessures. « Je crains si peu vos tourments, dit-elle, que je vous prie de les augmenter, pour que je puisse trouver miséricorde, et obtenir une couronne plus glorieuse. » Agrippa commanda qu'on lui arrachât les dents les unes après les autres, et qu'ensuite on la lapidât hors de la ville. La sentence fut exécutée l'an 318 de Jésus-Christ. L'Église célèbre la fête de sainte Théodote, le 29 de septembre.

L'année d'après, au pays des Mariandins, qui avait pour capitale Héraclée de Thrace, saint Théodore, dit Stratelate (c'est-à-dire général d'armée), commandant les troupes de Licinius, fut mis à mort pour la foi, à Héraclée, où il faisait

sa résidence, le 7 février 319, jour auquel l'Église célèbre sa fête. Il ne faut pas, comme l'a fait Fabricius, confondre ce saint avec saint Théodore, surnommé Tyron.

L'année d'après eut lieu le sacrifice magnifique des quarante martyrs de Sébaste. Ici nous laisserons parler saint Basile-le-Grand, qui raconte leurs combats et célèbre leur triomphe. Cette pièce est longue, mais tellement belle, que nous n'en voulons absolument rien retrancher.

« *Homélie de saint Basile le Grand* (1), *en l'honneur des quarante martyrs de Sébaste* (2).

» Cirion, Candide, Domnus, Méliton, Domitien, Eunoïc, Sisinnius, Eraclius, Alexandre, Jean, Claude, Athanase, Valérien, Elien, Ecditius, Acacius, Vivien, Elie, Théodule, Cyrille, Flavius, Sévérien, Valérius, Chudion, Sacerdon, Priscus, Eutiquius, Eutiquès, Umerand, Filoctimon, Vivien, Michal, Lysimaque, Théophile, Xantée, Aggias, Léonce, Hésychius, Caius, et Gorgonius.

» Ce n'est pas un seul martyr, ni deux, ni dix, que l'Eglise propose aujourd'hui à notre vénération ; ce sont quarante martyrs, qui, n'ayant tous qu'une âme répandue en divers corps, ont donné les mêmes marques de constance, et conspirant tous à soutenir et à défendre la foi de Jésus-Christ, ont sacrifié en un même jour leur vie pour elle. Nulle inégalité entre eux, mêmes sentiments, même valeur, mêmes combats, même gloire et mêmes couronnes. Mais où trouver des louanges pour quarante victorieux tout à la

(1) Homil. 20, tom. 1.

(2) Le 9 de mars. L'an de Jésus-Christ 320, sous l'empire de Licinius. Voyez les Remarques.

fois? Quelle éloquence assez abondante en pourrait autant fournir? Quarante langues suffiraient à peine pour louer quarante conquérants de cette sorte. Eh quoi! un seul de ces vaillants hommes, s'il était loué comme il faut, épuiserait facilement tout ce que nous avons de génie, et consumerait le médiocre fonds que nous pouvons avoir fait de belles paroles; que fera donc cette multitude de braves, ce bataillon qu'aucun ennemi n'a jamais pu vaincre, et qu'aucun orateur ne pourra jamais dignement louer? Essayons toutefois d'ébaucher les exploits mémorables de ces illustres guerriers, rappelons la mémoire de leurs hauts faits, et ayons en cette rencontre bien moins en vue notre réputation que l'utilité de nos auditeurs. J'ai dit que j'allais tâcher d'ébaucher le tableau des belles actions de nos quarante héros. C'est que les orateurs peignent avec la langue, comme les peintres parlent avec le pinceau: et ce que la peinture met devant les yeux par le moyen des couleurs, un récit historique le fait entendre à l'oreille par le discours; mais enfin, et les peintres et les orateurs ne doivent avoir pour fin de leurs ouvrages que d'exciter dans les cœurs, par la vue et par l'ouïe, l'amour de la vertu et le désir d'imiter les grandes actions qu'ils représentent. Ainsi, en vous racontant celles de ces quarante martyrs, nous nous efforcerons de vous inspirer ce désir, et nous ne doutons point que ce dessein ne réussisse, pour peu de disposition que nous trouvions dans vos cœurs. Le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un martyr, c'est de proposer le martyr pour modèle à ceux qui en écoutent l'éloge. En effet, on ne loue pas un saint comme on loue un homme du monde, et le panégyrique est bien différent de l'oraison funèbre. Pour composer celle-ci, le monde fournit à l'orateur tous les matériaux dont il a besoin; mais comment

emprunter du monde de quoi louer celui à qui le monde est crucifié?

»Nos quarante martyrs n'avaient pas tous pris naissance sous un même climat; plus d'une ville les réclamait pour ses citoyens. Mais à quoi bon parler ici des lieux qui les virent naître, puisqu'ils ne reconnaissaient plus de patrie sur la terre. La véritable patrie des martyrs est la cité de Dieu, qu'il a construite pour être le séjour de ses élus; c'est la Jérusalem céleste, cette ville libre, la mère de Paul et de tous ceux qui comme lui soupirent après cette heureuse demeure. Sur la terre, et selon le cours ordinaire de la nature, il y a différentes familles; dans le ciel, et suivant l'ordre de la grâce, il n'y en a qu'une. Dieu en est le chef; il est le père de tous les saints, qui sont tous frères par l'adoption du Saint-Esprit, et par l'union d'une parfaite charité. Tels furent nos guerriers; ils étaient tous dans la fleur de leur âge, d'une taille avantageuse, d'une valeur reconnue, et qui s'étaient distingués par plus d'une belle action. Comme ils savaient parfaitement la guerre, leur mérite et leur bravoure les avaient fait parvenir aux charges de l'armée; ils étaient connus des empereurs, qui les honoraient de leur estime, et ils s'étaient souvenus d'eux dans la distribution des honneurs et des récompenses militaires.

Dans le temps qu'ils étaient le plus florissants, on publia un édit qui défendait à qui que ce fût de confesser Jésus-Christ, et qui décernait des peines très sévères contre ceux qui refuseraient d'y obéir. Ce fut pour lors que l'injustice, la violence et la fureur s'emparèrent des tribunaux; ce n'était partout qu'embûches secrètes ou guerre déclarée, accusateurs publics ou ennemis cachés. On allumait des feux, on plantait des croix, on creusait des fosses, on

préparait des roues, des fouets, des chevalets; les épées et les haches faisaient briller en mille lieux divers leur acier funeste. Dans cette horrible agitation où se trouvaient les fidèles, les uns fuyaient, les autres succombaient, plusieurs étaient incertains du parti qu'ils devaient prendre, d'autres se rendaient avant même le combat, d'autres pâlissaient à la vue des tourments, et perdaient courage dès l'entrée; d'autres combattaient d'abord vaillamment, mais ils se relâchaient dans la suite, ils abandonnaient la victoire lorsqu'il n'y avait plus qu'un pas à faire pour vaincre; et semblables à des gens qui font naufrage, ils jetaient dans la mer, pour sauver leur vie, le fruit de leurs sueurs et de leurs longs travaux.

Le président Agricolaüs ayant fait voir cet édit à l'armée, et exhortant un chacun à s'y soumettre, ces vaillants hommes, sans être épouvantés par le péril où ils allaient s'exposer, s'avancèrent hardiment, et, d'une voix assurée, confessèrent Jésus-Christ. O langues heureuses! qui prononçâtes un si saint nom, l'air qui le reçut en fut consacré; les anges qui l'entendirent, y répondirent par leurs applaudissements, les démons en furent frappés comme d'un trait de feu, et le Seigneur l'écrivit au plus haut des cieux! Voilà donc nos quarante officiers qui l'un après l'autre s'avancent vers le tribunal en disant: Je suis chrétien. Ainsi l'on voit les athlètes, en un jour de spectacle, se faire inscrire sur le rôle des combattants, avec cette différence, que ceux-ci laissant leurs noms de famille, se firent enregistrer sous celui du Sauveur; en sorte que tous les quarante ne se donnèrent qu'un même nom. Ils ne disaient point je m'appelle un tel ou un tel, mais je m'appelle chrétien. Le président demeura quelque temps dans l'incertitude s'il emploierait les menaces ou les flatteries; il se

détermina enfin à se servir d'abord de celles-ci. Que faites-vous, mes enfants, leur dit-il, et pourquoi perdre ainsi tant de belles années que les dieux vous promettent? Pourquoi, par une mort prématurée, mettre fin à une vie douce, et qu'une jeunesse florissante vous doit rendre si chère? Quoi! de braves gens comme vous se résoudre à mourir comme des criminels! Il leur offrit ensuite de l'argent, puis il leur faisait espérer d'obtenir pour eux de l'empereur des dignités et des grades; en un mot il mit en usage mille sortes de finesses, il les tourna de cent manières pour tâcher de les vaincre et de les faire consentir à ce qu'il souhaitait. Mais quand il vit que tout cela ne faisait rien, que toutes ces belles promesses, que ces offres si brillantes, si avantageuses en apparence, n'avaient pu les ébranler, il tenta un autre moyen. Il leur mit devant les yeux les supplices les plus affreux, il leur remplit l'imagination de plaies, de sang, de morts. Cette menace, capable de jeter l'effroi dans les âmes les plus intrépides, ne fit aucun effet sur celles de nos gens de guerre. « Que » prétendez-vous avec toutes ces offres, ô ennemi de » Dieu, dirent-ils au président? Croyez-vous pouvoir, par » vos présents, nous engager à abandonner le culte du » Dieu vivant pour celui de vos mauvais démons? Il fau- » drait pour cela nous persuader que ce que vous nous » offrez vaut autant que ce que vous voulez nous faire » perdre. Nous ne voulons point de vos dons, qui ne peu- » vent nous causer qu'un dommage évident. Nous refusons » vos honneurs, qui ne sauraient que nous plonger dans » un abîme d'ignominie. Donnez-nous des richesses qui » soient éternelles, et une gloire qui ne passe jamais. Vous » nous promettez les bonnes grâces de l'empereur, et vous « voulez nous faire perdre celles de Dieu. Vous nous faites

» valoir je ne sais quels avantages que le monde vous four-
» nit; ignorez-vous que nous méprisons le monde entier?
» Sachez que tout ce qui tombe sous les sens, que tout ce
» que la vue trouve de beau, tout ce qu'elle offre à l'esprit
» de rare et de surprenant, tout cela n'approchera jamais
» de ce que l'espérance nous fait seulement entrevoir.
» Vous voyez le ciel, rien n'est plus digne de notre atten-
» tion, rien n'a plus de véritable grandeur; cela est vrai.
» Et la terre, quelle vaste étendue? Combien de merveilles
» ne renferme-t-elle pas dans son sein? Et cependant la
» possession de tout cela ne peut égaler la félicité que
» Dieu prépare aux justes. Car enfin la terre et le ciel pas-
» seront, et cette félicité ne passera jamais. Ce n'est donc
» que pour la jouissance de cette félicité que nous pouvons
» concevoir quelque ambition; ce n'est que pour cet uni-
» que bien que nous ressentons de l'ardeur; c'est la seule
» gloire après laquelle nous soupirons. Nous souhaitons
» d'être heureux, et nous craignons fort d'être malheureux.
» Le feu de l'enfer nous fait peur; car, à l'égard de celui
» dont vous nous menacez, bien loin que nous le crai-
» gnions, c'est lui-même qui nous craint; il est aussi bien
» que nous soumis à Dieu, et il n'ose se jouer à ceux qui,
» comme nous, méprisent les idoles. Voulez-vous que
» nous vous disions ce que nous pensons de vos tourments?
» Ce ne sont franchement que de légères égratignures fai-
» tes de la main d'un enfant. Vous pouvez à la vérité faire
» un peu de mal à notre corps; que s'il résiste longtemps,
» tant mieux pour nous, notre couronne en sera plus belle;
» que si, au contraire, il succombe sous vos premiers
» coups, tant mieux encore, nous serons plus tôt délivrés
» de vos mains. Mais enfin n'est-ce pas une chose insup-
» portable de voir que vous vouliez étendre votre puissance

» jusque sur les âmes, et que vous n'entriez précisément
» en fureur que parce que nous obéissons plutôt aux or-
» dres de Dieu qu'aux vôtres. Cette préférence vous
» choque, vous vous en offensez comme d'une injure faite
» à votre autorité: nous sommes criminels, parce que
» nous avons de la religion ; et la fidélité que nous gardons
» à notre Dieu mérite les derniers supplices. Nous n'aimons
» pas assez la vie, et nous ne craignons pas si fort la
» mort, pour que le désir de l'une et l'appréhension de
» l'autre nous fassent condescendre à votre volonté. Car,
» afin que vous le sachiez, nous sommes prêts à souffrir
» et vos roues, et vos chevalets, et vos feux ; pour la foi
» que nous professons, et pour l'amour du Dieu que nous
» adorons. »

La liberté de ce discours excita dans l'âme du président une fureur que l'orgueil et la cruauté, qui en faisaient déjà le caractère, rendaient encore plus violente. Il ne délibère plus s'il doit faire mourir ces généreux chrétiens, mais de quelle mort et de quel supplice il les doit faire mourir. Il ne se contente pas d'un supplice ordinaire ni d'une mort commune, il veut quelque chose d'exquis. Voici ce qu'il inventa. On était alors dans le plus fort de l'hiver, et on sait d'ailleurs que l'Arménie est un pays extrêmement froid (1) durant cette saison. Le président choisit pour son dessein une nuit que le froid était de beaucoup augmenté par un vent de bise qui soufflait avec violence; il commanda que les saints fussent conduits sur un étang, et là, exposés tout nus à l'air. Ceux qui ont quelquefois éprouvé la rigueur d'un froid âpre et piquant s'imagineront facilement la grandeur d'un pareil supplice.

(1) Saint Chrysostôme s'en plaint dans ses lettres 4 et 6 à Olympiade.

D'abord le corps est saisi, le sang se glace, et une pâleur livide s'empare de toute la superficie de la chair. Ensuite on frissonne, les dents se choquent l'une contre l'autre, les veines se rétrécissent, le corps se raccourcit; enfin une douleur aiguë s'insinue partout, pénètre jusqu'aux moëlles, et cause de mortelles convulsions. Alors les extrémités du corps s'en séparent, et les membres tombent par pièces; car la chaleur naturelle se retirant des parties extérieures vers les parties nobles et internes, il faut nécessairement que ces parties ainsi abandonnées de ce feu qui entretient la vie, meurent; mais en même temps celles vers lesquelles la chaleur s'est retirée, n'en pouvant supporter l'augmentation, en sont étouffées.

On conduisit les saints sur cet étang, qui n'est pas fort éloigné de la ville. La glace en était plus dure que le marbre, et aussi immobile qu'un rocher, et si épaisse, que les gens de pied et les chevaux marchaient dessus comme sur la terre ferme; il était devenu un chemin public. Borée, de son haleine, tuait tous les oiseaux et les autres bêtes de la campagne qui osaient en approcher. Quel fut donc le courage de nos martyrs, lorsqu'ayant jeté les yeux sur cet effroyable lit où la cruauté du tyran les avait condamnés à passer la nuit, ils y entrèrent gaîment, ôtèrent leurs habits, et s'avancèrent hardiment vers la mort qui les attendait, s'exhortant l'un l'autre, non à mourir, mais à vaincre? Nous ne nous dépouillons pas, dirent-ils, de nos habits, mais du vieil homme, que l'erreur et les mauvais désirs corrompent. Soyez béni, Seigneur, de ce que nous quittons le péché en quittant ce vêtement honteux, et la marque du crime de notre premier père. Le serpent fut cause que nous le prîmes dans le paradis, mais nous en fûmes en même temps chassés; et aujourd'hui Jésus-Christ

nous l'ôte pour nous faire rentrer dans le paradis. On nous dépouille pour l'amour de notre Dieu, et notre Dieu a bien été dépouillé pour l'amour de nous. Si le maître a souffert cette peine, est-ce un si grand effort à l'esclave de la souffrir? Du moins avons-nous cette consolation, que nos mains n'ont pas servi à dépouiller le Sauveur; ce sacrilége fut le crime des soldats romains. Le temps est rude, il est vrai, l'hiver se fait sentir dans toute sa violence; mais nous jouirons dans le ciel d'un éternel printemps; Abraham nous réchauffera dans son sein. Il faut que le froid détache nos pieds de notre corps, afin qu'on nous en rende dans le ciel d'immortels. Il faut que le froid fasse tomber nos mains, pour pouvoir les élever vers Dieu. Combien de nos compagnons avons-nous vu périr dans les divers combats où nous nous sommes trouvés? Ils donnaient leur vie pour le service d'un homme, et nous avons le bonheur de sacrifier la nôtre pour les intérêts d'un Dieu. Mais combien de scélérats, combien d'infâmes brigands ont souffert la mort pour leurs crimes, et nous ne la souffrirons pas pour la justice? Chers compagnons, ne nous relâchons point; ne donnons sur nous aucune prise au démon. Il ne s'agit que de notre corps, ne l'épargnons pas. Puisque enfin nous ne vivons que pour mourir, mourons pour vivre éternellement. Seigneur, daignez honorer notre sacrifice de vos regards, recevez-nous comme autant de victimes vivantes que nous vous immolons de nos propres mains. Sacrifice nouveau, nouvel holocauste que le froid détruit, que le froid consume.

C'est de cette sorte que nos saints martyrs s'animaient à souffrir constamment, chacun donnant, pour ainsi dire, et recevant l'ordre tour à tour; ils passaient cette affreuse nuit, comme s'ils eussent été au bivouac. Ils supportaient

patiemment le présent, ils se réjouissaient de l'avenir, et ilsse moquaient des vains efforts de leur ennemi. Ils faisaient cette prière : Nous sommes entrés quarante dans la carrière, qu'il vous plaise, Seigneur, nous couronner tous quarante : qu'il n'y en ait pas un qui ne reçoive le prix de la course. Vous l'avez consacré, Seigneur, par votre jeûne, ce nombre de quarante; ce fut après un pareil nombre de jours que Moïse fut jugé digne de promulguer dans le monde votre loi, et que le prophète Elie mérita de vous voir. Nos quarante martyrs priaient ainsi; mais ils eurent la douleur d'en voir un des quarante abandonner son poste, et déserter honteusement. Mais leur prière ne laissa pas d'avoir son effet, et Dieu la leur accorda dans toute son étendue.

Le gouverneur avait commandé un soldat pour garder les quarante martyrs. Le grand froid l'avait obligé d'entrer dans le lieu des exercices qui était proche de l'étang. Il s'y était mis, comme il avait pu, à l'abri de l'inclémence de l'air. Il avait aussi ordre de prendre garde si quelqu'un des quarante ne viendrait point à changer de sentiments. En ce cas, il y avait là un bain pour réchauffer ceux qui demanderaient grâce. L'expédient était admirable pour faire des apostats; et c'était un trait de grande adresse au gouverneur, d'avoir su si bien choisir le lieu du combat, que les combattants pressés de se rendre pussent trouver aussitôt un secours contre la mort. C'était sans doute de quoi ébranler leur constance; et ce fut ce qui rendit celle des martyrs plus recommandable. Ce soldat donc, qui observait avec soin, de l'endroit où il s'etait mis à couvert, tout ce qui se passait sur l'étang, comme en devant rendre compte au gouverneur, aperçut des anges qui descendaient du ciel, ayant les mains chargées de couronnes et de présents

qu'ils distribuaient aux martyrs, à l'exception d'un seul. C'était celui qui, dans le moment même, cédant au froid une funeste victoire, et donnant un triste exemple d'inconstance et de faiblesse, quittait le parti de Jésus-Christ, pour se jeter dans celui de son ennemi. Déplorable condition de l'homme! Un soldat, qui jusqu'alors avait passé pour vaillant, abandonne lâchement son général, ses compagnons, il manque de cœur, il se laisse prendre; et ce qui est de plus lamentable, cet infortuné transfuge, en perdant le ciel, ne jouit pas longtemps de la terre. Car à peine fut-il entré dans le bain, que l'eau chaude venant à dissoudre ses membres que le froid tenait encore un peu unis ensemble, il y expira. Ainsi ce malheureux, qui pour conserver un reste de vie n'avait pas craint de commettre un crime, n'en tira aucun avantage. Celui qui en profita fut le garde du gouverneur. Car, ayant vu ce misérable sortir de l'étang et courir vers le bain, il prit aussitôt sa place; et ôtant ses habits, il se joignit aux trente-neuf autres, disant avec eux: Je suis chrétien. Un changement si soudain remplit d'abord nos martyrs d'étonnement, puis de joie et de consolation, lorsqu'ils virent la perte qu'ils venaient de faire si heureusement réparée. C'est ainsi que dans une bataille, quand un corps qui fait front à l'ennemi se trouve éclairci par la chute de quelques soldats, on a soin de remplir aussitôt ces vides, de crainte que l'ennemi ne pénètre par là, comme par autant de brèches, jusqu'au centre de l'armée. Enfin cet heureux soldat vit un miracle, il reconnut la vérité, il eut recours à Dieu, il fut mis au nombre des martyrs. C'est ainsi encore que Mathias prend la place du traître Judas; que Paul, qui était hier un persécuteur, est aujourd'hui un apôtre. La vocation de notre soldat, aussi bien que celle du docteur des gentils, venant

directement de Dieu, et non des hommes, il croit en Jésus-Christ, il est baptisé non par un ministre de l'Église, mais par la foi seule; non dans l'eau, mais dans son propre sang.

Cependant le jour parut; et comme on leur trouva encore quelque reste de vie, on les jeta tous sur un bûcher pour y être consumés, et leurs cendres furent mêlées avec les eaux du fleuve. De sorte que tous les éléments contribuèrent à leur martyre. Ils endurèrent premièrement divers tourments sur la terre; après ils furent exposés à un air glacé, puis mis sur un bûcher, et enfin jetés dans une rivière. Ils pouvaient dire avec beaucoup de raison (1): Nous avons passé par le feu et par l'eau, et vous nous avez mis ensuite dans un lieu de rafraîchissement. Ce sont ces bienheureux soldats qui, faisant garde jour et nuit dans cette province, sont comme autant de tours qui arrêtent les courses de nos ennemis. Leurs saintes reliques ne furent pas toutes abandonnées au courant du fleuve; la plus grande partie de ce trésor est restée sur terre, non en un seul endroit, mais répandue en divers lieux, et faisant celui de plusieurs églises. Chose admirable! Ils sont tous en chaque lieu, ils ne sont pas même séparés après leur mort. La portion que nous en avons obtenue est un bienfait du ciel; c'est pour nous une source perpétuelle de grâces; c'est pour les chrétiens un secours toujours prêt, que cette nombreuse assemblée de martyrs, que cette armée victorieuse et triomphante, que ce chœur de saints uni à ceux des anges pour louer Dieu. Je vous ai vus souvent en peine pour trouver dans le ciel quelque saint qui voulût se rendre notre intercesseur auprès de Dieu, et

(1) Psal. 65.

vous en avez quarante qui n'ont tous qu'une même voix pour demander les grâces qui vous sont nécessaires. En quelque lieu que deux ou trois personnes soient assemblées au nom du Seigneur, le Seigneur est au milieu d'elles; et qui peut douter qu'il ne soit présent au milieu de quarante? Quiconque donc est dans l'affliction, qu'il aille à eux, ils feront cesser ses peines. Quelqu'un est-il dans la joie, qu'il s'adresse à nos saints, ils savent donner de la durée à la prospérité. Une mère leur porte ses vœux pour son fils, une femme leur va demander le retour de son mari qui est en voyage; une autre implore leur secours dans la maladie du sien. Allons donc aussi nous autres leur offrir nos prières. Que les jeunes gens les prennent pour modèles de leur conduite : ils étaient jeunes; que les pères souhaitent d'avoir des enfants qui leur ressemblent : ils ont fait le bonheur de leurs pères; mais que les mères règlent leur tendresse sur l'exemple que nous allons leur proposer; il est de la mère de l'un de nos quarante martyrs. Cette femme admirable vit qu'on avait chargé un chariot des corps de ces saints, pour les porter sur un bûcher où ils devaient être brûlés, et qu'on laissait là son fils qui respirait encore, ayant résisté plus longtemps que les autres à la violence du froid, parce qu'on espérait toujours que tant qu'il serait en vie, il pourrait changer de sentiments. Elle le prit entre ses bras, et de ses propres mains elle le mit dans le chariot sur les corps de ses compagnons; elle ne s'amusa point à répandre des larmes, elle ne déshonora point la victoire de son fils par des plaintes. Allez, lui dit-elle, mon fils, achevez glorieusement avec vos compagnons la course que vous avez si glorieusement commencée avec eux. Ah! mon fils, je ne crains pour vous qu'une chose, c'est que vous n'arriviez plus tard que les

autres en la présence du Seigneur. O mère digne d'un tel fils ! ô fils digne d'une telle mère ! fils heureux d'avoir eu une mère qui lui ait fait sucer la piété avec le lait ; mère heureuse d'avoir eu un fils qui ait si bien répondu à l'éducation sainte que vous lui aviez donnée ! Le démon, honteux de sa défaite, s'alla nicher au fond de l'enfer. Il frémissait de rage en voyant toutes ses machines démontées par la fidélité et la constance de nos martyrs. En effet, il avait si bien concerté toutes choses, qu'il semblait que ses desseins ne pouvaient manquer de réussir : le temps, le lieu, les personnes, l'horreur d'une nuit d'hiver, la saison la plus froide et la plus fâcheuse de l'année, un climat de frimas et de glaçons, tous les vents du nord maîtres de l'air, en un mot toute la nature à sa discrétion.

O troupe sacrée ! brigade sainte, bataillon invincible, glorieuse compagnie de martyrs ! ô sûrs et fidèles gardiens du genre humain, charitables associés à nos misères, députés de la nature humaine auprès de Dieu, puissants intercesseurs pour les chrétiens, astres du monde, fleurs de l'Église, oui, je le dis, fleurs intelligentes, fleurs qui brillez parmi les étoiles ; martyrs dignes des louanges de tous les siècles, les portes du paradis vous furent ouvertes ; les anges, les prophètes, les patriarches, tous les saints, accoururent de tous les endroits du ciel pour être spectateurs de l'entrée triomphante que vous y fîtes. Qu'il était charmant, ce spectacle, et digne d'occuper tous les bienheureux ! Quarante jeunes guerriers, à la fleur de leur âge, égaux en mérite, en valeur, en réputation, méprisent la vie, aiment Dieu plus que pères, enfants, femmes, parents, le glorifient en leurs corps, le glorifient en son corps mystique, s'érigent un trophée des dépouilles de l'enfer, et restent couronnés de la propre main de Jésus-Christ. »

Constantin ne supportait qu'avec une extrême impatience et une colère contenue, la conduite de son beau-frère. Depuis longtemps ils étaient mal ensemble, et si la guerre n'éclatait pas entre eux, cela tenait à leur parenté et peut-être à la crainte qu'ils s'inspiraient mutuellement. Licinius faisait d'incessantes protestations d'amitié, jurait qu'il observerait dorénavant les conditions de la paix, qu'il traiterait ses sujets et notamment les chrétiens avec plus de douceur; mais au fond, sa conduite restait la même, ses intentions ne changeaient pas. Il était détesté de ses peuples, pour sa cruauté, son avarice, ses débauches, ses exactions effroyables. Ce fut le 3 de juillet 323, qu'eut lieu entre les deux empereurs, la fameuse bataille d'Andrinople. Licinius y fut entièrement défait.

Eusèbe dit qu'immédiatement avant le combat, Licinius s'en alla offrir des sacrifices à ses dieux dans un bois épais et obscur : et après les sacrifices, il dit à ceux qui l'accompagnaient qui étaient ses plus confidents : voici les dieux que nous adorons, et que nos pères ont adorés de tous temps; notre ennemi y a renoncé pour embrasser une secte impie, et suivre un Dieu que nous ne connaissons point, par l'étendard duquel il déshonore les armes romaines. Aussi, c'est moins contre nous qu'il fait la guerre, que contre les dieux. On verra donc aujourd'hui qui se trompe de nous ou de lui, et la victoire fera connaître à qui nous devons nos adorations. Si nous sommes vaincus, il faudra sans difficulté abandonner ceux qui ne nous auront pas assistés, et adorer celui dont nous nous moquons présentement. Mais si nos dieux, qui au moins sont plusieurs contre un, nous donnent la victoire, comme cela sera indubitablement, il faut déclarer une guerre irréconciliable à ces impies, leurs ennemis (c'est-à-dire à tous les

chrétiens). Voilà ce qu'Eusèbe dit avoir appris peu de temps après, de ceux mêmes qui avaient entendu ce discours (et qui avaient peut-être exécuté la proposition de leur prince; car pour Licinius, il n'eut ni le pouvoir de vaincre, ni le bonheur de profiter de sa défaite); Dieu, dit Eusèbe, ayant endurci son cœur comme celui de Pharaon. Sozomène qui marque seulement le dessein où était Licinius de persécuter toutes les églises, lorsqu'il fut arrêté par la guerre, veut qu'on regarde sa défaite comme une preuve illustre que le christianisme est un ouvrage de de Dieu. (*Till. emp.* vol. IV. p. 190).

De nouveau vaincu par Crispus, fils de Constantin, dans un combat naval, Licinius se retira en Asie, où Constantin le suivit, et l'ayant vaincu à Chrysople, le reçut à discrétion, avec la ville de Nicomédie dans laquelle il s'était renfermé. Quelque temps après, il fit étrangler son prisonnier, malgré la foi jurée. Ce fait est un de ceux qu'on peut reprocher à Constantin. Le christianisme n'avait pas encore étouffé en lui le barbare; et parfois, les instincts du paganisme, ses cruautés se réveillaient en lui. Maintenant, à ne considérer que Licinius, il méritait le châtiment qui lui fut infligé. Persécuteur lui-même, et des plus cruels, des plus hypocrites, surtout après avoir été dans la main de Dieu l'instrument de sa vengeance contre d'autres persécuteurs, il méritait parfaitement le sort qui lui fut réservé, et dans lequel furent enveloppés avec lui tous les ministres de ses cruautés (Voyez la note D).

Ce qu'il y a de souverainement étonnant dans la conduite de Licinius, c'est de le voir se déclarer contre la religion chrétienne, après avoir été témoin des miracles que Dieu avait accomplis en faveur de Constantin et de lui-même, après surtout avoir vaincu Maximin par le secours que

Jésus-Christ lui avait envoyé en songe. Personne ne le regretta. Après lui, Constantin resta seul maître de l'empire.

Devenu souverain de tout l'orient par la défaite de son rival, Constantin s'attacha à fermer toutes les plaies qu'avait faites le despotisme de Licinius. Il voulut surtout faire oublier aux chrétiens les maux dont il les avait comblés. Il publia deux édits adressés aux peuples de ces contrées. Eusèbe rapporte le dernier, Constantin y exalte la puissance de Dieu, en rappelant les heureux succès dont il l'a comblé, et les malheurs dont les persécuteurs ont été accablés. Il reconnaît que Dieu voulant faire sortir le monde de l'abîme de malheurs et de calamités, où l'impiété de ses prédécesseurs l'avaient jeté, s'est servi de lui pour l'accomplissement de ce dessein. Aussi, disait-il, « je ne manquerai jamais de reconnaître un si grand bienfait, et je suis persuadé que je dois employer ma vie, mon âme, et tout ce que je puis avoir, pour satisfaire à un si grand ministère. » Il dit plus loin, que ceux qui ont souffert pour la foi, n'ont nul besoin de la faveur des hommes, puisque c'est de Dieu et dans le ciel qu'ils attendent une récompense proportionnée à leurs mérites; mais que cela ne le dispensait pas de rendre à leurs vertus, à leurs mérites, les honneurs qui leur étaient dus, et de leur accorder les récompenses qu'il était en son pouvoir de leur donner.

Il donne l'ordre que ceux qui pour la foi auront été condamnés à l'exil, aux mines, ou à quelque autre peine que ce soit, soient immédiatement rétablis en leur premier état. Il commande qu'on rende les biens à ceux qui en auraient été dépossédés, leurs emplois et leurs charges aux employés tant civils que militaires, à qui on les aurait

ôtés. Il veut que les biens de ceux qui ont souffert le martyre, soient rendus à leurs héritiers naturels. Il dit encore dans cet édit que tous les détenteurs des biens, soit des particuliers, soit des églises, qu'ils les aient achetés du fisc, ou qu'ils soient entrés en possession d'une autre manière, doivent les rendre immédiatement, sous peine d'encourir son indignation; que du reste ils recevront de sa bonté les dédommagements qui seront raisonnables.

Après avoir porté cet édit, Constantin mit tous ses soins à le faire observer, de sorte que le sort des chrétiens dans ces contrées se trouva bientôt absolument changé.

CHAPITRE II.

Persécutions de l'Église depuis la défaite de Licinius en 323, jusqu'au commencement de la persécution de Sapor en 327.

Après la défaite de Licinius, Constantin se trouvant seul maître de l'empire, fit, ainsi que nous venons de le voir, des lois et des ordonnances entièrement favorables aux chrétiens. Sous son règne, à partir de ce moment, l'Église de Dieu, n'eut plus de persécutions sanglantes à supporter. Malgré l'acharnement de leurs ennemis, les soldats du vrai Dieu restaient maîtres du champ de bataille, qu'ils avaient arrosé de leur sang, qu'ils avaient jonché de leurs morts. Le triomphe était complet, et désormais le vaisseau glorieux qui portait les destinées du christianisme voguait à pleines voiles vers les horizons de l'avenir.

Mais les puissances de l'enfer, voyant qu'en tous lieux la croix avait triomphé des persécuteurs et des bourreaux, suscitèrent une sorte de persécution, que jusqu'alors les disciples de Jésus-Christ n'avaient pas eue à combattre;

une persécution née du sein de l'hérésie, mi-partie morale, mi-partie violente dans ses actes. Comme nous l'avons indiqué déjà, Arius fut le chef de l'hérésie nouvelle qui sembla mettre l'Eglise catholique à deux doigts de sa perte, et qui soutenue par les puissances du siècle persécuta longtemps avec une violence inouïe ceux qui suivaient la doctrine apostolique.

Presque tous les historiens disent qu'il naquit en Libye (1). Il maniait admirablement le paradoxe, et savait effleurer avec esprit toutes les questions. Sa dialectique était pressante quoique sans profondeur. Ces qualités de l'esprit d'Arius, convenaient beaucoup aux peuples au milieu desquels il vivait. La légèreté de l'esprit grec était pour ainsi dire de mode, on se contentait de l'apparence, rarement on creusait pour aller au fond des choses. Arius avait avec cela l'abord prévenant, les façons insinuantes. Comme tous ceux qui visent à séduire, il flattait. Du reste profondément érudit, il avait à sa disposition des matériaux de discussion qui souvent manquaient à ses adversaires. Cette science qu'il avait détournée de son but, au lieu de le mener à Dieu, l'avait conduit à l'orgueil, à l'ambition. Volontiers il se qualifiait de célèbre, et disait que Dieu lui avait donné, d'une façon toute particulière, la science et la sagesse. Cet esprit d'orgueil et d'ambition qui le possédait, était trop l'ennemi de l'humilité chrétienne, pour qu'il pût rester dans le sein de l'Eglise catholique. Dans cette voie, il devait quasi forcément devenir

(1) On pourrait aussi croire, dit Tillemont, qu'il était d'Alexandrie, car Constantin voulant le renvoyer dans cette ville, lui promet de le renvoyer dans son pays. Cette raison n'est pas suffisante : par ce mot, l'empereur pouvait fort bien entendre l'Afrique et non pas la ville d'Alexandrie.

hérétique. On jugera jusqu'à quel point Arius était orgueilleux, en lisant le commencement de sa Thalie.

« Conformément à la croyance des élus de Dieu, de ceux qui ont l'expérience de Dieu, des fils saints, des orthodoxes, de ceux qui ont eu part au Saint-Esprit, j'ai appris ce qui suit de ceux qui possèdent la sagesse, qui ont l'esprit cultivé ; de personnes versées dans la science de Dieu ; de ceux qui sont savants en toutes choses. J'ai marché sur leurs traces ; je suis allé en harmonie avec eux, moi, le célèbre, qui ai souffert pour la gloire de Dieu : car, instruit par Dieu, j'ai reçu la sagesse et la connaissance (*Trad. de Jean Cohen*, Athanase-le-Grand, vol. 1, p. 281).

Κατα πιστιν ἐκλεκτων Θεου, συνετων Θεου, παιδων ἁγιων, ὀρθοτομων ἁγιον Θεου πνευμα λαβοντων, ταδε εμαθον ἐγωγε ὑπο των σοφιης μετεχοντων, ἀστειων, Θεοδιδακτων, κατα παντα σοφωντε· τουτου κατ' ἰχνος ἐλθον ἐγω βαινων ὁμοδοξως ὁ περικλυτος, ὁ πολλα παθων δια την Θεου δοξαν, ὑποτε Θεου μαθων σοφιαν και γνωσιν ἐγω ἐγνων.

Ceux qui connaissent la langue grecque, voient facilement dans ce passage que saint Athanase avait raison d'accuser Arius d'avoir un style affecté, pompeux, contourné, en même temps que mou et factice.

Cet hérésiarque composait son visage et son maintien, pour paraître grave et austère. Malgré l'habileté qu'il y mettait, on devinait son ambition, ses passions haineuses. Le portrait que fait de lui Constantin, est trop curieux pour que nous l'omettions ici.

« Tout le monde ne voit-il pas, dit ce prince, quels cris lui fait jeter la blessure qu'il a reçue du démon ? Le venin de ce serpent qui remplit ses veines lui cause d'effroyables convulsions. Son corps sans vigueur et sans force, son

visage pâle, have, sec, décharné jusqu'à faire horreur, abattu de chagrins et d'inquiétudes, font voir la maladie qui le tourmente au dedans; sa voix éteinte et à demi-morte, ses cheveux épais, mal peignés et sales, ce mélange affreux que font en lui, depuis longtemps, la vanité, la rage et la fureur, le rendent tout farouche et tout sauvage, et le font moins ressembler à un homme qu'à une bête. » (*Gelasii Cysiceni de Nicæno concilio*, l. 3, c. 1, p. 214. *Luteciæ anno* 1600.)

Ainsi que nous l'avons dit, Arius parut à Alexandrie, dans les premières années du quatrième siècle. Ayant pris le parti de Mélèce, il fut excommunié; mais saint Pierre, évêque de cette ville, croyant à ses promesses et à son repentir, le reçut dans le giron de l'Eglise et même l'ordonna diacre.

Bientôt après, Arius fit regretter au saint évêque la douceur qu'il avait montrée envers lui. Il poussa la hardiesse au point de critiquer l'excommunication qu'il lança contre les partisans de Mélèce. Devant cette conduite coupable de son diacre, saint Pierre n'hésita pas, il le chassa de l'Eglise, et ne voulut plus l'y admettre quelles que fussent ses supplications et ses promesses.

Sous Achillas, successeur de saint Pierre, Arius fut plus heureux. Ce prélat, non-seulement le reçut, mais même l'ordonna prêtre. C'est Sozomène qui nous affirme ce fait (*Hist. Eccl. cum Socrate edita*, l. 1, c. 15, p. 726). S'il faut en croire Gélase (*de Nicæno concilio*, l. 2, c. 1, p. 48), Achillas ne reçut Arius que comme diacre et après beaucoup de difficultés. Ce fut saint Alexandre, successeur d'Achillas, qui promut Arius à la prêtrise, et qui le nomma curé de la paroisse d'Alexandrie, nommée Baucale.

Théodoret (*Theodoreti Cyrensis episcopi epistola, tomo 3, edit. Sirmondi Lutetiæ* 1642, *l.* 1, *c.* 1, *p.* 523.) dit qu'on lui donna même un poste plus élevé, en lui confiant l'explication des saintes écritures. Cela signifie-t-il qu'il eût la chaire des catéchèses? D'après le même Théodoret, cet emploi lui aurait été donné dès le temps d'Achillas. Cette extrême confiance nous paraît difficile à concilier avec ce que dit Gélase, des difficultés que fit Achillas de recevoir Arius.

Ce qui paraît hors de doute, c'est que l'hérésiarque avait de bien plus hautes prétentions. Il convoitait le siége d'Alexandrie. Théodoret (*loco cit.*, l. 1, c. 2) prétend qu'il ne publia ses opinions, que parce qu'il n'avait pas obtenu ce poste éminent. Ne pouvant gouverner l'Eglise, il voulut être le chef de ses ennemis. Ne pouvant avoir une des premières places dans la hiérarchie apostolique, il voulut avoir la première parmi ceux qui déchiraient le sein de cette vénérable mère. Voilà bien où mènent l'orgueil et l'ambition. Contre cette affirmation de Théodoret, Philostorge prétend (*Hist. eccl., edit. Gothofredi Genevæ*, 1643, l. 1, c. 3, p. 4) qu'à la mort d'Achillas, Arius pour qui penchaient les suffrages, fit élire saint Alexandre. Cette élection eut lieu vers 311.

Evidemment Philostorge trompe ou a été trompé. Il n'y a pas de milieu. Cette modération, ce renoncement, ne peuvent se concilier avec ce qu'on sait de l'ambition d'Arius, avec ce que les historiens nous apprennent de lui.

Depuis longtemps déjà, Arius parlait secrètement de ses doctrines nouvelles, ils les répandaient dans ses conversations privées. Ce ne fut qu'en 319 à peu près, qu'il se décida à les prêcher ouvertement. Socrate (*Hist. eccl.* l. 1, c. IX) rapporte que saint Alexandre ayant, dans une

assemblée du clergé, dit que le Verbe et le fils de Dieu, est égal à son père, de la même substance et de la même nature que lui, Arius soutint que c'était là du sabellianisme. Il dit que le fils, fait, créé comme nous, n'a pas été toujours, qu'il est tiré du néant; qu'il a été par son libre arbitre capable de vice et de vertu; que muable par nature, il est librement resté dans le bien; et que Dieu le Père, sachant qu'il en serait ainsi, lui avait octroyé par avance, les grâces et la gloire qu'il aurait acquises plus tard par sa vertu. Il ajoutait que Dieu ne nous a pas créés à cause de lui, mais l'a créé par une pure grâce, à cause de nous, et afin de nous créer par lui. Il ajoutait que ce n'était que secondairement que Dieu lui avait donné les titres de verbe, de fils, de sagesse, qu'il n'était pas plus Dieu que les hommes, qu'il en avait seulement le nom par participation comme eux. Niant ainsi la divinité de Jésus-Christ, il avait la logique du sacrilége. Il soutenait que le Fils ne pouvait pas voir et connaître parfaitement le Père, ni se connaître lui-même.

Nous nous bornerons à cet aperçu, pour faire connaître Arius et sa doctrine. Notre plan veut que nous nous occupions des persécutions spécialement, nous allons y arriver en passant rapidement sur les faits.

L'hérésie arienne, n'aurait probablement pas eu plus de succès que les autres, si elle n'eût pas été prêchée dans des circonstances toutes particulières qui servirent d'une façon étonnante à sa propagation. Depuis quelque temps, l'empire était chrétien officiellement. A côté des chrétiens convertis par la foi, il y avait la masse énorme de ceux qui avaient suivi l'exemple de la famille impériale pour faire comme elle, pour avoir ses bonnes grâces et

dans un but intéressé. Ce n'étaient là des chrétiens, ni assez instruits, ni assez fervents, pour résister à l'infection arienne, laquelle du reste, se présentait avec des apparences philosophiques qui flattaient une raison à laquelle la foi n'avait pas encore fait admettre les mystères du christianisme. Ils n'avaient pas conquis le monde comme la partie militante de l'Eglise, c'était l'Eglise militante qui les avait fait sa conquête, conquête mal affermie et dans laquelle l'ennemi fit ses ravages.

A partir du jour où Arius avait eu une discussion publique avec saint Alexandre, il ne cessa pas de publier ses erreurs. Il les enseignait à l'église, dans ses conversations, partout. Saint Alexandre employa d'abord les remontrances douces et paternelles, les réprimandes, tout fut inutile. Alors il jugea qu'il ne fallait pas hésiter à retrancher de l'Eglise ce membre gangrené qui menaçait de communiquer le mal dont il était infecté. Il assembla, en 319, un concile auquel assistèrent presque tous les évêques d'Egypte, et dans lequel Arius fut excommunié avec ses adhérents. L'histoire désigne nommément Achillas, Aïthale, Carpone, Sarmate et un autre Arius, tous prêtres. (*Socrate*, loco cit., l. 1, c. 6, p. 11, c. 12, d. *a.* p. 10, *d.*) (*Epiphani panarium adversus hæreses*, edit. Petavianæ : Lutetiæ, an. 1622, *c.* 8, *p.* 733.) (*Sozomène*, loco cit., l. 1, c. 17, p. 427.) A ces prêtres, il faut joindre Cuzoius, Luce, Julien, Mène, Hellade, Caius, tous diacres, qui furent aussi anathématisés par le concile. Saint Athanase nomme encore un certain nombre de personnages disciples d'Arius, qui furent excommuniés avec les précédents.

L'hérésiarque partit d'Alexandrie et se retira en Palestine, où par ses artifices, il trouva moyen de surprendre plusieurs évêques. Eusèbe de Césarée, Théodote de Lao-

dicée (en Syrie), Paulin de Tyr, Athanase d'Anazarbe (dans la Cilicie), Grégoire de Beryte, Aece de Lydde ou Diospolis (dans la Palestine), Patrophile de Scythople, Narcisse de Néroniade, Ménophante d'Ephèse, Theognis de Nicée, Maris de Calcédoine, Eusèbe de Nicomédie : tels furent les principaux parmi ceux qui se déclarèrent du parti d'Arius.

Eusèbe de Nicomédie, est le plus célèbre parmi tous ceux qui suivirent Arius. Aucun n'a fait plus de mal à l'Eglise. Ce fut lui qui devint le véritable chef de l'hérésie Arienne, par sa puissance auprès du gouvernement, par son habileté à intriguer, par sa rage à persécuter les orthodoxes. Bientôt les Ariens furent aussi connus sous le nom d'Eusébiens que sous le premier. D'abord évêque de Beryte, Eusèbe trouva moyen de passer au siége de Nicomédie, en employant le crédit de Constancie, femme de Licinius, près de laquelle il fut toujours en grande faveur. Le siége de Nicomédie était le premier d'orient du temps de Licinius, c'était celui que l'ambition d'Eusèbe devait convoiter. Plus tard, quand Constantin eut transporté à Bysance le siége du gouvernement et qu'il en eut fait Constantinople, la capitale du monde romain, Eusèbe convoita le siége de cette ville, il l'obtint. Evidemment, en passant ainsi d'une église à l'autre, il avait un but d'avancement et de grandeur. Il contrevenait ainsi aux dispositions formelles des canons qui proscrivaient ces changements quand ils n'étaient pas motivés par le bien de l'Eglise. Ici c'était Eusèbe qui bénéficiait en passant d'un évêché à un autre. L'intérêt de l'Eglise n'y était pour rien. Ce partisan de l'arianisme avait une grande éloquence, qui venait en aide à son astuce et à son esprit d'intrigue. Constantin ne l'aimait pas, et le blâmait d'avoir passé au siége de Nicomédie.

Eusèbe parvint à capter entièrement Constantin, comme nous le verrons que trop par la suite.

S'il faut en croire Socrate (*loc. cit.* 1, *p.* 10, *c.*) Eusèbe, loin d'être le disciple, aurait été le maître d'Arius. Toujours est-il que ce fut ce dernier qui commença à prêcher l'erreur, à la rendre célèbre, à porter le trouble dans l'Eglise. Peut-être s'étaient-ils partagé les rôles. Arius aurait été chargé de lancer l'hérésie, et Eusèbe de le défendre en le soutenant de sa puissance, comme évêque et comme ami des gouvernants.

Au bout de quelque temps, Arius quitta la Palestine, et se réfugia près d'Eusèbe, à Nicomédie. Cet évêque écrivit plusieurs fois à Alexandre, des lettres fort pressantes, pour l'engager à revenir sur l'excommunication fulminée contre Arius. Le patriarche d'Alexandrie fut constamment inflexible.

Ce fut durant son séjour à Nicomédie, qu'il parvint, avec l'aide d'Eusèbe, à se mettre entièrement dans les bonnes grâces de Constancie, femme de Licinius. Il composa à cette même époque sa Thalie dont nous avons cité le commencement quelques pages plus haut. A la suite de divers incidents dont il serait trop long de faire ici le détail, les évêques Ariens, sous la direction d'Eusèbe de Nicomédie, assemblèrent deux conciles provinciaux, l'un en Bithynie, l'autre en Palestine, en faveur d'Arius, et autorisèrent cet hérésiarque à tenir des assemblées avec le peuple qui le suivait, comme il était accoutumé de le faire étant curé d'Alexandrie. Ainsi, non content d'être hérétique, Arius éleva autel contre autel, et devint ainsi schismatique.

Saint Alexandre, de son côté, ne se lassait pas de défendre la foi audacieusement attaquée. Il écrivit dans ce but considérablement de lettres adressées aux évêques

d'orient et même à ceux d'occident. Saint Epiphane (*Panarium adversus hæreses, c. 4*) en compte jusqu'à 70. Deux seulement nous sont restées.

Tout ce que nous venons de dire touchant Arius et son hérésie, s'était passé avant la défaite de Licinius en 323 au mois de septembre. Nous voici donc revenus au point où nous sommes arrivés dans cette histoire, à l'entrée de Constantin à Nicomédie, après la défaite de son rival.

Maître de tout l'empire, Constantin désira vivement que la paix qu'il avait conquise pour l'état pût s'établir aussi dans l'Eglise. Immédiatement il y donna ses soins. Ce prince nouvellement converti, amené dans le sein de l'Eglise par un miracle plutôt que par une conviction éclairée, était peu au courant des choses ecclésiastiques, des questions théologiques. Toute sa vie, bien qu'il reconnût l'indépendance de l'Eglise, il eut le tort de se mêler beaucoup trop de ses affaires. Il ne savait donc pas bien précisément de quoi il s'agissait. Eusèbe de Nicomédie, qui était près de lui, eut soin de lui présenter la querelle entre Arius et le patriarche Alexandre, comme une chose sans importance au fond, et sur laquelle avec un peu moins d'entêtement des deux côtés, on pouvait parfaitement se mettre d'accord. Constantin écrivit dans ce sens une lettre dans laquelle il traitait l'évêque et le prêtre hérétique sur un pied parfait d'égalité. Le titre est ainsi conçu : *A Alexandre et à Arius.* On dirait même que l'empereur a tendance à faire le premier plus coupable que le second de la division de l'Eglise. Evidemment on reconnaît l'influence d'Eusèbe. Il finit sa lettre en les suppliant de cesser leurs divisions, pour le bien de l'Eglise, pour sa propre satisfaction. Ce qui prouve à quel point il était étranger à cette grave affaire, c'est le passage suivant de cette fameuse lettre.

« D'ailleurs, les partis s'entendant sur le fond, doivent se supporter mutuellement dans une question si peu importante, si vainc, si nulle, et qui est simplement spéculative. » (*Socrate, l.* 7.)

Le grand Osius de Cordoue, que l'empereur avait alors près de lui, fut choisi pour porter cette lettre, qui fut écrite à la fin de 323, ou dès le commencement de 324. Ce vénérable confesseur, était chargé d'appaiser les troubles de l'Eglise d'Alexandrie. Il tint dans cette ville un concile que Baronius (*Annales in anno Christi*, 319, § 23), sur une fausse traduction de saint Athanase, nomme général. Il est certain que ce concile confessa le fils consubstantiel au père, et excommunia Arius. La preuve de ce que nous disons ici, résulte d'une lettre de Constantin (*Baronius, loc. cit.*) qui rapporte qu'Arius se plaignait de ce qu'on ne permettait plus à personne de le recevoir, et de ce qu'on lui avait retiré les pouvoirs de célébrer l'office divin, lesquels lui avaient été rendus par les évêques de Palestine. De plus, Constantin dans cette lettre reconnait qu'Arius avait été justement condamné, ce qu'il était loin d'admettre, avant la mission confiée à Osius.

Constantin voyant que les divisions ne faisaient qu'augmenter dans l'Eglise, par suite de l'obstination d'Arius et de ses partisans, convoqua dans un concile tous les évêques de l'empire. Il n'entre pas dans notre plan de faire l'histoire de ce fameux concile de Nicée, composé de 318 évêques. Arius et sa doctrine y furent anathématisés. Les principaux d'entre ses partisans, entre autres Second et Théonas, furent frappés des mêmes peines que lui. Constantin le bannit en Illyrie. Sans l'intervention de l'empereur, les deux Eusèbes auraient été déposés. Le concile

usa de douceur envers eux. Ils signèrent et la condamnation d'Arius et la confession de la consubstantialité. Ils ne tardèrent pas à montrer à quel point ils étaient sincères, et comment ils respectaient leur propre signature.

Immédiatement après le concile, les Méléciens qui refusaient de se soumettre à saint Alexandre, étant venus à la cour, Eusèbe de Nicomédie se fit leur protecteur. Il alla plus loin. Constantin ayant ordonné qu'on lui envoyât d'Alexandrie des Ariens qui, malgré la décision du concile de Nicée, continuaient à troubler la paix de l'Eglise, Eusèbe et Théognis non-seulement les reçurent chez eux, les aidèrent de leurs conseils, de leurs intrigues, mais encore les admirent à participer aux mystères sacrés de l'autel. L'empereur indigné d'une telle conduite, fit enlever ces deux hommes, menteurs à leur signature et à leur foi jurée, et les relégua dans les Gaules.

Gélase (*de Nicœna concilio*, l. **3**, c. **2**, p. **217-224**) nous a conservé une lettre de Constantin à l'Eglise de Nicomédie, trop curieuse pour que nous n'en disions pas un mot ici. Au commencement, ce prince se livre à une discussion théologique fort obscure. On voit qu'il aurait mieux fait de s'abstenir. Le point saillant est dans ce qui concerne Eusèbe. Il l'accuse d'avoir été son ennemi du temps de Licinius; lui fait un crime d'avoir quitté son évêché, pour s'emparer de celui de Nicomédie; d'être le partisan avoué, le protecteur d'Arius; d'avoir eu la lâcheté de donner une signature aux décisions du concile pour échapper à une révocation, enfin d'avoir abusé de la générosité qu'on avait montré envers lui. C'est pour tout cela dit-il, qu'il le bannit.

Certes voilà des accusations graves, suffisantes pour motiver la sévérité que montre Constantin; mais encore

plus capables de déconsidérer à tout jamais dans son estime celui contre lequel il les formule. Faut-il ajouter que le prince indigné termine cette lettre , en disant que si quelqu'un est encore assez hardi pour faire mention de *ces pestes* (Eusèbe et Théognis) et pour en parler avec estime, lui, le serviteur de Dieu, aura soin de réprimer son audace téméraire? Plus tard pourtant nous verrons Constantin, victime de cette légèreté, de cette inconséquence qui étaient dans le fond de son caractère, rendre sa faveur et sa confiance à Eusèbe.

Les auteurs sont dans le doute sur l'époque précise de ce bannissement, parce que la plupart des narrateurs anciens ne l'assignent pas; mais un seul témoignage suffit. Nous avons celui de Philostorge (*Hist. eccl.*, l. 1, c. 10, p. 8) qui affirme que ce fut trois mois après le concile de Nicée, par conséquent en 325 au mois de novembre.

Pour retrouver des événements importants relatifs aux Ariens, il faut aller jusqu'aux années 328 et 329; c'est donc une lacune de trois ou quatre ans à franchir. A cette époque nous verrons Constantin rappeler Eusèbe et Théognis et bientôt après Arius lui-même.

Mais tandisque l'Eglise jouissait dans l'empire romain d'une paix depuis longtemps inconnue, la persécution sanglante se rallumait ailleurs. Trop légèrement on s'habitue à ne voir le vieux monde que dans l'empire romain. C'est le seul, il est vrai, qui ait eu des historiens qui nous l'aient parfaitement fait connaître. Cependant il n'était qu'une des trois grandes divisions du monde connu. Lui, l'empire romain; le royaume des Perses; l'empire de la Chine : voilà quelles étaient les trois puissances qui se partageaient le monde et qui se prétendaient universelles. Aussi fier que les

Césars, le roi de Perse se faisait nommer le roi des rois, et le souverain de la Chine prenait le titre de fils du ciel, maître du céleste empire : partout le même orgueil. Toute la vie, tout le mouvement étaient vers l'occident, et les Persans jaloux des Romains, les combattaient sans cesse. Durant ces luttes, la Chine s'immobilisait entre sa ceinture de mers inexplorées, et la Perse qui, ne lui enviant rien, la laissait tranquille chez elle.

Entre les Romains et les Persans, les relations étaient fréquentes. Depuis les derniers temps de la république, Rome avait toujours compté la Perse au nombre de ses plus dangereux ennemis. Souvent, quand elle n'avait pu la vaincre, elle avait acheté son alliance à prix d'or. Volontiers les Persans voyageaient dans les temps de paix sur les terres des Romains, ils venaient parfois jusqu'à Rome. Les Romains qui traitaient les Perses de barbares, allaient beaucoup moins chez eux, à moins que persécutés ils ne fussent contraints d'y émigrer. C'est ce qui eut lieu surtout sous les empereurs qui s'acharnèrent avec tant de cruauté contre l'Eglise de Jésus-Christ. Ces relations, ces émigrations, firent prospérer en Perse la semence évangélique qu'y avaient portée saint Jean, saint Siméon, saint Jude et particulièrement saint Thomas.

D'un autre côté, comme nous l'avons vu, l'Arménie était presque entièrement chrétienne. Or, on sait que tantôt elle obéissait aux Romains et tantôt aux Persans. Cette circonstance explique encore parfaitement comment il se faisait qu'il y avait beaucoup de chrétiens en Perse.

Nous voyons dans l'histoire du Concile de Nicée, qu'un évêque Persan, nommé Jean y assista. Ce fut lui qui fit

connaître principalement aux occidentaux l'état prospère dans lequel se trouvait l'Eglise dans son pays. Il y avait des monastères en grand nombre. Beaucoup de jeunes filles s'y consacraient au Seigneur, et le grand nombre des fidèles y pratiquaient admirablement le renoncement aux biens de la terre.

Ce qui prouve par-dessus tout l'excellence de l'Eglise de Perse, c'est le courage admirable avec lequel elle souffrit la persécution, se montrant digne de marcher sur les traces de l'Eglise romaine sa mère.

Sapor, dit Longue-vie, gouvernait alors les Perses. On sait que ce prince, nommé roi en 309 ou 310, avant d'être né, vécut et régna 70 ans. Il fut un des plus cruels persécuteurs des Chrétiens. Il se déclara contre eux à l'instigation des mages qui voyaient avec désespoir la religion chrétienne faire d'immense progrès. Ce furent les Juifs ces ennemis éternels des chrétiens qui poussèrent les mages à dénoncer les chrétiens, et à faire lancer contre eux des édits de proscription. Sapor était extrêmement jaloux des Romains, les guerres qu'il eut avec eux au commencement de son règne, n'avaient pas été heureuses. Il accepta volontiers, comme un refuge pour son amour propre, l'accusation que les mages portèrent contre les chrétiens de s'entendre avec les Romains pour le trahir. Il commença par charger les chrétiens d'impositions exorbitantes, pensant qu'ils ne pourraient pas les payer, et qu'ensuite, il les obligerait plus facilement à quitter leur religion. Plus tard il lança des décrets portant peine de mort et confiscation des biens contre tous les ministres de la religion. Enfin il en vint, ainsi que nous le verrons plus tard, à étendre ses me-

sures de proscription, à tous les chrétiens de son vaste empire. Dans la dix-huitième année de son règne, c'est-à-dire en l'an 327, il commença la persécution. S'il fallait en croire Ruinart et Tillemont, on la reculerait jusqu'à la quarantième année de son règne; mais Etienne Assemani prouve péremptoirement (*Præf. gen. et append.*, p. 214) que la persécution eut lieu en 327. Nous trouvons pour cette époque les actes des saints Martyrs Jonas, Brich-Jésus, Zébine, Lazare, Maruthas, Narses, Elie, Maharis, Habibe, Sabas et Scembaise (*Etienne Assemani*, Acta mart. Orient, t. 1, p. 211). Ces actes sont l'ouvrage d'un nommé Isaïe, témoin oculaire qui était arménien d'origine, et qui servait dans les armées du roi Sapor. Nous avons traduit entièrement ces actes pour cet ouvrage et les avons déjà donnés comme citation, dans notre dictionnaire des persécutions, édition Migne, *vol.* 1, *col.* 1374.

Sapor, roi des Perses, avait commencé la dix-huitième année de son règne; pensant agir dans l'intérêt public, il excita une si violente persécution contre l'Eglise de Jésus-Christ, qu'il en vint à renverser les églises et les autels, à incendier les monastères, et à accabler tous les chrétiens d'impôts exorbitants. Le roi faisait toutes ces choses dans le but d'amener les chrétiens à abjurer le culte du vrai Dieu, le créateur de l'univers, pour adorer le feu, l'eau, le soleil, nouvelles divinités pour eux : c'est pourquoi, si quelqu'un refusait de rendre ses hommages à ces divinités vaines, il était obligé de subir les tourments les plus intolérables et les plus atroces.

Dans la ville de Beth-Asa, Jonas et Brich-Jésus (c'est-à-dire ami de Jésus-Christ), bien famés, et dignes de l'af-

fection de tous les gens de bien, ayant appris qu'en certains lieux on sévissait avec tant de cruauté contre les martyrs de la foi chrétienne, qu'on voulait, à l'aide de tourments inouïs, les forcer à renoncer à leur foi, résolurent de s'y rendre. Sans retard ils se mettent en route, et, quand ils sont près d'arriver, ils voient la foule qui, de toutes parts, se rendaient aux autels impies. Comme ils désiraient voir par eux-mêmes ce qui se passait sur les lieux, ils entrèrent dans la ville d'Hubaham, et, écartant tout ce qui se présentait sur leur passage, ils parvinrent à la garde publique, entrèrent dans la prison, après avoir obtenu la permission du gardien, pour y voir les chrétiens qu'ils savaient retenus dans les chaînes pour la foi. Là ils en trouvèrent un grand nombre, que la barbarie du juge n'avait pu vaincre : ils les exhortaient pour qu'ils continuassent à montrer la même force et le même courage, et avaient avec eux des conférences sur les livres saints, afin de les affermir. Ils eurent le bonheur de si bien réussir, que, de cette troupe glorieuse de chrétiens, les uns confessèrent courageusement la foi chrétienne, les autres, et ce fut le plus grand nombre, recueillirent la palme du martyre. Ces derniers, au nombre de neuf, furent Zébine, Lazare, Maruthas, Narsès, Elie, Maharis, Habibe, Sabas et Scembaise.

Ces neuf martyrs mis à mort, les deux frères Jonas et Brich-Jésus leur succédèrent; car le juge les avait cités au même jour pour rendre compte de leur religion. On racontait que ces chrétiens récemment suppliciés avaient, par les exhortations des deux frères, été poussés à choisir ce genre de mort; ce qui étant venu à la connaissance du premier juge, avait violemment excité sa colère. C'est pourquoi, quand les gardes eurent amené les deux frères

devant lui, il commença à les tenter par la douceur de ses paroles : « Par la fortune du roi des rois, je vous supplie, excellents jeunes gens, je vous adjure de ne pas vous jouer de mon ministère dans cette cause. Ayez donc le bon esprit, obéissant aux édits du roi des rois, de rendre au soleil, à la lune, au feu, à l'eau, le culte sacré prescrit par le prince. » Les martyrs lui répondirent : « Entendez bien le peu de paroles que nous avons à vous dire, et qu'elles soient pour vous, préfet du roi, un avertissement, de peur que, vous rendant coupable de jugements iniques, vous ne soyez puni par votre faute. Car il n'importe pas de révérer seulement ce roi de qui vous avez reçu votre puissance, vous devez une bien plus grande reconnaissance à celui qui vous a donné l'intelligence et le jugement, et vous devez chercher tout d'abord quel est ce roi des rois, souverain Seigneur du ciel et de la terre, qui règle les saisons, ou en change le cours suivant qu'il lui plaît; qui a donné à l'esprit de l'homme la sagesse; par le soin et la puissance duquel des juges sont donnés aux peuples pour défendre la vérité et pour exercer le pouvoir au nom de la justice. A notre tour donc, nous vous prions et vous adjurons de nous dire auquel de ces deux rois nous devons obéir, ou bien à celui duquel nous venons de parler, qui est le créateur suprême de toutes choses, ou bien, au contraire, à celui que la mort va bientôt frapper et mettre au rang de ses aïeux ? »

Ces dernières paroles, qui niaient au roi des rois l'immortalité, et le présentaient comme devant mourir un jour, irritèrent au dernier degré les princes des mages, qui, au comble de la fureur, donnèrent l'ordre qu'on apportât des verges. Elles avaient été faites avec des rameaux de grenadier; on ne les avait point émondées, et elles

étaient hérissées d'épines. Alors on sépara les deux frères, on éloigna l'un du tribunal où se donnait la question ; on le mit dans une prison obscure, pour qu'il ne pût en aucune façon savoir ce que deviendrait son frère. Ce fut Brich-Jésus qu'on éloigna ainsi. Les juges, s'adressant à Jonas : « Voyons, délibère et choisis, ou d'offrir de l'encens au feu, au soleil et à l'eau, suivant les ordres du roi, ou d'avoir à supporter les outrages et les plus violentes tortures. Car le roi veut qu'on emploie ces moyens pour briser ta résistance, et ne t'imagine pas avoir d'autre moyen d'échapper à cet arrêt, que de laisser là ton entêtement, et de faire ce qu'on t'ordonne. » Le saint martyr Jonas leur répondit en ces termes : « Comme je mets avant tout mon âme et le bon usage de cette vie, qui ne doit point cesser quand on la remet à Jésus-Christ notre Seigneur, rien ne m'amènera à abjurer le nom de notre Seigneur Dieu, espérance universelle de tous les chétiens, à laquelle jamais personne n'aura à se repentir ni à rougir d'avoir cru ; espérance que ses promesses, scellées de son serment, ont rendue certaine. Car il dit : *Je vous le dis en vérité, quiconqne m'aura renoncé devant les hommes, je le renoncerai devant mon Père qui est dans les cieux, et quiconque m'aura avoué devant les hommes, moi aussi je l'avouerai devant mon Père qui est dans les cieux* (le martyr ajouta, *et devant ses anges*) (*Matt.* x, 33 et 32). *Car le Fils de l'homme viendra dans la gloire de son Père avec ses anges, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres* (*Matt.* xvi, 27). Ainsi donc, exécutez promptement vos ordres ; nous n'attendons probablement personne. Vous ne pensez pas que nous soyons de ceux qui trahiront leur foi jurée jadis à Dieu, qui effaceront en eux cette marque de l'Eglise de Jésus-Christ

qui nous a jugés dignes d'avoir la garde de sa maison, quand il nous parlait en ces termes : *Vous êtes la lumière du monde* ; et ailleurs : *Vous êtes le sel de la terre, et si le sel perd sa force, avec quoi salera-t-on?* (*Matt.* V, 14 et 13.) Si, d'après cela, nous obéissions, comme vous nous le conseillez, aux volontés du roi, c'est à bon droit qu'on nous accuserait non-seulement d'avoir trahi notre salut, mais encore d'avoir livré le salut de tout notre troupeau. »

Alors, sur l'ordre du prince des mages, Jonas tout nu et attaché par le ventre sur une poutre, fut soumis à une cruelle flagellation; on employa à cet effet les verges de grenadier que nous avons dit plus haut avoir été préparées; il fut frappé si longtemps que les côtes étaient dénudées. Pendant tout le temps que dura le supplice, s'adressant à Dieu, il ne dit pas autre chose que ceci : « Je vous rends grâces, Dieu de notre père Abraham, qui jadis l'avez tiré de ce lieu par l'appel de votre grâce, et qui nous avez jugés dignes d'apprendre de lui quelques-uns des nombreux mystères de notre religion. Maintenant, Seigneur, je vous prie de nous accorder de vous offrir ce que l'Esprit-Saint annonçait jadis par la bouche de David notre père : *Je vous offrirai le parfum de mes sacrifices; je vous immolerai des victimes; je vous présenterai la chair des bœufs et des béliers. Venez et écoutez, et je vous raconterai à tous les œuvres de Dieu* (*Psal.* LXV, 14 et 15); et nous, nous vous attendons et vous servons, comme il est écrit : *Je n'ai demandé qu'une chose au Seigneur et je la chercherai.* » (*Psal.* XXVI, 4.) Ensuite, élevant la voix, il s'écria : « Je renonce au roi idolâtre et à tous ses sectateurs, que je déclare les ministres de l'esprit malin. En outre, je renie le soleil, la lune, les étoiles,

le feu et l'eau; et au contraire je crois et je m'engage à Dieu le Père, au Fils et au Saint-Esprit. »

Après avoir entendu cette prière, les juges donnèrent l'ordre que le bienheureux martyr fût attaché par un pied avec une corde, emmené loin de là et jeté pendant toute la nuit sur un étang glacé, et qu'on mit des sentinelles de crainte qu'il ne s'échappât. Pour eux, ils s'en allèrent souper, et, ayant pris un peu de sommeil, ils revinrent continuer leur jugement. Les gardes ayant ramené Brich-Jésus, les princes des mages lui tinrent ce langage insidieux : « Dis s'il te plaît d'adopter la religion que ton compagnon a embrassée depuis longtemps? Par ce moyen tu peux éviter certainement l'ignominie et le déshonneur qui te couvrent déjà et qui resteront éternellement sur ta mémoire. — Moi, au contraire, leur dit le saint martyr, je rendrai d'autant plus mon culte au Dieu véritable, je lui rendrai d'autant plus d'actions de grâces, je chanterai d'autant plus d'hymnes à sa louange, que mon frère, comme je l'apprends de vous, l'a plus outragé en apostasiant honteusement, quoique, au reste, je sache bien que vous mentez et cherchez à me circonvenir. Mais la vérité ne subira point cet échec : car qui serait assez aveugle pour croire avec vous que des corps faits pour le service des hommes contiennent quelque chose de divin? Qui pourrait faire que nous, qui ne sommes pas des insensés, rendissions des honneurs divins au feu, que nous savons fait par le Créateur pour la commodité des mortels, et que nous voyons servir tous les jours au commun des hommes, aux pauvres comme aux riches? De quel droit voulez-vous nous forcer à accorder nos hommages à une chose faite et créée pour le service et l'utilité de l'univers, et que Dieu a soumise à notre empire et à notre puissance?

Et pourquoi ne nous ordonnez-vous pas aussi d'abjurer le Dieu qui a créé le ciel et la terre, qui a créé la mer et qui tient la terre suspendue au milieu de l'univers; qui a façonné tout ce que nous voyons au-dessus de nous; le Dieu que par conséquent doivent adorer et révérer ceux qui ont la souveraine puissance sur les humains? Personne d'entre les mortels ne peut se passer de lui, car sa volonté régit et soutient tout, et lui, au contraire, n'a besoin de personne, car ce n'est point par besoin qu'il a créé l'univers, mais bien pour que la sublime majesté et l'excellence de l'ouvrier se manifestassent aux yeux des mortels. Et, à ces choses, il a ajouté les magnifiques oracles des Ecritures par lesquelles l'idolâtrie est défendue : *Tu ne te feras point d'idole taillée, ni aucune image de ce qui est en haut dans le ciel, ni de ce qui est en bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre. Tu ne les adoreras point* (*Exod.* XX, 4 et 5). *Je suis le premier et le dernier* (*Apoc.* I, 17). *Je suis le Dieu unique, et il n'y a point d'autre Dieu que moi* (*Deut.* XXXII, 39). *Je ne donnerai point ma gloire à un autre, et à des idoles les louanges qui me sont dues* (*Isaïe*, XLII, 8). *Je frapperai de mort et je ressusciterai, et nul ne pourra s'échapper de mes mains* (*I Reg.* II, 6).

Les princes des mages furent frappés de stupeur en entendant ce langage, et craignant la puissance de son éloquence : « Il ne faut pas souffrir, dirent-ils, que quelqu'un entende cet homme défendre ainsi sa religion, ou bientôt les adorateurs du Soleil abandonneront son culte et nous diront coupables d'impiété, comme le faisaient tout à l'heure les sectateurs de cet homme. C'est pourquoi nous voulons qu'il ne soit plus interrogé que la nuit. » Pendant ce temps-là on apporta des lames d'airain qu'on

fit rougir sur des charbons ardents ; on apporta aussi deux marteaux incandescents ; on appliqua les unes et les autres sur les bras du martyr, et les mages lui disaient : « Par la fortune du roi des rois, si tu fais tomber un seul de ces instruments, nous dirons que tu as abjuré la foi chrétienne. » Le bienheureux Brich-Jésus leur répondit : « O mauvais démons, ministres impies de votre roi ! non, par Jésus-Christ notre Seigneur, Fils de Dieu, non, dis-je, je ne crains pas votre feu ; pas une de ces lames ne bougera. Bien plus, au nom de ce même Dieu, je vous adjure d'épuiser la série de vos tortures, et si vous en trouvez d'assez cruelles suivant vous, hâtez-vous de me les appliquer. Celui qui accepte les combats pour son Dieu sait qu'il faut qu'il y marche avec courage, surtout celui que Dieu a enrichi de quelque grâce particulière ou qu'il a élevé en dignité. » Comme il finissait de parler, les juges lui firent verser du plomb fondu dans les oreilles et dans les yeux, et le firent en cet état transporter dans la prison, où il demeura suspendu par un pied.

On fit ensuite venir Jonas. Les mages lui dirent : « Réponds, Jonas, comment te portes-tu? Sans doute tu as trouvé bien cruelle cette nuit passée sur un étang glacé? — Non, répond Jonas, non, par Dieu que mon âme s'apprête à voir bientôt ; non, par le jour que j'ai reçu de ma mère, rien de plus agréable et de plus délicieux ne m'est arrivé, car la mémoire de la passion de Jésus-Christ me soutenait d'une façon vraiment merveilleuse. » Alors les mages : « Quant à ton compagnon, sache qu'il a renoncé depuis longtemps. — Certes, répondit-il, je le sais, il a renoncé au diable et à ses anges. » Les mages reprirent : « Réfléchis, Jonas, pour ne pas périr misérablement, abandonné de Dieu et des hommes. » Saint Jonas leur dit :

« J'admire qu'étant insensés comme vous l'êtes, vous vous proclamiez néanmoins juges, et que vous prétendiez que vous discutez les affaires, et rendez les jugements avec sagacité. Si vous êtes sages, dites-moi ce que peut gagner un homme à laisser ses blés amoncelés dans ses greniers, sous prétexte de les mettre à l'abri des pluies et des injures des saisons, et s'il ne vaut pas mieux les semer à pleine main, le cœur gai, en se confiant à Dieu dans l'espoir de la moisson prochaine, lors de laquelle, pour un peu de semence, l'aire rendra de riches produits ! Si quelqu'un garde ses blés renfermés dans son grenier, loin d'augmenter, peu à peu ils décroissent et bientôt n'existent plus. Jugez s'il faut faire la même chose en ce qui nous concerne : car si quelqu'un a donné sa vie en ce monde pour Jésus-Christ, quand le Christ, dans le monde futur, se montrera dans toute sa gloire au genre humain, celui qui aura mis en lui son espérance sera ressuscité éclatant de lumière; au contraire, les coupables, les réfractaires à la loi, ceux qui l'auront méprisée, seront jetés dans les fourneaux ardents, comme nos livres sacrés nous l'enseignent : *Non sunt carbones igni eorum, nec splendor flammis eorum* (*Job*. XVIII, 5). [Je n'ai pas voulu traduire ce passage.] Les mages lui dirent : « Prends garde que tes livres ne te trompent, car ils ont été cause de l'erreur d'un grand nombre. — Nos livres, dit Jonas, n'ont point causé l'erreur d'un grand nombre, mais, après les avoir détachés des voluptés de ce monde, ils leur ont fait goûter la douceur des douleurs de Jésus-Christ souffrant. Supposez qu'un prince, un homme quelconque a préparé un repas et y a invité ses amis, aucun d'eux assurément n'ignore, en sortant de sa maison, qu'il va souper à la demeure de son ami; mais quand il y est arrivé, qu'il

s'est mis à table et que les libations d'un vin généreux lui ont fait perdre la raison, il oublie le chemin du logis; il trébuche jusqu'à ce que ses domestiques survenant le reconduisent à la maison. Le lendemain matin, à son réveil, il se réjouira d'avoir échappé pour cette nuit à la société de ses amis, et par conséquent à la honte qu'il n'aurait pas manqué d'encourir. Ainsi, à peu près, un serviteur de Jésus-Christ, conduit par les satellites, n'ignore certes pas qu'on le mène en jugement; quand il est au tribunal, qu'il a bu l'amour de la croix de Jésus-Christ et qu'il s'en est enivré, il perd la mémoire de tout ce qui tient à cette vie fragile, des biens, des richesses gagnées ou héritées des ancêtres, de l'or, de l'argent. Par-dessus tout, regardant comme peu de chose les rois et les princes, les puissants et les grands seigneurs, il désire la présence du seul vrai roi dont le royaume est éternel et dont la puissance s'étend de génération en génération. » Les juges, voyant la constance du martyr dans sa résolution, ordonnent qu'on lui coupe, dans les jointures, les doigts des pieds et des mains, et ensuite les font jeter. après cela, tournés vers le martyr : « Vois, lui dirent-ils, comme nous avons semé tes doigts : attends la moisson, tu récolteras de cette semence un grand nombre de mains. — Je ne demande pas plusieurs mains, leur répondit-il. Le Dieu qui une première fois m'a créé m'en fera un jour de nouvelles. » Alors ils firent remplir une chaudière de poix bouillante, et après avoir fait arracher au martyr la peau de la tête et lui avoir coupé la langue, ils le plongèrent dedans; mais la poix, s'enflant tout à coup et sortant de tous côtés hors du vase, le martyr n'y reçut aucun mal. Les juges, voyant qu'ils n'avaient réussi à rien, et que Jonas n'avait reçu aucun mal de cette poix bouillante, le mirent sur une

presse de bois et l'y étreignirent avec tant de violence, que ses veines et ses tendons se rompaient avec bruit. Ensuite ils le coupèrent avec une scie de fer en morceaux qu'ils firent jeter dans une citerne desséchée, et mirent des gardes à l'entour pour qu'on ne vînt pas les enlever.

Les juges, voyant qu'ils en avaient fini de cette manière avec le compagnon de Brich-Jésus, exhortaient ce dernier à avoir pitié de son corps et à trouver un moyen d'éviter un supplice certain. Il leur dit : « Ce n'est pas moi qui l'ai fait; ce n'est pas moi qui le perdrai. Dieu, son créateur, sera là pour lui rendre la forme perdue, et pour vous faire porter la peine de votre cruauté envers moi, ainsi qu'à votre roi insensé qui, méconnaissant son Créateur et son Seigneur, cherche à faire prévaloir ses lois impies contre sa volonté sainte. »

Alors Hormisdascire, se tournant vers Mahar-Narsès : « Nous outrageons le roi, dit-il, car ces gens dont l'erreur a envahi l'esprit ne respectent les actes ni les paroles de personne. » Ayant ainsi parlé, tous deux exhalèrent la colère qui les animait en donnant l'ordre que Brich-Jésus fût battu avec des joncs pointus, et qu'ensuite on couvrît tout son corps d'éclats de roseau qu'on ferait entrer dans ses chairs avec des cordes durement serrées. Ils le firent, ainsi lié, rouler à terre. Bientôt ils firent arracher, affreux supplice, tous ces roseaux : la peau venait avec eux. Enfin ils le mirent dans une presse où, lui ayant fait verser avec violence de la poix et du soufre fondu dans la bouche, il en fut suffoqué et mourut, et reçut ainsi la même couronne que son frère.

Ayant appris la mort de ces deux martyrs, Abtusciates vint, acheta leurs corps pour cinq cents drachmes et pour trois vêtements de soie, ayant auparavant fait le ser-

ment que jamais il ne dirait rien de cela. C'est pourquoi Abtusciates était anciennement honoré conjointement avec eux.

Ce livre, écrit d'après le récit de témoins oculaires, contient les Actes des saints Jonas, Brich-Jésus, Zébine, Lazare, Maruthas, Narsès, Elie, Maharis, Habibe, Sabas et Scembaise, martyrs de Jésus-Christ, qui, ayant combattu avec le secours de sa grâce et étant demeurés victorieux, ont mérité la glorieuse couronne des triomphateurs. Nous prions qu'Isaïe, fils d'Adab d'Erzeroum, et chevalier de la cohorte du roi, qui a été témoin des tourments de ces saints martyrs, et qui a entrepris la tâche d'écrire leurs triomphes, ait part à leurs prières. Tous ces saints martyrs, du premier jusqu'au dernier, cueillirent la palme, le 29me jour de la lune du mois de décembre.

(*Traduction de l'auteur.*)

Ainsi que nous le verrons par la suite, la persécution que Sapor fit souffrir à l'Eglise, fut une des plus cruelles dont il soit fait mention dans ses fastes, tant par le nombre de ses martyrs que par l'atroce barbarie des persécuteurs. Pour vaincre les saints, on inventa des supplices inconnus jusque là. L'enfer mit en œuvre toutes les ressources de la férocité la plus grande. Les saints triomphèrent. L'Eglise de Perse, versa courageusement son sang dans cette arène où l'avaient si généreusement devancée les églises d'occident (1). Nous aurons plus tard, occasion de la retrouver sur le terrain du combat, d'énumérer ses triomphes et de compter les cohortes de ses martyrs.

(1) D'Occident par rapport à elle.

CHAPITRE III.

Persécutions de l'Église depuis les commencements de la persécution de Sapor, en 328, jusqu'à la mort de Constantin, en 337.

—

Pendant que Sapor martyrisait dans son royaume les disciples Jésus-Christ, et les livrait à ses bourreaux ; les Ariens continuaient leurs intrigues et se préparaient à se relever de la défaite qu'ils avaient éprouvée au concile de Nicée. Un événement bien important s'était accompli : Alexandre, patriarche d'Alexandrie, était mort, et Athanase lui avait succédé. Au concile de Nicée, il avait été l'un des plus fermes soutiens de la doctrine catholique ; dans le poste éminent qu'il occupe, nous allons le voir bientôt aux prises avec les Ariens, soutenir des luttes glorieuses et endurer des persécutions incessantes. Ils auront beau

faire, ils n'abattront pas cette puissante colonne de l'Eglise et Athanase fera triompher, en dépit de tout, la doctrine apostolique.

Depuis trois ans, Eusèbe et Théognis sont exilés dans les Gaules; Arius l'est en Illyrie. Nous sommes à la fin de l'an 328 ou au commencement de 329. Ce fut à cette époque que les deux premiers furent rappelés d'exil par Constantin dont ils surprirent la bonté, dit Théodoret, par leurs artifices ordinaires. Quand nous songeons à ce que ce prince écrivait touchant ces deux fauteurs de l'arianisme, nous trouvons que le mot de bonté qu'emploie Théodoret est impropre : c'est faiblesse, inconsistance qu'il fallait dire. Baronius (*Annales in anno Christi* 329, § 18. l. 330 et § 57.) prétend que ce furent Constancie, sœur de Constantin, et Constance, fils de ce prince, qui obtinrent le retour de ces deux évêques. Cela peut être, mais ne nous paraît nullement prouvé. Sozomène (*Hist. eccl.* l. 3, c. 19, p. 531. a.) se moque de ce récit que faisaient les Ariens.

Ici, une difficulté historique se présente. Eusèbe et Théognis ont-ils été rappelés d'exil avant ou après Arius? Beaucoup d'historiens ont prétendu que ce fut après, se fondant sur une lettre émanée d'eux et rapportée par Socrate (l. 1, c. 8, p. 23, c. c. 14, p. 43-44) et par Sozomène (l. 2, c. XVI, p. 464-465). Dans cette pièce ils disent qu'Arius ayant été rappelé et s'étant justifié il ne leur est plus permis de garder le silence. Il est évident, pour nous du moins, que l'exil de ces deux évêques finit avant celui d'Arius; Tillemont dans sa 8e note sur le concile de Nicée, a parfaitement traité cette question, nous la transcrivons textuellement. (Voyez note E.)

Les évêques qui avaient remplacé Eusèbe et Théognis, furent obligés de quitter leurs siéges au profit de ces deux hommes qui revenaient d'exil pour faire tant de maux à l'Eglise catholique. Aussitôt leur retour, ils songèrent à se venger de ceux qui les avaient combattus, à les chasser de leurs siéges pour mettre à leur place des hommes de leur parti, afin de pouvoir tenir des conciles et d'y avoir la majorité à l'aide de ces nouveaux évêques qui leur seraient dévoués. Nous les verrons bientôt à l'exécution de ce plan infernal. Ils commencèrent par faire rappeler Arius. Eusèbe de Nicomédie, n'osa pas se charger de faire lui-même auprès de l'empereur les instances nécessaires pour ce rappel. Il employa pour cela un prêtre qui lui était dévoué, et qui parvint à capter entièrement la confiance de Constancie, sœur de Constantin. Peu à peu, ce prêtre persuada à la princesse qu'Arius n'avait été banni que par suite de la jalousie qu'avait contre lui son évêque, et qu'il était vraiment innocent et persécuté. Longtemps Constancie n'osa parler de tout cela à son frère, mais étant tombée gravement malade, et se voyant sur le point de mourir, elle lui demanda comme une dernière faveur de recevoir dans ses bonnes grâces le prêtre duquel nous venons de parler, de lui accorder sa confiance et d'écouter ce qu'il lui dirait touchant son salut. Elle fit alors entrer ce prêtre et le présenta à Constantin, qui l'accueillit parfaitement. La suite ne fit que trop voir combien Constantin avait été fidèle aux recommandations de sa sœur.

Ce prêtre, parvint en peu de temps, à prendre sur Constantin l'empire qu'il avait exercé sur sa sœur; il lui persuada qu'Arius n'avait pas d'autre foi que celle du concile. « Faites-le venir à la cour, lui disait-il, et lui-même vous assurera de la vérité de ce que je soutiens. »

L'empereur se montra fort surpris, et déclara que si en effet Arius recevait le concile, il le ferait revenir volontiers d'exil et le renverrait à Alexandrie. Sur le champ il donna ordre qu'on fit cesser son exil et qu'on l'amenât près de lui pour y expliquer sa foi. Arius ne vint pas immédiatement. Tillemont et d'autres auteurs supposent qu'il pouvait être malade. Pour nous, dans ce retard, nous voyons simplement du savoir-faire. Il connaissait le caractère de Constantin, et savait fort bien que ce prince irait plus loin. C'est ce qui arriva. Socrate (*Hist. eccl.* p. 61, b.) nous donne une lettre écrite à Arius par ce prince, lettre pleine ne bonté et d'expressions amicales. Elle exprime l'étonnement qu'Arius ne se soit pas rendu à l'ordre qui lui avait été donné de venir à la cour, et elle le presse de le faire. Arius revenait donc avec les honneurs de la guerre, il n'arrivait pas comme un homme qu'on gracie, il avait obtenu qu'on le priât. Il se présenta devant Constantin avec Euzoïus, et tous deux lui remirent sur sa demande leur profession de foi collective. Elle était rédigée en termes assez équivoques pour surprendre la bonne foi peu éclairée de Constantin, et pour ne pas engager ses auteurs à reconnaitre formellement la foi de Nicée.

Arius fut renvoyé à Alexandrie, où le patriarche Athanase refusa de le recevoir dans le sein de l'Eglise, malgré toutes les instances qu'on put faire près de lui. Ce refus irrita violemment les chefs du parti. Ils se décidèrent à la guerre ouverte. Leurs intrigues avaient réussi à les mettre bien en cour, et la faiblesse de Constantin, sa manie de se mêler des affaires de l'Eglise, faisaient qu'ils trouvaient en lui l'appui suffisant pour mettre à exécution leurs desseins.

Eusèbe de Nicomédie, qui était la tête et le bras de l'Arianisme, résolut de frapper d'abord Eustathe, évêque d'Antioche. Ce prélat avait été par son talent, et par son courage, l'un des plus redoutables adversaires de la doctrine d'Arius. Sa piété éminente, sa science, son jugement, la beauté de son style, tout le recommandait à la haine des hérétiques. Il avait publié contre eux plusieurs ouvrages et y avait fort maltraité Eusèbe de Césarée. Ce fut donc contre lui que furent dirigés les premiers coups de la persécution.

Eusèbe de Nicomédie agit de ruse et d'une façon détournée. Il témoigna l'ardent désir de voir la belle Eglise que Constantin faisait bâtir à Jérusalem, et flatta par ce moyen l'amour propre de ce prince, qui lui fit donner, ainsi qu'à Théognis, toutes les facilités possibles pour faire le voyage. Partout des voitures furent mises par l'état à la disposition des deux évêques, et des ordres furent donnés, pour qu'on les reçût avec honneur et distinction.

En revenant de Jérusalem, Eusèbe de Nicomédie et Théognis se firent suivre par Eusèbe de Césarée, Patrophile de Scythople, Aece de Lydde, Théodote de Laodicée, et quelques autres encore du parti Arien. Arrivés à Antioche, tous ces faux frères, prirent le masque de la plus basse hypocrisie, et donnèrent à Eustathe toutes les marques de l'affection la plus vive, de la charité fraternelle la plus évangélique.

Quand ils eurent ainsi capté la confiance d'Eustathe, ils tinrent un concile auquel ce saint évêque assista, ainsi que plusieurs prélats catholiques. Ce concile d'Antioche eut lieu en 331. Les Eusébiens, avaient gagné par argent une femme de mauvaise vie, qui vint se présenter au con-

cile portant un enfant dans ses bras, et déclarant qu'elle l'avait eu d'Eustathe, qui l'avait violée. Le vénérable évêque lui ayant demandé si elle avait des témoins de la vérité du fait qu'elle soutenait, elle répondit qu'elle n'en avait pas. Alors les Eusébiens lui déférèrent le serment. Elle jura donc qu'elle avait dit la vérité. La vérité! peu importait à Eusèbe et aux siens; ce qu'ils voulaient, c'était la condamnation d'Eustathe. Ils la prononcèrent immédiatement, sans ordonner d'enquête, sans avoir égard à la prescription de l'Apôtre saint Paul, qui, d'accord avec les lois de ce temps là, défend de juger un homme sur un seul témoignage. Plus tard cette malheureuse, au rapport de Théodoret (l. 1, c. 21, p. 569-570), étant à l'article de la mort, avoua son crime et confessa qu'elle s'en était rendue coupable pour gagner l'argent que lui avaient donné les Ariens. Cette déclaration fut faite en présence d'un grand nombre de témoins, tant ecclésiastiques que laïques. Cette femme, dit Théodoret, prétendit que son serment n'avait pas été entièrement faux, puisqu'elle avait eu son enfant d'un ouvrier en cuivre qui se nommait Eusthathe. On sait ce que vaut ce système des *réticences mentales*. Non, quoi qu'en aient dit quelques-uns, il ne diminue rien de la gravité des mensonges, de la perversité des parjures. Eh quoi! quand cette femme venait dire devant un concile qu'elle avait été violée par Eustathe, quand elle savait que tout le monde appliquait sa déposition à l'évêque de ce nom, présent au concile, il lui aurait suffi, pour n'être pas coupable de faux serment et des conséquences qu'il entraînait, de savoir dans son for intérieur que le nom d'Eustathe désignait une personne absente, un autre individu que celui auquel tout le monde rapportait l'accusation qu'elle faisait. C'est aussi absurde que c'est odieux.

On prétend que les Eusébiens, pour donner plus de fondements à la déposition qu'ils prononcèrent contre le saint évêque, le condamnèrent aussi comme coupable de Sabellianisme. On demeure généralement d'accord qu'Asclepas de Gaza fut aussi déposé par le concile d'Antioche. Cependant les preuves de ce fait ne nous semblent pas assez concluantes pour que nous le donnions comme positif.

Les Evêques catholiques qui se trouvaient au concile d'Antioche, refusèrent ouvertement de s'associer à l'infamie Arienne vis-à-vis d'Eustathe. Ils l'exhortèrent à ne pas céder à une sentence aussi injustement prononcée. De son côté, le peuple d'Antioche se montra fort irrité en apprenant la déposition de son évêque. Les choses allèrent si loin, que le sang fut sur le point de couler : officiers, magistrats, tout le monde prit part dans cette sédition, qui ne fut appaisée que par la crainte qu'on éprouva d'attirer la colère de Constantin.

Eusèbe de Nicomédie et ses adhérents, voyant l'opposition que soulevait leur iniquité dans la ville d'Antioche, vinrent trouver l'empereur. Ils lui persuadèrent qu'Eustathe avait été justement condamné. Pour mieux réussir à le perdre, ils le chargèrent d'un nouveau crime, l'accusant d'avoir outragé l'impératrice Hélène, mère du Souverain. Puis, ils le représentèrent comme étant la cause de la sédition qui avait failli ensanglanter Antioche. (*Athanase*, *Ad solitariam vitam agentes*, p. 812. b. — *Sozomène*, *Hist. eccl.*, l. 2. c. 19. p. 469. c.)

Constantin, ainsi trompé, envoya le comte Stratège (qu'il nomme Musonien dans ses lettres) à Antioche pour y rétablir la paix, et en même temps pour y faire exécuter les décisions du concile.

Eustathe partant pour l'exil, assembla son troupeau et lui fit de touchants adieux, en même temps qu'il l'exhorta puissamment à ne pas tomber dans l'hérésie abominable des Ariens. Saint Chrysostôme (*Oratio seu homelia*, 52, t. 1. p. 576. 778.) dit que ce conseil du saint évêque, empêcha la plus grande partie d'Antioche de devenir Arienne.

Ainsi fut consommée cette œuvre d'iniquité. Ainsi débutèrent les Ariens, dans la série des persécutions qu'ils firent endurer à l'Eglise catholique. Les Ariens nommèrent successivement à l'Evêché d'Antioche, Paulin et Eulale. Paulin anciennement prêtre d'Antioche, présentement évêque de Tyr, fauteur d'Arius et ami d'Eusèbe de Nicomédie, avait écrit des blasphèmes semblables à ceux que proféraient ces deux chefs de l'Arianisme (*Thodoret*, l. 1, c. 6, p. 542). Il avait ouvertement prit leur défense à Nicée. Ce fut probablement en vertu de ces titres-là, que les Eusébiens le mirent sur le siége d'Eustathe. Il ne fut que six mois évêque d'Antioche. Son intrusion lui porta malheur. Eulale, qui lui succéda ne tint son siége qu'environ six mois; la mort vint le frapper comme Paulin. Paulin mourut dans l'année 331. Pour Eulale, il dut mourir aussi à la fin de cette année, ou au commencement de la suivante. Socrate (*Hist. eccl.* l. 1, c. 24, p. 60 a.) Sozomène, (*Hist. eccl.* l. 2, c. 19, p. 470. a.) ne mettent pas d'évêque à Antioche, entre Eustathe et Euphrone, et disent que ce siége vaqua huit ans. D'abord, nous pouvons très bien dire que, ne regardant pas les intrus comme évêque, ils comptaient comme vacance le temps de leur épiscopat; ensuite, si cette explication ne satisfait pas, nous pouvons leur opposer l'autorité de saint Jérôme, dans sa chronique, de Théodoret, de Nicéphore, dans sa chroni-

que; de Théophane, d'Eutyque et de Philostorge. Ce dernier auteur est d'un grand poids pour nous quand il dit des choses qui ne sont pas favorables aux Ariens.

Une autre difficulté se présente ici. Baronius met la déposition de saint Eustathe en 340 (*Annales in anno Christi*, 340, § 21), tandis que nous adoptons la date 331. Eustathe, dit-il, fut banni parce qu'il soutenait la foi de Nicée. Or, les Ariens n'auraient pas osé le condamner pour cela sous Constantin, défenseur ardent de la foi de ce concile. Avec un peu plus d'attention, le savant Cardinal aurait vu la faiblesse de ce raisonnement. Sans doute; le titre de défenseur de la foi de Nicée appela sur Eustathe la haine et la condamnation des Ariens. Mais ne pouvant invoquer ce motif, ils choisirent des prétextes, ils inventèrent des crimes au saint évêque. Ils se gardèrent bien de dire à l'empereur « il est coupable de la foi de Nicée. » Ils lui dirent : « Il a violé une femme, il est coupable de Sabellianisme, il a insulté l'impératrice Hélène, il est la cause des séditions d'Antioche. » Voilà ce que dit l'histoire. En apportant le motif donné par Baronius, il faudrait nier un fait incontestable, le bannissement d'Athanase sous Constantin ; car lui aussi fut persécuté parce qu'il défendait la foi de Nicée contre les Ariens. Baronius allègue, pour seconde raison, que Théodoret prétend que ces faits eurent lieu après qu'Eusèbe se fut emparé du siége de Constantinople, ce qui eut lieu sous Constance. On peut répondre à cela que Théodoret détruit lui-même cette première affirmation, en disant positivement que la déposition d'Eustathe eut lieu sous Constantin. Où est la vérité entre deux affirmations contradictoires ? Il ajoute, et c'est plus fort, que ce fut avant le concile de Tyr. Evidemment ses souvenirs le ser-

vaient mal quand il faisait déjà Eusèbe évêque de Constantinople. Une preuve évidente que Baronius se trompe, c'est que Placille, quatrième évêque d'Antioche depuis la déposition d'Eustathe, assista au concile de Tyr en 335. Du reste, les affirmations de saint Athanase à cet égard sont précises. (*Athanase ad solitariam vitam agentes*, p. 812. c. d.)

Les Eusébiens avaient mis à la place d'Asclèpas de Gaza, un évêque nommé Quintien, que le concile de Sardique, excommunia comme usurpateur du siége d'un innocent persécuté. Après la mort d'Eulale, ils offrirent le siége d'Antioche à Eusèbe de Césarée qui le refusa. C'est ce qui a causé l'erreur de saint Jérôme, lequel dans sa chronique, compte Eusèbe de Césarée parmi ceux qui ont occupé le siége d'Antioche. Après le refus d'Eusèbe, ils donnèrent l'évêché d'Antioche d'abord à Euphrone puis à Placille. (1)

Bientôt les Eusébiens tournèrent leurs batteries contre saint Eutrope, évêque d'Andrinople, et le déposèrent comme ils avaient déposé Eustathe. Constamment Eutrope avait combattu les Ariens et la propagation de leurs doctrines. Il avait souvent attaqué dans ses prédications les erreurs d'Eusèbe de Nicomédie, qui trouva moyen d'irriter contre lui Basiline, femme de Jules Constance, et et mère de Julien l'apostat. Ce fut à l'instigation de cette princesse, que saint Eutrope fut déposé et chassé de sa ville. Ce dut être en 331, puisque Basiline étant accouchée de Julien en 331, mourut quelques mois après. Saint

(1) Ce Placille a un triste privilége, celui d'avoir presque autant de noms que d'historiens. Cela est souvent une cause d'erreur. Théodoret le nomme *Flacite ;* Athanase, *Flacille ;* saint Jérôme, *Placille;* Nicéphore, *Phanelle ;* Sozomène, *Placite.*

Eutrope mourut dans son exil peu de temps après. Saint Luce, l'un de ses successeurs est marqué comme ayant souffert la persécution des Ariens en l'an 340, ou même avant la mort de Constantin. Si Eutrope n'eût pas été mort, un homme comme saint Luce, n'aurait pas accepté son siége, et ne se serait pas rendu coupable d'intrusion.

Vers cette époque, saint Macaire de Jérusalem fut tourmenté par les Ariens, surtout par Eusèbe de Césarée, et par Patrophile de Scythople, mais il les obligéa, dit Sozomène (l. 2, c. 20, p. 471 b.), a rester en repos, en se séparant de leur communion. Peu de temps après il mourut, et son siége fut confié à Maxie qui se trouva au concile de Tyr, et qui eut le malheur de montrer une faiblesse impardonnable dans les affaires relatives à saint Athanase.

De tous côtés les hérétiques mettaient leurs créatures, leurs partisans à la place des évêques qu'ils déposaient. Euphration de Balanée, Kymace de Paltus, Kymace de Taradus, Cyrus de Béroé en Syrie, Diodore, évêque en Asie mineure, Domnion de Sirmium, Bellanique de Tripoli, furent successivement arrachés de leurs siéges. Ou bien on les accusa de Sabellianisme, ou bien on leur imputa d'autres crimes. Quelques-uns furent déposés par des conciles locaux; d'autres furent enlevés sur de simples ordres émanés de l'empereur. Eusèbe et ses partisans avaient à cette époque la haute influence à la cour. Ils en usaient de la façon la plus tyrannique, à l'égard des catholiques. Presque tous les évêques déposés eurent pour successeurs des Ariens, ou du moins des hom-

mes assez tièdes pour ne leur être pas opposés. (*Socrate* l. 1, c. XXIV. — *Théodoret*, l. 1, c. XX.)

Les attentats commis par les Ariens ne suffisaient pas à leurs desseins; après avoir renversé saint Eustathe, il leur restait à frapper Athanase, cette autre colonne si puissante de l'orthodoxie. Ainsi que nous l'avons vu, après le retour d'Eusèbe de Nicomédie, Arius avait obtenu de rentrer dans Alexandrie et Eusèbe avait fait faire les plus vives instances auprès d'Athanase, pour que cet hérésiarque fût reçu dans la communion de l'église. Il lui écrivit une lettre dont le porteur était chargé de dire au saint que s'il n'obtempérait pas à ce qu'on lui demandait, il aurait lieu de s'en repentir. Athanase répondit, qu'il lui était impossible de recevoir ceux qui étaient les auteurs de l'hérésie, et qui avaient été anathématisés par le concile œcuménique de Nicée. Eusèbe et Théognis, au dernier point irrités de cette réponse, firent entendre à Constantin que le patriarche d'Alexandrie, en ne recevant pas dans l'Eglise ceux qui ne demandaient pas mieux que d'y rentrer, était seul la cause des divisions qui la déchiraient. Ce prince qui songeait avant tout à établir la paix de l'état par celle de l'Eglise, et qui ne comprenait pas que ces deux puissances devaient être complètement distinctes, écrivit à Athanase une lettre que rapporte le saint Evêque, ainsi que Sozomène (*Apol.* c. *Ar.* fol. 178. — *Soz.* l. 11, c. XXII). On y lit ce passage : « Ma volonté t'étant connue, ne défends l'entrée de l'Eglise à aucune personne qui la demande : car, si j'apprends que tu aies refusé la communion à quelqu'un qui la désirera, ou que tu l'empêches d'entrer, j'enverrai sur le champ une personne qui te déposera d'après mon ordre,

et t'éloignera d'Alexandrie. » (*Athanase le Grand ; Jean Mœhler*, trad. par Jean Cohen, vol. 11, p. 184.)

Athanase écrivit à Constantin, et réussit à lui faire comprendre que l'Eglise catholique ne pouvait avoir aucune communication avec ceux qui niaient la divinité de Jésus-Christ. L'empereur se montra satisfait de cette réponse. Eusèbe et les siens ne se tinrent pas pour battus. Ils avaient attiré dans leur parti les Méléciens d'Egypte. Ils leur écrivirent que le moment était venu d'inventer et de publier contre Athanase quelque grave accusation. Ils convinrent avec Eusèbe qu'ils l'accuseraient d'avoir forcé les Egyptiens à payer au clergé d'Alexandrie un nouvel impôt, consistant en robes de lin pour les prêtres. (*Socr.* l. 1, c. 27, p. 63. a.) Ision, Eudémon et Callinique, furent désignés pour porter cette accusation à la cour. On croit, d'après Mélèce, qu'ils étaient évêques d'Athribi, de Tanis, et de Peluse, ces deux dernières villes, dans la première Augustamnique, et Athribi, dans la seconde. Malheureusement pour eux, et heureusement pour la bonne cause, ces députés trouvèrent à la cour deux prêtres d'Egypte, Alype ou Apis et Macaire, qui les réfutèrent devant l'empereur et qui démontrèrent la fausseté de leurs assertions.

Constantin fit venir Athanase, et le reçut avec beaucoup de déférence ; mais Eusèbe, avait retenu ses dénonciateurs et les engagea à le charger de deux calomnies à la fois, l'une qui l'accusât d'avoir engagé Macaire à briser le calice d'Isquyras, comme nous le dirons bientôt ; et l'autre d'avoir envoyé à un certain Philumène, qui voulait usurper l'empire, un coffre rempli d'or, pour l'aider dans ses desseins. Athanase n'eut pas de peine à se justifier, il confondit ses accusateurs qui furent condamnés par l'empereur. Quant à lui, il fut renvoyé avec honneur à

Alexandrie, porteur de la lettre suivante, qu'écrivait Constantin à l'Eglise de cette ville : « Chers frères, je vous salue » sous l'invocation de Dieu, le grand témoin de nos pen- » sées, et de son fils unique, notre législateur, le Sei- » gneur de notre vie, qui hait toute discorde. Que vous » dirai-je? Que nous sommes en bonne santé? Mais nous » nous porterions mieux encore, si vous vous aimiez réci- » proquement et si vous étiez exempts de toute cette haine, » dans laquelle l'amour de la discussion vous a fait aban- » donner la charité. Oh ! quelle démence ! Que de malheurs » fait naitre journellement la haine quand elle est excitée ! » C'est ainsi que le peuple de Dieu a été couvert de honte ! » Où s'est retirée la foi aux saintes dispositions? Car nous » sommes entourés de grandes ténèbres, non-seulement » à cause des nombreuses erreurs, mais encore des actes » pervers des ingrats; puisque nous souffrons ceux qui » sont versés dans la folie et que nous connaissons ceux » qui oppriment le droit et la justice et que nous n'en » tirons pourtant point de vengeance. Combien nous avons » tort ! Non seulement nous ne nous opposons point aux » ennemis, mais encore nous suivons la horde impie à » l'aide de laquelle la funeste imposture s'est frayé une » route sans trouver d'opposition. N'existe-t-il donc plus » de sentiment moral, pas même celui de la morale natu- » relle? Car, quant à l'esprit évangélique, il ne peut plus » en être question ici. Mais dira-t-on peut-être, la charité » naturelle n'est point détruite ! Comment se fait-il donc » que nous qui, avec le sentiment moral inné chez tous » les hommes, possédons encore l'Evangile, nous souf- » frions les artifices et la perversité de l'ennemi qui, à ce » qu'il paraît, veut mettre tout en feu? Pourquoi ne » voyons-nous pas, quoique nous ayons des yeux; pour-

homme se faisait passer pour prêtre, ayant été ordonné par Collathe, schismatique et simple prêtre, par conséquent sans qualité pour conférer les ordres sacrés. Sept personnes seulement de la famille d'Isquyras, suivaient sa communion. Le concile d'Alexandrie, convoqué par Osius, l'avait déposé, considérant son ordination comme nulle. Quelque temps, se conformant à ce jugement, il avait vécu comme simple laïque, et avait été reçu comme tel dans la communion de l'Eglise. Depuis peu il avait repris son prétendu titre de prêtre et avait recommencé à en exercer les fonctions. Il n'avait ni église, ni autel, ni vases sacrés. Il réunissait ses sept adhérents dans une petite chambre appartenant à un enfant mineur et orphelin nommé Ision (*Socrate*, l. 1, c. 27, p. 64. c. — *Athanase, Apol. secunda quæ est ad Constantium*, p. 796, b. p. 735, c. p. 794. d.). Or, il arriva que saint Athanase, faisant sa visite pastorale dans la Maréote, fut averti de ce qui se passait par le curé duquel dépendait le hameau qu'habitait Isquyras. Le saint évêque envoya près de ce faux prêtre Macaire avec le curé, pour le sommer de venir rendre compte de sa conduite. Les deux envoyés, ayant trouvé cet homme malade et au lit, se contentèrent de dire à son père de lui défendre d'usurper à l'avenir et le titre et les fonctions de prêtre. Certes, on ne pouvait agir avec plus de modération et de douceur. Ce fut pourtant sur cela que les ennemis de saint Athanase, bâtirent la fameuse calomnie *du calice brisé*.

Les Méléciens et les Eusébiens affirmaient que Macaire, par ordre d'Athanase, étant arrivé pendant qu'Isquyras officiait, avait brisé le calice, renversé l'autel, brûlé les livres sacrés, jeté à terre le corps et le sang du Sauveur, détruit la chaire, et démoli l'église. Pour donner plus de

poids à leurs accusations, ils donnaient à Isquyras, non-seulement le titre de prêtre, mais encore celui d'évêque de Maréote. (Ce fut il est vrai, vers l'année 339 seulement qu'ils lui donnèrent ce titre qu'il signa au faux concile de Sardique en 347.) Isquyras, ne se prêtait que de force à cette calomnie. Pour le forcer de la soutenir, les Méléciens en vinrent jusqu'à le battre. Parmi ceux qui commirent cette violence, Athanase, dans sa deuxième apologie, nomme (p. 789, a. b.) Héraclide de Nicie, Isaac de Lete, et Isaac de Cléopatride.

Isquyras, n'avait donc cédé qu'à la contrainte qu'on lui avait imposée; aussi, quand ses parents lui firent les reproches que méritait sa conduite, il vint tout en larmes demander pardon à saint Athanase, et lui avouer comment les Méléciens l'avaient contraint à publier ses calomnies contre Macaire et contre lui. Il donna devant six prêtres et autant de diacres, appartenant au clergé de la Maréote et d'Alexandrie, une déclaration écrite des faits qu'il venait d'avouer au saint évêque. Malgré cela, saint Athanase, ne voulut pas le recevoir à la communion. Cette juste rigueur fut peut-être cause qu'Isquyras retourna aux Méléciens, ainsi que nous le verrons plus tard. Ce désaveu d'Isquyras ne suffit pas pour faire taire les ennemis de saint Athanase. Ils continuèrent à propager la calomnie *du calice brisé*, et la déférèrent à l'empereur, malgré qu'il les eût sur ce point condamnés et traités de calomniateurs.

Les Méléciens et les Eusébiens, dans le commencement, n'accusaient pas directement saint Athanase : c'était sur Macaire qu'ils déversaient toutes leurs accusations furibondes; mais il était facile de voir quel était leur but réel.

Macaire ne pouvait avoir agi que par ordre de son évêque. En frappant le délégué, c'était plus haut qu'ils visaient. C'était Athanase qui en définitive devait recevoir leurs coups. Cependant, malgré qu'ils continuassent à publier la calomnie *du calice brisé*, ils voyaient bien qu'elle était discréditée, et que sur ce point, Athanase triompherait facilement. Ils songèrent à le charger d'un crime plus épouvantable encore. Ils firent cacher Arsène, évêque Mélécien d'Hypsèle dans la première Thébaïde, et accusèrent le saint de l'avoir tué. Jean, surnommé Arcaph, selon Athanase, ou Achab selon Socrate, et chef du parti des Méléciens, était l'âme de cette nouvelle monstruosité. Ce fut lui qui se chargea de se faire l'accusateur acharné et public du vénérable patriarche d'Alexandrie. Lui et les hommes de son parti, ne parlaient qu'avec larmes de la mort prétendue d'Arsène. « Qu'au moins, disaient-ils, on nous rende son corps, afin que nous puissions lui rendre les derniers devoirs ! » Ils montraient partout, une main droite desséchée, disant qu'Athanase l'avait coupée au malheureux Arsène (*Théodoret*, l. 1, c. 28, p. 579, c.). Ils ajoutaient que c'était pour s'en servir à des opérations de magie.

Cette horrible accusation répandue dans le public, les Méléciens la portèrent jusqu'aux pieds du trône. On fit voir à Constantin la main dont nous venons de parler. Ce prince se laissa ébranler. Il écrivit à Dalmace son frère, qui était censeur et qui résidait à Antioche, d'instruire cette affaire et de punir les coupables. Socrate dit que Théognis et Eusèbe de Nicomédie, furent envoyés pour participer au jugement d'Athanase.

Dalmace écrivit à Athanase qu'il eût à préparer sa défense, et l'autorisa, sur sa demande, à écrire aux évêques

pour tâcher de découvrir Arsène, et à envoyer dans le même but un diacre de son clergé, avec pleins pouvoirs d'investigation. Le prétendu mort était caché dans le monastère de Ptemencyre, dans le territoire de la ville d'Anthée. Le supérieur, qui était un prêtre nommé Pinne, ayant appris la venue du diacre d'Athanase, fit promptement embarquer Arsène sur le Nil, et l'envoya dans la basse Egypte. Le diacre instruit de l'évasion d'Arsène, s'empara de Pinne et d'un moine nommé Elie, auquel on avait spécialement confié le soin de cacher Arsène. Ce moine n'avait pas eu le temps de s'embarquer. Les deux prisonniers conduits devant le général qui commandait toute la milice d'Egypte, furent forcés d'avouer qu'Arsène n'était pas mort, qu'ils l'avaient caché afin de le faire passer pour tel, et qu'il était actuellement dans la basse Egypte. Pinne écrivit à Jean Arcaph, quelles révélations ils venaient de faire, et l'invita à ne plus répandre désormais une accusation ainsi sapée par sa base. Saint Athanase nous a conservé cette lettre (2e apol. p. 784, d.).

Arsène ne se croyant pas en sûreté en Egypte, passa à Tyr. Dans cette ville, il fut découvert par les serviteurs du gouverneur Archelaüs, qui en donna avis à un envoyé du saint. Forcé de comparaître devant Paul, évêque de Tyr, Arsène essaya d'abord de nier qu'il fut *lui-même*, si on peut parler ainsi; mais comme ce prélat produisit un homme qui le connaissait, il ne put persister longtemps dans cette effronterie mensongère. Socrate (l. 1, c. 29, p. 66, b. c.), Ruffin (*Hist. Eccles.* l. 1, c. 17, p. 145.), Sozomène (l. 2, c. 25, p. 481.), Théodoret (l. 1, c. 2, p. 579, d.) disent que la découverte d'Arsène à Tyr eut lieu dans le temps même du concile de Tyr. Plusieurs difficultés combattent cette opinion; mais il est une autorité qui tranche

la question d'une façon si précise, que toute discussion devient impossible sur ce point. Saint Athanase (*Athanasii vita ad Benedictos adornata ac novæ eorum editioni præfixa, Paris. an.* 1698) met fort clairement cet événement avant la lettre qu'il écrivit à Constantin à propos d'Arsène. Or, à cette époque, on ne songeait même pas à convoquer le concile de Tyr.

Le saint patriarche écrivit à l'empereur qu'Arsène était retrouvé; et lui rappela les calomnies que déjà les Méléciens avaient lancées contre lui, et dont lui-même avait fait justice. Constantin se montra fort indigné contre les ennemis d'Athanase et supprima le tribunal chargé de le juger. Il fit revenir d'orient Eusèbe et Théognis, qui y étaient allés pour cette affaire, et manda à Dalmace de cesser toutes poursuites. Il écrivit à saint Athanase, une lettre qu'il lui recommandait de rendre publique, et dans laquelle il disait à la fin: « Un si grand crime ayant été commis, il faut qu'ils sachent que, s'ils excitent de nouveau des troubles, ils ne seront plus jugés d'après les lois ecclésiastiques, mais d'après les lois civiles et en ma présence. » Tous ces événements avaient lieu à la fin de 332 ou dès le commencement de 333.

Arsène écrivit au saint patriarche une lettre que nous avons encore (2e Apol. p. 786, 787), et dans laquelle exprimant son repentir, il lui demande d'être reçu dans sa communion. Malgré qu'il méritât peu cette faveur, il est probable qu'Athanase la lui accorda. Un peu plus loin, en parlant du concile de Tyr, nous verrons la conduite d'Arsène d'accord avec cette opinion que nous émettons. Il est probable que cette réconciliation demeura cachée, et que les Eusébiens n'en eurent pas connaissance. Autrement,

on ne saurait expliquer ni l'effronterie ni l'impudence de leurs accusations aux conciles de Césarée et de Tyr.

De plus en plus furieux contre saint Athanase, les Eusébiens, exploitant l'extrême faiblesse de Constantin, parvinrent à persuader à ce prince que le patriarche, était vraiment coupable des faits qu'on lui imputait. Ils détruisirent tout l'effet qu'avait produit la lettre du saint, parce qu'ils affirmèrent qu'il avait suscité un faux Arsène pour cacher l'assassinat commis sur le véritable. Constantin cédant à leurs obsessions, convoqua à Césarée un concile des évêques d'orient pour juger l'affaire d'Athanase. Ce concile s'ouvrit en août ou septembre 334. Malgré toutes les insistances qu'on put faire auprès de saint Athanase, il refusa de s'y rendre, donnant pour raison que ceux qui devaient le juger étaient ses ennemis, et qu'il savait la haine dont Eusèbe de Césarée était animé contre lui. Les Eusébiens, ne manquèrent pas de dire que l'accusé fournissait en ne venant pas au concile la preuve des crimes qu'on lui imputait. Puis ils le présentèrent à l'empereur comme un obstiné, comme un orgueilleux, qui bravait ouvertement ses ordres. Constantin se montra fort irrité contre Athanase. Néanmoins, pour qu'il ne pût pas arguer davantage de l'inimitié d'Eusèbe de Césarée, il transféra le concile à Tyr. L'évêque de cette ville s'était montré dans l'affaire d'Arsène très favorable au patriarche d'Alexandrie.

Ce fameux concile de Tyr, si célèbre dans les fastes de l'Eglise, par tout le mal qu'il a fait en condamnant le plus ardent, le plus ferme défenseur de l'orthodoxie dans ce temps-là, par la façon irrégulière avec laquelle il a procédé, fut tenu certainement en 335. Eusèbe (*Cons.* l. 4, p. 545.) Socrate (l. 1, c. 28, p. 65) disent qu'il eut lieu la 30e année de Constantin. D'un autre côté, la protestation du

clergé de la Maréote, que nous avons encore, est signée du 10 du mois Thoth, sous les consuls Constance et Albin. (8 septembre 335.)

Constantin était tellement à la discrétion des Eusébiens, qu'il fit tout ce qu'ils lui prescrivirent. Il convoqua au concile tous les évêques qu'ils lui désignèrent, et il y envoya le comte Denys, pour y maintenir l'ordre. Sous prétexte de maintenir l'ordre, ce délégué prêta constamment main-forte aux violences des Eusébiens contre leurs adversaires. Les principaux d'entre les Eusébiens au concile de Tyr, furent les deux Eusèbes, Narcisse de Néroniade, Placille d'Antioche, Theognis de Nicée, Maris de Chalcédoine, Théodore d'Héraclée, Patrophile de Scythople, Ursace de Singidon, Valens de Murse, Macédone de Mopsueste, George de Laodicée. Les principaux d'entre les catholiques, étaient : Maxime de Jérusalem, Marcel d'Ancyre, Alexandre de Tessalonique. Ce dernier eut malheureusement la faiblesse de souscrire aux décisions des Ariens dans le concile.

Socrate (l. 1, c. 28, p. 65, d.) compte soixante évêques dans ce concile. Il est évident que ce nombre est celui des évêques nommément convoqués par Constantin, car il est certain qu'Athanase en amena avec lui quarante-neuf, qui restèrent fidèles à sa cause. Or, si le concile eût été composé de soixante évêques seulement, il eut été matériellement impossible que le saint patriarche y fut condamné.

Placille d'Antioche présida le concile de Tyr, mais celui qui dirigea vraiment les délibérations et qui y exerça un empire absolu, ce fut le comte Denys, le délégué de l'empereur. Il avait avec lui des officiers qu'il faisait assister aux séances du concile. Au lieu d'ecclésiastiques pour faire entrer les évêques, il avait placé des greffiers. Il prenait la

parole dans les discussions, et si quelque évêque combattait ses dires, des soldats s'emparaient de sa personne et le traînaient hors de la salle. Cet homme était complètement dévoué à Eusèbe de Nicomédie, qui lui donnait ses ordres. Il en était simplement l'exécuteur.

Dès le commencement du concile, le prêtre Macaire fut amené enchaîné d'Alexandrie. On reprenait contre lui la fameuse et ridicule accusation du calice brisé. Quant à saint Athanase, connaissant parfaitement les dispositions et les desseins des évêques réunis à Tyr, il refusait d'y venir. Ils obtinrent de Constantin des lettres, dans lesquelles ce prince menaçait ceux qui ne voudraient pas obéir de bonne volonté à l'injonction du concile, de les faire amener de force. Athanase fut donc contraint de se rendre à Tyr. Il y arriva suivi de quarante-neuf évêques d'Egypte. Ses ennemis l'accusèrent de s'être fait accompagner ainsi pour apporter du trouble dans le concile (*Sozomène*, l. 2, c. 25, p. 482, b).

On commença par lire en public la lettre écrite par Constantin à Athanase pour le forcer de venir. Puis on admit à l'assemblée les Méléciens, quoique schismatiques et ennemis de l'Église, parce qu'ils accusaient le saint. Calomniateurs, ils étaient admis là où on les aurait chassés comme hérétiques. Toutes les vieilles accusations déjà portées contre Athanase, et combattues si victorieusement par lui, furent reprises. On en inventa d'autres qui n'avaient pas encore été articulées. De sorte qu'il comparaissait devant le concile accusé : — 1° d'avoir battu cinq évêques Méléciens qui s'en plaignaient ; c'étaient : Euplus, Pacôme de Tentyre, dans la seconde Thébaïde, Isaac de Lete ou de Cléopatride, dans la première Egypte, Achille de Cuses, dans la première Thébaïde, Hermée ou Herméon de Cyne,

et Busiris dans la seconde Egypte ; — 2° d'avoir déposé Callinique, évêque de Péluse, simplement parce que cet évêque refusait de communiquer avec lui, avant qu'il eut démontré la fausseté de l'accusation concernant Isquyras ; et d'avoir mis à sa place un nommé Marc, qui avait été déposé étant prêtre ; — 3° de s'être, durant les fêtes de Pâques, fait accompagner de comtes et de généraux qui emprisonnaient, battaient et tourmentaient de divers supplices les personnes d'Alexandrie qui ne voulaient pas communiquer avec lui ; — 4° d'avoir violé une vierge ; — 5° d'avoir assassiné Arsène ; — 6° d'avoir rompu ou fait rompre le calice d'Isquyras.

On ne s'arrêta pas beaucoup sur les trois premiers chefs d'accusation. Le premier était vraiment puéril, cinq évêques venant se plaindre d'avoir été battus par un autre et surtout par Athanase, qui était loin de briller par la force physique, devaient exciter le rire, plutôt que l'indignation contre lui. Quant à Callinique, enragé Mélécien, Athanase l'avait déposé et avait bien fait. Il avait mis à sa place Marc prêtre catholique, déposé par les hérétiques, là encore il était dans le droit, il avait agi sagement. Pour les violences commises à Alexandrie, il lui était facile d'en démontrer la fausseté. Il avait, il est vrai, fait tout ce qui était en lui pour ramener dans le giron de l'Église les Méléciens et autres qui s'en étaient séparés ; mais jamais il n'était sorti pour cela de la modération qui convenait à son caractère d'évêque. Il confondit facilement sur ces trois chefs ceux qui l'accusaient.

Ce commencement du procès du saint patriarche produisit un incident bien remarquable. Athanase traité par le concile comme un accusé vulgaire, comme un criminel, était debout, tandis que ses accusateurs, et notamment

Eusèbe de Césarée, étaient assis. Un saint vieillard, un vétéran de l'Eglise militante, un martyr mutilé dans les persécutions, saint Potamon, évêque d'Héraclée, en éprouva une indignation si véhémente, qu'il s'écria : « Comment, Eusèbe ! vous êtes assis, et Athanase, tout innocent qu'il est, demeure debout, pour être jugé par vous ? qui peut souffrir une chose si indigne ? Et dites-moi un peu, n'étions-nous pas ensemble en prison durant la persécution ? Pour moi, j'y perdis un œil pour la vérité; mais vous, il ne semble pas que vous y ayez perdu aucun de vos membres ; on ne voit aucune marque que vous ayez rien enduré pour Jésus-Christ; mais vous voilà ici plein de vie, et avec toutes les parties de votre corps, bien saines et bien entières. Comment avez-vous pu sortir en cet état de la prison, si ce n'est que vous ayez promis de commettre le crime auquel les auteurs de la persécution nous voulaient contraindre, ou parce que vous l'aviez déjà commis ? » Eusèbe s'emporta de colère et rompit la séance en prononçant ces paroles : Si vous venez ici faire les tyrans, il faut que vous en fassiez bien d'autres en votre pays. Le récit de cet événement appartient à saint Epiphane.

Le concile n'en continua pas moins le jugement d'Athanase qui, au nom des évêques d'Egypte, récusa pour juges, comme étant ses ennemis déclarés, les deux Eusèbes, Narcisse, Placille, Théognis, Maris, Théodore, Patrophile, Macédone, Ursace et Valens. Il dit qu'Eusèbe de Césarée, apostat et courbé sous la flétrissure que saint Potamon lui avait infligée, ne pouvait pas siéger, qu'il en était de même de George de Laodicée, qui avait été déposé par saint Alexandre. Ces récusations ne furent pas admises par le concile qui passa outre. Athanase fut obligé de se défendre, malgré qu'il vît clairement qu'il y avait parti pris

de le condamner. Autant que possible, on entravait sa défense, en menaçant ceux qui déposaient avec justice et équité. Réussissait-il à démontrer en se disculpant que ses accusateurs étaient de faux témoins, le concile les laissait impunis. Il était donc évident pour lui, que malgré qu'il démontrât son innocence, il serait condamné.

On avait gagné à prix d'argent une fille de mauvaise vie, qu'on fit entrer dans le concile et qui vint dire avec une incroyable impudence que le saint évêque, qu'elle avait logé chez elle, l'avait violée malgré son énergique résistance, et quoiqu'il sût qu'elle avait voué sa virginité au Seigneur. Le saint prévenu de cette accusation, s'était concerté pour la déjouer avec un prêtre nommé Timothée. Celui-ci se tournant vers la courtisane, quand elle eut fini sa déposition, lui dit : « Ainsi vous prétendez que j'ai logé chez vous, et que j'ai fait violence à votre pudeur ? » « Oui, répondit-elle, élevant la voix et étendant la main vers Timothée, oui c'est bien vous, je vous reconnais, vous m'avez violée, en tel temps, en tel lieu. » Elle entra dans le détail des circonstances de ce crime supposé, avec toute l'effronterie qu'on pouvait attendre d'une femme de son espèce. (*Théodoret*, p. 580. — *Ruffin*, l. 1, c. 17, p. 245).

Ainsi fut confondue cette accusation atroce. Elle fut noyée dans le ridicule et dans la confusion de ses auteurs. Quant à ceux qui y étaient étrangers, ils se sentaient le cœur plein de dégout et d'indignation. Athanase voulait que cette femme restât afin qu'on apprit d'elle quels étaient les coupables dans cette abominable calomnie. Les Eusébiens ne le voulurent pas souffrir, et la firent en toute hâte sortir de l'assemblée. Rien de relatif à cette accusation, ne se retrouve dans les actes du concile de Tyr. La majorité de cette assemblée prévaricatrice, drapant sa honte sous

un faux semblant de dignité, prétendit que la gravité du concile répugnait au récit de semblable infamie. Ils avaient remué cette fange, ils avaient crainte de s'en salir. (*Sozomène*, l. 2, c. 25, p. 481. a.). Théodoret, Rufin, Socrate, Sozomène, voilà les sources auxquelles nous avons puisé pour faire ce récit. Un auteur arien, Philostorge, prétend, lui, que ce fut Athanase qui fit entrer cette courtisane au concile pour accuser Eusèbe de Césarée. Il dit trop souvent de semblables énormités, pour que la présomption d'ignorance l'absolve de mensonge. Si le fait eût été ce qu'il raconte, les Eusébiens n'eussent pas manqué d'en faire profit contre Athanase; certes, ils auraient écrit tout au long l'incident dans les actes du concile au lieu de le passer sous silence. Nous ne croyons pas à leurs susceptibilités de délicatesse de ce côté. Avaient-ils supprimé ce qui concernait la condamnation de saint Eustathe? Avaient-ils craint d'attenter à leur propre dignité, en publiant contre lui une accusation pareille? Nullement. Et ce premier succès leur avait fait espérer de réussir encore avec une calomnie semblable contre saint Athanase.

Leur fureur ne connut plus de bornes; à tout prix il leur fallait perdre celui qui venait de les couvrir d'une honte si grande. Ils l'accusèrent du meurtre d'Arsène. A quoi pensaient-ils donc? La colère rend donc bien aveugles ceux qu'elle transporte. Arsène! mais il a été retrouvé en Egypte, où on le cachait; mais on l'a arrêté à Tyr; il a embrassé la communion d'Athanase. Ces faits sont patents. Constantin a déclaré calomniateurs ceux qui avaient accusé le patriarche d'Alexandrie. N'importe, Arsène est absent, on le tient éloigné du concile. Sa présence ne confondra pas la calomnie. On opprimera la parole qui dira la vérité.

Ce n'est pas la vérité qu'il faut c'est le prétexte. Athanase sera condamné comme ayant tué Arsène. Rufin (l. 1, c. 17, p. 245), — Sozomène (l. 2, c. 25, p. 481. a) nous apprennent que ce prétendu mort ayant appris le danger d'Athanase, s'enfuit nuitamment du lieu où le tenaient les Ariens et arriva à Tyr secrètement, la veille du jour où il devait être question au concile du meurtre commis sur lui par Athanase. Le saint le cacha dans son logis et lui dit de ne pas paraître; puis le lendemain il alla au concile. L'affaire de la courtisane venait de se terminer, un effroyable tumulte régnait dans l'assemblée. Pour dissimuler la rougeur qui leur montait au front, les ennemis du saint vociféraient qu'il y avait bien d'autres crimes et de plus énormes à lui reprocher. Pour ceux-là, disaient-ils, il n'est que faire de discussions et de paroles, il suffit d'avoir des yeux, de regarder, les preuves sont là, matérielles et irréfutables. Nierez-vous devant de tels témoins clamaient-ils, en montrant à Athanase la main coupée qu'ils avaient dans une boîte? Voilà votre accusateur. Dites-nous comment et dans quel but vous avez coupé cette main? Le tumulte était au comble. Ceux qui connaissaient la fausseté du crime craignaient que la vérité ne pût se faire jour. Les inventeurs de la calomnie avaient hâte d'en finir. Athanase seul était calme au milieu de cette agitation des consciences. Ayant obtenu un peu de silence, il demanda qu'on fît entrer un de ses gens, et lui ayant parlé bas, il l'envoya quérir Arsène. « Quelques-uns de vous dit le saint, ont-ils connu Arsène. » Oui, dirent plusieurs qui se levèrent amis et ennemis. C'est bien, dit Athanase, regardez donc alors cet homme qui entre. C'était Arsène lui-même, dégageant sa tête que cachait un pli de son manteau. L'assemblée fut stupéfaite. Ses deux bras demeuraient cachés. Il est bien

vivant, mais a-t-il ses deux mains, pensaient quelques-uns. Athanase le fit les montrer l'une après l'autre. « Voilà, dit-il, Arsène avec ses deux mains; Dieu ne nous en a pas donné davantage, et ainsi je ne crois pas que personne en demande une troisième. Néanmoins, je laisse à mes accusateurs à chercher en quel endroit elle pourrait être placée, sinon, c'est à vous à examiner d'où vient celle qu'on vous a fait voir ici, et à punir ceux qui l'ont coupée, si crime il y a eu à le faire. »

On conçoit tout le dramatique de cette apparition. Les ennemis du saint foudroyés, d'abord et comme frappés d'aveuglement et de vertige, reprirent peu à peu leur audace. L'excès de la honte se tourna en fureur. C'est un magicien, dirent-ils, qui trompe nos yeux à tous. Ils faillirent le mettre en pièces. Le comte Archelaüs l'arracha de leurs mains.

Il ne restait plus que l'accusation relative à l'affaire d'Isquyras. Deux fois déjà renversée par Athanase, cette accusation dont Isquyras lui-même avait déclaré et signé la fausseté, aurait dû être facilement écartée encore. Les évêques d'Egypte présents au concile déposaient formellement en faveur du saint. Devant une assemblée mue par le désir d'être juste, cette affaire n'aurait pas soutenu la discussion, mais les Eusébiens s'y attachèrent, parce que l'éloignement du lieu où le crime aurait été commis permettait qu'on décrétât une enquête qui devait tout embrouiller, tout obscurcir. L'humiliation des ennemis d'Athanase aurait été trop forte, si, après tous leurs artifices, ils n'avaient pas pu alléguer l'ombre même d'un délit contre un homme qu'ils avaient accusé avec tant de confiance. Le concile décida qu'une commission serait envoyée dans

la province de Maréote pour faire une enquête sur les lieux ; mais il fut décidé en même temps que tous les commissaires ne devaient pas être choisis dans le même parti. Malgré cela, Théognis, Maris, Théodore, Ursace et Valens furent désignés pour commissaires par les Eusébiens, à l'insu du concile, pour accompagner l'accusateur, tandis que l'accusé Macaire demeura à Tyr dans les fers. Le préfet d'Egypte reçut l'ordre de faciliter, autant qu'il le pourrait, les opérations de la commission.

Cependant les cinquante évêques d'Egypte remirent aux autres évêques du concile un mémoire de griefs dans lequel on lisait entre autres choses « que dès le commencement ils s'étaient réunis avec Athanase contre des juges ariens ; car ils savaient que ce que l'on désirait surtout c'était de persécuter tous les orthodoxes. Si les autres membres du concile avaient pu en douter jusqu'alors, toute incertitude à ce sujet devait cesser désormais. Déjà depuis quatre jours ils avaient envoyé plusieurs hommes qui devaient amener des méléciens de Maréote pour servir de témoins oculaires, tandis qu'il était bien connu qu'il n'avait jamais existé de méléciens dans ce district. On devait se souvenir que Isquyras avait avoué lui-même que son troupeau ne s'était jamais composé de plus de sept personnes. Ils venaient aussi d'apprendre à l'instant même que tous les évêques avaient été sommés d'attester que la commission avait été nommée avec leur pleine approbation, mais ils les conjuraient de ne point signer par crainte ; des chrétiens ne devaient jamais craindre des hommes quels qu'ils fussent, mais préférer la vérité à toutes choses. » Ils écrivirent dans le même sens au commissaire de l'empereur, Denys ; ils remarquèrent encore que, par le moyen des méléciens, des ariens et des colluthiens, dont on avait reçu les dépositions

on avait eu l'intention de leur dresser des embûches. Dans une seconde lettre à Denys, ils dirent que l'instruction tout entière étant pleine d'injustices et de ruses, ils demandaient que l'empereur décidât en personne de cette affaire. L'évêque Alexandre de Tessalonique, qui jouissait d'une considération générale, remit aussi de son côté un mémoire au commissaire impérial, dans lequel il se plaignait de la violation de la décision du concile, d'après laquelle les commissaires devaient être nommés en commun, et le conjurait de prendre les précautions nécessaires pour qu'ils ne portassent pas tous le poids de l'iniquité. Il remarqua que les ariens réunis aux méléciens étaient en état de troubler l'Egypte tout entière. Ému par ces représentations, Denys écrivit aux Eusébiens que les commissaires n'ayant point été choisis en commun, on pourrait élever contre tous de justes plaintes. Mais la volonté seule du commissaire impérial ne pouvait rien empêcher. Il était un instrument dans les mains des Eusébiens. En attendant Athanase, dans ces circonstances, partit de Tyr et se rendit à Constantinople auprès de l'empereur (1).

La conduite des Eusébiens dans la Maréote est décrite dans une lettre adressée par les prêtres de cette province au concile de Tyr, et dont je vais extraire quelques passages : « Dieu est témoin qu'il n'y a jamais eu de calice brisé, jamais d'autel renversé, soit par notre évêque, soit par une personne quelconque de ses alentours. Tout cela est faux. Nous l'attestons tous, nous qui étions près de l'évêque, car nous l'entourons tous chaque fois qu'il vient dans la Maréote. Il ne sort jamais seul ; il est toujours accom-

(1) Ces lettres sont toutes dans *Athan. Apol. c. Ar. fol.* 193 *et seq.* *Tom. I.*

pagné de tous les prêtres, de tous les diacres et d'une foule considérable de peuple. C'est pourquoi nous qui étions avec lui pendant toute sa tournée pastorale, nous disons et certifions que tout ce qui a été rapporté à ce sujet est une pure invention, ce que du reste Isquyras lui-même a déclaré et signé de sa main. En conséquence, quand Théognis, Théodore, Maris, Macédonius, Ursace et Valens sont venus à Maréotis, ils n'ont en effet rien découvert. Or comme le moment approchait où il allait être prouvé que notre évêque avait été faussement accusé, Théognis dicta aux parents d'Isquyras et à quelques Ariens, ce que l'on désirait entendre d'eux. Personne d'entre le peuple n'avait déposé contre l'évêque; ce n'est que par la terreur que répandait le préfet Philagrius et par les menaces des Ariens que les commissaires ont obtenu ce qu'ils voulaient. Quand nous offrîmes de démontrer que l'accusation était sans fondement, ils ne nous le permirent pas, et même ils nous chassèrent. Philagrius ne voulut pas même souffrir notre présence, afin que nous puissions faire connaître lesquels d'entre les témoins appartenaient à l'Eglise, et lesquels étaient ariens et par conséquent partiaux, et non pas témoins oculaires. » Ces mêmes prêtres adressèrent aussi au préfet Philagrius une lettre pour le prier de soumettre leur déposition à l'empereur.

Par les actes passés dans la Maréote, on découvrit plus tard que non-seulement des catéchumènes, mais encore des païens et des juifs avaient été appelés en témoignage. Cela est d'autant plus remarquable, que les déclarations de ces témoins portent qu'ils étaient présents au saint sacrifice dans le moment où Isquyras fut attaqué par Macaire, tandis que, d'après l'observation d'Athanase, il ne leur était pas permis d'y assister. D'ailleurs les témoins se con-

tredisent réciproquement : les uns disent qu'Isquyras était malade dans son lit à l'arrivée de Macaire, les autres qu'il venait précisément d'achever le sacrifice divin ; ceux-ci déposèrent que c'était Athanase qui avait brisé le calice, ceux-là attribuaient cette action à Macaire. En attendant, les commissaires étaient eux-mêmes si bien convaincus que le résultat de l'enquête était favorable à Athanase, qu'ils ne trouvèrent d'autre moyen de donner à leur cause une apparence de justice, qu'en soutenant qu'Athanase avait su d'avance éloigner ceux qui auraient pu témoigner d'une manière décisive contre lui.

(*Mœhler*, vie d'Athanase-le-Gr. tr. par J. Cohen. p. 193.)

Saint Athanase avait donc quitté Tyr, comme il est dit plus haut. Dans cette assemblée où dominaient les prévaricateurs et les impies, il ne pouvait trouver justice. Puis sa vie était en danger. Sans le comte Archelaüs, il aurait été massacré dans le concile. Il craignait de l'être dans la ville, où ses accusateurs avaient soulevé la populace contre lui, le traitant de sorcier, d'évêque indigne, etc. On prétend que ce fut ce même Archelaüs qui favorisa son départ de Tyr.

Lors de son départ, les Eusébiens prononcèrent contre lui un jugement par défaut. A l'arrivée de leurs commissaires, ils portèrent une sentence qui déposait Athanase et qui lui défendait de résider à Alexandrie, de peur, y était-il dit, de nouveaux troubles dans l'Église. Ils admirent à la communion de l'Église Jean le mélécien, puis Arius et tous ceux de son parti qui avaient été anathématisés d'abord par saint Alexandre, ensuite par le concile œcuménique de Nicée. Le but véritable des Eusébiens, c'était la ruine du catholicisme.

Aussitôt après avoir rendu ce jugement inique, les évêques réunis à Tyr, en informèrent l'empereur. Ils écrivirent aussi à tous les évêques pour qu'ils eussent à ne pas recevoir Athanase dans leur communion, et qu'ils cessassent tout rapport avec lui. Dans leur lettre ils lui attribuaient effrontément la plupart des crimes dont il avait si victorieusement démontré la fausseté. Ainsi rappelaient-ils avec la plus audacieuse impudence le prétendu meurtre d'Arsène.

Pendant que les Eusébiens achevaient à Tyr leur œuvre d'iniquité, Athanase arrivait à Constantinople. L'empereur en était absent, mais peu après il y rentra. Athanase l'attendit sur son passage, et lui exposa la partialité de la conduite du comte Denys, ainsi que l'injustice du concile à son propre sujet. Il demandait instamment à l'empereur de faire assembler un concile légitime. Constantin se montra fort irrité contre le saint, croyant, ou feignant de croire, qu'il le voulait tromper. Il refusa longtemps de l'écouter. Enfin Athanase lui ayant demandé de faire comparaître ses accusateurs, il y consentit. Il ordonna donc par une lettre aux évêques assemblés à Tyr de le venir trouver, pour rendre compte du jugement qu'ils avaient rendu. Les Eusébiens eurent soin d'empêcher tous ceux qui auraient pu être favorables à Athanase de se rendre à la cour. Les chefs du parti y vinrent seuls. Ce furent les deux Eusèbes, Théognis, Patrophile, Ursace et Valens; Socrate ajoute Maris de Calcédoine. Auprès de l'empereur, ces évêques insistèrent peu sur les crimes imputés à Athanase, ils eurent la pudeur de ne pas appuyer devant le prince sur des accusations que lui-même avait à plusieurs reprises déclaré mal fondées. Ils articulèrent que le saint avait menacé d'arrêter le blé que chaque année l'Egypte

fournissait à Constantinople. Constantin entra aussitôt dans une violente colère, et sans vouloir rien entendre davantage, il bannit saint Athanase à Trèves, dans les Gaules.

La conduite de Constantin dans toute cette affaire a été fort diversement appréciée. Croyait-il, comme quelques-uns l'ont dit, à la culpabilité d'Athanase? C'est impossible. Lui-même, peu de temps auparavant avait, après examen sérieux, traité de calomniateurs et menacé des rigueurs de sa justice les ennemis du saint. Voilà pour les crimes imputés dans le concile à Athanase. Quant à la menace faite par cet évêque d'empêcher les blés d'Egypte d'arriver à Constantinople, il était plus impossible encore que l'empereur s'y arrêtât. Cette accusation portait avec elle-même sa ruine, le ridicule. Dans un empire organisé administrativement comme l'empire romain, dans une ville comme Alexandrie, qui comptait près d'un million d'habitants, où commandait le gouverneur d'Egypte, un évêque aurait pu concevoir une idée comme celle-là! C'est absurde.

Constantin croyant à l'innocence d'Athanase, le bannit-il pour l'arracher aux fureurs des Ariens? Saint Athanase dans l'excès de sa charité l'a cru, puisqu'il le dit (2e Apol., p. 806. — 844). Constantin le jeune, en parle de la même façon. Le concile d'Alexandrie le prétend. Cela paraît bien extraordinaire. Si Constantin eût voulu protéger saint Athanase, il le pouvait. Sa puissance n'était pas contestée, N'écrivait-il pas à Athanase quelque temps auparavant en lui disant que si ses ennemis excitent encore des troubles, ils ne seraient plus jugés suivant les lois ecclésiastiques, mais d'après les lois civiles et en sa présence? Le prince qui écrivait ces lignes se faisait obéir quand il le voulait.

Non, il n'avait pas besoin de ces moyens détournés pour protéger Athanase.

La vérité n'est ni dans l'une ni dans l'autre de ces suppositions. Ce qui est vrai, le voici : Constantin savait très bien qu'Athanase était innocent. Mais il voyait l'arianisme tout puissant en orient; l'évêque d'Alexandrie à peu près seul soutenait le choc de ce flot d'hérésie qui montait, montait sans cesse; il crut qu'en le sacrifiant il établirait la paix en orient, la paix dans l'Etat par celle de l'Eglise. Il eut cette lâcheté. Sa conscience fit à la politique cette concession fatale. Il se devait à lui-même de ne pas se déjuger; aussi refusait-il d'écouter Athanase se justifiant de crimes que lui-même avait qualifié calomnies. Il fut heureux quand les ennemis du saint lui fournirent le prétexte de l'arrestation des blés. Il entra dans une colère apparente et ne voulut plus rien écouter. Il avait hâte d'en finir avec cette capitulation de conscience, au fond de laquelle la honte semait le remords, remords qui grandit jusqu'au seuil du tombeau et qui, à ce moment terrible des réparations tardives, lui fit signer le rappel d'Athanase.

Tous ces événements se passaient en 335. En orient, maîtres du champ de bataille, les Eusébiens triomphaient. Ils avaient une vengeance à exercer contre Marcel d'Ancyre qui, dans toutes circonstances, les avait combattus et venait de publier contre eux un livre intitulé : *De la soumission de Jésus-Christ Notre-Seigneur*. Ils s'assemblèrent à Constantinople à la fin de 335 et le déposèrent. On prétend que dans sa défense de la Divinité de Jésus-Christ contre les Ariens, Marcel était tombé lui-même dans de graves erreurs. Notre sujet ne comporte pas que nous traitions cette question. Il nous suffit de dire qu'il fut victime des Ariens

qu'il avait attaqués dans ses écrits et par ses actes, en défendant saint Athanase. Ce dernier prenait la route de son exil, où il arrivait en février 336.

Constantin le jeune, qui commandait à Trèves, reçut Athanase avec beaucoup de respect, et le traita toujours avec tous les égards que méritait un si grand homme. Maximin, évêque de cette ville, agit de la même façon et témoigna au saint la plus grande déférence. Durant ce temps-là, la ville d'Alexandrie intercédait vainement auprès de Constantin, pour que son évêque lui fut rendu. Ce prince se montrait inflexible. Les habitants de cette capitale de l'Egypte, fidèles à l'esprit qu'Athanase avait laissé au milieu d'eux, ne voulurent jamais s'éloigner de l'orthodoxie, ni communiquer avec les hérétiques. Athanase eut dans son exil la consolation d'apprendre cette persistance de son troupeau à suivre les voies qu'il lui avait enseignées. Saint Antoine-le-Grand, joignit ses efforts à ceux des Alexandrins; plusieurs fois conjointement avec ses frères, il écrivit à Constantin, pour le prier de rappeler Athanase, des lettres qui demeurèrent sans effet. Constantin répondit au peuple d'Alexandrie, le traitant de fou et de turbulent. A saint Antoine, il écrivit qu'il ne pouvait faire revenir Athanase, sans mépriser le jugement d'un concile; qu'il était bien possible que quelques hommes jugeassent avec passion et emportement, mais qu'on ne pouvait croire la même chose d'une grande assemblée composée d'hommes éminents par leur savoir et par leur piété. Il ajoutait, qu'Athanase était un insolent, un superbe, un brouillon, un séditieux.

Le saint attendit patiemment dans son exil qu'il plût à Dieu de faire voir son innocence. On montre encore à Trèves, dans l'abbaye de saint Maximin, un puits où la

tradition dit qu'il fut caché durant sept ans. D'abord, Athanase n'est resté que deux ans et quatre mois à Trèves ; ensuite il n'avait pas besoin de se cacher dans une ville où les respects et les soins les plus empressés lui étaient prodigués par le fils de l'empereur qui y commandait et par l'évêque.

Après son admission à la communion par le concile de Tyr, Arius crut qu'il pouvait se présenter à Alexandrie. Mais le clergé de cette ville, s'inspirant des sentiments de l'évêque absent, ne voulut jamais consentir à admettre ce chef de l'hérésie à sa communion. On le repoussa avec indignation. L'empereur, pour éviter des troubles, fut forcé d'ordonner à Arius de quitter de nouveau cette ville. Alors il revint trouver ses protecteurs qui décidèrent que la cérémonie de son admission aurait lieu dans l'Eglise de Constantinople. Saint Alexandre, évêque de cette ville, fut navré de douleur à cette nouvelle. Il résista de toute l'énergie dont il était capable, ne voulant pas que son église subit cette honte et donnât au monde un si grand scandale. Eusèbe de Nicomédie, qui était tout puissant, menaça de le déposer et de faire nommer un autre évêque à sa place. Puis arrivèrent les ordres précis de l'empereur, qui commandait qu'on reçut Arius. Alors saint Alexandre, abandonnant la discussion, se réfugia dans la prière, et prosterné aux pieds de celui qui mène les hommes et les événements dans les voies de ses desseins, lui demanda d'éloigner de lui et de son Eglise la honte qui les menaçait.

Eusèbe avait tout disposé. C'était le lendemain qu'Arius devait être reçu. « Mais dès ce même jour, vers la nuit, et lorsqu'il était déjà fort tard, avant néanmoins que le soleil fût couché, Arius qui faisait mille discours vains et impertinents dans l'espérance d'être reçu le lendemain dans l'E-

glise, se sentit tout d'un coup pressé de quelque nécessité naturelle, soit que cela vînt d'un remord de conscience, et d'un mouvement de crainte ou d'une joie excessive d'avoir en toutes choses un si bon succès, soit que ce fût l'effet de quelque réplétion extraordinaire; car, du reste, son corps était dans une aussi grande santé que son âme en avait peu. Il était alors près de la place de Constantin, où était la grande colonne de porphyre, et ayant été contraint de demander s'il n'y avait point là auprès quelque commodité publique, comme il sut qu'il y en avait une derrière la place, il s'y en alla, laissant à la porte un valet qui le suivait. Ce fut là que tombant tout d'un coup en défaillance, il vida en même temps les boyaux, les intestins, le sang, la rate et le foie, et il mourut ainsi, tombé par terre la rate devant et crevé par le milieu du corps comme Judas, et privé en même temps de la communion et de la vie par l'effet, non d'une maladie commune, mais des prières des saints. Quelques-uns de ceux qui attendaient au dehors, dit Sozomène, entrèrent pour savoir d'où venait qu'il était si longtemps sans sortir, et le trouvèrent en cet état. Théodoret dit qu'il y avait d'autres personnes dans le même lieu, qui ayant vu cet accident, jetèrent un grand cri, et que le valet d'Arius étant entré à ce cri, s'en alla aussitôt avertir les amis de son maître. Le bruit de cette mort se répandit en un moment par toute la ville, ou plutôt par tout le monde. Les orthodoxes accoururent à l'Eglise où ils en rendirent grâces à Dieu, non pour insulter à un misérable, puisque quiconque se souvient qu'il est mortel et que sa vie peut finir le jour même, n'a pas sujet de se réjouir de la mort d'un autre, quand ce serait son ennemi; mais pour louer la main victorieuse du Tout-puissant, qui avait jugé en faveur des prières et des larmes

d'Alexandre contre les menaces Eusébiens, ou plutôt en faveur de la vérité catholique contre l'impiété de l'hérésie, et qui avait déclaré l'arianisme indigne d'être reçu dans la communion des Saints, et dans le ciel et sur la terre. Marcellin et Faustin disent que tout le corps d'Arius tomba par le trou aussi bien que ces entrailles. Mais nous ne voyons pas que cela se puisse aisément accorder avec les historiens, n'y même avec saint Athanase, qui nous apprend que les Eusébiens l'enterrèrent couverts de confusion, de honte, de crainte et d'inquiétude.

Telle fut la fin d'Arius, digne d'une vie aussi criminelle que la sienne, et qui le précipita dans le supplice qu'il avait mérité en faisant sortir de l'enfer la plus damnable de toutes les hérésies, et en allumant dans l'Eglise un feu qui ne fut pas éteint de plusieurs siècles après, ou qui ne l'est pas même encore. Outre sa Thalie et ses autres écrits contre l'Eglise, il semble qu'il ait fait quelque ouvrage contre les payens, où il prétendait les confondre par la gloire de Jésus-Christ, en même temps que son hérésie la détruisait. » (*Till.*, vol. VI, p. 296.)

Cette même année 336, saint Alexandre de Constantinople étant mort, saint Paul qu'il avait ordonné prêtre lui succéda. La dernière action remarquable du règne de Constantin, fut le bannissement de ce nouvel évêque. Les Eusébiens souffraient avec peine de voir un ennemi de leurs doctrines sur ce siége de Constantinople. Depuis longtemps Eusèbe brûlait de s'emparer de ce poste éminent et de quitter Nicomédie, comme il avait quitté déjà son premier évêché. Ils portèrent Macédone, prêtre de Constantinople, à former une accusation grave contre son évêque. Bien que Macédone quelque temps après eut reconnu

sa faute, et avoué la fausseté de cette accusation, en communiquant avec son évêque et en servant sous lui en qualité de prêtre, Eusèbe et les siens continuèrent à accuser Paul devant Constantin. Ce prince finit, cédant aux obsessions des Eusébiens, par envoyer l'évêque de Constantinople en exil. Il ne fut rappelé que sous Constance.

Constantin venait de célébrer la fête de Pâques 337; il entrait dans sa soixante-quatrième année. Tout-à-coup il tomba malade, et crut sentir que sa fin était proche. En effet, il ne devait pas guérir. Il demanda le baptême et fit son testament. Théodoret et d'autres auteurs marquent qu'un article de ce testament rappelait Athanase et les autres évêques bannis. Quoi qu'il en soit de l'existence de cet article, Constantin, c'est incontestable, donna l'ordre de ce rappel. Il mourut le 22 mai, jour de la Pentecôte.

L'Eglise vénère beaucoup la mémoire de Constantin. Il est honoré comme un saint en beaucoup de lieux. Les chretiens d'Egypte le révèrent en cette qualité. Les Grecs et les Moscovites le regardent comme un des plus grands saints. Ils font sa fête le 21 mai. Un concile (*Hist. des Con.*, c. t. 4, p. 920, b. 923, c. d.) le qualifie de bienheureuse mémoire. Quant à nous, abstraction faite de ces opinions, nous devons dire ici que Constantin fut un prince faible, irrésolu, facile à circonvenir; adoptant toujours la manière de voir de l'entourage bon ou mauvais, et que ces défauts furent très pernicieux à l'Eglise. Il eut le tort de se mêler beaucoup trop des choses ecclésiastiques qu'il subordonnait par le fait à la question d'état. Mieux eut valu pour l'Eglise son indépendance antique que cette dangereuse protection. Constantin établit des précédents facheux. Son fils Constance eut

comme lui la manie de se faire le juge des questions religieuses, nous verrons où elle le poussa. Sans la faiblesse de Constantin, l'Arianisme ne se fut pas relevé sous les foudres de Nicée. Ce prince se lançait quelquefois dans les discussions théologiques; on le voit par ses lettres. Or, sa science était loin de répondre à ses prétentions de ce côté. Les questions fondamentales de la foi qui divisaient les Ariens et les Catholiques, lui semblaient des futilités de formes sans importance au fond. Il l'écrivait comme on a pu le voir, à Arius et à Athanase. Nous ne nous permettrons pas de pousser plus loin notre appréciation. Cependant, sous forme de question, nous demanderons au lecteur : que penser d'un homme qui fait d'Arius le portrait que nous avons vu, page 155, le traitant de serpent venimeux, d'être ressemblant moins à un homme qu'à une bête, et qui plus tard se fait son protecteur, bien qu'il le sache condamné par le concile œcuménique de Nicée? Que penser d'un homme qui bannit pour leurs méfaits Eusèbe de Nicomédie et Théognis ? qui écrit publiquement ces mots : « Si quelqu'un est encore assez hardi pour faire mention de ces pestes, et pour en parler avec estime, moi, le serviteur de Dieu, j'aurai soin de réprimer son audace téméraire ; » et qui quelque temps après en fait ses conseillers et se met à leur discrétion ? Que penser d'un homme qui après avoir par deux fois vérifié l'innocence d'Athanase lui écrit qu'il fera comparaître aux pieds du trône et jugera rigoureusement ceux qui réitéreraient contre lui leurs calomnies, et qui quelque temps après le bannit en cédant à l'influence de ceux qu'il a lui-même traités de calomniateurs? L'Eglise, si longtemps gémissante sous la hache des bourreaux, a peut-être exagéré sa reconnaissance envers Constantin. L'Eglise

a moins besoin des souverains, que les souverains n'ont besoin d'elle. Pendant trois siècles nous l'avons vu suffisamment. Avec Dieu pour protecteur, elle peut accepter les bons offices des puissances de ce monde; mais ils ne lui sont pas indispensables.

CHAPITRE II.

Persécutions de l'Eglise depuis la mort de Constantin, en 337, jusqu'à la retraite de saint Athanase à Rome, en 341.

Après la mort du grand empereur qui avait rendu tant d'éclat à la puissance romaine, ses enfants et ses neveux se partagèrent son héritage. Par son testament il avait lui-même établi ce partage. Constantin eut les Gaules, l'Espagne, et tous les pays compris en deça des Alpes. Constant, le plus jeune, eut l'Italie, l'Afrique, la Sicile et l'Illyrie. Constance eut l'Asie, l'Orient et l'Egypte; Constantin le Grand, avait en outre donné à son neveu Jules Dalmace et à Hannibalien, tous deux enfans d'un de ses frères, au premier, avec le titre de César, la Thrace, la Macédoine et l'Achaïe; au second, avec le titre de roi, la Cappadoce, le Pont et l'Arménie. Ce partage, fait sans doute pour entretenir la paix dans la famille impériale, fut cause des calamités qui la mirent en si grand deuil. D'abord les sol-

dats, ne voulant obéir qu'aux enfants de leur empereur, firent mourir Jules Dalmace et Hannibalien. Les dépouilles des deux victimes enrichirent leurs deux cousins Constance et Constantin : Constance prit la Thrace et la Cappadoce; Constantin l'Achaïe et la Macédoine. Jules Dalmace avait deux fils en bas âge, l'un nommé Gallus, qu'il avait eu de Galla sa première femme, ainsi qu'une fille mariée à Constance son cousin; l'autre nommé Julien qu'il avait eu de Basiline, qui tenait à une famille fort illustre, mais entièrement payenne. Ces deux jeunes princes, ne partagèrent pas le sort de leur père ; on leur laissa la vie, à cause de leur jeune âge et surtout parce qu'on estimait n'avoir rien à craindre d'eux.

Ce fut Eusèbe de Nicomédie, qui prit soin de les élever. Plus tard, nous les verrons dignes élèves d'un tel maître. La triste célébrité du dernier d'entre eux, de Julien, fut peut-être un des fruits de son enfance livrée à ce perturbateur de l'Eglise, à ce fauteur d'hérésie, à cet Evêque qui faisait de la dignité un bénéfice, et qui avait plus d'ambition de gain et de richesse que de charité pour son troupeau et d'amour pour son Dieu.

Julien fut élevé à Macel, ou Macelle, maison royale en Cappadoce, avec son frère Gallus. Ils eurent des maîtres de toute sorte; on leur enseignait les lettres et les sciences humaines; on les appliquait à l'étude des écritures et comme on croyait voir en eux de la piété, on les fit entrer dans le clergé, ils reçurent l'ordre de lecteurs.

Jules Constance, oncle des empereurs régnants, fut aussi mis à mort, ainsi qu'Ablave, préfet du prétoire, que Constantin avait chargé de veiller sur la conduite de Constance, empereur d'Orient. Cinq autres neveux de Constantin partagèrent le malheureux sort des membres de

leur famille que nous venons de nommer. Les historiens ont prétendu que les fils de Constantin n'eurent pas de part à ces massacres, et qu'il faut entièrement en accuser les soldats. On ne peut affirmer de semblables choses que quand on écrit des panégyriques plutôt que de l'histoire, que quand on flatte au lieu de dire la vérité. On est surtout porté à juger comme nous le faisons, quand on voit les princes auxquels ces crimes profitèrent, n'en pas rechercher les auteurs, pour les punir.

Constant et Constantin eurent le bonheur d'avoir à gouverner des pays que l'Arianisme n'avait pas infectés. Quant à Constance, il eut le malheur de se trouver dans des conditions absolument opposées. L'Arianisme, avait fait d'immenses progrès dans ses états : un grand nombre d'Evêques avaient embrassé les erreurs de cette détestable hérésie. Partout où les Eusébiens l'avaient pu, ils avaient placé leurs partisans. Aussi les troubles et les persécutions ne cessèrent pour ainsi dire pas, durant tout le règne de Constance. Le caractère de ce prince y prêtait du reste d'une façon remarquable. Il avait les défauts de son père, sans avoir ses grandes qualités. Ainsi, il était vain, fier, aimait à dominer, à se mêler de tout, même des choses qui auraient dû lui rester tout à fait étrangères. Il troubla, affligea, persécuta même l'Eglise, en voulant se poser comme maitre et souverain, dans les affaires ecclésiastiques. Les Ariens profitant de sa faiblesse et, flattant sa vanité naturelle, s'emparèrent tellement de son esprit, que bientôt il leur servit d'instrument pour commettre toutes sortes de violences contre les catholiques. Sous ce rapport, l'histoire le juge avec une grande sévérité. Sans parler de Lucifer de Cagliari, de saint Hilaire, qui se sont emportés contre lui à une colère que probablement l'Es-

prit-Saint leur inspirait, on voit que les Païens, et les Ariens eux-mêmes, du moins ceux qui gardaient quelque pudeur, l'ont blamé et accusé énergiquement d'avoir voulu être l'arbitre de la foi, et le maître des choses religieuses.

La première cause de tous ces maux, fut la confiance que Constantin, avait, comme nous l'avons dit, accordée à un prêtre Arien, que sa sœur Constancie lui avait recommandé, et qu'il ne prenait pas pour un hérétique parce que ce prêtre mettait un soin extrême à cacher ses véritables sentiments. Comme Constantin, à ses derniers moments, n'avait pas ses enfants près de lui, il remit son testament à ce prêtre, le chargeant de le donner à Constance. Ce prêtre remplit fidèlement son mandat et ce lui fut un mérite auprès de ce prince parce que les clauses du testament flattaient beaucoup son ambition. Constance reçut ce prêtre dans son intimité, lui recommandant de le venir voir souvent, et lui laissant la liberté de tout lui dire. Les hommes qui, comme Constance, ont la vanité du commandement, ont presque toujours la faiblesse qui les rend dupes de gens habiles qui les exploitent. Le prêtre arien profita parfaitement de la position qu'il avait près de l'empereur, et le jugeant facile à séduire, il entreprit résolument de le convertir à sa cause. D'abord, et comme pour sonder le terrain, il s'attaqua à l'entourage de Constance, séduisit ses familiers. Sa tactique était adroite : il n'attaquait pas de front, et n'avait pas l'air d'être mené par la haine. Au contraire, il déplorait les divisions qui affligeaient l'Eglise. Il regrettait amèrement, disait-il, qu'on eût semé la sizanie entre les pasteurs. Toute la cause du mal, était, suivant lui, dans la malice de ceux qui avaient introduit, dans la profession

de foi de Nicée, le mot *consubstantiel*, mot qu'on ne trouve nulle part dans l'Ecriture. Sous cette bonhomie apparente, ce serpent condamnait la doctrine du grand concile de Nicée. Puis, de là il passait à saint Athanase et aux autres prélats fidèles à la foi de Nicée, les accusant d'être les auteurs de la plaie dont saignait l'Eglise. Eusèbe de Nicomédie, Théognis, Théodore d'Héraclée, le soutenaient dans ses dires.

Ce fut par l'eunuque Eusèbe, grand chambellan, que commença ce prêtre, puis par les autres eunuques de la cour. Bientôt il gagna l'impératrice et les dames qui l'entouraient. C'est presque toujours par les femmes que le mal arrive dans le monde. Les prédicateurs d'hérésies le savent bien. La femme tient dans sa main la clef qui ouvre le cœur de l'homme, elle est maîtresse de ses passions. Après avoir fait les conquêtes que nous venons de dire, le séducteur n'eut pas de peine à gagner Constance, tout entièr à la dévotion de ses eunuques. Eusèbe, le maître, le chef de cette race ignoble, était si puissant sur l'esprit de Constance, que communément on disait pour se moquer de ce prince, qu'il avait beaucoup de crédit auprès de cet eunuque. Eusèbe, homme d'une insupportable vanité, cruel, injuste, punissait au gré de son caprice et s'inquiétait peu de distinguer l'innocence du crime. Tous les eunuques dont la cour était pleine, étaient les imitateurs de leur chef. On vit, dit saint Athanase, ces êtres dégradés que l'Eglise n'admet ni dans ses conseils, ni dans les fonctions sacerdotales, devenir, par le plus étrange abus de l'autorité, les maîtres et les arbitres de l'Eglise. Ce furent ces hommes qui furent les protecteurs de l'arianisme, et les ennemis acharnés de l'Eglise catholique.

Quant à l'impératrice, la première femme de Constance, qui se montra si favorable à l'hérésie, l'histoire n'a pas enrègistré son nom. On sait seulement, qu'elle était fille de Jules Constance, et cousine germaine de son mari. La seconde femme qu'eut Constance, l'impératrice Eusèbie, qu'il épousa vers l'an 352, fut aussi une protectrice ardente et zélée des doctrines d'Arius.

Sous l'empire d'un tel état de choses, les pays qui relevaient de l'autorité de Constance, furent bientôt livrés à la confusion, aux troubles, aux disputes de toutes sortes. Durant ce temps là, tout ce qui obéissait à Constant et à Constantin jouissait de la paix la plus profonde, car on y suivait invariablement les décisions et la foi du concile de Nicée, et, comme nous l'avons dit, les deux empereurs étaient les soutiens de l'Eglise catholique.

Dans cette occurence, les Ariens, notamment ceux qui tenaient au parti d'Eusèbe, croyant le moment favorable, résolurent d'étouffer leurs adversaires, et de mettre partout leurs partisans à la place des catholiques. Ils voulurent commencer par saint Athanase, empêcher son retour et placer un dès leurs dans son siége épiscopal. Mais Constance, qui n'avait pas encore fini de se mettre d'accord avec ses deux frères, qui, d'un autre côté, avait à soutenir différentes guerres contre les Perses, contre les Arméniens, n'osa pas prêter les mains à un acte si hardi qui n'aurait pas manqué d'occasionner une très grande fermentation, peut-être quelque révolte, surtout en présence du testament de Constantin, qui rappelait saint Athanase. Le saint Evêque put donc rentrer dans sa ville épiscopale vers le milieu de 358. Les autres Evêques bannis, et notamment Asclepas de Gaza, Marcel

d'Ancyre, saint Paul de Constantinople, furent aussi réintégrés.

Les Eusébiens, ne se tinrent pas pour vaincus; ils inventèrent toutes les calomnies imaginables pour noircir la réputation de saint Athanase, mirent en œuvre la terreur et la menace pour diviser son Eglise. Il firent la même chose à l'égard des autres évêques catholiques, qui étaient revenus. Ils donnèrent un évêque aux Ariens d'Alexandrie, c'est-à-dire à ceux que saint Alexandre avait excommuniés. Puis ils écrivirent à toutes les églises en faveur des hérétiques, comme on le peut voir par la lettre qu'ils adressèrent au pape Jules. L'Evêque qu'ils instituèrent pour Alexandrie, fut ce prêtre nommé Piste, que saint Alexandre et ensuite le concile de Nicée avaient anathématisé. Ce fut le second évêque de Ptolémaïde qui l'ordonna.

Ce fut aussi vers cette époque, qu'ils consommèrent une entreprise bien importante pour leur parti. Un peu de temps après le retour de saint Paul de Constantinople, ils le firent déposer par un prétendu concile et mirent à sa place, contre toutes les règles disciplinaires alors reçues dans l'Eglise, Eusèbe de Nicomédie, leur plus ferme soutien et leur plus célèbre docteur. Nous avons plus haut qualifié cet homme comme il mérite de l'être.

Les Eusébiens, non contents d'avoir chassé saint Paul de Constantinople et d'avoir élevé autel contre autel dans Alexandrie, en y nommant un Evêque intrus, écrivirent au Pape Jules, pour qu'il reçût Piste et leurs autres partisans à sa communion. Ils envoyèrent des députés pour porter ces lettres et pour attaquer devant le Pape, saint Athanase, Marcel d'Ancyre et Asclépas de Gaza. Saint Athanase, de son côté, fit ce que la prudence

et la justice commandaient en pareille occasion. Il réunit dans Alexandrie un concile composé d'un grand nombre d'Evêques d'Egypte, de Libye, de la Pentapole, et de la Thébaïde. Tous ces Evêques réunis écrivirent au Pape et aux évêques catholiques de la chréticnté des lettres dans lesquelles ils disculpaient leur patriarche, et découvraient les manœuvres, les injustices, les violences et les infamies des Eusébiens. Toutes les pièces justificatives à l'appui furent transmises au pape Jules.

Les envoyés des Eusébiens à Rome, étaient Macaire, prêtre, Martyrius et Hésichius, diacres. Ils avaient remis leurs lettres au Pape, quand arrivèrent les députés d'Athanase; c'étaient des prêtres d'Alexandrie. Leur arrivée fut loin de satisfaire les députés Ariens. Macaire, quoique malade, partit sans se rendre à la conférence où le Pape l'attendait; les deux diacres restèrent. L'entrevue eut lieu en présence du pape Jules. Les députés d'Athanase, lui dirent quel homme était Piste, l'Evêque intrus. Ils lui dirent qu'il avait été excommunié par saint Alexandre, et par le concile de Nicée, comme disciple et sectateur d'Arius. Les Eusébiens furent confondus publiquement sur tous les chefs d'accusation. Pour gagner du temps, et pour sembler faire preuve de bonne volonté, ces derniers demandèrent au Pape d'assembler à Rome un concile, au sein duquel tout serait discuté, expliqué, décidé. Le Pape y consentit et en écrivit à tous les Evêques intéressés et à une multitude d'autres. Il manda saint Athanase à Rome.

Ce fut à cette époque à peu près, en 340, que Constantin le jeune fut tué auprès d'Aquilée, par les troupes de son frère Constant, qui s'empara de ses états, et devint ainsi maître de tout l'empire d'occident.

Ainsi que nous l'avons dit, le pape Jules avait mandé le saint Evêque Athanase à Rome. Conformément à cet ordre, Athanase s'y était rendu et avait attendu pendant longtemps ses adversaires. On dit qu'il y fut près de 18 mois (mais non consécutifs). Les Eusébiens avaient cru qu'il n'irait pas. Quand ils virent le saint Evêque se rendre auprès du Pape, ils furent convaincus que toutes leurs impostures ne pouvaient manquer d'être découvertes. Ils pensèrent avec raison que le jugement qui interviendrait, serait flétrissant pour eux. Ils prirent le parti de ne pas se rendre à Rome, et de récuser la juridiction qu'ils avaient eux-mêmes invoquée. Suivant leur coutume, ils préférèrent se faire juges dans leur propre cause, et tinrent à Antioche, dès le commencement de cette année 341, un concile, où il fut déclaré qu'un Evêque qui avait été déposé, et qui reprenait de lui-même son siége, sans y être autorisé par la décision d'un nouveau concile, devait être considéré comme intrus. Ainsi, sans examiner les nullités du concile de Tyr, qui avait déposé saint Athanase, sans comprendre que ce saint Evêque ne devait pas, pour sa conduite passée, être soumis à une loi qui n'était pas faite alors, puisqu'ils venaient seulement de la faire, ils le déclaraient déchu de son épiscopat et s'occupèrent de le remplacer. D'abord, ils jetèrent les yeux sur un nommé Eusèbe, qui préféra rester à Emèse dont il était Evêque. N'ayant pas réussi de ce côté, ils nommèrent au siège d'Alexandrie un certain Grégoire de Cappadoce.

Ce Grégoire avait été reçu parfaitement à Alexandrie, par saint Athanase, qui l'avait traité avec amitié et comme son fils. Pour récompenser son saint protecteur, Grégoire accepta son siège; on prétend même qu'il ne fut pas étranger à la fable du meurtre d'Arsène (voyez note F).

Bientôt la conduite de Grégoire, prouva qu'il appartenait au parti des Ariens.

Pendant que ces choses se passaient au prétendu concile d'Antioche, saint Athanase était revenu de Rome à Alexandrie, pour y célébrer les fêtes de Pâques avec son troupeau. Il trouva sa ville épiscopale dans le calme et dans la paix, et rien ne s'opposait à ce qu'il y remplît les fonctions de son ministère. Il était dans l'union la plus grande avec les Evêques d'Egypte, de la Thébaïde et de la Libye. Tout d'un coup cette tranquillité fut troublée. Philagre, préfet d'Egypte, fit afficher partout un édit qui portait que Grégoire, Evêque nommé d'Alexandrie, arrivait de la cour pour prendre possession de son siège. (Voyez note G.)

Grégoire ne se fit pas attendre, il arriva bientôt pour s'installer, non pas avec la suite que doit avoir un évêque, homme de paix et de douceur; mais avec une troupe de soldats. Il était accompagné de Philagre, de l'eunuque Arsace et du duc Balac. Les gens qu'il recevait, qu'il accueillait le mieux, étaient tous des ariens. Il prit pour secrétaire un nommé Ammon, homme chargé de crimes et chassé autrefois de l'église d'Alexandrie, par saint Alexandre. Dans cette occurence, le peuple d'Alexandrie se groupa autour de son Evêque et témoigna son indignation, par des protestations très énergiques, qu'il adressa aux magistrats.

Aussitôt son arrivée à Alexandrie, Grégoire y commit d'horribles cruautés, il voulait se rendre maître des églises. Or, ne pouvant pas y entrer parce que partout le peuple était attaché fermement à saint Athanase, il prit le parti d'user de violence. Du reste, l'entourage qu'il avait amené prouve bien qu'il s'était attendu à employer les

indignités qu'on lui vit commettre. « Il trouva un fidèle ministre de ses cruautés en la personne du préfet Philagre qui, voyant l'horreur que le peuple avait de Grégoire, et l'ardeur avec laquelle il s'assemblait dans les églises (avec saint Athanase), ramassa une troupe de païens et de juifs mêlés de vachers, de bergers et de la jeunesse la plus insolente et la plus vile, il les anima par des promesses qu'il accomplit ponctuellement, et les envoya, armés d'épées et de massues, se jeter sur le peuple catholique dans les églises, ils attaquèrent l'Eglise de Quirin, où ils firent des désordres épouvantables, dans le seul dessein d'obliger le peuple à se joindre aux ariens, et à recevoir Grégoire que l'empereur leur envoyait.

(C'est apparemment aussi dans la même Eglise qu'arriva ce que nous allons rapporter.) Les vierges sacrées étaient dépouillées et réduites ou à souffrir des choses infâmes, ou à être en danger de la vie : les solitaires étaient foulés aux pieds, et écrasés jusqu'à rendre l'âme. Il y eut diverses personnes blessées à coups d'épées et de massues, quelques-unes même en moururent, et d'autres furent, en cet état, traînés en prison ou bannis. Les prêtres souffrirent les mêmes violences que le peuple, les saints mystères même furent emportés et jetés à terre par les païens. Ils sacrifièrent des oiseaux et des pommes de pin sur la sainte table; et, au milieu des églises, ils chantaient des hymmes à leurs idoles, et prononçaient des blasphèmes contre Jésus-Christ ils brûlaient aussi les divines Ecritures. Les païens et les juifs étant entrés dans le saint baptistère, y commirent des infamies que la pudeur ne permet pas d'exprimer : et quelques-uns de ces impies, prenant par force les vierges et les femmes qui gardaient la continence, les contraignaient de renoncer Jésus-Christ,

on les frappaient à coups de pieds et de poings, quand ils le refusaient. Saint Athanase, marque parmi les crimes des Ariens, qu'ils avaient fait ce qu'ils avaient voulu à la sainte table en présence des païens, qu'ils contraignaient de s'assembler avec eux.

Voilà ce qui se passa à l'entrée de Grégoire dans Alexandrie, et les réjouissances que l'on en fit. Mais pour ne pas laisser sans récompense les païens et les Juifs, qui lui avaient fait gagner une si illustre victoire, il leur laissa l'Eglise en proie. Avec cette permission, les uns emportaient tout ce qu'ils rencontraient, les autres partageaient entre eux les provisions de l'Eglise, ou les dépôts de quelques particuliers. Comme ils y trouvèrent beaucoup de vin, ils s'en remplirent avec excès, ou le répandaient, ou l'emportaient; ils pillaient l'huile, ils emportaient les portes et les balustres comme des dépouilles; ils détachaient les lampes et les jetaient à terre ou contre la muraille; ils allumaient les cierges de l'église devant leurs idoles; en un mot, l'église n'était pleine que de sac et carnage. Enfin on brisa l'autel, et on mit le feu à l'église et au baptistère, ce que saint Athanase met avant tout le reste (et il se peut faire que l'on ait attaqué plus d'une église à la fois). On a dit même que l'église saint Denis, avait été brûlée dans ce temps-ci; néanmoins saint Athanase témoigne assez clairement que tous ces grands excès ne se commirent que dans une seule église.

Ces désordres excitaient les larmes, les gémissements et les plaintes de toute la ville, qui ne put retenir son indignation et protesta hautement contre cette violence. Mais les ariens au lieu d'en avoir de la honte, y ajoutèrent des excès encore plus grands et plus cruels que les premiers; car on vit plusieurs prêtres et laïques couverts

de plaies et traités avec autant d'ignominie que de cruauté. On vit déchirer des femmes à force de les traîner publiquement devant les magistrats, les prendre par les cheveux, et leur faire mille outrages. On vit des vierges conduites toutes dévoilées devant le tribunal du préfet, et, de là, jetées dans les prisons. Les autres personnes étaient les unes vendues publiquement, ou bien faites esclaves du public, les autres fouettées, les autres bannies. On ôta aux ministres de l'Eglise et aux vierges le pain qui leur appartenait.

Le Pape Jules dit qu'il y eut aussi des évêques mis en prison. Mais comme saint Athanase n'en parle point, il y a plus d'apparence que cela se doit rapporter à la visite que Grégoire fit dans l'Egypte, vers le mois de juin. Il est même difficile qu'il y eût alors beaucoup d'évêques dans Alexandrie, car tous en désordre y arrivèrent durant le jeûne du carême et vers Pâques, qui tombait en l'an 341, au 19 avril. Ce fut donc dans ce saint temps que Grégoire, prenant le personnage de Caïphe et faisant porter à Philagre celui de Pilate, ils représentèrent la passion du Sauveur, par les maux qu'ils firent souffrir à ses saints adorateurs.

Ils les renouvelèrent le propre jour du vendredi saint. Car, étant tout deux entrés dans l'église avec une troupe de païens, et tout le monde ayant témoigné avoir horreur de Grégoire, Philagre, à l'instigation de Grégoire, fit prendre, fouetter publiquement et mettre en prison, à la même heure, 34 personnes ; dont quelques-uns étaient hommes de condition, d'autres des vierges et des femmes mariées : il y eut entre autre une de ces vierges qui faisait profession d'étudier les lettres saintes, laquelle ayant encore son psautier à la main, ne le quitta pas même

durant qu'on la fouettait devant tout le monde. Mais les bourreaux le lui arrachèrent enfin, et la mirent en prison. Le propre jour de Pâques ne fut pas assez saint pour arrêter leur fureur : ils firent emprisonner divers catholiques en ce saint dimanche, et changèrent ce jour de joie en un jour de larmes; c'était sans doute pour accomplir les promesses que Grégoire avait faites aux Eusébiens. »

(Ruinart.)

Ils écrivirent à Philagre qu'il était bon qu'il parcourût l'Egypte avec Grégoire, ils le firent l'un et l'autre, menant avec eux le duc Balac, qui était aussi un cruel persécuteur des catholiques, et l'effet de cette visite patriarcale fut de fouetter, d'emprisonner, de bannir non-seulement des solitaires, mais aussi les plus saints évêques et les vierges, et de condamner ceux qui avaient vieilli dans la dignité et dans les travaux de l'épiscopat, au ministère servile des travaux publics; ces exécutions se faisaient en présence de Grégoire, assis comme sur un tribunal avec le duc Balac; et quand des Saints avaient été bien maltraités, ce misérable les exhortait à communiquer avec lui.

Saint Athanase nous a particulièrement conservé la mémoire de deux de ces prélats, Surapammon, et Potamon (d'Héraclée). Ils avaient autrefois tous deux confessé Jésus-Christ, et le dernier au moins avait eu un œil arraché durant la persécution, il est aussi marqué entre ceux qui assistèrent au concile de Nicée; ils avaient tous deux défendu à Tyr l'innocence de leur saint archevêque. Saint Potamon s'était plus particulièrement signalé en cette rencontre (aussi remporta-t-il en celle-ci une plus glorieuse couronne). Surapammon fut banni;

et Potamon ayant été battu sur le cou, jusqu'à ce qu'on le crut mort, demeura longtemps étendu par terre en cet état, il en revint néanmoins après quelques heures par la volonté de Dieu et par le soin qu'on eut de le panser ; mais il mourut peu après de la douleur de ses plaies, remportant en Jésus-Christ, la gloire d'un double martyre. Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain, au 18 de mai. Il est difficile d'en marquer l'année précise, aussi bien que des autres particularités que nous allons rapporter de la persécution de Grégoire.

Il commit encore tant d'autres cruautés, qu'elles surpassent tout ce que l'on en peut croire ; elles lui ont fait mériter d'être appelé par saint Athanase un insensé, un homicide, un bourreau, un insolent, un fourbe, un profane, en un mot, un ennemi de Jésus-Christ. Il persécuta la tante du Saint tant qu'elle vécut ; et quand elle fut morte, il voulut qu'on la laissât sans sépulture. Elle en eut en effet été privée, si ceux qui lui rendirent ce dernier devoir, ne l'eussent enlevée avec quelques autres corps qui leur appartenaient. Grégoire témoigna encore son impiété à l'égard de quelques pauvres prisonniers, à qui on avait coutume de donner l'aumône ; car il fit piller tout ce qu'on leur destinait, et briser les vaisseaux où on leur portait du vin et de l'huile.

C'étaient là les fruits de l'entrée irrégulière de Grégoire. Et comme il était venu plutôt en qualité de magistrat que d'Evêque, il se mettait davantage en peine d'acquérir la faveur des magistrats et des officiers, que l'amour des évêques et des solitaires ! S'il arrivait donc que saint Antoine lui écrivît de sa montagne, il témoignait pour ses lettres la même aversion qu'un impie peut avoir de la piété. Mais quand il recevait quelque lettre de l'em-

pereur, ou d'un général, ou de quelque autre officier, il en faisait paraître la même joie, que fait le pécheur dans ses maux selon l'Ecriture, et donnait même des présents à ceux qui la lui apportaient. (Voilà ce que nous trouvons s'être passé en Egypte durant l'administration de Grégoire). Il eut pour un des principaux complices de ses crimes, Auxence, depuis usurpateur du siège de Milan, qui était de Cappadoce comme lui, et il le fit prêtre dans l'église arienne, qu'il gouvernait à Alexandrie.

Mais toutes les persécutions que Grégoire fit aux catholiques, ne servirent qu'à éprouver et à faire connaître à tout le monde la solidité de leur foi. Ils observèrent toujours soigneusement les instructions qu'ils avaient reçues de saint Athanase, et demeurèrent invincibles dans la doctrine de la vérité. Le saint Prélat était toujours présent à leur esprit, et ils rendirent même un témoignage illustre de leur fidélité envers lui par les lettres qu'ils écrivirent et par les députés qu'ils envoyèrent, en l'an 347, au concile de Sardique, pour défendre son innocence; ils nourrirent aussi, s'il faut ainsi dire, et rassasièrent par leurs écrits si salutaires, la soif ardente et le désir dont son cœur brûlait pour eux, en lui écrivant peut-être en même temps. De son côté, il demeura toujours uni d'esprit avec eux, et il ne perdit jamais le souvenir de la charité qu'ils avaient pour lui, et de l'impatience où ils étaient de le revoir, jusqu'à ce qu'enfin la vie si pure de l'un et les prières si ardentes des autres obtinrent de Dieu cette grâce. (Tillemont Passine.)

Grégoire et ses partisans n'étaient pas satisfaits des violences qu'ils avaient commises. Il leur fallait la mort

de saint Athanase; ils l'eussent infailliblement tué, si le saint Evêque n'eût pris le parti de fuir, et de se retirer à Rome, où un concile devait s'assembler au mois de juin, pour examiner sa conduite. Il ne pouvait rester en Orient, car les Eusébiens avaient fait écrire par l'empereur Constance à Philagre, qu'on eût à s'emparer d'Athanase et des prêtres de son parti pour leur trancher immédiatement la tête.

L'Evêque intrus, assisté du préfet Philagre et de ses autres acolytes, avait réussi à s'emparer de toutes les églises d'Alexandrie. Dans cette malheureuse cité, la désolation des catholiques était au comble : nul ne pouvait entrer dans les églises, approcher des sacrements, sans se mettre en communication avec la détestable hérésie qui régnait partout. Les prêtres ne pouvaient administrer en secret les sacrements, car Philagre les surveillait si exactement, que, sous ce rapport, il y avait la plus complète impossibilité. Beaucoup des habitants d'Alexandrie, tant laïques qu'ecclésiastiques, préférèrent s'expatrier que de rester exposés aux persécutions de toute sorte, que Grégoire et les siens leur faisaient endurer. Ces hommes criminels, acharnés à la perte de saint Athanase, firent rédiger par Philagre un écrit dans lequel on le dénonçait à l'empereur, comme ayant été l'auteur de tous les désordres et de toutes les violations sacriléges qui avaient été commis par eux-mêmes. De là vint l'accusation que plus tard on porta contre le saint, d'avoir renversé un autel et dévasté une église. Grégoire écrivit ensuite à tous les évêques, choisissant pour porteurs de ses lettres, les matelots qui venaient à Alexandrie, rendez-vous en ce temps-là du commerce de la plus grande partie du monde. Saint Athanase, craignant avec raison que les

évêques se laissassent surprendre par les calomnies de cet hérétique, rédigea sa lettre aux Orthodoxes. Elle fut envoyée dès les premiers temps de sa retraite. Il est même présumable qu'il l'écrivit avant de se rendre à Rome. Il avait été accusé devant l'empereur Constance, il eût pu venir s'adresser à son frère Constant, empereur d'Occident, près duquel il eût certainement trouvé protection; mais il pensa, avec raison, que ce n'était pas aux puissances du siècle qu'un Evêque persécuté pour la foi, devait demander justice, il vint tout droit trouver le Pape Jules, et lui exposer sa conduite.

Malgré que les Eusébiens eussent refusé de comparaître devant le pape, comme ils l'avaient d'abord demandé, celui-ci n'en assembla pas moins un concile à Rome, pour juger l'affaire. L'innocence d'Athanase y fut proclamée.

Les Eusébiens se montrèrent très irrités, et écrivirent au pape Jules, une lettre fort insolente dans laquelle ils lui reprochaient vivement d'avoir accueilli saint Athanase, méprisé et annulé leurs arrêts contre lui. Ils l'accusaient de partialité. Cependant, disaient-ils, nous continuerons à communiquer avec vous, pouvu que vous approuviez les dépositions que nous avons faites, et que vous acceptiez les évêques installés par nous. Dans le cas contraire, nous agirons différemment. Il y avait dans cette lettre un passage où ils faisaient de l'ironie contre l'Eglise romaine. « N'est-elle, pas disaient-ils, *l'atelier des pensées des Apôtres ?* Φτρειν μεν πασι φιλοτιμιαν των Ρομαιων ἐκκλησιαν ἐν τοις γραμμασιν ὁμολογουν, ὡς αποστολων φροστιντηριον. Ils ajoutaient, qu'ils ne croyaient pas devoir céder à l'Eglise romaine, ni pour l'étendue, ni pour le nombre, tandis que pour la vertu et les sentiments, ils valaient

mieux qu'elle. Ils disaient ne pouvoir se rendre à Rome, à cause de la guerre de Perse, et de l'époque trop rapprochée du concile.

Jules répondit avec la dignité qui convient au pasteur suprême, avec une franchise pleine de vigueur et une douceur toute chrétienne, avec autant de simplicité et de sincérité apostolique que de zèle, et enfin avec cette incorruptibilité qui convient au défenseur de l'innocence opprimée. Mais cette lettre était écrite au nom du concile de Rome, qui, après un examen approfondi, avait acquitté Athanase et Marcel. Jules disait en commençant : « J'ai lu les lettres qui m'ont été remises par mes prêtres, et je me suis étonné que vous ayez répondu avec une colère inconvenante à ce que je vous écrivais en amour et en vérité. L'orgueil et la vanité de ceux qui l'ont rédigée s'y montrent clairement. Cela est étranger à la foi de Jésus-Christ. Ce qui avait été écrit avec charité aurait dû être répondu avec charité, et non pas dans un esprit de querelle. N'est-ce pas, en effet, une preuve de charité de ma part d'avoir envoyé des prêtres pour témoigner ma pitié pour ceux qui souffraient, et pour engager les accusateurs à se présenter, afin que tous les différends pussent être promptement apaisés et oubliés ; que nos frères ne souffrissent plus, et que personne ne pût continuer à vous accuser ?... Quand j'eus lu cette lettre, elle me donna beaucoup à réfléchir, et je la gardai longtemps par devers moi, parce que je me flattais toujours que quelqu'un d'entre vous viendrait, et qu'il ne serait pas nécessaire de vous écrire une seconde lettre, sachant d'ailleurs que la vôtre ferait beaucoup de peine à plusieurs de nous s'ils en avaient connaissance. Mais personne n'étant venu, je l'ai communiquée, et je vous fais observer que tout le monde

a été saisi d'étonnement; l'on pouvait à peine croire qu'elle eût réellement été écrite par vous; car c'était plutôt une lettre de colère que de charité. Si celui qui l'a rédigée, l'a fait par amour des querelles, cela ne convient nullement dans cette occasion. Dans les affaires de l'Eglise, il ne s'agit pas de disputes de mots, mais de concours apostoliques et du désir de ne scandaliser personne, pas même le dernier membre de l'Eglise. »

Il dit ensuite, que si, à cause des opprimés, il les eût, de son propre mouvement, appelés à un concile, il aurait agi d'une manière tout à fait conforme à l'esprit de l'Eglise; mais ayant été, au contraire, invité à cette convocation par leurs propres envoyés, sans qu'ils y aient paru, cette circonstance donnait lieu à de grands soupçons contre eux. Les ariens qui n'avaient pas péché seulement contre les hommes mais encore contre Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant, avaient été déposés par le concile de Nicée; mais rien n'avait pu être prouvé contre Athanase et Marcel. Ce n'était donc pas lui qui dérogeait à un concile, mais c'étaient eux qui, les premiers, s'étaient soulevés contre les décrets de Nicée, en rendant la communion aux personnes que ces décrets avaient excommuniées. Ils avaient aussi, en opposition aux résolutions de Nicée, passé d'un évêché à un autre (1). D'après cela, il leur fait observer avec beaucoup de finesse, que s'ils étaient, en effet, d'opinion que la dignité de tous les évêques était égale, et qu'il ne fallait point la mesurer d'après la grandeur de la ville, il devait paraître étrange qu'ils voulussent quitter les petites villes où Dieu les avait placés, pour passer dans d'autres plus considérables. Il

(1) Cela était défendu par le dixième canon de Nicée.

expose après cela les motifs qui ont fait agir l'Eglise de Rome, en continuant à communier avec Athanase et Marcel, et il reproche aux Eusébiens leur conduite injuste à Tyr et leur tyrannie en Egypte. C'est à cela qu'il attribue leur répugnance pour paraître au concile de Rome, et, quant au prétexte de l'époque rapprochée et de la guerre avec la Perse, il leur fait remarquer qu'ils ont retenu ses prêtres pendant plusieurs mois sans leur faire de réponse, et qu'ils ne se laissaient point arrêter par la guerre pour exercer des actes d'hostilité et de violence au sein même de l'Eglise. La guerre de Perse ne pouvait mettre aucun obstacle à un voyage en Italie.

C'est un discours plein de haine fraternelle, remarque-t-il plus loin, que de dire que lui, Jules, préférait la communion d'Athanase et de Marcel à la leur; car il a développé les motifs pour lesquels ceux-là avaient réellement droit à la communion avec l'Eglise romaine. « Et maintenant, puisque nous sommes unis avec eux d'après les lois de l'Eglise et avec raison, je vous prie, au nom de Jésus-Christ, de ne pas souffrir que les membres de Jésus-Christ soient déchirés; méprisez l'égoïsme et préférez à toutes choses la paix du Seigneur. Car il n'est ni juste ni équitable de priver des innocents de la communion, et d'affliger en cela l'esprit par des motifs intéressés. Si pourtant vous croyez avoir raison à plusieurs égards, ceux qui le pensent n'ont qu'à venir et le prouver. Athanase et Marcel se sont engagés à démontrer tout ce qu'ils ont dit. » En dernier lieu, Jules parle des tribunaux ecclésiastiques d'où l'esprit évangélique s'est éloigné, et il dit : « Quand même ils (Athanase et Marcel) auraient quelques torts, comme vous le dites, il faudrait que le tribunal jugeât d'après les canons de l'Eglise et non pas ainsi (comme à Tyr et à An-

tioche). On aurait dû tout nous écrire, afin que ce qui est juste pût être décidé. Ce sont des évêques qui ont été maltraités, et non pas ceux de quelques églises inconnues, mais de celles qui ont eu les apôtres eux-mêmes pour fondateurs. Pourquoi ne nous avez-vous pas écrit spécialement au sujet de l'Eglise d'Alexandrie? Ou bien ne savez-vous pas qu'il est d'usage de nous écrire d'abord, et puis de décider conformément à la justice? D'après cela, s'il y avait lieu d'entretenir un tel soupçon contre ces évêques, il fallait commencer par en donner avis à notre Eglise. Et maintenant, ceux qui ne nous ont laissé prendre aucune part à ce qui a été fait, et qui ont agi d'après leur seule et arbitraire volonté, ceux-là prétendent que, sans avoir été juges, nous adoptions leurs arrêts. » (Ici Jules défend ses droits de primatie. Le pieux et vénérable pape ne s'était pas arrogé un droit imaginaire, en demandant que, dans des affaires aussi importantes, on lui donnât avis avant de rien décider. Car Socrate dit, en parlant du concile d'Antioche, qui déposa pour la seconde fois Athanase : « Jules, évêque de Rome, n'y assistait pas non plus, et personne ne le représentait, *et pourtant un des canons de l'Eglise ordonne que les églises particulières ne peuvent rendre aucune loi, sans la permission de l'évêque de Rome* (1). On avait donc, sous tous les rapports, cruellement agi envers les évêques persécutés.)

La fin de la lettre contient l'exhortation suivante : « Je vous en conjure, prenez en bonne part ce que j'écris : car je vous mande ce qui nous a été transmis par le bienheureux Pierre, l'apôtre ; et je n'aurais même pas écrit

(1) Socrat., l. II, c. VIII. Καιτοι κανονος ἐκκλησιαστικου κελευοντος, μη δειν τας ἐκκλησιας παρα την γνωμην του ἐπισκοπου Ρωμης κανονιζειν.

des choses qui sont sues de tout le monde, si ce qui est arrivé ne nous eût ému. Des évêques ont été expulsés et éloignés de leurs sièges; d'autres, venus d'autres lieux, ont été mis à leur place, en sorte que les fidèles pleurent ceux qui leur ont été enlevés par la force, et souffrent des actes de violence de la part de ceux qui leur ont été imposés; les évêques qu'ils voulaient, ils ne les obtiennent pas, et ceux qu'ils détestent, ils sont obligés de les supporter. Je vous conjure que cela n'arrive plus. Soulevez-vous plutôt contre ceux qui se permettent de pareilles choses, afin que les églises ne souffrent plus de si grandes cruautés; qu'aucun évêque, aucun prêtre ne soit plus maltraité ou forcé malgré lui, ainsi qu'il nous a été rapporté, de faire certaines choses, afin que nous ne devenions pas la risée des gentils, mais surtout afin que nous n'attirions pas sur nous la colère de Dieu. Car chacun de nous devra, au jour du jugement, rendre compte de ce qu'il a fait ici-bas. Puisse tout le monde tourner son esprit vers Dieu, pour que les églises recouvrent leurs évêques, et se réjouissent toujours en Notre Seigneur Jésus-Christ; que par lui gloire soit au Père, aux siècles des siècles, ainsi soit-il! » (*Mœhler*, Hist. d'Athan. trad. par J. Cohen, vol. 2., p. 267.)

CHAPITRE V.

Persécutions de l'Eglise en Perse sous Sapor, depuis 339 jusqu'à la fin de 346.

—

Durant que les Ariens persécutaient dans l'empire Romain les évêques catholiques, et infectaient de leur hérésie les principaux siéges de l'Orient, Sapor continuait à verser dans ses états le sang des chrétiens. Pour raconter les événements relatifs à cette persécution que l'histoire nous laissés, nous sommes obligé de remonter un peu le cours des événements, et de revenir à l'année 339. Ce fut dans cette année là, que ce roi cruel fit mourir les saints dont les actes suivent. Nous les avons textuellement traduits dans Etienne Assemani (Act. Martyrium orient. et occid.)

Actes des saints Sapor, évêque de Beth-Nictor, Isaac de Beth-Séleucie, évêque de Carcha, Mahanès, Abraham et Siméon, mis à mort sous Sapor, roi des Perses, et dont les corps reposent dans la nouvelle église des martyrs d'Edesse, intra muros.

Dans la trentième année du règne de Sapor, roi des Perses, les mages vinrent accuser en ces termes les nazaréens devant le roi : « Nous ne pouvons plus adorer ni le soleil, ni l'air qui nous donnent des jours sereins et clairs, ni l'eau qui nous purifie, ni la terre qui nous sert d'expiation : car c'est là que nous ont amenés les nazaréens, qui outragent et méprisent le soleil, qui méprisent le feu et ne rendent aucun hommage à l'eau. » Le roi, en entendant cela, fut si fort irrité, qu'il renonça à un voyage qu'il allait faire dans la ville d'Aspharèse, et rendit un édit qui ordonnait d'arrêter les nazaréens. (C'est ainsi qu'en Perse on désignait et qu'on désigne encore aujourd'hui les chrétiens.) Mahanès, Abraham et Siméon furent immédiatement arrêtés par les satellites que le roi envoya de tous côtés.

Le lendemain, les mages revinrent devant le roi, et commencèrent à vociférer en ces termes : « Sapor, évêque de Beth-Nictor, et Issac de Beth-Séleucie, évêque de Carcha, construisent des églises et des oratoires, et par des discours trompeurs circonviennent le peuple et l'induisent en erreur. » Le roi répondit : « J'ordonne qu'on cherche les coupables par tout mon royaume, et que quand on les aura découverts, on les interroge sous trois jours. On chargea de ce soin les chevaliers du roi, qui, craignant la colère du monarque, coururent nuit et jour, à marches forcées, par toutes les provinces du royaume. C'est ainsi qu'on parvint à trouver les nazaréens et à les amener au

roi ; sur son ordre ils furent mis dans la prison publique, où leurs compagnons étaient déjà détenus.

Le lendemain, le roi manda les principaux de la noblesse, pour qu'ils vinssent reconnaître les nazaréens Sapor et Isaac. Ceux-ci ayant déclaré que ces hommes leur étaient connus, le roi, au dernier point irrité, donna l'ordre que les coupables lui fussent amenés sur-le-champ. Alors, on amène Sapor et Isaac, tous deux évêques, ainsi que Mahanès, Abraham et Siméon. Il leur dit : « Est-ce que vous ne savez pas que je suis sorti du sang des dieux, et que néanmoins j'adore le soleil, et rends des honneurs divins au feu ? Mais vous, qui êtes-vous, pour résister à mes lois, pour outrager le soleil et pour mépriser le feu ? » Tous, d'une voix lui répondirent : « Nous ne reconnaissons qu'un seul Dieu et ne servons que lui. » Alors le roi : « Quel Dieu est meilleur que Horsmizdate, ou plus à craindre qu'Aramane irrité ? Et quel est celui qui, s'il est sage, ne comprend pas qu'il doit adorer le soleil ? » Mais l'évêque Sapor lui répondit : « Quant à nous, nous ne reconnaissons aucun dieu, hormis celui qui a créé le ciel et la terre, le soleil et la lune, tout ce que nos yeux peuvent voir, tout ce que notre intelligence peut comprendre, et que nous croyons avoir engendré Jésus-Christ, que vous appelez le Nazaréen. »

En entendant cela, le roi ordonna qu'on frappât le bienheureux évêque à coups de poings sur la bouche. Cet ordre fut exécuté avec tant de barbarie, que presque toutes les dents du saint en furent arrachées.

Sapor, s'adressant de nouveau au roi : « Jésus-Christ, dit-il, m'a donné une force inconnue à laquelle vous n'arriveriez jamais. — Pourquoi cela, dit le roi ? — Parce que vous êtes un impie, » répondit Sapor. Ces paroles mirent

le roi si fort en colère, qu'il envoya aussitôt chercher des verges, et fit frapper d'une manière atroce le saint évêque. Les bourreaux frappèrent jusqu'à ce qu'ils eussent brisé les os. Alors le roi ordonna qu'on emportât le martyr presque inanimé, qu'on le chargeât de chaînes, et qu'on le mît dans la prison publique.

Isaac fut amené ensuite. Le roi lui ordonna d'abord de quitter son manteau. « Cette peste, lui dit-il, t'a-t-elle donc infecté à ce point que je doive la noyer dans ton sang? » Isaac répondit: « Ce que vous appelez peste est suprême sagesse, de laquelle votre esprit est bien loin. » Alors le roi, exaspéré : Tu me sembles un babillard bien prompt à dire des sottises : si j'ordonnais qu'on te coupât la langue? » Mais Isaac : « Il est écrit : *Je parlerai selon la justice en présence des rois, et je ne serai pas confondu.* » (*Ps*, CXVIII.) Comment, dit le roi, as-tu osé bâtir des églises ? — Parce que, dit le saint, il m'a été agréable d'en bâtir. »

Le roi, vivement choqué de ces paroles, fit venir à la hâte les principaux de la ville et leur parla en ces termes : « Je pense que vous savez que quand quelqu'un a conspiré contre les jours du roi et qu'il a été convaincu de mensonge, il est coupable de crime de lèse-majesté et mérite la mort. Maintenant, comment se fait-il que mes injures, qui sont aussi les vôtres, vous aient inspiré si peu d'horreur, que vous ayiez pactisé avec Isaac et passé dans son camp? Mais j'atteste le soleil et le feu inextinguible que si je ne retenais mon indignation, je vous enverrais tous m'attendre dans la tombe. » Alors tous les grands, saisis de crainte à ce discours, tombent la face contre terre; ensuite, ils emmènent Isaac loin du lieu où était le roi, dans un endroit convenable, et le font mourir sous une

grêle de pierres. Ainsi agirent ces nobles, qui pourtant se disaient chrétiens, tant la crainte du roi les avait transformés.

Quand Sapor, qui était en prison et enchaîné, eut appris cela, quand il sut que le bienheureux Isaac avait été mis à mort par les principaux de la ville, il en éprouva une grande joie et rendit à Dieu des actions de grâces aussi ardentes que possible, parce que son saint athlète avait reçu la couronne. Pour lui, après deux jours, il mourut, accablé sous la douleur que lui faisaient éprouver les blessures qu'il avait reçues quand on l'avait flagellé; sous le poids de ses chaînes, et aussi infecté par la saleté de la prison. Quand le roi l'eut appris, il fit couper la tête du mort et se la fit apporter : les bourreaux accomplirent cet ordre. Le roi n'avait pas ajouté foi au récit de ceux qui étaient venus lui raconter sa mort.

Après donc qu'Isaac eut été lapidé, et que Sapor fut mort en prison, le roi ordonna qu'on interrogeât Mahanès, Abraham et Siméon : il leur parla en ces termes : « Vous résoudrez-vous enfin à adorer le soleil et à rendre au feu les honneurs divins? » Mais eux : « Que Dieu nous garde de ce crime! nous sommes déterminés à adorer Jésus-Christ et à ne confesser que lui. » Alors, sur l'ordre du roi, Mahanès fut écorché depuis le sommet de la tête jusqu'à l'ombilic. Il mourut dans ce supplice. Abraham eut les yeux percés avec des fers rouges : il mourut deux jours après. Siméon, enterré dans une fosse jusqu'à la poitrine, fut tué à coups de flèches. Les chrétiens ayant enlevé en secret les corps des martyrs, leur donnèrent la sépulture.

(*Traduction de l'auteur.*)

On voit par la nature des supplices que subirent ces

saints martyrs, quelle était la cruauté du tyran persécuteur. Sa rage ne connaissait pas de bornes; il tuait, il se baignait dans le sang avec une férocité sans égale. De toutes parts les chrétiens mouraient entre les mains de ses bourreaux; mais à son gré le carnage n'était pas assez grand encore. Dans la trente-deuxième année de son règne, en 341, il publia contre les disciples de Jésus-Christ, un édit sanglant que les gouverneurs se hâtèrent d'exécuter. Sozomène dit que le nombre des victimes de cet édit fut d'environ seize mille. Un écrivain Persan, publié par Renaudot, n'a pas craint de dire deux cent mille. Un homme nommé Azade, fut mis à mort par suite de l'exécution de cet édit. Le roi qui l'aimait beaucoup, rendit immédiatement un second édit, qui commandait de ne plus appliquer les dispositions du premier, qu'aux évêques, aux prêtres, aux moines, à ceux en un mot, qui occupaient un degré quelconque dans la hiérarchie sacrée. La pièce que nous donnons ici relativement au martyre de saint Azade, est de saint Maruthas. C'est parce qu'elle est peu connue et authentique que nous ne l'omettons pas. Elle est pleine de mauvais goût littéraire.

Combat de plusieurs martyrs et de saint Azade, eunuque.

Dans la trente-deuxième année du roi Sapor, le jour même où elle commençait, fut porté un édit cruel : l'épée cruelle fut tirée, et la puissance fut donnée au fer pour la perte de quiconque s'avouerait être chrétien, afin qu'il fût mis sous le joug et enchaîné pour être conduit en servitude. Une foule immense de satellites se répandit aussitôt dans tous les districts, à la poursuite du troupeau des fidèles, et dans le but d'exécuter cette terrible sentence. On se faisait un mérite du massacre des saints; mettre à

mort les chrétiens, était une marque de dévouement et d'amour. Alors, les âmes vraiment courageuses et dignes devant Dieu, et prêtes à tous les supplices, marchèrent au-devant de la mort qui les menaçait. Le glaive dévora les puissants en force et but le sang des courageux par le cœur. Mais eux le prirent pour un flocon qui vole, et le méprisèrent, parce que, tremblant, il chancela quand son tranchant fut émoussé. Ceux qui l'aiguisaient se fatiguèrent et ceux qui le tenaient tombèrent sans force. La vérité, au contraire, ne fut point affaiblie et la force ne lui fit pas défaut pour la bataille. Son feu s'alluma dans la charité, sa flamme se condensa dans l'espérance. Les brebis s'animèrent à la boucherie, la croix germa sur les rives du fleuve de sang; à son aspect le troupeau des saints, corroboré, s'exalta dans sa joie, et, encouragé par ce signe salutaire, donna aux autres la même force qu'il avait lui-même reçue. Les brebis burent l'eau de l'amour divin et donnèrent naissance, par un heureux enfantement, à une génération nouvelle. Les agneaux grandirent; conduits dans l'étable et marqués du signe de la croix, ils sortirent dans les gras pâturages quand avril ramena le printemps.

Gloire à Jacob l'invincible et à son Dieu; gloire à Israël et à son Dieu. L'un, en montrant de petits bâtons à ses brebis, les aida à multiplier; l'autre, par sa croix, leur a procuré un accroissement bien plus grand. Ces bâtons étaient blancs, et leur aspect produisit des agneaux tachetés et de couleurs variées, qui avaient l'espoir de vivre. Cette croix était rouge, et son aspect produisit la blancheur chez les agneaux destinés à la mort. Jacob conduisit ses brebis pour qu'elles missent bas; Jésus-Christ conduisit les siennes à la boucherie. Le premier mena ses brebis

à l'abreuvoir pour qu'elles crussent en nombre, le second les mena à la mort. Le premier fit paître à ses brebis les herbes vertes du désert ; le second, dans le sein de la paix, lonna le glaive aux siennes en guise de pâturage. Le premier conduisit ses brebis à la pâture dans les pâturages printaniers des solitudes ; le second les conduisit à la mort dans les lieux fréquentés par les hommes. Le premier nourrit ses brebis pour qu'elles engraissassent et qu'il s'en enrichît ; le second leur donna du sel pour qu'il les engraissât dans le temps présent. Le premier, vivant, tua ses brebis ; le second, mort, tua les siennes pour qu'elles vécussent. Le premier conserva ses brebis vivantes jusqu'à ce qu'elles mourussent successivement de temps en temps ; le second les garda mortes pour qu'elles vécussent éternellement. Le premier trompa, par ruse, un homme de mauvaise foi, pour lui reprendre ce dont il avait été frustré ; le second usa de sagesse contre le diable, artisan de fraude, pour lui arracher de la gueule ce qu'il avait ravi. Le premier survécut à la mort de son troupeau, le second demeurera pendant l'éternité et son troupeau vivra.

Nous avons comparé un homme à Dieu ; mais nous avons fait intervenir le serviteur, vis-à-vis de son seigneur, dans une comparaison imparfaite ; car il y a entre l'un et l'autre la différence de l'infini. Mais accélérons notre marche pour arriver à ceux qui courent prompts et joyeux, et précipitent leur course vers les torrents de sang qui coulent et vers les tristes ombres de la mort ; qui foulent aux pieds la vanité du tyran, qui répriment la férocité de cet homme, le plus superbe et le plus impudent de tous, de cet homme si emporté et si scélérat, qui a rempli au loin tout son empire de deuil et de terreur, et l'a bouleversé comme eût fait la tempête ou l'ouragan. Pendant son tonnerre, un édit

fut lancé, semblable aux tourbillons de grêle stridents et sonores que vomissent les nuées; ses torrents ravagèrent la route du salut pour la rendre impraticable dans l'avenir. Le troupeau, épouvanté de son fracas, se dispersa d'abord; mais bientôt il se réunit ensemble, se resserra et s'augmenta. Désormais il demeure réuni. Ainsi il a rempli les étables des nations et des peuples, et a apaisé, par sa riche abondance, la faim des habitants; aux uns il a été donné gratuitement, aux autres contre une juste rémunération. Grâce à lui, la force a été rendue aux membres affaiblis, il a réparé les forces perdues de la faiblesse. Ceux qui ont trouvé en lui le salut, ont pu bientôt soulager la disette des autres. O toupeau digne de tous nos hommages! qui est parvenu à une telle grandeur, qu'il a surpassé toutes les puissances. La main du moissonneur a été frustrée, le bras du tondeur est resté sans force, son cœur s'est desséché, et son esprit s'est troublé. Les choses qu'il préparait n'ont point répondu à ses vœux; celles qu'il méditait ont tourné à mal contre lui. Au commencement, la tyrannie en a enlevé un cent, à la fin elle en a produit des milliers. A partir de la sixième heure de la sixième férie, qui tombe le quatorze de la lune d'avril, moment auquel fut promulgué l'édit, jusqu'au dimanche de la seconde semaine de la Pentecôte, c'est-à-dire durant dix jours, on ne cessa pas de massacrer les chrétiens. Il arrive souvent que cette sixième férie voit, à son déclin, mourir des des gens qu'elle rend à la lumière et à la vie au jour du sabbat suivant: chose dont l'apôtre s'est souvenu, quand il dit que l'observation du sabbat a été laissée au peuple de Dieu. O heure illustre, qui arrive un si grand et si célèbre jour de fête! Dans cette fête, les époux parfaits, régénérés par un nouveau baptême, sont fortifiés, ils ne craignent

plus dan. l'avenir la souillure du péché. Ceux qui, pendant un jeûne de quarante jours, sont demeurés dans le délaissement d'eux-mêmes, ont déposé leur deuil sur les siéges de la gloire et ont acquis une félicité inouïe qui doit durer l'éternité. Heure sainte, durant laquelle les prêtres ont lavé leurs taches dans les eaux qu'ils ont eux-mêmes préparées, de manière à n'avoir besoin, plus tard, d'aucun remède de pénitence, d'aucun baptême de larmes! O heure, dans laquelle ceux que jusque-là les ouragans et les tempêtes avaient tourmentés, agités, sont entrés dans un port tranquille, où rien ne les persécute, où aucun soin d'ici-bas ne les agite, lors même que la mer est tempétueuse et incertaine! O heure, dans laquelle les hommes, libres d'eux-mêmes, ont mis de côté tous les soucis des affaires domestiques, et dans laquelle les femmes également, cessant de s'occuper à faire des tissus et libres des soins du monde, purent goûter le repos! Les esclaves purent passer des nuits tranquilles, nul ne les forçant au service de leurs maîtres! Egalement, les servantes, débarrassées de la crainte de leurs maîtresses et libres des labeurs du ménage, goûtèrent le repos tant désiré!

O épée, qui nous donnes à boire, que grande est ton iniquité! O hache, qui nous prépares des aliments, que ton métier te sera funeste! Quand l'un eut enivré les convives, il les poussa à abjurer la vérité; quand l'autre les eut rassasiés, elle les força à renoncer à la charité : l'un mit dans ses coupes des poisons qui se changèrent en préservatif pour le salut; l'autre mêla dans ses mets des drogues mortifères qui se changèrent en remède contre la mort et procurèrent la résurrection. Que la seconde mort, ô Seigneur, devienne leur récompense, et l'enfer leur rétribution! Que l'enfer enserre ceux qui se sont gorgés de

notre sang et qui ont déchiré nos chairs palpitantes. Tirez, je vous en prie, votre glaive, et ordonnez que le fer du tyran rentre dans le fourreau. Que votre épée se montre, et que la sienne périsse. Irritez-vous contre ce furieux et écrasez sa colère. Jugez-le, lui qui juge, et par votre sagesse brisez son jugement. Faites, Seigneur, que nos supplices se changent en triomphe; que la vie reçoive notre mort; que l'amour s'attache à notre nom, l'éclat à notre honneur. O Jésus, notre espérance, secourez-nous et soutenez notre confiance en vous, vous, l'auteur de notre salut.

Dès que le bruit de cet édit fut répandu, il se fit un immense concours de chrétiens qui convoitaient ce trésor de salut. On les égorgeait comme des troupeaux; et les gouverneurs, aussitôt qu'ils eurent appris, dans le fond de leurs provinces, l'édit qui ordonnait de mettre à mort les chrétiens, en remplirent les prisons pour obéir aux ordres barbares du roi. Les insensés, de quelle gloire ils faisaient vanité! Les choses en vinrent au point que l'épée, enivrée du sang des saints, se sentit prise de rage et, pour éteindre sa soif, se fit d'immenses amphores; et que la hache, rassasiée de leur chair, fut prise de faim vorace et dut, pour la satisfaire, se construire des tables immenses. De là vint que ceux qu'on tuait purent boire, et que les bourreaux s'enivrèrent; que les mourants furent rassasiés, et que les bourreaux se précipitèrent au banquet avec une insatiable voracité; que les uns présentèrent la tête et que les autres aiguisèrent le fer. Le sang cria et la hache s'enflamma. Partout où on voyait les corps de ceux qu'on massacrait, la mort rugissait, le sang couvrait la terre et l'enfer tressaillait de joie.

On faisait ces massacres avec tant d'empressement que, sur le seul aveu du christianisme, on envoyait au supplice sans examen ni interrogatoire. Or, il arriva qu'un eunuque que le roi aimait beaucoup, et qui se nommait Azade, fut librement mis à mort pour le nom de Jésus-Christ, par suite de cette façon si prompte de sévir. Le roi l'ayant appris, en éprouva un grand chagrin et une grande douleur. Il rendit un édit défendant qu'on sévît à l'avenir contre tous ceux qui le voudraient, mais seulement contre ceux qui étaient les chefs apparents des chrétiens.

C'est pourquoi les noms des hommes, des femmes et des enfants qui furent mis à mort dans ce temps-là ne parvinrent pas jusqu'à nous, à l'exception de ceux qui furent mis à mort dans la ville. Il y eut donc un grand nombre de martyrs dont les noms sont restés inconnus, pour la plupart étrangers et appartenant aux provinces éloignées.

Beaucoup de soldats des armées royales augmentèrent ce nombre des saints martyrs, qui reçurent la couronne en confessant notre Dieu. (*Traduction de l'auteur.*)

Bientôt, en exécution des deux édits publiés par Sapor, saint Milles, évêque de Suse, et ses compagnons furent mis à mort. Voici leurs actes traduits par nous d'Assemani. (*Loco Cit.*)

Martyre de saint Milles, évêque de Suse, de saint Abrosime, prêtre, et de saint Sinas, diacre.

Quoique rien ne soit pour moi plus chagrinant que de ne pouvoir parler dignement de ceux dont la vertu fournit un si vaste sujet; quoiqu'il soit pour moi très pénible de ne pouvoir faire un récit égal aux mérites de ceux qui, par leurs belles actions, ont mérité de si grandes louanges;

quoique je me sente au-dessous de cette tâche, et dénué de ce qu'il faut de facilité à écrire, j'ai résolu de raconter, de dire en détail, avec la faible éloquence dont je suis capable, les choses qui les concernent : tant je me sens poussé à prendre la plume par les prodiges admirables accomplis par des hommes si illustres et si courageux, tant la majesté si vraie, la grâce si sincère de leur visage, me séduit ; tant les travaux si nobles, si honorables, qu'ils ont entrepris et achevés, m'encouragent. Quand je pense à leur amour si grand pour Dieu, à leur amour si agissant, à leur foi victorieuse, à leur patience invincible ; quand je vois leur mort atroce, leurs supplices inouïs et les traces encore fumantes de leur sang, soudain l'espérance me vient au cœur, et j'ai foi que leur intercession effacera par un oubli éternel la mémoire des fautes que j'ai commises. Eux-mêmes, ces invincibles athlètes, que la vertu divine a fortifiés, que la nature a façonnés pour les actions courageuses, enflamment mon esprit et me poussent, m'attirent, ou plutôt m'entraînent presque à raconter dignement leurs exploits ; eux-mêmes me fournissent l'éloquence nécessaire pour raconter dignement leurs triomphes ; eux-mêmes me conseillent et, de tout leur pouvoir, m'ordonnent de montrer la route qu'a parcourue leur vertu, et de raconter convenablement les travaux qu'ils ont accomplis.

Je sens donc que la source de l'éloquence céleste est divinement indiquée à mon esprit, éloquence telle que jamais n'atteindront les accents de ma faible voix. C'est pourquoi ma plume hésitante s'arrête en tremblant, quand les choses qu'elle écrit lui paraissent si au-dessous de la grandeur des faits à raconter, qu'elles semblent en quelque sorte ramper à terre. Les feuilles elles-mêmes sur lesquelles

j'écris, me disent par leur silence que l'humilité de mon style ne saurait égaler le sujet duquel il traite.

Cependant, qu'aux lecteurs ou auditeurs de cette histoire il soit tenu pour certain que si, chez nous, l'art de raconter est au-dessous du sujet, nous n'avons cependant jamais manqué à la vérité; et qu'en racontant les faits si glorieux de nos saints martyrs, nous avons dit avec ingénuité et intégrité ce qui suffit aux hommes studieux de ces sortes de choses: car les morts de nos saints martyrs atteignent, par une sorte de parenté, la mort soufferte par le Christ, au milieu de tourments si cruels qu'ils dépassent ce dont est capable la nature humaine. Ces courageux athlètes bandent comme un arc leur esprit abattu et ému par l'effroi d'une mort terrible, et tous, comme obéissant à un signe donné, dirigent leurs tourments comme une flèche, et ne cherchant point pour eux les louanges vaines et futiles des hommes, mais bien la gloire de Jésus-Christ, l'auteur du salut, en qui ils mettent toute leur espérance, de qui vient toute vertu, et qu'ils se sont proposé pour modèle de leur vie, ils se soumettent aux supplices les plus cruels et aux travaux les plus laborieux. Car, par le trait que lui-même a lancé, il a fortifié les mains des soldats qu'il avait prédestinés à suivre la discipline de sa milice et à embrasser ses enseignements: en effet, comme son amour et sa volonté élevèrent le Christ en croix, de même son amour et sa libre volonté attachèrent le saint martyr à la sienne. De même que, dans cette arène, quiconque a conformé sa vie aux règles de la piété et aux divins commandements, trouve la victoire et la couronne; de même que celui qui a adopté librement la doctrine chrétienne et y a conformé ses mœurs, est comblé des biens célestes; de même aussi, dans cette arène, le déshonneur et l'infamie attendent ceux

qui, par une déplorable légèreté, par paresse et par inertie, s'éloignent du but et de la douleur, et les malheurs sont réservés aux insensés qui ont avec orgueil méprisé l'avertissement. Voyez dans cette arène préparée et dressée la croix elle-même, ce sommet des douleurs qui les domine et les surpasse toutes; voyez, suintant d'elle, le sang du roi des martyrs : là, le pardon est préparé pour le pécheur, et la vie naît de la mort; là le coupable reçoit, renouvelé par le sang de Jésus-Christ, son propre sang qu'avait corrompu le péché; là, le juste, ennoblissant sa propre mort par celle de Jésus-Christ, reçoit la récompense de tous ses travaux. Ah! combien voudraient imiter la mort de leur Seigneur, et répandre leur sang dans ce combat, quand ils voient la croix arrosée du sang de leur Rédempteur! Car la mort, soufferte de cette manière, ne les sépare point des embrassements du Christ, et les souffrances de la mort commune avec lui, les font entrer avec lui dans le partage de la vie éternelle, récompense qu'ils ambitionnent. O âmes illustres, qui avez scellé de votre sang votre amour pour Jésus-Christ! combien il désire, lui qui est déjà ressuscité, vous ressusciter aussi, vous, à la vie éternelle! O courageux athlètes, qui avez prouvé par votre mort votre amour pour la croix, avec quel triomphe il vous recevra passant de cette vie dans son royaume! avec quelle joie il verra votre salut et votre félicité! car ce que vous aviez reçu de Jésus-Christ, vous le lui avez rendu, pour que lui, de nouveau vous récompensât suivant ses promesses : *Celui qui me confessera devant les hommes, moi aussi je le confesserai devant mon Père qui est aux cieux et devant ses anges* (*Matth.* x, 32).

Telle fut la source de l'élection du bienheureux Milles. Saint Milles naquit dans le pays des Razichites. Jeune, il

fréquenta la cour du roi, jusqu'à ce que, touché de la grâce de Dieu qui ne souffrit pas que ce vase d'élection restât dans le festin immonde des hommes, il entra comme l'un des citoyens du royaume céleste, dans la milice du Roi des cieux. Renouvelé par l'eau sainte du baptême, par le souffle et par l'inspiration du Saint-Esprit, afin de ne contracter aucune souillure corporelle, de se conserver intègre et chaste, et de contenir dans le devoir sa chair par les jeûnes fréquents et les veilles, et pour modeler son esprit sur la divine sagesse, il s'appliqua avec soin à suivre les traces de Jésus-Christ.

Pendant donc que le bienheureux Milles mesurait le cours de cette vie, la providence de Dieu voulut que l'occasion de faire de grandes choses se présentât et s'ouvrît devant lui; car, comme il était plein de l'amour du Saint-Esprit qui le consumait, et qu'il ne pouvait contenir dans son cœur les ardeurs du feu intérieur qui lui parcourait la moelle des os, il s'éloigna du lieu où il avait fait ses études, et résolut de répondre à la voix de Dieu qui l'appelait à travailler au salut du prochain. Ayant pris cette résolution, il partit de la ville de Lapeta et se retira à Ilam, qui est proche du château de Suse. Dans ce lieu, tantôt dans des conférences particulières, tantôt par des prédications publiques, il s'efforça de diriger vers la vertu l'esprit des habitants et de les détourner des vices. Dans cette œuvre, il eut à accomplir d'incroyables travaux et à souffrir des chagrins intolérables. Sur ces entrefaites, comprenant les services qu'il pouvait rendre à l'Eglise, il consentit à se laisser ordonner évêque par Gadiabe, évêque de Lapeta, qui lui imposa les mains après lui avoir successivement conféré les différents ordres. Après trois ans passés dans d'immenses travaux et de grandes fatigues, n'ayant pu

faire, autant qu'il aurait été dans ses vœux, de conquêtes pour le Seigneur, souvent pris et maltraité par les infidèles dans les chemins et dans les carrefours, il fut enfin jeté, presque sans vie, hors de la ville, et traité avec la dernière barbarie. Quoique ce saint homme supportât avec un cœur courageux ces atroces cruautés, il ne put se refuser à voir que ces hommes étaient trop attachés au culte des idoles et aux superstitions des mages, pour qu'il pût les amener à embrasser les doctrines de la sagesse. Il résolut donc de quitter ce lieu et d'aller s'établir ailleurs.

On raconte qu'en s'éloignant de cette ville, le saint évêque lui pronostiqua, en ces termes, les vengeances divines : « O la plus infortunée des villes ! puisque, dans ta folie extrême, tu as rejeté l'occasion qui t'était offerte par la grâce toute particulière de Dieu, de réparer ta fortune et de parvenir au comble de la prospérité, voilà que bientôt un cruel ennemi va fondre inopinément sur toi et te détruire ; dans ce désastre suprême, tes superbes édifices seront renversés, et tes citoyens orgueilleux, fuyant de tous côtés, erreront à la recherche d'incertaines demeures. »

Trois mois s'étaient à peine écoulés depuis son départ, que le roi, croyant que les principaux habitants d'Ilam avaient conspiré contre la majesté royale, envoya sur les lieux un corps de troupes avec trois cents éléphants. Les édifices furent renversés, les habitants massacrés, toute la cité dévastée : plus tard on fit, du lieu qu'occupait la ville, des champs où la charrue passe, où les moissons mûrissent. Pendant ce temps-là, saint Milles, n'ayant pour toute fortune que le livre sacré des Evangiles, se rendait à Jérusalem ; de là il vint à Alexandrie, désirant voir saint Ammone, disciple de saint Antoine, fondateur de l'ordre

des pleureurs ; il y resta deux ans, pour visiter les moines et les monastères qu'ils avaient fondés dans les déserts. Après cet espace de temps, il revint dans sa patrie. Chemin faisant, il s'arrêta chez un moine qui passait sa vie dans une caverne. Un jour, comme ils faisaient tous deux les prières du matin, un horrible dragon se montra tout à coup, de ceux qu'on nomme *nosephum* (nous laissons l'expression latine) : il était d'un aspect dégoûtant et terrible, et d'une grandeur extraordinaire. Il avait au-dessus de trente-deux coudées. Il entrait dans la caverne, suivant sa coutume, pour s'y coucher. A l'aspect du monstre, saint Milles fut frappé de terreur ; mais bientôt, la crainte faisant place à l'indignation, il tendit la main d'une façon menaçante contre le serpent, et dit d'une voix tonnante : « O monstre détestable, ennemi des hommes, voilà donc ce que tu oses, nous présents ? Il faut que nous quittions ce lieu, pour que tu l'habites paisiblement ? Qu'à l'instant le glaive du Seigneur te pourfende d'un bout à l'autre, afin que tous admirent ta destruction ! » A l'instant le serpent se gonflant, fut coupé, déchiré en deux de la tête à la queue, et frappé de mort. Comme le moine disait que cette bête était apprivoisée et inoffensive, et habitait depuis longtemps avec lui, il fut réprimandé par saint Milles, qui lui dit qu'il ne pouvait approuver cela, surtout après que la sentence de Dieu avait déclaré la guerre perpétuelle entre l'homme et le serpent ; qu'il était défendu par le jugement de Dieu de se confier à un ennemi ainsi proscrit, et d'habiter avec lui. Il fut cause que le moine se choisit une autre demeure.

Le bienheureux Milles ayant dit adieu au moine, vint dans la ville de Nisibe, où il trouva saint Jacques occupé à construire son église ; il y resta quelque temps dans l'admi-

ration du génie et de l'excellence du saint, et aussi de la majesté et de la grandeur du monument qu'il construisait. Quand, après cela, il fut venu dans l'Assyrie, il envoya à saint Jacques, en cadeau, une grande quantité de soie, pour lui alléger la dépense qu'il faisait pour son église.

Peu de temps après, il partit pour aller chez les Araméens, et trouva l'église de Ctésiphon et de Séleucie déchirée cruellement par le schisme. On tient que Papas était la principale cause de cette affligeante discorde. Il était fils d'Aghæe et évêque de cette église : homme d'une insolence outrée, d'une arrogance si grande, que les évêques qui de différents lieux s'étaient assemblés en synode pour juger sa cause, étaient traités par lui avec orgueil et cruel mépris, et qu'il tyrannisait d'une façon vraiment impitoyable les prêtres et les diacres de son église. Milles réprimanda de cette sorte et publiquement cet homme haï de Dieu et ennemi de ses concitoyens. « Quel crime ont donc commis vos frères, pour que vous osiez les traiter ainsi, méprisant orgueilleusement votre prochain et le tyrannisant sans cause par votre haine implacable ; comme si vous pensiez être dans l'intimité de Dieu et converser avec lui ? Est-ce qu'il n'est pas écrit : *Que celui qui voudra être le premier d'entre vous soit votre serviteur* » (*Matth.* XX, 27) ? Papas lui répondit : « Vous venez, homme inepte, me dire ces choses, comme si je ne les savais pas. » Alors Milles prit dans sa poche le livre saint des Evangiles, le porta au milieu de l'assemblée, et, l'ayant mis sur un coussin, se tourna vers Papas : « Si vous rougissez d'apprendre ces choses de moi, qui suis un simple mortel, n'ayez pas honte au moins d'entendre le jugement de l'Evangile du Seigneur que vous avez devant les yeux ; à moins pourtant que l'œil de votre conscience ne soit fermé pour ses commandements.»

Sur ce, Papas, poussé par une fureur diabolique, et froissant d'une main sacrilége le livre des Evangiles : « Parle donc, Evangile, dit-il, parle donc ! » Le bienheureux Milles, vivement ému par ces paroles, se précipita, embrassa de ses deux mains l'Evangile, le couvrit de baisers et l'approcha de ses yeux. Ensuite, devant toute l'assemblée, s'adressant, à haute voix à Papas : « Orgueilleux, lui dit-il, parce que vous avez forfait envers les paroles de la vie de Notre-Seigneur, voici venir son ange, qui, à la terreur de tous, va frapper de dessèchement la moitié de votre corps. Vous n'en mourrez cependant pas, la vie vous sera laissée longtemps, pour que vous restiez comme exemple et comme objet d'épouvante. « Au même moment Papas, frappé du ciel, fut desséché de la moitié du corps, et tomba sur le côté opposé. Il y resta pendant douze ans, au bout desquels il mourut, dans cette affreuse position et en proie aux souffrances. Cet événement frappa tout le peuple d'une grande terreur.

Ensuite saint Milles alla dans le pays de Maisan, où il s'arrêta chez un moine ermite. Le seigneur de ce lieu, qui depuis deux ans était en proie à une maladie grave, envoya un serviteur prier le bienheureux évêque de venir le voir. Le saint homme lui dit : « Retournez et, près du lit de votre maître, dites à haute voix : « Milles vous ordonne, au nom de Jésus de Nazareth, de guérir, de vous lever et de marcher. » Le serviteur obéit, et soudain le malade fut guéri, et ses forces s'étant relevées, il vint vers le saint évêque, avec les habitants du lieu, pour rendre à Dieu de solennelles actions de grâces. Plusieurs des habitants, touchés par ce miracle, embrassèrent la religion chrétienne.

Au même lieu était un jeune homme lunatique et depuis son enfance tourmenté par l'esprit malin. Il le guérit par

ses prières, et en le signant au nom de Jésus-Christ. Pour la plus grande gloire de Jésus-Christ, saint Milles fit dans le même lieu un très grand nombre de miracles.

Peu après il vint dans le pays des Razichites, où il s'arrêta. Dans un château, une femme noble, depuis neuf ans en proie à une maladie cruelle, avait à peu près perdu l'usage de ses membres. Quand elle apprit l'arrivée du bienheureux évêque, elle se fit porter à son logis par ses serviteurs. La voyant et remarquant qu'elle osait à peine demander qu'on la guérît, croyant la chose impossible, il lui parla ainsi : « Croyez-vous en un seul Dieu, et voulez-vous espérer de lui votre guérison ? » Elle répondit : « Certes, seigneur, je confesse un seul et unique Dieu. » Alors le bienheureux Milles, après avoir un instant prié, prenant la main droite de cette femme : « Au nom de Dieu en qui vous croyez, lui dit-il, levez-vous et marchez. Félicitez-vous de ce que la santé vous est entièrement rendue par la grâce de ce Dieu. » Ainsi parla Milles. Elle sentit peu à peu dans son corps malade revenir son ancienne force, et commença à se servir de ses membres engourdis ; bientôt elle put marcher et regagner son logis. Ce miracle fut vu par tous les habitants avec admiration et grande joie.

Dans le même château eut lieu un prodige bien étonnant : Deux hommes vinrent trouver saint Milles ; l'un deux soupçonnait l'autre de vol, et demandait qu'il se purgeât de ce soupçon par serment. L'autre ayant accepté cette condition, saint Milles l'avertissait en lui disant : « Songez, mon fils, à ne pas prendre Dieu à témoin d'un mensonge, et à ne pas tromper ainsi votre frère. » Mais ce méchant et impie, ne faisant aucun cas des avertissements du saint, ne craignit pas de prononcer les paroles du serment. Alors le bienheureux Milles, regardant cet homme avec des yeux

fixes : « Si vous avez, lui dit-il, engagé votre foi pour la vérité, en prenant Dieu à témoin, vous regagnerez sain et sauf votre maison ; si, au contraire, vous avez fait un serment faux, que la lèpre, qui jadis frappa Giézi, vous saisisse, de sorte que vous ne puissiez partir d'ici que couvert d'ignominie et de déshonneur. Aussitôt ce parjure fut couvert d'un horrible éléphantiasis, de sorte que tous les habitants en furent saisis de terreur ; plusieurs abandonnèrent le culte des idoles et demandèrent à se faire instruire dans les préceptes du christianisme.

Partant de là, il se rendait vers un autre lieu. Deux moines du même endroit se joignirent à lui, comme compagnons de voyage. Comme ils étaient en chemin, ils arrivèrent à un cours d'eau tellement grossi, qu'il n'était pas possible de le passer à gué. Etant resté jusqu'au haut du jour à cet endroit, attendant vainement que le torrent écoulât ses eaux, pour ensuite pouvoir passer à gué, saint Milles conseilla à ses compagnons de se retirer, et, après les en avoir priés, leur dit adieu. Mais eux, ayant feint de s'en aller, observaient par quel moyen saint Milles surmonterait l'obstacle et pourrait traverser le fleuve. Alors le bienheureux évêque, s'étant mis à prier quelques temps, entra tout chaussé dans le torrent, et, marchant intrépidement sur les eaux, parvint à l'autre bord sain et sauf.

De là, étant parvenu à un bourg voisin, il y trouva un certain diacre qu'on accusait du crime d'inceste. Il entra dans l'église et l'exhorta en ces termes : « Mon fils, si par hasard vous êtes coupable de ce crime, avouez le et étudiez-vous à apaiser Dieu par votre pénitence ; car il est miséricordieux et vous pardonnera. Si vous êtes coupable, tremblez d'officier en sa présence, de peur que sa justice ne vous punisse immédiatement. » Mais lui, lui dit en

confidence : « Ne me parlez pas ainsi, seigneur ; ne m'accusez pas d'un si grand crime ; car j'en suis absolument innocent. Ce crime, j'en ai été accusé par la calomnie et le plus impudent des mensonges. » Ayant ainsi parlé, il prit audacieusement le livre de David, et, montant sans crainte sur sa stalle, il se mit à chanter les psaumes. Mais une main apparut brillante, sortant du sanctuaire, et vint frapper ce diacre impur sur le visage. Frappé de mort par ce coup, le diacre tomba. Ce prodige si grand frappa de terreur tous les habitants du lieu.

Dans le même endroit, un jeune homme fut présenté à saint Milles. Depuis ses plus tendres années il était misérablement affecté d'une distorsion des jambes et des pieds, telle que, marchant sur les genoux, il était forcé de ramper à terre. Le bienheureux évêque, le prenant par la main, le guérit par ces paroles : « Au nom de Jésus-Christ de Nazareth, levez-vous et marchez. » Aussitôt les pieds et les jambes de ce jeune homme prirent leur forme naturelle. Il était âgé de vingt ans.

Au reste, les cures insignes et les miracles manifestes que saint Milles accomplissait, avec l'aide de Dieu, nous ne pouvons pas les rapporter tous ici, et nous avons dû raconter sommairement ceux desquels nous avons parlé, pour arriver promptement à la narration de ce miracle, qui fit la plus grande gloire du saint, miracle qu'il accomplit en versant son sang, en donnant sa vie pour rendre à Jésus-Christ un glorieux témoignage et pour donner aux siens un glorieux triomphe.

Pendant que saint Milles accomplissait ces choses, Hormisda Guphrizius, qui gouvernait la province avec une suprême autorité, homme d'un orgueil incroyable, d'un faste intolérable, supportant difficilement que le bienheu-

reux évêque commençât à avoir des disciples, comme la renommée le lui avait appris, donna l'ordre de l'arrêter et de le conduire à Maheldagdar, capitale des Razichites. Deux de ses disciples, le prêtre Abrosime et le diacre Sina furent arrêtés avec saint Milles. Ils furent tous enchaînés, souffrirent deux fois de cruelles flagellations. On voulait les contraindre de sacrifier au soleil. Mais eux se moquèrent du tyran, méprisèrent ses ordres, se rirent de ses insolences, et louant Dieu perpétuellement, rendaient hommage, par leur invincible constance, à la véritable religion. Pendant qu'ils étaient dans la prison publique, attendant le dernier supplice, Hormisda, qui voulait célébrer le commencement de l'année, annonça une grande chasse qui devait avoir lieu dans les montagnes voisines. Fort préoccupé de l'appareil qu'il devait lui donner, il fit amener les saints martyrs enchaînés, pour être interrogés. Dès qu'ils furent arrivés en face du tyran, celui-ci commença à interroger saint Milles sous cette forme ironique : « Dis-nous qui tu es, un Dieu ou un homme? quelle est ta religion, quels sont les dogmes qui te plaisent? Dis-nous donc ce que ta sagesse t'inspirera pour que, sachant bien qui tu es, nous devenions tes disciples; mais si tu persistes à cacher quelle est ta secte, tu seras mis à mort sans pitié, de même que ces bêtes féroces.

Le bienheureux évêque, comprenant quel était l'esprit de ces paroles, répondit ainsi : « Je suis un homme et non un Dieu; quant à ce qui est du reste, j'ai résolu de ne point mêler les choses saintes de la religion à vos plaisanteries indécentes, et de ne point faire entendre ces mystères si purs à des oreilles qui sont loin de l'être. Cependant je veux vous dire en toute vérité ceci : Malheur à vous, tyran impie et criminel! malheur à vous et à vos semblables, qui êtes

les ennemis de Dieu et de la religion ! Car il arrivera que Dieu, vous jugeant dans l'éternité, préparant ses feux et vous plongeant dans les ténèbres, condamnera votre orgueil aux larmes éternelles, aux éternels grincements de dents, parce que vous jouissez insolemment des biens et des richesses que vous tenez de lui, sans vous en montrer aucunement reconnaissant. »

A ce langage de saint Milles, cet homme coupable entra dans une telle fureur, que, devant tous les assistants, il sauta de son siége, et, tirant l'épée qu'il portait pendue à son côté, il se précipita sur le bienheureux évêque, et lui traversa l'épaule de son fer. Le frère de ce tyran, qui se nommait Narsès, entrant dans une fureur pareille, tira son glaive et transperça le côté du saint.

Pendant que l'illustre martyr de Jésus-Christ rendait l'âme et recevait, par cet affreux supplice la mort qu'il désirait, il jeta en ces termes aux deux frères cette néfaste prédiction : « Votre amour fraternel vous a bien mal inspiré, en vous poussant tous deux à commettre cet horrible crime, à répandre le sang d'un homme juste et innocent. Demain, à cette même heure, dans ce même lieu, votre sang sera versé de vos propres mains dans un meurtre réciproque ; les chiens lècheront votre sang, les oiseaux se nourriront de votre chair ; dans un seul jour votre mère pleurera ses deux enfants, et vos épouses seront veuves. » Ayant dit, il mourut.

Pendant qu'on sévit ainsi contre le bienheureux Milles, Abrosime et Sina sont conduits sur deux collines ; placés l'un vis-à-vis de l'autre, ils furent lapidés par les satellites envoyés par le tyran, qui les écrasèrent sous une grêle de pierres et de cailloux.

Guphrizius passa cette nuit dans ce lieu, et comme le

matin du jour suivant on avait signalé un grand nombre de bêtes, il se leva pour aller attendre cette proie. Ne se souvenant plus des menaces, du bienheureux Milles, il commença à poursuivre les bêtes avec ardeur et entraînement. A l'heure précise à laquelle le bienheureux Milles avait été tué le jour précédent, la peine marquée par Dieu envers ces deux frères, excellents guerriers, excellents chasseurs, habiles à tirer de l'arc, habiles à verser le sang avec le fer, vint les frapper. Un cerf, ayant brisé les rets dans lesquels on l'avait enfermé, s'échappait emporté par une course rapide. Les deux frères, lançant leurs chevaux, le poursuivent; tous deux vont être frappés de mort inopinée, pour avoir tué un homme par un jugement inique. Tous deux se placent chacun d'un côté d'un sentier, vis-à-vis l'un de l'autre. A l'instant où le cerf passe, tous les deux bandent leur arc pour le frapper, et, comme si chacun d'eux eût visé l'autre, Guphrizius perce Narsès dans le ventre; Narsès perce Guphrizius dans la poitrine. Tous deux moururent donc dans le lieu même où le bienheureux Milles avait été tué. Cet événement frappa d'étonnement ceux qui en furent témoins, et ne causa pas un médiocre effroi à ceux à qui on le raconta dans la province; mais tous laissèrent les deux corps pour servir de pâture aux bêtes féroces et aux oiseaux de proie; car la coutume des Perses est de laisser les cadavres sans sépulture, jusqu'à ce que les chairs étant détruites, les os soient complètement dénudés. On n'enterre que ces derniers.

Dans la même nuit, les corps des trois martyrs furent enlevés et déposés dans un château nommé Macleau, où les habitants du lieu les mirent dans un tombeau qu'ils leur avaient préparé. Les Arabes Sabéens avaient coutume de désoler ce pays par leurs incursions. Depuis, ils ne mi-

rent jamais le pied sur les terres du château que nous venons de nommer, et ne les pillèrent jamais. Les habitants du lieu virent en cela une protection toute particulière due à la présence des reliques des saints qui étaient déposées dans un des angles du château.

Saint Milles et ses compagnons reçurent la couronne du martyre le treizième jour de la lune de novembre. (*Trad. de l'auteur.*)

Peu de temps après le glorieux martyre de saint Milles, nous trouvons celui de saint Siméon, évêque de Séleucie et de Ctésiphon, et de ses compagnons. Leurs actes, également traduits par nous dans Etienne Assémani, doivent trouver ici leur place.

Martyre des saints Siméon, évêque de Séleucie et de Ctésiphon, et de ses compagnons, Abdhaïcla et Hananias, prêtres, de cent autres chrétiens de différentes conditions, ainsi que de l'eunuque Guhsciatazades, nourricier du roi, de Phusikius, intendant, et de sa fille, vierge consacrée au Seigneur.

J'entreprends d'exposer et de consigner dans cet écrit le commencement de la servitude de notre peuple, d'où s'élevèrent les calamités que la Providence nous a envoyées pour notre correction et notre amendement. Certainement, la cruelle tempête qui depuis quelque temps a fondu sur nous, égale les rigueurs de celle qui fondit jadis sur les Machabées; puisque eux aussi ont passé par ces jours qu'avaient prédits les prophètes annonçant les vengeances divines. Car Balaam avait parlé de ces événements mêmes dans ses prédictions: *Qui vivra quand Dieu accomplira ses projets? Je vois des hommes venir de la terre italique en des vaisseaux; ils ravageront Assur* (*Nombres*

XXIV, 23, 24). Il désignait ainsi les Grecs qui, plus tard, poussés par leur fureur, se ruèrent sur les Machabées. Ezéchiel aussi annonce dans ses oracles (Ch. XXVIII, v. 2 et suiv.) Gog et Magog, désignant par ces noms les mêmes Grecs que Daniel (Ch. VII, v. 8) a figurés par la petite corne, qui dans le lieu où elle s'éleva fit disparaître si promptement trois autres cornes qui étaient près d'elle, et proféra des malédictions contre le Très-Haut.

Ce fut Antiochus qui, dans la cent quarante-troisième année de l'empire grec, dans la sixième du sien, ayant pris Jérusalem, enleva la table d'or et les autres objets destinés au culte saint, profana le temple, et en ayant chassé les Juifs qui le desservaient, y construisit des autels près desquels il plaça des étrangers. Il exerça surtout sa fureur contre les prêtres, et profana la religion et les choses saintes. Non content d'avoir commis de telles impiétés, il souilla du sang des innocents les terres que les Juifs possédaient par droit héréditaire, et exposa les corps des saints pour qu'ils fussent mis en pièces par les bêtes féroces et les oiseaux de proie. Plusieurs, vaincus par ces persécutions, prêtèrent les mains au roi, et abjurant leur religion, se souillèrent par des sacrifices impies; d'autres, hommes d'un noble courage, femmes attachées à leur Dieu, ayant ouvertement confessé leur foi, subirent le dernier supplice: mille, dans un seul jour, moururent pour la religion du sabbat en protestant de leur innocence. « Nous mourons, disaient-ils, dans la simplicité de notre cœur; cependant nous prenons en ce jour le ciel et la terre à témoin que nous sommes innocents et ne méritons pas la mort que vous nous donnez. » Des femmes furent tuées avec leurs enfants qu'on égorgeait, et pareillement de petits enfants furent tués cruellement à la mamelle de leurs

mères, leurs petits bras attachés à leur cou. D'autres ayant, par suite de leur attachement constant à la règle du saint Testament, refusé de se souiller en mangeant des viandes prohibées, furent condamnés à la peine capitale. Et un grand deuil régna dans Israël, et les princes des prêtres, les anciens, les jeunes gens et les vierges poussèrent des gémissements et furent consternés ; la beauté des femmes fut flétrie ; l'épouse, assise sur son lit nuptial, tomba par terre, et toute la maison de Jacob fut dans la confusion. Matathias gémissait et disait : *Malheur à nous, à qui il a été réservé de voir les malheurs de notre peuple, et la désolation de la ville sainte et de son temple, lequel a été livré aux mains des étrangers. Voilà donc anéantis notre gloire et ce qui faisait notre honneur. Pourquoi vivons-nous encore?* Cependant, reprenant bientôt son courage : *Pensez*, disait-il, *de génération en génération, que tous ceux qui espèrent dans le Seigneur ne seront point anéantis. Et maintenant ne craignez rien des discours d'un homme pécheur ; parce que sa gloire va devenir de la fange où les vers se mettront : aujourd'hui il est élevé, demain vainement on le cherchera. Déjà il est penché vers la terre qui l'attend, et toutes ses pensées vont périr.* Matathias ayant vu un certain Juif son compatriote qui, après avoir abjuré ouvertement sa religion, sacrifiait aux idoles, ce fervent serviteur de la loi divine rougit de honte, et ses entrailles s'émurent et tremblèrent. Plein de zèle pour son Dieu qu'on offensait, comme il convenait à un vengeur de la loi sainte, il se précipita sur le coupable et tua cet homme sur l'autel même où il offrait son abominable sacrifice, versant ce sang qui s'était offert aux idoles, sur le corps de la victime morte, afin que celui qui avait souillé la loi fût souillé à son tour par ce

contact impur. Puis abordant le délégué du roi, qui contraignait le peuple à ces sacrifices impies, il lui trancha pareillement la tête. Certes, il fit une action méritoire, ce prêtre qui éteignit sa suprême indignation dans le sang d'une victime immonde, et qui rendit à son peuple son Dieu apaisé et propice.

Ainsi donc, dans cette époque de deuil et de douleur cruelle, dans cette détresse universelle si grande, dans cet affreux cliquetis des armes, la joie et la gaieté des peuples firent place au morne silence; la tranquillité, cet ornement de la paix, cet adjuvant de la guerre, fut enlevée par la violence; les richesses publiques furent dilapidées, l'éclat national obscurci, la vertu opprimée, le royaume démembré, la fortune privée et la fortune publique renversées et détruites par le crime porté au comble et par la scélératesse. Partout le glaive faisant en tous lieux la solitude et le désert; partout l'aspect de la mort cruelle: voilà ce qui frappait les regards des malheureux débris de la nation. L'enfer lui-même s'était hâté d'ouvrir ses gouffres pour engloutir ses victimes; il ouvrait sa bouche et sa gorge pour les dévorer; il attira dans son gouffre les hommes vertueux et les scélérats, et fit des pécheurs sa nourriture. Il ensevelit dans son sein les corps des justes, et broya de ses dents les os des impies, dilacéra leurs chairs, les dévora et les engloutit dans ses ténébreux abimes. Il tordit les bourreaux de la vertu, et mit en pièces ceux qui persécutaient ses propres adeptes, les mettant tous dans la plus noire prison, et les plongeant dans les profondeurs de son lac, parce que Jacob a été noyé dans le péché et Israël dans l'opprobre.

Depuis bien longtemps les trésors de la miséricorde et de la bienfaisance célestes étaient fermés pour nous; la

vengeance de Dieu avait pendant ces temps redoutables exercé suffisamment sa colère et sa fureur; le glaive s'était rassasié, la lame s'était enivrée, les vexations et les crimes étaient au comble; les livres saints avaient été ouverts, et les choses qu'ils contenaient divulguées; enfin la rosée de la miséricorde tomba de nouveau, les sources de la grâce se rouvrirent, et sous leur heureuse influence, les actes et les écrits qui les avaient outragées furent oubliés; les fautes des coupables furent lavées et justifiées, pour que la justice vengeresse ne poussât pas leur châtiment jusqu'à les perdre, pour qu'ils ne fussent pas punis par les plus cruels supplices. Puis voilà que tout à coup s'éleva un soleil éclatant, qui fondit, sous ses vives ardeurs, les glaces de la superstition païenne, ferma la source impure de l'infidélité, dessécha l'eau stagnante de l'idolâtrie, cette boue immonde; nettoya cette sanie fétide, éteignit cette puanteur putride, et rétablit la pureté et la sainteté partout. Il lava le lieu saint et le consacra; il mit sur lui le manteau de la paix et le réchauffa. Il étendit sur lui le voile de la tranquillité, et le rendit chaste et vénéré. Puis il courut sus aux bêtes féroces et les extermina. Judas, le fils du lion, agrandit la gloire de son peuple, et releva la tête de son Eglise. Courage ! ce prêtre, ce guerrier est couvert de l'éphod, un saint, pour se rendre propice le Seigneur Dieu. Il a revêtu la tunique terrible comme un géant qui marche au carnage; il a ceint les armes de guerre comme un brave; il est prêt pour la bataille. Dans sa force il ressemble au lion, il se couche sur les ruines des nations pour dévorer leurs princes. Sa hache est enivrée du sang des victimes, et son glaive est fatigué d'abattre les têtes de ses ennemis. Dans sa colère il a poursuivi jusqu'aux derniers des pécheurs; il a glacé les glorieux par la terreur

de son nom ; ceux qui étaient grands et élevés sont tombés de peur devant lui. Le salut a été remis en ses mains, et il a fait le désespoir d'un grand nombre de rois. Il a tué mille ennemis sur les montagnes, il en a tué sans nombre dans les plaines. Jacob a tressailli de joie devant ses œuvres; Israël s'est enorgueilli de ses hauts faits. La terre s'est reposée sous sa protection et a secoué la servitude. Sa renommée est allée jusqu'au bout du monde; mais lui est tombé vaillamment pour son Dieu et pour la défense de son peuple ; et sa mémoire vivra dans la reconnaissance éternelle des peuples.

Ce qui se passa alors, est l'image de notre persécution. Le peuple commença à être pressuré d'impôts, les prêtres à être l'objet de toutes sortes de vexations. Saisissant cette occasion, les hommes élevés et orgueilleux témoignaient leur mépris pour ceux qui étaient dans une position plus modeste; les païens foulaient aux pieds les fidèles; la fraude et l'outrage commencèrent à opprimer la vérité et l'innocence. La malice et la méchanceté des percepteurs du fisc ne négligeaient aucun moyen, profitaient de tous les prétextes, tantôt par la violence, tantôt par la ruse, tantôt ouvertement, tantôt d'une façon détournée, pour arriver à changer en une dure servitude la liberté que Dieu avait donnée à son Eglise, pour jeter peu à peu le trouble dans les pratiques de la loi divine, qu'elle se faisait gloire d'observer, pour créer sans cesse des obstacles dans la voie droite de la vérité.

L'année 117 du royaume des Perses, la trente-unième du règne du roi des rois, Sapor, ces calamités fondirent sur notre peuple. Quand cette tempête arriva, l'Eglise de Séleucie et de Ctésiphon avait pour évêque Siméon, surnommé *Bar-Saboe*, nom qui lui convenait primitivement; car

ses parents teignaient la pourpre qui servait à l'ornement des rois; pour lui ce fut avec son sang qu'il teignit la pourpre qui devait lui servir au ciel. Ce Siméon fut celui qui donna spontanément sa vie pour son Dieu et pour son peuple, et qui, pénétré d'horreur contre ce que le caprice tyrannique et l'injustice entreprenaient contre l'Eglise, imita Judas Machabée qui, dans des temps aussi cruels, n'hésita pas à donner librement sa vie. Quel illustre couple de prêtres, que Judas et Siméon! L'un conquit pour son peuple la liberté par les armes, l'autre par sa mort; l'un, victorieux, fut couvert de louanges; l'autre, succombant accusé, triompha de ses ennemis; Judas, en versant le sang de ses ennemis, guida son peuple au faîte de la gloire et de la puissance; Siméon, en versant le sien, éloigna le joug de la servitude de la tête de son troupeau. Tous deux furent revêtus du suprême sacerdoce; tous deux portèrent l'éphod; tous deux servirent saintement l'autel; tous deux, par la sainteté de leurs mœurs, ajoutèrent à l'éclat d'un ministère vénérable; tous deux furent consacrés par l'eau sainte; tous deux firent avec joie le sacrifice de leur sang; tous deux surent enflammer par leurs discours éloquents leurs peuples pour la vertu; tous deux, redoutables au combat, appelèrent la mort avec confiance et courage; généreux et ardents, ils provoquèrent leurs meurtriers, se précipitant vaillamment sur les lances et sur les épées étincelantes, la tête en avant comme des triomphateurs. Tous deux enfin succombèrent glorieusement, baignés dans leur sang. Ils ont accepté le calice avec joie, ils ont fait leurs présents avec libéralité, et donné leurs couronnes suivant leurs mérites; ils ont accompli avec amour et avec soin le mandat du Seigneur et se sont attachés à accomplir et à défendre la loi sainte. L'un, comme un juge, accom-

plit l'ordre de Dieu, faisant par la mort payer âme pour âme, et cherchant par son propre trépas le salut et la conservation des siens ; l'autre, comme un serviteur, accomplit le précepte évangélique : *Si quelqu'un te frappe sur la joue*, etc. (*Matth.*, V, v. 39), en présentant sa tête à couper au glaive. L'un, qui châtiait les autres, s'offrit lui-même ; l'autre, qui s'humiliait, fut écrasé ; l'un par son ministère purifiait ceux qui étaient morts et détenus dans les abîmes souterrains ; l'autre les rachetait du péché par sa mort. L'un mourut vainqueur de ses ennemis dans une guerre étrangère, l'autre fut mis à mort dans un combat qui ne fit pas de bruit. O excellente et illustre mort des saints, surtout après le triomphe que notre Sauveur accorda à notre héros dans cette lutte occulte ! Judas, vainqueur, s'est couché lui-même sur les monceaux de ses ennemis vaincus afin de se lever aussi lui-même et pour consacrer son sacerdoce par son sang. Siméon, jeté par terre aussi, se releva de lui-même et vainqueur porta haut la tête qu'il allait bientôt baisser pour recevoir les eaux dans lesquelles le pontife allait être sanctifié. Judas, tout en Dieu et aidé de l'esprit de Dieu, délivra son peuple des tributs qu'il payait aux rois de Syrie et de Grèce. Siméon, par le secours de Jésus, Fils de Dieu, vainquit ses ennemis, et vengea son peuple que la tyrannie des rois de Perse faisait gémir dans la plus dure oppression. Tous deux sont de vrais pasteurs, de sages conducteurs, qui, pour les brebis qui leur étaient confiées, considérèrent leur propre vie comme le flocon qui vole, et qui la donnèrent pour les sauver. Eux-mêmes moururent pour sauver leurs brebis de la mort, et pour que, ramenées au bercail, elles pussent cueillir les fruits de la commune victoire. Pendant qu'ils s'occupent du salut de leur troupeau, ils souffrent l'afflic-

tion et la persécution, de peur qu'il n'entre dans des pâturages infectés par les pas des étrangers; embrasés, remplis de l'amour de leurs brebis, ils préférèrent tout souffrir plutôt que de les voir boire, mortel breuvage, les eaux troublées par les pieds des infidèles. C'est pourquoi Siméon, cet illustre évêque, mettant sa force dans le Seigneur et se confiant dans son Dieu, donna cette réponse à porter au roi: « Jésus-Christ a racheté son Eglise par sa mort, et a conquis au prix de son sang la liberté de son peuple, et nous ayant ôté le joug de la servitude, nous a déchargés des fardeaux accablants que nous portions. Il nous promet d'immenses récompenses dans la vie future, il a élevé nos espérances. Son empire est éternel et ne finira jamais. Ainsi donc, tant que Jésus-Christ sera le roi des rois, nous avons résolu de ne point accepter le joug que vous voulez nous imposer. Que Dieu ne permette pas que nous commettions le crime de préférer à la liberté, de laquelle il nous a fait don, la tyrannie des mortels. Le Seigneur, auquel nous avons résolu d'obéir, est le principe et le modérateur de votre puissance. Nous n'avons point coutume de supporter l'empire inique de ceux qui sont, comme nous, ses serviteurs. En outre, notre Dieu est l'auteur et le créateur de celui que vous adorez à sa place; et nous tenons pour infâme et impie d'égaler à Dieu des choses qu'il a créées et qui vous ressemblent. Par dessus tout, vous nous demandez de l'or, à nous qui n'avons ni or ni richesses, à qui il est défendu par Dieu d'avoir dans leurs bourses de l'or ou de l'argent, et à qui l'apôtre a dit: *Vous avez été achetés d'un grand prix, ne vous faites pas les esclaves des hommes* (*I Cor.* VII, 23). Siméon a écrit ceci. »

Cette lettre, portée au roi, excita au plus haut degré son indignation; il fit cette réponse à Siméon par le porteur

qui la lui avait remise : « Es-tu donc assez fou pour exposer ainsi par ton audace, non-seulement ta vie, mais aussi celle de ton peuple, et d'appeler sur toi et sur les tiens le trépas ? Ton orgueil et ton arrogance incroyables t'ont porté à pousser ton peuple à la défection. Il m'appartient d'employer mon autorité à briser cette conspiration, à anéantir cette peste et à vous effacer, vous et votre mémoire, du souvenir des hommes. » Le courageux Siméon ne fut nullement ému de cela, et répondit : « Quand Jésus-Christ a souffert spontanément la mort la plus cruelle pour le salut du monde, et l'a racheté par son trépas, qui suis-je donc pour hésiter à donner ma vie pour mon troupeau, surtout quand je me suis volontairement chargé du soin de son salut ? Ainsi donc, tenez-vous bien pour dit que j'ai résolu de vous livrer ma tête plutôt que de vous abandonner mon peuple, pour que vous l'écrasiez sous le poids de vos exactions. Je ne puis désirer vivre, si je ne puis vivre que criminel. Pour jouir de la lumière du jour, je ne livrerai point à la servitude la plus dure ceux que mon Dieu a rendus libres. Qu'ai-je besoin du repos et des aises de la vie ? A Dieu ne plaise que j'achète ma sécurité au prix du péril de ceux qu'il a rendus libres ! Que je veuille jouir de l'existence au prix des âmes rachetées de son sang, ou bien que je cherche les délices de mon corps en livrant aux travaux excessifs de l'esclavage les corps de ceux que Jésus-Christ a rachetés par sa mort ! Ma volonté ne manque pas à ce point d'énergie, ni mon pied de force, que je ne puisse marcher sur les traces de Jésus-Christ, entrer dans la voie de sa passion, ou craindre de m'associer au sacrifice dans lequel, lui, le pontife véritable, a été immolé. Je suis donc décidé à vous donner ma tête pour mon troupeau et à mourir : heureux si ma mort, quoique de si peu de prix et

d'importance, est ajoutée à cette mort d'un si grand prix, que le Seigneur a soufferte pour le salut de ce troupeau. Quant à la ruine de laquelle vous menacez mon église, elle devra être imputée, non à ma volonté, non à mon amour pour Dieu et pour mon troupeau, mais à votre impiété toute seule. Et ce crime devra être lavé non dans mon sang, mais dans le vôtre. Mon peuple et moi serons purs de ce crime; quant au courage qu'il faut à ce peuple pour son salut, il est grand, vous en aurez bientôt la preuve. »

Alors le roi, comme un lion qui, ayant goûté au sang humain, s'anime au carnage et court à sa proie, entra dans une fureur violente, et sentit se répandre dans tous ses membres la rage insensée qu'il avait conçue dans son cœur. Il grinçait des dents, se crispait le visage, s'agitait avec fureur et s'excitait à boire le sang innocent, à dévorer la chair des Saints. Il rugit d'une manière horrible, fit trembler la terre par d'épouvantables blasphèmes et rendit un édit pour qu'on fît sur le champ mourir les prêtres et les diacres; pour qu'on renversât les églises et qu'on fît servir les vases sacrés à des usages profanes. « Quant à ce Siméon, dit le roi enflé de colère et de fureur, quant à ce Siméon, le chef de ces empoisonneurs, ce contempteur de ma majesté royale, qui n'obéit qu'à César et qui n'adore que le Dieu de César, qui se moque du mien et le méprise, qu'on l'amène devant moi, pour voir son audace soumise à la question, et pour qu'il soit jugé en ma présence. »

Les Juifs, qui sont toujours nos ennemis, saisirent cette occasion, suivant leur coutume, pour attirer encore davantage la colère du roi sur nous et sur Siméon, en nous chargeant de crimes imaginaires; car jamais temps ne fut pour eux si favorable pour déployer contre notre religion et contre nous leur haine implacable, pour assouvir la rage

infernale qui les anime par la calomnie et l'impiété. C'est ainsi que jadis par leurs cris ils excitaient Pilate à envoyer Jésus-Christ à la mort. Dans cette circonstance, portant au comble l'impudence, ils parlaient ainsi : « Si vous, roi, adressez à César les lettres les plus sages et les plus magnifiquement écrites, si vous lui envoyez les présents les plus distingués et les plus honorables, il les regarde comme peu de chose, n'y attache pour ainsi dire aucun prix ; mais si, au contraire, il arrive que Siméon lui écrive une lettre ou même un simple billet, il se lève soudain, adore les misérables feuillets, et, les tenant dans ses deux mains, donne l'ordre qu'on exécute au plus tôt les choses dont il est parlé. » Combien ces délateurs de Siméon sont semblables à ces faux témoins qui se levèrent contre Jésus son Seigneur ! Aussi les Juifs qui causèrent la mort de Jésus-Christ, tombés du faîte de gloire où ils étaient, dans le plus profond opprobre, dans la plus grande infamie, sont vagabonds sur la terre, regardés partout comme des homicides, des exilés, des bannis, des fugitifs. Ceux qui élevèrent contre Siméon ces affreuses calomnies, tombés au dernier degré de l'ignominie, sont poursuivis par les malédictions et les insultes du genre humain ; car ce fer, qui tout à coup fit mourir tant de milliers d'hommes, se retourna contre les auteurs de tant de maux, quand, à la persuasion d'un imposteur, ils se précipitèrent à flots pressés pour aller rebâtir Jérusalem.

Siméon, chargé de chaînes, fut conduit avec deux prêtres de son Eglise, Abdhaïcla et Hananis, dans le pays des Husites. Pendant qu'il traversait sa ville, les gardes étant sur le point d'entrer dans une rue où avait existé une église chrétienne, Siméon les supplia de prendre un autre chemin ; car, depuis peu de jours, cet édifice avait été donné

soit au collége des mages pour la célébration de leurs rites, soit aux Juifs pour en faire une synagogue. Siméon disait : « J'ai peur que le cœur ne me fasse défaut, ou soit trop troublé, à l'aspect de cette église qu'on nous a arrachée ; pourtant bien des persécutions cruelles me sont réservées. » Ayant fait en peu de jours beaucoup de chemin, pressé par ses gardes, saint Siméon arriva à Ledan (Ledan est un nom de ville). Dès que le grand préfet l'eut appris, il annonça au roi que le chef des empoisonneurs était arrivé; Siméon fut introduit sur le champ. Il ne se prosterna pas devant le roi : c'est pourquoi celui-ci, profondément indigné : « Voilà donc, lui dit-il, que je vois par mes yeux et que j'ai la preuve de la vérité des accusations qu'on portait contre toi. Pourquoi donc, misérable et pauvre mortel, ayant coutume de te prosterner devant moi, changes-tu d'avis et ne veux-tu plus le faire ? » Siméon lui répondit : « C'est que je ne venais point devant vous enchaîné, et surtout n'y étant point amené, comme je le suis aujourd'hui, pour abjurer mon Dieu. »

Or, les mages, qui étaient là en grand nombre, disaient au roi : « Cet homme a conjuré contre vous et contre votre puissance ; il doit être puni de mort, c'est l'avis de tout le monde, surtout quand on le voit refuser de payer les tributs. « Misérables, et les plus impurs des hommes, s'écria Siméon, n'est-ce donc point assez pour vous d'avoir abandonné Dieu, d'avoir perdu ce royaume ? Faut-il encore que vous cherchiez à nous entraîner dans votre iniquité, à nous faire tomber dans la même calamité ? » Le roi, prenant un visage plus doux, lui dit : « Laissez là cette dispute, Siméon, et rendez-vous à mes conseils ; car je vous veux du bien, adorez à l'avenir le soleil. En faisant cela vous sauverez et vous et les vôtres. » Mais Siméon : « Je

ne voudrais pas vous adorer vous-même, ô roi, qui pourtant l'emportez de beaucoup sur le soleil; puisque vous êtes doué d'esprit et de sagesse. Je ne manquerai pas de sens au point d'adorer cette vaine divinité, créature inintelligente, qui nous connaît assez peu pour ne savoir ni vous récompenser, vous qui l'adorez, ni me punir, moi qui l'insulte. Quant au salut de mon peuple, que vous dites certain si je vous obéis, n'en prenez souci, et sachez que nous, chrétiens, n'avons qu'un seul Seigneur, Jésus-Christ mort en croix. C'est pourquoi j'ai résolu, moi son très humble serviteur, de marcher à la mort, pour lui, pour moi, pour mon peuple; de fuir la honte, de m'armer du courage invincible de la vertu, de repousser l'opprobre et l'infamie, et de rechercher l'honneur et la gloire. Je ne suis point, moi, de ceux qu'on capte avec des bagatelles, comme on fait des enfants : comme il convient à un vieillard, je marcherai saintement et avec intégrité dans la voie de mon devoir; je n'ai point à discuter de ceci avec vous, moi à qui Dieu a daigné accorder des lumières plus étendues. »

Le roi lui dit : « Si tu adorais un Dieu vivant, j'excuserais ta folie; tu convenais tout à l'heure que ton Dieu était mort attaché à un ignoble bois : ne me parle plus de ces choses, Siméon, et adore le soleil, par qui tout l'univers subsiste. Si tu le fais, les richesses, les honneurs, autant que tu les voudras grands, les dignités les plus magnifiques de mon royaume, je te promets tout cela. » Mais Siméon : « Quand Jésus-Christ, le créateur du soleil et des hommes, rendit l'âme entre les mains de ses ennemis, le soleil, comme un esclave quand son maître meurt, prit le deuil; mais le Seigneur mort ressuscita le troisième jour et monta au ciel au milieu des cantiques des anges. Vainement vous voulez tenter par vos dons et par vos présents,

par l'espoir des dignités, des honneurs, un homme qui sait que des honneurs et des dignités sublimes bien au-dessus des vôtres lui sont promis, et que des trésors immenses, au-dessus de tout ce que vous pouvez concevoir, lui sont préparés et réservés dans cette religion, dans cette foi dont il est serviteur. »

Alors le roi : « Tu n'es pas sage, Siméon. Il ne peut être raisonnable ni d'un esprit sain d'admettre une opinion qui a fait mourir tant de monde. Prends soin, je t'en prie, de ton salut, du sang de cette multitude immense, envers laquelle je suis décidé à sévir aussi rigoureusement qu'envers toi. » Siméon lui répondit : « Si vous versez le sang innocent des chrétiens, quand vous aurez commis ce crime, vous en sentirez l'énormité en ce jour où vos décrets contre nous seront soumis à l'appréciation du monde, et où son opinion vous demandera compte des actes de toute votre vie. Quant à moi, je sais que les chrétiens échangeront avec usure cette vie présente contre le royaume éternel, et que leur mort sera vengée sur votre tête. Ce qui m'importe à moi, ce que j'ai le plus à cœur, c'est de ne pas pousser plus loin cette vie que je remets à Jésus-Christ ; c'est de vous donner bien vite cette existence fragile et caduque que je traîne sur la terre : elle est à votre disposition, en votre puissance ; hâtez-vous donc, comme vous en avez dessein, de me l'arracher bien vite. » Alors le roi : « Ton insolence notoire pour tout le monde ici va donc jusqu'à n'avoir pas pitié de toi-même ? Eh bien ! moi, je ferai mes efforts pour sauver tes sectateurs. J'espère que la vue de ton supplice affreux les guérira de leur folie. — Vous saurez par expérience, lui dit Siméon, que ce ne seront point des chrétiens qui sacrifieront la vie qu'ils espèrent en Dieu, pour vivre avec vous. Courage donc ! éprouvez

cet or aux flammes de vos bûchers, vous verrez le courage invincible des chrétiens pour la bonne cause, votre cruauté ne les brisera pas: car tous ont la vérité si profondément et si haut inculquée, qu'ils souffriront les plus cruels supplices plutôt que d'obéir à vos ordres. Je veux que vous le sachiez bien, ô roi, le nom simpiternel et auguste que nous, chrétiens, avons reçu de Jésus-Christ, notre Sauveur à tous, nous ne l'échangerions jamais contre l'éclat si grand de votre couronne. » Alors le roi : « Eh bien ! sache donc que si tu ne me rends pas devant toute ma cour les honneurs accoutumés, et que si tu refuses de m'adorer avec le soleil, le dieu de tout l'Orient, dans un jour trop prochain pour toi, je contondrai cruellement la beauté de ton visage, la majesté si vénérable de tout ton corps, je la défigurerai, je me rassasierai de ton sang. » Siméon répondit: « Vous dites le soleil un dieu, et vous l'égalez à vous qui êtes un homme, car vous demandez pour vous et pour lui un culte pareil. Si vous êtes sage, vous devez vous savoir supérieur à lui; quant à vos menaces de détruire la beauté vraie ou non de cette chair, sachez qu'elle a un réparateur qui la ressuscitera, et qui pourra lui rendre avec usure la splendeur d'une beauté que, quant à moi, je n'estime guère ; car c'est lui qui l'a faite de rien et qui lui a donné son éclat. »

Alors le roi décréta, que Siméon fût enchaîné et, sous bonne garde, détenu jusqu'au lendemain, espérant que, mieux inspiré jusque-là, il changerait de sentiment.

A la porte grande ouverte de la demeure royale, à l'instant où sortait Siméon, était assis un vieil eunuque, nourricier du roi et *arzabade* (ce nom signifie grand chambellan), l'un des hommes les plus considérables, tenant à la

première noblesse de la Perse. Il se nommait Guhsciatazades. Par crainte du roi qui persécutait violemment les chrétiens, il avait depuis longtemps abjuré la religion chrétienne qu'il avait professée, et avait ouvertement adoré le soleil. En voyont Siméon venir, il se prosterna à genoux et le salua; mais le saint homme, le jugeant indigne de ses regards, détourna les yeux en frémissant d'indignation. L'eunuque, profondément ému de ce reproche tacite, et se remémorant son crime, gémit et pleura. « Si Siméon, disait-il, jadis mon ami si attaché, me montre une si vive indignation, que fera donc envers moi Dieu lui-même dont j'ai trahi la foi ? » Le cœur bourrelé de ces pensées, il courut à sa maison, et là, dépouillant ses riches habits, il en prit de grossiers en signe de deuil et de tristesse; puis tout vêtu de noir, revint s'asseoir aux portes du palais, à l'endroit qu'il venait de quitter.

Cela ayant frappé d'étonnement tous ceux qui le voyaient, le bruit en vint au roi, qui envoya un homme pour s'informer en ces termes auprès de l'eunuque de la cause d'une conduite si extraordinaire : « D'où vient donc ta folie? Comment! je suis sain et sauf, ma couronne est affermie sur ma tête, et tu prends le deuil, et tu viens ici vêtu de noir? Ton fils est-il mort? Le corps de ta femme morte attend-il à ton logis la sépulture? Comme rien de semblable n'a pu t'arriver, je suis surpris de te voir dans ce deuil et cette misère, comme si tu avais éprouvé ces malheurs. » Ainsi parla l'envoyé.

Guhsciatazades lui dit de répondre au roi en son nom : « Je suis un grand coupable; ainsi donc ordonnez qu'on me mène au dernier supplice; je l'ai mérité. » Le roi, ne pouvant deviner ni la cause ni le but d'un tel langage, ordonna qu'on amenât l'eunuque pour apprendre de lui,

même la cause d'un événement si inattendu. Quand il fut venu, il lui parla ainsi : « Je te crois en proie à quelque mauvais esprit qui t'agite, pour tenir les étranges discours que tu tiens dans mon royaume. » Mais Guhsciatazades : « Aucun mauvais démon ne m'inspire ; je suis entièrement sain d'esprit, je raisonne et je sens comme il est naturel que raisonne et sente un vieillard. — Pourquoi donc alors, dit le roi, te présenter à nous vêtu de noir comme un furieux ? Puis, quand je t'envoie un messager, tu te déclares indigne de vivre ? — C'est mon crime, dit Guhsciatazades, mon crime de perfidie envers Dieu et envers vous-même, qui m'a jeté dans ce deuil et dans ce délaissement de ma personne : envers Dieu, car j'ai trahi envers lui la foi jurée, et j'ai préféré votre bienveillance à la vérité ; envers vous, car, quand vous m'avez ordonné d'adorer le soleil, je ne l'ai fait qu'apparemment et d'une façon simulée. Il s'en fallait de beaucoup que mon cœur fût consentant à cette action. » A ces mots le roi enflammé de colère : « Eh quoi ! c'est donc là, stupide vieillard, la cause de ta douleur ? Je vais avoir soin de t'en délivrer promptement, si toutefois tu persistes dans ta croyance impie. » Alors Guhsciatazades : « Je prends, dit-il, à témoin le Créateur du ciel et de la terre que je ne vous obéirai pas, et que je ne ferai pas de nouveau ce que j'ai tant de regret d'avoir fait. Je suis chrétien, et je ne préfèrerai plus un homme perfide au vrai Dieu. — J'ai pitié de ta vieillesse, dit le roi ; puis il me fera peine de voir mourir si misérablement un homme qui a si bien servi mon père et moi. C'est pourquoi je te supplie de renoncer à cette doctrine d'empoisonneurs, pour ne pas être mis à mort avec eux. — Soyez sûr, ô roi, dit Guhsciatazades, que je n'obéirai ni à vous, ni aux rois vos vassaux, ni aux grands du royaume ici présents ; que je ne chan-

gerai pas de sentiment ; que je ne préférerai pas les créatures au Créateur pour les adorer en le méprisant. — C'est donc à dire, reprit le roi, homme coupable et infâme, que j'adore des créatures ? — Encore, dit Guhsciatazades, si vous adoriez des êtres vivants, des créatures intelligentes ! mais, chose honteuse ! vous adorez des objets purement matériels, choses faites pour l'usage de l'homme. »

Alors le roi, furieux, ordonna qu'on le tuât sur le champ. Comme les exécuteurs se hâtaient pour le conduire promptement au lieu du supplice, il leur dit : « Accordez-moi quelques instants pour que je fasse dire certaines choses au roi. Un eunuque s'étant approché, il le chargea de dire au roi : « Vous-même rendiez tout à l'heure hommage à la fidélité et au parfait dévouement que j'ai toujours montrés dans vos conseils ; à l'intégrité, aux soins avec lesquels j'ai servi vous et votre père ; je viens vous demander une seule grâce en récompense de mes services : c'est que vous fassiez annoncer par vos hérauts que Guhsciatazades est traîné au supplice, non pour avoir trahi les secrets d'Etat, non pour avoir trempé dans aucun crime ; mais qu'il meurt pour ce seul fait, qu'étant chrétien, il a refusé de trahir son Dieu. » Cet illustre vieillard se disait en lui-même : « Comme depuis longtemps il est de notoriété dans la ville que j'ai trahi la foi chrétienne, je crains que la lâcheté que j'ai commise ne brise le courage d'un grand nombre : car, s'ils apprennent mon supplice et qu'ils en ignorent la cause, ils manqueront d'un exemple de vertu chrétienne qui puisse les encourager à ne se laisser détourner par aucune violence de la pratique de leur foi. Au contraire, j'ai l'espoir que, quand ils sauront où m'a conduit le remords de mon crime, que quand ils apprendront que je suis mort pour la foi de Jésus-Christ, je laisserai aux chrétiens un

encouragement perpétuel à la persistance dans la foi, par lequel ils comprendront que j'aurai donné ma vie pour Jésus-Christ, et qui les rendra eux-mêmes prêts à tout et courageux. » Excellent raisonnement que se tenait ainsi ce sage vieillard !

Le testament de cet homme magnanime fut comme le son de trompe qui avertit les combattants de se lever et de tenir prêtes leurs armes pour la bataille de la justice. Le roi accorda ce que Guhsciatazades demandait, et ordonna qu'un héraut répétât textuellement ce qu'il avait dicté. Il pensait que la multitude en serait terrifiée et portée par là même à renoncer à la religion chrétienne. Ce tyran insensé ne comprenait pas que ces brebis courraient à la mort, poussées par le courage de cette noble pénitence comme par un aiguillon, surtout quand elles entendraient les appeler le bêlement de mort des brebis du même troupeau.

L'excellent vieillard fut mis à mort pour Jésus-Christ le treizième jour de la lune d'avril, le cinquième jour de la semaine des azymes (le jeudi saint). O Siméon, vous êtes comparable à Simon (Pierre), le pêcheur, car vous avez fait une pêche pour le ciel et pour le salut !

Ces choses ayant été aussitôt rapportées à Siméon, qui était dans la prison, il en éprouva une grande joie : c'est pourquoi, rempli d'admiration et d'étonnement, il s'écria : O Jésus-Christ, mon Seigneur ! grande est votre charité et inépuisable votre amour. Jésus, votre pouvoir est immense et votre puissance admirable. O mon Sauveur ! vous ressuscitez les morts des enfers, vous relevez ceux qui tombent, vous convertissez les pécheurs et faites luire l'espérance dans le cœur des désespérés. Celui qui dans ma pensée était le dernier, voilà que, selon mes vœux, vous l'élevez au premier rang ; celui qui s'était fait étranger à ma

foi est devenu mon modèle à suivre; celui qui s'était enfoncé dans les ténèbres est devenu l'un des convives du céleste festin, celui que sa volonté avait éloigné de moi, voilà que sa confession le ramène près de moi; il me devance, moi qui le précédais, il me laisse en arrière, moi qui voulais marcher devant. Il a traversé les terribles angoisses de la mort et il m'a édifié, en me montrant les sentiers de la vie; il m'a pénétré d'une incroyable joie. Il est devenu la loi, la règle de mes pieds dans la voie étroite; il a dirigé, il a conduit mes pas dans le chemin de la tribulation. Pourquoi donc demeurerais-je davantage? quoi donc me retiendrait encore? Il m'a laissé un gage en me disant: Courage, ne tarde plus; il m'a proposé son exemple à imiter en disant: Siméon, viens ici promptement. Les regards les plus joyeux tournés vers moi, il me parle ainsi: « Siméon, il ne vous reste plus rien maintenant contre moi; à votre vue maintenant je ne devrai plus m'affliger. Venez, joyeux et le cœur gai, vous reposer dans cette maison que vous m'aviez préparée et que vous aviez cherchée pour moi. Désormais nous jouirons ensemble de la félicité éternelle et durable, comme nous avons possédé ensemble la félicité fragile et passagère. » Il faut donc m'imputer tout ce qui s'opposerait à ce que je me rendisse à son appel; me reprocher comme un crime de prolonger davantage ce glorieux combat, de ne pas briser tous les obstacles. O bienheureux jour qui me conduira au supplice! qui me délivrera des angoisses qui me déchirent! qui me délivrera des inquiétudes qui de tous côtés m'oppressent! Puis il suppliait Dieu en ces termes: « Cette couronne tant désirée par moi depuis longtemps, vous le savez, si véhémentement attendue, daignez me l'accorder, ô mon Dieu! Et parce que je vous ai aimé de cœur durant tout le cours de

ma vie, que je vous ai chéri sans partage du plus profond de mes entrailles, je ne vous demande aujourd'hui qu'une seule chose, vous voir, jouir de votre présence, me reposer en vous; faites que je ne sois pas plus longtemps enchaîné dans ce siècle pour y voir les calamités de mon peuple, la ruine de vos églises, et par dessus tout votre testament foulé aux pieds des impies. Prenez-moi, pour que je ne voie pas les faibles se souiller de sacrifices profanes, les lâches abjurer la vérité, votre troupeau, tremblant sous l'effroi de la tyrannie, se disperser; pour que je n'aie pas la douleur de voir de faux amis cachant leur haine mortelle sous l'hypocrisie de leur visage; de ces amis qu'en tout temps on voit s'esquiver quand souffle l'adversité, ennemis irréconciliables du nom chrétien, insulter inhumainement à notre peuple, et tourner contre nous et notre religion leur orgueil et leur cruauté. Pourtant, en attendant, ô mon Dieu! je suis résolu de cœur à remplir tous les devoirs du mandat que j'ai reçu, à achever courageusement mon œuvre commencée, et à être, Seigneur, pour votre peuple qui habite l'Orient, un exemple de courage. Faites que moi, qui étais le premier assis à votre table, je tombe le premier dans le combat, pour que je ressuscite dans la société et dans le festin de ceux qu'aucun soin n'agite, qu'aucune sollicitude ne presse, qu'aucune douleur ne torture; parmi lesquels nul n'est tyran, nul tyrannisé, nul n'injurie et personne ne souffre l'injure, où personne n'étant molesté ne peut non plus molester autrui; où, ni les menaces des rois, ni les visages cruels de leurs ministres, ne viendront point me troubler; où personne ne me tourmentera, ne me torturera; où personne ne portant atteinte à mon repos, je n'aurai personne à craindre. Vous allez, ô Jésus-Christ, rendre à mes pieds blessés aux aspé-

rités des chemins leur ancienne intégrité, délasser mes membres fatigués par le travail du voyage ; car vous êtes le baume de toutes nos blessures (textuel, *pour notre onction*). Vous qui êtes le calice de notre salut, vous retirerez de moi toute douleur, vous essuierez les larmes de mes yeux, car vous êtes la source la plus douce et le principe excellent de nos joies. » C'est ainsi que, les mains levées au ciel, priait le bienheureux Siméon.

Pendant ce temps-là, les deux vieillards qui, comme nous l'avons dit plus haut, avaient été pris avec lui et jetés dans la prison, admiraient le saint, dont le visage, illuminé par la joie intérieure, ressemblait à la rose épanouie ou aux fleurs printanières en leur saison. Dans la nuit qui précède le quatorzième jour de la passion de Notre Seigneur Jésus-Christ (la nuit du jeudi saint au vendredi), le bienheureux Siméon, parfaitement éveillé et distrait de toute pensée vaine, se mit à prier en ces termes : « O mon Jésus, quoique j'en sois indigne et loin de le mériter, exaucez-moi, faites que dans ce jour, à l'heure de votre passion, je boive mon calice : car je désire que les siècles à venir proclament que je suis mort le même jour que mon Sauveur, et que les parents puissent apprendre à leurs fils que Siméon, fidèle à la voix de son maître, a été mis à mort comme son Dieu, le quatorzième jour, la sixième férie.

Voilà qu'à la troisième heure du même jour, Siméon, sur l'ordre du roi, est saisi par les satellites, entraîné et conduit devant les juges. Cette fois encore il ne se prosterna pas devant le roi. Alors celui-ci : « Eh bien ! homme insensé, quelle résolution as-tu prise après avoir réfléchi durant la nuit ? Vas-tu, profitant de ma bienveillance, te

soustraire à la mort; ou bien, persistant dans ta révolte contre nous, vas-tu être précipité aux enfers? »

« Certes, lui dit Siméon, la pensée de pourvoir à mon salut m'a tenu éveillé toute la nuit dernière, et je suis demeuré convaincu que votre haine m'est beaucoup plus avantageuse que votre amitié et votre bienveillance. » Alors le roi : « Adore le soleil seulement une fois, jamais plus tu ne l'adoreras, et je te promets de t'abriter et de te garantir contre la haine de tes ennemis, qui depuis longtemps manœuvrent pour te perdre. » Mais Siméon : « Je ne commettrai point ce crime pour que la renommée en répande le bruit chez toutes les nations, dans tous les pays, comblant ainsi de joie ceux qui me haïssaient innocent, et qui, prenant de là l'occasion de m'accabler, diraient dans le public que Siméon, terrifié par la peur, a préféré une vaine idole à son Dieu. » Le roi reprit : « En souvenir de notre ancienne amitié et de notre intimité, j'ai voulu d'abord employer avec toi la douceur, t'aider de mes conseils et chercher à te sauver; mais, je le vois, tous mes conseils de paix sont donnés en vain : c'est à toi maintenant de pourvoir. » Mais Siméon : « Cessez, dit-il, ce langage perfide et inutile. Immolez-moi plutôt : Voilà l'heure de mon festin qui s'avance. Dispensez-moi d'attendre, la table est dressée et on me demandera la raison de mon absence. »

Alors le roi, en présence de Siméon, se tournant vers les princes et les officiers qui siégeaient autour de lui : « Voyez, dit-il, en montrant Siméon, la dignité magnifique de ce visage, et l'habitude tout entière de ce corps, comme elle est majestueuse. J'ai parcouru depuis longtemps bien des contrées éloignées, bien des pays, sans compter le nôtre; et je ne me souviens pas d'avoir vu

nulle part un visage aussi beau, une si belle harmonie de tout le corps; maintenant remarquez, je vous en prie, la folie de cet homme, qui préfère son erreur à son salut. » La réponse unanime à ce langage fut celle-ci : « Nous ne reconnaîtrions plus, ô roi! votre sagesse accoutumée, si la beauté corporelle dont cet homme est doué vous faisait négliger l'état des esprits de cette multitude, bien plus digne d'intérêt, qu'il a séduite et détournée de nos croyances pour l'entraîner dans son erreur. »

Enfin la sentence capitale fut prononcée contre l'accusé ; et aussitôt les exécuteurs le conduisirent au supplice.

Dans la même ville, sous la garde des mêmes satellites, se trouvaient cent chrétiens, dont les uns étaient évêques de différentes contrées, les autres prêtres, les autres diacres ou autres membres inférieurs du clergé. Tous furent, à la même heure, conduits de la prison au supplice. Quand le grand préteur, s'adressant à eux tous, leur rendit en ces termes l'édit du roi : « Si quelqu'un de vous veut éviter la mort, qu'il adore le soleil, le dieu suprême. » Tous d'une même voix répondirent à cette proposition : « Notre foi en Dieu regarde comme rien tous vos supplices ; notre amour pour Jésus-Christ méprise la mort : ces glaives que vous tirez contre nous sont sans force, pour briser l'espérance que nous avons de la résurrection. Nous sommes résolus, sachez-le bien, à ne jamais adorer le soleil et à ne pas profiter de vos conseils. Ainsi donc agissez, ennemis implacables de notre religion; n'hésitez plus à exécuter les ordres de votre maître. »

Le roi avait ordonné que dans cette troupe de saints on eût particulièrement l'œil sur Siméon, leur chef courageux, témoin de leur supplice, pensant que ce spectacle, le pénétrant d'horreur, le brisant par la crainte, l'amène-

rait à obéir à ses ordres. Pendant qu'on égorgeait cette troupe illustre de martyrs, Siméon présent les exhortait en ces termes : « Affermissez-vous en Dieu, mes frères, repoussez toute crainte ; car votre résurrection sera dans la tombe avec vous ; et quand la trompette sonnera pour vous appeler, elle dormira avec vous, pour que sa voix vous réveille aux premiers sons qui retentiront. On a tué Notre Seigneur et il vit ; pareillement votre mort, c'est la vie dans son sein. Rappelez-vous ce qu'il disait : *Ne craignez point ceux qui tuent le corps, et ne peuvent tuer l'âme* (*Matth.* x, 28) : *Quiconque aura donné sa vie pour mon nom, la trouvera dans la vie éternelle* (*Id.*, 39) : *Le caractère de l'amitié véritable, c'est de donner sa vie pour son ami* (*Job.* xv, 13, citation fausse indiquée par Et. Assémani) : *Quand vous aurez donné votre vie comme des amis, comme des amis aussi vous recevrez la récompense de votre amour de la vérité.* Ecoutez l'Apôtre disant : *Souvenez-vous que Jésus-Christ est ressuscité des morts ; si nous mourons avec lui, nous vivrons avec lui. Et si nous persévérons à supporter nos tourments, nous partagerons son royaume avec lui. Et si nous sommes ici-bas livrés à la mort pour Jésus-Christ, la vie de Jésus-Christ se manifestera dans notre corps mortel.* Maintenant il semble qu'on nous donne la mort ; mais sachez-le, mes chers frères, cette mort vivra de la vie éternelle ; et cette vie mourra de mort éternelle ; parce que celui qui nie Dieu sera frappé de mort. Si dans cet instant nous avons à souffrir, cet instant nous fera héritiers d'une gloire bien grande et d'un bonheur éternel ; et si en nous l'homme extérieur est jeté à la corruption, l'homme intérieur en recevra un bien plus vif éclat. Celui qui a ressuscité Notre Seigneur Jésus-Christ

d'entre les morts, nous ressuscitera avec lui dans son royaume. Tant que nous restons dans ce siècle, nous sommes comme morts dans le Seigneur ; mais quand nous en sortirons, nous entrerons dans la gloire de Dieu. L'amour est de notre côté, le salut est du sien ; nous le chérissons, il nous en récompense ; nous travaillons, et il nous paie ; nous souffrons, il nous ressuscite ; nous versons notre sang, et il nous admet dans son royaume, où il nous donnera le repos, la joie, la tranquillité et toutes les jouissances, en nous disant à haute voix : « *Venez, bons serviteurs, entrez dans la joie de votre Seigneur; vous avez bien usé du talent que je vous avais confié, recevez dix talents en récompense.* »

Quand cette troupe de cent martyrs eut été décapitée et eut ainsi obtenu une couronne glorieuse au centuple, Siméon se présenta de nouveau pour la porter à la sainte Trinité, enrichie trois fois encore par la triple mort des deux vieillards, ses compagnons, et de lui-même. Tous trois furent couronnés en dernier lieu.

Or, il arriva que, pendant qu'on menait au supplice l'un des compagnons du bienheureux Siméon, pendant que les bourreaux le dépouillaient de ses vêtements et l'attachaient, il fut subitement pris d'un tremblement général, quoique le courage de son âme ne fût pas le moins du monde ébranlé. Un homme fort distingué, nommé Phusikius, et qui était *karugabar*, c'est-à-dire intendant des travaux du roi, honneur et dignité qu'il venait de recevoir du roi depuis peu de jours, s'en étant par hasard aperçu, encouragea ainsi le vieillard tremblant : « Ne craignez rien, ô Hananie ! fermez un instant les yeux, vous allez les rouvrir à la lumière de Jésus-Christ. » Ayant ainsi parlé il fut sur-le-champ conduit devant le roi pour dire

le motif du langage qu'il venait de tenir. Le roi l'apostropha en ces termes : « Homme criminel et digne du dernier supplice, je ne suis donc rien pour toi! Eh quoi! depuis si peu de temps revêtu de ta charge, quand je t'avais ordonné d'en accomplir les devoirs, tu viens, spectateur oisif, regarder le supplice de ces hommes. » Alors Phusikius : « C'est par cette oisiveté que je prétends ajouter à ma dignité; je voudrais échanger ma vie contre leur mort. Cette dignité que vous m'aviez confiée, si riche en inquiétude et en soins, librement je l'abdique; car je désire et je préfère comme le plus grand bonheur pour moi cette mort qu'ils ont soufferte. — Ainsi, dit le roi, tu préfères ta perte à ta dignité, et tu veux, comme un insensé, partager leur sort? » Mais le courageux Phusikius : « Oui certes, car je suis chrétien, avec l'espérance que j'ai placée si grande et si certaine dans le Dieu des chrétiens, je préfère de beaucoup leur supplice à vos dignités. » Alors le roi, rouge de colère, et se tournant vers ceux qui l'assistaient : « Il faut que cet homme ne meure pas d'une mort ordinaire. Puisqu'il a méprisé la dignité que je lui avais conférée, et qu'il a audacieusement méconnu mon autorité comme inférieure à la sienne, je veux qu'on lui arrache sa langue coupable jusqu'aux racines, en lui trouant la nuque. L'horreur saisit les spectateurs de cette affreuse exécution. Aussitôt qu'elle eut été exécutée avec férocité par les bourreaux, Phusikius tomba sans vie. Il avait une fille, vierge consacrée au Seigneur, qui, accusée pareillement pour cause de christianisme, fut mise à mort pour Jésus-Christ, espoir de son salut.

(*Traduction de l'auteur.*)

L'année d'après vit le martyre de saint Barsabias, moine, et de ses compagnons.

Martyre des saints Barsabias, abbé, de dix moines ses compagnons, et d'un certain mage.

A peu près dans le même temps où saint Milles reçut la couronne du martyre, saint Barsabias, qui était abbé d'un certain monastère en Perse, et qui avait sous sa conduite dix moines, ses disciples, fut accusé auprès du préfet de la ville d'Astahara par des hommes méchants et chargés de crimes. Les délateurs les accusaient de plusieurs choses: « Cet homme, disaient-ils, corrompt les mœurs, enseigne en outre une doctrine pernicieuse, et veut peu à peu détruire la religion des mages pour faire prévaloir la sienne.» C'est pourquoi le préteur, ayant envoyé des satellites, ordonne que Barsabias et ses disciples soient saisis, chargés de chaînes et conduits à son prétoire. Là, ils furent tous soumis aux supplices les plus cruels : d'abord on leur meurtrit les genoux à coups de barres, les bras, les jambes et les côtés à coups de bâtons; on leur coupa les oreilles et le nez, on leur meurtrit les yeux. Ce juge inhumain, voyant que ces saints martyrs avaient supporté les tourments les plus cruels: l'application de lames ardentes sur leurs membres sans succomber, sans abjurer leur Dieu, sans renoncer à la vraie religion, mais encore sans changer de visage, de physionomie, ordonna qu'ils fussent conduits hors de la ville pour y être mis à mort. Les martyrs marchèrent au lieu du supplice, entourés d'une grande multitude de peuple. Entre les mains des licteurs ils chantaient des hymnes et des psaumes à la louange du Seigneur. Il arriva sur ces entrefaites que le carnage des saints étant déjà commencé, un certain mage à cheval et son épouse, ses deux fils et plusieurs domestiques qui venaient de

partir de la ville passèrent dans ce lieu. Le mage, ayant vu l'immense multitude de peuple assemblé, donna l'ordre à son cortége d'aller un peu en avant, pendant que lui-même irait voir ce que signifiait tout ce concours. Il vint donc sur son cheval, le domestique le précédant, et ayant écarté la foule, il s'arrêta assez près des martyrs. Il vit l'illustre abbé, l'air joyeux et chantant des psaumes, non content d'encourager ses disciples à souffrir courageusement la mort, prendre chacun d'eux par la main pour les conduire au bourreau, afin qu'ils subissent les supplices qui leur étaient destinés. A ce spectacle, le mage, frappé de stupeur, eut une admirable vision. C'était Dieu qui lui ouvrait les yeux. Il lui sembla voir un feu brillant d'une admirable lumière et disposé en forme de croix, au-dessus des corps des martyrs qu'on venait d'égorger. Vivement frappé par cette vision, presque épouvanté, il sauta promptement de cheval, et ayant changé de vêtements avec son domestique, il vint raconter à l'oreille, à l'abbé, le miracle dont il venait d'être le témoin, et il ajouta : « Toutes ces choses, cette vision, me donnent à croire que j'ai été choisi par votre Dieu pour que je meure avec vous martyr de la même foi. C'est pourquoi je reconnais déjà un seul Dieu, qui est le vôtre, et je le confesse du plus profond de mon cœur. Et puisque personne ne sait que je ne suis pas un de vos compagnons, un de vos disciples, ne vous montrez pas sévère et cruel envers moi ; comme les autres, prenez-moi par la main et livrez-moi aux licteurs pour être tué ; car c'est volontairement que je veux subir la mort avec vous, que je la désire absolument ; avec vous, dis-je, qui êtes le peuple saint, vrai et fidèle. » Barsabias se rendit à ses vœux, vivement touché par la relation de la vision qu'il avait eue. Il prit le mage par la main, comme les autres, et le pré-

senta pour être tué au bourreau, qui ignorait entièrement ce qui se passait, après le neuvième de ses moines. Il fut mis à mort le onzième. (Il semblerait qu'il fait erreur ici, et que le mage eût dû mourir le dixième; mais il est fort possible que les bourreaux aient retardé sa mort pour un motif que nous ignorons.) L'abbé présenta sa tête au bourreau le dernier, après la mort de tous les autres. Ainsi ce fut le mage qui compléta et finit ce nombre de douze martyrs. Leurs têtes furent apportées dans la ville et pendues, pour effrayer la multitude, dans le temple de Nahitis (Vénus), déesse des Perses.

Peu de temps après, l'admirable subterfuge du mage fut connu; quand le bruit s'en fut répandu par toute la province, il excita l'admiration universelle, et plusieurs, à cause de cela, se donnèrent au Christ et embrassèrent la vraie religion; de ce nombre furent l'épouse du mage, ses fils, ses domestiques, qui immédiatement se firent instruire les dogmes chrétiens, et qui, ayant été baptisés, passèrent tout le reste de leur vie dans la crainte de Dieu et dans la pratique de la religion.

Le martyre de ces saints arriva le dix-septième jour de la lune du mois de juin. L'Eglise célèbre leur fête le 20 octobre. (*Trad. de l'auteur.*)

Cette traduction que nous avons faite avec soin sur l'original, rectifiera singulièrement les idées qu'on devait se faire du martyre des saints dont il est ici question, en suivant la traduction donnée jusqu'à ce jour comme exacte. Il y est dit que les bourreaux cassèrent les jambes des saints et leur coupèrent les bras. Cela n'empêche pas que le traducteur ne les fasse *marcher* au supplice en chantant des psaumes. Et qu'on ne dise pas que ce mot est au figuré, car persistant dans ses tours de force, il dit que Barsa-

bias prit chacun de ses moines par *la main*, pour les présenter au bourreau. C'est avec de semblables erreurs qu'on discrédite les pièces les plus authentiques. Un grave historien ecclésiastique de notre temps, a accepté en les citant les énormités de cette traduction.

Fort peu de temps après eut lieu le martyre de saint Sadoth, ou Sciadust, évêque de Séleucie et de Ctésiphon, et de ses cent vingt-huit compagnons. Il avait succédé à saint Siméon.

Martyre de saint Sciadust, évêque de Séleucie et de Ctésiphon, et de ses cent vingt-huit compagnons.

Dans ce temps-là Sciadust succéda à saint Siméon sur le siége de Séleucie et de Ctésiphon. Ce saint homme eut en songe une admirable vision. Pendant qu'il en était dans la stupéfaction, il s'éveilla subitement et la raconta à ses familiers, prêtres et diacres, qu'il savait habiles dans l'explication des choses mystérieuses. Il m'a semblé dans mon sommeil, dit-il, voir des échelles d'un magnifique travail et très grandes, qui montaient jusqu'au ciel. Au sommet de ces échelles était Siméon qui, de ce faîte, me regardant avec des yeux remplis de douceur et de joie, me parlait en ces termes : « Courage, Sciadust, monte ici, que crains-tu ? Hier, c'était à moi d'y monter, aujourd'hui c'est ton tour. » Pour moi, me réveillant aussitôt, j'ai compris et me suis persuadé, comme chose arrêtée par la volonté divine, que bientôt je devais rejoindre par le martyre cet homme illustre : car ce qu'il m'a dit : *A moi hier, à toi aujourd'hui*, signifie qu'il est mort l'an passé, et que je dois mourir dans l'année présente. Il ajoutait, pour exciter

l'esprit des siens au martyre, ces paroles de l'Apôtre qu'il leur donnait à méditer : *Fortifiez-vous dans le Seigneur et dans sa vertu toute puissante ; revêtez-vous de toutes les armes de Dieu ;* et celles-ci : *Faisant cela, vous brillerez parmi les hommes comme des astres portant en vous soigneusement la parole de vie* (*Ephes.* VI, 10; *Philip.*, II, 15). Il ajoutait dans le même sens : « Il est honteux de craindre la mort qui peut venir, ou d'éprouver à son aspect le moindre trouble d'esprit ; il est beau de combattre courageusement quand on est dans l'agitation de cette vie ; quant à ceux qui craignent la mort, ils doivent se tenir, pour ne pas paraître trembler, hors de la portée du trait. Souffrons tout pour le Christ et pour notre religion vraie et certaine. C'est pourquoi ; maintenant qu'on nous déclare la guerre, que nous avons sur la gorge la pointe de l'épée, mettons nos soins à augmenter notre courage et à réunir nos forces, et pendant que le jour brille, accélérons notre marche jusqu'à ce que viennent les ténèbres de la nuit, afin de pouvoir arriver dignes du royaume céleste en possession de l'éternelle félicité. C'est pourquoi, je vous prie et vous supplie de me recommander à Dieu dans vos prières, pour l'événement suprême qui se prépare, pour que vous m'aidiez par vos supplications, afin que ce qui m'a été promis dans ma vision me soit heureusement accordé. »

Ah ! combien ceux que l'Esprit-Saint enflammait recevaient la mort avec joie d'esprit et gaîté de cœur ! Ah ! combien, au contraire, était grande la crainte de ceux qui suivaient le torrent de leurs passions mondaines. Les premiers cherchaient avec ardeur la mort, et quand ils l'avaient trouvée, ils pensaient avoir remporté une glorieuse victoire ; les lâches, au contraire, dans leur inertie, fuyaient

sa présence avec horreur, cherchaient à se cacher, studieux à se conserver une longue vie. Ceux qui étaient embrasés de la charité divine, s'efforçaient de sortir le plus tôt possible de la ténébreuse prison de leur corps pour s'enrôler dans le sein de Dieu ; ceux, au contraire, qui étaient retenus par l'amour insensé de cette vie, cherchaient à garder leur liberté et une existence la plus longue possible. Les premiers soupiraient après les délices et la vie immortelle, les seconds s'attachaient aux infirmités et à la mort elle-même.

Dans la seconde année de la persécution, le roi étant venu dans la ville de Séleucie, Sciadust, homme d'une gravité et d'une austérité de mœurs remarquables, fut arrêté. Il était illustre par sa foi et sa piété ; son nom, bien traduit, signifie *ami du roi ;* car il aimait uniquement et du plus profond de son cœur le Roi des cieux. Cent vingt-huit prêtres, diacres, clercs et vierges sacrées furent arrêtés avec lui et pris dans la ville, les châteaux et lieux voisins. Tous furent conduits dans les prisons publiques, jetés dans d'horribles et sales cachots, et furent réservés pendant cinq mois pour le dernier supplice. Pendant cet intervalle de temps, ils furent conduits de la prison au tribunal, et comme ils refusaient d'adorer le soleil, ils furent accablés de coups ; on les meurtrit en les frappant avec des leviers ; on leur fit endurer tous les genres de supplices les plus cruels. Comme les juges, au nom du roi, leur promettaient leur liberté s'ils voulaient obéir, Sciadust fit au nom de tous cette généreuse réponse : « Allez dire à votre maître ceci de notre part : Tant que nous sommes soutenus par une même vertu, une même vérité, une même volonté, nous avons la même foi dans un Dieu unique, et sachez que jamais nous ne souillerons la sainteté de notre religion

pour obéir à votre volonté en adorant le soleil, le feu, créatures que notre Dieu a faites pour notre commodité et notre usage. Cessez vos menaces; aucune crainte ne nous arrachera ce que vous nous demandez. Apprêtez le fer, apprêtez le glaive, voici nos têtes; augmentez vos supplices, prenez notre vie; bien plus, nous vous prions et vous supplions de nous l'arracher sans aucun retard. Un jour, une heure, c'est trop long pour ceux qui veulent mourir. Votre hésitation, vos retardements ne nous feront point abjurer; faites-nous mourir bien vite. » Le roi répondit: « Si vous ne déposez votre entêtement et n'obéissez à mes ordres, sachez que vous touchez à votre dernière heure. » Les saints martyrs répliquèrent dans un seul esprit: « Vous ne comprenez donc pas que rien ne peut nous arracher la vie que nous avons en Dieu et en son Christ? Car après notre mort, il nous appellera à une vie nouvelle, et de mortels il nous rendra immortels. Dressez vos supplices, si bon vous semble, les plus cruels et les plus grands; la mort que nous souffrons pour Jésus-Christ nous trouvera joyeux et pleins de courage. Quant à ce qui est du reste, plusieurs fois nous vous l'avons dit, nous ne commettrons point le crime de paraître adorer le soleil ou d'obéir à vos ordres, au grand scandale des esprits faibles. »

Tous furent condamnés à la peine capitale, et ordre fut donné de les conduire au supplice. Dès que les bienheureux martyrs connurent la condamnation capitale que le roi avait prononcée, ils se hâtèrent de se livrer aux exécuteurs. Entourés des licteurs qui les conduisaient à la mort, en signe de joie ils chantaient d'une voix suave et harmonieuse le psaume qui commence ainsi : *Jugez notre cause, ô Seigneur, tirez vengeance pour nous d'un peuple inhumain et des hommes qui versent le sang, et arrachez-*

nous à ceux qui pratiquent la fraude (*Psal.* XLII). Quand ils furent arrivés au lieu du supplice, qui était hors de la ville, ils s'exhortaient mutuellement à la mort: « Que de grâces, disaient-ils, nous devons à Dieu qui nous appelle à ce combat, et qui nous donne la couronne que nous désirions depuis si longtemps! Gloire à son Christ qui, nous tirant de la fange de ce siècle, nous attire à lui, et qui nous rend, lavés de nos souillures par notre sang, dignes de sa présence! »

Les chants ne cessèrent de se faire entendre que quand le dernier des martyrs eut reçu le coup mortel. Cette illustre cohorte de martyrs souffrit le vingtième jour de la lune de février. Le bienheureux Sciadust fut conduit, chargé de chaînes, dans la province des Huzites, dans la ville de Lapeta: là, ayant livré sa tête au bourreau, il mourut courageusement pour le Christ et dans sa bienheureuse espérance. (*Traduction de l'auteur.*)

Deux ans après le martyre de saint Milles, Daniel, prêtre, et Viarda, vierge consacrée à Dieu, de la province des Razichites, arrêtés par l'ordre du préfet et mis en jugement, furent vainement soumis aux supplices les plus cruels, dont le but était de les forcer à abjurer le vrai Dieu, tant il était dans leur volonté et dans leur résolution de supporter tous les supplices, de se laisser déchirer, n'importe par quelles douleurs, plutôt que de trahir leur foi et de renoncer à leur espérance. Leur jugement dura trois mois. Pendant cet espace de temps, ce juge inhumain et injuste les tourmenta très cruellement, à ce point qu'il leur fit percer les pieds avec des tarrières, et les fit tenir, dans cet état, plongés pendant cinq jours entiers dans de l'eau glacée. Voyant que les bienheureux martyrs supportaient avec une

constance sans égale tous les tourments, au point qu'ils eussent mieux aimé perdre tous les membres que de rejeter de leur cœur la religion et la foi, les condamna à la peine capitale. C'est de cette manière que ces illustres athlètes cueillirent la palme du martyre le vingt-cinquième jour de la lune de février. (*Traduction de l'auteur*). Ces deux saints sont inscrits au Martyrologe romain le 21 février.

La même année 344, vit le martyre de cent vingt chrétiens de l'Abiadène, dont voici les actes.

Actes des cent vingt martyrs, parmi lesquels neuf vierges consacrées au Seigneur, les autres prêtres, diacres et clercs de différents degrés.

Dans la cinquième année de la persécution que nous eûmes à souffrir par l'ordre du roi qui se trouvait pour lors à Séleucie, cent vingt chrétiens de différents lieux, de plusieurs villes voisines, au nombre desquels neuf vierges consacrées au Seigneur, les autres prêtres, diacres et clercs de différents ordres, arrêtés pour la foi, furent mis en prison où ils eurent à souffrir pendant six mois de la fétidité de leurs cachots et d'une foule de tourments, jusqu'à ce que la fin de l'hiver arrivant, ils perdirent une vie plus pénible que la mort. Au milieu de ces souffrances et de ces temps malheureux, une certaine femme noble de la ville d'Arbelle, de la province d'Hadjabena, et nommée Jazdundocte, femme dont on doit parler avec grand éloge, se présenta pour les secourir. Son nom, en persan, signifie *née de Dieu.* Cette femme, très riche, nourrit de ces deniers cette cohorte de martyrs tant qu'elle resta dans les prisons publiques; elle accomplit cette œuvre de vertu

avec une si grande constance de courage, avec une si grande bonté, que non-seulement elle suffit à tous les besoins des saints, mais qu'encore elle ne chercha pour les soulager et ne reçut aucun aide.

Dans cet espace de temps, les bienheureux martyrs, cités au tribunal, suivant le caprice et l'iniquité des mages, furent fréquemment battus à coups de fouet et tourmentés par toutes sortes de supplices. Pendant tout le temps de ce supplice, le visage et la physionomie des saints montraient un si éminent courage contre les souffrances, que le préfet leur disant au nom du roi que s'ils n'adoraient le soleil ils périraient certainement tous du dernier supplice, tous répondirent d'un seul cœur et d'une seule voix en ces termes : Loin de nous un si grand crime ; on ne nous verra point, nous qui sommes les serviteurs du vrai Dieu, souverain créateur de l'univers, qui, par sa force divine, soutient et gouverne toutes choses, avoir la perfidie de déserter ou répudier le culte du souverain Créateur, pour porter nos hommages au soleil, chose vile et créée par lui. Pourquoi ne nous conduisez-vous pas à l'instant au supplice? pourquoi ne nous donnez-vous pas cette joie suprême? pourquoi retardez-vous notre mort qui, nous arrachant à vos caprices et à vos insultes quotidiennes, nous conduira dans le port tant désiré du repos?

Le jour désigné pour le supplice des martyrs avançait. Jazdundocte ayant appris en secret d'un certain chrétien de ses amis que c'était le matin du jour suivant que la bienheureuse cohorte devait marcher au supplice, se rend immédiatement à la prison, lave les pieds des martyrs, et leur ôtant leurs vêtements souillés par la malpropreté du lieu, elle mit à chacun d'eux un vêtement blanc et les orna comme les époux destinés au lit céleste. Bientôt elle leur

fit servir un splendide festin : elle les sert elle-même à table : ensuite elle s'efforce, par un discours convenable à la circonstance, d'enflammer encore le courage des saints martyrs déjà si bien préparés de cœur. Dépouillez toute crainte, leur disait-elle, vous que la foi en Dieu soutient au milieu de ces temps malheureux, qui vous fortifiez dans les promesses magnifiques qu'il fait à chaque page des saints Evangiles et qu'il nous a laissées comme confirmées par serment; vous que l'illustre exemple du Seigneur provoque à la vertu. Car le Christ étant sur la terre a souffert dans son humanité les plus cruels supplices; il a ouvert ainsi pour nous les portes du martyre, afin que nous puissions par elle voir son visage et transporter son image dans nos cœurs. Enseignez ainsi à ne point craindre la mort que nous font souffrir les ennemis de la justice. C'est pourquoi éloignez de vous le repos durant cette nuit pour le soin de cette grande affaire; veuillez penser à préparer votre courage, et que la fatigue ne soit point assez forte pour vous éloigner des louanges de Dieu et de la prière. Vous recevrez le fruit de votre sollicitude et de vos soins; car, mourant honorablement pour Jésus-Christ qu'uniquement vous chérissez, vous remporterez la couronne du martyre.

Cependant tout cela était dit de façon et dans le dessein qu'ils ne pussent comprendre qu'ils devaient mourir le jour suivant. Mais eux, que l'arrivée inopinée de cette femme tenait dans l'étonnement : Pourquoi, dirent-ils, vous est-il venu dans l'esprit de nous traiter aujourd'hui d'une façon si libérale et si grande, et d'un autre côté de nous parler ainsi de nos devoirs? Mais elle, dissimulant : Pourquoi vous préoccuper de cela? dit-elle; pensez que j'ai accompli envers vous les devoirs que je devais remplir.

Cette dame ayant éludé ainsi la curiosité de ceux qui l'interrogeaient par l'ambiguïté de ses paroles, se retira dans sa maison. Le lendemain de grand matin elle revint à la prison et, déposant toute dissimulation, elle leur parla en ces termes : Maintenant il faut tendre au ciel des mains suppliantes, oublier tout autre soin et vous appliquer avec grande ferveur d'esprit et pureté de cœur à une seule chose, à vous rendre la divinité propice. Le jour suprême est arrivé qui doit vous conduire décorés de la couronne triomphale auprès des habitants des cieux; mais auparavant, il vous faut livrer un terrible combat sur la terre et dresser un trophée magnifique, après avoir vaincu votre ennemi. Vous qui allez vous rendre vers Dieu, préparez-vous; vous allez souffrir une mort illustre, vous allez verser votre sang pour la plus grande gloire du Seigneur ; quant au reste, pour ce qui me regarde, je vous en supplie, obtenez-moi les grâces de celui que je prie et supplie uniquement. Car, si vous m'obtenez du Seigneur, que vous aimez avant tout, et pour lequel vous allez donner bientôt votre vie, qu'il me soit accordé par lui de jouir de votre présence au dernier jour du monde, d'aller vers vous, de vous parler, de vivre avec vous l'éternité, je regarderai cette grâce que j'aurai obtenue comme telle, qu'aucune plus grande ne pourrait m'être accordée. J'ai pour témoin ma conscience du nombre de crimes que j'ai commis. Cependant, si vous voulez bien intercéder en ma faveur, j'ai confiance que par votre intervention j'obtiendrai de Dieu le pardon de mes crimes.

Les vieillards vénérables de la troupe lui répondirent : Nous avons confiance que, par la grande clémence et la suprême bonté de notre Dieu, nos prières pour vous seront exaucées, et qu'il arrivera que pour votre bien-

veillance, que pour les bienfaits de votre charité, que pour tout ce que vous avez fait pour nous, à cause de Dieu dans ces temps difficiles, il vous donnera une ample récompense, et que les choses que vous demandiez tout à l'heure vous seront toutes accordées entièrement.

Dès que le matin du jour désigné eut lui, le roi ordonna que les martyrs fussent conduits au supplice. Jazdundocte vint au-devant d'eux quand ils étaient encore dans le vestibule de la prison, elle n'hésita pas à se jeter à leurs pieds, à leur prendre pieusement les mains et à leur donner le baiser d'adieu. Quand les licteurs les eurent conduits rapidement hors de la ville et qu'ils furent déjà sur le lieu du supplice, le grand préfet qui avait présidé à leur jugement leur demanda, en leur promettant leur grâce, s'ils voulaient adorer le soleil. Alors toute la troupe des martyrs s'écria d'une voix haute et retentissante : Vous ne savez peut-être pas, car vous êtes aveugle des yeux et de l'esprit, que les coupables, quand on les traîne au supplice, ne peuvent dissimuler leur crainte, la pâleur de leur visage, mais que, par l'habitude honteuse de leurs corps et par leurs sombres vêtements, ils trahissent l'intime tristesse de leur âme. Maintenant voyez le sourire éclore sur nos visages comme les roses naissantes un jour de printemps ; voyez quels beaux habits nous avons, combien ils sont splendides : assurément ils ne traduisent ni la crainte ni le deuil. Courage donc, appliquez-nous les supplices que bon vous semblera aussi longtemps que voudrez, âmes atroces et cruelles, exercez sur nous vos colères. Rien n'est plus dans notre volonté que de ne pas mépriser le nom du souverain Créateur pour adorer le soleil, divinité vaine et insignifiante; la crainte de votre pouvoir n'obtiendra rien de nous, nous n'en faisons aucun

cas, pas plus que des ordres de votre roi. Nous n'obéirons pas et ne commettrons point ce crime irrémissible; rien pour nous n'est plus beau que de recevoir une mort honorable, et nous penserons être arrivés à notre but si nous donnons pour le royaume d'en haut non-seulement nos richesses, mais la lumière dont nous jouissons, pour ce royaume vers lequel vous nous poussez sans le savoir, et duquel vous ne nous enlevez pas la gloire immortelle en nous ôtant la vie. Enfin le préfet ordonna que les coupables reçussent immédiatement le coup mortel. A l'instant même les martyrs ayant présenté leurs têtes au bourreau, moururent courageusement pour Jésus-Christ.

Jazdundocte, la nuit venue, conduisit de sa maison des embaumeurs, fit envelopper dans des linceuls les saintes reliques, et, craignant le pouvoir des mages, les fit porter dans un lieu éloigné de la ville, où, ayant fait creuser de grandes fosses, elle fit faire des tombeaux dans lesquels on mit les corps cinq par cinq. Cette troupe de saints martyrs reçut la couronne le sixième jour de la lune du mois d'avril. (*Traduction de l'auteur.*)

Depuis l'année 344, date de la mort des cent vingt martyrs, nous ne trouvons plus de documents positifs, jusqu'en 346, où eut lieu la mort de saint Barbascemin suivie bientôt de celle des *martyrs des préfets*; nous donnons successivement les actes du saint Evêque et ceux des *martyrs des préfets.*

La sixième année de la persécution était commencée quand le nom de Barbascemin, évêque de Séleucie, et celui de Ctésiphon furent dénoncés au roi. L'accusation fut portée en ces termes : « Ces lieux sont sous l'empire d'un homme féroce, ennemi de notre discipline, par qui

plusieurs ont été détachés, non-seulement de notre religion, mais même des fonctions publiques. Quoi! il ne craint pas d'insulter le feu et de dire du mal de l'eau! » Alors le roi: « Dites-moi son nom et sa profession. Quel est-il celui qui a osé commettre ces méfaits? » — « C'est le neveu, dirent les délateurs, de Siméon Bar-Saboë, fils de sa sœur, chef des chrétiens; il a pris la place de son oncle. »

A ces mots le roi frémit, s'enflamme de colère, et ordonne qu'on amène immédiatement le coupable. Aussitôt Barbascemin fut amené avec seize autres. Plusieurs d'entre eux avaient la dignité de prêtre, les autres étaient diacres ou clers. Ils étaient venus de différents lieux, de plusieurs villes, auprès de leur évêque. Le roi, regardant Barbascemin avec un visage terrible: « Scélérat, lui dit-il, qui vas périr d'un supplice atroce, ton audace est donc allée à ce point, que, faisant fi! de mes édits, tu te sois mis à la tête de ce peuple que je déteste parce qu'il méprise mes dieux; surtout quand tu n'ignorais pas que Siméon, quoiqu'il me fût bien cher, a subi le dernier supplice pour la même cause. » Barbascemin lui répondit: « Vous n'espérez pas que nous, chrétiens, obéissions à vos édits: ils tendent entièrement à renverser notre sainte religion. Nous estimons que nous, qui devons défendre la religion chrétienne, n'en pouvons sans crime irrémissible abandonner une seule partie: car elle est tellement bien construite, que tout entière elle repose sur chaque partie comme sur un pivot. » Alors le roi: « Je vois que ton grand âge t'a enlevé le jugement: tu es tellement insensé que tu demandes la mort. Quant à moi, bientôt je jugerai convenable de faire souffrir au neveu le supplice par lequel mourut l'oncle, entraînant dans sa ruine plu-

sieurs des siens. » Barbascemin lui répondit : « Je ne hais point la vie, je ne cherche point la mort, car vous pouvez très bien me permettre de suivre les dogmes de la vraie religion et de conformer à ses préceptes ma vie tout entière. Mais quand, abusant de votre puissance, vous voulez nous amener à embrasser vos erreurs, à cette inique exigence je préfère la mort. Elle ne sera point la fin de ma vie, mais le commencement d'une meilleure et plus haute, par conséquent elle ne m'affligera point, puisque d'une vie caduque et passagère elle me fera une vie immortelle. Que Dieu détourne de moi le crime de déserter jamais la vraie foi, qui veut que nous croyions en lui seul, et d'abjurer la religion que j'ai apprise de Siméon, mon maître. »

Alors le roi, ne pouvant contenir l'effervescence de son cœur ni comprimer sa colère, prenant le soleil, son dieu, à témoin, éclata en ces termes : « Eh bien ! eh bien ! moi, je détruirai votre secte et vos mystères sacrés, je les arracherai de la mémoire des hommes. » Barbascemin, souriant, lui dit : « Vous invoquiez tout à l'heure le soleil, vous avez donc jugé bon de passer sous silence le feu et l'eau, qui pourtant sont dieux comme lui, et que vous devez avoir en même honneur, que vous devez invoquer comme lui pour qu'ils vous aident dans notre ruine, pour qu'ils dirigent bien vos desseins et les conduisent à bonne fin. » Le roi s'enflamma de colère à cette plaisanterie du saint homme que ses menaces n'avaient pu faire trembler. » Et toi, lui dit-il, comme si tu voulais mourir, tu veux m'irriter par tes plaisanteries pour que je te fasses mourir promptement : tu te trompes étrangement ; tu veux la fin de ton supplice, j'en veux la durée ; il faut que tu saches que tu vas, avant de mourir, avoir à supporter long-

temps la fétidité d'un cachot, afin que les hommes de ta secte, en voyant ton sort misérable et bientôt ta mort cruelle, déposent leur audace et apprennent à craindre la sévérité des lois. » Aussitôt il ordonna qu'on les conduisît tous en prison, qu'on les enchaînât lourdement et qu'on les tînt étroitement gardés. Ils furent ainsi depuis le mois de février jusqu'au cinq des ides de décembre, c'est-à-dire à peu près l'espace d'une année. Pendant tout ce temps-là, ils furent horriblement tourmentés par les mages, accablés de coups de bâton, en proie à la faim et à la soif, desséchés par une longue disette, le visage défait par l'humidité de la prison, le front chargé d'une poussière cadavéreuse, la peau noire de malpropreté, et émaciés et desséchés de tout le corps, déformés par les supplices répétés, tel était l'aspect misérable sous lequel ils s'offraient.

A la fin de l'année, par l'ordre du roi, qui, dans ce temps-là, était à Lédan, ville de la province des Hussites, Barbascemin et ses compagnons y furent amenés enchaînés et mis de nouveau en jugement. Le roi siégeait dans ce jugement; il s'adressa ainsi aux accusés: « O race insensée, dépourvue de toute raison, qui cours sciemment à la mort! tant de tourments déjà n'ont donc pas abattu ton audace? Regardez enfin, malheureux; voyez quelle fin misérable ont eue les hommes de votre secte, qui, les premiers, sont morts entre les mains des bourreaux, tandis qu'ils espéraient la vie immortelle et un royaume éternel aussi, afin que vous rougissiez enfin d'imiter leur folie et que vous ne couriez pas au-devant d'une mort certaine; ce qu'ils ont fait, conduits par une espérance absurde d'un salut imaginaire et d'une vie éternelle à retrouver; tandis que rien n'est plus vain, plus inconsidéré, comme vous devez le comprendre: car ils n'ont pas revécu. Quand

il ont fait ainsi, qu'estimez-vous de votre côté qu'il soit raisonnable de faire? Car si vous prenez la résolution d'obéir à mes édits ainsi qu'à moi, qui vous veux du bien, vous agirez dans vos intérêts, et votre obéissance sera grandement récompensée. Toi surtout, Barbascemin, si tu embrasses le culte du soleil, sache aujourd'hui que les dignités les plus grandes et les dignités les plus considérables seront ton partage. » En même temps, il présenta à Barbascemin mille sinées (demi-drachmes) d'or dans une coupe d'or. « Reçois ceci, lui dit-il, que je te donne en ce lieu pour te rendre un objet d'envie pour tous en attendant les dignités publiques et la préfecture que je te garde. »

Le bienheureux évêque lui répondit : « Me prenez-vous donc pour un homme qu'on puisse, avec des jouets d'enfant, avec cette vile poussière, avec des fleurs éphémères, amener à déserter le culte du vrai Dieu par la puissance duquel tout ce que nous voyons a été créé, et rentrerait immédiatement dans le néant s'il en donnait l'ordre? Je dois prouver à tout votre empire que je tiens pour rien ces bagatelles, et que je ne veux point renoncer à ce à quoi j'ai résolu de rester fidèle. » Alors le roi : « S'il te reste quelque amour de toi-même et des tiens, prends garde de sembler mépriser et rejeter le cadeau dont je t'ai honoré. Car si tu continues à agir avec moi insolemment, tu feras qu'à l'instant je satisferai tes vœux et les miens; après t'avoir arraché la vie, je détruirai, j'exterminerai entièrement ta secte ennemie, et que je hais. » Le saint martyr lui répondit : « Certes, si j'agissais ainsi, le Dieu vengeur des crimes, au dernier jour du monde, quand tous les mortels assemblés devant lui seront saisis d'effroi, me reprocherait ma conduite. C'est donc ainsi, in-

sensé, me dirait-il; que tu as préféré à moi l'or que j'avais moi-même donné au roi Sapor, et que, gagné par des choses futiles, tu as adoré des futilités semblables? A cause de cela, sachez, ô roi, que j'ai dans ma foi et dans ma religion un port et un refuge assurés. Quant à vous, tyran injuste et coupable, achevez votre crime si bien commencé; poursuivez, votre cœur cruel, vous ne le pouvez rassasier de carnage. « Jusqu'ici vous avez menacé : frappez maintenant. » Le roi lui dit : Jusqu'à présent, par tes paroles et par tes actes, je te considérais comme un homme sage, et j'avais pour toi grande estime; mais je m'aperçois, bien tard il est vrai, que tu es autre que je n'avais cru; que tu es aussi dément et aussi insensé qu'on peut l'être dans la secte à laquelle tu appartiens : je m'aperçois qu'on ne peut guérir par la douceur la peste qui vous tient vous autres chrétiens. C'est pourquoi à un mal aussi tenace il faut appliquer promptement les remèdes violents, et vous ramener par la cruauté des supplices dans le devoir et dans la raison qui sont la règle du commun des mortels. » Barbascemin répondit : « Jugez de la foi et de la sagesse des chrétiens par ce fait, que nous n'hésitons pas à mourir pour notre Dieu. Votre férocité, nous la brisons par une audace aussi grande; car nous avons appris l'audace et la douceur pour le besoin des temps et des circonstances. Pendant que nous enseignions aux autres hommes l'inanité et la caducité des biens de la terre, pendant que nous disions que vous deviez mourir un jour comme le commun des mortels; vous, au contraire, répondiez à nos paroles par de la flatterie, offrant des présents, pensant que, séduits par ces avances, nous les préférerions à la vie éternelle que nous tenons audessus de tout et que les richesses véritables qui sont en

notre possession, nous les jetterions là pour courir à vos présents, qui doivent bientôt périr avec ce que vous nommez vos dieux. » A ces paroles, le roi, vivement ému : « Eh bien! moi j'ordonnerai, au profit de mes troupes, de s'armer contre les chrétiens et de se réunir tous pour la ruine de votre nom. » Barbascemin lui répondit : « L'invincible courage que Notre Seigneur Jésus-Christ nous a donné pour ce combat, brisera facilement tous vos efforts et ceux de vos soldats. Quant à croire que le carnage et les tourments détruiront notre peuple, vous vous trompez étrangement; jamais la famille choisie des chrétiens ne sera plus belle et plus grande que quand vous aurez commencé à sévir contre elle par le fer. Ceux que vous voulez détruire, exterminer radicalement, prendront de nouvelles forces de leurs blessures et croîtront comme une race immense; et vous saurez que vous n'avez ni force ni cœur suffisant pour cette guerre que vous avez entreprise contre les hommes de notre religion. Mais faites expulser de votre royaume les chrétiens avec votre cruauté habituelle; notre patrie a hâte de nous recevoir; c'est celle qui s'ouvre à ceux qui nous ressemblent, aux hommes imbus de nos principes. Un jour viendra où vous voudriez bien laver vos mains tachées de notre sang, mais vainement : les chrétiens que vous avez fait mourir, nos compagnons, mènent au paradis une vie heureuse; les enfants que vous avez tués, les vierges que vous avez martyrisées, règnent dans la félicité. Quant à vous, un sort contraire vous attend : les larmes, les grincements de dents et les supplices qui n'auront point de fin. »

Alors ce roi impie, ennemi de la justice et de l'équité, entra dans une colère atroce qu'il satisfit immédiatement, en lançant contre les chrétiens un édit cruel et sangui-

naire. Comme un dragon ou un oiseau de proie, il se lança sur les chemins, il vola vers sa proie, il se courba pour déchirer, et, gonflé du fiel qui bouillonnait en lui, il en vomit les torrents amers qui couvrirent tout, renversèrent et brisèrent tout.

Voici le texte de cet édit : « Quiconque m'aime et veut le salut de mon royaume, doit faire en sorte que personne portant le nom de chrétien, ne reste dans la Perse ou autres lieux soumis à ma puissance, s'il ne consent à adorer le soleil, le feu, l'eau, à se nourrir du sang des animaux. Si quelqu'un refuse de faire ces choses, j'ordonne qu'il soit immédiatement livré aux préfets, et que sur leur sentence il soit tourmenté et puni du dernier supplice. »

Saint Barbascemin fut mis à mort avec ses compagnons le neuvième jour de la lune de janvier. Après sa mort, le siège de Séleucie et de Ctésiphon vaqua environ vingt ans, tant cet édit cruel apporta de troubles pour une nouvelle élection, tant les chrétiens furent dans la terreur de la persécution. (*Traduction de l'auteur.*)

Passion des martyrs qui furent mis à mort par les préfets en différents lieux, sans compter ceux qui y furent mis par le tribunal du roi.

Presque dans le même temps où Barbascemin reçut la couronne du martyre, une affreuse tempête se déchaîna sur nos terres, elle affligea véhémentement notre peuple, renversa les églises, livra aux prostitutions du vulgaire les objets sacrés de notre religion. Alors on vit les forts et les hommes courageux progresser et croître en nombre, les faibles au contraire et les gens inertes languirent et faillirent à la tâche : on vit ceux qui hésitaient tomber, ceux au contraire qui étaient constants défendre avec plus

d'ardeur la vérité reçue et établie : on vit ceux qui étaient ardents et alertes courir pour remplir leurs tâches, au contraire les paresseux et les oisifs cherchèrent un ignoble repos. Quoi! parce que les tyrans ont tiré le fer sur leur proie, se sont précipités sur les âmes généreuses, leur ont arraché ce qu'elles possédaient, ils se sont imaginé augmenter leurs richesses à eux-mêmes par ces rapines? Mais la voix qui réveillera les morts les dissipera un jour, quand elle rendra aux martyrs les biens qui leur auront été enlevés et qu'elle appliquera à leurs persécuteurs les châtiments mérités.

Quoique dans un grand nombre de lieux il soit certain qu'un grand nombre de chrétiens soient morts en témoignage de la foi chrétienne, il n'est parvenu jusqu'à nous que les noms d'un petit nombre consignés dans quelques écrits : ce serait hors de propos que je voudrais raconter leurs combats illustres dans de trop longs discours, car je ne crois pas pouvoir en apprendre davantage en racontant, ni pouvoir tout embrasser d'une manière pleine et parfaite. Car, ce que je vais dire, je le sens par trop bref et par trop complet, si on considère les souffrances si longues qu'ils eurent à endurer. Tout ce que j'aurai écrit sera trop petit, car leurs tourments excèdent toutes mesures. Cependant je ne puis rien en dire davantage, n'ayant point vu leurs actes chez leurs juges, ne pouvant pas y suppléer par ma pensée, les refaire de mes mains ou les embrasser dans une course imaginative. Car il est difficile de parler de ce qu'on n'a appris de personne, de faire l'historique de choses dont on n'a pas les documents, ou d'atteindre un but qu'on ne voit pas; c'est un ouvrage certes difficile ; je m'efforcerai cependant, j'entreprendrai d'aborder par mon discours ce qui est grand et digne de louanges,

dans le martyre de ces saints ; au même point se trouvent le combat, et la victoire, et le martyre, et la couronne, et la fin de tous les maux et de tous les labeurs.

Qui donc pourra raconter dignement ces choses, ou trouver des symboles par la comparaison desquels il montre la beauté des choses qu'il célèbre. Le livre qui fait mémoire de leurs hauts faits ressemble à la plaine couronnée de cèdres élevés, ou à la prairie où nous allons les jours de fêtes, et qui est diaprée de fleurs odorantes, car leurs noms sont des fleurs pleines de parfums pour les esprits purs, et les lis printaniers sont les lettres de leur nom. Leur sang a arrosé nos provinces et l'a répandu sur nos terres comme la rosée, nous apportant à la fois la joie et le deuil, des jours joyeux mêlés à de tristes jours. Leurs corps sont comme les mamelles d'une bonne nourrice ; leurs os sont un jardin fécond ; leur champ s'est enrichi pour la moisson, et la gerbe a été offerte à l'autel. Leur troupeau s'est propagé parmi les autres troupeaux d'une façon prodigieuse ; il a fourni des agneaux pour victimes. Leur volonté a été le prêtre, leur corps l'holocauste, et leur martyre une immolation douce.

Courage donc, pensons combien leurs tourments furent terribles, combien leurs discours furent doux et agréables ! Autant leurs supplices sont faits pour terrifier, autant les récompenses qui leur sont promises sont faites pour nous attirer et nous engager ! Combien horrible et combien atroce fut le supplice dont ils moururent, mais combien leur mémoire est belle et digne d'envie ? La maison du sang nous montre du sang : le seuil de la mort est couvert de carnage. C'est pourquoi le sujet de notre discours est le sang versé par le fer des tyrans et la mort

illustre des martyrs au milieu de supplices cruels. Nous recueillons des ruines et des morts.

Venez, donc ici, qui que vous soyez, amis de la sagesse, qui avez soif d'amour et de pieuse douleur, et vous serez navrés. Approchez, dis-je, et soulagez par de pieuses larmes votre cœur oppressé. Accourez, qui que vous soyez, qui êtes sages, et qui aimez et soulagez par les pleurs votre cœur en proie aux pensées tristes. Lavez dans la douleur les souillures de votre âme; purifiez par l'amour votre cœur; qui que vous soyez qui, attendez prudemment dans les larmes et souhaitez un monde meilleur. Hâtez-vous, dis-je : que votre tête répande l'eau, que vos yeux aient des fontaines de larmes; préparez vos oreilles, que votre esprit soit attentif; lisez la liste des noms; pensez combien furent terribles les tempêtes de calamités déchaînées sur la tête des martyrs. Que votre charité comprenne les ardeurs de leurs cœurs; supposez en vous-mêmes la grandeur de leurs tourments qu'il ne m'est pas donné de raconter, tant ils dépassent et mon intelligence et ma faible éloquence. De ces athlètes du Christ, les uns morts par le glaive, les autres écrasés sous une grêle de pierres, mesurez attentivement les souffrances, évaluez-en la grandeur, vous serez stupéfaits. Il vous appartient d'apprécier dans votre cœur la rage de la multitude effrénée lapidant les saints, et la furie des tyrans déchaînés contre les martyrs. Prenez garde quand vous aurez parcouru mentalement la passion de ces bienheureux martyrs, n'allez pas tomber dans l'inertie de cœur, après l'avoir méditée; ne gardez pas le silence; remplissez votre cœur de douleur et de joie, et vos yeux de larmes. En voyant cette troupe de morts vivants, ces bataillons joyeux de trépassés; en les voyant séparés de nous, pleurez; en les voyant réunis

à Dieu, réjouissez-vous. De cette joie et de cette tristesse vous retirez deux avantages : l'un de laver vos corps par les larmes, l'autre de rajeunir votre âme pour la résurrection ; car c'est là qu'il faut tendre toutes vos espérances ; c'est là que tout ce que vous espérez vous sera donné. Ce qui est ici est passager, ce qui est là haut est éternel.

(*Traduction de l'auteur.*

Tous ces flots de sang versés, ne suffirent pas à éteindre la fureur du tyran féroce qui déchirait l'Eglise. En 348 il fit encore mourir saint Abraamins évêque d'Arbelle, dont l'Eglise fait la fête le 5 février. Nous ne possédons pas ses actes. (Voyez Sozomène, l. 2, ch. 12).

Nous arrêtons ici le récit des persécutions en Perse ; plus tard, nous retrouverons encore Sapor et nous apprécierons en parlant des derniers martyrs de son règne, le caractère des persécutions qu'il fit endurer à l'Eglise et nous verrons comment il mourut.

CHAPITRE VI.

Persécutions de l'Église depuis la retraite de saint Athanase à Rome, en 341, jusqu'à la réunion du concile de Nicée, en 355.

La fameuse réponse du pape Jules aux Eusébiens, que nous avons donnée en grande partie au chapitre IV, ne fut écrite qu'au mois d'août ou de septembre 341. Quand elle arriva en Orient, le parti des Ariens venait de faire une grande perte. Un vide immense s'était opéré dans ses rangs. Eusèbe de Nicomédie venait de mourir (*Socrate*, l. 2, ch. 12, p. 89. c. — *Sozomène*, 3. ch. 7, p. 505-506.) Cet homme qui avait été l'âme de l'arianisme, auquel même il avait donné son nom, puisque les écrivains disent indifféremment en parlant de ces hérétiques à cette époque *Ariens* ou *Eusébiens*, alla rendre compte au souverain maître de ses nombreux méfaits. Deux fois il avait changé de siége par ambition, malgré les défenses formelles

des canons à cet égard. Il avait persécuté à outrance les catholiques et notamment saint Athanase. Sans avoir la science d'Eusèbe de Cérarée, il était d'un mérite fort remarquable, brillant surtout du côté des ressources et de la souplesse de l'esprit. Malheureusement il tourna vers l'intrigue ses belles facultés, les mit au service de son ambition. Il aurait pu devenir une des gloires de l'Eglise et la servir d'une façon très méritoire. Il n'est célèbre que par les maux sans nombre qu'il lui a faits, au lieu de laisser la réputation d'un saint; il a laissé celle d'un habile intrigant.

Après sa mort, le peuple de Constantinople, qui était très zélé pour la vraie foi, rétablit saint Paul sur son siége d'où l'avait chassé l'usurpation d'Eusèbe. Ce retour de l'évêque catholique ne pouvait être enduré patiemment par les ariens. Théognis de Nicée, Maris de Calcédoine, Théodore d'Héraclée, Ursace et Valens, nommèrent comme évêque de Constantinople Macédone, prêtre de cette ville, et le sacrèrent dans une église qu'il avait bâtie à ses frais, car il était fort riche. Ce qui semblerait de nature à faire rejeter ce que dit saint Jérôme, qui rapporte qu'il était brodeur. On sait que beaucoup de prêtres avaient un métier. Les conciles le recommandaient; peut-être Macédone travaillait-il des mains dans un but de mortification apparente. Peut-être s'occupait-il de broderie pour son agrément. C'est un métier peu fait pour les hommes.

Nous avons vu plus haut en parlant du premier bannissement de saint Paul, que ce fut Macédone qui se porta son accusateur. La calomnie était si flagrante, qu'il n'osa pas la soutenir longtemps, et qu'il se soumit à son évêque saint Paul. Il faut croire qu'il se soumit aussi facilement

à Eusèbe de Nicomédie, puisque les ariens le jugèrent digne d'être fait par eux évêque de Constantinople. Entre sa calomnie contre son évêque et, plus tard, l'acceptation de son siége, il y eut donc une révoltante hypocrisie.

L'élection de Macédone, irrita fortement le peuple de Constantinople. Une sorte de sédition éclata dans la ville, et les citoyens se livrèrent de véritables combats. Constance qui pour lors était à Antioche, fut très irrité en apprenant cela, et ordonna à Hermogène, général de la cavalerie qu'il envoyait en Thrace, de passer par Constantinople et de chasser saint Paul. Ce général ayant voulu employer la violence pour exécuter cet ordre de l'empereur, le peuple se mit en révolte ouverte, incendia sa maison, et s'étant emparé de lui le traîna quelque temps par la ville attaché avec des cordes, puis le tua. Saint Jérôme met cette sédition à la fin de 341. C'est à tort : elle eut lieu sous le IIIe consulat de Constance, et sous le IIe de Constant, par conséquenten 342:

L'empereur accourut à Constantinople, en chassa saint Paul, et pour punir les habitants, les priva de la moitié du blé qu'on leur distribuait. Cependant attribuant à Macédone les désordres qui étaient arrivés, il ne lui permit pas de s'emparer des églises. Il usa avec lui de simple tolérance, ne voulant ni approuver ni désapprouver son élection. L'évêque intrus continua donc à tenir ses assemblées seulement dans l'église qu'il avait fait construire. Le clergé qui obéissait à saint Paul, continua à occuper les autres ; il paraît qu'au bout de fort peu de temps ce saint évêque rentra dans Constantinople. L'empereur en fut très irrité, et envoya ordre à Philippe, préfet du prétoire, de le chasser de la ville et de livrer toutes les églises à Macédone. Cet officier fit enlever l'évêque avant que le peuple

fût prévenu des ordres de Canstance, de sorte qu'il ne put s'y opposer. Mais il était plus difficile de mettre l'usurpateur en possession des églises. Philippe le fit monter avec lui sur son char pour le conduire à la principale église de Constantinople. Aussitôt le peuple s'y porta en foule. Les Ariens voulaient y entrer les premiers, les catholiques faisaient la même chose. Un affreux tumulte s'en suivit; bientôt arriva le préfet avec Macédone. Les soldats poussaient violemment le peuple, des rixes eurent lieu, et bientôt le sang coula. Les soldats chargeant avec furie le peuple, tuèrent trois mille cent cinquante personnes. Ce fut en passant sur les cadavres de tant de victimes, que Macédone monta au trône épiscopal. Les ariens avec leur bonne foi ordinaire, attribuèrent toute cette boucherie à saint Acslépas de Gaza, qui était venu à Constantinople pour aider à y rétablir saint Paul sur son siége.

En 343, les Eusébiens députèrent à Constant, quatre des leurs, Narcisse de Néroniade, Maris de Calcédoine, Théodore d'Héraclée et Marc d'Aréthuse, pour surprendre sa bonne foi à l'aide d'un nouveau formulaire où ils dissimulaient leurs erreurs d'une façon assez adroite, et pour lui rendre compte de ce qui avait été fait contre saint Athanase et contre les autres évêques catholiques. Constant qui avait l'esprit droit et ferme, ne se laissa pas surprendre; les députés partirent sans avoir pu rien gagner sur lui.

L'année suivante 344, Valens, évêque arien de Murse, ayant voulu s'emparer du siége d'Aquilée, comme Eusèbe de Nicomédie, comme Macédone s'étaient emparés de celui de Constantinople, en fut empêché par le peuple. Un évêque catholique, nommé Viator, n'ayant pu fuir assez

tôt, fut tellement foulé aux pieds dans cette circonstance qu'il en mourut au bout de trois jours. (*Hilarii pictavensis fragmemta à Pithœo edita Paris. Anno* 1598, *pars* 2. *p.* 17.)

Après bien des événements que la nature de notre sujet nous défend d'aborder, Constant qui désirait vivement rétablir la paix dans l'Eglise prit la résolution d'assembler un concile général qui put juger toutes les questions en litige et faire droit à tout ce qui était en souffrance. Il en écrivit à Constance qui n'osa refuser. Le concile fut assemblé à Sardique en 347. On devait s'y occuper de plusieurs affaires et entre autre des accusations portées contre les Ariens. La lettre synodale des évêques assemblés à Sardique, s'exprime ainsi : « Des accusateurs se sont présentés contre eux de divers endroits, des hommes revenus de l'exil, montraient leurs fers et leurs liens ; ceux qui y gémissaient encore, avaient chargé leurs parents ou leurs amis d'exposer leurs griefs ; d'autres enfin venaient demander vengeance des cruautés souffertes par leurs amis morts dans les lieux de leur bannissement. Et, ce qu'il y avait de plus affreux, c'était que des évêques avaient été traités ainsi et l'un d'entre eux montrait les chaînes dont les ariens lui avaient chargé le cou ; d'autres attestaient qu'ils avaient été près de périr par suite de faux témoignages. Ils se sont, en effet, livrés à de si grands excès, que des évêques auraient été mis à mort par eux, s'ils n'avaient pas pris la fuite. Feu Théodule, notre confrère, est mort, quoiqu'il eût échappé à leur fureur : car ce fut sur leurs accusations que l'ordre de l'exécuter fut expédié. Il y en eut qui montrèrent les marques des épées, des blessures et des cicatrices ; d'autres se plaignirent qu'on leur avait fait souffrir la faim. Cela fut aussi attesté par des

hommes dignes de foi. Des envoyés de toutes les églises racontèrent des circonstances où des soldats en armes et la populace avec des fouets se livraient à leur fureur, où les juges menaçaient, où de fausses lettres étaient écrites. » (*Mœhler*, trad. J. Cohen, vol. 2. p. 274.)

Les Eusébiens vinrent au concile de Sardique, au nombre d'environ 76; mais presque aussitôt ils partirent, sachant parfaitement que dans cette assemblée où on ne craignait que Dieu et pas les empereurs, la vérité seule triompherait. Ils commencèrent par se plaindre qu'on eût reçu saint Athanase au concile, disant que puisqu'il était condamné, il ne pouvait pas siéger comme évêque. A cela on répondit que des prélats que le dernier concile, celui de Rome, avait déclarés innocents, ne pouvaient pas être considérés comme coupables. Les Eusébiens, n'avaient besoin que de prétextes, ils s'enfuirent nuitamment, en disant qu'il ne pouvaient pas faire partie d'une assemblée où on admettait des sacriléges et des homicides.

Le concile prononça en faveur des évêques qu'ils avaient déposés, et anathématisa les principaux d'entre eux. Acace de Césarée en Palestine, Etienne d'Antioche, Georges de Laodicée, Narcisse de Néroniade, Ménophante d'Ephèse, Théodore d'Héraclée, Ursace de Singidon, et Valens de Murse. Théognis de Nicée, dont les diacres déclarèrent au concile qu'il avait écrit de fausses lettres pour compromettre Athanase, et qui avait été l'accolyte d'Eusèbe de Césarée dans toutes ses entreprises contre les catholiques, n'est pas dans cette liste. Comme il mourut vers ce temps là, il en faut conclure que sa mort eut lieu avant le concile de Sardique. L'assemblée déclara usurpateurs les évêques qui occupaient les siéges des prélats indûment déposés.

Pendant ce temps là, les Eusébiens, se réunissaient à Philippople ou Philippopolis, ville qui dépendait de Constance, et y tenaient un concile en opposition avec celui de Sardique. « Ils y publièrent une lettre synodiale qu'ils prétendirent avoir été publiée à Sardique. Ils avaient par là pour but de faire considérer leurs résolutions comme émanées du concile œcuménique de Sardique. Ils réussirent, du moins en partie, au point que, même du temps de saint Augustin, on ne connaissait encore en Afrique d'autre concile de Sardique que celui dont les décisions étaient contenues dans la lettre des évêques eusébiens. La cause en est une négligence des évêques catholiques qui, se fiant à la bonté de leur cause, se persuadèrent que tout s'arrangerait de soi-même. Les eusébiens furent plus adroits. Dans leur lettre synodiale, ils disaient que Marcel, la peste hérétique la plus exécrable (*hæreticorum omnium execrabilior pestis*), qui réunissait en lui les erreurs de Sabellius, la méchanceté de Paul de Samosate et l'impiété de Montanus, demeurait excommunié, bien qu'il eût été admis à la communion par plusieurs évêques qui ne connaissaient pas ses doctrines. Athanase est dépeint comme chargé de tous les crimes qui lui avaient été attribués par le concile de Tyr ; il est dit qu'il a trompé d'autres évêques, notamment Jules, par de fausses lettres, et que ceux-ci l'avaient en conséquence admis à la communion. Mais comme ces évêques avaient porté un jugement sur des choses dont il n'avaient aucune connaissance, l'arrêt précédent rendu contre Athanase avait été confirmé. Quand à Paul de Constantinople, le seul récit de ses crimes ferait frémir. Lucius d'Andrinople, après son retour de l'exil, aurait jeté aux chiens les hosties consacrées par de saints prêtres. Aussi ne pouvait-on pas exiger que de pareils

loups fussent considérés comme des brebis de Jésus-Christ. Ces scélérats, qui auparavant s'étaient condamnés les uns les autres, avaient alors conspiré entre eux pour se pardonner mutuellement les crimes qu'ils se reprochaient lorsqu'ils étaient évêques.

Les occidentaux, continuaient les eusébiens, prétendaient gouverner les orientaux et introduire une nouvelle loi, d'après laquelle ceux-ci devaient être jugés par ceux-là (1). Ceci était d'autant plus impossible que les occidentaux, loin de pouvoir être juges, étaient eux-mêmes soumis à la juridiction. Jules, Hosius, Protogènes de Sardique, etc., n'avaient pas rougi de communiquer avec Athanase; ils l'avaient même admis au service des autels. Ils avaient confirmé l'hérésie de Marcel et préféré la communion avec le coupable Athanase à *la foi* et à la paix de l'Eglise. (Dans ce passage, Athanase paraît être aussi accusé d'hérésie.) Quant à eux (les eusébiens), ils avaient toujours prié de ne point saper la loi, anéantir les droits de Dieu, introduire une secte nouvelle; mais les occidentaux étaient allés jusqu'à menacer et dire qu'ils défendraient Athanase et les autres coupables. C'est pourquoi Jules, Hosius, Maximin de Trèves, Protogène et Gaudens avaient été condamnés par eux (les eusébiens). Indépendamment de ces motifs généraux pour condamner ces évêques, ils en alléguaient quelques-uns de particuliers. Quant à Jules,

(1) *Hilar. frag. III, fol.* 1314. *Voluerunt autem etiam Orientalibus episcopis, et veniunt pro judicibus defensores pro defensoribus rei, novam legem introducere putaverunt, ut Orientales episcopi ab Occidentalibus judicarentur.* Le commencement de ce passage a besoin d'être rectifié par la critique, à moins qu'il ne faille le traduire par l'expression française *en vouloir à quelqu'un*, ce qui ne me paraît pas probable. L'original grec est perdu.

il avait été l'origine de tout le mal ; c'était lui qui, le premier, avait ouvert la porte aux excommuniés ; il avait défendu Athanase avec une impudence extrême. Pour Hosius, il avait déjà été en communication avec les coupables de l'Orient ; il était l'ami intime d'un magicien, homme de mœurs scandaleuses (de Paulin, ci-devant évêque en Dacie). A saint Maximin ils reprochaient de ne pas avoir accueilli leurs députés, d'avoir reconnu le premier Paul de Constantinople, etc. Ils exhortaient en conséquence les évêques à ne point recevoir de lettres de ces excommuniés et à ne point leur en expédier.

Après avoir écrit cette lettre, ils se remirent en route pour l'Orient. Mais dans les lieux qu'ils traversèrent, il y eut beaucoup de personnes qui eurent le courage de fuir à leur approche, et quelques-unes même leur dirent ouvertement leur pensée. Cinq laïques furent exécutés pour cela à Andrinople. Un grand nombre d'évêques et de prêtres furent, à cette occasion, bannis par l'empereur, ou bien traités plus cruellement encore. Ils arrivèrent ainsi auprès de Constance, qui approuva leur conduite (1). En attendant, le concile de Sardique ayant décidé que les évêques destitués devaient être rétablis sur leurs siéges, Constance envoya de tous côtés des ordres pour qu'on les arrêtât à leur retour : les précautions les plus minutieuses furent prises dans le port d'Alexandrie ; du reste, les ariens se donnaient là une peine inutile ; les évêques destitués ne songeaient point à revenir d'eux-mêmes dans leurs diocèses ; et c'était précisément pour en obtenir la permission de l'empereur Constance, qu'une députation lui avait été envoyée de Sardique.

(1) *Athanas, hist. Arian.*, § 18. 20.

Cette députation arriva enfin à Antioche, où l'empereur se trouvait en ce moment. Elle se composait de deux vieillards, Euphrate, évêque de Cologne, et Vicence de Capoue, qui avait autrefois assisté au concile de Nicée. Constant leur avait donné des lettres de recommandation, et avait même menacé son frère de lui faire la guerre, s'il ne rétablissait pas les évêques destitués. En attendant, une ruse infernale devait être préparée pour faire manquer le but de leur voyage. Un homme déréglé était allé chez une femme de mauvaise vie, et lui avait dit de se rendre chez les évêques, comme si ceux-ci l'avaient fait demander. Cette femme étant entrée la nuit dans la chambre d'Euphrate, il s'éveilla, et la prenant pour un fantôme, il appela à son secours Jésus-Christ, en le priant de le délivrer du démon. La prostituée reconnut alors que ce lieu n'était pas fait pour elle, et se mit à pousser de grands cris, disant qu'on avait voulu lui faire du mal. Aussitôt, le jeune homme qui était à l'affût, entra précipitamment dans la chambre avec plusieurs autres personnes, pour être témoins du crime de l'évêque. On espérait par ce moyen accabler de honte la députation et la faire renvoyer. Mais le grand bruit qui se faisait dans la maison, y attira d'autres spectateurs, et toutes les personnes qui avaient eu part à cette affaire furent conduites devant le commandement de la ville. L'évêque Etienne, d'Antioche, qui avait été à Philippopolis avec les ariens, insista vainement pour qu'on lui rendît ses prêtres, car on découvrit alors que c'étaient eux qui avaient dressé cette embûche à la députation. La prostituée raconta par qui elle avait été appelée; ceux-ci avouèrent qu'Etienne avait dirigé tout le complot, dont ils n'avaient été que les instruments. Etienne fut destitué et remplacé par l'arien Léonce.

Soit que Constance crût pouvoir juger par cet exemple de la vérité des autres accusations que les ariens portaient contre les évêques catholiques, soit que le grand nombre d'évêques qui signèrent les actes du concile de Sardique (il y en eut en tout plus de 340), fit impression sur lui, soit que les menaces de son frère l'effrayassent, ou bien enfin, peut-être, ces trois causes s'étant réunies, il résolut de rappeler les exilés, et, en 348, il révoqua tous les ordres donnés contre eux. D'ailleurs rien ne s'opposait au retour d'Athanase à Alexandrie, car Grégoire avait perdu la vie dans une émeute populaire. (*Mœhler*, Athan. le gr. trad. par J. Cohen, p. 283.)

En exécution de l'édit de rappel donné par Constance, les évêques bannis revinrent prendre leurs siéges. On cite, entre autres, saint Paul de Constantinople, Marcel et Asclépas. Malgré le retour de saint Paul, Macédone resta possesseur de l'église qu'il avait bâtie. Asclépas de Gaza, fut reçu par son troupeau avec de grandes démonstrations de joie. Depuis longtemps il était en exil. Passé cela, l'histoire ne nous dit plus rien de cet évêque, que nous avons constamment vu sur la brèche depuis 330, défendant courageusement la foi contre l'arianisme. Son peuple l'a vénéré comme un saint; dans la vie de saint Porphyre (Bolland. 26 *Feb*. p. 648, § 20), il a cette qualification. Chose étrange, son nom ne se trouve dans aucun martyrologe. Et nous même, suivant l'erreur des auteurs à cet endroit, l'avons omis dans notre dictionnaire des persécutions. Ces lignes sont un aveu et une réparation.

Quant à Athanase, il n'osait pas encore revenir sachant les dispositions secrètes de Constance par rapport aux ariens, il craignait que les menaces seules de son frère

Constant eussent décidé ce prince à le rappeler, et que bientôt la persécution recommençât sous de nouveaux prétextes. Il faut bien convenir que ses craintes n'étaient pas sans fondement, car après le concile de Sardique et avant que Constance n'eût reçu les lettres et les envoyés de son frère Constant, à l'instigation des Eusébiens, il avait donné ordre de garder les portes des villes, de crainte que les évêques justifiés par le concile y rentrassent. De plus, les magistrats avaient reçu l'injonction de s'emparer d'Athanase et de n'importe lesquels des siens qui voudraient rentrer dans Alexandrie, et de leur tranchèr immédiatement la tête.

Constance écrivit à saint Athanase plusieurs fois, le pressant de revenir en Orient, et lui témoignant le désir qu'il avait de le voir. Ce ne fut qu'au bout d'une année d'instances de la part de l'empereur, qu'Athanase consentit à revenir. Avant de quitter la terre hospitalière qui l'avait reçu, il voulut rendre une dernière visite aux lieux où il avait été si bien accueilli : il vint en Gaules, puis il se rendit à Rome auprès du pape Jules, qui lui remit une lettre pour le peuple d'Alexandrie. Enfin, de retour en Orient, il vint trouver Constance à Antioche.

Ce prince l'accueillit parfaitement, et l'autorisa à aller reprendre possession de son siége. Comme auparavant, ordre avait été donné aux magistrats et aux officiers, de s'opposer au retour d'Athanase, cet ordre fut révoqué, et d'entièrement contraires furent expédiés.

On prétend que dans l'entretien qu'il eut avec l'empereur, Athanase se plaignit des injustices desquelles il avait été victime, et qu'il le supplia de faire en sorte que ses ennemis ne pussent à l'avenir recommencer à le persécuter. Il offrit à l'empereur d'accepter devant lui une

discussion complète sur les faits qu'ils lui reprochaient et qui avaient été les prétextes des condamnations prononcées contre lui. Constance qui était secrètement bien disposé pour les ariens, se donna bien de garde d'accepter ce que proposait le saint. Eux, de leur côté, ne se montrèrent nullement disposés à engager cette discussion. Etait-il bien convenable qu'Athanase offrit ainsi à l'empereur d'être l'arbitre de questions sur lesquelles l'Eglise venait de prononcer au concile œcuménique de Sardique? Etait-il prudent d'engager ainsi le souverain à prendre un rôle auquel il n'avait déjà, comme son père, que trop de propension? Le jugement du concile devait suffire à Athanase. Il était plus digne de le montrer à Constance comme décision sacrée devant laquelle il ne restait plus qu'à s'incliner.

Constance promit à saint Athanase de ne plus se laisser influencer contre lui, et de garder immuables l'estime et l'affection qu'il lui témoignait. Il prit Dieu à témoin de ce qu'il promettait. La suite nous fera voir l'inconstance de son caractère ou l'hypocrisie de ses promesses, en même temps que sa fidélité à la foi jurée.

Pendant que saint Athanase était à Antioche, les ariens, qui n'osaient pas l'attaquer ouvertement, lui tendirent un piége qu'il sut éviter avec une prudence et une habileté vraiment admirables. Sous le voile d'une modération apparente, qui couvrait leurs desseins de brouiller encore l'Eglise d'Alexandrie, ils engagèrent Constance à demander à saint Athanase qu'une église de cette ville, une seule, fut mise à la disposition de ceux de leur parti qui y résidaient. Si le patriarche eut refusé, Constance n'eût pas manqué de l'accuser d'intolérance et de dureté. Il répondit que rien ne lui semblait plus juste, qu'il était tout disposé à l'accorder pourvu que la même faveur fût concédée

aux catholiques, dans toutes les villes où dominaient les ariens, à Antioche par exemple. Les ariens aimèrent mieux ne pas avoir d'église à Alexandrie, que d'accéder à la demande d'Athanase.

Le retour du saint à Alexandrie, fut un véritable triomphe. Partout où il passait on le recevait avec enthousiasme comme un martyr, comme un défenseur de la foi. A l'exception de quelques évêques, comme Patrophile de Scythople et Acace de Césarée, presque tous lui témoignèrent leur joie. Ceux qui avaient eu la faiblesse ou commis l'erreur de participer à sa condamnation, lui en demandaient à l'envi pardon. A Jérusalem seize évêques sous la présidence de Maxime, se réunirent et écrivirent à ceux des contrées voisines des lettres où ils témoignaient leur satisfaction de voir ce grand homme, si longtemps persécuté, revenir au sein de son église. A Alexandrie, le peuple entier, les évêques et les prêtres des contrées voisines se portèrent au devant du saint pour lui montrer leur joie, leur admiration. Il avait été précédé par une lettre de Constance, envoyé aux évêques et aux prêtres d'Egypte; elle était ainsi conçue. « Le très respectable Athanase n'a point été abandonné de la grâce divine; bien qu'il ait était pendant quelque temps soumis à des épreuves de la part des hommes, il a été pourtant protégé, comme il le méritait, de la toute-puissante Providence; par la volonté divine et par notre décision, il a recouvré sa patrie et l'église à la tête de laquelle Dieu voulut le placer. En conséquence, nous avons résolu, dans notre clémence, que toutes les ordonnances rendues contre ceux qui communiqueraient avec lui, seraient mises en oubli, que toute suspicion cesserait pour eux à l'avenir, et que les fonctions dont son clergé jouissait ci-devant, seraient

confirmées ainsi qu'il convient. Nous avons en outre pensé que l'équité exigeait que les évêques et les prêtres qui ont suivi son parti obtinssent toute sécurité. Nous regarderons l'union avec lui comme une grande preuve de bonnes dispositions de la part de tous ceux qui s'y conformeront. Nous voulons que tous ceux qui, suivant leur bon jugement et leur devoir, communiqueront de préférence avec lui, obtiennent, par la volonté de Dieu, notre grâce. Que Dieu vous garde. » (*Mœhler*, vie d'Ath. le gr. trad. par J. Cohen, p. 292).

Ce prince avait écrit aussi au peuple d'Alexandrie en particulier, pour l'engager à recevoir avec joie son évêque, et à lui être dévoué entièrement de cœur et d'âme. Ηδεως δεξασθε και παση ψυχη και γνωμη ασπαντον ηλησασθε Dans cette lettre, il menaçait de peines sévères, ceux qui troubleraient l'ordre. Ce retour d'Athanase eut lieu en l'année 349. Ce fut à cette époque que deux de ses ennemis les plus ardents et les plus célèbres, rétractèrent les accusations qu'ils avaient portées contre lui, et demandèrent pardon à l'Eglise, dans la personne de son chef, le pape Jules, de la part qu'ils avaient eue dans les injustices commises au concile de Tyr et ailleurs à l'égard du saint.

L'année 350, dans laquelle nous entrons, fut malheureuse pour l'Eglise et pour l'empire. Constant le plus ferme appui des catholiques, fut assassiné dans les Gaules dans une conspiration à la suite de laquelle Magnence fut déclaré empereur. Vétranion qui commandait en Pannonie, prit aussi la pourpre. Népotien fils d'Eutropia, sœur de Constantin le grand, fit de même. Constance à ces nouvelles marcha vers l'occident. Sapor profita de cette circonstance pour venir assiéger Nisibe, le boulevart de

l'empire Romain du côté de la Mésopotamie. On sait comment saint Jacques, évêque de cette ville, le força miraculeusement à lever le siége. Népotien fut tué après un grand combat qu'il livra, le 1er juillet 350, à Marcellin envoyé contre lui par Magnence, qui resta ainsi maître de tout l'Occident. Ce cruel vainqueur fit mourir un grand nombre de personnes qui s'étaient déclarées pour Népotien. Eutropia, mère de ce malheureux prince, fut au nombre des victimes. Quant à Vétranion, vieillard débile et sans énergie, il fut déposé par Constance, qui le relégua à Pruse en Bithynie, où il lui fournit magnifiquement de quoi vivre jusqu'à sa mort.

La mort de Constant rendit aux Ariens leur audace : ils commencèrent à persécuter les évêques catholiques que Constant avait si courageusement protégés. Ursace et Valens se dédirent de leur rétractation, disant qu'ils avaient été contraints de la faire par Constant. Ces deux évêques, tournaient au vent de la faveur et de la puissance. Voilà qui explique leur conduite, c'était de l'hypocrisie au service de l'ambition. N'importe comment, la honte était au fond de ces rétractations successives. Leur rétractation vraie accusait leur ignominie au concile de Tyr, forcée elle dénotait leur lâcheté et leur servilisme vis à vis des puissances. Des évêques ont au-dessus de tous les autres devoirs celui de n'obéir qu'à leur conscience (*Sap.* l. XII, n. 18. — *Théod.* 2. hist. c. 5. — *Socrate*, 11. c. 16).

Saint Paul de Constantinople fut le premier victime de la persécution des ariens. Ainsi que nous l'avons dit, il avait été du nombre des évêques auxquels Constance avait accordé le retour en 348, à la prière de son frère Cons-

tant. Cédant aux instances des ariens, l'empereur que la crainte de son frère ne retenait plus, ordonna d'envoyer saint Paul en exil. Le saint se cacha quelque temps; mais ayant été pris par ceux qui le poursuivaient, il fut mené à Cucuse, lieu presque désert dans le Taurus. Cet exil ne suffisait pas aux ariens, il leur fallait la mort de saint Paul. Ils l'enfermèrent dans une espèce de cachot très étroit et ténébreux pour l'y laisser mourir de faim. Au bout de six jours, ils vinrent voir ce qu'était devenu le martyr et l'ayant trouvé encore vivant, ils l'étranglèrent. (Voyez note H.) L'Eglise romaine fait la fête de saint Paul, le 7 juin. Les Grecs, qui en font l'office le 6 de novembre, ne lui donnent que le titre de confesseur. Les ariens affirment que saint Paul signa la condamnation d'Athanase; si le fait est vrai toute sa conduite postérieure l'a bien expié, en admettant qu'il fut autre chose qu'une erreur.

Peu de temps après la main de Dieu frappa Philippe qui fut en cette circonstance le bourreau de saint Paul. Nous avons déjà vu plus haut quelle avait été sa conduite à Constantinople, lors du massacre dans l'église, et de l'intrusion de Macédone. Il fut ignominieusement dépouillé de sa dignité de préfet du prétoire, et mourut loin des siens, dans des transes perpétuelles, et en butte aux insultes du public qui se souvenait de ses méfaits et qui ne redoutait plus sa puissance. Cette punition de Philippe, eut lieu en 351.

Socrate (l. 2, c. 26. p. 116, a) raconte que Marcel d'Ancyre, qui avait été justifié par le concile de Sardique, fut de nouveau chassé de son siége en 350, par ordre de Constance, et qu'on mit Basile à sa place.

Durant quelque temps, les embarras que la guerre

contre Magnence occasionnaient à Constance, l'empêchèrent de persécuter les catholiques aussi vivement qu'il l'eût fait sans cela. Mais ayant vaincu son rival à Murse, dans une grande bataille, le 28 de septembre 351, et l'ayant contraint de se réfugier dans les Gaules, il profita de l'affermissement que cette victoire donna à sa puissance, pour faire, de concert avec les ariens, le plus de mal possible aux évêques orthodoxes.

Pendant que les ariens dressaient toutes leurs batteries pour attaquer avec acharnement saint Athanase, ce saint eut le malheur de perdre un de ses plus illustres soutiens, dans la personne du pape Jules, qui mourut le 12 avril 352. Le pape Libère lui succéda le 22 mai de la même année. Autant Jules avait montré de rectitude et de sage fermeté dans toute sa conduite, autant Libère montra d'hésitations et de faiblesses. Parfois sublime de courage, parfois dépourvu de toute énergie, ce pape rend très difficile la tâche de l'historien. Nous exposerons les faits, et le lecteur appréciera. Quelques historiens ont été fort sévères envers Libère, Tillemont entre autres, tandis que quelques-uns ont cherché, comme Baronius et les Bénédictins, à justifier, par leurs explications, certains des faits qu'on lui reproche.

Après la bataille de Murse, les ariens s'imaginant que le pape Jules pourrait être influencé par le prestige de gloire et de puissance que l'empereur venait d'acquérir, lui écrivirent une lettre contre Athanase. Ils reprenaient les vieilles accusations portées contre lui et en ajoutaient de nouvelles. Les Méléciens de leur côté s'entendirent avec eux, et envoyèrent des lettres à l'appui de la leur. Jules étant mort, ce fut Libère qui reçut ces accusations. Le nouveau

pape fit lire publiquement ces lettres, devant le peuple assemblé ; il en donna aussi connaissance à un concile qui se tenait à Rome. Cette assemblée ne décida rien en dernier ressort, et le pape écrivit aux évêques d'Orient une lettre que nous n'avons plus, et une autre à Athanase. Trois prêtres de Rome, Luce, Paul et Elien, furent chargés de la lui porter. Libère mandait Athanase à Rome, pour que sa cause y fut jugée, lui déclarant par sa lettre, que, s'il n'obéissait pas à cette injonction, il serait séparé de la communion de l'Eglise romaine.

Athanase refusa de se rendre à Rome. Il était absurde de remettre sans cesse en avant des accusations flétries par le jugement de l'Eglise universelle. Les envoyés du pape revinrent avec le refus du saint évêque. Alors Libère écrivit aux évêques d'Orient qu'il restait en communion avec eux, mais que quant à Athanase il était séparé de la communion de l'Eglise romaine, et du commerce des lettres ecclésiastiques.

Baronius et les Bénédictins nient que cette lettre ait été écrite. Ce serait à désirer pour Libère, malheureusement il y a de fortes preuves établissant son authenticité. Seulement, ce qui est vrai, c'est qu'elle ne fut pas envoyée. Libère l'avait écrite, avant de recevoir les lettres du concile d'Egypte qui, par la voix de 75 ou 80 évêques, protestait en faveur de l'innocence d'Athanase. Il eut alors regret de la précipitation avec laquelle il avait prononcé, et n'envoya pas cette fameuse lettre. Elle ne fut communiquée que plus tard, après sa chûte, quand ayant condamné publiquement Athanase, il employa tous les moyens possibles pour se concilier les bonnes grâces des évêques d'Orient. Il est certain que si elle eût été envoyée à l'époque ou nous sommes, en 352, les ariens n'eussent pas manqué

de s'en servir un peu plus tard contre lui, quand il refusa si courageusement de condamner saint Athanase. Au contraire, ils l'accusèrent d'avoir supprimé les lettres qu'ils lui avaient écrites contre le saint évêque.

Ce fut dans ces circonstances, qu'Athanase se voyant accusé par le pape, assembla un concile qui, comme nous venons de le dire réunit 75 ou 80 évêques, lesquels écrivirent au pape Libère, en faveur de leur primat. La lettre du concile fut lue au clergé de Rome, et envoyée aux évêques d'Italie. Reconnaissant que la majorité des occidentaux se prononçait pour saint Athanase, Libère avoua qu'on l'avait trompé et qu'il n'avait pas jugé avec assez de maturité.

Au commencement de 353, la guerre contre Magnence, durait toujours. Constance était encore en Italie, et se préparait à aller attaquer son ennemi dans les Gaules. Malgré les embarras que devait lui occasionner cette grave affaire, il envoya à Alexandrie un officier nommé Montan, porteur pour saint Athanase d'une lettre dans laquelle il permettait au saint de le venir trouver en Italie. Il faisait en même temps donner tous les ordres nécessaires, pour que le saint évêque put faire commodément le voyage. Athanase qui n'avait rien demandé, n'eut pas de peine à découvrir en cela une nouvelle machination de ses ennemis. On avait écrit à Constance, au nom du saint. Il dit à Montan que la permission que lui envoyait l'empereur étant accordée sur une fausse demande, il ne trouvait pas convenable de partir, que cependant il était prêt à obéir à cet égard à la première injonction du souverain. Voyant que leur ruse avait échoué, les ariens firent une seconde lettre signée du nom du saint et adressée à Magnence. Ils

eurent soin qu'elle tombât aux mains de Constance, qui s'en montra fort irrité. Déjà on avait accusé Athanase, devant lui, d'avoir cherché à le brouiller avec son frère Constant, en lui tenant de méchants propos sur son compte. C'est ainsi qu'on accumulait petit à petit la défiance d'abord, la haine ensuite dans le cœur de Constance. Vainement Athanase offrit-il de se justifier en présence de ses accusateurs; ils se donnèrent bien de garde d'accepter le défi qu'il leur porta.

Ce fut en cette année 353, que Magnence, vaincu de nouveau et abandonné de tout le monde, s'ôta la vie, au mois d'août. Constance demeura ainsi maître de l'empire Romain tout entier. Cette paix dans l'état devint le signal de la persécution pour l'Eglise. A partir de ce moment, Constance fut tout entier à la discrétion des hérétiques. Il ne le montra que trop au concile qu'il assembla dans la ville d'Arles où il se trouvait. Le pape Libère, avait envoyé près de l'empereur, Vincent de Capoue et Marcel, évêque de Campanie, pour lui demander la réunion promise depuis longtemps d'un concile à Aquilée. Au concile d'Arles, Vincent était porteur de toutes les pièces qui justifiaient Athanase; notamment des lettres écrites l'année précédente par le concile d'Egypte. Le pape espérait beaucoup des lumières et du courage de Vincent de Capoue, malheureusement l'événement donna tort aux espérances du pape: Vincent de Capoue céda aux violences des Ariens. L'ordre fut intimé à tous les évêques, dès le commencement du concile, de signer la condamnation d'Athanase. Les menaces de l'empereur les forcèrent tous à le faire, à l'exception de Paulin de Trèves, que pour ce motif l'empereur exila en Phrygie, parmi les Montanistes, où il mourut au bout de quelques années misérablement aux

yeux du monde, en martyr aux yeux de la foi, et plus glorieux dans son abaissement que les prélats déshonorés par leur faiblesse au concile d'Arles, jouissant des faveurs impériales. L'Eglise fait la fête de saint Paulin, le 31 août.

Le pape désolé de la conduite de son légat écrivait ainsi à Osius de Cordoue. « Je mettais une grande confiance dans Vincent, parce qu'il connaissait à fond cette affaire, dans laquelle il avait siégé comme juge avec votre sainteté. Je croyais que l'Évangile tout entier pouvait être placé sous sa protection. Mais, non seulement il n'a rien obtenu, il s'est encore laissé séduire jusqu'à déguiser ses sentiments. J'ai été rempli, par sa conduite, d'une double douleur : j'aimerais mieux mourir pour Dieu, afin de ne pas paraître comme le dernier accusateur (contre Athanase), et afin que l'on ne pensât pas de moi que j'aie pu donner mon approbation à une façon d'agir contraire à l'Évangile. » (*Saint Hilaire*, cité par Mœhler, trad. Cohen, Vie d'Athan., vol. 3, p. 8.)

Aussitôt après le concile d'Arles, Constance donna l'ordre à tous les évêques d'Italie, de se soumettre au jugement qu'il avait porté. On employait la violence pour les y amener. Pendant l'année qui suivit, c'est-à-dire en 354, le pape Libère fit tous ses efforts pour obtenir un concile, afin qu'on y révisât ce qui avait été fait à Arles. L'empereur finit par l'accorder. Il fut indiqué à Milan, pour l'an 355.

En Perse la persécution continuait toujours contre les chrétiens, cette année 354, Sapor fit mourir saint Barhadbesciabas, diacre d'Arbelles, dont voici les actes que nous avons traduits.

Dans la quinzième année de notre persécution, Barhadbesciabas, diacre, fut arrêté dans la ville d'Arbelles, par l'ordre de Sapor-Tamsapor. Pendant qu'on le déchirait dans les plus cruels supplices, le tyran lui parlait ainsi : « Adore le feu et l'eau, mange du sang, à l'instant tes souffrances cesseront et tu partiras libre de ces lieux. » Mais le bienheureux diacre, au milieu de ces cruels supplices, gardait une physionomie tellement sereine, que la joie paraissait surpasser la douleur, que le sourire était sur son visage; se raillant du tyran, il lui parlait en ces termes : « Homme impie et immonde, quel es-tu donc pour vouloir me porter à abjurer ma religion, pour me porter à abandonner ces principes salutaires qui m'ont été enseignés dès mon enfance ! J'en jure par Dieu que je sers du plus profond de mon cœur, par son Christ en qui je mets toute mon espérance, que jamais ni toi ni ton roi que tu vantes tant, ni les supplices les plus cruels, que rien, en un mot, ne m'arrachera l'amour de Jésus-Christ, que mon cœur a gardé depuis l'âge le plus tendre jusqu'à l'âge avancé où je suis arrivé. »

Le tyran, outré de colère, porta aussitôt la sentence qui condamnait le saint diacre à la peine capitale. Dans les mêmes jours on gardait dans les prisons un certain Aghaé noble laïque de la ville de Tahal, qui dans un premier interrogatoire avait montré qu'il détestait le culte du soleil, et que le tyran avait fait mettre en prison. Cet homme gardait encore le nom de chrétien; plus tard il devait ignoblement déserter la religion chrétienne. Le préfet lui ordonna, après lui avoir fait enlever ses chaînes, de remplir à l'égard du saint diacre le rôle de bourreau. Ce juge inique voulait précipiter le malheureux Aghaé dans un crime plus grand que celui qu'il lui avait auparavant

vainement commandé; car celui-ci n'avait pas rempli les ordres qui lui étaient donnés.

Les satellites conduisirent donc Barhadbesciabas enchaîné sur une colline hors les murs du château de Hazan, pour y recevoir le coup mortel. Alors on ordonna à Aghaé de tirer l'épée qu'on lui présente et de remplir son mandat. Il obéit, quoique violemment ému par la crainte: semblable à un automate à qui manquent le cœur et le bras, il frappe sept fois sans pouvoir trancher la tête du bienheureux diacre. Les assistants, saisis d'indignation, le forcèrent à terminer ce meutre d'une autre manière. C'est pourquoi, reprenant le glaive qu'il avait laissé tomber de sa main, en le voyant couvert de sang, il le tourna vers le corps du saint martyr, et lui perça les entrailles: Le saint mourut à l'instant de cette blessure.

Je pense augmenter l'intérêt de cet écrit en racontant sommairement le prodige qui vint frapper le parricide Aghaé. A la même heure où l'innocent diacre avait été tué par lui, il fut saisi providentiellement d'une maladie tellement grave et cruelle, que sa main droite se gonfla d'une façon si horrible, qu'elle atteignait la grosseur d'une solive. C'est pourquoi ce malheureux bourreau était forcé de rester perpétuellement couché, la main appuyée sur un coussin, jusqu'à ce que ces membres étant envahis par la gangrène, il mourut quelques jours après, dans des souffrances cruelles et délaissé de tout le monde.

Deux militaires avaient reçu du tyran l'ordre de rester la nuit près du corps du martyr pour le garder; deux clercs résolurent de lapasser aussi dans un lieu voisin pour enlever clandestinement le corps du martyr, en profitant du sommeil des gardiens. Ils avaient d'abord tenté de gagner les satellites par argent. Mais se voyant repoussés et voyant

la chose impossible, ils profitèrent du profond sommeil dans lequel ils étaient plongés, et, les ayant surpris, les attachèrent à un bâton, et pendant qu'ils n'osaient crier, ils emportèrent le corps du martyr qu'ils enterrèrent durant la nuit dans un lieu convenable. Le saint martyr Barhadbesciabas mourut le 20 juillet. L'Eglise honore sa mémoire le 21 du même mois. (*Traduction de l'auteur.*)

CHAPITRE VII.

Persécutions de l'Eglise depuis la réunion du concile de Milan, en 355, jusqu'à la mort de Constance, en 361.

—

Le concile de Milan s'assembla en 355, dans les premiers mois de l'année. Plus de trois cents évêques d'occident y assistèrent ; il y en eut fort peu d'Orient. Les choses se passèrent comme au concile d'Arles. Le pape et les évêques catholiques avaient espéré qu'on y déclarerait de nouveau la foi de Nicée, et qu'on y porterait un coup définitif à l'arianisme. Ce fut le contraire qui arriva. Constance et les évêques qu'il protégeait, ne songèrent qu'à y établir les doctrines ariennes, et surtout à faire prononcer la condamnation d'Athanase. Il semblait aux ariens qu'en renversant cette puissante colonne de l'Eglise, ils feraient crouler l'édifice tout entier.

Eusèbe de Verceil, qui prévoyait ce qui allait se passer au concile, refusait de s'y rendre, mais il lui fut fait tant d'instances, qu'il finit par céder. Les catholiques, voulaient qu'il y vînt pour défendre Athanase, Constance pour que la condamnation de ce saint évêque fut étayée de la présence et de l'autorité d'un homme si éminent. Eusèbe fut en quelque sorte le chef des catholiques au concile. Il commença par demander instamment qu'on signât collectivement le symbole de Nicée, afin qu'il ne restât aucun doute sur la foi des évêques présents. Denys, évêque de Milan, prit une feuille pour recueillir les signatures; Valens la lui arracha. Quand le peuple de Milan apprit que le concile se refusait à signer la foi de Nicée, son indignation éclata d'une façon tellement menaçante que l'assemblée en prit occasion pour ne plus tenir ses séances dans l'Eglise. Elle se transporta dans le palais impérial. Constance caché derrière une tapisserie assistait à toutes les délibérations. C'est de là qu'il surveillait l'obéissance du concile. Il lui fit remettre un édit élaboré de concert avec les principaux ariens, dans lequel il était dit que la paix de l'Eglise, but essentiel de ses efforts, exigeait qu'Athanase fut déposé. Dans cette pièce inqualifiable, sans compter l'orgueil qui lui faisait parler de ses victoires, afin de peser sur l'esprit des évêques, Constance poussait l'audace impudente jusqu'à dire que Dieu lui avait révélé dans un songe le contenu de son édit. Ainsi donc cette pièce n'était pas présentée aux évêques comme devant être appréciée et jugée. On exigeait qu'ils la signassent sans aucun examen. Lucifer de Cagliari, prit la parole, et qualifia l'édit d'attentatoire à la foi de Nicée. « Quand j'aurais devant moi, dit-il, toutes les armées de l'empereur, je ne signerais pas. C'est une pièce impie. »

Constance n'y tenant plus se montra, et dit en plein concile à Lucifer, qu'il n'était pas chargé de le corriger du défaut d'arianisme, que là n'était pas la question, qu'il s'agissait de la condamnation d'Athanase et seulement de cela. Les évêques catholiques répondirent qu'on ne pouvait accorder aucune confiance aux accusations nouvelles portées contre le patriarche d'Alexandrie par Ursace et Valens, qui avaient joué un rôle si triste et si honteux dans toute cette affaire. « C'est moi, dit l'empereur, qui me porte accusateur d'Athanase, et quand je me fais garant des accusations d'Ursace et de Valens, vous devez, par considération pour moi, ne pas émettre de doute. » On fit valoir que l'accusé était absent; qu'un concile n'était pas un tribunal où un empereur pût dicter ses volontés; qu'il y avait des lois ecclésiastiques qu'on ne pouvait enfreindre, pour juger un évêque. On lui dit hardiment, que s'il jugeait bon de croire Ursace et Valens, sur parole, on pouvait au moins tout aussi bien croire Athanase. Constance répondit que sa volonté était la seule loi que l'Eglise dût suivre; que jamais les orientaux ne lui résistaient, et qu'il fallait qu'il en fût de même en Occident. Choisissez dit-il, entre l'obéissance ou l'exil. La stupéfaction fut au comble, dans la partie catholique de l'assemblée. On répondit au prince qu'il tenait son pouvoir de Dieu, lequel pouvait aussi le lui ôter. « Pensez au jugement dernier, lui dirent-ils, où chacun rendra compte de ses actes, et tremblez de chercher à détruire l'Eglise, en la confondant avec l'état. » Constance tira l'épée, et donna l'ordre de faire mourir plusieurs évêques. Mais bientôt après, revenu de son emportement, il rétracta cet ordre.

Définitivement, on exigea de tous les évêques qu'ils signassent la condamnation d'Athanase. Quant à l'édit de

Constance, il n'est pas certain qu'on ait insisté jusqu'à la fin pour le faire signer. Malheureusement beaucoup d'évêques signèrent cette condamnation. Rufin (l. 1, c. 20, p. 247) l'affirme, Sozomène (l. 4, c. 9, p. 547, a. b.) dit que le saint fut condamné par tout le monde, par crainte, par surprise, ou par ignorance, hormis par Denys, Eusèbe, et Lucifer. Socrate (l. 2, c. 36, p. 131, b.) a tort quand il dit que le concile se sépara sans rien décider, sur la résistance des saints confesseurs. Si cela eût été, comment Constance eût-il pu dire au pape Libère, qu'Athanase avait été condamné par le concile, et par tout l'Univers (*Théodoret*, l. 2, c. 13, p. 607, a. b.)? Ce qui c'était passé à Milan, ne pouvait être ignoré à Rome, surtout du Pape, qui avait eu ses légats au concile.

Maintenant, faut-il croire que sur une assemblée composée de plus de trois cents évêques et d'un grand nombre de prêtres, il n'y ait eu que trois défenseurs courageux et constants de la vérité? Non-seulement ce serait une honte; mais encore ce serait une impossibilité. Les auteurs que nous venons de citer, disent: *tout le monde*, pour le grand nombre, et nomment comme ayant résisté à l'empereur et aux ariens, ceux d'entre les catholiques les plus célèbres, les plus marquants. Nous avons la preuve de ce que nous disons ici, dans un passage d'Athanase (1e Apol., p. 592, a. b.) qui témoigne qu'outre saint Denys, saint Eusèbe et Lucifer, beaucoup d'autres évêques, prêtres et diacres, aimèrent mieux souffrir l'exil que de donner leur signature à sa condamnation. Il faut aussi compter au nombre des courageux défenseurs de la vérité, les deux légats du Pape, Pancrace et Hilaire. Tous deux furent exilés. Le dernier, fut déchiré à coup de fouet, sous les

yeux et par les ordres de Valens et d'Ursace, par des eunuques qui le dépouillèrent de ses vêtements.

Lucifer fut banni à Germanicie, en Syrie, (1) et longtemps tenu au secret dans une prison étroite et obscure. Eusèbe de Verceil fut envoyé à Scythopolis. Denys de Milan mourut dans le lieu de son exil, en Cappadoce. L'Eglise honore sa mémoire et lui donne le titre de confesseur.

Constance éleva sur le siége de Milan, à la place du vénérable évêque qu'il envoyait en exil, le trop fameux Auxence, que Grégoire, évêque intrus d'Alexandrie, avait fait prêtre. Il était ignorant, au point de ne pas même savoir la langue latine. Du reste, c'était un homme qui convenait parfaitement aux desseins des hérétiques. Arien outré, cet homme était, dit Athanase, intriguant, espion et délateur. Les églises de Verceil et de Cagliari, eurent aussi des ariens à la place d'Eusèbe et de Lucifer.

Cette persécution de Constance contre l'Eglise fut extrêmement acharnée; il voulait que les évêques entrassent dans la communion des ariens et signassent la condamnation d'Athanase, s'ils ne voulaient se résoudre au bannissement et à voir leurs peuples chargés de chaînes, couverts d'affronts et de plaies, et réduits à la perte de leurs biens; et les magistrats étaient obligés d'employer toute leur autorité pour faire obéir et les évêques et les peuples. Ces ordres furent exécutés avec d'autant plus de chaleur, que ceux qui les portaient, avaient avec eux des ecclésiastiques d'Ursace et de Valens, qui animaient tout

(1) Et non pas en Germanic, comme le dit Mœhler (*Hist. d'Athan., trad. par J. Cohen, vol. 3, p. 16.*)

le monde et ne manquaient pas de déférer à l'empereur les magistrats qui faisaient paraître quelque froideur.

On vit donc alors, selon la parole de l'Evangile, un grand nombre d'évêques traînés devant les magistrats et devant les rois, et là on leur disait : Ou signez, ou abandonnez vos églises ; car l'empereur ordonne que vous soyez déposés.

Après tant de violence contre les oints du Seigneur, Constance n'était touché d'aucun regret ni d'aucun remords, et il s'endurcissait au contraire de plus en plus, comme Pharaon. Ce qui est encore plus étonnant, c'est qu'il affectait de passer pour avoir de la douceur et de la bonté. Et, en effet, dans le temps même qu'il traitait ainsi les évêques, s'il arrivait que d'autres personnes fussent condamnées pour des meurtres, des séditions ou autres choses semblables, il leur pardonnait au bout de quelques mois, dès qu'il se trouvait quelqu'un qui parlait pour eux ; mais, à l'égard des serviteurs de Jésus-Christ, au lieu de les relâcher comme les autres, il augmentait même la rigueur de leur exil, et semblait avoir formé le dessein d'être éternellement leur persécuteur, comme s'il eût voulu imiter Pilate, qui crucifiait Jésus-Christ en même temps qu'il délivrait Barrabas : et cela faisait dire qu'il aimait les uns, parce qu'ils lui ressemblaient, et qu'il haïssait les autres, parce qu'ils étaient fidèles à Jésus-Christ. Ce n'est pas qu'il ne se repentit quelquefois de ce qu'il avait ordonné contre la justice, mais il se repentait ensuite de son repentir même, et s'emportait plus que jamais ; et après cela, il s'affligeait encore de s'être emporté. Mais, ne pouvant trouver de remèdes aux maux qu'il avait faits, il ne faisait que découvrir la faiblesse de son esprit et de son jugement. Car il était entièrement dominé, et

comme enchanté par des personnes qui ne lui permettaient pas de rien faire de juste et de raisonnable, et qui ne songeaient qu'à abuser de sa facilité pour se donner la joie de faire régner leur hérésie. Ainsi, il était, d'une part, digne de pitié de servir de jouet aux autres, et se rendait, de l'autre, digne de la condamnation des feux éternels, parce qu'il abandonnait l'honneur des évêques et l'intérêt de l'Eglise à des impies. Tout évêque qui ne plaisait pas aux ariens était aussitôt enlevé de son église comme coupable de tout ce qu'il leur plaisait de lui imputer, condamné par l'empereur, relégué en un autre pays. En même temps, on en cherchait un autre qui voulût bien être le disciple de leur hérésie, et on l'envoyait prendre la place de celui qu'on avait chassé. Ainsi, par un renversement étrange, Constance ôtait aux peuples ceux qu'ils aimaient, parce qu'ils en connaissaient l'innocence, et il leur envoyait, de bien loin, avec des ordres impériaux et des troupes de soldats, des hommes qu'ils ne connaissaient point et qu'ils ne voulaient point avoir. Après cela, des chrétiens étaient réduits à haïr celui qu'ils aimaient, celui qui les avait instruits, celui qui avait été leur père dans la piété, et à aimer au contraire celui qu'ils ne voulaient point du tout avoir, et à confier leurs enfants à un homme dont ils ne connaissaient ni la vie ni la conduite, et dont on n'avait jamais entendu parler.

On peut assez juger combien toutes les villes étaient en même temps pleines de tumulte et d'effroi, pendant que, d'un côté, on enlevait les évêques, et que, de l'autre, les peuples témoignaient leur douleur par leurs gémissements et par leurs larmes. Les magistrats des villes voyaient ces maux et étaient contraints de s'en rendre les ministres, au lieu d'y pouvoir remédier, à cause des menaces terri-

bles que leur faisait Constance et des amendes auxquelles on les condamnait, s'ils ne contraignaient pas leurs évêques à signer. Ainsi, ils faisaient encore plus de mal qu'on n'en exigeait d'eux, de peur qu'on ne les crût amis de l'évêque. Mais la plus grande misère était lorsqu'on leur envoyait un faux évêque, au lieu du légitime; car il fallait s'attendre à tout si on refusait d'obéir, et on ne voyait que confiscations, qu'outrages, que toutes sortes de violences contre ceux qui ne voulaient pas prendre un loup pour un pasteur. Beaucoup de personnes, pour éviter deux extrémités si fâcheuses, s'enfuirent dans les déserts. Ainsi, Constance, en chassant les évêques et faisant donner les églises à des usurpateurs et des impies, ruinait les assemblées ecclésiastiques et empêchait les peuples, autant qu'il était en lui, d'offrir à Dieu leurs prières et de pratiquer les autres devoirs de la piété. Quiconque s'opposait aux ariens, étaient aussitôt traîné devant le gouverneur ou le général de l'armée. Leur impiété faisait perdre la foi aux évêques, par la crainte d'être dépouillés de leur dignité, de leurs priviléges et de leurs richesses. Et les autres affaiblis par la lâcheté des évêques, dont la force devait les soutenir, commençaient aussi à craindre de perdre des biens périssables que la mort leur devait bientôt ravir. Quand l'erreur se voyait réfutée par les discours, elle s'irritait au lieu de céder, et s'efforçait d'entraîner par la violence, par les coups et par les prisons, ceux qu'elle ne pouvait persuader par ses faux raisonnements. Ainsi, la crainte de la proscription précipitait les riches dans l'hérésie, et l'autorité qu'elle avait de jeter dans les prisons, faisait tomber les pauvres dans le même abîme. (*Tillemont*, citant St. Athan., Hist. Eccl., vol. VI, p. 367.)

Il est convenable de citer ici ce que dit saint Hilaire, à propos de la même persécution : « Je vous dis, Constance (car il s'adresse à lui-même), ce que j'aurais dit à Néron, à Dèce et à Maximin : vous combattez contre Dieu, vous vous emportez contre l'Eglise, vous persécutez les saints, vous haïssez ceux qui prêchent Jésus-Christ, vous abolissez la religion; vous enlevez, avec la cruauté d'un tyran, non les biens de la terre, mais ceux du ciel. Voilà ce que je vous dis, comme je l'aurais dit à ces ennemis déclarés de Jésus-Christ; et voici ce qui est pour vous en particulier.

« Vous vous prétendez chrétien, et vous êtes un nouvel ennemi de Jésus-Christ; vous prévenez l'antechrist, et vous opérez déjà ses secrets et ses mystères; vous établissez des articles de foi, et vous vivez contre les règles de la foi; vous faites le docteur pour introduire des maximes profanes, au lieu de vous rendre disciple pour apprendre la piété; vous donnez des évêchés à ceux de votre secte; vous ôtez les bons pasteurs pour en mettre de méchants; vous enfermez les prélats de Dieu dans vos prisons; vous employez vos armées pour épouvanter l'Eglise; vous assemblez des conciles pour obliger les Occidentaux d'être des impies; vous fomentez avec adresse les dissensions des Orientaux; vous troublez ce que nous avons reçu de l'antiquité, et vous inventez des nouveautés profanes; vous faites les choses du monde les plus cruelles, sans vous charger de la haine de nous procurer des morts glorieuses. Par un triomphe nouveau et inouï jusqu'à présent, vous vous servez du diable même pour remporter la victoire. Vous êtes persécuteur et vous ne faites point de martyrs. Néron! Dèce! Maximin! nous avons de plus grandes obligations à votre cruauté, puisque c'est par votre moyen

que nous avons vaincu le diable. Le sang des bienheureux martyrs a été recueilli avec honneur par toute la terre, et les miracles qu'ils font, justifient les respects que nous leur rendons. Mais vous, qui êtes plus cruel que tous ces anciens tyrans, vous nous faites plus de mal qu'eux, et vous ne nous laissez pas seulement lieu de nous excuser dans les fautes que vous nous faites commettre. Vous vous insinuez adroitement, sous prétexte de nous caresser; vous nous tuez en nous faisant embrasser votre piété; vous consommez l'impiété en vous vantant faussement de confesser Jésus-Christ; vous éteignez la foi de Jésus-Christ; et avec cela, vous ne laissez pas, du moins aux misérables, les excuses qu'ils pourraient alléguer en représentant leurs supplices devant le juge éternel, en montrant quelques cicatrices de leurs membres déchirés, et en trouvant dans la faiblesse de leurs corps la justification de ce qu'ils pourraient n'avoir fait que par une nécessité pressante. Votre persécution est si maligne que ceux qui tombent, n'ont rien qui diminue leur faute pour leur en faire obtenir le pardon, et que ceux qui souffrent le plus constamment, ne peuvent arriver au martyre. Le démon, votre père, qui sait l'art de faire mourir les hommes, vous a enseigné à vaincre sans beaucoup combattre, à égorger les hommes sans épée, à persécuter sans porter le nom infâme de tyran, à haïr sans qu'on vous soupçonne de haine, à mentir sans que l'on s'en aperçoive, à faire des professions de foi sans avoir de foi, à caresser sans avoir de bonté, à faire ce que vous voulez sans qu'on sache que vous le voulez.

« Nous vous reconnaissons, ô loup ravisseur, sous la peau de brebis dont vous vous couvrez. Vous honorez le sanctuaire de Dieu avec l'or de votre état, et vous pré-

sentez à Dieu, malgré lui, ce que vous avez pris dans les temples des démons, ou ce que vous avez confisqué par des édits, ou ce que vous avez tiré par la force des tourments; vous présentez aux évêques les mêmes baisers dont Jésus-Christ a été trahi; vous baissez la tête pour recevoir leur bénédiction, afin de fouler la foi sous vos pieds; vous les faites manger à votre table comme Judas mangea à celle de Jésus-Christ, pour le trahir ensuite; vous remettez, en leur faveur, le cens et le tribut que Jésus-Christ a payé lui-même, de peur d'exciter du scandale; vous leur relâchez les impôts, afin d'inviter les chrétiens à renier leur divin Maître, et vous leur cédez vos droits, afin de leur faire perdre les biens de Dieu. Voilà quelle est la fausse peau de brebis dont vous vous couvrez.

« Mais maintenant, écoutez, ô loup ravisseur, le fruit de vos œuvres : je ne dirai que ce qui s'est passé dans l'Eglise, et je ne parlerai de votre tyrannie qu'à l'égard des entreprises que vous faites contre Dieu. On se plaint par-partout que vous avez privé de l'épiscopat des prélats que personne n'osait juger coupables, qu'on voit encore aujourd'hui des ministres de l'Eglise au nombre de ceux qui sont condamnés aux mines, et qu'ils portent sur le front les marques honteuses que vous y avez fait graver. Toutes les villes et tous les peuples d'Orient souffrent les maux de la guerre que vous leur faites, ou tremblent dans la crainte de les souffrir. Vous avez tourné toutes vos armées contre la foi de l'Occident, et toutes vos troupes ont été employées contre les brebis de Jésus-Christ. » Saint Hilaire joint à cela diverses cruautés particulières exercées contre les églises d'Alexandrie, de Trèves, de Milan, de Rome et de Toulouse, et il finit par ces paroles foudroyantes : « Si ce que je dis est faux, vous êtes une brebis de Jésus-Christ;

mais si je n'ai rien dit que ce que vous avez fait, et ce que tout le monde sait que vous avez fait; si je n'ai rien avancé qui ne soit aussi vrai qu'il est horrible et criminel, vous êtes un loup et un antechrist. » (*Hil.* in Cons., l. 1, p. 113, 1. d).

Tillemont citant Lucifer, Grégoire de Nazianze, s'exprime ainsi (Hist. eccl., vol. VI, p. 374) : « Lucifer de Gagliari nous assure, aussi bien que saint Hilaire, que les mines, les prisons et les exils pouvaient à peine contenir les chrétiens que Constance y envoyait; il le dit pour faire voir à ce prince même qu'il rendait par là inutiles toutes les bonnes œuvres qu'il pouvait faire. « Comment prétendez-vous, lui dit-il, donner la liberté et le repos à ceux qui sont brisés, comme Isaïe nous l'ordonne, vous qui brisez vous-même les serviteurs de Jésus-Christ, par tant de fortes gênes, et qui les privez tout les jours de la liberté et du repos? Dieu peut-il agréer vos aumônes, et le pain que vous distribuez aux pauvres, pendant que vous faites endurer les plus cruels tourments de la faim à ceux qui sont consacrés au culte, non de votre éternité, mais de la sienne? Quand vous feriez entrer dans votre maison ceux qui sont sans logement, Dieu daignera-t-il regarder ce service que vous prétendez lui rendre, durant qu'il verra des serviteurs de sa gloire chassés, non de votre maison, mais de la leur propre, et bannis par vos ordres, parce qu'ils ne veulent pas recevoir l'idolâtrie dont Arius est l'auteur, et vous le défenseur. Quand vous aurez vêtu ceux qui étaient nus, pensez-vous pour cela être agréable à Dieu; vous qui dépouillez ses serviteurs de leur patrimoine, et qui offrez de le leur rendre, pour qu'ils condamnent la foi des Apôtres et qu'ils reçoivent celle d'A-

rius ? Vous dépouillez, vous proscrivez ceux qui s'opposent à vos artifices. Après les avoir relégués dans les déserts, vous leur faites encore souffrir la faim, la soif, la nudité ; et vous ne voulez pas même qu'ils soient assistés par les aumônes des autres. Vous allez jusqu'à employer l'épée contre des innocents, jusque à leur ôter la vie par divers supplices ; et après les avoir déchirés durant leur vie, vous ne souffrez pas même qu'on donne la sépulture à leurs corps. » La force que les saints témoignaient au milieu de tant de persécutions, venait de Dieu seul, et nom d'eux, comme nous l'apprenons encore de ces paroles du même auteur : « Après tant de tourments que nous avons déjà enduré, nous attendons à tout moment que vous y en ajoutiez de nouveau. Nous sommes disposés à tout. Augmentez nos peines, envoyez-nous des officiers plus impitoyables, choisissez des bourreaux plus cruels ; décernez de plus grands supplices contre les fidèles soldats de Jésus-Christ, qui désobéissent à vos édits impies ; armez votre colère de toute votre puissance, afin que par la vigueur de la foi, que la miséricorde de Dieu nous donne, nous foulions aux pieds vos menaces, vos tourments et les morts les plus cruelles. Donnez à vos bourreaux le pouvoir d'employer contre nous les épées, les croix, les feux, de déchirer nos membres, et jusque à nos entrailles mêmes, par des supplices nouveaux et inouïs ; nous seront toujours ce que nous sommes. Nous avons été jusqu'ici invincibles par la force du Seigneur, et nous le seront encore à l'avenir par la même force. Car ce n'est pas nous qui triomphons de votre fureur ; c'est celui dont le secours nous soutient, dont la puissance nous conserve. Et qui êtes-vous pour prétendre nous ravir les biens que le Tout-Puissant nous a donnés ? Vous avez fait

contre nous tous ce qui a été en votre pouvoir; et vous n'avez pu néanmoins vaincre la foi des chrétiens, parce qu'elle est invincible. La vérité demeure toujours victorieuse et de vous et de celui qui fait contre elle tant d'efforts pour vous. Elle est toujours victorieuse, parce qu'elle n'a besoin que d'elle-même pour vaincre, vous voyez dans la force de notre foi quelle est sa puissance, et vous devez voir en même temps quels supplices cette vérité offensée par votre erreur et par votre cruauté, vous fera souffrir un jour. » Nous ne pouvons mieux finir cette idée de la persécution de Constance, que par ces autres paroles de Lucifer « : [Je ne me mets pas en peine de savoir quel sera le genre de mon supplice, mais quelle en sera la cause. Vous êtes en colère contre moi, et vous ne considérez pas quel est le sujet de votre colère. S'il est juste, ma faute sera mon tourment plutôt que ma peine. Mais s'il est injuste, la croix où vous m'attacherez, fera plus pour vous que pour moi. Qu'importe de quelle manière je meure? Que votre cruauté choisisse quel supplice il lui plaira. Qu'au lieu d'un, elle m'en fasse souffrir cent mille : tout l'effet qu'ils auront à mon égard, sera de me faire entrer par la mort à la gloire et à l'immortalité. Je ne puis qu'aimer un chemin qui mène à une fin si heureuse. »

Saint Grégoire de Nazianze, reproche aussi aux ariens quelques-unes des cruautés qu'ils avaient commises durant la persécution. « Est-ce moi, leur dit-il, qui ai fait bannir de leur pays des personnes illustres par leur piété, et qui les ai livrées à des hommes ennemis de toute justice, afin qu'on les tint enfermés comme des bêtes farouches dans des cachots sans lumière : et, ce qui est encore plus cruel, séparés les uns des autres; afin qu'on leur y fit souffrir le supplice de la faim et de la soif, en ne leur donnant

de la nourriture que par mesure et par de petites ouvertures qui leur laissaient à peine un peu d'air; afin qu'on ne leur laissât pas même la liberté d'être vus par ceux qui ne voulaient leur témoigner que quelque compassion de leurs maux? Et qui étaient ceux que vous traitiez de la sorte? C'étaient des personnes dont tout le monde n'était pas digne. Est-ce ainsi que vous honorez la foi. »

Nous avons vu, en parlant de l'exil de saint Eusèbe de Verceil, l'adresse maligne de Constance, qui réléguait les confesseurs en des pays différents pour les faire souffrir davantage. Le même saint Eusèbe se plaint que les ariens enchérissaient sur la persécution des idolâtres, en ne souffrant pas qu'on visitât ceux qu'ils tenaient dans les prisons, et leur refusant une consolation, que les juges séculiers et les bourreaux eux-mêmes accordaient à des voleurs. « Mais ce qui est, dit-il, de plus honteux et de plus sensible à l'Eglise, c'est que ce sont des chrétiens, qui persécutent des chrétiens. Nous sommes persécutés par ceux qui doivent ouvrir les prisons; nous souffrons violence de ceux qui doivent avoir appris de l'Evangile à souffrir eux-mêmes pour la justice. On ravit le bien d'autrui, et ce sont ceux qui ont lu dans la loi de Dieu, qu'ils ne doivent pas redemander le leur propre, quand on le leur emporte.

Constance voulait gagner le pape Libère, et le faire consentir aux illégalités commises au concile de Milan. Il lui envoya l'eunuque Eusèbe, duquel déjà nous avons eu occasion de parler. Ce mandataire de l'empereur devait gagner, s'il le pouvait, le Pape par des présents, et lui intimer les volontés absolues du maître, si les présents ne réussissaient pas. Il dit à Libère en lui serrant la main : « Rendez-

vous à la volonté de l'empereur et acceptez ce qu'il vous donne. » Libère s'en défendit fortement et justifia sa résistance par ce discours. « Jugez vous-même, lui dit-il, si ce que vous me demandez est possible. Est-ce que nous pouvons condamner Athanase, après qu'il a été reconnu innocent, non seulement par un premier concile, mais par une seconde assemblée de tous les endroits de la terre; après que l'Eglise Romaine l'a envoyé en paix? Qui pourrait souffrir qu'après que nous l'avons reçu comme un ami et comme un évêque de notre communion, tant qu'il a été présent, nous le traitassions en ennemi, pendant qu'il est éloigné de nous? Ce n'est point là du tout l'ordre de l'Eglise. Ce n'est point ce que nos pères ont laissé par tradition, après l'avoir eux-mêmes reçu du grand Apôtre, saint Pierre. Que si l'empereur souhaite la paix de l'Eglise, et qu'il veuille pour cela faire casser ce que nous avons ordonné pour la justification d'Athanase, il faut donc aussi casser ce que l'on a fait contre lui; il faut casser ce que l'on a fait contre tous les autres, et qu'ensuite on tienne une assemblée ecclésiastique loin du palais, où l'empereur n'assiste point, où il n'y ait point de comte, où aucun juge n'emploie ni la terreur ni les menaces: mais où l'on ne craigne que Dieu, et où l'on n'ait pour règle que les ordonnances des apôtres. La première chose qu'on y doit faire, c'est de conserver la foi de l'Eglise, selon la définition que nos pères en ont faite dans le concile de Nicée. Il faut que ceux qui suivent les sentiments d'Arius en soient exclus, et que ceux dont la foi est pure, y aient une autorité tout entière. Car il ne faut pas prétendre que ceux qui blessent la foi par une doctrine impie, soient admis avec les autres dans le concile; et il ne serait pas raisonnable que l'on commençât à juger les affaires des

particuliers, avant que d'avoir décidé ce qui regarde la foi. Il faut, avant toutes choses, convenir de la foi, et ensuite traiter des autres affaires. Car Notre Seigneur Jésus-Christ, ne guérissait les malades qu'après qu'ils avaient déclaré, en termes exprès, quelle foi ils avaient en lui. Voilà ce que nous avons appris de nos pères, et ce que vous pouvez rapporter à l'empereur. Il y trouvera son propre avantage, aussi bien la paix et l'édification de l'Eglise. Ursace et Valens sont indignes, qu'on les écoute : ils ne disent que les mêmes choses dont ils se sont rétractés ; et ainsi, ils ne méritent aucune croyance. » (*Athan.* ad folitariam vitam agentes, p. 833, a.)

Eusèbe fort irrité et extrêmement confus d'avoir échoué, s'en alla de Rome à Milan, rendre compte à l'empereur de l'insuccès de sa mission. Alors Constance fit enlever le pape et se le fit amener.

Théodoret raconte (L. IV, c. XVI) ce qui suit : « L'empereur Constance parla ainsi à Libère : Puisque tu es chrétien et évêque de notre ville, nous t'avons fait appeler pour t'engager à renoncer à la folle communion avec Athanase, ce méchant homme. La voix générale s'est prononcée contre lui, et l'a déclaré, par la décision d'un concile, indigne de la communion de l'Eglise. — Libère répondit : Empereur, les jugements de l'Eglise doivent être équitables. Si cela te plaît, forme un tribunal. Si Athanase paraît digne d'être condamné, l'arrêt sera porté contre lui, conformément aux ordonnances de l'Eglise. — L'empereur : La voix générale s'est prononcée sur son impiété. Ses artifices ont trompé tout le monde depuis le commencement. — Libère : Ceux qui se sont déclarés contre lui n'ont pas été témoins oculaires de ce qui s'est passé : ils ont agi par

vaine gloire, par timidité, par la crainte d'être maltraités par toi. — L'empereur : De quelle vaine gloire parles-tu, de quelle crainte, de quels mauvais traitements ? — Libère : D'une gloire qui n'est pas celle du bon Dieu, ni de ceux qui, par l'amour de tes présents, condamnent celui qu'ils n'ont pas vu, qu'ils n'ont pas jugé. Cela ne convient pas à de chrétiens. — L'empereur : Au concile de Tyr, il a été condamné en sa présence, et tous les évêques ont voté contre lui. — Libère : Il n'a jamais été jugé en sa présence, car ceux qui le condamnèrent à cette époque, le firent sans motifs, et après qu'Athanase eut quitté le tribunal. — En ce moment, Eusèbe, l'eunuque (1), prit la parole, et dit : Au concile de Nicée, on a trouvé qu'il était opposé à la doctrine catholique. — Libère (sans faire attention au discours insensé de l'eunuque) : Il ne fut jugé que par cinq évêques, qui s'étaient rendus avec Isquyras, dans la Maréote (2). Ils

(1) Athanase avait surtout une grande antipathie pour les eunuques, qui étaient les plus grands ennemis de la doctrine catholiques. (*Hist. Arian.*, § 38). Il y explique par les motifs suivants pourquoi ils niaient le Fils de Dieu: *Και το παραδοξον της επιβουλης τουτο εστι, ότι ή άρειανη αίρεσις, άρνουμενη τον υίον του Θεου εξ εύνουχων εχει την βοηθειαν, οίτινες ώς τη φυσει, ούτως και την ψυχην άγονοι τυγχανοντες ού φερουσιν όλως άκουειν περι υίου.*

(2) Henri de Valois, *ad h. l.* dit : *Sed hic quæri meritò potest, quomodo verum sit, quod ait Liberius, quinque solos episcopos condemnasse Athanasium in Synodo Tyri, cum in ea Synodo plurimi fuerint episcopi. Huic objectioni ita respondendum videtur. Quinque episcopi missi sunt in Mareotem à Synodo Tyri, ut in ea cognoscerent, de sacro poculo, quod ab Athanasio fractum fuisse dicebatur, et de aliis criminibus, qua illi fuerant objecta. Hi quinque episcopi, cum in Mareotem venissent, falsa illic acta conscripserunt. Quæ cum posteà retulissent ad Synodum, ex eorum fide statim damnatus est Athanasius. Recte ergo hi quinque soli Athanasium damnasse dicuntur, cum ex illorum falsa relatione damnatus fuerit Athanasius.*

furent envoyés pour dresser des actes contre l'accusé. Deux de ces députés sont morts, Théodore et Théognis. Trois vivent encore, Maris, Valens et Ursace. Le concile de Sardique a condamné les députés, précisément à cause de leur conduite dans cette affaire. Ils ont ensuite présenté au concile (de Rome) des mémoires dans lesquels ils demandent pardon d'avoir rédigé, dans la Maréote, des actes pleins de partialité, afin qu'ils pussent servir de fondement à une fausse accusation. Nous avons ce mémoire en notre possession. Qui donc, ô empereur, faut-il que nous croyions, ceux qui après avoir condamné Athanase, ont demandé pardon de ce qu'ils avaient fait, ou ceux qui ont condamné ceux-ci? — L'évêque Epictète (1) prit alors la parole : Empereur, Libère a bien moins en vue de défendre la foi et les jugements de l'Eglise, que de pouvoir se vanter auprès des sénateurs romains d'avoir triomphé de l'empereur. — L'empereur : Quelle partie de l'empire formez-vous, pour approuver seul cet homme impie, et troubler ainsi la paix de l'empire et du monde entier? — Libère : Ce n'est pas parce que je suis seul que la parole de la foi peut perdre de sa force. Car on voit aussi dans l'ancien Testament qu'il n'y en eut que trois qui résistèrent aux ordres. — Eusèbe, l'eunuque : Oses-tu comparer l'empereur à Nabuchodonosor? — Libère : En aucune façon. Mais tu condamnes sans motif un homme que nous n'avons pas jugé. Je demande seulement que l'on commence par confirmer la foi exprimée à Nicée, en la signant à l'unanimité. Que nos frères soient rappelés de l'exil et rétablis

(1) Athanas., *Hist. Ar.*, § 75, donne quelques détails sur cet évêque de cour. Il dit que c'était un néophyte, un jeune homme audacieux, prêt à exécuter tous les projets de Constance et que celui-ci aimait particulièrement.

sur leurs siéges. Après cela, quand ceux qui troublent l'Eglise seront d'accord avec la foi apostolique, que tous se rendent à Alexandrie, où l'accusé et les accusateurs habitent. On leur donnera des avocats de part et d'autre. Nous examinerons l'affaire et nous rendrons notre jugement. — Eusèbe, l'eunuque : Les relais publics ne pourraient suffire à transporter les évêques. — Libère : Les affaires de l'Eglise n'ont pas besoin des relais publics. Car les églises ont bien le moyen de transporter les évêques jusqu'au bord de la mer. — L'empereur : Il faut que ce qui a été décidé subsiste. Le jugement de la majorité des évêques doit être exécuté. Toi seul, tu es l'ami de cet homme impie. — Libère : Il est sans exemple que le juge condamne pour un crime un accusé absent, comme s'il était animé contre lui d'une inimitié personnelle. — L'empereur : Il a offensé tout le monde, mais personne autant que moi. Il ne s'est pas contenté de la perte de mon frère aîné, il n'a pas cessé d'animer le défunt empereur Constant contre moi. Ce n'est que par la plus grande douceur que j'ai pu supporter les attaques de celui que l'on excitait contre moi, et de l'homme par qui il était excité. Je ne regarde aucune de mes victoires comme aussi belle, pas même celle que j'ai remportée sur Magnence et sur Silvain, que celle dont je pourrai me glorifier quand ce méchant homme sera éloigné de son siége. — Libère : Ce n'est pas par la main des évêques que du dois assouvir ta vengeance ; leurs mains ne doivent que bénir et consacrer. Veuille donc, si cela te plaît, rappeler les évêques, et s'ils sont d'accord avec celui qui, à Nicée, a défendu la vraie foi, qu'ils se réunissent pour la paix générale de l'Eglise, afin qu'ils ne fassent pas de mal à celui qui n'a point commis de crime. — L'empereur : Il ne s'agit que d'une chose. Si tu te mets

en communion avec l'Eglise, il est de ma volonté que tu retournes à Rome. Vote donc pour la paix, signe et repars. — Libère : J'ai déjà pris congé de mes frères à Rome. Car les *liens* de l'Eglise valent plus que le séjour de Rome. — L'empereur. Je te donne trois jours pour réfléchir si tu veux signer et retourner à Rome, ou sinon pour choisir le lieu du bannissement que tu préfères. — Libère : Trois jours ni trois mois ne changeront point ma résolution. Envoie-moi où tu voudras. » (Trad. par J. Cohen, *hist. d'Athan.* vol. 3, p. 19.)

Constance ne pouvant gagner le pape, donna l'ordre qu'il fut conduit en exil à Bérée en Thrace. Ce fut alors que voulant tenter un dernier effort et vaincre par son apparente générosité le courageux confesseur de la foi, il lui envoya 500 pièces d'or pour subvenir à sa dépense. « L'empereur en a besoin pour payer ses soldats, » dit Libère en refusant. Successivement l'impératrice et l'eunuque Eusèbe lui en offrirent qu'il refusa de même. Il répondit à ce dernier. « Successivement vous avez déserté et dépouillé toutes les églises et vous venez m'offrir une aumône, comme à un criminel. Gardez vos présents et songez à vous faire chrétien. » (*Thédoret*, p. 619, a.) Dans cette phase de sa vie, le pape Libère fut admirable. Il se montra digne successeur des apôtres, et parfait imitateur des martyrs de la foi chrétienne.

Après avoir arraché le pape Libère de son siége, Constance le fit remplacer par un diacre nommé Félix, que trois évêques hérétiques sacrèrent dans le palais, n'osant le faire dans une église à cause de l'effervescence qui se montrait dans le peuple.

Au nombre des évêques d'Italie, qui imitèrent la con-

duite généreuse du premier pasteur, nous trouvons saint Maxime de Naples, puis Rufinien, évêque dans la Campanie. Maxime était très faible de complexion, et habituellement souffrant de l'estomac. Les ariens le persécutèrent longtemps, pensant qu'ils le vaincraient facilement à cause de son état maladif. Maxime sut faire voir que la grandeur et la force de l'âme peuvent exister dans un corps débile et maladif. Il résista avec une énergie que rien ne put ébranler. Voyant cela, les ariens l'envoyèrent en exil où il mourut. Ils mirent à sa place Zosime, qui de catholique s'était fait hérétique, et qui, plus tard, abjura ses erreurs et revint à la foi de Nicée.

Rufinien, fut saisi par Epictète, évêque de Civita-Vecchia et arien forcené. Cet homme féroce, irrité de la généreuse persistance avec laquelle Rafinien soutenait l'intégrité de la foi, le força à courir très longtemps devant son chariot. Le saint homme fut atteint dans cet exercice violent d'une hémopneumorrhagie (écoulement de sang par les poumons) dont il mourut (Voyez note. I).

L'Espagne aussi eut ses confesseurs, qui, malgré tous les efforts de Constance, refusèrent de s'associer aux iniquités qu'il venait de commettre, en donnant leur signature. Celui de tous que l'empereur s'attacha le plus particulièrement à gagner, ce fut Osius de Cordoue. Son grand âge, son profond savoir, la réputation dont il jouissait dans toute l'Eglise l'auraient rendu une conquête précieuse pour les ariens. Constance le fit venir à sa cour. Le saint vieillard répondit avec fermeté à tout ce que lui dit l'empereur, et ne voulut jamais condamner Athanase. Il obtint la permission de retourner en Espagne. A peine y fut il arrivé que Constance lui écrivit pour le solli-

citer de nouveau. Nous avons encore la réponse d'Osius; La voici tout entière : « Je suis devenu confesseur quand ton aïeul Maximin persécuta l'Eglise; si, à ton tour, tu me persécutes aujourd'hui, sache que je suis encore prêt à tout souffrir plutôt que de verser le sang innocent et de trahir la vérité. Je ne saurais te louer quand tu écris de pareilles choses et que tu fais de semblables menaces. Cesse d'écrire ainsi; ne sois pas d'accord avec Arius; n'écoute point les Orientaux; ne te fie pas à Valens et à Ursace. Car tout ce qu'ils allèguent, ce n'est pas à cause d'Athanase qu'ils le disent, mais pour soutenir leur hérésie. Crois-moi, Constance, je suis ton aïeul par l'âge. J'étais à Sardique quand toi et ton frère Constant, de bienheureuse mémoire, vous nous y appelâtes tous. Moi-même je priai les ennemis d'Athanase de venir dans l'église où je demeurais, pour déclarer ce qu'ils avaient contre lui. Je leur promis qu'ils obtiendraient sans faute un jugement équitable; et je ne fis pas cela une fois, mais deux fois; je les conjurai de me dire, au moins en confidence, les plaintes qu'ils pouvaient avoir à former, dans le cas où ils ne voudraient pas les proférer en plein concile. (Il raconte après cela toutes les peines qu'il s'est données à Sardique, et rappelle à Constance que, plus tard, lui-même avait invité Athanase à venir le trouver.) Maintenant, pourquoi continues-tu à prêter l'oreille à Valens et à Ursace, après qu'ils ont exprimé leur repentir et reconnu par écrit la fausseté de leurs accusations? Ils l'ont avouée, et sans qu'on leur fît la moindre violence (1), quoiqu'à présent ils le nient; point de soldats ne les ont entourés, et ton frère n'en savait absolument rien; car, sous son règne, il ne

(1) Athanase parle dans le même sens dans son Histoire des ariens, § 29.

se passait rien de semblable à ce que l'on voit aujourd'hui. Que Dieu nous soit en aide ! Ils s'étaient rendus à Rome de leur plein gré, et ils écrivirent leur rétractation, en présence de l'évêque et du clergé, après avoir commencé à envoyer à Athanase des lettres de communion. Mais, puisqu'ils parlent de violences illégales qu'ils auraient souffertes, puisque toi-même tu désapprouves l'usage de la force, cesse donc, de ton côté, de l'employer ; n'écris plus, n'envoie plus tes comtes. Rends la liberté aux exilés, afin que, dans le moment où tu te plains de violences qui auraient été exercées, il ne s'en exerce pas de plus fortes encore en ton nom. Car enfin, quand est-il arrivé rien de semblable sous Constant ? Quel évêque a été banni ? Quand s'est-on immiscé dans les jugements de l'Eglise ? Quel fonctionnaire de l'Etat a forcé à signer des actes comme Valens et les siens le prétendent ? Cesse, je t'en prie ; rappelle-toi que tu es un homme mortel. Crains le jour du jugement ; conserve-toi pur dans l'attente de ce jour. Ne t'immisce pas dans les affaires de l'Eglise ; ne nous donne point d'ordres à ce sujet ; apprends, au contraire, de nous à cet égard. Dieu t'a donné l'empire, et c'est à nous qu'il a confié l'Eglise. De même que celui qui t'enlèverait l'empire contreviendrait aux décrets de Dieu, de même aussi tu dois craindre de commettre un grand crime en attirant à toi ce qui appartient à l'Eglise. Il est écrit : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce » qui est à Dieu. » Aucune puissance ne nous a été donnée dans les affaires de l'Etat ; comme toi, empereur, tu n'as pas le droit d'offrir le sacrifice. J'écris ceci par sollicitude pour ton salut. Du reste, quant à ce que tu m'as écrit, voici quelles sont mes intentions. Je ne m'accorderai point avec les ariens ; je les condamne au contraire. Je ne don-

nerai point de signature contre Athanase, que l'Eglise romaine et le concile (de Sardique) ont déclaré innocent. Tu l'as compris toi-même, puisque tu l'as rappelé auprès de toi et que tu lui as permis de retourner honorablement dans sa patrie et à son église. Quel peut être aujourd'hui le prétexte d'un si grand changement? Ses anciens ennemis sont toujours les mêmes; ce qu'ils allèguent à présent en secret contre lui, car en sa présence ils sont muets, ils le disaient déjà avant que tu n'appelasses Athanase; ils disaient tout cela pendant le concile. Et, comme je l'ai remarqué, quand je les priai d'en donner des preuves, ils n'en furent point capables; car, s'ils avaient eu des preuves, ils ne se seraient pas sauvés d'une manière si honteuse. Qui t'a donc persuadé, après si longtemps, à oublier ta parole et tes lettres? Arrête; ne suis pas des hommes pervers, afin que, par tes relations avec eux, tu ne deviennes pas toi-même coupable. Ici tu leur cèdes, mais au grand jugement tu seras seul pour te défendre. Ils se servent de toi pour perdre leur ennemi; ils veulent, par ton secours, introduire dans l'Eglise leur infâme hérésie. L'homme sage ne doit point se précipiter dans le danger pour faire plaisir à d'autres. Cesse; je t'en prie, Constance, écoute-moi. Il convient à moi de t'écrire ainsi, et à toi de réfléchir profondément à ce que je t'écris. » (Trad. par J. Cohen, *Vie d'Athan.*, vol. 3, p. 25.)

Cette lettre, si lumineuse et si forte, n'empêcha pas Constance de donner l'ordre, vers le milieu de l'année suivante, de faire revenir Osius près de lui à Sirmich, où il le retint un an prisonnier.

L'année 356, dans laquelle nous entrons, fut féconde en persécutions. La rage des ariens triomphait et de tous

côtés : les catholiques étaient dans la désolation. Les évêques ariens se faisaient non seulement les persécuteurs mais encore quelquefois les bourreaux des orthodoxes. Lucifer qui, après le concile de Milan, avait été exilé à Germanicie, en Syrie, y avait été cruellement tourmenté par Eudoxe, évêque arien, qui le tint en prison. En 356, quand cet Eudoxe fut transféré au siége d'Antioche, Constance relégua Lucifer à Eleuthérople, en Palestine. Entre les mains d'Eutyque, qui en était évêque, il eut de nouveaux tourments à souffrir. Un jour, Lucifer célébrait les saints mystères avec ceux qui appartenaient à sa communion, Eutyque brisa la porte à coups de hâche, renversa les vases sacrés, battit Lucifer et les assistants et couronna sa conduite par le vol des vases et des livres saints de l'Eglise.

Eusèbe de Verceil, de son côté, payait aussi à la foi catholique son tribut de souffrances, dans l'exil ou Constance l'avait envoyé à Scythople. Les ariens voyaient avec fureur que le saint y entretenait les étincelles de foi que n'avait pu éteindre le trop célèbre Patrophile, évêque de cette ville. Ils vinrent prendre le vénérable confesseur dans la maison du comte Joseph où il demeurait, et l'emportèrent tantôt la tête en bas, tantôt en le traînant à terre. Ils l'emprisonnèrent dans une petite chambre, où quatre jours durant ils vinrent lui prodiguer les menaces violentes et les injures grossières. Comme ils voulaient empêcher les prêtres et les diacres de le visiter, le saint leur adressa un mémoire dont le titre était : *Eusèbe, serviteur de Dieu, et les autres serviteurs de Dieu, qui sont maltraités avec moi à cause de la foi, à Patrophile, le geolier, et aux siens.* Dans ce mémoire, il leur disait qu'il n'accepterait ni à boire ni à manger tant qu'ils ne consentiraient pas à

laisser entrer ceux qui voulaient le visiter ; qu'il protesterait de cette façon et par lettres adressées aux églises, afin de les présenter tous comme coupables d'homicide envers lui. Les ariens eurent peur, et le laissèrent sortir. Le peuple le reconduisit en triomphe à son logis.

Vingt-cinq jours après, se repentant d'avoir rendu la liberté au saint, ils revinrent le prendre en son logis et le mirent en prison, avec un prêtre nommé Tégrin. Ils enfermèrent aussi, mais dans un lieu différent, les prêtres et les diacres qui étaient venus le visiter. Ils firent la même chose à ses domestiques et à des vierges consacrées à Dieu. Dans l'intention de le faire mourir, ils le laissèrent six jours sans nourriture. Mais enfin, la clameur publique les contraignit de souffrir que quelques personnes vinssent le voir et lui apporter de quoi subvenir à ses besoins. (*Baronius*, p. 356, § 98 et suivants.)

A Constantinople, l'évêque intrus Macédone, faisait aussi souffrir de violentes persécutions aux catholiques. Il avait pour acolytes Marathone et Eleuse, le premier ex-payeur des officiers du prétoire, qu'il avait fait évêque de Nicomédie, le second qui avait eu une charge considérable à la cour et qu'il avait fait évêque de Cyzique. Tous trois s'unirent dans une haine acharnée contre les défenseurs de la consubstantialité.

Macédone obtint de l'empereur, un édit qui l'autorisait à chasser à main armée les orthodoxes des villes, à abattre leurs églises. Il l'afficha partout. Ceux qui ne voulaient pas communiquer avec les ariens, voyaient confisquer leurs biens, on les frappait, on les torturait, on les marquait au front avec des fers rouges. Plusieurs en moururent. Ce persécuteur fit livrer au tribunal du préfet et

condamner à mort, comme ayant pris part à la mort d'Hermogène, Martyrius, diacre, et Marien, lecteur, tous deux secrétaires de l'évêque banni (saint Paul). Au fond, ils n'étaient coupables que d'orthodoxie. Ils furent tourmentés violemment et périrent par l'épée à la porte de Constantinople nommée Mélandèse. C'était là où on exécutait les criminels. L'Eglise les honore comme martyrs, le vingt-cinq octobre.

L'Eglise des Gaules eut cette année aussi sa part dans les persécutions des ariens. Saturnin, évêque d'Arles, s'était déclaré pour l'arianisme. Tout puissant auprès des magistrats, enhardi par la faveur du prince, il tyrannisait les catholiques et mettait le trouble et le deuil dans cette contrée. Les évêques des Gaules, saint Hilaire de Poitiers à leur tête, se séparèrent de sa communion, ainsi que de celle d'Ursace et de Valens, les principaux représentants de l'arianisme en Illyrie. Ces faits avaient lieu en 355, après le concile de Milan. En 356, Saturnin, à la tête des fauteurs de l'arianisme, assembla le conciliabule ou Synode de Béziers, où il est à peu près certain, qu'il présida. Les évêques fidèles à la foi de Nicée, furent contraints d'y venir. Hilaire offrit d'y prouver que Saturnin et ses alliés étaient hérétiques. Il s'éleva fortement contre les blasphêmes des ariens, et insista avec énergie pour démontrer que dans l'affaire d'Athanase, c'était non pas l'homme mais la foi catholique qu'on voulait opprimer.

Les actes de ce conciliabule ne sont pas venus jusqu'à nous, mais par l'écrit de saint Hilaire à Constance et par son livre *des Synodes*, où nous prenons ces détails, il est certain que les ariens empêchèrent la vérité de se produire. Il se passa à Béziers, ce qui s'était passé à Arles

et à Milan : mêmes scandales, mêmes violences. Saturnin, Ursace et Valens écrivirent à Constance pour lui faire part de la déposition qu'ils avaient fait prononcer contre saint Hilaire et ceux qui le suivaient, et pour lui demander qu'il les exilât. Au sortir du concile de Béziers, le saint fut banni en Phrygie, avec Rhodane, évêque de Toulouse. Ce dernier mourut bientôt dans son exil. Pourquoi son nom n'est-il dans aucun martyrologe? Pourquoi sa mémoire n'est-elle honorée comme celle d'un saint par aucune église? De semblables omissions sont regrettables. Heureusement qu'au ciel les erreurs de la terre sont réparées.

Non content d'avoir exilé les saints, Constance exerça sa fureur dans l'Eglise de Toulouse, par des violences qui rappèlent les temps des Néron et des Dioclétien. Les clercs furent déchirés avec des fouets armés de plomb. On alla jusqu'à profaner le corps divin de Jésus-Christ. (*Hil., à Constance*, l. 1, p. 114, 2. b.)

Toutes ces persécutions, ne purent ébranler la foi des évêques des Gaules. Ils persistèrent à traiter Saturnin et ses acolytes comme des excommuniés. Nous retrouverons saint Hilaire, au concile de Séleucie, en septembre 359. Ce fut dans son exil qu'il écrivit son livre des Synodes.

Durant que de tous côtés on traquait en quelque sorte les défenseurs de la foi, Athanase voyait à Alexandrie la tempête s'amonceler autour de lui. Après le concile de Milan, Constance avait ordonné au gouverneur d'Egypte d'ôter à Athanase le blé que Constantin, son père, avait légué annuellement aux églises, et de le donner aux ariens. Au commencement de cette année 356, en février, arrivèrent à Alexandrie deux secrétaires de l'empereur, Diogènes

et Hilaire, avec des officiers subalternes : ils étaient porteurs pour le gouverneur d'Egypte, de lettres qui lui enjoignaient de contraindre les catholiques à communiquer avec les ariens. On fit venir d'Egypte et de Libye, des troupes conduites par le duc Syrien. Ce chef militaire donna l'ordre à Athanase de sortir de la ville et de se rendre à la cour de l'empereur. « Montrez-moi des ordres précis, répondit le saint, j'en ai, moi qui m'autorisent à rester et à ne m'inquiéter de rien; l'empereur m'a écrit trois lettres dans ce sens, après la mort de son frère Constant. Je dois m'en tenir aux ordres que j'ai de l'empereur, jusqu'à ce qu'on m'en fasse voir de nouveaux. Le peuple, le clergé, tout le monde intercéda pour Athanase. Il fut convenu qu'on députerait à l'empereur, et momentanément l'orage parut conjuré. On se fia aux promesses des fonctionnaires, et ont crut la tranquillité rétablie. Mais, vingt jours après, les fidèles étant dans l'église pour célébrer avec Athanase la vigile d'une fête, Syrien arriva à minuit avec cinq mille soldats, fit entourer l'édifice, et donna des ordres pour qu'on s'emparât d'Athanase. On voulait l'assassiner; un coup de trompette donna le signal. Les soldats tirèrent l'épée et les flèches volèrent dans le lieu saint; blessant, tuant au hasard dans la foule des fidèles. L'évêque, assis sur la chaire épiscopale, attendait paisiblement que tout le peuple fut sorti. Il refusait de mettre en sûreté sa vie par la fuite. Les diacres et les prêtres l'emportèrent de force et le cachèrent.

Le lendemain, la rage des persécuteurs exerça toutes sortes de violences, les coups, les tortures, les meurtres, frappèrent d'effroi la population. On emprisonnait, on envoyait en exil sur le plus léger prétexte. Syrien exigea des citoyens un certificat constatant que tout s'était passé

sans trouble et sans violences commises. Malgré cela les Alexandrins envoyèrent à l'empereur, qui n'en tint compte, un mémoire où ils lui disaient la vérité sur ces affreux événements. (*Athan.*, Apol. *de fugâ*, § 24.)

Constance voyant qu'Athanase lui avait échappé, donna l'ordre qu'on le cherchât jusque dans les pays barbares, pour l'amener dans les prisons des préfets. Puis il envoya le comte Héracle pour forcer les catholiques d'Alexandrie à communiquer avec les ariens, et pour préparer les voies à Georges, qu'il envoyait comme évêque à la place du Patriarche exilé. Héracle aussitôt arrivé fit publier les volontés de l'empereur. Elles consternèrent les Alexandrins; puis il présenta à la signature des habitants, un acte par lequel ils déclaraient recevoir de bon gré pour évêque, celui qu'il plairait à l'empereur de leur envoyer. Les païens en grand nombre et quelques boutiquiers qu'on effraya, donnèrent leur adhésion. Il est clair que les ariens et les Méléciens, firent la même chose; on commît toutes sortes d'infâmies. Un mercredi, le peuple étant à l'église, Héracle, Cataphrone, préfet d'Egypte, Faustin, receveur général, et Bithyne qui était hérétique, assemblèrent tous les jeunes vauriens de la ville, les débauchés, et les engagèrent à lapider dans l'église le peuple et les vierges. Cette bande impie pénétra donc dans le lieu saint : les vierges furent injuriées, outragées de mille manières; on les frappait à coups de bâtons, à coups de pieds; on leur arrachait leurs voiles; on leur tenait d'immondes propos. Ces forcenés brûlèrent, hors de l'église, les ornements sacerdotaux, les livres, les tentures, jusques aux bancs et aux tables d'autel. Ceux qui étaient païens, jetant de l'encens dans le feu, invoquaient leurs dieux. Les ariens voyaient

cette abomination et s'y associaient. Voilà comme on préludait à l'intrusion de Georges.

Ce Georges était cappadocien; corrompu et de basse extraction, il fut longtemps parasite, faisant n'importe quoi, pour gagner un repas. Employé au trésor, il vola l'administration et fut obligé de se cacher. Ignorant au plus haut point, cruel et capable de tout, il ne pouvait manquer de plaire aux ariens. Narcisse de Cilicie, Théodore de Thrace, Eugène de Nicée, Patrophile de Scythople, Ménophante d'Ephèse, l'élurent à Antioche, dans dans une assemblée de trente évêques, et le sacrèrent pour Alexandrie. (*Sozomène*, l. 4, c. 8, p. 546, b. c.) Tel était celui que Constance nommait le révérendissime Georges, un homme au-dessus de toutes les louanges, un maître très habile, un guide très assuré et très expert du chemin du ciel.

L'entrée du nouvel évêque dans Alexandrie, eut lieu entre le 21 février et le 6 avril 356. Il était accompagné du général Sébastien, qui venait de succéder à Syrien. Peu à près, Constance écrivit aux Alexandrins, pour les remercier de s'être soumis si promptement à ses volontés, en chassant Athanase et en recevant Georges. Il est curieux de rapprocher cette lettre de celle que le même prince leur écrivait lors du rappel d'Athanase, les exhortant à rester unis de tout cœur avec lui.

Georges n'attendit pas longtemps pour montrer aux Alexandrins quelle sorte de pasteur on leur avait envoyé. Ce loup enragé ravagea le troupeau et jamais plus grande désolation ne fut au milieu de lui. Dès la fête de Pâques, et les dimanches suivants, notamment celui de la Pentecôte, il donna cours à sa fureur, chargeant de chaînes les

évêques ainsi que les vierges, et les faisant traîner en prison par les soldats. Les maisons des particuliers, n'étaient plus un asile pour eux. Elles étaient livrées aux perquisitions, au pillage. Beaucoup des habitants pour se soustraire à cette tyrannie prenaient la fuite, passaient les mers, ou cherchaient un refuse dans les déserts. Ils préféraient le sol étranger des pays barbares, les forêts peuplées de bêtes féroces, à leur patrie où dominaient les ariens. Pour justifier leurs déprédations, leurs insolences, leurs cruautés, ces misérables alléguaient les ordres de l'empereur. Les ministres de Georges étaient le nouveau commandant Sébastien, le préfet Cataphrone, le comte Héracle, et le receveur général Faustin. Ils prêtaient le concours de leur autorité à tout ce que voulait l'évêque bourreau d'Alexandrie.

Les Satellites de Georges ayant pris un saint diacre, Eutyque, le déchirèrent à coups de nerf de bœuf, son dos n'était qu'une plaie. On le fit partir mourant pour les Mines de Cheno; à peine en chemin il rendit l'âme. On ne lui avait pas permis de panser ses plaies. L'Eglise fait la fête de ce saint martyr le 26 mars. (Voyez Bollandus à cette date.) Ces forcenés saisirent quatre habitants des plus marquants de la ville qui étaient venus avec d'autres protester contre le traitement barbare infligé à Eutyque. Sébastien les fit déchirer de coups; l'un d'eux, nommé Hermie, était employé dans la police de la ville. Quand ils eurent été fouettés suivant l'ordre du duc, les ariens exigèrent qu'on recommençât, Sébastien obéit. Dépossédés de leurs églises, les prêtres catholiques avaient assigné à leurs pauvres, aux veuves, aux orphelins, les lieux où ils leur faisaient les aumônes accoutumées. Les ariens chassèrent à coups de pieds tous ces pauvres et déférè-

rent au duc ceux qui leur faisaient la charité. Ceux de ces derniers qui furent pris, subirent publiquement la peine du fouet. Ainsi, la charité elle-même était un crime aux yeux des ariens.

Les prêtres et les clercs, établis par les évêques catholiques, furent chassés et bannis. Athanase nomme Hierax et Dioscore, qui furent exilés dans la Soïne (c'était un désert d'Egypte). On chassa de leurs maisons jusqu'aux domestiques de ces saints confesseurs. Les persécuteurs ordonnèrent à quiconque connaîtrait la retraite des catholiques qui se cachaient de se porter dénonciateur.

Le samedi, veille du dimanche d'après la Pentecôte, les fidèles qui n'avaient plus leurs églises s'étant réunis hors de la ville, près du cimetière, Sébastien, avec trois mille hommes vint les charger avec furie, beaucoup furent tués. On alluma un grand feu, et, en les menaçant de les y jeter, on voulut contraindre les vierges qu'on avait arrêtées en grand nombre et quelques laïques, à dire qu'ils suivaient la foi d'Arius. Sur le refus que firent ces saintes femmes on les frappa si cruellement sur le visage qu'elles en demeurèrent presque toutes défigurées. Ensuite on les dépouilla et on les battit avec des branches de palmier hérissées d'épines. Beaucoup moururent de leurs blessures dans les cinq jours qui suivirent. Quarante hommes arrêtés dans les mêmes circonstances furent traités de la même sorte. Ceux qui survécurent, hommes et femmes, furent bannis dans la grande Oasis. Quant aux morts, on les jeta aux chiens. Les parents n'eurent pas la permission de les enterrer. Il n'y en eut que quelques-uns qu'on put racheter moyennant une forte rançon. C'est le 21 mai que l'Eglise fait la mémoire de tous

ces saints martyrs. Ces supplices, ne furent pas les seuls qu'on employa. Les ariens ne voulaient pas rester au-dessous des persécuteurs païens. Des vierges furent étendues sur le chevalet; elles eurent les côtés déchirées avec les ongles de fer. Trois fois elles subirent cette torture atroce. Les ariens, pour se justifier, alléguaient les ordres précis de l'empereur.

Constance doit assumer la responsabilité de toutes ces infamies de toutes ces horreurs. Lucifer (*Luciferi*, Moriendum pro Dei filio, 3. t. q, p. 1104, c. d.) dit à ce prince : « Un seul de vos traits de plume, à fait mourir une infinité de personnes dans Alexandrie; on a précipité du haut des rochers, tué par l'épée; la faim, la soif, l'encombrement dans les prisons, en ont fait périr un grand nombre. Beaucoup ont été étranglés par les bourreaux. » Faut-il rapporter ce que dit saint Hilaire? (*Libell.*, Ad Constantium... l. 1, p. 114, 1. 2.) « Voyez Alexandrie, cette ville agitée par tant de guerres, tremblante au bruit de tant d'armées envoyées contre elle. On a moins combattu les Perses qu'une seule ville. On a changé les préfets, choisi des généraux d'élite, mis en œuvre toutes sortes d'artifices pour corrompre et soulever les peuples, on a fait marcher de bien loin des légions, on a tout fait : et pourquoi? De peur qu'Athanase ne pût prêcher Jésus-Christ. » Ainsi, le fils du grand Constantin, le second empereur chrétien, le voilà sur le même plan que les Dèce, les Galère et les Dioclétien.

Si la rage des ariens était grande, plus grande encore était la constance des persécutés. Lucifer ne nomme que deux prêtres de tout le clergé d'Alexandrie, qui eurent la lâcheté de se soumettre aux ariens, Maquète et Didyme. Toute la ville était révoltée des horreurs qui se commet-

taient. De plus en plus appréciant mieux l'arianisme, elle s'attachait à la foi catholique.

Constance cette même année, fit un édit de proscription générale contre tous les évêques catholiques d'Egypte, Sébastien en fut l'exécuteur. Il écrivit à tous ses subordonnés, et aussitôt, de tous les côtés à la fois, on vit les évêques, les prêtres, les moines, fouettés publiquement et conduits, chargés de chaînes, en exil : ceux de la Libye dans la grande Oasis, ceux de la Thébaïde dans la Libye Ammoniaque. Quatre-vingt-dix évêques furent enveloppés dans cette persécution; beaucoup s'enfuirent. Les autres furent bannis ou condamnés aux mines; on confisqua tout ce qu'ils possédaient. Il en fut malheureusement quelques-uns qui eurent la lâcheté de se soumettre aux ariens. Théodore d'Oxyrinque, fut de ce nombre et se fit ordonner de nouveau par Georges. On porte à trente ceux qui prirent la fuite; on en nomme seize qui furent bannis. Ammone, Muis, Psenosiris, Nilammon, Plene, Marc et Athénodore, déjà évêque sous saint Alexandre. Les autres étaient : Caïus, Philon, Herme, Agathe ou Agape, Anagamphe, Ammone, Marc, Draconce et Adelphe.

Ammone, Caïus et Muis, furent à Tyr au nombre des défenseurs de saint Athanase. (*Apol.*, 2e, p. 797, b. c.) A Sardique, ils le défendirent encore : 1. Psénosiris, 2. Milammon, 3. Caïus, 4. Philon, 5. Herme, 6. Anagamphe, signèrent aussi en sa faveur au concile de Sardique dans l'ordre qu'indiquent les chiffres mis avant leurs noms. En interrogeant les signatures du concile d'Alexandrie, tenu en 362, nous voyons que Caïus était évêque de Parétoine, port de mer de la Libye Marmarique. Agathe, était évêque de Phragonée, dans la seconde Egypte, et d'une contrée

de l'Eléarquie; Ammone l'était de Pacnémune, et du reste de l'Eléarquie; Draconce l'était de la petite Hermopole; Adelphe, occupait le siége d'Onuphis dans la première Egypte; Herme celui de Tanis, dans la première Augustamnique; Marc celui de Zygres, dans la Libye Marmarique, et l'autre Marc, celui de Philes dans la seconde Thébaïde. Dans la lettre d'Athanase à Draconce (p. 957. d.) On voit que Muis était évêque dans la haute Thébaïde.

Philon fut banni à Babylone sur le Nil, dans la seconde Augustamnique. Il y était encore en 358; saint Hilarion vint l'y visiter. (*Hieron.*, de vita Hilarionis, p. 248, d.) Athanase (*Ad solitariam vitam agentes*, p. 858, d.) dit que le même saint visita Draconce, au château de Theubate, dans les déserts de Clysma, ville de l'Arcadie sur les bords de la mer Rouge. Nous trouvons dans la lettre à Draconce, (p. 957. d.) que Muis, Ammone, Agathe et Apollon (l'un de ceux qui s'enfuirent) avaient été élevés de l'état monastique à la dignité épiscopale.

Parmi ceux qui s'enfuirent, nous trouvons Apollon que nous venons de nommer, Ammone, Agathe, Agathodemon, Apollone, Euloge, Paphnuce, Caïus, Fleuve, évêque du temps de saint Alexandre, puis un autre Ammone, Dioscore, Héraclide et Psaïs. Dans les signatures du concile d'Alexandrie, en 359, nous voyons que Paphnuce était évêque de Saïs, dans la première Egypte, et Agathodemon, de Squedie et de Menélaïte, dans la même province. (Voyez pour ces indications, *Athan.*, Ad solit. vit. agent, p. 859, a.)

Trente évêques prirent la fuite, seize furent bannis, en tout quarante-six; nous ne savons pas le nombre de ceux qu'on fit travailler dans les mines, nous allons tâcher d'y arriver approximativement. Comme nous l'avons vu plus

haut, quelques-uns se soumirent aux ariens : à peu près quatre ou cinq. D'un autre côté nous voyons que quelques autres restèrent, malgré la persécution dans leurs siéges où ils défendirent courageusement la consubstantialité. Nous avons la preuve de ce fait dans les actes du concile de Séleucie, où, dit saint Hilaire, les prélats d'Egypte défendirent la vraie foi. Or, en compulsant ces actes on voit que ces évêques fidèles ne pouvaient pas être plus de douze ou treize. Tous ces membres réunis, trente en fuite, seize bannis, cinq infidèles, treize défenseurs de la foi restés dans leurs siéges, font un nombre total de soixante-quatre. Or, il y eut quatre-vingt-dix évêques persécutés du temps de Georges; restent donc vingt-six qui furent envoyés aux Mines, ou du moins sur lesquels nous manquons absolument de documents.

Partout, les ariens mirent à la place des catholiques, des évêques de leur parti, qui, de concert avec Sébastien, fouettaient, proscrivaient, emprisonnaient quiconque ne voulait pas communiquer avec eux. Dans toute l'Egypte, on voyait les vierges, les moines et beaucoup de laïques conduits aux supplices et si rudement torturés qu'ils mouraient parfois dans les tourments. (*Bolland.*, 14 mai, p. 70, e. f.) Les détails nous manquent sur ces affreuses persécutions.

Saint Second prêtre de Barca, dans la Libye Cyrénaïque, n'ayant pas voulu se soumettre à l'évêque hérétique de Ptolémaïde, qui se nommait aussi Second, fut tellement frappé à coups de pieds par ce misérable et par un autre évêque comme lui, nommé Etienne, qu'il en mourut. Pendant qu'on le traitait de la sorte, le saint martyr disait : « Que personne ne demande justice aux hommes; je meurs pour Jésus-Christ qui me la rendra. » (*Athan.*, Ad

sol. vit. agent., p. 853, d.) Saint Second, est inscrit au maryrologe le 21 mai.

Tandis que les faux pasteurs et leurs sbires déchiraient le troupeau d'Athanase, lui, dans sa retraite, songeait à aller trouver Constance, afin d'implorer sa justice. Il se mit en route ; mais bientôt il fut forcé de s'arrêter, ayant su les ordres de mort donnés contre lui par ce prince. Il se borna à publier son apologie, qu'il n'envoya pas à l'empereur bien qu'elle lui fut nommément adressée. Il savait que Constance ne l'aurait pas reçue.

« Saint Athanase profita de sa retraite pour composer plusieurs écrits, entre autres l'apologie adressée à l'empereur Constantius, où il se justifie de toutes les calomnies dont ses ennemis avaient voulu le noircir dans l'esprit de ce prince. Il tranche d'abord en un mot les anciennes accusations, en marquant le grand nombre d'évêques qui avaient écrit en sa faveur la rétractation d'Ursace et de Valens, et que l'on n'avait jamais agi contre lui qu'en son absence. Mais il s'étend sur les accusations nouvelles, qui regardaient personnellement l'empereur Constantius. La première était qu'Athanase avait mal parlé de lui à l'empereur Constant, son frère, et avait travaillé à les brouiller. Il répond premièrement, en le niant formellement, et prenant Dieu à témoin ; puis il en montre l'impossibilité en ce que jamais il n'a parlé seul à seul à l'empereur Constant, mais toujours en la compagnie de l'évêque de la ville et des autres qui s'y rencontraient. Il en prend à témoin Osius, Fortunatien, évêque d'Aquilée, Crispin de Padoue, Lucillus de Vérone, Vincent de Capoue. Et parce que, ajoute-t-il, Maximin de Trèves et Protais de Milan sont morts, Eugène, qui était maître des offices, en peut rendre

témoignage; car il était devant le rideau, et il entendait ce que nous demandions à l'empereur, et ce qu'il nous disait.

» Il rend un compte exact du voyage qu'il fit en Italie, du temps que Grégoire fut intrus à sa place. Etant sorti d'Alexandrie, dit-il, je n'allai point à la cour de votre frère, ni ailleurs qu'à Rome; et laissant à l'Eglise le soin de mes affaires, j'étais assidu aux prières publiques. Je n'ai point écrit à votre frère, sinon lorsque les eusébiens écrivirent contre moi, et que je fus obligé de me défendre étant encore à Alexandrie, et quand je lui envoyai des exemplaires de l'Ecriture sainte, qu'il m'avait ordonné de lui faire faire. Au bout de trois ans, il m'écrivit de me rendre auprès de lui à Milan. J'en demandai la cause, et j'appris que quelques évêques l'avaient prié de vous écrire pour assembler un concile. Quand je fus arrivé à Milan, il me témoigna beaucoup de bonté; il voulut bien me voir, et me dit qu'il avait écrit et envoyé vers vous, pour vous prier que l'on tînt un concile. Il me fit venir encore une fois dans les Gaules, où le P. Osius était venu, afin que nous allassions de là à Sardique. Après le concile, comme j'étais à Naïsse, il m'écrivit; je revins à Aquilée, j'y demeurai et j'y reçus vos lettres. Il m'appela encore une fois, je retournai en Gaule, puis je vous allai trouver. En quel temps donc, en quel lieu, en présence de qui m'accuse-t-on de lui avoir ainsi parlé? Souvenez-vous, seigneur, vous qui avez si bonne mémoire, de ce que je vous ai dit, quand j'ai eu l'honneur de vous voir, la première fois à Viminiac; la seconde à Césarée de Cappadoce; la troisième à Antioche; voyez si je vous ai dit du mal des eusébiens, mes calomniateurs. Aurais-je été assez insensé pour dire du mal d'un empereur à un empereur, et d'un frère à son frère?

» Le second chef d'accusation était qu'Athanase avait écrit au tyran Magnence; les ariens disaient même avoir donné copie de la lettre. Quand j'eus appris, dit-il, cette calomnie, je fus comme hors de moi; je passais les nuits sans dormir, j'attaquais mes dénonciateurs comme présents : je jetai d'abord un grand cri, et je priais Dieu avec des larmes et des sanglots, que vous me voulussiez écouter favorablement. Ensuite il prend Dieu à témoin qu'il n'a jamais connu Magnence, et montre les causes qu'il avait de le détester comme le meurtrier de l'empereur Constant, son bienfaiteur, et de ceux qui l'avaient reçu charitablement à Rome, savoir, Eutropia, tante des trois empereurs, Abutérius, Spérantius et plusieurs autres; que c'était un impie adonné aux magiciens et aux enchanteurs. Il prend à témoin les ambassadeurs que Magnence envoya à Constantius, les évêques Servais et Maxime, et les laïques qui les accompagnaient, Clémentius et Valens; car ils avaient passé à Alexandrie. Demandez-leur, dit-il, s'ils m'ont apporté des lettres; car ce m'eût été une occasion de lui écrire. Au contraire, voyant Clémentius, je me souvins de votre frère d'heureuse mémoire; et comme il est écrit : J'arrosai mes habits de mes larmes. Il prend encore à témoin Félicissime, qui était alors duc d'Egypte, et plusieurs autres officiers, qu'en cette occasion il dit : Prions pour le salut de notre très pieux empereur Constantius; que le peuple cria tout d'une voix, Christ, secourez Constantius, et continua longtemps. Cette forme de prière est remarquable, et nous voyons encore dans le onzième siècle des litanies semblables. Quant à la lettre dont les ariens disaient avoir des copies, il dit qu'on peut bien avoir contrefait son écriture, puisque l'on contrefait même celle de l'empereur, et que les écritures ne font point de foi, si

elles ne sont reconnues. Il demande où l'on a trouvé cette lettre, et qui l'a donnée. Car, dit-il, j'avais des écrivains, je les représente; et le tyran avait des gens pour recevoir ses lettres, que vous pouvez faire venir. Si j'étais accusé devant un autre juge, j'en appellerais à l'empereur ; étant accusé devant vous, qui puis-je invoquer? le père de celui qui a dit, je suis la vérité; et là-dessus il adresse à Dieu sa prière. Il s'agit ici, continue-t-il, non d'un intérêt pécunière, mais de la gloire de l'Eglise : ne laissez pas ce soupçon contre elle, que des chrétiens et principalement des évêques, écrivent de telles lettres et forment de tels desseins. On voit combien les saints étaient jaloux de la fidélité envers les princes, et qu'en ces matières les évêques mêmes ne reconnaissaient point d'autres juges sur la terre.

» La troisième accusation était d'avoir célébré l'office dans la grande église d'Alexandrie, avant qu'elle fût dédiée. Oui, dit-il, on l'a fait, je le confesse, mais nous n'avons pas célébré la dédicace; il n'était pas permis de le faire sans votre ordre. Ce qu'il dit, parce que cette église avait été bâtie aux dépens de l'empereur, d'où elle fut nommée la Césarée. Il continue : Cette assemblée se fit sans dessein et sans être annoncée; on n'y appela aucun évêque ni aucun clerc; tout le monde sait comme la chose s'est passée. C'était la fête de Pâques, le peuple était très nombreux; il y avait peu d'églises et très petites. On faisait grand bruit, et on demandait de s'assembler dans la grande église. Je les exhortais à attendre et à s'assembler comme ils pourraient dans les autres églises, quoiqu'avec incommodité: ils ne m'écoutèrent pas; mais ils étaient prêts à sortir de la ville et à s'assembler au soleil dans les lieux déserts, aimant mieux souffrir la fatigue du chemin que

de passer la fête en tristesse. En effet, dans les assemblées du carême il y avait eu plusieurs enfants, plusieurs vieilles femmes, plusieurs jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe, si maltraités de la presse, qu'on les avait emportés dans les maisons; quoique personne n'en fût mort, tout le monde en murmurait, et c'eût été bien pis le jour de la fête : la joie eût été tournée en pleurs.

» J'ai suivi en cela l'exemple de nos pères. Alexandre, d'heureuse mémoire, fit l'assemblée dans l'église de Théonas, qui passait alors pour la plus grande, et qu'il faisait encore bâtir, parce que les autres étaient trop petites. J'ai vu pratiquer la même chose à Trèves et à Aquilée; on y a assemblé le peuple dans les églises qui n'étaient pas achevées, et votre frère, d'heureuse mémoire, assista à Aquilée à une telle assemblée. Ce n'a donc pas été une dédicace, mais une assemblée ordinaire. Eût-il été plus à propos de nous assembler dans des lieux déserts et ouverts, où les païens eussent pu s'arrêter en passant, que dans un lieu fermé de murailles et de portes, qui marque la différence des chrétiens et des profanes? Valait-il mieux que le peuple fût séparé et pressé avec péril en plusieurs églises, que d'être assemblé dans un même lieu, puisqu'il y en avait un qui les pouvait tous contenir, où ils pouvaient prier et dire *amen* tous d'une voix pour montrer l'union des cœurs? Quelle joie des peuples de se voir ainsi réunis, au lieu d'être divisés comme auparavant! Au reste, les prières qui ont été faites dans cette église n'empêchent pas que l'on en fasse solennellement la dédicace, quand il en sera temps. Saint Athanase ne méprisait donc pas cette cérémonie de la dédicace des églises, puisqu'il se défend si sérieusement sur ce point; mais il croyait que l'on pouvait, en cas de nécessité, se servir d'une église avant qu'elle fût dédiée.

» Le quatrième et le dernier chef d'accusation était d'avoir désobéi à l'empereur, en refusant plusieurs fois de sortir d'Alexandrie. Je n'ai point résisté, dit-il, à vos ordres, à Dieu ne plaise; je ne suis pas assez considérable pour résister au trésorier d'une ville, beaucoup moins à un si grand empereur. Ensuite il raconte tout ce qui s'était passé : la lettre de l'empereur, apportée par Montan, qui supposait que saint Athanase demandait congé d'aller en Italie, la venue de Diogène, vingt-six mois après les menaces de Syrien, la lettre que l'empereur lui avait envoyée autrefois par Pallade et par Astérius, pour l'exhorter à demeurer dans son église. Sa défense sur ce point se réduit à dire, qu'ayant eu des ordres de l'empereur pour retourner à son église et pour y demeurer, et n'en ayant point eu pour en sortir, il a dû demeurer. Joint le devoir général d'évêque et la connaissance particulière du péril auquel il exposait son troupeau, s'il l'abandonnait aux ariens. Il rapporte ensuite les violences de Syrien, sa retraite, le dessein qu'il avait d'aller trouver l'empereur, et comme il en fut détourné par ce qu'il apprit de la persécution exercée en Occident et en Egypte même, et par les lettres de l'empereur au peuple d'Alexandrie et aux princes d'Auxume. C'est, dit-il, ce qui m'a obligé à retourner dans le désert; voyant tant d'évêques persécutés, parce qu'ils ne voulaient pas renoncer à ma communion, et des vierges mêmes si indignement traitées, j'ai vu que mes ennemis en voulaient à ma vie. Je me suis retiré pour laisser passer leur fureur, et vous donner occasion d'user de votre clémence. Recevez cette apologie, rendez à leurs patries et à leurs églises tous les évêques et les autres ecclésiastiques, afin que l'on voie la malice des calomniateurs, et que vous puissiez dire avec confiance à Jésus-

Christ, le roi des rois, maintenant et au jour du jugement: Je n'ai perdu aucun des vôtres. Telle est l'apologie de saint Athanase à l'empereur Constantius. Il écrivit en même temps des discours de consolation pour les vierges que les ariens persécutaient jusqu'à leur refuser la sépulture. » (*Fleury*, vol. I, p. 553.)

Constance vint à Rome, en 357, le 28 avril. Il y entra en triomphateur. Il y a des gens qui visant au sublime n'atteignent que le ridicule. Constance triomphateur!... Depuis deux ans le Pape Libère, subissait son exil à Berée, sans que rien pût l'abattre. Les dames de Rome, portèrent à l'empereur l'expression des vœux du peuple entier en demandant le rappel du Pape. Il finit par l'accorder; seulement il voulait que Libère gouvernât l'Eglise, d'accord avec Félix. Cependant Libère ne put revenir que l'année d'ensuite, après avoir signé la condamnation d'Athanase et les formulaires hérétiques. La jalousie de voir Félix occuper son siége fut la cause de sa chûte. Il écrivit aux Orientaux, à Ursace et à Valens, puis à l'empereur, des lettres qui font sa honte: saint Hilaire (*Hilar.*, fragment, p. 47 et suiv.) nous les a en partie conservées. Dans celle écrite aux Orientaux, Libère dit: « Je ne défends pas Athanase, seulement parce que mon prédécesseur Jules l'avait reçu, je craignais d'être estimé prévaricateur; mais quand il a plu à Dieu que j'aie connu que vous l'avez condamné justement, j'y ai consenti aussitôt, et j'ai chargé notre frère Fortunatien des lettres que j'en ai écrites à l'empereur. » Il finit en disant qu'il rejette Athanase de sa communion et qu'il s'unit aux Orientaux. Quelle chûte après de si glorieux combats.

Nous avons un peu anticipé pour ne pas scinder ce qui

est relatif à la chute de Libère, revenons à l'année 357. On y constate avec douleur la chûte du grand Osius de Cordoue, qui, fatigué de son exil ou trompé par les artifices des ariens, ou affaibli par son grand âge, eut le malheur de signer le formulaire impie de Sirmich. (*Hilaire*, des Synodes, p. 125. — *Athan.* de Syn., p. 902, d. — *Soz.*, l. 4, c. 12, p. 554.) Nous croyons plutôt à l'une des dernières raisons. Notre esprit se confond quand il faut admettre l'infidélité, l'apostasie chez ce puissant et vénérable athlète de l'orthodoxie.

L'année suivante 358, Acace de Césarée chassa saint Cyrille, du siége de Jérusalem. Une grande famine étant survenue, le saint évêque vendit les ornements de son église pour soulager les malheureux (*Sozom.*, p. 583, c. d.). Les ariens, sous la présidence d'Acace, se réunirent en conciliabule et déposèrent le digne interprète des lois évangéliques, qui avait pensé que les temples peuvent s'appauvrir quand les membres de Jésus-Christ souffrent de la faim. Cyrille se retira près de Silvain de Tarse, qui malgré les instances de ses ennemis, ne voulut pas le séparer de sa communion, et le traita constamment avec honneur.

Ce fut dans ces temps-là que se produisit la scission des ariens, en ariens et semi-ariens. Ils commencèrent à se déchirer, à s'anathématiser réciproquement. Ce fut le commencement de leur ruine.

Cependant l'Eglise était déchirée, divisée. Cette guerre inquiétait fort Constance, qui, pour y mettre fin, assembla en 359, deux conciles l'un à Rimini, l'autre à Séleucie. Pourquoi deux conciles? C'était risquer de diviser l'Eglise en présence de décisions contraires. C'étaient les ariens

qui le voulurent. « Ils voyaient leur condamnation inévitable, si tous les évêques s'assemblaient en un seul concile, parce que tous seraient, ou pour la foi de Nicée et le consubstantiel, ou pour la formule de la dédicace d'Antioche, qui contenait aussi le nom de substance. D'ailleurs, il était plus facile de diviser les esprits des évêques séparés, et de faire de loin de faux rapports d'un concile à l'autre. Du moins, ils espéraient que, s'ils ne gagnaient les deux conciles, ils en gagneraient un, et que, s'ils étaient condamnés par l'un, ils ne le seraient pas par l'autre; voilà les motifs secrets. Ceux que l'on publia et que l'on fit goûter à l'empereur, furent de lui épargner la dépense, et aux évêques la fatigue d'un trop grand voyage. » (*Fleury*, Hist. Eccl. vol. 1, p. 573.)

L'histoire de ces deux conciles appartient plutôt à l'histoire de l'Eglise qu'à notre sujet. Cependant disons ici que le concile de Rimini, malgré les ruses, les subtilités des ariens, les anathématisa et adopta la foi de Nicée. Mais Constance qui était pour les ariens; emprisonna les députés que le concile lui envoya et les força à se déclarer pour l'hérésie. Puis alors il les renvoya en mandant au préfet Taurus, de ne laisser partir les pères du concile que quand ils auraient retranché de leur formule de foi, les mots qui exprimaient la consubstantialité. Presque tous cédèrent à la crainte, aux violences; saint Hilaire dit qu'il ne resta que vingt catholiques fidèles.

Aux conciles de Séleucie et de Constantinople, lequel eut lieu plus tard, on vit les ariens, divisés en sectes différentes, s'entre-déchirer et se déposer les uns les autres.

En 360, les ariens obtinrent de l'empereur l'ordre de faire signer par toutes les églises la formule de Rimini, non pas la première, bien entendu, la seconde, celle où

leur doctrine avait été introduite par suite des suppressions exigées. Le nombre des chûtes fut considérable, dit saint Grégoire de Nazianze. Peu d'évêques s'exemptèrent de ce malheur. Cependant, Sozomène (l. 4, c. 27, p. 586.) nous dit que dans tout l'empire, il y en eut qui furent chassés de leurs siéges. Malheureusement ce fut en petit nombre, et saint Jérôme, dans sa chronique, marque sur cette année que presque toutes les églises furent souillées par l'union avec les ariens, sous prétexte de paix et d'obéissance à l'empereur.

L'année 361, mit fin aux méfaits et à la vie de Constance. Il mourut le 3 novembre à Mopsucrène dans la Cilicie, au pied du mont Taurus, en marchant contre Julien qui s'était révolté dans les Gaules ; ce prince était né en 317 au mois d'août, il avait donc atteint la 45e année de son âge, et la 25e de son règne en comptant depuis la mort de son père.

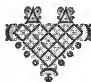
Constance était très petit de taille, mais endurci à la fatigue, ennemi du luxe et des plaisirs, chaste par tempérament. Médiocre en tout, il visait à racheter son insuffisance en jouant à la majesté. Il posait en public comme une statue, ne tournant pas la tête, ne faisant aucun geste, ne se mouchant ni ne crachant. Il avait un langage étudié, compassé, jamais éloquent. Sa vanité était excessive, il se donnait le titre d'éternel, de seigneur de toute la terre; il construisait en son honneur des arcs de triomphe, pour des victoires gagnées par d'autres, ou pour des succès de guerres civiles. Ce vice fit qu'il fut toujours entouré de flatteurs, assiégé de courtisans bas et intéressés. Rarement la vérité s'approche des vaniteux. Il abandonnait la conduite des affaires les plus importantes, à de misérables

eunuques qui le rendaient responsable de leurs cruautés, de leurs bassesses, de leurs ignominies. On sait qu'Ammien disait de lui ironiquement, « Qu'il avait un certain crédit auprès d'Eusèbe, son grand chambellan, chef des eunuques. Julien dit (Ep. 23, p. 141.) que tel que fut Constance, les bêtes féroces qu'il avait autour de lui, le rendaient bien plus méchant. Dépourvu de grandes qualités, Constance ne pouvait souffrir ceux qui en étaient ornés. Aussi le règne de ce prince fut-il celui des médiocrités auxquelles les faveurs, les honneurs, les emplois, étaient invariablement accordés.

Ce mauvais prince fut un des plus ardents persécuteurs de l'Eglise catholique. Dévoué aux ariens, qui le dominaient, il fut constament l'instrument de leurs haines contre les orthodoxes. Il eut, comme son père et davantage encore que lui, le tort de se faire juge des choses ecclésiastiques. On a pu voir dans l'histoire des persécutions sous son règne, que incessamment il montra cette prétention. S'il ne fut pas naturellement cruel, il fut assez lâche et assez faible pour être l'instrument des cruautés d'autrui. En Egypte, il fit renaître les persécutions antiques; il releva les instruments de supplice que son père avait renversés. En lisant les atrocités commises dans ce malheureux pays, ou se croit reporté à l'époque de Dioclétien.

Constance est de tous les princes que nous avons vu jusqu'ici, sans en excepter les païens, celui qui fit le plus de mal à l'Eglise. Il rendit l'arianisme tout-puissant et s'il eût été possible de vaincre Dieu, il eût éteint le catholicisme. A l'article de la mort il voulut être baptisé par un arien,

on fit pour cela venir Euzoius, qui avait été anathématisé plusieurs fois par ses supérieurs et par les conciles. L'impénitence finale est un des fléaux de Dieu.



TRAITÉ DE LACTANCE

De la Mort des Persécuteurs.

I. Le Seigneur, mon cher Donat (1), a exaucé les prières que vous lui adressez tous les jours, de concert avec nos frères, qui, par une confession glorieuse, se sont procurés une couronne immortelle, proportionnée aux mérites de leur foi. Voilà une nouvelle victoire, remportée sur l'ennemi du salut. La tranquillité étant rétablie dans l'univers, l'Eglise récemment abattue se relève, et le temple qu'avaient renversé les impies, se rebâtit avec plus de

(1) Donat était un confesseur célèbre de ce temps-là. Il souffrit neuf fois diverses tortures pour le nom de Jésus-Christ. Il fut six ans en prison, et n'en sortit que sur la fin du règne de Galère Maximien.

magnificence, par un effet de la miséricorde divine. La Providence a suscité des princes (2) qui ont aboli les édits atroces et sanguinaires des tyrans, et qui veillent à la conservation du genre humain; en sorte que les nuées ténébreuses du temps passé étant dissipées, la paix fait luire sur nous les rayons agréables et bienfaisants de sa lumière. Ainsi, après les violents tourbillons d'une si horrible tempête, l'air est devenu serein et nous a ramené la clarté si vivement désirée. Dieu, touché des prières de ses serviteurs, tend une main secourable aux malheureux; il essuie les larmes des affligés, après avoir confondu les projets des impies. Ceux qui s'étaient ligués contre lui sont terrassés; ceux qui avaient renversé son saint temple ont fait une chûte plus éclatante; ceux qui s'étaient abreuvés du sang chrétien, ont été frappés du ciel et ont exhalé leurs âmes criminelles au milieu des tourments qu'ils méritaient. Leur mort, pour avoir été tardive, n'en a pas été moins certaine. Le Tout-Puissant n'avait différé leur châtiment que pour apprendre aux hommes, par des exemples aussi frappants que formidables, qu'il n'y a qu'un Dieu et que ce Dieu sait, par des châtiments proportionnés aux crimes, se venger des impies et des persécuteurs de ceux qui le servent.

Je vais parler de la mort de ces persécuteurs, afin que ceux qui n'étaient point sur les lieux et ceux qui viendront après nous, sachent de quelle manière le Dieu unique et suprême a manifesté sa puissance et sa majesté dans la punition des ennemis de son nom. J'ai cru que ce serait une chose utile, que de raconter quels furent les persécu-

(2) Constantin et Licinius.

teurs de l'Eglise dès sa naissance, et comment la justice divine éclata contre eux.

II. Voici ce que nous lisons dans l'histoire. Sur la fin de l'empire de Tibère, après le 14 des calendes d'avril (an 29 ou 33), sous le consulat des deux Geminus, Notre Seigneur Jésus-Christ fut crucifié par les Juifs. Etant sorti du tombeau le troisième jour après sa mort, il assembla ses disciples que la crainte avait fait fuir, lorsqu'il eut été arrêté. Il resta quarante jours avec eux, et pendant ce temps-là, il ouvrit leurs yeux à la lumière et leur expliqua les écritures, qui jusque-là avaient été pour eux obscures et couvertes d'un voile. Il leur donna des lois, les forma à la prédication de son évangile et leur traça ce plan de discipline du nouveau Testament. Ensuite une nuée le déroba à leurs yeux et l'enleva dans le ciel. Les disciples se trouvaient alors réduits à onze; ils élurent saint Matthias à la place du traître Judas et s'associèrent encore saint Paul. Après quoi ils se dispersèrent par toute la terre pour prêcher l'évangile, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu de leur divin Maître. Durant les vingt-cinq ans qui s'écoulèrent jusqu'au commencement du règne de Néron, ils jetèrent les fondements de l'Eglise dans toutes les provinces et toutes les villes de l'empire romain. Néron étant sur le trône, saint Pierre vint à Rome (an 54 ou 58). Cet apôtre, par la vertu des miracles que Dieu lui donnait le pouvoir d'opérer, fit de nombreuses conversions, et éleva au Seigneur un temple fidèle et durable. Néron, instruit qu'à Rome et dans les provinces on abandonnait de toutes parts le culte des idoles, et qu'au mépris de l'ancienne religion, on embrassait la nouvelle, ce tyran, ce monstre exécrable, forma le projet de renverser le temple céleste et de détruire

le règne de la justice; il fit crucifier saint Pierre et décapiter saint Paul. Mais ce ne fut pas impunément; car le Seigneur jeta les yeux sur la désolation de son peuple. Néron, précipité du faîte de la grandeur, disparut tout à coup, et il ne fut pas même possible de découvrir le lieu de sa sépulture. Quelques personnes crédules s'imaginent qu'il est encore en vie, suivant la prédiction de la Sybille, qui dit que le meurtrier fugitif de sa mère viendra des extrémités du monde, afin qu'ayant été le premier persécuteur de l'Eglise, il en soit aussi le dernier, et qu'il devienne précurseur de l'antechrist.

III. Quelques années après parut un autre tyran aussi cruel que Néron. Ce tyran était Domicien (an 81). Quelque odieuse que fût sa domination, il régna tranquillement, et opprima ses sujets impunément jusqu'à ce qu'il eût osé attaquer le Seigneur lui-même.

En effet, ayant suivi l'impression du démon qui l'animait contre les justes, il fut livré entre les mains de ses ennemis, pour être punis de ses crimes (an 95). La punition ne se borna pas à une mort violente; on en vint jusqu'à tâcher d'exterminer sa mémoire. Car, quoiqu'il eût fait construire des ouvrages merveilleux, qu'il eût rétabli le Capitole et érigé plusieurs autres monuments dignes de la magnificence romaine, le sénat jura tellement la perte de son nom, qu'il ordonna de briser toutes ses statues (an 96), d'effacer toutes les inscriptions gravées en son honneur, et qu'il rendit des décrets sévères pour imprimer à sa mémoire une flétrissure éternelle. Les actes de ce tyran ayant été abolis, non-seulement l'Eglise recouvra son ancienne splendeur, mais elle brilla d'un nouveau lustre; et durant le règne de plusieurs bons princes qui

gouvernèrent ensuite l'empire romain, et qui ne la persécutèrent pas, elle se répandit dans l'Orient et dans l'Occident ; en sorte qu'il n'y eut point de contrée si reculée où la véritable religion ne pénétrât ; point de nation si féroce dont la prédication de l'évangile n'adoucît les mœurs. Mais cette longue paix fut enfin troublée.

IV. Après plusieurs années de tranquillité, l'exécrable Dèce attaqua l'Eglise (an 249). Car quel autre qu'un méchant homme pourrait se déclarer contre la justice ? Et comme s'il n'était parvenu à l'empire que pour s'armer contre Dieu, il ne fut pas plus tôt en possession de la puissance souveraine, que sa fureur s'alluma contre les disciples de Jésus-Christ. Mais cette même fureur ne fit qu'accélérer sa perte. En effet, ayant marché contre les Carpes qui s'étaient emparés de la Dacie et de la Mésie, il fut enveloppé par ces barbares (an 251), qui le tuèrent avec une grande partie de son armée. Il ne jouît pas même des honneurs du tombeau ; son corps, nu et abandonné, fut dévoré par les bêtes et les oiseaux de proie : digne sépulture d'un ennemi de Dieu.

V. L'empereur Valérien (an 253) se laissa entraîner par une semblable fureur contre les serviteurs du vrai Dieu. Il y eut beaucoup de sang chrétien répandu sous son règne, quoique de courte durée. Mais Dieu lui fit subir un genre de châtiment tout nouveau, afin que la postérité apprît qu'enfin les méchants reçoivent la peine que méritent leurs crimes. Valérien fut pris par les Perses (an 257), et non-seulement il perdit l'empire dont il avait si insolemment abusé, mais encore la liberté qu'il avait ôtée aux autres, et il passa le reste de sa vie dans une honteuse ser-

vitude. Car toutes les fois que Sapor, roi de Perse (an 261), voulait monter à cheval ou dans son char, il commandait à son prisonnier de se courber, et il mettait le pied sur son dos. Il lui disait avec un rire moqueur que c'était là un vrai triomphe, bien différent de celui que l'on faisait peindre à Rome. Valérien vécut quelque temps encore, afin que le nom romain fût plus longtemps le jouet des barbares. Ce qui mit le comble à ses maux, ce fut d'avoir un fils empereur, et de ne point avoir de vengeur; personne en effet ne pensa à le délivrer d'une si cruelle captivité. Au reste, lorsqu'il eut fini sa vie au milieu de tant d'indignités, les barbares lui ôtèrent la peau, la peignirent en rouge, et la pendirent dans un temple, comme un monument de leur victoire, et pour apprendre à nos ambassadeurs que les Romains ne devaient pas avoir trop de confiance dans leurs forces, quand ils verraient dans un temple des dieux de Perse les dépouilles d'un empereur romain qu'ils avaient fait prisonnier. Le Seigneur ayant tiré une vengeance si éclatante de ses sacriléges ennemis, n'est-il pas étonnant que quelqu'un ait eu encore l'audace non-seulement d'outrager, mais de penser même à outrager la majesté du modérateur suprême de l'univers?.

VI. Aurélien, prince naturellement emporté, ne profita point de la captivité de Valérien (an 270). Oubliant les crimes et le châtiment qu'ils lui avaient attiré, il provoqua la colère divine par sa propre cruauté. Il n'eut cependant pas le temps d'exécuter les projets qu'il avait formés; la mort le suprit dans les premiers accès de sa fureur. Ses édits sanguinaires contre les chrétiens n'étaient point parvenus à l'extrémité des provinces, que son corps était étendu sans vie sur la poussière (an 274). Ses amis ayant

pris de l'ombrage à son occasion, le tuèrent à Cenofrurium, bourg de la Thrace. Ces terribles exemples étaient bien fait pour servir de leçons aux princes qui régnèrent ensuite : mais ils n'en furent point effrayés ; ils ne s'élevèrent contre Dieu qu'avec plus d'audace.

VII. Dioclétien, auteur de tant de crimes et de maux, non content d'avoir porté la désolation dans l'Empire (an 288), tourna encore ses mains impies contre Dieu. Son avarice et sa timidité causèrent la perte de l'univers. Il associa trois princes à l'empire, qu'il divisa en quatre parties (an 285 et 293). Les armées furent multipliées, et chaque empereur mit sur pied plus de troupes qu'il n'y en avait, lorsque les Romains obéissaient à un seul maître. On prenait plus qu'on ne recevait ; les impôts étaient énormes ; les cultivateurs épuisés abandonnaient leurs champs qui se changeaient en forêts. Pour répandre la terreur partout, on morcela les provinces. Chaque canton, presque chaque ville eut à gémir sous un gouverneur particulier ; on ne rencontrait qu'officiers du fisc, que vicaires des préfets ; on violait les formalités ordinaires de la justice ; ce n'était que condamnations, que proscriptions, qu'exactions horribles et accompagnées d'outrages ; les moyens que l'on employait pour l'entretien et la subsistance des troupes n'étaient pas plus supportables. Le prince, dominé par une avarice insatiable, ne pouvait consentir à la diminution de ses trésors ; il avaient recours à des voies extraordinaires pour amasser de l'argent, afin de ne pas toucher à son épargne. Ses injustices criantes ayant causé une extrême cherté, il mit un prix aux denrées. La modicité de ce prix occasionna des meurtres ; la crainte empêchait de rien exposer en vente, ce qui aug-

menta encore la cherté. Enfin la loi, dont l'exécution était impossible, fut abolie, mais après avoir fait verser le sang d'un grand nombre de malheureux. A tout cela, Dioclétien joignait la manie des bâtiments. Il forçait rigoureusement les provinces à fournir les entrepreneurs, les ouvriers, les charrois et tout ce qui était nécessaire pour bâtir. Il fit un palais pour lui, un cirque, une monnaie, un arsenal, une maison pour sa femme, une autre pour sa fille. Il fallut pour cela renverser une grande partie de la ville (de Nicomédie); on voyait les habitants sortir en foule avec leurs femmes et leurs enfants, comme si la place eût été prise par l'ennemi. Lorsque ces édifices, dont la construction avait ruiné les provinces, étaient achevés, Dioclétien les faisait abattre, s'il ne les trouvait pas à son gré, et il en commandait d'autres, au risque d'une nouvelle démolition. Sa folie était de vouloir égaler Nicomédie à Rome pour la magnificence. Je ne parle point de ceux qui périrent à cause de leurs possessions et de leurs richesses. C'est la suite ordinaire de la morale des méchants. Dioclétien avait cela de particulier, qu'aussitôt qu'il voyait un champ bien cultivé ou une belle maison, il employait la calomnie pour condamner à mort le propriétaire; comme s'il n'eût pu ravir le bien d'autrui, sans qu'il en coûtât la vie au possesseur.

VIII. Que de rapports n'y avait-il pas entre Dioclétien et Maximien Hercule qu'il avait associé à l'empire? Auraient-ils vécu dans une si parfaite intelligence, s'ils n'avaient eu les mêmes inclinations, les mêmes pensées, les mêmes désirs? La différence que l'on remarquait entre eux, c'est que l'un était plus avare et l'autre plus hardi, non pour faire le bien, mais pour faire le mal. Maximien,

qui avait établi le siége de son empire en Italie, et qui était maître de l'Afrique et de l'Espagne, provinces très opulentes, n'était point aussi attaché à l'argent que son collègue, parce qu'il n'en manquait pas. Mais avait-il besoin de réparer l'épuisement de son trésor? on faisait périr les plus riches sénateurs, auxquels on supposait des desseins criminels contre l'Etat. Ainsi le fisc regorgeait toujours d'injustes et de sanglantes dépouilles. Ce monstre était d'une corruption effroyable. Sa lubricité n'épargnait pas les filles de la première qualité; il les arrachait d'entre les bras de leurs parents, pour assouvir ses infâmes débauches; il faisait consister son honheur, ainsi que la grandeur de sa puissance, à ne rien refuser à ses passions.

Je ne parle point de Constance, qui ne ressemblait en rien à ces détestables tyrans, et qui était digne de commander seul à l'univers.

IX. L'autre Maximien (Galère), gendre de Dioclétien, fut plus méchant encore, non-seulement que Maximien Hercule et son beau-père, mais que les plus détestables princes qui furent jamais. Il avait la barbarie naturelle aux bêtes féroces, et on ne concevait pas qu'il pût être issu du sang romain. Ce qui diminue la surprise, il était fils d'une femme née au-delà du Danube, laquelle se sauva dans la nouvelle Dacie, lors de l'irruption des Carpes dans son pays. Sa figure répondait à ses mœurs; sa taille était gigantesque et son corps d'une grosseur énorme; son regard, le son de sa voix, ses actions, inspiraient la terreur. Il faisait trembler son beau-père. Voici quelle fut la cause de cette frayeur de Dioclétien.

Narsès, roi de Perse, excité par l'exemple de Sapor, son aïeul, avait levé une armée formidable pour s'emparer de

l'Orient. Dioclétien, naturellement timide dans le danger, et se rappelant d'ailleurs le malheur de Valérien, n'osa marcher contre un ennemi si puissant. Il lui opposa Galère, qu'il fit passer par l'Arménie. Pour lui, il resta dans l'Orient, où il résolut d'attendre l'événement. Les barbares tombèrent dans le piége qui leur était tendu. Mais comme c'est leur coutume de marcher tous ensemble et sans ordre, Galère les trouvant embarrassés par leur multitude et leurs bagages, vint facilement à bout de les vaincre. Narsès se vit obligé de prendre la fuite. Le vainqueur revint chargé de riches dépouilles, ce qui lui inspira de l'orgueil, et en même temps de la crainte à Dioclétien. Galère, enflé de cette victoire, commença à dédaigner le nom de César. Ayant reçu des lettres avec cette suscription, il s'écria d'un air furieux et avec un ton de voix épouvantable : TOUJOURS CÉSAR ! Il porta l'insolence au point de vouloir passer pour fils de Mars comme Romulus, et de s'arroger une origine céleste, aux dépens de la réputation de Romula, sa mère. Mais je remets à parler ailleurs des actions de ce prince, pour ne pas confondre les temps. Lorsqu'il eut pris le nom d'empereur et dépouillé son beau-père de l'autorité souveraine, il commença à suivre les accès de sa fureur, qui ne connut plus de bornes. Dioclès (c'était le nom de Dioclétien avant qu'il fût parvenu à l'empire) se servait de tels conseillers et de tels ministres pour bouleverser l'état. Mais quoiqu'il n'y eût point de châtiment que ne méritassent ses crimes, son règne cependant fut heureux, tant qu'il ne trempa point ses mains dans le sang des chrétiens. Voici la cause de la persécution qu'il suscita contre eux.

X. Dioclétien était en orient. Sa timidité naturelle exci-

tait sa curiosité sur la connaissance de l'avenir. Il faisait des sacrifices et cherchait à se procurer cette connaissance par l'inspection des entrailles des victimes. Quelques-uns de ses officiers, qui étaient chrétiens et qui assistaient à la cérémonie, marquèrent leurs fronts du signe adorable de la croix, ce qui mit les démons en fuite et troubla cette cérémonie profane. Les Aruspices furent effrayés de ne pas trouver les marques accoutumées dans les entrailles des victimes. Comme s'ils n'avaient rien fait, ils eurent plusieurs fois recours à de nouvelles immolations; mais il ne réussirent pas davantage. Enfin Tagis, le chef des Aruspices, soit par soupçon, soit autrement, dit que le silence des dieux venait de ce que les profanes assistaient aux sacrifices. Dioclétien, furieux, ordonna non-seulement aux assistants, mais encore à tous ceux qui étaient dans son palais, de sacrifier, et condamna à la peine du fouet quiconque refuserait d'obéir. Il écrivit en même temps aux généraux de ses armées, pour leur enjoindre de forcer les soldats à ces abominables sacrifices et de casser ceux qui ne se soumettraient point à cet ordre. Sa colère se borna là, et il ne fit plus rien alors contre le culte du vrai Dieu. Quelque temps après, il vint passer l'hiver en Bithynie (an 302). Galère s'y rendit également, dans la vue de rallumer le courroux du vieillard contre les chrétiens, et de le porter à les persécuter. Je vais rapporter la cause de la haine qu'avait Galère contre les fidèles.

XI. La mère de ce prince, femme extrêmement superstitieuse, était très dévote aux dieux des montagnes. Presque tous les jours elle leur sacrifiait et donnait des festins à ses domestiques. Les chrétiens évitaient ses festins; ils consacraient au jeûne et à la prière le temps que leur maî-

tresse donnait à la bonne chère. Cette conduite les lui rendit suspects : par ses plaintes réitérées, elle anima contre eux son fils, qui n'était pas moins superstitieux et le détermina facilement à perdre des hommes qu'elle détestait. Pendant tout l'hiver, Galère et Dioclétien eurent des conférences secrètes sur cet objet. Comme personne n'y était admis, tout le monde crut qu'il s'agissait du bien général de l'état. Dioclétien résista longtemps aux conseils que lui donnait Galère contre les chrétiens. Il lui représentait qu'il serait dangereux de troubler la paix de l'empire, et de verser tant de sang; que les chrétiens avaient coutume de marcher courageusement à la mort; et qu'il suffirait d'interdire la nouvelle religion aux officiers de sa maison et aux soldats. Mais ces représentations ne purent vaincre l'opiniâtreté de Galère. Ils convinrent de consulter leurs amis sur le parti qu'il convenait de prendre : car c'était la politique de Dioclétien de faire le bien tout seul, pour en avoir le mérite, et le mal avec conseil, afin de se décharger sur les autres de l'odieux qui en résulterait. Les deux princes consultèrent donc quelques magistrats et quelques militaires. Ceux de la plus haute dignité parlèrent les premiers. Les uns, animés d'une haine particulière contre les chrétiens, furent d'avis d'exterminer ces ennemis des dieux et de la religion dominante. Les autres, quoique d'un avis différent, ayant découvert le sentiment du prince, ne manquèrent pas de l'adopter, soit par crainte, soit par flatterie. Ceci ne fut point encore capable de faire consentir l'empereur à ce qu'on lui proposait. Il voulut consulter les dieux et envoyer un Aruspice à l'oracle d'Apollon Milésien. La réponse de l'oracle fut contraire aux chrétiens. Ainsi l'empereur se crut obligé de céder. Jugeant qu'il ne lui était pas possible de résister à ses amis, au César et à

Apollon, il ordonna qu'au moins les choses se passassent sans effusion de sang : car Galère demandait qu'on brûlât vifs ceux qui refuseraient de sacrifier aux idoles.

XII. On choisit, pour commencer la persécution, un jour propre et de bon augure. Ce fut la fête des Terminales (an 303), 23 février, comme si ce jour eût dû servir de terme à la religion chrétienne. C'est l'époque fatale des malheurs qui arrivèrent aux empereurs et à l'univers. Enfin, sous le huitième consulat de Dioclétien et le septième de Maximien Hercule, au point du jour de la fête des Terminales, les soldats avec leurs commandants, les tribuns et les officiers du fisc vinrent à l'église, puis, après en avoir enfoncé les portes, ils cherchèrent l'idole de Dieu. On trouve les saintes Ecritures que l'on brûle. Tout est au pillage; les uns volent, les autres s'agitent; ceux-ci courent çà et là. Dioclétien et Galère considéraient tout ce désordre, car l'église étant sur une éminence, on la voyait du palais. Ils délibérèrent longtemps entre eux, s'ils feraient mettre le feu à cet édifice sacré. L'avis de Dioclétien, qui était pour la négative, prévalut; il craignait que l'embrasement ne se communiquât aux maisons voisines de l'église, et qu'ainsi une garde partie de la ville ne fût brûlée. Les prétoriens accouraient avec des haches et d'autres ferrements, et en peu d'heures, le temple, quoique fort haut, fut détruit et rasé jusques aux fondements.

XIII. Le lendemain parut un édit qui déclarait infâmes tous ceux qui professaient la religion chrétienne; qui les soumettait aux tortures, de quelque condition qu'ils fussent; qui autorisait toutes sortes de personnes à les accuser? qui défendait aux juges de recevoir d'eux leurs plaintes

pour cause d'injure, d'adultère et de vol; qui leur ôtait enfin la liberté et la faculté de parler. Un particulier, plus courageux que prudent, arracha l'édit et le mit en pièces, en se moquant des surnoms de *Gothique* et de *Sarmatique* que s'.rrogeaient les empereurs. Il fut arrêté, appliqué à la question, puis brûlé à petit feu : supplice qu'il souffrit avec une patience admirable.

XIV. Galère ne se contenta pas de la rigueur de cet édit; il employa un autre moyen pour gagner Dioclétien. Il fit mettre secrètement le feu au palais, afin de le déterminer à exécuter le plan de persécution qu'il avait formé. Une partie de cet édifice fut brûlée. On fit les chrétiens auteurs de l'incendie, en sorte qu'on ne les regardait plus que comme des pestes publiques, dignes de l'exécration générale. On disait qu'ils avaient fait un complot avec les eunuques pour faire périr les princes; que peu s'en était fallu que les deux empereurs n'eussent été brûlés tout vifs dans leur propre palais. Dioclétien, qui voulait passer pour pénétrant, ne se douta pas pourtant de cet artifice : mais, transporté de colère, il condamna tous ses domestiques à mort. Il voyait, de sa chaise, brûler ces malheureux qui étaient innocents. Tous les juges, tous ceux qui avaient puissance de vie et de mort, imitaient cette cruauté. C'était à qui ferait quelque découverte; mais on ne découvrait rien, parce qu'on épargnait la maison du César. Galère était présent à tout et animait la fureur de ce vieillard aveugle. Quinze jours après, il machina un autre incendie. On le prévint plutôt, sans en découvrir toutefois l'auteur. On était au milieu de l'hiver. Galère précipita son départ de la ville, en affectant de dire qu'il fuyait, de crainte d'être brûlé vif.

XV. L'empereur faisait ressentir les effets de sa colère, non-seulement à ses domestiques, mais encore à toutes sortes de personnes. Il contraignit Valérie, sa fille, et Prisca, sa femme, de sacrifier aux idoles. On mettait à mort les plus puissants eunuques, qui, par leurs conseils, avaient rendu de grands services. On arrêtait les prêtres et les autres ministres de la religion, et on les conduisait au supplice, sans qu'ils fussent convaincus des crimes qu'on leur imputait. On condamnait aux flammes les personnes de tout âge et de tout sexe; et comme ils étaient en très grand nombre, on ne les brûlait plus séparément, mais en masse; on jetait les domestiques dans la mer, après leur avoir attaché une pierre au cou. La persécution était générale. Les magistrats dispersés dans les temples, forçaient tout le monde à sacrifier. Les prisons étaient pleines. On imaginait de nouveaux genres de tortures; et de peur que, sans y penser, on ne rendît justice à quelqu'un, on dressa des autels dans les greffes et dans les tribunaux, afin que les clients offrissent des sacrifices, avant que de plaider leurs causes. Ainsi on se présentait devant les juges comme devant les dieux. On avait écrit à Maximien et à Constance de tenir la même conduite à l'égard des chrétiens, quoiqu'on n'eût pas pris l'avis de ces deux princes sur une affaire de cette importance. Le vieux Maximien, naturellement cruel, exécuta cet ordre par toute l'Italie. Quant à Constance, pour ne pas paraître désapprouver la résolution des empereurs, il permit de renverser quelques édifices destinés au culte des fidèles, et qui pouvaient se rétablir avec le temps; mais il ne souffrit pas que l'on touchât au vrai temple de Dieu, qui est dans les hommes.

XVI. Toute la terre, excepté les Gaules, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, était livrée en proie à la fureur de trois monstres barbares. Eussé-je cent langues et cent bouches, avec une voix de fer, je ne pourrais raconter les divers tourments qu'on fit souffrir aux fidèles, tout innocents qu'ils étaient. Mais qu'est-il besoin de les rapporter, à vous surtout, mon cher Donat, qui avez senti plus que personne les secousses de cette horrible tempête? Car, étant tombé entre les mains du préfet Flaccin, ce meurtrier fameux, ensuite entre celles du président Hiéroclès, auteur et promoteur de tant de cruautés, et enfin entre celles de Priscillien, son successeur, vous leur avez donné à tous les preuves d'un courage invincible. Neuf fois exposé à diverses tortures, neuf fois par une confession glorieuse vous avez triomphé de vos ennemis. Vous avez livré neuf combats au démon et à ses ministres, et toutes les fois vous avez vaincu le siècle avec ses terreurs.

Quel agréable spectacle n'était-ce pas pour le ciel de voir attachés à votre char, non des chevaux blancs ou des éléphants monstrueux, mais ceux-mêmes qui se donnent pour les triomphateurs de l'univers? Le vrai triomphe, c'est de vaincre les vainqueurs des nations. Or, comment douter de votre victoire, puisqu'en méprisant leurs ordonnances impies, vous avez, par la fermeté de votre foi et par votre courage, mis en défaut les appareils et les menaces d'une puissance tyrannique? Les fouets, les ongles de fer, le feu, les tourments de toute espèce, rien n'a pu ébranler votre constance. Nulle violence n'a été capable de vous ravir votre foi et votre piété. Voilà ce qui vous a mérité le titre de disciple du Dieu vivant et de soldat de Jésus-Christ, qui ne redoute aucun ennemi, qu'on ne peut enlever du camp du Seigneur, qui est en garde

contre toutes les embûches, qui se montre supérieur à tout sentiment de crainte et de douleur. Aussi, après tant de glorieuses victoires, le démon, vous sachant invincible, n'osa-t-il plus entrer en lice avec vous; et, comme la couronne vous était assurée, il cessa de vous défier, pour ne pas contribuer lui-même à votre triomphe. Quoique vous n'en jouissiez pas encore, Dieu vous la réserve dans l'éternité, pour la récompense de vos vertus et de vos mérites. Revenons à notre histoire.

XVII. Après ces sanglantes exécutions (an 303), le bonheur s'éloigna de Dioclétien. Il vint à Rome pour la fête des Vicennales, qui devait se célébrer le 12 avant les calendes de décembre (20 novembre). La cérémonie achevée, c'est-à-dire, vers la fin de décembre, le consulat lui fut décerné pour la neuvième fois. Le chagrin et l'impatience que lui causait la liberté du peuple romain, l'emportèrent hors de la ville. Il ne put attendre encore treize jours, dans Rome, le moment d'exercer sa nouvelle dignité; il alla la commencer à Ravenne. Le voyage s'étant fait en hiver, le froid et les pluies lui donnèrent une incommodité qui dura toute sa vie (an 304). On le porta cependant presque toujours en litière. Sur la fin de l'été, il se rendit, en cotoyant le Danube, à Nicomédie, ce qui augmenta l'incommodité. Mais quoiqu'il souffrît de son mal, il ne laissa pas, un an après les Vicennales, de faire la dédicace du cirque qu'il avait bâti. Enfin, sa santé s'affaiblit au point qu'on ordonna des prières publiques aux dieux pour son rétablissement. Mais, aux ides de décembre (le 13), le palais fut tout à coup rempli de tristesse et de larmes. C'était une frayeur universelle et un morne silence. On disait déjà par toute la ville que l'empereur était mort. C'était un faux bruit qui

se dissipa le lendemain. On vit renaître l'allégresse sur le visage des officiers et des ministres du prince. Quelques-uns cependant soupçonnaient qu'on cachait sa mort jusqu'à l'arrivée du César Galèr~, de peur que les soldats ne formassent quelque dessein. Ce soupçon ne fut dissipé que par la présence de l'empereur (an 305); le 1er mars il se fit voir en public; mais à peine le reconnut-on, tant il était défiguré par une maladie qui durait presque depuis un an. Au reste, il n'avait recouvré la santé qu'en partie; car quelquefois il perdait l'usage de la raison, comme aussi il avait quelquefois de bons intervalles.

XVIII. Quelques jours après, arriva Galère, moins pour féliciter son beau-père sur le rétablissement de sa santé, que pour le forcer à quitter l'empire. Déjà il avait eu un différend avec le vieux Maximien sur ce sujet, et l'avait menacé d'une guerre civile. Il tâcha d'abord de gagner Dioclétien par les voies de la douceur. Il lui représenta qu'il était âgé; que ses forces ne lui permettaient plus de s'occuper des soins attachés au gouvernement de l'état; qu'après tant de travaux il devait songer à se reposer. Il lui cita l'exemple de Nerva qui avait remis l'empire à Trajan. A cela Dioclétien répondit qu'après tant d'années de gloire, il lui serait honteux de vieillir dans l'obscurité; qu'il n'y aurait pas même de sûreté pour lui à prendre ce parti, à cause du grand nombre d'ennemis qu'il n'avait pas manqué de se faire durant un si long règne; que, quant à Nerva, qui n'avait régné qu'un an, il avait eu raison de renoncer à l'empire et de retourner à la vie privée, à laquelle il était accoutumé, son âge et son défaut d'expérience dans les affaires lui faisant justement redouter une chargé si pesante; qu'au surplus, si Galère était jaloux du

titre d'Auguste, il consentait à le lui donner, ainsi qu'à Constance, afin qu'il n'y eût plus de distinction entre eux tous. Galère, qui aspirait à la domination de l'univers, et qui voyait que la qualité d'Auguste ne serait qu'un vain titre, lui répliqua qu'il fallait, selon qu'il l'avait sagement ordonné, qu'il n'y eût que deux empereurs, qui choisiraient chacun un César pour les aider; que la bonne intelligence pouvait subsister entre deux princes d'une égale autorité; mais que quatre souverains d'accord seraient une chose inouïe; que si Dioclétien faisait difficulté de renoncer à l'empire, il penserait lui à ses affaires, et qu'il était las d'être subalterne; que depuis quinze ans il était relégué en Illyrie, c'est-à-dire, sur les bords du Danube, où il avait à combattre des barbares, tandis que les autres régnaient agréablement sur des provinces vastes et tranquilles.

A ce discours, Dioclétien affaibli par la maladie, instruit d'ailleurs par les lettres du vieux Maximien que Galère voulait exécuter le projet qu'il annonçait, et que son armée grossissait, dit les larmes aux yeux :

Dioclétien. Ceci peut se faire; mais il convient que les Césars soient élus d'un commun accord.

Galère. A quoi bon délibérer? N'est-il pas nécessaire que les deux autres en passent parce que nous aurons réglé?

D. A la bonne heure; il convient en effet de donner à leur fils la qualité de Césars. (Le vieux Maximien avait un fils, nommé Maxence, gendre de Galère; mais il était si mal né, et d'un tel orgueil, qu'il dédaignait d'honorer son père et son beau-père : aussi était-il haï de l'un et de l'autre. Constantin, fils de Constance, était un jeune prince de grande espérance, très digne de sa haute naissance, bien

fait, brave, vertueux, extrêmement affable, aimé des soldats et désiré de tout le monde. Il était alors à la cour de Dioclétien, qui, depuis longtemps, l'avait créé tribun du premier ordre.)

D. Que ferons-nous donc ?

G. Maxence n'est pas digne de cet honneur; car si, n'étant que particulier, il m'a méprisé, que ne ferait-il pas quand il serait parvenu à l'empire?

D. Constantin est universellement aimé, et on est persuadé qu'un jour il surpassera son père en bonté et en clémence.

G. Il arrivera de là que je ne pourrai faire ce que je voudrai. Il faut donc choisir des Césars dont je puisse disposer, qui me craignent, qui ne fassent rien sans mon ordr..

D. Quel parti donc prendrons-nous?

G. Choisissons Sévère.

D. Quoi, ce danseur, ce débauché, cet ivrogne, qui fait de la nuit le jour et du jour la nuit?

G. Il a la confiance des soldats, et je l'ai envoyé à Maximien, pour qu'il reçoive de lui l'honneur de la pourpre.

D. Je consens à ce que vous proposez; mais qui choisirez-vous pour second César?

G. Je choisis celui-ci; et il montre un jeune homme demi-barbare, appelé Daïa, auquel il avait donné le nom de Maximien. Dioclétien lui avait en partie changé son nom à lui-même, dans l'espérance qu'il lui serait aussi fidèle que Maximien.

D. Mais quel est celui que vous me proposez?

G. C'est mon parent.

D. *gémissant* : Vous m'indiquez là des hommes incapables de gouverner l'Etat.

G. Je me suis assuré de leur capacité.

D. Ceci vous regarde, vous qui allez être à la tête de l'empire. Durant mon règne, je me suis occupé de tout ce qui pouvait contribuer à la félicité des Romains ; s'il arrive quelque malheur à cet empire, ce ne sera pas ma faute.

XIX. Les choses étant arrangées (an 305), on en vint à l'exécution, aux calendes de mai. Tout le monde jetait les yeux sur Constantin, et personne ne doutait de son élévation. Les soldats, les officiers, invités à cette grande action, ne pensaient qu'à Constantin ; tous les désirs, tous les vœux étaient pour lui. Environ à trois milles de Nicomédie était une éminence, au haut de laquelle Galère avait été honoré de la pourpre ; et on y avait élevé une colonne avec la statue de Jupiter. Ce fut là que l'on se rendit, et que s'assemblèrent les troupes. Dioclétien, les larmes aux yeux, dit aux soldats qu'il est infirme, qu'après tant de fatigues il a besoin de repos ; qu'il remet l'empire entre des mains plus robustes que les siennes, et qu'il a choisi d'autres Césars. On attendait avec impatience, quand tout à coup il nomme Césars, Sévère et Maximin. Chacun reste interdit. Constantin était debout un peu plus haut. On se demande si l'on ne s'est pas trompé de nom. Alors Galère, en présence de l'assemblée, repousse Constantin, et fait paraître Daïa, après lui avoir ôté l'habit d'homme privé. On ne peut revenir de son étonnement, on demande ce que c'est que Daïa. Toutefois personne n'ose réclamer, tant on était étourdi d'un choix auquel on n'avait pas lieu de s'attendre. Dioclétien revêt Daïa de la pourpre dont il se dépouille, et redevient Dioclès. Après quoi on descend de la montagne. Le vieux prince monte ensuite dans son char, part de Nicomédie, et retourne dans sa patrie. Daïa, sorti de ses bois et d'auprès de ses troupeaux, devenu simple

soldat, puis garde-du-corps, tribun, et enfin César, voit l'Orient soumis à son empire, ou plutôt à sa tyrannie. Qu'attendre en effet d'un bouvier, qui, sans connaissance du gouvernement et de la guerre, se trouvait tout à coup à la tête des armées.

XX. Après l'abdication de Dioclétien et de Maximien, Galère, ne craignant plus de contradicteurs, se crut maître de l'univers. Car, quoiqu'il fallût regarder Constance comme tenant le premier rang, il le méprisait à cause de sa douceur et de la faiblesse de sa santé. Il comptait qu'il ne vivrait pas longtemps, et qu'au pis-aller il serait facile de lui arracher l'empire. Comment en effet se maintenir contre trois adversaires si puissants? Au reste, il y avait un ancien commerce d'amitié entre Licinius et Galère; ils avaient servi ensemble dans les armées, et Galère prenait en tout les conseils de Licinius. Il ne voulait point le choisir pour César, afin de n'être pas obligé de l'appeler son fils; mais il lui réservait les titres d'Auguste et de frère, en la place de Constance. C'était bien alors qu'il se promettait la domination de l'univers, qu'il gouvernerait comme bon lui semblerait : après quoi, il se proposait de célébrer la fête des Vicennales, de créer César, son fils, alors âgé de neuf ans, et de quitter ensuite la pourpre. Ainsi, l'empire étant entre les mains de Licinius et de Sévère, et Maximin et Candidien, fils de Galère, étant Césars, Galère se croyait à l'abri d'une forteresse imprenable, ce qui lui faisait espérer une vieillesse sûre et tranquille. Voilà quels étaient ses projets; mais Dieu, qu'il avait irrité contre lui, les déconcerta.

XXI. Galère étant parvenu à la puissance souveraine,

ne s'en servit que pour le malheur de l'univers. Après sa victoire sur les Perses, peuples accoutumés à obéir à leurs rois en esclaves, il voulut introduire parmi les Romains la même coutume, dont il avait l'impudence de faire l'éloge. Cependant, comme il ne pouvait l'établir par une loi, il faisait entendre par sa conduite, que son projet était de priver les Romains de la liberté. Il commença par leur ôter leurs priviléges. On appliquait à la question non-seulement les décurions, mais même les personnes les plus distinguées de la ville, et cela pour des affaires purement civiles et de peu d'importance. Si les accusés étaient jugés dignes de mort, on dressait des croix; on avait des chaînes préparées pour les autres; on traînait les femmes de qualité dans le Gynécée. Si quelqu'un devait être frappé de verges, on fichait quatre pieux en terre, quoiqu'on n'y attachât pas même les esclaves. Parlerai-je des jeux et divertissements de Galère? Il avait fait venir de toutes parts des ours d'une grandeur prodigieuse et d'une férocité pareille à la sienne. Lorsqu'il voulait s'amuser, il faisait apporter quelques-uns de ces animaux, qui avaient chacun leur nom, et leur donnait des hommes plutôt à engloutir qu'à dévorer; et quand il voyait déchirer les membres de ces malheureux, il se mettait à rire. Sa table était toujours abreuvée de sang humain. Le feu était le supplice de ceux qui n'étaient pas constitués en dignité; non-seulement il y avait condamné les chrétiens, il avait de plus ordonné qu'ils seraient brûlés lentement. Lorsqu'ils étaient au poteau, on leur mettait un feu modéré sous la plante des pieds, et on l'y laissait jusqu'à ce qu'elle fût détachée des os. On appliquait ensuite des torches ardentes sur tous leurs membres, afin qu'il n'y eût aucune partie de leur corps qui n'eût son supplice particulier. Durant cette

effroyable torture, on leur jetait de l'eau sur le visage, et on leur en faisait boire, de peur que l'ardeur de la fièvre ne hâtât leur mort, qui pourtant ne pouvait être différée longtemps. Car, quand le feu avait consumé toute leur chair, il pénétrait jusqu'au fond de leurs entrailles. Alors on les jetait dans un grand brasier pour achever de brûler ce qui restait encore de leur corps. Enfin on réduisait leurs os en poudre, et on les jetait dans la rivière ou dans la mer.

XXII. Cette science abominable dans l'art de tourmenter les chrétiens, Galère s'en servait à l'égard de tous ses sujets. Il ne voulait point de peines légères, telles que l'exil, la prison, les mines; tout lui paraissait digne du feu, de la croix, des bêtes féroces. Il faisait châtier ses domestiques et ses officiers avec la lance. Couper la tête passait pour une grâce, et il fallait de grands services rendus pour obtenir une mort si douce. Ceci n'était rien en comparaison de ce que je vais raconter. Plus d'éloquence, plus d'avocats; tous les jurisconsultes relégués ou mis à mort. Les lettres étaient comptées parmi les arts dangereux; ceux qui les cultivaient étaient traités d'ennemis de l'état et de perturbateurs du repos public. La licence de tout faire, de tout oser, tenait aux juges lieu de lois. On envoyait dans les provinces des juges militaires, sans connaissances et sans lettres, auxquels on ne donnait pas même d'assesseurs.

XXIII. Mais le cens qu'on exigea des provinces et des villes, causa une désolation générale (1). Les commis,

(1) Le cens était une imposition sur les personnes, sur les bêtes, sur les terres labourables, sur les vignes et les arbres fruitiers.

répandus partout, faisaient les recherches les plus rigoureuses : c'était l'image affreuse de la guerre et de la captivité. On mesurait les terres, on comptait les vignes et les arbres; on tenait registre des animaux de toute espèce ; on prenait les noms de chaque individu; on ne faisait nulle distinction des bourgeois et des paysans (1). Chacun accourait avec ses enfants et ses esclaves; on entendait résonner les coups de fouet, on forçait, par la violence des supplices, les enfants à déposer contre leurs pères, les esclaves contre leurs maîtres, les femmes contre leurs maris. Si les preuves manquaient, on donnait la question aux pères, aux maris, aux maîtres, pour les faire déposer contre eux-mêmes; et, quand la douleur avait arraché quelque aveu de leur bouche, cet aveu était réputé contenir la vérité. Ni l'âge, ni la maladie ne servaient d'excuse; on faisait apporter les infirmes et les malades, on fixait l'âge de tout le monde, on donnait des années aux enfants, on en ôtait aux vieillards. Ce n'était partout que gémissements, que larmes. Le joug que le droit de la guerre avait fait imposer aux peuples vaincus par les Romains, Galère voulut l'imposer aux Romains mêmes : peut-être fut-ce parce que Trajan avait puni par l'imposition du cens les révoltes fréquentes des Daces, dont Galère était descendu. On payait de plus une taxe par tête, et la liberté de respirer s'achetait à prix d'argent. Mais on ne se fiait pas toujours aux mêmes commissaires, on en envoyait d'autres, dans l'espérance qu'ils feraient de nouvelles découvertes. Au reste, qu'ils en eussent fait ou non, ils doublaient toujours les taxes, pour montrer qu'on avait eu raison de les

(1) Le texte latin paraît corrompu ou embarrassé en cet endroit. J'ai suivi la traduction de Maucroix.

employer. Cependant les animaux périssaient, les hommes mouraient, le fisc n'y perdait rien; on payait pour ce qui ne vivait plus : en sorte qu'on ne pouvait ni mourir, ni vivre gratuitement. Les mendiants étaient les seuls que le malheur de leur condition mît à l'abri de ces violences. Ce monstre parut en avoir pitié et vouloir remédier à leur misère. Il les faisait embarquer, avec ordre, quand ils seraient en pleine mer, de les y jeter. Voilà le bel expédient qu'il imagina pour bannir la pauvreté de son empire. Et de peur que, sous prétexte de pauvreté, quelqu'un ne s'exemptât du cens, il eut la barbarie de faire périr une infinité de misérables.

XXIV. Mais le temps de la justice divine approchait, et la prospérité de Galère touchait à son terme. Tandis qu'il se livrait aux atrocités dont je viens de parler, il ne s'était point occupé à la perte de Constance. Il attendait sa mort, qu'il ne croyait pas si proche. Constance étant dangereusement malade, demanda Constantin son fils, pour avoir la consolation de le voir. Il avait déjà fait la même demande; mais Galère n'appréhendait rien tant que le départ de Constantin. Il avait souvent dressé des embûches à ce prince, il n'osait l'attaquer ouvertement, de peur de s'attirer une guerre civile, et surtout la haine des soldats qu'il redoutait au dernier point. Il l'avait exposé aux bêtes, sous prétexte d'exercice et de divertissement; mais Constantin, par la protection divine, avait échappé au danger : tous les efforts de Galère furent inutiles; toujours il se sauva des mains de son ennemi. Enfin Galère consentit au départ de Constantin, il signa le congé sur le soir, et lui permit de se mettre en route le lendemain matin, toutefois après qu'il aurait pris ses ordres. Son dessein était ou de l'em-

pêcher de partir sous quelque prétexte, ou d'écrire à Sévère de le retenir quand il passerait en Italie. Constantin soupçonnant ce dessein, soupa à la hâte, et, pendant que l'empereur reposait, il monte à cheval et se sauve. A toutes les postes, il fait couper les jarrets aux chevaux, pour empêcher qu'on ne le poursuive. Galère, faisant semblant de s'éveiller plus tard qu'à l'ordinaire, fait appeler Constantin. On lui dit qu'il est parti la veille après le souper. Il entre en fureur et veut que l'on coure après lui. Apprenant ensuite que les chevaux de poste sont estropiés, il a peine à retenir ses larmes. Cependant Constantin ayant fait une diligence incroyable, arrive auprès de son père qui était à l'extrémité. Constance mourant recommande son fils aux soldats, lui remet l'empire entre les mains, et expire tranquillement dans son lit, comme il l'avait désiré. Constantin, devenu empereur, commença par rendre aux chrétiens la liberté de professer leur religion.

XXV. Quelques jours après, son image couverte de laurier fut apportée à Galère, qui délibéra longtemps s'il la recevrait; et il était déterminé à faire brûler et l'image et celui qui la lui apportait. Il en fut empêché par ses ministres, qui lui représentèrent qu'une telle action pourrait avoir des suites fâcheuses, et que, comme on avait créé des Césars inconnus et désagréables aux soldats, ceux-ci ne manqueraient pas de se ranger du parti de Constantin, s'il paraissait en armes. Il reçut donc l'image, mais à regret, et il envoya la pourpre à Constantin, pour paraître l'avoir associé à l'empire de son plein gré. Ses mesures étant déconcertées, il ne pouvait nommer un troisième César contre la disposition de Dioclétien. Il s'avisa de ce stratagème : il donna le nom d'Auguste à Sévère, qui était le

plus âgé, et le titre de César à Constantin, qui, au lieu d'avoir le second rang, se trouva rejeté au quatrième, et après Maximin.

XXVI. Les choses étaient en quelque sorte arrangées, lorsque Galère apprit une nouvelle, faite pour lui causer de vives inquiétudes. On lui manda que Maxence, son gendre, avait été fait empereur à Rome. Voici quelle fut la cause de cette révolution. Galère, résolu de ruiner l'empire par l'imposition du cens, en vint à ce point de folie, de vouloir assujétir le peuple romain même à ce tribut. Déjà il avait nommé des commissaires pour faire le dénombrement, et en même temps il avait affaibli le corps des Prétoriens. Les soldats restés à Rome, profitant de l'occasion qui se présentait, firent main-basse sur quelques magistrats, et revêtirent Maxence de la pourpre, du consentement du peuple, d'ailleurs animé contre Galère. A cette nouvelle, quoique frappé de cet événement, l'empereur ne se laissa pas cependant trop effrayer. Il haïssait Maxence, et il ne pouvait créer trois Césars. Il se contentait d'avoir agi une fois contre son gré, en déférant cet honneur à Constantin. Il fait donc venir Sévère, l'exhorte à recouvrer l'empire, et l'envoie avec l'armée du vieux Maximien, contre Maxence. Les soldats, qui avaient goûté les délices de Rome, désiraient non-seulement la conservation de cette ville, mais souhaitaient encore y passer le reste de leur vie. Maxence, après une démarche si hardie, songeait à sa sûreté. Il avait lieu de croire que l'armée de son père, qu'il avait si longtemps commandée, pourrait se ranger de son parti. Pensant néanmoins que Galère, qui avait sujet de s'en défier, pourrait laisser Sévère dans l'Illyrie, et venir l'attaquer avec son armée, il chercha le moyen de se mettre

à couvert de ce danger. Il envoie présenter la pourpre au vieux Maximien, son père, qui, depuis son abdication, était retiré dans la Campanie, et le nomme Auguste pour la seconde fois. Ce prince, avide de nouveautés et qui avait quitté l'empire malgré lui, accepte volontiers ce qu'on lui offre. Cependant Sévère marche contre Rome et fait mine de vouloir l'assiéger. Aussitôt ses soldats l'abandonnent et prennent le parti de son ennemi. Il n'a plus d'espérance que dans la fuite. Mais le vieux Maximien, redevenu empereur, se trouve sur son passage; ce qui l'oblige de se jeter dans Ravenne et de s'y renfermer avec ce qu'il put ramasser de troupes. Voyant qu'il allait être livré à son ennemi, il se remit volontairement entre ses mains, et rendit la pourpre à celui de qui il l'avait reçue. Cet acte de lâcheté ne servit qu'à lui procurer une mort plus douce; on se contenta de lui ouvrir les veines.

XXVII. Le vieux Maximien, connaissant la fureur de Galère, ne douta point qu'après avoir appris la mort de Sévère, il n'accourût avec son armée pour la venger; qu'il ne se joignît à Maximin et qu'il ne se procurât des forces redoutables, auxquelles il serait difficile de résister. Il munit donc la ville de Rome de tout ce qui était nécessaire pour la mettre en sûreté; après quoi il part pour les Gaules, afin de faire entrer Constantin dans ses intérêts, en lui faisant épouser sa fille Fausta. Cependant Galère rassemble son armée, attaque l'Italie, s'approche de Rome, ne respirant que la ruine du sénat et le carnage du peuple. Mais il trouve tout en bon état. Il ne pouvait espérer d'emporter la ville de force, et il n'avait pas assez de troupes pour en former le siége. Comme il n'avait jamais vu Rome, il s'imaginait qu'elle n'avait pas plus d'é-

tendue que les villes qu'il connaissait. Quelques légions, indignées de ce qu'un beau-père attaquait son gendre, et de ce que des soldats romains tournaient leurs armes contre Rome, abandonnèrent le parti de Galère. Le reste de l'armée était sur le point d'imiter leur exemple. Alors Galère, oubliant son orgueil et craignant d'éprouver le sort de Sévère, se jette honteusement aux pieds des soldats, et les supplie de ne point le livrer à son ennemi. Enfin ses belles promesses en touchèrent quelques-uns avec lesquels il se retira, ou plutôt prit la fuite. Il eût été facile de le défaire, si on eût envoyé quelques troupes après lui. Dans la crainte qu'il en eut, il ordonna à ses soldats de se disperser et de ravager tout, afin d'ôter le moyen de subsister à ceux qui voudraient le poursuivre. Les provinces d'Italie où pénétrèrent ces brigands, furent entièrement saccagées. On outrageait les femmes, on violait les filles, on faisait souffrir des traitements indignes aux pères et aux maris, pour les forcer de déclarer où étaient leurs filles, leurs femmes, leurs richesses. On enlevait les bestiaux comme dans un pays conquis. Ce fut ainsi que Galère devenu, d'empereur romain, le fléau de l'Italie, regagna les terres de son obéissance. On n'avait pas lieu de s'en étonner, puisqu'étant parvenu à la souveraine puissance, il se montra l'ennemi du nom romain, en formant le projet d'ordonner qu'à l'avenir le titre d'*empire romain* fût changé en celui d'*empire dacique*.

XXVIII. Après la fuite de Galère, le vieux Maximien revint des Gaules. Il gouverna conjointement avec son fils; mais l'autorité du fils était plus grande que celle du père; car, comme Maxence avait rendu l'empire à Maximien, cette conduite lui avait gagné tous les cœurs. Cependant

le vieux prince voyait avec peine la puissance souveraine partagée entre lui et son fils ; et en, jeune homme, il lui portait envie. Il résolut donc de chasser Maxence et de se remettre en possession de son ancien héritage. Il espérait y réussir facilement, parce que les soldats qui venaient de quitter Sévère, lui avaient obéi longtemps. Il assemble l'armée et le peuple, comme s'il eût été question de les entretenir des malheurs de l'état ; puis, après un long discours, il met la main sur Maxence, l'accuse d'être l'auteur des calamités publiques et lui arrache la pourpre. Le prince dépouillé se jette au bas du tribunal, et est reçu par les soldats, dont la colère et les murmures étonnent l'ingrat vieillard, qui fut ensuite chassé de Rome, comme un autre Tarquin.

XXIX. Maximien retourna dans les Gaules, où il passa quelque temps. De là il alla trouver Galère, sous prétexte de vouloir conférer avec lui sur les affaires de l'état. Mais son vrai projet était de se défaire de ce prince, afin de s'emparer de la puissance qu'il avait perdue. Depuis peu Galère avait fait venir à sa cour Dioclès ou Dioclétien, dans la vue d'autoriser par sa présence la substitution de Licinius à Sévère. Dioclétien et le vieux Maximien assistèrent à la cérémonie. Alors six personnes furent revêtues de la puissance souveraine. Maximien, trompé dans ses espérances, pense à une troisième fuite. Il retourne dans les Gaules, avec des desseins pervers. Au mépris de l'affinité qui l'unissait à Constantin, il cherche à le surprendre ; et pour assurer le succès du piége qu'il lui tend, il quitte les ornements impériaux. Les Francs avaient pris les armes. Le rusé vieillard persuade à Constantin, qui ne se défiait de rien, de ne pas faire marcher toute son armée, en l'assurant

qu'une partie suffirait pour dissiper ces barbares. Il avait un double objet dans le conseil qu'il donnait; l'un, de se rendre maître d'une armée; l'autre, de faciliter aux Francs la défaite de Constantin. Le jeune prince suit le conseil d'un beau-père qui avait de l'âge et de l'expérience, et marche contre les Francs avec une partie de ses troupes. Quelques jours après, le perfide Maximien, jugeant que Constantin pouvait être entré dans le pays ennemi, prend tout à coup la pourpre, se saisit des trésors de son gendre, fait à son ordinaire de grandes profusions, et invente sur le compte de Constantin des calomnies qui tombèrent bientôt sur lui-même. L'empereur, instruit de ce qui se passe, accourt avec son armée. Maximien qui n'avait pas eu le temps de se préparer, est surpris par la diligence de son ennemi, et les soldats rentrent dans le devoir. Constantin apprend que Maximien s'est saisi de Marseille, et que les portes en sont fermées. Il en approche. Maximien était sur les murailles. Constantin lui demande, mais d'un ton où il n'y avait ni colère ni emportement, quel est son dessein; quel sujet de mécontentement il peut avoir, ce qui peut lui manquer, et pourquoi il s'est porté à une démarche si déshonorante pour lui? Il ne lui est répondu que par des injures. Cependant les portes de Marseille s'ouvrent, et on y reçoit l'armée victorieuse. On traîne devant l'empereur, un empereur rebelle, un père dénaturé, un beau-père perfide. On lui met ses crimes devant les yeux, on le dépouille de la pourpre, on lui pardonne, non pas toutefois sans lui avoir fait des reproches qu'il méritait.

XXX. Maximien se voyant privé de la dignité impériale, et des égards qu'il croyait dus à un beau-père, fut outré de cette humiliation. Il forma de nouveaux projets. En-

hardi par l'impunité, il fait venir Fausta, sa fille; il l'excite, par ses prières, ainsi que par ses caresses, à trahir son mari, et lui en promet un autre plus digne d'elle. Il lui demande de laisser ouverte la porte de la chambre de l'empereur et de prendre des mesures pour qu'elle ne soit pas gardée avec soin. Fausta promet de déférer à la demande de son père; mais elle donne sur-le-champ avis à Constantin de ce qui se passe. On arrête le plan de conduite à tenir pour prendre sur le fait le perfide Maximien. On met un eunuque dans le lit de l'empereur, afin de racheter par le sacrifice d'une âme vile, la vie la plus précieuse de l'univers. Cependant Maximien se lève au milieu de la nuit; tout est favorable à l'exécution de son dessein, il trouve peu de gardes, encore sont-ils éloignés les uns des autres. Il leur dit qu'il a eu un songe dont il veut faire part à son gendre. Il entre dans la chambre de l'empereur avec un poignard, tue l'eunuque, sort, et publie tout glorieux le crime qu'il vient de commettre. Mais Constantin, d'un autre côté, se montre avec une troupe de gens armés. On tire de la chambre impériale le corps de l'eunuque assassiné. A ce spectacle, le meurtrier demeure muet d'étonnement. On lui reproche son ingratitude et son crime. Pour toute grâce, on lui laisse la liberté de choisir le genre de mort qu'il voudra. Il se pendit. Ce fut ainsi qu'un puissant empereur, qui avait été pendant vingt ans le maître du monde, finit une vie détestable par une mort ignominieuse.

XXXI. Dieu, ayant vengé sa religion et son peuple sur le vieux Maximien, étendit sa main sur Galère, un des plus ardents persécuteurs des chrétiens, et lui fit sentir la pesanteur de son bras. Ce prince, à l'exemple de Dioclétien, songeait à célébrer les Vicennales, et d'après ce pré-

texte, quoique par ses exactions précédentes il eût épuisé l'or et l'argent des provinces, il chargea encore le peuple de nouvelles impositions. Il serait impossible de dire avec quelle rigueur se levèrent ces taxes. Galère avait pour exécuteurs de ses ordres des soldats, ou plutôt des bourreaux. On ne savait lequel il fallait satisfaire le premier; nulle grâce pour ceux qui étaient dans l'impossibilité de payer; on devait s'attendre aux plus cruels traitements, si on ne donnait sur-le-champ ce qu'on n'avait pas; on était entouré d'une foule de surveillants barbares, qui ne permettaient pas de respirer; aucun temps de l'année où l'on pût avoir le moindre repos; tous les jours de nouvelles querelles, de nouvelles demandes; point de caves, point de granges sans un commis; on emportait tout ce qui était nécessaire aux plus indispensables besoins de la vie. Quelque horrible qu'il soit de se voir ravir le fruit de ses peines et de ses travaux, au moins peut-on se consoler par l'espérance d'un avenir plus heureux. Mais comment se passer de vêtements et de meubles? N'est-ce pas avec la vente de ses denrées qu'on se procure ces choses? Et comment se les procurer, si un prince barbare enlève tout le fruit des productions de la terre? Qui est-ce qui n'a pas été dépouillé de ses biens, pour fournir aux frais de ces Vicennales qui toutefois ne devaient pas avoir lieu?

XXXII. La nomination de Licinius à l'empire irrita beaucoup Maximin; il dédaignait le titre de César et la troisième place d'honneur. Galère lui envoya plusieurs députés pour lui représenter qu'il devait obéir, se soumettre à ses arrangements, céder à l'âge et honorer la vieillesse. Mais Maximin n'en devint que plus audacieux; il fit valoir l'antériorité du temps, prétendait qu'ayant reçu la pourpre le

premier, il avait droit d'occuper la première place. Ainsi il se moqua des prières et des ordres de Galère. Ce prince fut furieux de ce qu'un homme de néant qu'il avait élevé à la dignité de César, dans l'espérance qu'il n'aurait d'autre volonté que la sienne, poussait l'ingratitude au point de ne tenir compte ni de ses ordres, ni de ses prières. Outré de l'insolence de Maximin, il supprime le nom de César, prend avec Licinius la qualité d'Auguste, et donne à Maxence et à Constantin celle de fils d'Augustes. Quelque temps après, Maximin lui dépêcha un courrier pour l'informer que son armée venait de l'élire empereur.

Galère apprit cette nouvelle avec chagrin, et il ordonna de les reconnaître tous quatre empereurs.

XXXIII. Dieu frappa Galère, à la dix-huitième année de son règne, d'une plaie absolument incurable. Il se forma, dans la partie de son corps, que la pudeur défend de nommer, un abcès qui fit bientôt des progrès considérables. Les amputations des chirurgiens deviennent inutiles, un nouvel ulcère perce la cicatrice; une veine rompue rend une telle quantité de sang, que le malade court risque de la vie. Cependant on arrête le sang; il s'échappe encore une fois. Enfin on vient à bout de cicatriser la plaie. Un léger mouvement du corps la fait rouvrir; le sang coule avec plus d'abondance que jamais. L'empereur devient pâle et n'a presque plus de force. Le ruisseau de sang se tarit encore. Mais les remèdes sont inefficaces contre le mal. Il survient un cancer, qui gagne les parties voisines; plus les chirurgiens coupent, plus il s'étend; les médicaments ne servent qu'à l'aigrir. On appelle de toutes parts les plus célèbres médecins; mais les secours humains sont inutiles. On a recours aux idoles; on implore l'assistance

d'Apollon et d'Esculape. Apollon indique un remède; on en fait usage et le mal empire. La mort approche, et elle s'est déjà saisie des parties basses; les entrailles sont gâtées, et tout le siége tombe en pourriture. Les médecins redoublent de soins, quoique sans espérance de réussir; ils ont beau attaquer le mal de toutes les manières, il ne leur est pas possible de le vaincre; il rentre en-dedans et se jette sur les parties internes où il s'engendre des vers. Une odeur insupportable se répand dans le palais et même dans la ville. Les conduits de l'urine et des excréments ne sont plus séparés; les vers rongent le corps du malade qui se fond en pourriture, et lui causent des douleurs effroyables. De temps en temps, il lui échappe des cris, ou plutôt des gémissements horribles. On lui applique des animaux vivants ou de la viande chaude, afin que la chaleur attire les vers en dehors; mais quand on nettoie les plaies, il ressort une fourmilière de ces animaux voraces, et ses entrailles en deviennent une source intarissable. Les parties du corps avaient perdu leur forme ordinaire; le haut, jusqu'à l'ulcère, n'était qu'un squelette; une maigreur affreuse avait attaché la peau sur les os; les pieds, par leur enflure excessive, ne ressemblaient plus à des pieds. Cette épouvantable maladie dura un an tout entier. Enfin Galère, vaincu par cet assemblage de maux, fut contraint de reconnaître le vrai Dieu. Durant les intervalles d'une douleur nouvelle, il s'écrie qu'il rétablira l'Eglise des chrétiens et qu'il expiera son crime. Etant à l'extrémité, il ordonna de publier l'édit suivant:

Edit de Galère.

XXXIV. « Quoique nous nous soyons toujours occupés
» du bien et de l'utilité de l'état, nous n'avons jamais eu

» rien tant à cœur que de rétablir les choses dans l'ordre
» ancien, et de ramener les chrétiens à la religion de leurs
» pères qu'ils avaient abandonnée. Car non contents de
» mépriser les cérémonies instituées par leurs ancêtres ;
» ils en sont venus à ce point de folie de se faire des lois à
» eux-mêmes et de tenir diverses assemblées dans les pro-
» vinces. Ce que nous aurions défendu par nos édits, et
» leur aurions ordonné de rentrer dans la bonne voie. A
» quoi plusieurs ont déféré par crainte ; plusieurs aussi,
» pour avoir refusé d'obéir, ont été punis. Et comme nous
» sommes informés qu'il y en a un grand nombre qui per-
» sistent dans leur opiniâtreté, et qui ne respectent ni la
» religion établie, ni celle du Dieu des chrétiens ; en con-
» sidération de notre très douce clémence et de notre cou-
» tume perpétuelle de pardonner à tous les hommes, nous
» voulons bien leur faire ressentir les effets de notre bonté.
» C'est pourquoi nous leur permettons d'exercer la reli-
» gion chrétienne, et de tenir leurs assemblées, pourvu
» qu'il ne s'y passe rien de contraire aux lois. Par une autre
» déclaration, nous instruirons nos officiers de justice de
» la conduite qu'ils doivent tenir à leur égard. Notre in-
» dulgence doit les porter à prier leur Dieu pour notre
» santé, pour la prospérité de l'Etat, comme pour leur
» propre conservation, afin que l'empire subsiste éter-
» nellement, et qu'ils puissent mener chez eux une vie
» paisible et tranquille. »

XXXV. Cet édit fut publié à Nicomédie, la veille des calendes de mai (30 avril), Galère étant consul pour la huitième fois, et Maximin pour la seconde. On ouvrit les prisons. Ce fut alors, mon cher Donat, que, conjointement avec les autres confesseurs de la foi, vous recouvrâtes la

liberté, après un emprisonnement de six ans. Dieu cependant ne pardonna point à Galère ; car, peu de jours après, ayant recommandé sa femme et son fils à Licinius, et tout son corps étant réduit en pourriture, il expira. Sa mort fut aussitôt divulguée à Nicomédie, où il se proposait de célébrer les Vicennales aux calendes de mars suivant.

XXXVI. A cette nouvelle, Maximin prit la poste et se rendit dans l'Orient, afin de profiter de l'absence de Licinius, et de s'emparer de l'Asie, jusqu'à la mer de Chalcédoine. Dès qu'il fut entré dans la Bithynie, pour se concilier l'amour des peuples, il supprima le cens ; ce qui causa une joie universelle. Les deux empereurs, divisés entre eux, en vinrent presque à une rupture. Leurs troupes occupaient les rives opposées. La paix cependant se fit à de certaines conditions, et elle fut conclue sur le détroit même du Bosphore. Maximin s'en retourna plein de confiance, et se montra tel qu'il avait été en Syrie et en Egypte. Premièrement il supprima toutes les grâces qui avaient été accordées aux chrétiens. Il fit suggérer aux villes de son empire de lui envoyer des députés qui le suppliassent d'empêcher les assemblées des fidèles, afin qu'il eût l'air de faire de force ce qu'il faisait volontairement. Déférant donc aux suppliques mendiées de ces députations, il choisit les premiers des villes pour souverains sacrificateurs ; et ceux-ci, par un établissement nouveau et sans exemple, étaient obligés d'offrir tous les jours des sacrifices aux dieux. Appuyés des anciens prêtres, ils devaient empêcher les chrétiens de bâtir des églises, d'exercer leur religion, tant en public qu'en particulier ; les contraindre par leur autorité de sacrifier aux idoles, et dénoncer aux juges ceux qui refuseraient d'obéir. Il ne s'en tint pas là : il établit

encore dans chaque province deux pontifes supérieurs pour veiller sur les autres, et il voulut qu'ils portassent des manteaux blancs. Son dessein était de tenir la conduite qu'il avait tenue en Orient, où, sous prétexte d'humanité, il faisait estropier les chrétiens au lieu de les condamner à mort. Aux uns on crevait les yeux, aux autres on coupait les mains ou les pieds, ou le nez ou les oreilles.

XXXVII. Constantin écrivit pour empêcher ces actes de violences; Maximin s'en abstint donc extérieurement. Mais si quelque chrétien tombait entre les mains des ministres de sa cruauté; on le noyait secrètement. Au reste, il laissa subsister la coutume de sacrifier tous les jours dans son palais. Par cette invention digne de lui, les animaux dont la chair servait à le nourrir, étaient préparés, non par les cuisiniers, mais les prêtres; et, comme ils avaient passé par les cérémonies profanes, on ne pouvait en manger sans se souiller par une impureté sacrilége. Dans tout le reste, il ressemblait à Galère son maître. Le peu que Dioclès et Maximien avaient laissé, il le ravit sans aucune pudeur. On fermait les greniers et les boutiques; on exigeait le paiement des tribus pour plusieurs années d'avance. L'agriculture étant négligée, la famine survint, ce qui occasionna une cherté excessive. On enlevait les troupeaux pour fournir aux sacrifices quotidiens.... Maximin gagnait les soldats par argent, et faisait aux barbares de grandes largesses. Quant aux biens des personnes vivantes, qu'il ravissait pour les donner à ceux qui les lui demandaient, peut-être méritait-il quelque louange pour avoir agi à la manière des brigands humains, qui ne veulent point de dépouilles sanglantes.

XXXVIII. Son impudicité passa celle des princes les plus infâmes. Dire qu'elle était monstrueuse et au-delà de toute espèce de bornes, ces expressions seraient trop faibles. Notre langue n'a point de termes propres à peindre une débauche si effrénée. Les eunuques, ministres de ses voluptés, furetaient partout. Une femme avait-elle de la beauté, les pères et les maris n'en étaient plus les maîtres. On arrachait aux femmes et aux filles de qualité leurs vêtements, et on les examinait, pour voir si dans toute leur personne il n'y avait point de partie de leur corps qui fût indigne de l'amour du prince. Si quelques-unes d'entre elles refusaient de se prêter à ces horreurs, on les noyait comme criminelles d'état. Des maris, outrés de ce qu'on traitait de la sorte leurs femmes, qui pour leur vertu leur étaient très chères, se tuèrent de désespoir. Sous ce monstre, la laideur était le seul asile de la pudeur. Enfin il en vint à un tel excès, qu'on ne pouvait plus se marier sans sa permission, et qu'à condition que les prémices du mariage lui seraient réservées. Il faisait épouser à ses esclaves les filles de qualité qu'il avait déshonorées. Les grands imitaient son exemple et traitaient de la même manière les femmes et les filles de ceux qui leur étaient soumis. Car qui se serait opposé à leurs excès ? Pour les filles de basse condition, les prenait qui voulait. Celles que leur naissance mettait à l'abri de cette insulte, on les demandait pour récompense à l'empereur ; et il fallait se résoudre ou à périr, ou à accepter un barbare pour gendre. Car tous ses gardes sortaient de ces peuples qui, après avoir été chassés de leur pays par les Goths, au temps des Vicennales, se donnèrent à Maximin pour le malheur du genre humain ; ces barbares n'ayant alors évité la servitude que

pour assujétir un jour les Romains. C'était avec de tels satellites que l'empereur insultait à tout l'Orient.

XXXIX. Enfin les passions de Maximin ne connaissaient plus de loi que sa volonté. Il n'épargna pas même l'impératrice Valérie, veuve de Galère, qu'il appelait sa mère. Cette princesse s'était retirée auprès de Maximin, et s'y croyait d'autant plus en sûreté qu'il était marié. L'empereur ne laissa pas pourtant de l'aimer. Quoique Valérie n'eût point encore quitté le deuil, il lui fit faire des propositions de mariage, résolu de chasser sa femme, si ces propositions étaient favorablement écoutées. Valérie répondait, avec la liberté qu'autorisait sa qualité, qu'elle ne pouvait songer au mariage avec les habillements lugubres qu'elle portait, et les cendres de son mari, père de Maximin par adoption, n'étant pas encore refroidies; que d'ailleurs il n'était pas permis à l'empereur de répudier une femme dont la conduite était irréprochable; qu'elle aurait lieu de craindre pour elle un pareil traitement; qu'enfin il serait inouï qu'une femme de son rang eût un autre mari. A cette réponse, l'amour de Maximin se change en fureur. Il proscrit Valérie, lui ôte ses biens, la prive de ses officiers, fait mourir ses esclaves dans les tourments, et l'exile avec sa mère, sans lui assigner de lieu fixe; en sorte qu'il puisse la faire errer çà et là avec mépris. Il suppose des adultères aux amies des malheureuses princesses, et les condamne à mort sous ce prétexte.

XL. Il y avait une femme de qualité, assez avancée en âge, que Valérie aimait comme une autre mère. Maximin la soupçonnait d'être cause du refus de Valérie. Il chargea le président Eratineus de la faire mourir honteusement. A

cette femme, on en joignit deux autres également d'une naissance distinguée. La première, attachée secrètement à l'impératrice, avait laissé à Rome une de ses filles de chambre parmi les Vestales; l'autre, moins dans l'intimité de Valérie, avait épousé un sénateur. La beauté et la pudeur de ces deux femmes causèrent leur perte. On les traîne, non devant des juges, mais devant des assassins. On suborne un scélérat, juif de naissance, que l'on engage, en lui promettant grâce pour ses forfaits précédents, à déposer contre ces femmes. Le juge, connu pour ce qu'il était, craint d'être lapidé, s'il instruit le procès dans la ville : il en sort accompagné de gens armés. Cette scène se passait à Nicée. Enfin on condamne ces femmes malgré leur innocence. Non-seulement le mari qui assistait sa vertueuse épouse, mais encore tous ceux qu'avait attirés la nouveauté de cette injustice, fondaient en larmes. De peur que le peuple n'arrachât ces victimes infortunées des mains de leurs bourreaux, on les fit conduire au supplice par une garde armée. La frayeur ayant fait fuir leurs domestiques, elles auraient manqué de sépulture si des amis n'avaient secrètement pris soin de leurs funérailles. Le misérable Juif, qui s'était dit complice de l'adultère, ne jouit point de l'impunité promise; il fut attaché à un gibet, où il découvrit le mystère d'iniquité; et étant sur le point de rendre le dernier soupir, il déclara qu'on avait fait périr des innocentes.

XLI. L'impératrice Valérie, reléguée dans les déserts de la Syrie, avertit Dioclétien, son père, de sa cruelle situation. Ce prince envoie demander sa fille à Maximin, qui ne l'écoute point. Il réitère sa demande, et toujours sans succès. Enfin il députe à Maximin, un de ses parents,

homme d'autorité, pour lui faire les représentations les plus fortes sur le même objet; il ne réussit pas davantage.

XLII. Dans le même temps, Constantin donna ordre de renverser les statues du vieux Maximien, et de mettre en pièces les tableaux où il était peint avec Dioclétien. Ce dernier prince, vivement touché d'un outrage qu'aucun empereur vivant n'avait jamais souffert, ainsi que de celui qui lui était fait dans la personne de sa fille, se résolut à la mort. Il ne se trouvait bien nulle part; le chagrin et l'inquiétude lui ôtaient l'appétit et le repos. Il soupirait, il gémissait, il se roulait continuellement, tantôt dans son lit, tantôt à terre. Ainsi Dioclétien, si favorisé de la fortune pendant vingt ans, puis réduit à une condition privée, accablé d'opprobres, ennuyé de la vie par désespoir, mourut de faim et de tristesse.

XLIII. Il restait encore un des ennemis des chrétiens. Je vais raconter quelle fut sa fin tragique. Maximien avait conçu de la jalousie contre Licinius, que Galère lui avait préféré. Il s'était cependant réconcilié avec lui. Mais dès qu'il eut appris que Constantin avait donné sa sœur en mariage à Licinius, il crut que les deux empereurs se proposaient, par cette alliance, de se réunir contre lui. Pour parer ce coup, il rechercha l'amitié de Maxence, et lui écrivit dans les termes les plus honnêtes. Ses ambassadeurs sont bien reçus; son amitié est acceptée; on place ensemble les images des deux princes. Maxence regarde cet événement comme un secours envoyé du ciel. Il avait déjà déclaré la guerre à Constantin, sous prétexte de venger la mort de son père. Ceci donna lieu de soupçonner que

le vieux Maximien n'avait feint d'être mal avec son fils, que pour se faciliter les moyens de perdre les autres empereurs, afin qu'après leur ruine il pût partager l'empire avec Maxence. Mais ce soupçon n'était pas fondé. Le dessein de Maximien était de se défaire de son fils, aussi bien que des autres, et de remonter sur le trône avec Dioclétien.

XLIV. La guerre civile était allumée entre Maxence et Constantin. Le premier restait à Rome, l'oracle lui ayant prédit qu'il périrait s'il sortait de cette ville. Mais il faisait la guerre par d'habiles généraux. Il était plus fort que son ennemi, parce qu'indépendamment de l'armée de son père qu'il avait détachée du parti de Sévère, il y en avait joint une autre composée de Maures et de Getules. On en vint souvent aux mains, et l'avantage était toujours du côté de Maxence. Mais Constantin, plein de courage et préparé à tout événement, s'approche de Rome, et campe vis-à-vis du pont Milvius. On touchait au jour où Maxence avait pris la pourpre, c'est-à-dire, au sixième des calendes de novembre (27 octobre), et où finissaient les Quinquennales. Constantin est averti en songe de faire peindre le signe adorable de la croix sur le bouclier de ses soldats, et d'engager ensuite le combat. Il obéit; il fait former sur les boucliers un X surmonté d'un accent cinconflexe, ce qui signifiait *Christ*. Ses troupes, armées de ce signe céleste, se préparent à la bataille. L'ennemi, en l'absence de l'empereur, passe le pont. On se choque de part et d'autre avec une égale vigueur; personne ne lâche le pied. Tout à coup il se fait une émeute dans la ville; on reproche à Maxence de trahir la cause publique; on dit de toutes parts que Constantin ne peut être vaincu.

Maxence, épouvanté de ce tumulte, fait assembler quelques sénateurs. On consulte le livre des Sybilles, et l'on

trouve que ce jour l'ennemi du peuple romain devait périr. Maxence interprète l'oracle à son avantage, et comme sûr de la victoire il court au combat. Il fait rompre le pont après lui, afin que la nécessité de vaincre inspirât plus de courage aux troupes. Le combat devient plus vif que jamais. Mais Dieu favorisait Constantin : Maxence est vaincu; il veut se sauver, le pont était rompu. Emporté par la multitude de fuyards, il est précipité dans le Tibre. Après une victoire aussi importante, Constantin est reçu dans Rome, aux applaudissements du sénat et du peuple. Là il connut la perfidie de Maximin en découvrant ses lettres, et en voyant ses images et ses statues. Le sénat accorda à Constantin la prérogative d'honneur dont il était digne par son courage, et que Maximin s'attribuait. La nouvelle de ce grand événement étant parvenue à Maximin, il se regarda dès lors comme vaincu. Le décret du sénat le mit en fureur; il ne faisait plus mystère de sa haine contre Constantin, et il lui échappait souvent des railleries mêlées d'injures contre ce prince.

XLV. Constantin, après avoir tout réglé à Rome, partit l'hiver suivant pour Milan. Licinius se rendit aussi dans cette ville pour la célébration de son mariage. Maximin, les sachant occupés de cette cérémonie, s'avança à grandes journées vers la Bithynie, malgré toute la rigueur de la saison. Son armée en fut extrêmement fatiguée; la pluie, la neige, la boue ruinèrent presque entièrement les équipages. Toute la route offrait le spectacle le plus désastreux; ce qui était un présage sinistre pour les soldats, Maximin ayant franchi les limites de son empire et passé la mer, se présente aux portes de Byzance Licinius avait eu la précaution d'y laisser une garnison. Maximin, pour ga-

gner les soldats, a recours aux présents, aux promesses, puis à la force ; mais tout est inutile.

Il y avait déjà onze jours que la ville était assiégée, et ce temps avait été suffisant pour que Licinius fût averti de ce qui se passait. Les soldats, quoique pleins de courage, furent obligés de se rendre, parce qu'ils étaient en trop petit nombre. De là Maximin marche contre Héraclée, qui se défend et l'arrête quelques jours. Licinius était accouru à Andrinople, mais médiocrement accompagné. Maximin s'étant emparé d'Héraclée, continue sa marche pendant dix-huit milles (1). Il ne put aller plus loin, à cause de la proximité de Licinius, qui, après avoir assemblé le plus de troupes qu'il lui était possible, venait moins dans la vue de l'attaquer que de le retarder. Car Licinius avait à peine trente mille hommes, tandis que son ennemi en avait soixante-dix mille. Comme les troupes de Licinius étaient éparses dans diverses provinces, on n'avait point eu assez de temps pour les rassembler toutes.

XLVI. La proximité des deux armées annonçait que la bataille ne pouvait plus être différée longtemps. Maximin fit vœu à Jupiter d'abolir à jamais le nom chrétien, s'il remportait la victoire. La nuit suivante, Licinius vit un ange qui lui commanda, de la part de Dieu, de se lever et de lui adresser une prière avec son armée, l'assurant de la victoire, s'il obéissait. Il lui sembla qu'il se levait, et que l'ange lui enseignait comment il devait prier, et de quels termes il devait se servir. Lorsqu'il fut réellement éveillé, il appelle un secrétaire et lui dicte ces paroles qu'il avait entendues : « Dieu tout-puissant, nous te prions : Dieu

(1) Six lieues.

» saint, nous te prions : nous te recommendons la justice » de notre cause ; nous te recommandons notre empire. » C'est par toi que nous vivons, c'est de toi que nous attendons la victoire. Dieu tout-puissant, Dieu saint, exauce » nos prières. Nous te tendons les mains. Exauce-nous, » Dieu saint, Dieu tout-puissant. » On fait plusieurs copies de cette prière, qu'on envoie aux colonels et aux capitaines pour qu'ils l'apprennent aux soldats. Tous persuadés que le ciel leur promet la victoire, redoublent de courage. Le combat est fixé aux calendes de mai. Ce jour terminait la huitième année du règne de Maximin. Ce prince avança ce terme d'une journée. Dès le matin il rangea son armée en bataille, afin de célébrer le lendemain avec plus de pompe un jour où son empire avait commencé : car il tenait la victoire pour certaine. Licinius, averti du mouvement de son ennemi, fait prendre les armes à ses gens, et les mène au combat. Les deux armées étaient séparées par une plaine stérile, appelée Serène. Quand elles furent en présence, les soldats de Licinius ôtent leurs casques, couchent à terre leurs boucliers, et lèvent les mains au ciel, les officiers à la tête. L'empereur commence la prière ; les soldats la récitent ensuite à haute voix. Il en résulte un bruit qui est entendu des ennemis. Trois fois la prière est répétée. Les soldats, pleins d'ardeur, reprennent leurs casques et leurs boucliers. Cependant on ménage une conférence. Maximin ne veut point entendre parler de paix. Comme il était libéral, il méprisait Licinius, s'imaginant que les soldats l'abandonneraient à cause de son avarice. C'était le motif qui lui avait fait entreprendre la guerre. Il espérait gagner par ses profusions l'armée de Licinius, et l'engager à ce joindre à la sienne afin de marcher ensuite avec succès contre Constantin.

XLVII. Enfin les deux armées s'approchent et en viennent aux mains. Les troupes de Licinius chargent l'ennemi avec furie. Ceux-ci effrayés ne peuvent ni tirer l'épée, ni lancer le javelot. Maximin tourne autour des bataillons, et tâche de gagner les soldats de Licinius à force de prières et de promesses. Il n'est nulle part écouté. On détache de la cavalerie contre lui, et on l'oblige de se retirer parmi les siens. On taillait impunément son armée en pièces, et ses nombreuses légions succombaient sous les coup d'un petit nombre d'ennemis. Aucun des soldats de Maximin ne se souvenait ni de son devoir, ni de sa gloire, ni des anciennes récompenses qu'il avait reçues; on eût dit qu'ils étaient venus, non pour combattre, mais pour aller volontairement à la mort, tant Dieu avait donné d'ascendant sur eux à leurs ennemis. Le champs de bataille était couvert de morts. Maximin, trompé dans ses espérances, quitte la pourpre, s'enfuit déguisé en esclave, et passe la mer. Une partie de son armée est taillée en pièces; l'autre se rend au vainqueur ou cherche son salut dans la fuite. On ne rougissait point de suivre l'exemple l'empereur, qui, en deux nuits et un jour, avait gagné Nicomédie, quoique éloignée de cent soixante milles (1) du lieu du combat. De là il tire vers l'Orient, accompagné de sa femme, de ses enfants et de quelques-uns de ses officiers. Arrivé en Cappadoce, il y rassemble les débris de son armée avec les troupes venues de l'Orient, et reprend la pourpre.

XLVIII. Licinius ayant reçu une partie de l'armée ennemie, et l'ayant distribuée en différents quartiers, passa en Bithynie quelques jours après la bataille. Arrivé à Nico-

(1) Soixante lieues.

médie, il y rendit grâces à Dieu, comme à l'auteur de sa victoire. Aux ides de juin (le 13), lui et Constantin étant consuls pour la troisième fois, un édit pour le rétablissement de l'Eglise fut publié (an 313). Il était adressé au président de Nicomédie et conçu en ces termes :

Edit de Licinius.

« Nous empereur Constantin, et nous empereur Lici-
» nius nous étant assemblés à Milan pour traiter des choses
» qui concernent le bien de l'Etat et la tranquillité publi-
» que, avons cru devoir commencer par ce qui regarde le
» culte de la divinité. A l'effet de quoi, nous permettons
» aux chrétiens et à toutes sortes de personnes de suivre
» telle religion qu'il lui plaira, afin que la divinité qui
» préside dans le ciel, soit à jamais propice et à nous, et
» à nos sujets. Nous avons pensé qu'il était conforme à la
» sagesse et à la raison de ne refuser à personne la liberté
» de professer, soit la religion chrétienne, soit toute autre
» religion qu'il jugerait mieux lui convenir, afin que cette
» souveraine divinité, à laquelle nous rendons un hom-
» mage volontaire, continue de nous accorder sa protec-
» tion et sa faveur. C'est pourquoi vous saurez que, sans
» avoir égard aux ordonnances publiées contre les chré-
» tiens, nous voulons que vous leur permettiez l'exercice
» de leur religion, sans les troubler ni les inquiéter; de
» quoi nous vous avertissons. Vous saurez pareillement
» que pour la paix et la tranquillité de notre règne, nous
» entendons que la liberté accordée aux chrétiens soit
» commune à tous nos autres sujets; en sorte que per-
» sonne ne soit gêné dans son culte. A l'égard des chré-
» tiens, nous voulons encore que, si quelqu'un a acheté

» de nous ou de qui que ce soit, les lieux autrefois des-
» tinés à leurs assemblées, il les leur rende sans délai,
» même sans en exiger le prix. Ceux aussi auxquels nos
» prédécesseurs pourraient en avoir fait don, les rendront
» pareillement aux chrétiens sans remise; et tant ceux
» qui les avaient achetés, que ceux qui en avaient été gra-
» tifiés, se pouvoiront par-devant les vicaires, pour par
» nous être indemnisés. Toutes lesquelles choses vous
» ferez exécuter au plus tôt; et parce que, indépendam-
» ment des lieux où les chrétiens ont coutume de s'assem-
» bler, ils en ont d'autres appartenant à leurs églises,
» nous voulons que sans délai vous les leur fassiez rendre,
» aux mêmes conditions que ci-dessus; c'est-à-dire, que
» ceux qui les auront restitués sans en recevoir le prix,
» l'attendront de notre libéralité. En toutes lesquelles
» choses qui concernent les chrétiens, vous userez d'une
» diligence extrême, afin que notre volonté soit prompte-
» ment mise à exécution, et que par notre bonté la tran-
» quillité publique soit assurée. Toutes ces choses étant
» accomplies de la manière dont elles sont ordonnées,
» nous espérons que le ciel nous continuera les faveurs
» qu'il nous a fait éprouver dans des occasions si impor-
» tantes. Et afin que notre intention soit connue de tout
» le monde, vous ferez publier cet édit dans les formes
» ordinaires. »

Licinius, après cette ordonnance, exhorta les habitants de Nicomédie à remettre les lieux d'assemblée des chrétiens dans l'état où ils étaient auparavant. Ainsi fut rétablie l'église, dix ans et environ quatre mois après sa ruine.

XLIX. Licinius poursuivant sa victoire, Maximin se sauva dans les détroits du mont Taurus, et s'y retrancha

pour fermer le passage aux ennemis. Mais ceux-ci, toujours victorieux, forcèrent ses retranchements et le contraignirent de se retirer à Tarse. Là, se voyant assiégé par mer et par terre, sans espérance de secours, accablé d'inquiétudes, troublé par la crainte, il regarda la mort comme le seul remède aux maux que la colère divine faisait tomber sur lui. Après avoir bu et mangé avec excès, à l'exemple de ceux qui veulent jouir de la vie pour la dernière fois, il avala une potion mortelle. L'estomac étant plein, la force du poison fut amortie; il produisit une espèce de peste, afin que la prolongation de la vie de ce malheureux ne servît qu'à celle de ses douleurs. Cependant le poison, par son activité, commença à lui brûler les entrailles avec des angoisses qui le rendaient furieux; en sorte que, durant quatre jours, il ramassait de la terre avec ses mains pour la manger. Dans les mouvements convulsifs qui l'agitaient, il se battait la tête avec tant de violence, que ses yeux sortirent de leur place. Devenu aveugle, il lui sembla que Dieu, accompagné de ses anges, le jugeait. Il s'écriait, comme ceux qui sont au milieu des tourments, que ce n'était pas lui qui était coupable, et qu'on devait s'en prendre aux autres. Ensuite il avouait ses crimes, et priait Jésus-Christ avec larmes d'avoir pitié de lui. Ce fut par cet épouvantable genre de mort qu'il termina sa vie, au milieu des hurlements horribles qu'il poussait, comme si on l'avait brûlé.

L. Voilà de quelle manière Dieu se vengea des ennemis de son nom. Il n'épargna pas même leur postérité. En effet, Licinius, devenu empereur, ordonna de faire mourir Valère, auquel Maximin, quoique irrité contre lui, n'avait osé ôter la vie; et Candidien, que Galère avait eu d'une

concubine et qu'il avait adopté, n'ayant point eu d'enfants de Valérie qui était stérile. Cette princesse, instruite que Candidien n'était point mort, se déguisa et se mêla dans la foule pour voir ce qui arriverait. Candidien s'étant montré à Nicomédie, parut chercher à s'y faire honorer. On se défit de lui, lorsqu'il ne s'attendait pas à un pareil traitement. A la nouvelle de sa mort, Valérie se sauva. Licinius ordonna aussi de mettre à mort Sévérien, fils de Sévère, déjà en âge de porter les armes. Il avait suivi Maximin dans sa fuite. On le soupçonnait d'avoir dessein de prendre la pourpre. Tous ceux-ci s'étaient attachés à la fortune de Maximin, parce qu'ils redoutaient Licinius. Pour Valérie, elle avait suivi le parti de Licinius, et elle voulait lui céder toutes ses prétentions sur la succession du vieux Maximien, faveur qu'elle avait refusée à Maximin. Licinius fit encore mourir le fils aîné de Maximin, âgé de huit ans, et sa fille âgée de sept, laquelle était destinée à Candidien. La mère de ces princes avait été auparavant précipitée dans l'Oronte (1), à l'endroit où elle avait fait périr plusieurs femmes vertueuses. Ainsi, par un juste jugement de Dieu, tous ces impies subirent le sort qu'ils avaient fait souffrir aux autres.

LI. Valérie déguisée, après avoir erré de province en province durant l'espace de quinze mois, fut enfin reconnue et arrêtée avec sa mère à Thessalonique, et on les condamna toutes deux à mort. On les conduisit au supplice en grand appareil. Le malheur de ces princesses tirait

(1) Le texte porte *in Orientem :* la plupart des critiques pensent que c'est une faute de copiste, et qu'il faut lire *in Orontem ;* d'autres veulent que le même fleuve ait été appelé par les anciens *Oriens* et *Orontes*.

des larmes de tous les yeux. On leur coupa la tête, et on jeta leurs corps dans la mer. Ainsi leur vertu et leur condition furent la cause de leur perte.

LII. Le récit de tous ces événements est appuyé sur le témoignage de personnes dignes de foi. J'ai cru devoir les consigner par écrit, afin que les historiens ne puissent altérer la vérité, en passant sous silence, soit les crimes de tant d'empereurs, soit la vengeance que Dieu en a tirée. Que d'actions de grâces ne devons-nous pas lui rendre, pour avoir daigné jeter les yeux sur la terre, ramasser son troupeau ravagé et dissipé par tant de loups ravissants, exterminer les monstres qui avaient désolé si longtemps ses bergeries! Où sont maintenant ces surnoms de Joviens et d'Herculiens, autrefois si révérés des nations, que Dioclès et Maximien s'étaient insolemment arrogés, et qui passèrent ensuite à leurs successeurs? Le Seigneur les a fait disparaître de dessus la terre.

Célébrons donc avec joie le triomphe de Jésus-Christ; nuit et jour adressons-lui nos prières et nos louanges, afin qu'il affermisse pour toujours la paix qu'il nous a donnée, après une guerre de dix ans. Et vous surtout, mon cher Donat, qu'il a bien voulu exaucer, conjurez-le de faire continuellement ressentir les effets de sa miséricorde à ses serviteurs, de garantir son peuple des embûches et des insultes du démon, de rendre de plus en plus son Eglise florissante, et de lui procurer une paix que rien ne puisse jamais troubler.

NOTES.

NOTE A (Page 113).

Nous estimons beaucoup la sincérité de Baronius, et l'amour qu'il fait paraître pour la vérité, en avouant qu'il s'était trompé lorsqu'il avait dit dans les premières éditions de son martyrologe, que Constantin depuis même qu'il était devenu maître de Rome après l'apparition de la croix, avait encore retenu quelque chose de l'idolâtrie, puisqu'il avait continué à prendre le titre de grand pontife. Mais je ne vois pas qu'en corrigeant cette faute, il ait eu assez de fondement d'accorder que Constantin et les autres empereurs chrétiens jusqu'à Gratien avaient pris ce titre, et la robe qui en était la marque; le P. Pagi soutient que toutes les inscriptions où ce titre se trouve, montrent bien que les païens le leur donnaient, mais ne prouvent point qu'ils l'acceptassent, et ses raisons, dont nous avons fait un abrégé dans le texte, paraissent fortes.

J'ai encore plus de peine de voir que Baronius avance qu'ils pouvaient prendre le titre et même l'habit de grand pontife des idoles, et que les évêques le leur permettaient; comme si ce n'était pas là honorer les idoles qu'ils détestaient, autoriser le culte des démons, et se rendre par conséquent consentants et participants du crime de l'idolâtrie. S'il y avait

eu autrefois un grand pouvoir attaché à cette dignité, Gratien et ses successeurs n'ont pas laissé d'en jouir sans prendre ce titre. Aussi le pouvoir des empereurs était bien au-dessus de tout cela. Après tout, qu'est-ce qu'un prince chrétien doit craindre, sinon d'offenser le Tout-Puissant; peut-il y avoir aucune obligation de pécher pour ceux qui n'ont point d'autre obligation que de ne pécher jamais? Où est-ce que les crimes cessent d'être crimes quand on les commet par politique? Il est quelquefois permis et utile de les tolérer dans les autres : mais n'est-il jamais permis de les commettre soi-même.

Ce qui pourrait le plus porter à croire que les empereurs acceptaient le titre de grand pontife, c'est ce que dit Baronius, qu'Ausone le donne en trois endroits à Gratien. Puisqu'Ausone était chrétien, ou au moins prétendait l'être, il devait aussi savoir les inclinations de Gratien : et assurément, il ne le voulait pas choquer. Cependant Baronius reconnaissait après Zosime, que Gratien détestait et l'habit et le titre de grand pontife. Aussi le P. Pagi soutient que ce n'est point du tout le sens d'Ausone. Cela est aisé à croire du premier passage, et encore plus du troisième; le second est plus difficile, et néanmoins on peut juger qu'il veut dire seulement que Gratien a agi en pontife en consultant Dieu, ce qui n'oblige point à dire qu'il prit le titre de pontife, et il est clair au moins qu'Ausone le dit par rapport au vrai Dieu et non par rapport aux dieux des Romains.

Le P. Pagi dit que quelques-unes des inscriptions où les empereurs chrétiens sont qualifiés grands pontifes, ont été faites sous des empereurs païens, dont on a effacé le nom pour y mettre celui d'un autre; et Baronius le dit d'une ou l'on lit le nom de Constantin, au lieu, dit-il, de celui de Dioclétien, effacé en haine de ce qu'il avait persécuté l'Église; mais je ne crois pas que l'on trouve qu'on ait jamais abattu et effacé les titres de Dioclétien, quoiqu'on ait abattu ses images quand celles de Maximien y étaient jointes : quand on l'aurait fait, ce n'aurait pas été à cause de sa persécution.) Le P. Pagi croit que cette inscription était plutôt de Maximien Hercule. Mais quoi qu'il en soit de cela, ou l'on faisait les choses avec une extrême négligence, ou en attribuant une inscription à un prince, on en devait ôter ce qui ne lui convenait pas. Il y a encore de l'embarras dans deux inscriptions que rapporte Baronius, aussi bien que dans une autre où Gratien est encore qualifié grand pontife. Mais il n'est point nécessaire de les examiner ici, puisque cela ne ferait rien au fond de la difficulté : et quoiqu'il puisse y avoir des fautes dans ces inscriptions, nous n'oserions pas les rejeter sur cela. (Tillemont. *Empereurs*, vol. IV. p. 635.)

NOTE B (Page 123).

Eusèbe dit qu'il n'y eut pas un an de temps entre les rescrits gravés sur le cuivre que Maximin avait faits pour chasser les chrétiens et celui qu'il fit pour eux après avoir été défait par Licinius, le 30 avril 313. Il paraît difficile d'accorder les choses en suivant ce calcul. Car Maximin dit lui-même que ce dernier édit est fait l'année d'après le premier qu'il avait adressé à Sabin pour les chrétiens, à la fin de 312. Et ce premier, l'année d'après son voyage à Nicomédie, suivi de la demande des villes pour chasser les chrétiens, et de ses rescrits conformes à leur demande. Que si nous voulons dire qu'il fut à Nicomédie en 311, mais que ses rescrits sont de 312, comment dira-t-on que saint Lucien qui ne fut pris qu'après ces rescrits selon Eusèbe, fut mené d'Antioche à Nicomédie, et ensuite tourmenté par une longue faim, et qu'enfin il mourut le sept de janvier, comme tout le monde en demeure d'accord; que si nous disons qu'il est mort en 313 et non en 312, ce sera alors après le premier édit en faveur des chrétiens, qui au moins les exemptait de la mort, et si Maximin en fit encore mourir quelques-uns, il ne le fit que secrètement; de plus, Maximin s'étant vanté dans ses rescrits de la félicité de son règne, Dieu, pour le punir, envoya la famine, la peste et la guerre des Arméniens. Tout cela ne se peut mettre qu'en 312; et puisque la sécheresse de l'hiver qui suivit ses rescrits, fut le commencement de tous ses maux, on ne peut mettre ces rescrits qu'au commencement de 312 au plus tard, et en ce cas il y aura toujours plus d'un an, entre ces rescrits et le second édit de Maximin, puisque assurément il ne fut fait au plus tôt qu'au milieu du mois de mai 313. C'est ce qui fait encore qu'on ne peut pas résoudre cette difficulté, en disant que Maximin compte par les années de son règne qui commençaient au premier mai. Ainsi, nous ne voyons point de moyens de suivre Eusèbe, qu'en disant qu'il y a eu plusieurs rescrits de Maximin, et que quelques-uns ne furent donnés que sur la fin de 312, peut avant le premier qu'il fit la même année en leur faveur. (Tillemont. *Hist. eccl.* vol. 5. p. 632.)

NOTE C (Page 127).

M. Baluze assure que Lactance dit que Dioclétien est mort avant le mariage de Licinius. Il est vrai que Lactance parle de ce mariage après avoir parlé de la mort de Dioclétien ; mais ce n'est pas une preuve qu'il ne se soit fait qu'après. Le jeune Victor dit positivement que Dioclétien ne mourut qu'après ce mariage, et que depuis sa démission il a vécu près de neuf ans : ce qui va au moins jusqu'au mois de mai 313. M. Godefroy tire aussi d'une loi du 1er juin 313, qu'il vivait encore alors, puisque Lucinius le qualifie dans cette loi, *Dominum et Potentem Seniorem Augustum*, et non pas *Divum*. Mais pour ce dernier, M. Balaze répond que Maximin II qualifie de même Dioclétien et Maximien (Galère), quoique le dernier au moins fut certainement mort alors, ce qui ne peut donner lieu de croire qu'on ne leur avait pas encore décerné les honneurs divins, ou que la qualitéde Divus s'omettait quelquefois, et il faut dire le dernier de la loi du 1er juin si elle est, non de l'an 313, mais de l'an 315, et après la mort de Maximin II, comme le cardinal Noris le soutient sur des preuves très considérables.

La chronique de saint Jérôme ne met même la mort de Dioclétien que sur la dernière année de Constantin, c'est-à-dire en l'an 316. Les Fastes d'Idace disent aussi qu'il mourut le 3 décembre 316, ce que MM. Valois et Godefroy ont suivi, et ils croient trouver la même chose dans la Chronique d'Alexandrie, où on lit, p. 656, que Galère Maximien mourut cette annéelà d'hydropisie à Salone. Ils y joignent Zosime, à qui ils font dire que Dioclétien mourut trois ans après le troisième consulat de Constantin et de Licinius. Je ne sais si Zosime n'a point plutôt voulu dire que Dioclétien était mort trois ans après son neuvième consulat et sa démission qui serait au plus tard en l'an 308, comme l'a pris Scaliger. Mais ce qui paraît certain, est qu'on ne peut point mettre la mort de Dioclétien plus tard qu'en l'an 313 ; car outre, l'autorité du jeune Victor, plus ancien que ni Idace ni Zosime, Lactance et Eusèbe assurent positivement que de tous les persécuteurs de l'Église, Maximin fut puni le dernier, et il mourut la même année 313. Dans un édit que Maximin même fit peu avant que de mourir, il qualifie Dioclétien θειότατον, *Divum*. Ainsi, il était certainement mort alors.

Nous voudrions pouvoir suivre Idace pour le jour de sa mort : mais nous ne voyons aucun moyen de prolonger la vie de Maximin j usqu'après le 3 décembre 313 comme on le dira sur l'histoire de Constantin. On pourrait dire que Constantin, qui avait résolu le mariage de sa sœur avec Licinius dès devant la mort de Maxence, invita Dioclétien de se trouver à cette solennité, quelques mois avant qu'elle se fit. Et qu'ainsl Dioclétien peut être mort le 3 décembre 312, comme l'a cru Dodwl ; mais outre que cette explication est assez forcée. On reprocha à Dioclétien qu'il favorisait Maximin. Maximin était donc déjà ennemi des autres princes ; et on verra dans l'histoire de Maximin qu'il conserva une union apparente avec les autres jusqu'à la fin de l'an 312. On ne peut pas non plus, comme nous avons dit, trouver les neuf ans de la retraite de Dioclétien, s'il est mort avant le mois de mai 313.

Ce que dit Suidas qu'il y eut un décret du sénat contre Dioclétien, est sans doute tiré de Gélas, évêque de Césarée en Palestine, qui a écrit que Dioclétien et Maximien Hercule s'étant repentis d'avoir quitté l'Empire, et l'ayant voulu reprendre, perdirent la vie en conséquence d'un arrêt rendu par tout le sénat. Ce Gélase est ancien, puisqu'il est mort avant la fin du IVe siècle ; mais on voit par cet endroit même qu'il n'était pas assez instruit.

NOTE D (Page 150).

Licinius se retira à Nicomédie avec le peu de soldats qu'il put ramasser. Constantin l'y poursuivit, et en chemin trouva quelques troupes de Licinius qui posèrent les armes pour lui demander quartier ; il ne commençait, ce me semble, que depuis un jour à assiéger Nicomédie, lorsque Constancie sa sœur vint en son camp demander la vie pour Licinius, son mari, qui avait enfin renoncé à ses vaines espérances, se voyant hors d'état de faire une nouvelle armée. Elle obtint ce qu'elle demandait, et dès le lendemain Licinius vint se jeter aux pieds du vainqueur, lui rendit la pourpre, et lui demanda pardon : ce qu'on peut mettre dès la fin de septembre, y ayant peu de distance entre Calcédoine et Nicomédie. Constantin reçut Licinius avec

bonté, le fit manger à sa table, et puis l'envoya à Thessalonique, lui promettant qu'il y serait en assurance, pourvu qu'il y vécût en paix. Il le fit néanmoins étrangler quelque temps après, en quoi Zozoime et Aurèle Victor l'accusent nettement d'avoir violé sa foi : et saint Jérome cople sans difficulté les paroles de ce dernier dans sa chronique. L'Anonyme semble dire que ses soldats demandèrent sa mort, et que Constantin l'accorda dans la crainte qu'il eut, qu'il n'imitât Maximien Hercule et ne voulût reprendre la pourpre, Zonare prétend que sur le murmure et les plaintes des soldats contre Licinius, Constantin remit la chose au sénat, qui le condamna à la mort. Socrate dit positivement que Licinius, après être demeuré peu de temps en repos, assemblait ou plutôt sollicitait les barbares et voulait recommencer la guerre. Si cela est, on ne peut pas blâmer Constantin de lui avoir ôté la vie. Eusèbe joint sa mort à sa défaite, mais il parle plutôt en orateur qu'en historien. Ce qui est certain c'est que la punition telle qu'elle ait été du côté des hommes a été juste du côté de Dieu, et il méritait d'autant plus d'être traité comme les autres persécuteurs de l'Église, qu'il avait vu et exécuté lui-même leurs châtiments et n'en avait pas profité. Pour l'auteur de la vie de saint Basiliée, qui le fait bannir dans les Gaules et mourir d'une maladie semblable à celle de Galère, ce point suffit seul pour ôter toute croyance à son histoire.

Idace met la mort de Licinius en 325, peut-être par une suite de faute qu'il avait faite, de mettre sa défaite un an trop tard. Saint Jérôme met l'une et l'autre en 323, et il semble que sa mort doit avoir précédé la loi du 16 mai 324 qui, en le nommant, le traite de tyran et casse toutes ses ordonnances. Constantin cassa de même, le 12 février 325, tout ce qu'avait fait les officiers établis par lui; mais il fut obligé de modérer cette rigueur par la loi du 8 juillet 326, en déclarant que cela ne s'entendait que de ce que le tyran avait fait contre l'ordre des lois. Il fit abattre ignominieusement toutes les statues et les autres monuments qu'on avait dressés en son honneur. Licinius avait été fait empereur en l'an 307, le 11 novembre : ainsi il a régné près de seize ans. Zosime dit que Constantin en accordant la vie à Licinius lorsqu'il se rendit, abandonna Martinien à ses troupes; l'Anonyme dit qu'on lui donna aussi d'abord la vie, mais que quelque temps après il fut tué dans la Cappadoce. Le jeune Victor dit aussi qu'il fut tué en même temps que Licinius. Tous ceux qui avaient porté ce tyran à persécuter les chrétiens furent punis aussi bien que lui, et même avant lui, si c'est d'eux que parle l'Anonyme, et non des autres princes qui avaient persécuté l'Église. Le jeune Licinius fut dépouillé des habits et du titre de

César, si nous en croyons Théophane. Et enfin on le fit aussi mourir; ce que saint Jérôme marque sur l'an 325. Nous en parlerons dans la suite.

NOTE E (Page 181).

Nous avons encore, selon Socrate, l'acte par lequel Eusèbe de Nicomédie et Théognis se soumettent à signer la Consubstantialité. Ils y disent qu'ils sont tout prêts à souffrir, sans rien dire, la sentance que le concile avait prononcée contre eux; mais que la crainte d'autoriser leurs calomniateurs, s'ils demeuraient dans le silence, les oblige de déclarer qu'ils avaient consenti à la définition de la foi et même au mot de consubstantiel, dont ils avaient mieux compris le sens : qu'ils n'avaient point prétendu empêcher la paix, comme ils n'avaient jamais suivi l'hérésie; qu'ils avaient dit seulement ce qu'ils avaient jugé nécessaire pour le seul désir de contribuer à la sûreté des Églises; et qu'après cette déclaration de leurs sentiments ils n'avaient pas fait de difficulté de signer la foi; qu'ils n'avaient pas signé l'anathème d'Arius, parce que ses lettres et ses discours particuliers leur avaient fait croire qu'il n'était point dans les sentiments qu'on lui attribuait; que si le concile leur voulait faire la grâce de les recevoir, ils étaient prêts de l'assurer, comme ils faisaient déjà par leur requête, qu'ils ne s'opposaient point à ce qui avait été ordonné; mais qu'ils y consentaient : ce qu'ils faisaient pour éviter non l'exil, mais le soupçon de l'hérésie; que si on leur permet de comparaître dans le concile, ils sont prêts d'en embrasser toutes les décisions avec un parfait contentement; qu'ils espèrent cette faveur du concile, puisqu'il a fait revenir et a reçu avec tant de douceur et de bonté celui qui était accusé de ces erreurs; et que puisque celui même qui paraissait être le coupable, avait été rappelé et s'était justifié sur les point dont on l'accusait, il serait bien étrange de les faire passer pour convaincus, faute de défendre leur innocence; qu'ils suppliaient encore le concile d'intercéder pour eux auprès de l'empereur, et prononcer promptement ce qu'ils jugeraient à propos sur leur affaire.

Voilà, dit Socrate, quelle fut la palinodie d'Eusèbe et de Théognis, et elle est encore rapportée par Sozomène. Il y a peu d'apparence d'accuser de fausseté une pièce rapportée par deux historiens très anciens, et dont on ne voit pas que ni les catholiques ni les ariens aient pu tirer grand avantage. Cependant on l'a fait dans un écrit publié en 1665, et on en a donné des raisons si fortes que, quelque effort que nous avons fait plusieurs fois pour y trouver qnelque réponse, nous n'ayons jamais pn y en tronver qui nous satisfit.

Il n'y a que deux temps où l'on puisse mettre cet acte, ou lorsque le concile de Nicée dnrait encore, ou lorsqne Eusèbe et Théognis furent rappelés d'exil, c'est-à-dire en 328, selon Philostorge. M. Valois prend ce dernier parti, sur l'autorité de Sozomène, ce qui l'oblige de dire qu'Arius avait été rappelé d'exil avant ces évêques, et il le fant dire nécessairement en suivant ce sens. Cependant ce n'est pas une chose aisée à sontenir. Car, selon Rufin suivi par les autres historiens, Arius ne fut rappelé que quelque temps après la mort de Constancie, et Constancie ne mourut qu'après sainte Hélène. Or nous ne voyons pas lieu de dire que sainte Hélène soit morte avant l'an 328. Ce n'est pas là néanmoins une difficulté sans réponse, l'autorité de Rufin n'étant pas si grande, qu'elle puisse faire rejeter un acte qui paraissait d'ailleurs authentique; mais il n'est pas facile de dire pourquoi Eusèbe et Théognis vont parler en 328 du consentement qu'ils ont donné à la définition du concile de Nicée sur la foi : puisqu'il y avait trois ans que cela s'était passé, et n'avait point de rapport à leur exil.

Mais ce qui nous paraît recevoir encore moins de réponse, c'est qu'ils disent qu'ils n'ont point anathématisé Arius : car Théodoret dit formellement qu'ils l'anathématisèrent, et même avant tous les autres ; et certainement je ne vois pas comment le concile aurait pu les exempter de cet anathème. Arius ayant lui-même avoué son hérésie en plein concile, outre les preuves indubitables qui s'en voyaient dans les écrits. Eusèbe en pouvait être moins dispensé qu'aucun autre, lui qui avait été convaincu de soutenir autant les erreurs que la personne d'Arius. Je conçois encore moins comment, en même temps qu'ils disent qu'Arius s'était justifié et qu'on lui avait fait grâce, ils peuvent s'offrir à l'anathématiser. Car c'est le sens auquel leurs paroles portent naturellement. Et si ce n'est pas là ce qu'ils offrent, qu'offrent-ils pour mériter leur rappel, que ce qu'ils avaient déjà fait avant d'être bannis. Il est bien difficile encore de ne pas croire sur les termes de cette requête, qu'Arius s'était justifiée solennellement devant

les évêques et avait été reçu par conséquent à la communion de l'Église. Or, c'est ce qu'on sait n'être arrivé qu'en 335, dans le concile de Jérusalem, longtemps après qu'Eusèbe et Théognis eurent été rappelés d'exil. Si l'on veut dire, comme Socrate, que la rétractation d'Eusèbe s'est faite durant le concile, ce qu'on peut dire de plus plausible pour la défendre, c'est qn'Eusèbe et Théognis ayant été condamnés an banissement, pour ne vouloir pas signer le symbole du concile et l'anathème d'Arius, pour éviter l'exil, ils firent cet acte par leqnel ils signent le symbole et déclarent qu'ils sont prêts aussi de signer l'anathème d'Arius, si le concile le juge à propos. Il faut ajouter à cela, pour démêler ce qu'ils disent d'Arius, que cet hérésiarque après avoir été anathématisé, se rendit en apparence à l'autorité dn concile, en signa le symbole, comme saint Jérôme l'a sontenu; ce qui fit révoquer l'ordre donné pour l'envoyer en exil, et que c'est l'état où étaient les choses lorsqu'Eusèbe et Théognis dressèrent lenr acte; mais que depuis, Arius étant retourné à ce qu'il avait vomi, et son hypocrisie ayant été déconverte, il fut anathématisé de nouveau par les eusébiens mêmes et par les antres, et relégué en Illyrie. Car il est indubitable qu'il ne sortit point autrement du Concile.

C'est une chose très difficile à croire que cette variation d'Arius, dont les auteurs originaux n'ont rien marqué.

1° Je ne sais s'il est aisé de croire qu'Eusèbe et Théognis eussent osé reprocher au concile de Nicée de les avoir condamnés sans les entendre, πωκριτιως : iis n'étaient guère en état de parler de cette manière, que l'on peut dire être une insolence.

2° Mais il est encore plus difficile de se persnader qu'ils aient eu l'impudence de dire devant ce concile, qu'ils n'avaient point cru, ou qu'ils ne croyaient pas encore qu'Arius fût dans les sentiments qu'on lui impntait, après les convictions qu'on en avait enes. Et après qu'Eusèbe même avait été convaincu d'être dans les mêmes hérésies. C'eut été s'attirer l'indignation du concile et non pas sa miséricorde.

3° Il n'est pas moins difficile dans ce sentiment que dans l'autre, de croire qu'il offrit d'anathématiser Arius, lorsque Arius même s'étant justifié ne ponvait plus être anathématisé par personne, quoiqu'en ce cas il soit plus aisé de dire que c'est une confirmation de la promesse qu'ils avaient faite de se soumettre au concile.

4° Je ne sais aussi si le terme de rappeler est bien propre pour la révocation d'un arrêt d'exil non encore exécuté.

5° Il faut ajouter à cela que ni saint Eustathe, ni le concile d'Alexandrie,

en 339, ni saint Athanase, ni aucun autre auteur original, n'a remarqué qu'Eusèbe ait été condamné par le concile de Nicée; ce qui n'eût pas été un petit avantage pour l'Église : on se contente de dire qu'il avait cédé à la crainte de se voir banni. Saint Jérôme qui avait besoin de justifier l'indulgence de l'Église envers des évêques, parle de celle du concile de Nicée, mais ne dit point qu'elle se soit étendue jusqu'à des évêques déjà condamnés. Ainsi on peut assurer qu'il n'a point connu cette pièce.

NOTE F (Page 231).

Nicétas et les autres entendent de Grégoire, faux évêque d'Alexandrie, ce que dit saint Grégoire de Nazianze d'un homme de son nom et de son pays qui avait été très bien reçu à Alexandrie par saint Athanase, et qui néanmoins avait contribué à accuser ce saint du meurtre d'Arsène. Bollandus cependant ne veut pas que cela s'entende de lui ; et en effet, saint Grégoire en parle avec quelque sorte de respect et d'amitié, ce que Grégoire l'usurpateur ne méritait nullement. Mais saint Grégoire pouvait ne le pas connaître assez et il ne parle en effet jamais de son intrusion ni des maux qu'il fit en Egypte durant 7 ou 8 ans. On voit de même qu'il n'a point connu Philagre pour ce qu'il était, et il lui donne des éloges dont il était fort indigne.

Bollandus aurait pu alléguer encore que saint Athanase ne reproche jamais à Grégoire son ingratitude, ni qu'il eût pris part à la fable d'Arsène. Mais je crois qu'on pourrait aussi répondre à cela que saint Athanase ne parle guère de Grégoire avec étendue, que dans son épître aux Orthodoxes, écrite aussitôt après son intrusion, et il pouvait ne pas savoir encore alors qu'il eût part dans l'affaire d'Arsène; il serait plus difficile de croire qu'il ne savait pas non plus que c'était ce même Grégoire qu'il avait autrefois reçu et traité en ami; et je ne sais si le nom de Grégoire, fort commun parmi les Cappadociens, suffirait pour rendre cette ignorance probable, ou si l'on peut dire que saint Athanase négligeait volontairement ce petit avantage qu'il pouvait prendre sur son usurpateur, parce qu'il ne regardait que sa personne et non la cause publique de l'Église.

Quoi qu'il en soit, quand il faudrait avouer que celui dont parle saint Grégoire de Nazianze serait différent de l'ausurpteur, je ne voudrais point

du tout dire comme fait Bollandus, que c'est saint Grégoire de Nysse, et déshonorer le nom d'un saint par une tache très honteuse, sur une conjecture aussi faible que celle-là. Nous espérons même montrer que ce saint n'était au plus qu'un enfant lorsque l'affaire d'Arsène arriva vers l'an 333.

NOTE G (Page 232).

Au lieu que nous mettons la venue de Grégoire à Alexandrie durant le carême de l'an 341, Baronius la diffère jusqu'à l'année suivante. Mais nous ne voyons pas moyen de le suivre. Car le concile d'Antioche ayant été tenu en 341, indiction 14, et par conséquent avant le mois de septembre 341, et Grégoire n'étant venu à Alexandrie que le carême, comme Baronius en convient sur l'autorité de la lettre de saint Athanase aux Orthodoxes, il n'y a aucune raison qui nous puisse persuader qu'il a été sept mois sans venir. C'était ce que les eusébiens souhaitaient le plus, que de voir à Alexandrie un évêque de leur cabale. Ces sortes d'entreprises demandent une prompte exécution. Celle-ci pouvait avoir quelque couleur aussitôt après le concile d'Antioche, et elle eut paru encore plus odieuse après la justification de saint Athanase par le concile de Rome. Mais ce qui paraît ne recevoir aucune réponse, c'est qu'on n'avait point encore entendu parler de l'ordination de Grégoire lorsqu'on afficha à Alexandrie qu'il venait, et il paraît qu'il suivit aussitôt après.

De plus, la lettre des eusébiens au Pape, que Baronius reconnaît avoir été écrite par le concile assemblé à Antioche pour la dédicace, et par conséquent avant le mois de septembre 341, est écrite après l'entrée de Grégoire, comme on le tire tant de ce que le Pape dit dans sa réponse que ses légats qui avaient apporté la lettre des eusébiens étaient revenus tout tristes de ce qu'ils avaient vu en ce pays-là, que de ce qu'après avoir parlé des maux que l'entrée de Grégoire avait causés dans Alexandrie. Il s'en sert pour se moquer des eusébiens, qui lui écrivaient que toutes choses étaient tout-à-fait tranquilles dans cette ville et dans l'Égypte. Aussi, dans la réponse qu'il leur fit, il parle non-seulement de l'entrée de Grégoire, mais encore des députés, et des violences qu'ils avaient faites par toute l'Égypte : ce qui n'arriva que quelque temps après son entrée. Il

n'y a donc pas moyen d'accorder toutes ces choses à moins que de mettre l'entrée de Grégoire en l'an 341, comme fait Bollandus, aussitôt après qu'il fut élu, et sans attendre la fin du concile d'Antioche, et cela satisfait à la seule raison qu'allègue Baronius pour la différer jusqu'en 342, que le concile d'Antioche a duré plusieurs mois et n'était pas fini à Pâques en 342. Nous nous fondons principalement sur l'indiction 14, finie en septembre 342. Mais quand on voudrait dire sans aucun fondement que le concile ayant commencé dans l'indiction 14, il a été continué dans la 15, et même jusqu'en l'an 342; car il faudrait aller jusque-là, cela ne suffirait pas encore, puisque Socrate assure que la déposition de saint Athanase fut la première affaire traitée dans le concile, et nous n'avons aucune raison de le démentir.

NOTE H (Page 341).

Il faut dire, selon Socrate et Sozomène, que saint Paul fut chassé de Constantinople par Philippe et Macédone, mis en possession des églises peu après la mort d'Hermogène, c'est-à-dire dès l'an 342. Baronius croit néanmois que ce ne fut qu'en l'an 351 après le concile de Sardique, et son sentiment est embrassé par M. Valois. Selon le raisonnement de Baronius, il faudrait le mettre en 350 : mais ce n'est pas ce qui fait la difficulté. L'unique raison sur laquelle il fonde son sentiment c'est que cette expulsion de saint Paul par Philippe a été la dernière de toutes : Socrate et Sozomène qui la mettent vers l'an 343, ne le disent néanmoins point du tout.

Ce qui pourrait le favoriser davantage, c'est ce qu'allègue M. Valois, que ce même Philippe qui martyrisa saint Paul, étant préfet du prétoire, avait cette charge, selon Socrate et Sozomène, lorsqu'il le chassa de Constantinople. Mais je ne sais pas pourquoi on assure qu'il n'était point préfet en 342. On lui donne cette qualité dans une loi du 9 juin 340, et on ne voit point qu'il y en ait eu d'autres jusqu'en 343. Car pour la loi du 11 mai 342 adressée à Léonce, elle ne lui donne point de qualité. Ainsi je ne vois rien qui empêche de dire que Philippe a été préfet en 340, 341 et 342; Léonce en 343 et 344, et Philippe une seconde fois depuis 345 jusqu'en 351.

Quand même on voudrait dire qu'il y a faute dans la loi du 9 juin 340, et que Philippe n'a été qu'une fois préfet d'Orient, je ne vois rien qui

nous empêchât absolument de différer la première expulsion de saint Paul jusqu'en 345 ou 346. Car cela n'empêcherait pas qu'on eût pu dire, quoiqu'avec moins d'exactitude, que les ariens ont eu les églises pendant 40 ans. Constance pourrait bien avoir souffert durant deux ou trois ans que saint Paul gouvernât son église, ou par lui-même ou par ses prêtres.

Après tout, quand il serait certain que Philippe n'était point préfet en 342 ni en 346, cette faute d'historiens peu exacts, n'empêcherait pas que le reste de leur récit ne pût être véritable, et que nous ne pussions les suivre dans les points où l'on ne voit pas qu'ils se trompent et où ils sont même autorisés par d'autres. Car ils le sont dans le point où nous parlons, par la lettre des Orientaux du faux concile de Sardique qui parle des meurtres commis à l'occasion de saint Paul au milieu de l'église, et dont les autels mêmes furent ensanglantés. C'est ce que l'histoire marque être arrivé lorsque Philippe intronisa Macédone, immédiatement après avoir chassé saint Paul, et ce que personne ne dit être arrivé ni dans la mort d'Hermogêne en 342, ni dans aucune occasion précédente.

Socrate et Sozomène sont encore appuyés par la chronique de saint Jérôme, car ce Père met dans l'année d'après la mort d'Hermogêne, l'intrusion de Macédone en la place de saint Paul, il y ajoute même la mort de saint Paul : ce qui était certainement faux, on ne peut mieux excuser saint Jérôme qu'en disant qu'il a confondu l'expulsion de saint Paul par Philippe avec sa mort, dont le même Philippe a été l'auteur.

Que si nous voulons reculer l'intronisation de Macédone jusqu'en 351, comme fait Baronius, il faudra dire que les églises de Constantinople sont demeurées entre les mains des catholiques depuis 342 jusqu'en 351, ce qui ne s'accorde pas bien avec ce que remarque Socrate et la chronique de Marcellin ; que lorsque Théodose les leur rendit sur la fin de l'an 380, il y avait environ 40 ans que les ariens les possédaient. Une interruption de neuf ans et quelque chose sur ce compte, au lieu qu'en mettant l'intronisation de Macédone en 342, elle n'a duré en cette occasion qu'un an ou deux au plus, avant la dernière expulsion de saint Paul, en 350.

NOTE I (Page 371).

Nous ne trouvons rien pour l'histoire de saint Maxime de Naples, que dans la requête de Marcellin et Faustin, prêtres lucifériens, ce qui ne nous doit pas faire douter de sa foi et de sa sainteté; puisqu'étant mort dans son exil, et ainsi avant Constance, il n'a pu voir le commencement du schisme de Lucifer. C'est par la même raison que nous ne croyons pas que l'on puisse faire aucune difficulté de recevoir ce que ces prêtres disent de saint Rufinien. Ils ne disent pas si ce saint était évêque, quoiqu'il y ait quelque lieu de le présumer, puisque la persécution regardait alors particulièrement les évêques, et toute la suite de Marcellin porte à croire que ce ne sont que des évêques dont il veut parler en tout cet endroit; puisque saint Rufinien a répandu son sang à Naples : Cela peut faire juger qu'il exerçait cette dignité dans la Campanie. Baronius le qualifie évêque; il met son martyre et la confession de saint Maxime dans la persécution qu'il prétend avoir suivi le concile de Rimini, en l'an 360. Mais il n'en allègue aucun fondement, et nous n'en voyons point non plus, si ce n'est peut-être que Marcellin et Faustin n'en parlent qu'après avoir parlé de saint Hilaire, qui ne fut banni qu'en 356. D'autre part, saint Maxime étant mort dans son exil, c'est-à-dire avant l'an 362, cela est plus aisé à croire, en mettant son banissement en l'an 355 ou 356, qu'en le différant en l'an 360.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.



TABLE.

SUITE DE LA SECONDE ÉPOQUE. — CHAPITRE XXII.

Chapitre XXIII.

Chapitre XXIV.

Réflexions sur la seconde époque.

TROISIÈME ÉPOQUE. — CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

Chapitre III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

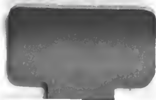
CHAPITRE VII.

page

FIN.








BIE